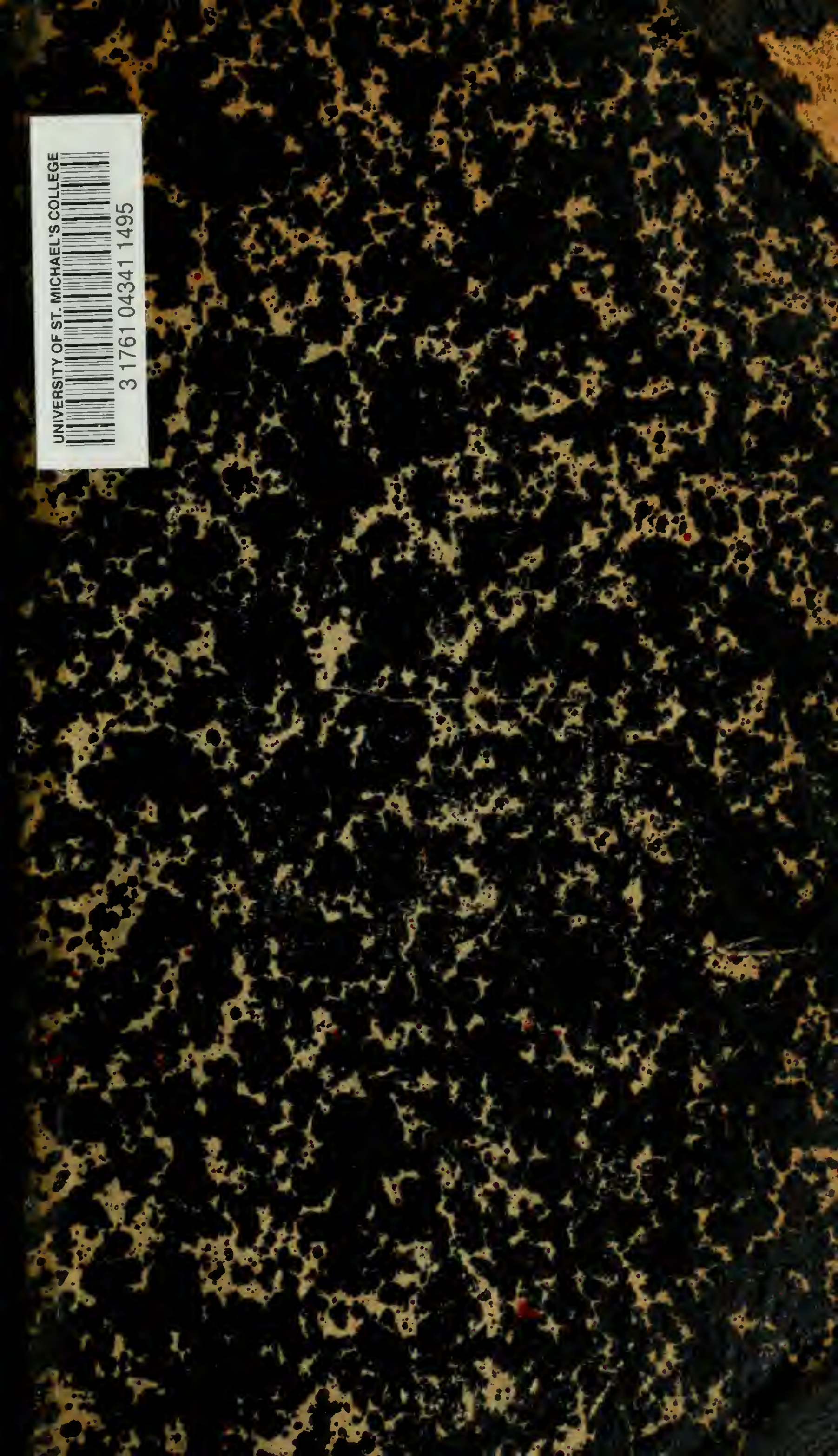

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04341 1495







VIE

DU BIENHEUREUX

THÉOPHILE DE CORTE

Le portrait du B. Théophile placé ci-contre est la reproduction en petit format de l'œuvre d'un artiste contemporain, Jean-Baptiste Cipriani, de Florence, qui le dessina d'après nature et le fit graver en 1753 par Charles Faucci. Les autres illustrations sont de M. Charles Berriat, de Cannes, notre ancien élève, qui s'en est acquitté avec autant de talent que de dévouement, et les a fait graver à Paris par Gillot.



MONTREUIL-SUR-MER. PHOTOTYPIE N.-D. DES PRÉS.

Le B. Théophile, d'après le portrait de J.-B. Cipriani,

gravé par C. Faucej. Florence 1753.

VIE

DU BIENHEUREUX

THÉOPHILE DE CORTE

Prêtre des Mineurs de l'Observance

de Saint-François

par M. l'Abbé ABEAU

SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE D'AIX
CHANOINE HONORAIRE D'AIX ET D'AJACCIO
TERTIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS



PARIS
ANCIENNE MAISON CH. DOUNIOL
P. TÉQUI, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DU TOURNON, 29

1896



DÉDICACE

A Monseigneur GOUTHE-SOULARD
Archevêque d'Aix
Métropolitain de la Corse

A Monseigneur DE LA FOATA
Evêque d'Ajaccio

A L'ORDRE SÉRAPHIQUE

AU CLERGÉ CORSE



APPROBATION DE Mgr L'ARCHEVÊQUE D'AIX

RAPPORT A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE

La *Vie du Bienheureux Théophile de Corte*, suivie de plusieurs notices sur d'autres personnages corses morts en odeur de sainteté, que vous m'avez chargé d'examiner, m'a paru, Monseigneur, un livre plein d'édification et d'intérêt. M. le chanoine Abeau, mettant à profit son long séjour en Corse et le voyage qu'il a pu faire récemment en Italie aux lieux mêmes successivement habités par le Bienheureux Théophile, a su parfaitement replacer dans leur cadre pittoresque les événements de la vie qu'il raconte. Le charme de la narration s'unit ainsi à l'onction de la piété et à la sûreté de la doctrine.

Je me fais un devoir de recommander à l'approbation de Votre Grandeur ce livre dont la lecture peut faire beaucoup de bien non seulement dans le cloître, mais dans le monde.

Aix, le 21 décembre 1895.

J.-B. PENON, *Vicaire général.*

Sur le rapport qui précède, Nous permettons très volontiers l'impression de la *Vie du Bienheureux Théophile de Corte*, et Nous en recommandons la lecture aux fidèles qui en retireront de grands fruits pour la pratique de la vie chrétienne et la sanctification de leurs âmes. Rien n'est persuasif comme l'exemple des Saints.

Aix, le 21 décembre 1895.

† XAVIER, *Archevêque d'Aix.*

Lettre de Monseigneur de LA FOATA,

Evêque d'Ajaccio

ÉVÊCHÉ
D'AJACCIO

Ajaccio, le 20 decembre 1895

Cher Monsieur le Supérieur,

J'agrée bien volontiers la dédicace de votre livre intitulé : *Vie du Bienheureux Théophile de Corte.* Ce gracieux hommage me touche profondément, et je vous en remercie de tout cœur.

Je viens de parcourir avec le plus vif intérêt les preuves de ce petit chef-d'œuvre. Je ne suis guère surpris du charme sous lequel m'a laissé votre lecture : car avec l'âme d'un chaud partisan de notre île si mal appréciée par ses détracteurs, j'y retrouve le talent de l'écrivain distingué, et comme un écho de cette parole éloquente à laquelle vous m'aviez si souvent accoutumé au petit séminaire de Corte.

Ce n'est pas une simple biographie que vous venez d'écrire; c'est une histoire très documentée, où les faits son groupés avec ordre et méthode, avec une parfaite connaissance des hommes et des choses de l'époque : c'est l'ouvrage d'un prêtre pieux et savant, qui a visité lui-même tous les lieux parfumés par les vertus héroïques de notre saint Religieux.

On vous saura gré, cher Monsieur le Chanoine, des savantes réflexions et des fleurs ascétiques dont vous l'avez enrichi; de ces descriptions pittoresques, de ces gravures pleines de vie, qui reposent si agréablement l'esprit et les yeux du lecteur. Rien ne saurait donner plus de relief à votre ouvrage, et en rendre la lecture plus attrayante.

Je vous suis donc très reconnaissant d'avoir élevé, à la mémoire de notre vénéré Compatriote, un monument qui défie les ravages du temps et les traits de l'envie. Cela est d'autant plus cher à mon cœur, que, pendant un espace de quatorze ans, j'ai dirigé en qualité de curé, sa paroisse natale. La glorification du Bienheureux Théophile vient à son heure, comme un bienfait de la divine Providence. Sans doute, l'horizon est bien sombre. En proie à plusieurs calamités, notre île est, de plus, envahie aujourd'hui par la mauvaise presse et par la propagande protestante. Mais en lisant une vie si édifiante, mes chers diocésains y verront que, même avec le sang le plus chaud et les tempéraments les plus vifs, la sainteté est toujours accessible à tous les pays et à toutes les conditions.

Les Corses se réjouiront bientôt de voir un de leurs concitoyens élevé à l'honneur des autels. Cet honneur, nous l'espérons aussi, dans un avenir peu éloigné, pour deux autres perles de mon diocèse, pour deux fleurs également écloses dans le parterre embaumé de l'Ordre Séraphique : les Vénérables Alberti de Calenzana (P. Bernardin), et Mucchielli de Ghisoni (Frère Franceschino). A l'aide de si puissants protecteurs, la paix se rétablira dans les familles, et la foi se ranimera dans les paroisses, où je souhaite ardemment que votre livre soit répandu et admiré.

Avec mes plus chaleureuses félicitations, veuillez bien agréer aussi, cher Monsieur le Supérieur, la nouvelle assurance de mon affectueux et inaltérable dévouement.

† Paul, *Évêque d'Ajaccio*

Le R. P. Candido Mariotti, Postulateur général des Causes franciscaines de Béatification, après examen de cet ouvrage, a bien voulu faire au T. R. Ministre général de l'Ordre, un rapport des plus élogieux qui peut se résumer dans cette phrase d'une lettre écrite à l'auteur par ce digne et savant religieux :

Il suo lavoro é stato giudicato bello anche quí, e mostra in esso amore All'Ordine. « Votre travail a été jugé remarquable ici (dans la maison généralice), et révèle de votre part beaucoup d'affection pour notre Ordre. »

Sur ce rapport, le T. R. P. Louis de Parme a daigné donner son approbation en ces termes :

Per quanto spetta a noi, lodiamo e approviamo il lavoro del Reverendissimo Signore Canonico Abeau interno alla Vita del Beato Teofilo da Corte, francescano dell'Osservanza.
Roma, S. Antonio in Via Merulana, 21 dic. 1895.

FR. LUIGI DA PARMA,
Min. generale dei frati Minori.

En ce qui nous concerne, nous louons et approuvons le travail du T. R. Seigneur Chanoine Abeau sur la vie du Bienheureux Théophile de Corte, franciscain de l'Observance.

Rome, couvent de Saint-Antoine, via Merulana, 21 décembre 1895.

Frère LOUIS DE PARME,
Ministre général des Frères Mineurs.

PRÉFACE

« Si les saints n'apparaissent pas fortuitement sur la scène de ce monde, ce n'est pas non plus le hasard qui, après leur mort, détermine l'époque de leur glorification. Dans le ciel des élus, ainsi qu'au firmament visible, c'est sur un signal du Très-Haut que les étoiles, longtemps cachées et comme endormies dans un point reculé de l'espace, accourent en criant : « Nous voici », et qu'elles commencent à briller pour obéir à celui qui les a faites. *Stellæ vocatæ sunt et dixerunt : Adsumus : et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas* (1). » (Baruch. III. 35).

Ces paroles du grand évêque de Poitiers nous paraissent admirablement convenir à la vie que nous nous proposons de raconter.

Il y a deux cents ans, un jeune homme de dix-sept ans, poussé par l'ardent amour dont il brûlait pour son Dieu à faire profession dans un couvent de frères mineurs de Corse, allait chercher dans le cloître le silence et l'obscurité. Etre oublié et compté pour rien ici-bas dans la vie et dans la mort était toute son ambition. Malgré les miracles éclatants qui, au lendemain de son bienheureux trépas, avaient rendu son sépulcre glorieux, il pouvait sembler que Dieu comblât les vœux de son serviteur, en permettant que sa cause de béatification instruite, il y a près d'un siècle et demi, restât

(1) Mgr Pie, éloge de la B. Germaine Cousin.

sans effet, par suite des troubles dont la Corse était alors le théâtre, et plus tard de la commotion bien autrement terrible et générale de la Révolution française. Mais voilà que ce serviteur de Dieu, proclamé vénérable le 8 septembre 1817, par le saint Pontife Pie VII, est appelé à monter aujourd'hui sur les autels à la voix infaillible de Léon XIII.

Quelle peut bien être la cause providentielle de ce retard, l'opportunité de l'heure présente ?

En ce qui concerne la Corse d'abord, pays natal du saint Religieux, pour qui suit de près ce qui s'y passe depuis quelque temps, cette opportunité saute aux yeux.

Longtemps préservée par son isolement des séductions de l'hérésie et du dévergondage des mœurs, la Corse, envahie aujourd'hui par la mauvaise presse et la propagande protestante, traverse une crise redoutable. Depuis quelques années, l'Angleterre, qui essaya, il y a cent ans, d'arracher cette île à la France, et d'en faire, comme de Malte, une de ses stations méditerranéennes, semble regretter son insuccès d'alors, et jette des jalons de conquête en sillonnant le pays de sectaires en veste ou en jupons, qui sèment partout des préjugés contre le catholicisme, achètent des consciences pour de l'argent, et jettent le trouble au cœur des naïves populations des campagnes. D'autre part, une presse vénale, plus soucieuse de ses intérêts égoïstes que des principes, pénètre dans l'île, cherche la popularité dans le scandale, ne respecte rien de ce qui est sacré, et sape par la base, là comme ailleurs, la religion, la famille et la société.

Mais voici qu'à cette île, qui risque de voir affaiblir sa foi au milieu des intrigues des partis et des attaques multiples dont la religion est l'objet, le ciel envoie un secours inespéré. Un de ses fils, en qui se révèlent les qualités les plus marquantes de cette race fortement trempée, est placé sur les autels. A cette nouvelle, les cœurs palpitent, l'émotion est partout ; les pasteurs convoquent leurs ouailles aux solennités qui se préparent, et les fêtes, pour peu que le souffle sacré s'accentue, peuvent prendre dans tout le pays le caractère d'une mission et en produire les heureux résultats.

Mais la Corse n'est pas seule appelée à profiter de cette grâce inappréciable. Rome, la patrie des âmes, la Cité universelle, donne le branle au monde, et la grande famille franciscaine répandue jusqu'aux extrémités de la terre, répondra la première à son appel. L'Italie, et dans l'Italie la Toscane, qui garde les reliques du P. Théophile, désormais exposées à la vénération des fidèles, aura une place à part dans le concours des peuples.

En dépit des efforts persévérants des sectaires, l'Italie, dans son ensemble, n'a pas oublié que son plus grand honneur devant Dieu et devant les hommes est d'avoir été choisie par Jésus-Christ pour être l'asile sacré de l'indépendance de ses Pontifes. On l'a bien vu dans les énergiques protestations des fidèles italiens à la Papauté contre les fêtes sacrilèges de l'anniversaire du 20 septembre. Après avoir donné en cette occasion douloureuse des preuves non équivoques de son amour pour le Pape-Roi, l'Italie verra dans le décret de Béatification qui a suivi de près ces orgies criminelles, puisqu'il a été signé le 24 septembre, la réponse du Ciel aux attentats de la franc-maçonnerie. En fêtant le nouveau Bienheureux, elle exaltera le Vicaire de Jésus-Christ qui a reçu la mission de donner à l'Eglise, en la personne de l'aimable Théophile, un nouveau protecteur.

Toutefois la France a des raisons spéciales pour ne pas se laisser distancer par cette nation dont la Providence a fait une sœur aînée, tant que l'une et l'autre restent fidèles à leur vocation privilégiée à l'égard de la Papauté, et que la Révolution ne sème pas entre elles des ferments de discorde et de haine. La France doit s'associer largement à cette fête, parce que la Corse, patrie du Bienheureux Théophile, est une terre française et bien française : elle le fut, pourrait-on dire avant même de l'être, ayant prodigué son sang sur nos champs de bataille en tous temps, mais surtout sous les Valois et sous Henri IV. Quant au siècle qui s'achève, depuis qu'elle fait partie intégrante de la nation, elle a versé son sang par torrents, et nul département n'a fourni plus de volontaires pour la défense du sol de la patrie tant en 1792 qu'en 1870 : à ce point de vue, son droit de cité est telle-

ment incontestable qu'elle mériterait, elle aussi, de prendre pour exergue à son blason, la noble devise donnée à la ville d'Aix, sa métropole ecclésiastique, par un de ses souverains.

Generoso sanguine parta.

Et comment la France pourrait-elle se désintéresser dans cette circonstance, elle qui s'émeut au souvenir de toutes les gloires que lui a léguées le passé, de quelque part qu'elles lui viennent? Ne la vit-on pas, aussitôt après la conquête de l'Algérie, ériger un monument au lieu où saint Louis, le dernier des croisés, était mort sur la cendre? Ne l'a-t-on pas vue rechercher dans les ruines d'Hippone les moindres vestiges du souvenir de saint Augustin ? Naguère encore, le grand cardinal Lavigerie admirablement secondé par le savant P. Delattre, ressuscitait, avec la basilique érigée au lieu où fut Carthage, les grands souvenirs de saint Cyprien, de sainte Perpétue et de tant d'illustres saints et martyrs des premiers siècles.

Et il se pourrait que la France ne fasse pas écho aux chants d'allégresse qui vont retentir de clocher en clocher dans un de ses départements les plus patriotiques et les plus français ? La chose est d'autant moins possible que ce n'est pas en Corse seulement que se rencontrent des Corses. On en trouve partout, et surtout dans nos plus importantes villes du Midi et dans la Capitale. Il n'est pas une de nos administrations civiles et militaires qui ne compte dans son sein des fils intelligents et dévoués de l'île qui donna le jour à Napoléon.

Mais quel motif particulier nous a incliné à raconter nous-même la vie du Bienheureux Théophile ? On nous permettra de le dire ici simplement.

La divine Providence nous ayant amené à vivre pendant cinq ans (de 1880 à 1885) dans ce même couvent de Saint-François de Corte, devenu aujourd'hui Petit-Séminaire, où ce grand et parfait serviteur de Dieu embrassa la vie religieuse, et nous ayant donné de connaître sa parenté, cédant d'autre part aux instances des religieux franciscains des

divers couvents du diocèse d'Ajaccio, qui ont bien voulu nous honorer de leur confiance et de leur amitié, nous nous sommes décidé à publier sa vie.

Ce n'est pas qu'une occupation de ce genre ne nous imposât un réel sacrifice; il nous fallait suspendre pour quelque temps, une étude qui nous est chère, sur un prêtre, un religieux éminent (1), honneur du diocèse d'Aix, de la Congrégation à laquelle il se voua sans partage, et du sacerdoce de Jésus-Christ dont il a si admirablement écrit; étude que nous espérons reprendre bientôt et mener à bonne fin, s'il plaît à Dieu.

Mais ce qui nous a déterminé à écrire d'abord la vie du P. Théophile, c'est que le procès de béatification de cet admirable religieux touchait à sa fin et qu'il était tout à fait opportun que la publication de ce travail coïncidât avec l'heureux moment où il serait donné au clergé et aux fidèles des diocèses d'Ajaccio et de San-Miniato, qui ont précieusement gardé sa mémoire, de pouvoir lui rendre un culte public. Ajoutons que nous n'avons pas été peu soutenu dans notre entreprise par les encouragements du Révérendissime Père général des Franciscains, qui a daigné nous donner audience à Rome, le 18 août 1894, et par le bienveillant concours du T. R. P. Candide Mariotti, Postulateur général des Causes des Saints de son Ordre, à qui nous devons d'avoir pu compulser à notre aise les pièces authentiques recueillies dans l'Instruction du procès. De plus, il a bien voulu, dans notre entrevue à la maison généralice Saint-Antoine de Padoue, se mettre à notre disposition pour orner cet ouvrage d'un portrait authentique du Bienheureux admirablement gravé. Qu'il en reçoive ici le témoignage public de notre gratitude.

Nous devons une égale reconnaissance au R. P. Théophile Domenichelli, historiographe de l'Ordre franciscain, qui a bien voulu consentir à examiner notre travail, l'a gardé quatre mois, et nous a communiqué les observations qu'il

(1) Le P. Sylvain Marie Giraud, missionnaire de la Salette, né à Eguilles (diocèse d'Aix), le 30 septembre 1830, mort en odeur de sainteté le 22 août 1885.

lui a été loisible de faire pendant ce long espace de temps.

Nous avouons sans peine qu'il nous a été doux en même temps de travailler par là à mieux faire connaître un pays contre lequel les préjugés abondent. Nous l'avons fait déjà, il ya quelques années, dans une conférence donnée au cercle Saint-Mitre d'Aix (11 mars 1888), pour laquelle le public eut quelque bienveillance et dont Mgr Ricard nous a fait l'honneur de citer des extraits dans sa vie du cardinal Fesch.

Mais surtout nous voudrions montrer aux Corses eux-mêmes, par les exemples admirables de leur saint compatriote, de quelles vertus ils sont capables, en répondant à la grâce de Jésus-Christ. Dans un mouvement d'humeur qui prétendait afficher une conviction, nous avons entendu l'un d'entre eux, et non des moins instruits, nous dire que la piété n'est pas le fait du Corse. Qu'il lise la vie du P. Théophile de Corte, et qu'il nous dise s'il lui est possible de le penser encore?..

Et que serait-ce, s'il nous était donné d'écrire la vie du Bienheureux Léon de Pietra-di-Bugno, disciple du Bienheureux Thomas de Florence, né en 1417, mort à Biguglia en 1484; du P. Bernardin de Calenzana, dont la foi était si vive qu'il est passé en proverbe de dire : « Nous voudrions avoir la foi du frère Bernardin », et qui mourut en 1653, au couvent de Marcasso dont il avait été gardien? Ou encore la vie du P. Isaïe de Cervione, compagnon du Père Théophile de Corte dans la fondation du couvent de Zuani, décédé à Taglio, en Tavagna, province de Corse, le 21 mars 1755; nous aurons occasion d'en parler? Que dire de l'admirable serviteur de Dieu, l'abbé don Luigi de Zuani, grand missionnaire qui eut, en 1732, de fréquents rapports avec le P. Théophile lors de la fondation du couvent de cette localité, et mourut en odeur de sainteté à Calenzana en 1782? Sa mémoire est restée précieuse devant les hommes, tant à Calenzana qu'au Niolo et dans le pays de Zuani. Les grâces que lui attribue à Calenzana la confiance des fidèles, qui recourent sans cesse à son assistance par l'emploi de ses

reliques et les neuvaines faites en son honneur sont si nombreuses et si extraordinaires qu'on se demande pourquoi on ne se hâte pas d'instruire le procès canonique de sa béatification.

Et ce qui s'est passé au XVII[e] et au XVIII[e] siècle s'est renouvelé dans notre XIX[e]. Le P. Justin de Lota, capucin, meurt à Rome à l'âge de 54 ans, le 28 mai 1810, objet de la vénération publique. Le frère Michel-Ange de Corbara, de l'Observance, compagnon au XVIII[e] siècle du célèbre P. Mariani, l'organisateur de l'Université Paoline à Corte, se retira plus tard à Rome où il avait une réputation universelle de sainteté et où il mourut le 24 février 1815. Le P. Léonard de Rostino meurt de la mort des justes le 15 novembre 1819; le P. Michel-Ange d'Alesani, le 26 janvier 1836, tous deux dans ce couvent de Fucecchio sanctifié par les dernières années du P. Théophile et par la présence de ses restes vénérés d'où sort une vertu curative si merveilleuse. Le frère François-Marie, dit Franceschino de Ghisoni, clerc profès, dont la cause de béatification est avancée, est mort au couvent de Civitella le 25 janvier 1832. Le Postulateur de la cause des Saints de l'Ordre, le P. Candide Mariotti, a publié sa vie à Gênes en 1890.

Enfin, plus près de nous, le P. Albini, des Oblats de Marie-Immaculée, dont on s'apprête à instruire la cause, et cet illustre cardinal Zigliara, non moins pieux que savant, qui resta sous la pourpre, fidèle à la règle de saint Dominique, et dont la longue et douloureuse maladie a mis en relief la patience et l'abandon total à Dieu (1).

Il n'appartient qu'au lecteur de juger dans quelle mesure nous avons su faire passer dans ces pages tout l'intérêt que nous avons pris à la lecture des documents qui nous ont servi à les préparer. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que ces documents sont les plus authentiques que l'on puisse imaginer, puisque le fonds de ces récits est emprunté aux dépositions des témoins dans les procès ca-

(1) Nous donnons en appendice, à la fin du volume, des notices plus ou moins étendues sur ces vénérables Serviteurs de Dieu.

noniques d'Introduction de la cause, faits par les Ordinaires de Subiaco et de Samminiato et dans les procès apostoliques ouverts à Rome à la suite de ceux-ci. Or, l'on sait que ces dépositions sont toutes faites sous la foi du serment et que l'Eglise prend les précautions les plus minutieuses pour n'être pas trompée (1).

Quant à la description des lieux où habita notre bienheureux, nous n'avons voulu nous en rapporter qu'à nous-mêmes, et ce n'est que d'après ce que nous avons vu que nous avons écrit.

Peut-être les critiques d'art blâmeront-ils nos trop longues digressions doctrinales. Bien que nous écrivions sans prétention littéraire, nous nous serions épargné ce reproche, si la nécessité d'instruire bon nombre d'âmes, même pieuses, qui n'ont plus une notion exacte des choses de Dieu et des vertus religieuses, ne nous avait fait un devoir d'exposer sur ce sujet la vraie doctrine.

Nous mettons ces pages sous la protection de la Vierge Immaculée, Mère de Dieu, à qui notre mère de la terre nous dédia dès nos plus jeunes ans, à qui la Corse, en 1735, par un acte authentique auquel le P. Théophile ne fut sans doute pas étranger, se consacra solennellement, plaçant son image sur ses drapeaux avec cette devise :

Monstra Te esse Matrem.

Qu'Elle daigne bénir à la fois l'écrivain et ses lecteurs et leur obtenir la grâce d'aller un jour tous ensemble la contempler dans la céleste Patrie en compagnie du Bienheureux Théophile de Corte.

Aix, le 13 octobre 1895, en la fête de la Maternité divine de Marie.

(1) Dans ces divers procès, nous voyons défiler 92 témoins qui ont répondu à 2,530 questions. Dans le procès d'Introduction de la cause figurent 57 témoins interrogés sur 1,965 articles répondant à 28 chefs de preuves. Dans celui de béatification, 35 témoins interrogés pour deux miracles seulement sur 535 articles répondant à 8 chefs de preuves. Ajoutez à cela la discussion contradictoire entre le promoteur de la foi et l'avocat de la cause.

Que peut-on désirer de plus, pour acquérir la certitude de témoignage ?

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Pour répondre à un besoin de notre cœur de chrétien et de prêtre autant que pour nous conformer aux décrets du Pape Urbain VIII, nous aimons à déclarer que nous soumettons notre ouvrage au Saint-Siège sous tous les points de vue : exposé de doctrine, récits de miracles et de dons surnaturels, titre de saint ou de bienheureux décerné à tel ou tel personnage dont nous faisons mention, ne voulant jamais nous éloigner en quoi que ce soit de ce que pense et veut la sainte Eglise romaine, ni devancer ses jugements ; et décidé que nous sommes à lui rester fidèle dans les moindres détails de notre vie jusqu'à notre dernier soupir.

Et pour mieux accentuer notre filial respect envers le Souverain Pontife, avant que de présenter au lecteur notre travail où l'alliage de nos faibles Conceptions risque fort d'atténuer le récit des opérations divines dans l'âme de notre Bienheureux, nous avons tenu à lui offrir l'or pur de la parole apostolique, et de lui faire lire dans le texte le décret de Béatification dont nous donnons à côté une traduction aussi exacte qu'il nous a été possible de la concevoir.



DÉCRET

DE BÉATIFICATION DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU

THÉOPHILE DE CORTE

LEO PP. XIII

AD PERPETUAM REI MEMORIAM

Inclyta Franciscalium familia salutare ac frugiferum consilium illud sequuta quod Redemptor noster tradidit discipulis suis, ut caduca despicientes, expeditiorem inirent ad cœlum viam : « Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlis », nulla umquam ætate magnanimis caruit viris, qui licet nobilitate, divitiis, honoribus, rebusque iis omnibus abundarent ad quas ferri solent cœteri homines avidissime, tamen non dubitarunt fluxa hæc et labilia contemnere, ut nunquam deficienti thesauro potirentur, quorum in numerum jure et merito adscribendus est Venerabilis Dei famulus Theophilus a Curte, sa-

LÉON XIII PAPE

POUR EN PERPÉTUER LE SOUVENIR

L'illustre famille franciscaine a toujours suivi le salutaire et fructueux conseil que notre Rédempteur a légué à ses disciples, de se frayer par le mépris des biens caducs, une voie plus facile vers le ciel : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans les cieux. » Aussi n'a-t-elle en aucun temps manqué d'hommes magnanimes qui, nonobstant qu'ils eussent reçu en abondance la noblesse, les richesses, les honneurs et tous les biens auxquels le reste des hommes se porte d'ordinaire avec avidité, n'ont pas hésité à mépriser toutes ces choses changeantes et fragiles pour acquérir un impérissable trésor. C'est à bon droit qu'on doit

ranger au nombre de ceux-là le vénérable Serviteur de Dieu Théophile de Corte, prêtre profès de l'Ordre des Mineurs de Saint-Francois de l'Observance, qui, ayant atteint le suprême degré de la perfection chrétienne, a merveilleusement illustré l'ordre séraphique. C'est à Corte, en Corse, que lui donnèrent le jour Jean-Antoine de Signori et Marie-Madeleine Arrighi dont l'illustration d'une antique origine était rehaussée par l'intégrité des mœurs et l'ornement de toutes les vertus. Il naquit l'an de l'ère chrétienne 1676, le 30 octobre, et reçut aux fonts sacrés du baptême le nom de Blaise. Les leçons de vertus que lui donnèrent ses pieux parents, enfant, il les retraça dans sa conduite en sorte que dès l'âge le plus tendre, son amour de la piété, son aimable caractère, l'innocence de sa vie faisaient l'admiration de tous. Consacrer son temps au silence et à la solitude, plutôt qu'aux bagatelles enfantines, prier longtemps dans les églises à deux genoux, solliciter souvent ceux de son âge à de pieux exercices et leur adresser des exhortations, faisait ses délices. A peine sur le seuil de l'adolescence, il tourna ses pensées vers la famille franciscaine et s'ouvrit de ce dessein à ses parents que longtemps il rencontra opposés à ses désirs. Mais dans sa bonté, Dieu seconda ses vœux et lui donna le courage de triompher des affections de la nature, en sorte que ferme dans sa

cerdos professus Ordinis minorum S. Francisci de Observantia, qui summum christianæ perfectionis gradum assequutus, mirandum in modum Seraphicum Ordinem illustravit. Curiæ in Corsica, Joanne Antonio de Signori et Maria Magdalena Arrighi parentibus, qui antiqui generis claritatem, integritate virtutumque ornamento cumulabant, ortus est christiano anno MDCLXXVI die octobris mensis trigesima, et sacris Baptismi aquis ablutus, Blasii nomine appellatus. Accepta a piis genitoribus virtutum documenta moribus suis optime expressit puer, ita ut tenera adhuc illa ætate pietatis studium, suave ingenium vitæque innocentiam omnes in eo admirarentur siquidem silentio potius ac solitudini quam puerilibus nugis vacare, diu in templis flexis genibus orare, sœpe æquales suos ad pias exercitationes arcessere atque hortari in deliciis habuit. Vix primum adolescentiæ limen attigerat quum in Franciscalium familiam cœpit cogitare, consiliumque parentibus patefecit quos diu reluctantes expertus est. Verum illi propitius occurrit in votis Deus, addiditque animum ut naturalibus charitatibus devictis, sanctique propositi tenax, optata perficeret. Itaque die XXI mensis septembris Anno MDCLXXXXIII in patrii oppidi

cœnobio sese Ordini Franciscalium Minorum ab Observantia mancipavit, asperasque indutus instituti vestes Blasii nomen in illud Theophili commutavit, ut hoc etiam nomine sibi auspicatissime indito quà in Deum ferebatur charitate profiteretur. Vix tyrocinium posuerat, jamque in ipso vitæ claustralis exordio, christianæ perfectionis formam apprime referre visus est. Religiosæ disciplinæ observantissimus ne in minimis quidem vitæ actibus illi unquam defuit, semper in opere primus, in ordine veræ humilitatis causa postremus : ex quo factum est ut non tyronibus tantum, sed provectioribus etiam sodalibus absolutissimum seraphicæ vitæ exemplar habitus sit. Amore in Deum dum preces funderet adeo inflammabatur ut cœlestis ille ignis ore ipso oculisque emicaret. Deiparam vero suavibus prosequebatur pietatis officiis nihilque ei jucundius quam Virginem Immaculatam dulcissimo Matris nomine compellare.

In patria terra solemnia vota nuncupavit deinde Romæ per integrum annum studiis operam navavit et summa cun laude studiorum curriculum Neapoli absolvit ubi sacerdotii primitias Deo libavit. Dum hæc ageret, nihil prætermisit ut sicuti ad animi perfectionem, virtutem ac pieta-

résolution, il put exécuter son projet. Le 21 septembre 1683, dans le couvent de sa ville natale, il se consacra à l'Ordre des Mineurs franciscains de l'Observance, et revêtant l'austère livrée de l'Institut, il échangea son nom de Blaise contre celui de Théophile, comme si ce nom qui lui fut si heureusement intimé eût été destiné à proclamer sa tendre charité pour Dieu. A peine commençait-il son apprentissage qu'au début même de la vie claustrale, on le vit reproduire au plus haut degré la forme de la perfection chrétienne. Fidèle observateur de la discipline religieuse, il n'y dérogea pas même dans les plus petits détails de sa vie, toujours le premier à l'ouvrage, toujours au dernier rang par le sentiment d'une sincère humilité, en sorte qu'il fut regardé non seulement par les novices, mais par les plus avancés en âge comme un modèle achevé de la vie séraphique. Pendant qu'il se répandait en prières, son amour pour Dieu l'enflammait au point que ce feu céleste brillait sur son visage et dans ses yeux. La Mère de Dieu était de sa part l'objet des plus suaves devoirs de la piété filiale, et il n'avait rien tant à cœur que d'appeler la Vierge Immaculée du très doux nom de Mère.

Après avoir prononcé dans son pays ses vœux solennels, il passa une année entière à Rome à étudier et acheva de la façon la plus élogieuse le cours de ses études à Naples

où il offrit à Dieu les prémices de son sacerdoce. Durant tout ce temps, sans cesser de travailler à la perfection de son âme, à la vertu et à la piété, il n'omit rien de ce qui pouvait contribuer à la culture de son esprit, à l'acquisition de la doctrine, et fit bientôt de tels progrès dans les connaissances soit littéraires, soit philosophiques et divines qu'il fut jugé digne d'être honoré du titre de Lecteur. Mais bientôt s'ouvrit à Théophile un champ plus vaste où put se dilater sa vertu, et s'exercer merveilleusement sa charité envers Dieu et envers le prochain. En effet, s'étant rendu dans une retraite obscure et cachée près de Subiaco pour y vaquer aux exercices spirituels, ravi du genre de vie plus saint et plus austère qu'y menaient ses frères, avide, comme il l'était, d'humilité et d'austérité, il supplia instamment ses supérieurs d'y demeurer. Son vœu fut satisfait, il y fit la rencontre d'un frère très fervent, le B. Thomas de Cori. En rapports quotidiens avec lui, d'une innocence de vie qui les rapprochait plus encore, compagnon habituel de ses travaux apostoliques, il se le proposa comme un modèle avec qui il devait saintement rivaliser. Par suite, on lui confia la difficile tâche de promouvoir une plus étroite et plus rigide discipline dans quelques couvents et maisons de retraite de son Ordre, et dévoré de zèle pour étendre la gloire de Dieu et concourir au

tem, ita ad culturam mentis, doctrinam acquireret; et tantos brevi tum in literariis, tum in philosophicis divinisque disciplinis progressus fecit ut dignus visus fuerit qui Lectoris titulo decoraretur. Sec cito latior patuit Théophilo campus in quo et excurrere virtus, et mirifice sese exercere, et erga Deum et erga proximos charitas potuit. Obscurum enim abditumque recessum prope Sublaqueum cum petiisset spiritualibus exercitationibus vacaturus, sanctiorem ibidem austerioremque vitæ rationem haberi a sodalibus miratus, humilitatis uti erat asperitatisque cupidissimus, inibi morari supplici prece superiores suos flagitavit. Voti compos, sodalem piissimum nactus est Beatum Thomam de Cora, quem a societate conjunctum, vitæ innocentia simillimum, laborumque apostolicorum comitem proposuit sibi sanctæ æmulationis exemplar. Quamobrem demandatum sibi habuit salebrosum munus arctioris rigidiorisque disciplinæ nonnullis in sui Ordinis cœnobiis ac recessibus provehendæ, et ipse summe flagrans zelo, ut simul et gloriam Dei amplificaret et spirituali confratrum emolumento consuleret, innumeris difficultatibus alacri et flecti nescio animo devictis, propositum finem adep-

tus est. Idcirco Crustumerinum primum recessum in pristinum florem revocavit, dein alium in patria insula instituit, tandem in oppido Etruriæ intra fines sito Diæcesis S. Miniati cui Phicelo nomen, miranda exhibuit apostolici zeli testimonia. Sanctus enim vir, merito a Franciscalibus appellatus sacrorum Recessuum Propagator, ut ad pietatis officia excolenda regularem que disciplinam adamussim servandam sodalium animos alliceret, recte judicavit se ipsum abundare oportere in omnibus laudibus ad quas excitaret alios, et plus valere sermonem si confirmaret exemplo. Quare paupertatem, obedientiam, castitatem, charitatem, alias omne genus virtutes singulari prorsus studio peramavit. Paupertatem ita dilexit ut in victu cubituque vilissima semper requireret, vestibus uteretur obsoletis, sæpe ostiatim stipem pro religiosa sibi commissa familia rogaret. Ad obedientiam quod attinet dicto jugiter audiens præpositorum fuit nullam unquam moram parendi interposuit Cum etiam superioris partes gereret Fransciscalis regulæ mandata religiose servavit. Ingenuam simplicitatem morumque candorem abstinentia et asperrima corporis castigatione sepsit diligenter.

Quid de charitate refe-

progrès spirituel de ses frères, surmontant d'un cœur joyeux et intrépide d'innombrables difficultés, il vint à bout de son entreprise. Aussi ramena-t-il d'abord à son ancienne ferveur le *Ritiro* de Palombara (l'ancienne Crustumerium), puis en établit un autre dans l'île de Corse ; et enfin dans une ville de Toscane du nom de Fucecchio, située dans le diocèse de Samminiato, il donna de merveilleuses preuves de son zèle apostolique. En effet, afin d'attirer les cœurs de ses frères à pratiquer les devoirs de piété et à observer la discipline régulière dans la perfection, le saint homme justement appelé par les Franciscains le propagateur des saints couvents de *Ritiro*, jugea qu'il devait abonder lui-même dans toutes les vertus auxquelles il exhorterait les autres, et que ses exhortations feraient plus d'effet s'il les appuyait par l'exemple. Aussi la pauvreté, l'obéissance, la chasteté, la charité, toutes les autres vertus furent l'objet de sa part d'une application constante et d'un tendre amour. Il aima la pauvreté au point de rechercher toujours dans la nourriture et le coucher ce qu'il y avait de plus vil, d'user des vêtements de rebut, de mendier souvent de porte en porte l'aumône pour la famille religieuse qui lui était confiée. Quant à l'obéissance, toujours attentif au moindre mot de ses supérieurs, il ne mit jamais de retard à exécuter leur volonté, et tandis qu'il remplissait les

fonctions de supérieur, il observa scrupuleusement les prescriptions de la règle franciscaine. Doué d'une simplicité ingénue et d'une candeur de mœurs irréprochable, il fit à ces vertus un rempart de l'abstinence et des terribles châtiments qu'il infligeait à son corps.

Que dirons-nous de sa charité? Visiter les malades, assister les moribonds jusqu'à leur dernier soupir, porter secours aux indigents, alors même qu'ils ne recouraient pas à lui, aider de ses conseils, du travail de ses mains, selon que les circonstances le demandaient, ceux que le malheur accablait, était l'objet de sa sollicitude quotidienne. Car ce n'est pas seulement à ses frères que le Vénérable Serviteur de Dieu Théophile prodigua le secours de sa parole et de son exemple, mais le peuple chrétien retira lui aussi des sacrées expéditions qui lui furent confiées de nombreux et très grands avantages. Car l'Evêque de Samminiato et plusieurs autres prélats des diocèses de la Toscane, frappés de sa réputation de sainteté, recouraient à l'envi à son ministère pour les Missions et les exercices spirituels. Or, Théophile s'acquitta de ces fonctions avec tant de promptitude et de constance que ni la faiblesse de sa santé, ni l'aspérité des routes, ni l'extrême pauvreté des logements, ni l'inclémence des saisons ne

ramus? Ægrotos invisere, animam agentibus usque ad extremum spiritum assidere, egenis opem nec requirentibus ferre, solari calamitosos consilio, opera, prout res postularet, proximos juvare solitus fuit. Nam Venerabilis Dei famulus Theophilus non confratribus tantum suis verbo et exemplo profuit, sed in christianam etiam plebem e sacris expeditionibus eidem commissis multæ ac permagnæ utilitates manârunt. Præsul enim Diœcesis S. Miniati, et alii plures in Etruria Antistites, sanctitatis fama permoti, certatim illius ministerio in Missionibus spiritualibusque exercitationibus utebantur. Ipse autem Theophilus tanta alacritate et constantia sacri hujusce muneris partes explevit ut neque imbecillitate virium, neque asperitate viarum, neque hospitiorum squallore neque cœli inclementia retardaretur. Divini verbi prœconi frigoris atque æstus patientia par, dum municipia, oppida, pagos circumiret pedes. Tantis vero laboribus longe lectissimi ac saluberrimi fructus conjuncti fuerunt. Simultates non paucæ ejus industria sublatæ, vitia sæpius inveterata radicitus avulsa, non raro inter domesticos parietes restituta pax, ubicumque sacras conciones haberet, invecta morum integritas, aucta

pietas, æternæ animarum salutis studium excitatum : ipse autem Dei servus jure tum Phicecli oppidi, tum universæ S. Miniati Diœcesis Apostolus habitus atque vocatus.

Talis cum esset Theophilus, longe lateque de ipso fama percrebuit cum patriam insulam altera vice relinquens, condito in ipsa Franciscali recessu, solvit in Italiam; magna populi morantis reditum turba comitante navem conscendit. Sæpenumero et in itinere et in concionibus ad eum confluebat cupida audiendi et videndi multitudo. Neque illi divinum defuit testimonium; scrutationis enim cordium, et prophetiæ dono enituit, multaque ab ipso, dum vitam mortalem duceret, prodigia patrata feruntur. Tandem dum annum ageret ætatis suæ quartum et sexagesimum, in recessu Phicecli quem potissimum virtutibus suis illustrârat decimo quarto Kalendas Junias anno millesimo septingentesimo quadragesimo, dissolvi cupiens et cum Christo esse, ad beatitatis æternæ sedem placidissimo exitu advolavit. Dulcissimum penes sodales desiderium suî, insignem vero penes christianum populum sanctimoniæ gloriam moriens reliquit, quæ et viget adhuc in patria insula atque in Etruria, et effectis præci-

le firent jamais se ralentir. Le héraut de la divine parole supporta le froid et la chaleur avec une égale patience, tandis qu'il parcourait à pied les villes, les bourgs, les villages. De si grands travaux furent suivis des fruits les plus excellents et les plus salutaires. Que de fois son zèle fit cesser des haines profondes, extirpa jusque dans leur racine des vices invétérés, rétablit la paix au foyer domestique. Partout où il prêchait la divine parole, il ramenait avec lui l'intégrité des mœurs, développait la piété, excitait le zèle du salut éternel des âmes. Et le Serviteur de Dieu était à bon droit regardé comme l'Apôtre soit de la ville de Fucecchio, soit de tout le diocèse de Samminiato et proclamé tel.

Par tous ces motifs, la réputation de Théophile se répandit au loin lorsque, quittant pour la seconde fois l'île où il était né, après y avoir fondé une maison franciscaine de Retraite, il mit à la voile pour l'Italie. Ce fut, accompagné par une foule innombrable qui eût voulu retarder son retour, qu'il monta à bord du navire. Que de fois le long de sa route et lorsqu'il prêchait, on voyait accourir vers lui une multitude avide de l'entendre et de le voir. C'est que le témoignage divin ne lui faisait pas défaut : il fut favorisé du don de scruter les cœurs et de prédire l'avenir, et bien des prodiges lui furent attribués,

tandis qu'il vivait encore. Enfin, durant le cours de sa soixante-quatrième année, dans ce couvent de Retraite de Fucecchio qu'il avait illustré entre tous par ses vertus, le 14ᵉ des Calendes de juin (19 mai) de 1740, désirant la dissolution de son corps pour être avec Jésus-Christ, il s'envola paisiblement vers le séjour de l'éternelle béatitude. En mourant, il laissa au sein de sa communauté un très doux regret de sa présence, au sein du peuple chrétien une réputation de sainteté qui subsiste encore dans l'île de Corse, son pays, et dans la Toscane, et qui s'accrut principalement par suite des miracles accomplis auprès de ses restes sacrés. Aussi, après un examen sur toutes ces choses entrepris en vue de lui décerner un jour les honneurs dus aux bienheureux, la Cause fut sans tarder introduite auprès de la Congrégation des Rites. Après l'intervalle de temps requis, les enquêtes et toutes les autres formalités heureusement accomplies selon la rigueur du droit, Pie VII, d'heureuse mémoire, notre Prédécesseur, célébrant avec un remarquable éloge les vertus du V. Théophile de Corte, déclara par un décret rendu le 6 des ides de septembre (8 sept.) 1817 qu'elles avaient atteint le degré héroïque.

Ensuite, Nous-même, par un autre décret solennelle-

pue ad sacros ejus cineres miraculis crevit. Quare examine in hæc omnia inito de Beatorum Cœlitum honoribus olim ei decernendis, Causa apud sacrorum Rituum Congregationem haud sero instituta est habitisque intercessu temporis e re disquisitionibus aliisque vel ad juris apicem rite absolutis, fe : (felicis) re : (recordationis) Pius VII, prædecessor Noster, Venerabilis Theophili a Curte virtutes singulari laude prosequutus, heroïcum culmen has attigisse edito sanxit decreto sexto Idus Septembris anno MDCCCXVII.

Deinde Nos alio decreto solenniter evulgato X Kalendas Junias anni vertentis MDCCCXCV de binis miraculis intercessione ipsius Venerabilis Fratris Theophili a Deo patratis, suprema auctoritate constare declaravimus. Illud restabat discutiendum num Venerabilis Dei servus tuto inter Beatos foret recensendus. Quod propositum fuit a dilecto filio Nostro Vincentio S. R. E. Presbytero Cardinale Vannutelli, Causæ relatore, in generalibus Comitiis coram Nobis hoc anno, decimo quarto Kalendas Junias in Vaticanis Sédibus coactis, omnesque qui aderant tum Cardinales tum Sacrorum Rituum Congregationis consultores unanimi suffragio affir-

mative responderunt. Nos vero iterandas esse Deo preces censuimus ut ad sententiam in tam gravi negotio ferendam cœleste auxilium Nobis comparemus. Tandem pridie Idus Julias, die qui sacris solemnibus immortale Franciscalium decus S. Bonaventuram commemorabat, Eucharistico litato Sacrificio, adstantibus Caietano Aloisi Masella Sacrorum Rituum Congregationis Præfecto ac supradicto Vincentio Vannutelli S. R. E. Cardinalibus, nec non Augustino Caprarà Sanctæ Fidei Promotore, tuto procedi posse decrevimus ad solemnem Venerabilis Dei famuli Theophili a Curte Beatificationem. Quæ cum ita sint, Nos precibus permoti tum universæ minorum Observantiæ familiæ, tum Corsicæ Etruriæque incolarum, Apostolica Nostra Auctoritate, harum litterarum vi, facultatem facimus ut Venerabilis Dei famulus Theophilus a Curte, sacerdos professus Ordinis Minorum S. Francisci de Observantia, Beati nomine in posterum nuncupetur, ejusque lypsana sive reliquiæ, non tamen in solemnibus supplicationibus deferendæ, publicæ fidelium venerationi proponantur, et Imagines sacris radiis decorentur. Præterea, eadem Nostra auctoritate concedimus ut de illo recitetur officium et

ment promulgué le 10 des calendes de juin (23 mai) de l'année courante 1895, Nous avons déclaré de Notre suprême autorité qu'il constait des deux miracles accomplis par le Seigneur grâce à l'intercession du même vénérable Frère Théophile. Restait à examiner si le Vénérable Serviteur de Dieu pouvait être en toute sûreté inscrit parmi les Bienheureux. Ce doute Nous fut proposé par Notre cher fils Vincent Vannutelli, Cardinal, Prêtre de la sainte Eglise romaine, Rapporteur, dans l'assemblée générale réunie en Notre présence cette année le 14 des calendes de juillet (18 juin) dans Notre palais du Vatican. Tous ceux qui étaient présents, tant les Cardinaux que les Consulteurs de la Sacrée Congrégation des Rites, répondirent affirmativement par l'unanimité des suffrages. Mais Nous pensâmes qu'il fallait redoubler de prières auprès de Dieu afin de Nous ménager le secours céleste pour porter Notre sentence sur une affaire de cette gravité. Enfin, la veille des ides de juillet (14 juillet), au jour où l'Eglise, dans ses solennités, honore l'immortelle gloire des Franciscains, saint Bonaventure, après avoir offert le sacrifice eucharistique, en présence de Gaëtan Aloïsi-Masella, Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et du susnommé Vincent Vannutelli, Cardinal de la sainte Egli-

seromaine, et aussi d'Augustin Caprara, Promoteur de la sainte Foi, Nous avons décrété qu'il pouvait être procédé en toute sûreté à la solennelle Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu, Théophile de Corte.

Cela étant, Nous, touché des supplications tant de la famille entière des Mineurs de l'Observance que des habitants de la Corse et de la Toscane, par Notre Autorité apostolique, en vertu de ces lettres, Nous accordons la faculté que le Vénérable Serviteur de Dieu Théophile de Corte, Prêtre profès de l'Ordre des Mineurs de Saint-François de l'Observance, soit à l'avenir appelé du nom de Bienheureux, que ses cendres ou reliques soient exposées à la vénération des fidèles (avec cette réserve toutefois qu'on ne les portera pas dans les processions solennelles), et que ses images soient ornées d'auréole. De plus, par Notre même autorité, Nous concédons qu'il soit récité de lui l'office et la messe du Commun des Confesseurs non Pontifes avec les oraisons propres par Nous approuvées, en se conformant aux rubriques du missel et du bréviaire romain. Cette récitation de l'office et célébration de la messe, Nous la concédons dans les limites seulement du diocèse de Samminiato et dans toutes les églises des maisons religieuses de l'Ordre de Saint-François des

missa de communi Confessorum non Pontificum cum orationibus propriis per Nos approbatis juxta Rubricas Misssalis ac Breviarii Romani. Hujusmodi vero officii recitationem missæque omnibus in templis religiosarum domorum Ordinis S. Francisci Minorum de Observantia ab omnibus fidelibus qui horas canonicas recitare teneantur, et quod ad missas attinet, ab omnibus sacerdotibus tam sæcularibus quam regularibus ad Ecclesias in quibus festum agitur convenientibus. Denique concedimus ut solemnia Beatificationis Venerabilis Dei servi Theophili a Curte supradictis in templis cum officio et missa duplicis majoris Ritus, quod quidem fieri præcipimus diebus legitima auctoritate definiendis infra annum postquam eadem sollemnia in Aula Superioris porticus Basilicæ Vaticanæ fuerint celebrata. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis ac decretis de non cultu editis cœterisque contrariis quibuscumque. Volumus autem ut harum litterarum exemplis etiam impressis dummodo manu secretarii præfatæ Congregationis subscripta sint et sigillo Præfecti munita, eadem prorsus fides in disceptationibus judicialibus habeatur quæ Nostræ voluntatis

significationi hisce litteris ostensis haberetur.

Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris die xxiv Septembris MDCCCXCV.

Pontificatus Nostri anno decimo octavo.

C. Card. de Ruggiero.

Mineurs de l'Observance pour tous les fidèles qui sont tenus à la récitation des heures canoniques, et quant aux messes, à tous les prêtres tant séculiers que réguliers qui se rendront aux églises où la fête se célèbre. Enfin, Nous concédons que les solennités de la Béatification du Vénérable Serviteur de Dieu Théophile de Corte se célèbrent dans les sanctuaires susdits avec l'office et la messe du rite double majeur, ce que nous ordonnons que l'on fasse aux jours qui seront désignés par l'autorité légitime dans le cours d'une année à supputer du jour où les mêmes solennités auront été célébrées dans la salle du Portique supérieur de la Basilique vaticane. Ce, nonobstant les constitutions et prescriptions apostoliques endues sur le non-culte et toutes autres dispositions contraires. Or, Nous voulons qu'aux exemplaires de ces lettres, même imprimés, pourvu qu'ils soient munis de la signature du Secrétaire de la Congrégation susnommée et du sceau du Préfet, on ajoute dans les discussions judiciaires la même foi que l'on accorderait à la présentation des présentes lettres qui signifient Notre volonté.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 24 septembre 1895.

De notre Pontificat la 18e année.

C. Card. de Ruggiero.





VIE DU BIENHEUREUX
THÉOPHILE DE CORTE

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET PREMIÈRE ÉDUCATION DU BIENHEUREUX THÉOPHILE DE CORTE

L'île de Corse, devenue française en 1768, tout juste assez à temps pour faire de Napoléon Bonaparte un Français, est surtout connue parmi nous pour avoir donné le jour au plus grand capitaine des temps modernes. Une discussion qui n'est pas près de finir, et qui repose sur des arguments qui ne sont pas sans quelque valeur, au moins négative, bien qu'ils ne tranchent pas la question [les documents originaux étant perdus (1)], semblerait donner encore à cette île fameuse quelque droit à revendiquer pour l'un de ses enfants le plus illustre navigateur de tous les temps, le grand chrétien à qui nous devons la découverte du Nouveau-Monde, Christophe Colomb.

Mais si Ajaccio se réclame de Napoléon et Calvi de Colomb, Corte, la ville centrale de la Corse, n'est pas

(1) Voir les travaux publiés sur ce sujet par M. le chanoine Martin Casanova, curé-doyen d'Olmi-Bapella et M. le chanoine Peretti, curé de Sainte-Marie de Calvi. Voir aussi le remarquable mandement publié à ce sujet par Mgr de la Foata, évêque d'Ajaccio, à l'occasion du centenaire de Christophe Colomb.

sans éprouver quelque fierté de la prédilection que lui témoigna un grand citoyen dont la renommée, pour être moins éclatante, n'en est pas moins digne du souvenir des gens de bien et dont le nom est cher aux Corses entre tous : car Pascal Paoli, sage dans les conseils autant que son frère était intrépide à la guerre, consacra toute sa vie au bonheur de ses concitoyens et parvint à les affranchir à tout jamais du joug intolérable qui depuis cinq cents ans pesait sur sa patrie (1).

Christophe Colomb et Pascal Paoli ont ceci de commun qu'ils méditèrent l'un et l'autre leurs grands projets dans un couvent de franciscains, et qu'ils eurent pour amis et pour confidents ces moines, amis du peuple, dont on peut dire sans exagération que rien de grand ne s'est fait en Corse sans eux.

Ces considérations ne sont pas déplacées au frontispice de la vie d'un humble fils de saint François, enfant de la Corse et natif de Corte. Si la gloire humaine ne le revendique pas pour l'un de ses coryphées, sa part est bien meilleure. Car l'Eglise reçut de lui d'édifiants exemples, l'Ordre séraphique un brillant éclat, le monde d'utiles services.

« La position de Corte est superbe, dit Gregorovius. Placée avec sa haute citadelle inexpugnable au milieu d'un vaste amphithéâtre, la ville a un grand air de noble gravité. A ses pieds coule le Tavignano, qui reçoit là même les eaux limpides de la Restonica. »

Les souvenirs historiques abondent ici : « Corte fut, au temps des invasions sarrasines, la résidence des rois maures. Sa citadelle, imprenable avant l'usage des armes à longue portée, décida souvent du succès de la guerre (2). »

(1) Nous avons longuement parlé de Pascal Paoli dans un discours de distribution de prix prononcé au Petit Séminaire de Corte, en juillet 1881.
(2) Gregorovius *Corsica.*



VUE GÉNÉRALE DE CORTE

A droite le Petit-Séminaire sur l'emplacement du couvent des Franciscains.

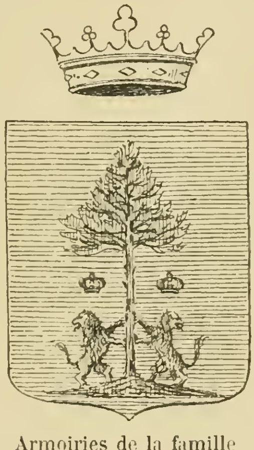
C'est au pied de cette citadelle, dans une maison (1) antique, sise derrière le chevet de l'église de l'Annonciation devenue depuis le rétablissement du culte l'église paroissiale, que naquit le 30 octobre 1676 l'enfant de bénédiction dont nous allons raconter les vertus héroïques. Presque en même temps, le 20 décembre de la même année, naissait à Port-Maurice, petite ville du diocèse d'Albenga, dans *la Rivière* de Gênes, Paul-Jérôme Casanova qui devait lui aussi illustrer l'Ordre des Frères Mineurs au couvent de Ritiro de Saint-Bonaventure de Rome, sous le nom de saint Léonard de Port-Maurice et mériter d'être appelé par saint Alphonse de Liguori le *grand missionnaire* du dix-huitième siècle.

Il y avait juste un siècle que la divine Providence avait donné au diocèse d'Aleria, dont Corte faisait partie, un grand et saint évêque, intime ami de saint Charles Borromée, le Bienheureux Alexandre Sauli, précédemment général des Barnabites, choisi *motu proprio* par le pape saint Pie V pour panser les plaies de ce pays infortuné, qui n'avait pas reçu depuis cent ans le bienfait de la visite épiscopale. Les effets des vingt années d'épiscopat en Corse de cet admirable pasteur des âmes, proclamé avec raison par l'Eglise le père des pauvres et l'apôtre de la Corse (2), duraient encore en 1676. Les anciens redisaient à leurs enfants ce qu'ils avaient entendu dire à leurs pères, témoins des vertus et des

(1) Summarium, n° 3, § 3. Cette maison existe encore dans le même état qu'elle était alors. Elle appartient aux Benedetti, dont la grand'-mère était de la famille des Signori. On conserve avec amour la chambre qu'il habita dans son enfance. On a contesté que ce fût là la maison paternelle : et des vieillards en désignent une autre qui s'est effondrée, il y a peu de temps. Nous croyons mettre tout le monde d'accord, en disant que cette dernière est celle que le P. Théophile voulut habiter par esprit de pauvreté et de renoncement lorsqu'en 1731, il vint prêcher le Carême à Corte. Voir le chapitre XVI de cet ouvrage.

(2) Voir à la fin du volume la notice II.

exemples de l'humble prélat, toujours prodigue de ses biens et de sa personne pour le salut de ses diocésains On parlait encore de sa prédication apostolique, de son amour pour la divine Eucharistie qui le portait à recommander aux fidèles la fréquente communion. Personne n'avait gardé le culte du Bienheureux avec plus de fidélité que la famille, tant paternelle que maternelle, de celui qui devait être un jour le Bienheureux P. Théophile.



Armoiries de la famille des Signori.

Les podestats et anciens de la Cité de Corte qui ont déposé sur elles au procès de canonisation (1) disent qu'il était fils légitime et naturel de noble Jean-Antoine de Signori et de noble Marie-Madeleine Arrighi. Les bonnes mœurs étaient traditionnelles dans ces familles patriarcales, où régnait une honnête aisance. « Mes parents, a dit le Bienheureux lui-même, étaient de

(1) Sum., n° 3 B, § 26 et suiv. Les noms de ces témoins qui déposèrent le 18 septembre 1740 (voir notes n° I), sont encore aujourd'hui ceux des familles les plus respectées de Corte : ce sont Philippe-Antoine Gafforj, Valentin Canale, Joseph-Marie Arrighi, Théodore Arrighi, Charles Boërio, Baldacci, notaire. (Voir ce document à l'appendice.)

fortune médiocre (1). » Plus riches d'honneur que d'argent, il leur fut possible grâce à une sage économie, de faire bonne figure parmi les personnes du premier rang de l'antique Cité. Au reste, la famille de Signori était une des plus illustres de la Corse. Originaire de Capriata,



SAINT MARCEL, PAPE

Rosace de 1 m 50 de diamètre, au centre du vitrail qui domine le maître-autel de l'église de Corte. Œuvre de M. L. André, peintre-verrier à Aix-en-Provence.

village de la Rivière de Gênes, à l'occident de cette ville, elle avait son nom inscrit au livre d'or de la République. Jean-Antoine de Signori appartenait à la branche aînée de cette famille.

La grâce du baptême fut conférée au nouveau-né le

(1) Déposition juridique au procès du B. Thomas de Cori, 21 avril 1735

lendemain, 1er novembre, en l'Eglise paroissiale de Saint-Marcel, aujourd'hui détruite (1).

Il y reçut le nom du grand martyr saint Blaise,

Anno Dni millesimo septcentmo septuagmo sexto.
die primo Novembris. Ego Jo: Bapta
Arrigus Rector Parochiae Vallis S. Marcelli de
Curte in ead. Valle baptizavi infantem ex
legmo matrimo natum die trigesima Octobris
8bris proxime lapsi ex Joanne Antonio
de Signoris q. Jacobi et Maria Magdalena
q. Simonis Arrigi coniugibus eius Paro-
chiae, cui impositum est nomen Blasius.
Patrini fuere Marianus Arrigus q. Viviani,
Dna Francisca Maria de Signori filia Julij
ambo ex ead. Paroa.

FAC-SIMILÉ DE L'ACTE DE BAPTÊME

Evêque de Sébaste au quatrième siècle, dont le culte est répandu dans le pays. Ce nom lui fut donné en mémoire

(1) Nous donnons le texte de son acte de baptême, dont le fac-similé est ici reproduit, aux notes et documents n° II.

d'un de ses aïeux qui l'avait porté jadis, comme l'atteste l'arbre généalogique de la famille (1).

Un oncle maternel de notre béni enfant, don Arrighi, était chanoine à Campoloro, résidence alors de l'Evêque d'Aleria dont il était vicaire général (2). Nous pourrions déjà présumer de là ce que les contemporains ont d'ailleurs formellement déclaré : que les parents du nouveau-né mirent tous leurs soins à élever leur fils dans les sentiments de la plus parfaite piété. Remplis de la crainte de Dieu, ils n'omirent rien pour le diriger dans le sentier des vertus chrétiennes. Aussi, du témoignage de ceux qui observèrent les progrès précoces de cet enfant de bénédiction, il résulte qu'il fut une de ces âmes privilégiées pour qui le Seigneur se montre dès l'abord prodigue de ses faveurs. Dieu ne permit pas que la malice du siècle ni les penchants mauvais portassent la moindre atteinte à la fleur de son innocence. Le sacrement de Confirmation, qui lui fut conféré de très bonne heure (3), selon la tradition de l'Eglise romaine, lui apportant par sa vertu opérative le secours de nouvelles et plus puissantes grâces, lui fit éviter les moindres chutes et l'affermit dans le saint amour de Dieu. D'un naturel souple et docile, il répondit merveilleusement à la pieuse éducation de ses parents, en sorte qu'il en était particulièrement aimé (4). Dès lors, on augurait de lui quelque chose de grand. Un frère mineur, Joseph d'Afile, qui l'accompagnait plus tard dans une de ses visites à Corte, nous raconte que ses camarades d'enfance se plaisaient à dire qu'ils l'avaient vu s'exercer

(1) Nous tenons ce détail de M. le conseiller Benedetti dont la grand'-mère Marie-Catherine de Signori était proche parente de notre Bienheureux.

(2) Sum., n° 3, § 4 et 5.

(3) *Ibid.*, § 13.

(4) *Ibid.*, § 20.

dès le bas âge aux œuvres de piété (1). C'était merveille de constater sa souveraine horreur pour le péché, l'indifférence et même le dégoût pour les amusements que cet âge a le plus en estime. Tandis que les enfants ont besoin de dissipation, parce que le monde extérieur les occupe et les attire entièrement, le jeune Blaise se prêtait plutôt par condescendance que par goût aux jeux qui font d'ordinaire le charme du premier âge. On était surpris de le voir rechercher de préférence la solitude pour y trouver son Dieu. Il réservait toute son ardeur pour les exercices de la religion et mettait tous ses soins à écouter avec avidité la parole de Dieu.

La sollicitude éclairée de sa mère veilla à ce que l'enfant prît dès le premier usage de la raison, la sainte habitude de purifier sa conscience, dans le bain du sacrement de pénitence, des moindres souillures et imperfections. Il fallait, au reste, qu'elles fussent bien légères, puisque l'opinion générale de ses contemporains, attestée par un de ses amis d'enfance, le docteur Philippe-Antoine Gaffory, allait jusqu'à croire ce jeune enfant incapable de commettre un péché véniel de propos délibéré (2); et cette opinion s'étendait sans exception aux années qui s'écoulèrent entre le premier usage de raison et son entrée en religion à l'âge de dix-sept ans (3). Selon la tradition romaine, ce fut son confesseur qui l'appela, sitôt qu'il l'en jugea capable, aux joies sanctifiantes de la Première Communion. Soigneusement élevé comme il l'était par sa mère et par le Saint-Esprit, il n'avait pas attendu longtemps l'âge

(1) Sum., n° 4, § 1 et 2.
(2) *Ibid.*, § 4 et 5.
(3) Déposition des témoins, resp. ad. aninadv. pag. 9. Sum., n°4, § 4 et 5. Le P. Bonaventure de Florence dit : Dès son enfance et sa jeunesse, il s'exerçait à la piété et à l'exacte observance des divins commandements, montrant par là sa foi en ce Dieu qu'il s'était proposé de servir.

de discrétion. Dès lors, il fit ses délices de la sainte Eucharistie et reçut fréquemment le Pain des forts. « Quand j'étais séculier, dit-il lui-même, je me confessais et communiais deux ou trois fois par mois (1). » C'était beaucoup pour l'époque et pour le pays : les directeurs n'allaient guère au delà, même pour les âmes les plus ferventes.

Dieu l'avait doué d'une intelligence peu ordinaire dont il donna des preuves remarquables dans le cours de ses études grammaticales. Sa mémoire était prodigieuse, et il lui arriva de réciter de file, dans un concours avec ses condisciples, jusqu'à quarante leçons de grammaire (2). Il lui suffisait d'entendre une seule fois un prédicateur pour retenir son sermon. Une dame Catherine Giannettini affirmait l'avoir entendu répéter ainsi les sermons pour les graver plus avant dans le cœur de ses compagnons de classe (3). Son bon caractère faisait qu'il se les attachait, et il en profitait pour les amener à réciter avec lui le Rosaire. Tel était son empire sur eux qu'ils accueillaient avec faveur ses réprimandes, quand parfois l'un d'entre eux se laissait aller à un langage grossier ou peu décent, et ils avaient pour lui tant de respect et d'affection qu'ils avaient à cœur d'éviter toute parole de ce genre, pour ne pas lui faire de peine (4). Il les menait avec lui à l'Eglise pour assister aux saints offices. Jamais on ne le vit ni rire ni tourner la tête dans le lieu saint, ni y rester inoccupé. La majesté de Dieu présente, le sens des cérémonies qu'il cherchait à pénétrer, le tenait immobile comme une statue. Entendre et servir les messes faisait ses délices. Profond était son

(1) Déposition du P. Théophile au procès du Bienheureux Thomas de Cori, le 21 avril 1735.
(2) Philippe Gaffori, § 6.
(3) Sum., n° 4, § 12 et 13, 16, 17.
(4) *Ibid.* § 9 et 10, 18, 19.

respect pour ceux qui étaient honorés du caractère sacerdotal. Quant à son obéissance envers les parents, elle ne fut jamais en défaut (1).

Le spectacle d'une vertu si précoce et mûre de bonne heure faisait les délices des auteurs de ses jours, dignes par leur foi d'avoir un tel fils, et des paroissiens qui voyaient croître d'un jour à l'autre cette plante choisie. Il était beau de constater que le jeune Blaise de Signori n'avait pas laissé tomber à terre la moindre parcelle des dons de Dieu et qu'il avait employé tous les moments de sa vie à l'étude de la piété et à l'édification du prochain, sans avoir à pleurer sur la perte d'une seule de ses journées. Il était du nombre de ces bienheureux dont le Psalmiste a dit : *Dies pleni invenientur in eis.* « On ne trouvera en eux que des jours pleins (2). »

(1) Sum., nº 4, § 11.
(2) Ps. LXXII, 10.

CHAPITRE II

LES ASPIRATIONS FRANCISCAINES. — LA VOCATION.

Il est peu de contrées où le grand arbre franciscain ait poussé des rejetons et plus nombreux et plus vivaces que sur la terre de Corse. Rien d'étonnant à cela. La simplicité candide des fils du patriarche d'Assise, leur tendre amour des humbles et des petits, leur austère pauvreté ne pouvaient que réussir chez un peuple dont les mœurs fières et démocratiques, l'horreur de l'étiquette, la sobriété spartiate, la proverbiale hospitalité sont notoires pour quiconque les a vus de près. Au reste, c'est du vivant même de saint François que les Frères Mineurs s'établirent en Corse, et la tradition reçue à Bonifacio veut que le saint fondateur ait séjourné lui-même quelque temps dans cette ville (1). Ce qui est certain, c'est que saint François aimait tendrement sa province de Corse qu'il appelait « la nacelle de sa Religion », et il lui a donné comme sceau le *Tau* mystérieux dont il aimait lui-même à marquer ses lettres.

Corte possédait depuis longtemps déjà deux communautés franciscaines florissantes : l'une des Mineurs de l'Observance ; l'autre des Capucins, fondées en 1525 par Matthieu Baschi d'Urbin.

(1) Voir à la fin du volume. Notes et documents, n° III.

Situé à quelques cents mètres de la ville, le couvent de l'Observance, connu sous le nom de Saint-François, était le premier édifice de quelque importance que le voyageur découvrît en arrivant d'Ajaccio. Il développait ses lignes harmonieuses sur la pente d'une agréable colline à cent pas environ de la rive droite de la Restonica. Les murmures de la rivière venaient expirer à ses



Sceau de la province franciscaine
de Corse.

pieds, comme les bruits du monde faisaient silence au seuil de son cloître.

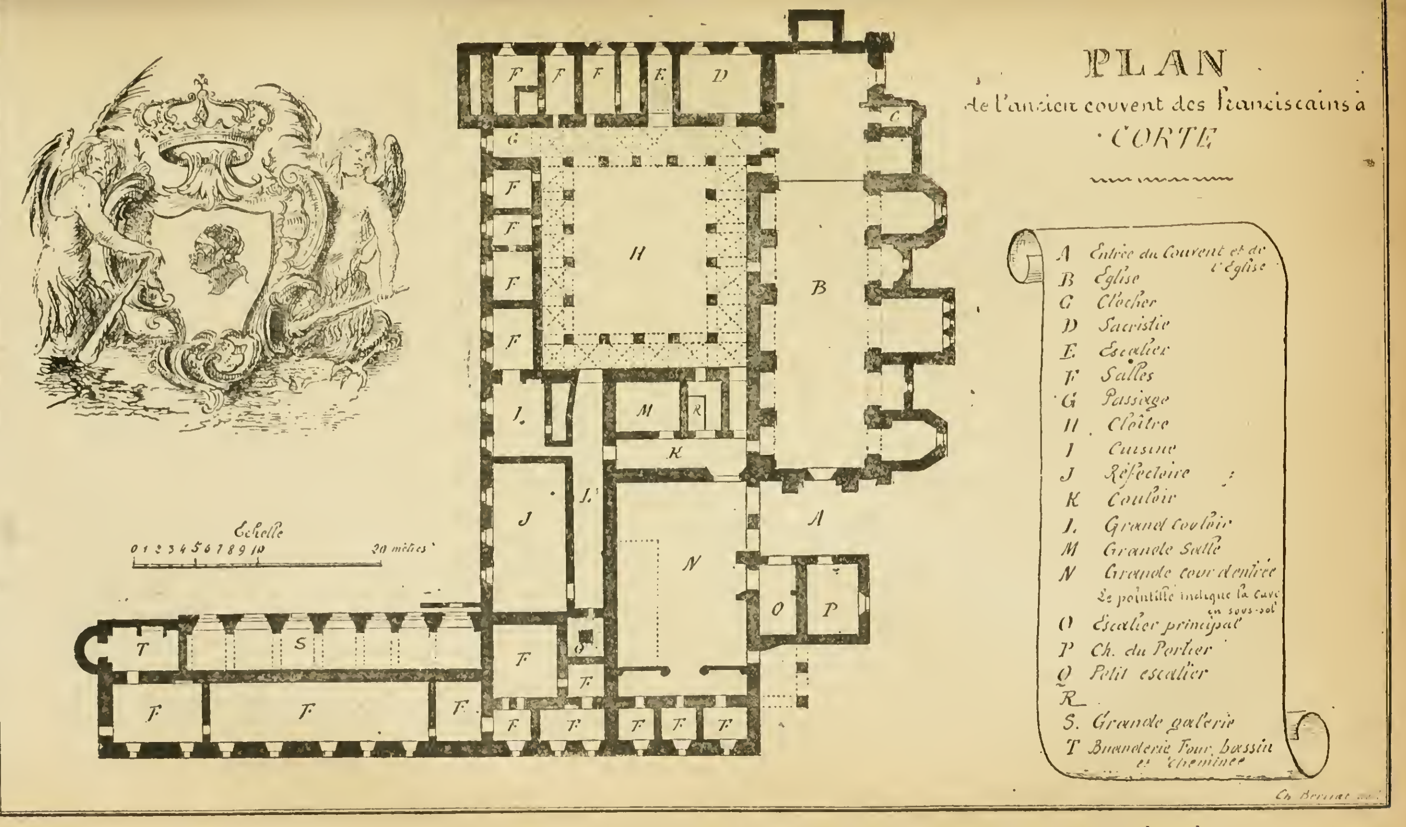
Un jour de distribution de prix, le **11** juillet **1881**, devant la jeunesse corse que nous avions mission d'élever, en présence des familles qui nous honoraient de leur confiance, nous eûmes à cœur de reconstituer par la pensée, en face même de ses ruines, cette maison de Dieu si riche en nobles et touchants souvenirs. Qu'on nous permette de placer de nouveau cette page sous les

yeux du lecteur. Plusieurs la trouveront peut-être jeune de style et de poésie. Nous les prions de se souvenir qu'ayant à parler à des jeunes gens, nous nous étions mis à l'unisson de leur âge. Au reste, jamais, nous en sommes sûrs, nous n'embellirons ce séjour béni d'autant de charmes qu'il en offrit à l'adolescent dont nous racontons la vie.

« Tâchons, y disions-nous, de reproduire par la pensée la physionomie de ces lieux. Là même, à l'ombre de ce clocher, seul témoin resté debout de tant de souvenirs, à côté de l'antique chapelle dont quelques pans de murs lézardés rappellent à peine l'architecture, s'étendait sur cette esplanade, que vous apercevez d'ici, la place du monastère. Ornée au centre d'une modeste fontaine ombragée par des arbres que le temps, aidé par des Vandales, a abattus avec tout le reste, elle était d'ordinaire le rendez-vous des pauvres et des affligés, qui venaient demander aux religieux le soulagement de toutes les infortunes. Elle devint, lors de la guerre de l'indépendance, le forum national où s'agitèrent les plus hautes questions sociales.

« Ici, le long de ces murs qui ne font que de se relever, sous les cloîtres silencieux que nous ne saurions trop regretter, les pas des Pères franciscains retentissaient par intervalles réguliers, selon que la cloche, en se balançant, distribuait à cette succursale du ciel le repos, la prière ou le travail.

« Plus loin, sur la pente de la colline, un bouquet de chênes au vert feuillage, à travers lequel, sous la fraîche brise, semblaient se jouer avec les oiseaux les gais rayons du soleil méridional. Au pied du tertre, d'un côté, sous un berceau rustique, une source jaillissante, limpide comme le cristal ; de l'autre, des bassins destinés à recevoir les eaux abondantes qu'un travail persévérant avait amenées de loin, sans oublier d'en distribuer les trésors



Armes de la Corse et plan du couvent où le B. Théophile prit le saint habit et prononça ses vœux solennels.

le long du chemin au laboureur, au pâtre et à ses troupeaux. Puis, de vastes jardins, où la pensée pieuse se reposait de toutes parts sur une croix, une madone, une statue de saint vénéré, alors que les bras fatigués se consolaient du travail par la pensée de l'éternité. Plus bas encore s'étageaient, du côté de la plaine, des oliviers séculaires, des vignes disposées en treilles ou étalant leurs grappes le long des murs, et enfin une nappe de verdure sur laquelle l'œil se reposait comme sur une oasis dont le contraste tranchait agréablement avec la teinte grisâtre des montagnes voisines et l'ancien lit caillouteux des deux rivières où croissent à grand'peine pour les troupeaux des touffes d'herbe rabougrie (1). »

Le Couvent de l'Observance de Corte avait près de deux siècles et demi d'existence. Il dut sa création en 1428, au Bienheureux Antoine de Stronconio, dont la fête se célèbre dans l'Ordre le 7 février. Ce fut le Bienheureux Thomas de Florence qui le commit à cette fondation. Bien que simple frère, le Bienheureux Thomas avait reçu en 1420, du pape Martin V, la mission de travailler à l'extinction de l'hérésie des Fraticelles, et le serviteur de Dieu s'était adjoint dans cette entreprise ardue le Bienheureux Antoine de Stronconio, son disciple. Sept années de fatigues et de persécutions eurent pour résultat de ramener au giron de l'Eglise une multitude de ces sectaires.

A ce moment, les principaux seigneurs de la Corse, informés par la renommée des fruits de bénédictions accordés au Bienheureux Thomas, l'invitèrent à venir visiter leur île pour y fonder des couvents de l'Observance et y combattre les Fraticelles qui s'y étaient réfugiés, aussi bien qu'en Sardaigne et en Sicile. Il leur envoya donc le Bienheureux Antoine accompagné

(1) *Paoli et l'education au Petit Séminaire de Corte*, discours du 11 juillet 1881.

de deux autres religieux, en attendant qu'il pût s'y rendre lui-même, ce qu'il fit peu de temps après. Il y arriva avec le titre de commissaire et prit possession des couvents de Nonza, de Calvi et de Bonifacio. Il fut le premier Provincial de la Corse. Après un an de séjour, il se retira, laissant le Bienheureux Antoine qui prit possession du couvent de Biguglia et de quelques autres, fit lui-même construire le couvent de Corte dont il fut le premier Gardien, et laissa au sein de ces religieuses populations un fruit solide et durable de ses travaux et de ses vertus (1).

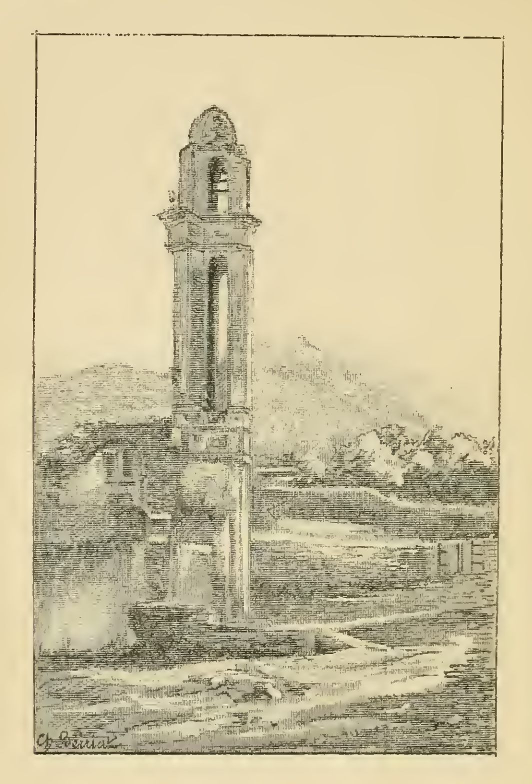
Le couvent des Capucins ne valait celui-ci ni pour la grâce du site, ni pour l'ordonnance des bâtiments. Quoique dévasté par la Révolution, il n'a pas été détruit comme le premier. On l'aperçoit à gauche en venant de Bastia, en face de la villa Padoue. Devenu propriété communale, et mis pendant longtemps, au moins en partie, au service des Frères des Ecoles chrétiennes, il a reçu depuis 1882 l'école laïque des garçons.

Dès son bas âge, le jeune Blaise de Signori s'était familiarisé avec le costume du frère mineur comme avec un ami qui le charmait.

La famille des Signori était bienfaitrice insigne du couvent de l'Observance : un tableau du Christ rendu en 1881 à la chapelle du Petit-Séminaire par le capitaine Rossi, qui avait épousé une vertueuse héritière du nom des Signori, est un reste de ses générosités. En retour, elle avait sa sépulture dans l'église monastique, monument simple mais gracieux dont il ne reste que l'abside

(1) *Aureole séraphique*, tom, I, p. 380.
Ne serait-il pas à désirer que l'office et la messe de ces deux Bienheureux fussent introduits dans le Propre du diocèse d'Ajaccio, au même titre que l'ont été ceux de saint Vénérius, abbé, du Bienheureux Alexandre Sauli et de saint Léonard de Port-Maurice? J'en dis autant du Bienheureux Pacifique de Cérano, qui a exercé le saint ministère en Corse, y a composé sa *Summa Pacifica*, et a fait des miracles de sainteté et d'héroïsme dans l'affreuse peste de 1480 qui décima la population.

et le clocher élancé, remarqué pour sa forme triangulaire destinée à rappeler le mystère de la Sainte-Trinité. Il en résultait comme une sorte de dépendance respec-

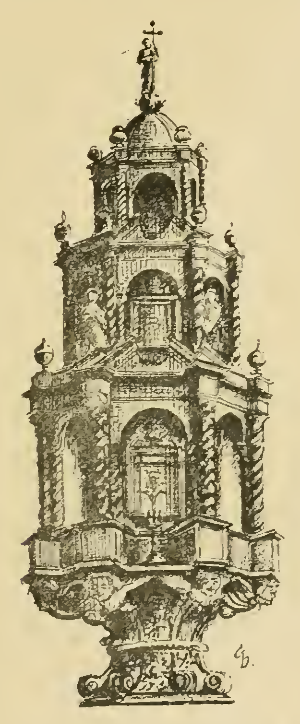


Le clocher triangulaire du couvent de Saint-François de Corte.

tueuse du couvent vis-à-vis de ses bienfaiteurs, et de sympathie affectueuse de la famille pour le couvent.

Quand l'humble frère, chargé d'aller mendier de maison en maison la nourriture du pauvre de Jésus-Christ, allait frapper à la porte des Signori, c'était notre aimable Blaise que sa noble et pieuse mère chargeait

d'offrir au quêteur l'aumône de la famille. Le bon frère souriait à l'enfant qui se pressait autour de lui, pendant qu'assis au foyer, il offrait en reconnaissance quelque objet de piété venu du tombeau de saint François d'Assise ou des Lieux saints de la Palestine.



Ciborium en bois sculpté transféré, de la chapelle du couvent dans l'église de Corte. Œuvre de Fra Cane.

Et quelle joie pour lui, quand son père ou sa mère le conduisaient dans la chapelle du couvent où l'on priait si bien dans le recueillement et la solitude, devant ces boiseries en noyer sculpté, merveilles de patience et

de goût de quelque frère lai ignoré du monde, la seule richesse que la pauvreté franciscaine autorisât dans ses Eglises (1) ! Et pendant que la mère, empêchée par la clôture, s'arrêtait au seuil du couvent et priait dans la chapelle, l'enfant, introduit par un bon frère, tantôt seul, tantôt en compagnie de son père, s'en allait sous les cloîtres, dans le bosquet où chantaient les oiseaux, dans les allées du jardin, émaillé de fleurs, sur le bord du bassin où se jouaient les poissons frétillants. Et partout, il se trouvait en face de la pensée de Dieu, rendue sensible dans ses œuvres si belles et si variées, dans les statues dont ces lieux consacrés étaient peuplés pour inviter aux oraisons jaculatoires, dans ces religieux aimables autant qu'austères, dont le front serein ne cachait aucun souci cuisant, parce qu'ils se remettaient de tout aux mains de la Providence.

Pour être moins unis par la reconnaissance à la famille des Signori, les bons frères capucins n'en étaient pas accueillis avec moins de bienveillance. On eût même dit qu'à mesure qu'il grandissait, le gentilhomme adolescent voulait les dédommager par quelques attentions particulières de l'absence de fondations de ses ancêtres en leur faveur.

Au reste, quelque joie qu'éprouvassent Jean Antoine et Madeleine de Signori à voir leur fils s'entretenir avec les Pères de l'Observance ou les Capucins, il ne leur était jamais venu à la pensée que ce cher objet de leur tendresse pousserait son attrait jusqu'à désirer devenir moine à son tour. Ils l'entretenaient souvent des espérances qu'ils fondaient sur lui pour perpétuer leur nom et l'honneur de leur famille qui reposait sur lui seul,

(1) L'église paroissiale actuelle possède encore quelques spécimens de ces beaux travaux de sculpture monacale. Elles sont, dit-on, l'œuvre de *Fra Cane*, dont la famille subsiste encore à Corte. C'est une des plus estimées et des plus distinguées de la ville.

puisqu'à lui seul se réduisait leur postérité. Ils projetaient même pour lui une union assortie (1). Mais Dieu lui tenait au fond du cœur un tout autre langage. Il lui inspirait le plus profond dégoût pour le monde et ses faux biens, l'embrasait d'amour pour la vie apostolique et lui faisait désirer de ne connaître que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié. Bientôt ces désirs fervents de vie religieuse ne furent plus un secret pour ses parents. Comment ne s'en serait-il pas ouvert à ce père, à cette mère avec qui ses épanchements avaient toujours été si débordants d'affection qu'ils le devinaient à demi-mot, avant qu'il leur eût révélé toute sa pensée? Mais cette fois le visage de Jean-Antoine de Signori se rembrunit et laissa percer à la fois son étonnement, sa douleur et sa déception.

Quelque grande que fût en effet la foi des deux vertueux époux, la nature saignait et réclamait ses droits : Dieu avait borné, nous l'avons déjà dit, à ce fruit de choix toute leur lignée, et plus ce fruit était rare et précieux, plus il leur en coûtait de sacrifier un fils qui était non seulement leur joie, mais encore leur édification. D'ailleurs, se disaient-ils sans doute pour légitimer, même au point de vue chrétien, leur opposition, était-il d'âge à mûrir un projet d'une telle gravité? Il avait seize ans à peine et n'avait nulle connaissance du monde. N'était-il pas à craindre qu'il rebroussât chemin, et devînt ainsi la risée de sa ville natale?

Aussi ne reçut-il d'eux qu'un refus des plus formels. En vain le jeune homme, toujours respectueux dans son langage, revint-il plusieurs fois à la charge, renouvelant de temps en temps l'expression de ses désirs. Sans doute la vocation après laquelle il soupirait était un trop grand bien pour que Dieu ne la lui fît pas gagner par

(1) Resp., p. 55, nº 117.

un redoublement d'efforts qui ne pouvait avoir lieu sans un redoublement de ferveur. Il y avait donc longtemps que durait cette lutte entre la tendresse naturelle des parents et l'appel surnaturel de la grâce lorsque le jeune Blaise se décida à l'emporter d'assaut par un coup de vigueur, se souvenant sans doute de cette parole du divin Maître : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » Aussi, dans les premiers mois de l'année 1693, croyant le moment venu en dépit des obstacles d'accomplir la résolution qu'il avait mûrie et arrêtée au pied des autels, il sortit de la maison paternelle où l'on épiait ses démarches, et s'enfuit au couvent des Capucins de Corte pour y revêtir les livrées de la pénitence. La distance n'est pas bien longue de la maison des Signori à ce couvent, un kilomètre au plus.

Blessé de ce procédé, le père, aussitôt averti, se mit à sa poursuite et l'empêcha de réaliser sa détermination. Mais pourtant, sa résistance était à moitié vaincue, et la fermeté que révélait la décision soudaine prise par leur fils faisait assez entendre aux parents combien solide et irrésistible était sa vocation. Il en résulta que la question de son entrée en religion ne fut plus contestée : on l'admit en principe, et l'on se rabattit sur des questions secondaires. On était sûr désormais qu'il ne rebrousserait pas chemin, et l'on consentait à ce qu'il fît choix d'un couvent de Corte pour son an d'épreuve et sa profession. Mais on n'acceptait pas aussi aisément le choix qu'il avait fait du couvent des Capucins. Pourquoi, du moins, s'il persistait à vouloir être religieux, ne pas se donner à l'Observance, dont les Signori étaient les insignes bienfaiteurs, où il pourrait venir tous les jours s'agenouiller à la chapelle, sur les dalles sous lesquelles reposait la dépouille de ses ancêtres?

Le jeune homme put répondre avec autant de respect que de fermeté qu'il n'avait pas arrêté son dessein sans

l'avoir soumis au confesseur dont la prudente direction avait fait tant de fois l'admiration de ses parents. Il dut ajouter que toutefois il ne s'obstinait pas dans le choix qu'il avait fait du couvent des Capucins pour s'y consacrer à Dieu. S'il avait opté pour lui, c'était précisément afin d'y être moins considéré et de n'être l'objet d'aucune prévenance particulière, à raison de sa famille. Au reste, les Pères de l'Observance étaient, comme eux, fils de saint François, et il ne lui répugnait nullement d'appartenir à une famille franciscaine qui avait donné à l'Eglise de Dieu tant de saints et de bienheureux, des héros tels que saint Bernardin de Sienne et saint Jean de Capistran, ce dernier canonisé trois ans auparavant par le pape Alexandre VIII.

Les parents du vertueux Blaise étaient trop parfaits chrétiens pour ne pas céder enfin à Dieu la victoire. Aussi, surmontant par une force d'âme vraiment admirable leur brisement de cœur, ces admirables parents, dignes d'être montrés en exemple à tous les pères et mères, consentirent à ce que leur Blaise bien-aimé entrât à Corte même, dans l'Ordre des Frères de l'Observance. Munie de leur bénédiction, cette tendre victime put donc, à l'âge de moins de dix-sept ans, renoncer à toutes les joies innocentes et légitimes de la terre pour devenir un pur holocauste devant le Seigneur.

Entré le 17 septembre 1693, il prit le saint habit de l'Ordre le 21 du même mois, en présence de ses nouveaux frères et de toute la population édifiée par la générosité et les transports avec lesquels il accomplissait son offrande (1). C'est le P. Michel-Ange de Petreto qui, en sa qualité de Provincial, reçut à l'ordre l'angélique jeune homme. Le P. Bernardin de Corte, maître des novices, qui le lui présenta, pouvait dès lors se porter

(1) Voir aux notes et documents le procès-verbal de la cérémonie.

garant de l'excellence de cette vocation pour avoir suivi de près, depuis des années, les admirables dispositions dont il était animé (1).

(1) Sum., n° 5, § 26 et 27.

CHAPITRE III

LE NOVICIAT : SON ESPRIT, SES PRATIQUES. LA PROFESSION.

Le maître des novices à qui fut confiée, dès son entrée en religion, la direction de Blaise de Signori, était le P. Bernardin de Corte, vicaire du couvent de Saint-François. Conformément à l'usage de l'ordre, en échange de son nom de baptême, on lui donna celui de Théophile, auquel on ajouta, pour le distinguer des autres religieux du même nom, celui de sa ville natale. Cette cérémonie a sa signification profonde. Le séculier doit s'effacer et disparaître devant l'homme nouveau. C'est le grain de froment destiné à tomber en terre et y mourir, s'il veut être en mesure de produire des fruits abondants. Quel que soit le nom que l'on tienne de sa famille, par cela même qu'il a été honorablement porté, il nous tient au cœur : combien plus, quand c'est un nom de gentilhomme !

« Mais, dit saint Ambroise, la vraie robe prétexte de l'homme de bien, c'est sa vertu. Car, si c'est la nature humaine qui fait l'homme, ce sont les vertus qui font la noblesse des âmes. La splendeur de leur origine crée parmi les hommes la distinction des familles : quant aux âmes, c'est la splendeur des vertus qui les anoblit (1). »

(1) S. Amb. de Noc et Arca, chap. IV, V, Brev. rom., 2 noct, dom., Sexagésim.

Et quel nom, fait observer son premier biographe (1), pouvait mieux exprimer que celui de Théophile les dispositions de cette âme, puisqu'il était également vrai, selon le double sens qu'on peut en tirer, qu'il aimait Dieu tendrement et qu'il en était tendrement aimé !

Le noviciat de la vie religieuse consiste en trois choses : étudier Jésus, prier Jésus, imiter Jésus. Le novice a sous les yeux l'Evangile. Il s'en nourrit, il en médite les préceptes et les conseils : il faut qu'il se pénètre de l'esprit de Notre-Seigneur pour arriver, par l'union de plus en plus intime avec lui et l'imitation quotidienne et parfaite de ses vertus, à devenir un saint. Or, ce travail, qui est le travail de toute la vie, demande une préparation sérieuse, Le voyageur qui veut aller loin doit au préalable prendre des forces en proportion de la route à parcourir. L'architecte qui veut bâtir un édifice élevé doit se préoccuper d'en asseoir la base sur un fondement inébranlable. C'est l'œuvre du noviciat. Blaise de Signori était une belle âme. Par les exercices de la vie religieuse, Dieu allait en faire une âme grande et forte. Mais ici, expliquons-nous.

Il court dans le monde sur la sainteté deux idées erronées. Pour les uns, Dieu fait tout dans les saints, sans demander à l'homme son concours. Pour les autres, la sainteté consiste à faire de grandes choses, et comme les grandes choses ne sont pas de tous les instants, il suffit de répondre de temps en temps à l'appel de Dieu. Il n'en est rien : la sainteté est un état de vie qui n'admet pas de défaillance volontaire. Elle consiste moins à faire de grandes choses qu'à faire toutes choses avec magnanimité. Dieu demande bien d'ordinaire à ses saints des actes éclatants de vertus ; mais c'est la fidélité dans les

(1) P. Louis Paoletti, Lucques, 1857, p. 11, et resp., ad animadv., p. 2, nº 2.

petites choses qui les rend capables, quand il le faut, d'en accomplir de grandes.

Le courage qui pousse un jeune homme de dix-sept ans à tout quitter est bien quelque chose. Mais persévérer dans sa première résolution sans se relâcher ni regarder en arrière est autrement difficile. L'Eglise ne veut pas, non plus que Notre-Seigneur, que celui qui se consacre à la vie parfaite puisse dire plus tard qu'on l'a gagné par surprise et qu'un moment de ferveur sensible a décidé de sa vie entière. Voilà pourquoi elle exige que le noviciat soit d'une année complète, employée sans interruption aux exercices de la règle que l'on aura à pratiquer jusqu'à la fin de ses jours. L'habileté d'un maître de novices consiste non pas à en adoucir les épreuves, mais à faire pratiquer dans le présent et à faire entrevoir dans l'avenir cette immolation constante de soi-même qui doit tendre à combattre jusqu'aux moindres vestiges de l'égoïsme, de la nonchalance et de la sensualité. Il faut que le novice n'ignore pas que la nature, quand on ne lutte pas contre elle, peut essayer de se reprendre par de terribles retours, et que, pour ne pas se laisser prendre à ses pièges, il importe de bien connaître Dieu et de se connaître soi-même, de se confier en Dieu et de se défier de soi-même, de comprendre que, quoiqu'on fasse pour Dieu, on n'en fait jamais assez, puisqu'il est le bien infini ; enfin que, quoiqu'on souffre de la part des hommes, il est bon de ne s'en affliger ni ne s'en plaindre, puisqu'ils nous aident à réparer nos fautes et à nous détacher de la créature, si pauvre et si inconstante, pour nous attacher au Créateur si riche en miséricordes et si fidèle dans ses promesses.

Notre jeune novice avait acquis par son éducation un tel équilibre dans ses facultés, une trempe de caractère si remarquable qu'il n'eut à subir, du côté de la nature, que tout juste assez d'assauts pour acquérir des mérites,

mais pas assez pour être un seul instant ébranlé au sujet de sa vocation et de sa ferme résolution de ne rien accorder à ses sens et à sa volonté propre. Les règles qui régissent les Ordres religieux sont parfaites à proportion qu'elles facilitent davantage la pratique parfaite des enseignements de Notre-Seigneur. A ce point de vue, on conçoit que le frère Théophile se soit pris d'un tendre amour pour la règle de saint François. On lit dans le préambule qui en indique l'esprit : « La règle et la vie des Frères Mineurs est celle-ci : la pratique du saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le détachement de tout bien propre et la pratique de la chasteté (1). » Aussi notre jeune novice aimait à méditer ces paroles de saint Vincent Ferrier, le grand thaumaturge de l'Ordre des Frères Prêcheurs : « Qui observe cette règle (de saint François) est un saint, et à sa mort, il pourrait être canonisé, puisque, à bon droit, on canonise ceux qui observent l'Evangile de Jésus-Christ, duquel le Père Séraphique a tiré sa règle (2). » Le docteur Navarre avait aussi coutume de dire : « J'ai tant d'estime et de vénération pour la sublime règle de saint François que ceux qui l'observent à la lettre et dans son esprit sont à mes yeux des martyrs non sanglants de Jésus-Christ (3). » L'observer à la lettre et dans son esprit, c'est ce que se proposa, dès le début de son noviciat, notre aimable adolescent, et l'un des plus fidèles témoins de sa vie, le frère Frédéric de Sainte-Lucie de Corse nous dit qu'il n'y manqua jamais (4). C'est qu'il avait sans cesse présent à la pensée le nom même qui a été donné, avec l'approbation de l'Eglise, à la branche de l'Ordre Séraphique à laquelle il voulait appartenir.. « Si

(1) Resp., ad animadv., p. 51, nº 102.
(2) *Ibid.* nº 107.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

on les appelle Observants ou Réguliers, dit Ferrari, c'est qu'ils aspirent à pratiquer l'Observance de la Règle dans toute sa pureté native (1). »

Le fervent novice entra de plain-pied dans l'esprit de l'Ordre Séraphique. Sa régularité de vie y fut si parfaite qu'il était le miroir de ses frères, toujours attentifs à se régler sur ses exemples. Se proposant dès le début de sa nouvelle carrière, de marcher en tout sur les traces du grand Patriarche des Frères Mineurs, il mit à la base de l'édifice spirituel qu'il voulait construire la pratique constante de l'humilité et de l'obéissance. Ses maîtres en étaient ravis, et les Anciens de l'Ordre eux-mêmes le prenaient pour modèle.

La ferveur avec laquelle il s'était donné à cette sainte vocation fit trouver trop courte au frère Théophile l'année de son noviciat. Au moment où elle était sur le point de s'achever, les suffrages des Pères profès de la maison qu'il embaumait du parfum de ses exemples, l'appelèrent à l'honneur de prononcer ses vœux.

Ce fut le 22 septembre 1694 que notre admirable novice fit sa solennelle profession entre les mains de ce même Bernardin de Corte, Vicaire et Maître des novices, qui l'avait revêtu un an auparavant des livrées de l'Ordre, en présence de sa famille attendrie et de toute la ville accourue à ce spectacle si édifiant.

Longtemps encore après qu'il eut quitté Corte, on s'entretenait de la joie peinte sur son visage au jour de sa profession religieuse. Lorsque, trente-six ans plus tard, envoyé en Corse pour la fondation d'une maison modèle de l'Observance, il dut venir à Corte par ordre de ses Supérieurs, ses contemporains rappelaient avec émotion ces souvenirs lointains, tant ce spectacle avait laissé dans leur cœur une impression ineffaçable !

(1) Resp., ad animadv., p. 51, n° 102.

CHAPITRE IV

LES ÉTUDES MONASTIQUES. — LE SACERDOCE. UN PREMIER DIPLOME

Il est d'usage dans l'Ordre Séraphique de consacrer les six années qui suivent le noviciat à la philosophie, aux sciences et aux diverses branches de la théologie. C'est aux plus hautes spéculations de l'esprit humain et dans les in-folio des plus illustres docteurs du Moyen Age dont les discussions, librement agitées dans les siècles suivants, avaient donné plus de relief à la beauté et à la sûreté de leur enseignement, que notre profès de dix-huit ans allait maintenant appliquer sa remarquable intelligence.

Conformément aux traditions de son Ordre, le jeune étudiant se proposait dans l'étude un double but : acquérir la lumière pour l'intelligence et la chaleur pour le cœur. C'est à quoi servent merveilleusement les œuvres de saint Bonaventure. Et, pour le dire en passant, quelque incomparable que soit saint Thomas, il ne saurait faire oublier son saint émule, dont Gerson a écrit : « De tous les docteurs catholiques, il me paraît le plus propre à éclairer l'esprit et à réchauffer le cœur. Son *Breviloquium* et son *Itinéraire* surtout sont écrits avec tant de force, d'art et de concision, qu'il n'y a rien qui leur soit comparable en ce genre. » — « Il n'y a

nulle part, dit-il ailleurs, une doctrine plus élevée, plus divine et plus capable de conduire à la piété (1). »

Quant à Duns Scot, nous ne saurions oublier qu'il a été le grand promoteur et défenseur de cette doctrine de l'Immaculée Conception que la Sorbonne, plus tard, fit une obligation à ses docteurs de soutenir par serment (2). C'est à lui aussi que nous devons la grande thèse franciscaine du décret éternel de l'Incarnation du Verbe, du règne de Jésus-Christ et de sa Très Sainte Mère dans la Création, en toute hypothèse, et indépendamment du péché d'Adam, doctrine de plus en plus en honneur dans l'Eglise, exposée avec tant de solidité et d'onction par saint François de Sales au premier livre de son *Traité de l'Amour de Dieu,* aussi bien que par le docte Suarez, et popularisée de nos jours par l'aimable plume de Mgr de Ségur et la plume plus doctrinale de Mgr Gay, Evêque d'Anthédon.

Jamais peut-être la province observante de Corse n'avait été plus florissante. Elle comptait jusqu'à trente couvents, avec un personnel de trois cent trente-cinq religieux. Parmi ces couvents, plusieurs étaient destinés à l'étude et à l'enseignement de la philosophie et de la théologie, notamment le couvent de Corbara qui a produit trois Evêques ; celui de saint François de Bastia et celui d'Ornano, célèbres pour les hommes d'élite qu'ils ont formés.

Il serait trop long et hors de notre but d'énumérer les Pères de cette époque qui furent en grand renom de savoir. Qu'il nous suffise de citer entre tous le Père Olivisi, auteur de l'histoire des Franciscains en Corse, et

(1) Rohrbacher, *Histoire de l'Eglise*, t. IX, livre LXXII.

(2) Il n'y eut que quelques provinces de l'Ordre qui s'obligèrent par vœu à soutenir cette vérité. Quant à l'Ordre, dans son ensemble, tout en prescrivant de suivre la doctrine qu'il avait adoptée, il n'en fit jamais une obligation grave, encore moins l'objet d'un serment.

de la logique *ad mentem Thomæ et Scoti* (1). Toutefois, on avait coutume d'envoyer en Italie les étudiants d'élite, soit pour y perfectionner leurs connaissances en la société des jeunes gens distingués accourus de tous les pays civilisés, soit pour les initier aux méthodes dont ils feraient bénéficier leurs frères. On les envoyait à Cagliari en Sardaigne, à Florence, à Rome et à Naples. Il y avait des religieux corses dans toutes les Universités célèbres. C'est à Rome d'abord, pendant une année entière, puis à Naples, au couvent de Santa Maria Nova (2) que le jeune frère Théophile fut envoyé par ses Supérieurs pour se livrer sous de doctes professeurs à l'étude de la philosophie et de la théologie. Nous ignorons s'il fut appelé à se prononcer lui-même sur cette dernière destination. Mais ce que nous savons, c'est que tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans la société corse choisissait Naples pour s'y perfectionner dans les connaissances humaines. Tel Hyacinthe Paoli, et, après lui, son fils Pascal, tous deux célèbres pour leur intel-

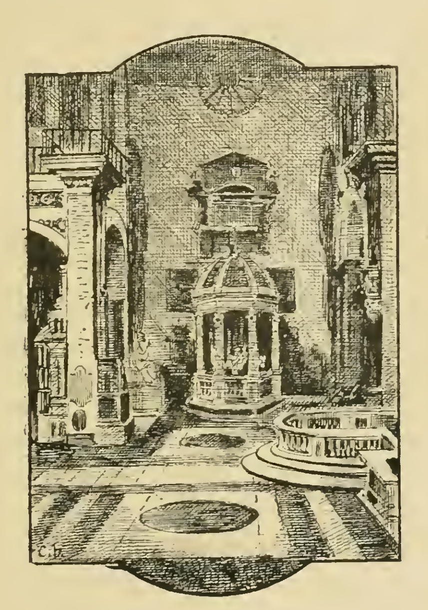
(1) La province franciscaine de Corse était une des plus florissantes de l'Ordre. Si d'autres sont honorées du titre d'*Alma*, il semble qu'elle eût quelque droit spécial à le recevoir pour sa réputation de savoir et aussi pour avoir concouru à l'institution des *Reformati* à qui elle donna cinq couvents et des Pères. Et de fait, dans la chronique du P. Pierre de Rostino pour l'année 1715, sur les trois cent trente-cinq religieux appartenant aux trente couvents de la province, se trouvaient cinq ex-provinciaux, outre le provincial d'alors, dix lecteurs jubilés, deux lecteurs généraux en acte, vingt-quatre Pères de province, cinquante prédicateurs exerçant le ministère de la divine parole, plus de trente lecteurs en théologie et trois en philosophie professant à ce moment,

Le noviciat simple était dans les deux couvents d'Ornano et de Corte, le second noviciat à Canari et à Mezzana, le Séminaire à Aregno. Bastia, résidence du provincial, était depuis 1662 une maison d'étude générale de sacrée Théologie de 1re classe avec trente-six religieux.

Si nous ajoutons aux trente couvents de l'Observance les quatorze des Récollets et des Réformés et les dix-sept des Capucins, les frères mineurs avaient en Corse soixante et un couvents. Nous ne comprenons pas dans ce chiffre trois ou quatre couvents de Clarisses ou tertiaires régulières. Or, l'Ile ne comprend actuellement que soixante-deux cantons.

(2) Synopsis vitæ, p. 2, n° 6.

ligence et leur dévouement à leur pays. « Naples était alors le centre de cette grande école philosophique italienne dont les études embrassaient l'éducation, l'histoire et l'économie politique (1). » Le génie de Vico commençait à se faire jour. L'Ordre franciscain tenait à honneur de se mêler au mouvement des intelligences et



Edicule de l'*Ara Cœli* dans l'église de ce nom à Rome.

de montrer qu'au déclin du dix-septième siècle comme au Moyen âge, la foi ne redoute pas le développement des sciences, parce que « si peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène (2). »

Le cours de ces études se prolongea pour notre jeune religieux l'espace de six ans, de 1694 à 1700. A l'ombre

(1) Gregorovius, *Hist. de la Corse.*
(2) *Le Chancelier*, François Bacon.

du cloître, dans le silence de la vie monastique, sous le regard de Dieu, l'âme s'élève comme d'elle-même, dans ses méditations solitaires, vers les plus hautes spéculations de l'esprit. Mais si vous joignez à ce calme, à cette paix, si favorables à la réflexion, l'échange quotidien des idées entre les maîtres et leurs disciples, les discussions vives et animées sur une de ces grandes questions métaphysiques qui ont le don de passionner les plus nobles esprits, où trouver un milieu plus propre au développement régulier des intelligences?

Le frère Théophile attira dès les premiers jours, l'attention des Pères Lecteurs — c'est de ce titre modeste qu'on nomme dans l'Ordre de Saint-François et de Saint-Dominique les professeurs de philosophie et de théologie. — La vivacité et la pénétration de son esprit, sa promptitude à démêler le vice d'un argument spécieux, une mémoire qui retenait tout et lui fournissait à propos des preuves d'autorité tirées de la Sainte Ecriture, des Pères de l'Eglise, des philosophes de marque et des Conciles, le firent juger comme un homme supérieur, appelé à devenir l'une des lumières franciscaines. Ses condisciples, non moins bons juges d'ordinaire, quand il s'agit d'apprécier ceux avec qui l'on vit tous les jours, l'estimèrent capable d'occuper un jour la première chaire de l'Ordre.

Lui, cependant, ne se prévalait pas de la considération dont il était l'objet. Tout entier à la pratique de sa règle, à ses dévotions, il se faisait autant aimer par sa piété, son humilité, sa charité prévenante qu'estimer pour ses talents. Selon ce qui se pratique d'ordinaire, ce fut pendant l'intervalle de ses études qu'il reçut les saints Ordres. Promu au diaconat en 1699, l'onction sacerdotale lui fut conférée au jour de la fête de saint André, le 30 novembre 1700, année jubilaire, par Mgr Joseph Falce, Mineur de l'Observance, Evêque de Pozzuolo,

comme il conste par les lettres testimoniales de ce Prélat.

Devenu prêtre, le P. Théophile alla passer une année entière à Rome, au couvent de l'*Ara Cœli*, au Capitole, pour y préparer l'examen qui lui obtiendrait le diplôme de lecteur et prédicateur.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter la Capitale du Monde chrétien avant les années de la moderne captivité de Babylone, connaissent ce couvent d'*Ara Cœli*, résidence du Supérieur Général des Franciscains, où passèrent tour à tour saint Bonaventure, saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienne, saint Pierre d'Alcantara et tant d'autres personnages illustres pour leur savoir et leur sainteté; et cette salle de la bibliothèque, d'où l'on jouit d'un magnifique coup d'œil sur la ville, et cette église construite sur les ruines du temple de Jupiter Capitolin, avec sa légende de la vision d'Auguste et de l'autel qu'il érigea au Premier-Né de Dieu; sa crèche, la première du monde, et le *Santissimo Bambino* couvert par la reconnaissance publique de diamants et de pierres précieuses de tout genre. En même temps que la piété du vertueux profès se nourrissait des souvenirs historiques traduits à Rome en d'impérissables monuments de la lutte et du triomphe du Christianisme, il ne négligeait pas le but pour lequel il avait été envoyé dans la Ville Eternelle. Ce fut le 10 décembre 1701 qu'après la soutenance d'une thèse dont il se tira avec le plus grand honneur, il reçut du P. Chérubin de Nardo, Commissaire Général des Observants et Réformés, le diplôme qui l'inscrivait parmi les Prédicateurs et Lecteurs de l'Ordre (1).

(1) Voir aux notes et documents le texte de ce diplôme : L'opinion du R. P. Théophile Domenichelli est que ce diplôme n'était que l'autorisation de ses Supérieurs à se préparer au concours, et qu'il lui était

Mais, nous l'avons déjà dit, ses talents l'invitaient à aspirer plus haut encore. Il avait donné des preuves de tant de pénétration d'esprit et d'habileté dans la dialectique, qu'après une soutenance publique sur les questions de philosophie, il fut poussé à concourir pour la première chaire.

C'est à la veille de conquérir ce titre qui le placerait au plus haut rang dans l'opinion de ses frères, que Dieu l'attendait pour le soumettre à une épreuve et lui faire prendre une résolution héroïque destinée à modifier tout son avenir et à lui tracer une voie plus excellente.

conféré non après la soutenance d'une thèse, mais comme le certificat de la manière supérieure dont il avait achevé son cours de théologie. Il voit dans ces paroles du diplôme *ut merito inter Concionatores et Lectores nostri Ordinis venias adscribendus*, une preuve qu'il ne ressortirait son effet quant au lectorat qu'après le concours. Cependant les lignes qu'on lit un peu plus bas *his nostris patentibus litteris, Te sacri Verbi Dei concionatorem et Artium Lectorem instituimus, et institutum declaramus*, semblent dire le contraire.

CHAPITRE V

L'ÉPREUVE. — LE SACRIFICE TOTAL.

Le Seigneur a soin de nous dire au livre des Prophéties d'Isaïe : « Mes pensées ne sont pas vos pensées, et vos voies ne sont pas mes voies (1). »

Il est rare que les saints eux-mêmes devinent du premier coup ce que Dieu veut faire d'eux. Souvent, pour atteindre son but et les faire passer de leurs idées aux siennes, il brise par un coup imprévu leurs projets d'avenir pour réaliser les siens.

Notre jeune lauréat de vingt-cinq ans ne faisait nul doute qu'il n'accomplît la volonté de Dieu en se préparant à ce suprême examen qui lui vaudrait les plus hautes distinctions scientifiques de son Ordre. Il y était encouragé par ses supérieurs et porté par les suffrages unanimes de ses Frères. On ne s'apercevait pas cependant que sa modestie souffrît le moins du monde de tant de considération (2), et sa charité pour Dieu, toujours plus ardente, empêchait que la science ne l'enflât.

Cependant l'intensité même d'application exigée par de si hautes études rendait plus nécessaire que jamais l'interruption de travail que les vacances ramènent chaque année. L'heure était venue où les religieux appli-

(1) Is., xv, 5.
(2) Sum., n° 6, § 45. — Resp. ad animadv., p. 50, n° 92.

qués aux études sont invités au repos, et se livrent à un délassement bien mérité. Le P. Théophile sollicita la faveur d'aller passer ce temps au couvent de saint François de Civitella, situé sur le territoire de la célèbre abbaye de Subiaco. Ce qui l'attirait vers cette maison de son Ordre, ce n'étaient ni le charme pittoresque du site, ni les beautés artistiques semées à profusion dans bon nombre de villes d'Italie. Le couvent de Civitella n'a rien qui attire la curiosité des regards. Il a été fondé en un lieu désert et environné de montagnes. Mais il avait fait choix de cette solitude en vue d'y suivre dans un parfait recueillement les saints exercices de la retraite annuelle. Deux attraits tournaient les yeux de son cœur vers Civitella : voir de près un Saint, étudier de près une communauté modèle.

Le Saint que le P. Théophile désirait connaître, sous la direction de qui il tenait à faire les pieux exercices de la retraite, était le P. Thomas de Cori, béatifié depuis par le Pape Pie VI, le glorieux martyr de la Révolution française.

L'œuvre qu'il avait à cœur de contempler était un de ces couvents appelés en italien *Ritiri*, et auxquels nous conserverons ce nom, faute d'en trouver un dans la langue française qui rende parfaitement l'idée, sans danger de quiproquo et sans le secours d'une périphrase (1).

Le mot *Ritiro* signifie *retraite*, *solitude*, et par extension, amour de la retraite. Un couvent de *Ritiro* est donc une communauté qui prend ses mesures pour vivre toujours dans l'esprit de retraite, et retranche le plus possible les relations avec l'extérieur, sauf dans la mesure où le zèle pour le salut du prochain l'exige.

(1) On nous a proposé le nom de *Recollection*. Mais il n'entre pas dans le génie de notre langue de dire la *Recollection* pour une maison de retraite ou de récollection.

Les constitutions particulières des couvents franciscains de *Ritiri* eurent pour auteur définitif ce P. Thomas de Cori que le P. Théophile avait à cœur de connaître. Elles avaient pour but d'arrêter cette pente fatale de la pauvre humanité vers la décadence, même chez les meilleurs. Les réformes diverses opérées dans l'Ordre de Saint-François comme dans les autres ordres religieux, étaient là pour constater la tendance de la nature à se reprendre peu à peu , comme les arbres qui, transformés par la greffe, repoussent par le pied des tiges issues du sauvageon, destinées, si le jardinier n'y veille, à supplanter en peu de temps et à étouffer la sève dans les branches sur lesquelles germaient de bons fruits. Or, si la Réforme de l'Observance avait eu pour but de rendre à l'arbre franciscain sa ferveur primitive, n'était-il pas bon de prendre des moyens, pour que cette ferveur se ravivât sans cesse dans des maisons modèles où l'esprit de sacrifice développé par les pratiques de chaque jour, et la vigilance même des Supérieurs ne donneraient accès qu'aux plus fervents (1)?

Au reste, il est bon de remarquer que cette entreprise n'était pas une nouveauté dans l'Ordre des Mineurs. Ecoutons là-dessus l'estimable auteur d'un des dernières et des plus remarquables histoires de saint François d'Assise (2).

« François, dit-il, n'avait pas tellement adopté la vie active qu'il n'eût fait aussi une part à la vie contemplative. Il y eut dès l'origine d'assez nombreux ermitages dans l'Ordre. C'étaient de petits couvents, situés le plus souvent sur les montagnes ou dans les bois, et se composant généralement d'un oratoire et de quelques cellules. Tantôt ils devenaient la demeure permanente

(1) Resp. ad animadv., n° 100, p. 51, alinéa 1.
(2) M. l'abbé Léon Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand-des-Ternes Paris, Lecoffre, 1890. V. t. I, p. 453.

de quelques frères qui n'avaient d'attrait que pour l'oraison. Tantôt, et c'était le cas le plus fréquent, ils servaient momentanément de maison de récollection. Deux d'entre eux prenaient à l'arrivée l'office de mère : les deux autres avaient le rôle d'enfants. Les mères étaient les Marthes de l'ermitage : elles veillaient sur les enfants, les nourrissaient au besoin en quêtant pour eux, les défendaient sévèrement contre les importuns. Les enfants devaient imiter Marie assise, tranquille, attentive aux pieds de Jésus. Ils avaient une cellule à part, récitaient les heures canoniques au moment prescrit par l'Eglise, et consacraient librement le reste de la journée à la méditation des vérités éternelles. Quand un certain temps s'était écoulé, les rôles s'intervertissaient : les mères devenaient des enfants, et les enfants des mères. »

Ces couvents ont donc toujours existé dans l'Ordre. Quelques-uns, s'étant détachés du tronc primitif, ont formé la branche des Capucins ; d'autres ont donné origine aux Réformés, aux Déchaussés, aux Récollets ; d'autres enfin, tout en restant de tout point soumis aux mêmes supérieurs, ont constitué avec leur agrément des couvents spéciaux appelés *Ritiri* où ils menaient une vie très austère, tout en restant unis à ceux de leurs frères qui suivaient le régime commun. Tel le Bienheureux Thomas de Cori.

La pensée qui inspirait le P. Thomas et les moyens qu'il imagina pour la réaliser, furent trouvés si excellents par le ministre général et le conseil de l'Ordre qu'ils l'encouragèrent de toutes leurs forces, et lui prêtèrent l'appui de leur concours empressé. Sur leurs instances, il fit appel aux meilleurs religieux de sa connaissance, avec le dessein bien arrêté, à mesure que leur nombre le lui permettrait, d'établir dans la province romaine d'autres couvents de *Ritiro* sur le modèle de celui de Civitella.

Le P. Thomas n'eut pas plus tôt vu le P. Théophile qu'il comprit quels trésors de vertus étaient contenus dans le religieux dont on pouvait dire comme de Jean-Baptiste, qu'il était une lampe ardente et luisante devant le Seigneur. Il lui sembla qu'il ne pourrait faire pour son œuvre une plus précieuse recrue.

Quand cette âme si limpide se fut ouverte à lui, quand il en eut connu les dispositions les plus intimes et qu'il eut compris combien le P. Théophile avait pour lui d'affection sincère et de confiance expansive, il lui exposa les fruits de sanctification pour l'Ordre et pour l'Eglise de Dieu qu'il attendait des maisons de *ritiro*, et l'engagea à rester avec lui.

Le P. Théophile aimait bien le couvent de Civitella comme séjour de retraite annuelle. Mais l'idée de consacrer à ce régime sa vie entière ne lui était pas même venue à l'esprit. Il s'était plongé pendant toute une année dans des études supérieures qui faisaient ses délices : il était prochainement attendu à Rome pour le concours en vue duquel il avait tant travaillé, et il renoncerait soudain à cette palme qu'il n'ambitionnait que pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de ses frères? Il ne pouvait s'y résoudre.

De son côté, le P. Thomas était bien loin de dédaigner la science. Mais il tenait pour certain que si la voie illuminative est bonne, la voie unitive est meilleure encore. Tous les Ordres des Anges sont créés et voulus de Dieu. Mais dans la hiérarchie céleste, les Chérubins, Anges de la science, sont inférieurs aux Séraphins, Anges de l'Amour; et ceux-ci atteignent suréminemment par l'intuition de la Charité ce que leurs frères découvrent par le rayonnement de la clarté divine.

Le P. Théophile ne contestait pas cette vérité. Mais sachant qu'il y a dans l'Eglise des vocations diverses :

que la science convient admirablement aux religieux, comme saint Thomas et saint Bonaventure l'ont si bien démontré contre Guillaume de Saint-Amour; que l'Epouse de Jésus-Christ a couronné de l'auréole des saints une pléiade glorieuse de Docteurs et de Théologiens, et que l'Ordre séraphique lui-même a eu la joie de voir placer sur les autels comme saints ou bienheureux de doctes frères tels que Bernardin de Sienne, Jean de Parme, Ange de Clavasio, il ne crut pas devoir adhérer aux désirs pressants du P. Thomas et de ses religieux. La grâce a ses moments qu'il ne faut pas devancer, et la grâce ne lui disait rien par rapport à la détermination qu'on le sollicitait de prendre.

Quand donc le moment fut venu où devait s'ouvrir à Rome, au couvent d'*Ara Cœli*, le concours dont nous avons parlé, il prit congé du P. Thomas de Cori et de sa communauté où il laissait derrière lui de vives sympathies et d'immenses regrets (1).

(1) Tous ces détails sur la retraite que le P. Théophile alla faire à Civitella, sur les instances du B. Thomas, pour le retenir, sur son refus de rester, etc., sont attestés par un grand nombre de dépositions faites au cours du procès. Nous avons 1° celle du frère Joseph d'Afile, Sum., p. 23; 2° du frère Joseph-Marie de Sexte p. 28; 3° du P. Dominique-Antoine de Lucques, p. 31; 4° du P. Antoine de Saint-Laurent, p. 30; 5° du P. Jean-Chrysostome de Lucques, p. 33; 6° du P. Guillaume de Pomarance, p. 281. Et ce dernier appuie son témoignage de ceux du P. Philippe de Piémont, du Frère Jean-Baptiste de Civitella, du frère Frédéric de Sainte-Lucie. — De plus, le promoteur de la foi essaie de tourner contre lui le refus qu'il fait au P. Thomas de rester avec lui. Animadv., p. 13. Et l'avocat de la cause, au lieu de le nier, l'explique fort bien. Resp. ad animadv., p. 50.

Mais comment concilier ces dépositions avec ces paroles du P. Théophile appelé à déposer au procès du P. Thomas de Cori? *Io ho conosciuto benissimo il P. Tommaso da Cori : la prima volta che io loconobbi fù nell' anno 1703 in circa, nel Convento di S. Francesco di Civitella di Subiaco, ed in occasione che vi fui chiamato dai superiori di famiglia, dove egli era parimenti di famiglia*, etc. (Resp., ad animadv., p. 13, n° 32)? N'y a-t-il pas de contradiction : 1° en ce que la date de 1703 est postérieure à l'entrevue que suppose la retraite des vacances? 2° en ce que s'il fut à Civitella, ce ne fut pas pour y faire une retraite, mais parce que ses supérieurs l'y envoyaient pour y être de résidence, et que le P. Thomas y était de résidence aussi? La

En vrai fils de saint François, amateur passionné de la pauvreté évangélique, le P. Théophile ne voyageait qu'à pied et par petites journées, s'arrêtant le long du chemin dans les divers couvents de son Ordre avec le religieux qui l'accompagnait. Après une nuit passée à Tivoli, pressé qu'il était d'arriver, il voulut partir de



Sceau de la province franciscaine de Rome. (Tiré de l'ouvrage de Gonzague.)

bon matin. Le temps était couvert et sombre et les chemins fort mauvais. Ne sachant où il mettait le pied, il tomba par mégarde dans un ravin profond. Sa chute fut des plus malheureuses. Quand on le releva, on constata que l'os de la cuisse était fracturé. Ses frères affligés durent se procurer un char, y étendre un matelas, et le

réponse est : 1° que le P. Théophile donne la date approximative : *nell'anno 1703 in circa;* 2° que les rapports intimes que suppose la connaissance requise pour ce qu'il aura à déposer, datent non de sa première entrevue, mais de l'époque où il vécut journellement avec le P. Thomas. Voilà le moyen de tout concilier.

transporter en piteux état à l'infirmerie d'*Ara Cœli.* Malgré tous les soins empressés qu'il y reçut aussitôt, la soudure de l'os ne fut pas tellement à point qu'il n'en restât quelque peu boiteux jusqu'à la fin de sa vie (1).

A peine le P. Thomas de Cori eut-il appris ce fâcheux accident qu'il accourut à Rome dans sa sollicitude pour son fils bien-aimé. Il le gronda affectueusement de ne s'être pas rendu à ses désirs : « Ne vous avais-je pas assuré, lui dit-il, que Dieu vous voulait avec nous? »

Sur son lit de souffrances, le malade pesa devant Dieu les paroles de son saint directeur, et n'hésita pas à voir dans cette douloureuse épreuve un avertissement du Ciel. Il persévéra invariablement dans cette conviction jusqu'à la mort, et le P. Dominique de Saint-Damien (2), qui eut plus tard le bonheur de l'avoir pour Père Maître, nous raconte dans sa déposition qu'il entendit maintes fois le P. Théophile dire à ses novices, pour les animer à la perfection, qu'il regardait cet événement comme un trait de la bonne Providence qui avait voulu le faire renoncer à toute pensée d'ambition, et à tous les honneurs auxquels il aurait pu aspirer.

(1) Sum., n° 6, p. 27, § 1, 13.
(2) *Ibid.*, § 32.

CHAPITRE VI

LES RITIRI, OU MAISONS DE RÉCOLLECTION

Cependant, après quarante jours de repos au lit nécessité par l'état de sa jambe, le P. Théophile put songer à reprendre le cours de ses occupations ordinaires. Il ne fut plus question pour lui de concours ni d'examen : il avait fait généreusement le sacrifice de tous les honneurs auxquels il pouvait prétendre, résolu de ne point sortir de l'obscurité à laquelle il se condamnait librement, à moins que l'obéissance ne lui imposât d'en agir autrement.

Pour vivre selon la plus grande austérité de la règle, le P. Théophile demanda à ses supérieurs majeurs comme une grâce insigne d'être admis dans un *Ritiro* où le régime est plus rigoureux que dans les autres couvents.

Mais ce sacrifice ne devait pas aller seul. N'avait-il pas lieu de croire en effet qu'il ne reverrait plus la Corse, son pays bien-aimé, où n'existait aucune maison de récollection? Or, loin que l'affection pour le sol qui nous a vu naître, soit contraire à l'esprit de l'Evangile, Notre-Seigneur nous en a donné l'exemple, Lui qui a pleuré sur Jérusalem et sur les maux qui la menaçaient.

Cependant son admission dans un *Ritiro*, fût-elle définitive, l'obligerait-elle à se détacher de la province de Corse à laquelle il appartenait du chef de sa profession?



LE COUVENT DE CIVITELLA

Le P. Dominique de Saint-Damien semble le croire (1). Toutefois, il y a lieu de considérer que les couvents de *Ritiro* ont dans une certaine mesure une autonomie qui les soustrait à la dépendance des provinciaux et les soumet à l'autorité directe du Général. Du reste, l'incorporation à la province romaine n'eut pas lieu en 1703, date de son admission définitive au couvent de Civitella : elle est datée du 30 janvier 1706. Mais, d'après les règles usitées dans l'Ordre, il fallait qu'il fût considéré comme étant de la province romaine pour pouvoir, sans recourir aux dispenses, être appelé aux offices et charges. La province romaine était alors la seule où fussent encore établies des maisons régies d'après les règles additionnelles formulées par le P. Thomas de Cori. Cet admirable religieux voyait son vœu le plus cher se réaliser par le don qui leur était fait du P. Théophile dans le couvent de Civitella à la tête duquel il était placé.

C'est dans ce couvent que s'écoulera la plus grande partie de l'existence de notre héros. Notre lecteur sera donc bien aise de le connaître.

Le couvent de Saint-François près Civitella est à quinze milles (environ dix kilomètres) de Subiaco : il est situé entre les villages montueux de Rocca, Santo-Stefano et Civitella, aujourd'hui Bellegra, au milieu d'une forêt de châtaigniers. Il se développe au centre sur un point proéminent dans le fond de la vallée. Son éloignement de toute habitation en fait une solitude parfaite. Il est de petites dimensions, tout à fait pauvre et sans trace aucune de prétention architecturale dans ses constructions. On peut en dire presque autant de l'église, petite aussi, sans objets d'art à l'intérieur, sans façade de quelque apparence. C'est, en somme, un vrai

(1) Sum., nº 6, § 1, p. 27.

couvent selon le pur esprit franciscain, sur le plan de ceux qui furent construits dans les débuts de l'Ordre, soit par le saint fondateur, soit par ses plus fidèles compagnons et disciples. Il a tout juste ce qu'il faut pour s'abriter contre les intempéries du temps et pour faciliter les usages les plus indispensables de la vie religieuse ; rien de plus.

De fait, s'il faut en croire les anciennes chroniques, il aurait été fondé par le Patriarche Séraphique lui-même ; ou du moins, l'idée de son érection serait de lui. Poussé par la vénération profonde dont il était pénétré pour saint Benoît, il habita quelque temps à Subiaco et aux environs, et les Pères Bénédictins, toujours attentifs à favoriser l'Ordre des Mineurs, firent là ce qu'ils avaient fait à Assise. Ils lui cédèrent par donation authentique une petite église située au milieu d'un bois près du château de Monte-Casale ; c'est là même qu'a été érigé depuis le couvent. Ce qui est certain, c'est que sur la grille de la première chapelle latérale de l'église, à gauche en entrant, on lit que ce lieu servit de cellule ou d'asile à saint François, et fut transformé en chapelle en 1228. Les chroniques ajoutent qu'au chapitre général tenu à Narbonne en 1260, alors que saint Bonaventure était à la tête de l'Ordre, ce couvent fut attribué à la province romaine sous la custodie de Tivoli. On l'appela dans la suite Saint-François de Civitella, Monte-Casale ayant été détruit, probablement pendant les guerres incessantes de ces temps troublés. Rien de positif n'est connu sur ce qu'il en advint dans les siècles suivants. On sait seulement que vers la fin du dix-septième siècle, il était déjà désigné pour être un couvent de *Ritiro*, c'est-à-dire un couvent de la plus étroite observance de la règle franciscaine avec noviciat. Un peu plus tard, le Bienheureux Thomas de Cori, par la sainteté de sa vie, et de très sages règlements, l'éleva à une telle perfection

qu'il est devenu le modèle des autres *Ritiri* établis par lui dans la province romaine et ailleurs (1).

La première année du séjour du P. Théophile à Civitella fut pour lui comme un second noviciat plus fervent et plus fructueux que le premier. Ses progrès y furent rapides. Le plus humble des religieux, il y fut d'une régularité exemplaire. Le dernier de tous, il s'attirait l'estime universelle, même des supérieurs les plus haut placés, parce qu'il ne se mêlait pas de la conduite de ses frères, et ne s'occupait que de sa propre sanctification. Il vivait si parfaitement que, loin d'avoir à le reprendre, ses Supérieurs pouvaient prendre exemple sur lui. Toujours avide d'une plus grande perfection, il faisait grand cas du temps, au point d'en utiliser les moindres moments disponibles. Dormant peu, il partageait ses heures entre les exercices spirituels, les travaux manuels et donnait la main aux autres pour tout ce qui était du bon service de la maison.

Le lecteur désire connaître sans doute plus à fond ce que c'est qu'une maison de *Ritiro*. Ce désir est d'autant plus légitime que le P. Théophile qui venait de s'y faire admettre n'a plus quitté ce régime jusqu'au dernier soupir, bien qu'il soit établi que l'engagement d'en faire partie n'est jamais définitif, et que l'on peut toujours, à un moment ou à l'autre, rentrer dans les couvents de droit commun.

Et d'abord, toutes les nuits, sans dispense aucune, chacun doit se lever pour matines, excepté les trois derniers jours de la Semaine sainte, où, pour l'édification des fidèles, cet office se psalmodie la veille au soir. Rien n'en dispense, ni l'arrivée des Pères étrangers gradués, ni celle des supérieurs majeurs de la religion.

(1) Ce que nous disons de ce couvent est emprunté à l'ouvrage du P. Candido Mariotti, Postulateur général des causes des Mineurs de l'Observance. *Il venerabit Franceschino da Ghisoni*, chap. I, p. 6 et 7.

On n'a égard ni à la saison la plus froide de l'année, ni au Carnaval, etc. L'heure des matines se récite si posément qu'elle dure à elle seule une heure trois quarts, et deux heures, quand on chante aux jours de solennité.

En second lieu, à l'heure de Prime, tous doivent également se lever et assister à cette partie de l'office qui, l'été, se dit au soleil levé, et l'hiver, à l'aurore. A Prime, on joint Tierce. Le tout dure trois quarts d'heure.

Puis se célèbre la messe conventuelle à laquelle tous les religieux non empêchés doivent assister également.

Avant le dîner, on récite Sexte et None qui durent près de trois quarts d'heure. Les Vêpres se disent à l'heure compétente : on y consacre une demi-heure. Complies, à son heure aussi : même durée.

L'office de Complies terminé, il y a la procession à l'autel de saint François où l'on chante le psaume, l'antienne *Sancte Pater* et celle de saint Antoine *Si quæris,* prières que l'on dit à voix basse le samedi, parce que ce jour-là, on fait à la suite la procession à l'autel de la Madone, où l'on chante les litanies de Lorette.

Après le souper, on récite le *Miserere* et l'on se rend processionnellement au chœur où l'on chante l'Antienne *Tota pulchra;* puis, récitation du *De profundis*, après quoi l'on va en rang à la cuisine, où les religieux se mettent chacun à son poste : un prêtre et un frère lavent la vaisselle. S'il y a des religieux qui fassent les exercices spirituels, la charge de laver les assiettes concerne le directeur des exercices et l'exercitant : les autres sont en récréation pendant ce temps.

La récréation qui suit le souper dure une demi-heure. Les coups sonnés, chacun se rend à l'église, la communauté sur deux rangs. On récite les litanies, les six *Pater*, *Ave* et *Gloria* les bras en croix, pour l'indulgence, et

d'autres prières encore, le tout d'une durée d'environ une demi-heure. Le Supérieur donne avec l'aspersoir la bénédiction à la Communauté en disant *Asperges*, etc, l'antienne des Complies *Salva nos, Domine, vigilantes*, après quoi le silence est sonné et dure jusqu'à Prime. Après le dîner, il dure jusqu'aux Vêpres, et se reprend de Complies à la fin du souper.

Chaque jour, les religieux s'appliquent à l'oraison mentale à laquelle ils consacrent invariablement deux heures et demie ; une heure après matines, sauf de la Croix de mai à celle de septembre (3 mai-14 septembre), où elle n'a lieu qu'après Tierce. Une heure après Complies invariablement toute l'année. Pour l'autre demi-heure, elle a lieu, en été, après None, l'hiver après Tierce.

Trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, la discipline se prend en commun : il n'y a pas de dispense, sauf que l'un de ces jours se trouvât être un jour de fête. La discipline dure un quart d'heure, et, pendant la Semaine sainte, alors que l'office de ténèbres se psalmodie après Complies, la méditation suit, après quoi la discipline l'espace d'une demi-heure.

Quand la discipline a lieu avant le repas, on se rend à la salle du Chapitre, et chacun doit faire sa coulpe devant le Supérieur qui impose la pénitence. De plus, si un religieux s'est manqué en quelque chose, on lui fait la correction suivie d'une pénitence proportionnée à la faute, par exemple, de se mettre à genoux au réfectoire, de s'abstenir de vin, de la portion, de prendre la discipline en public. Après tous les autres, le Supérieur fait sa coulpe au Père Vicaire dont il reçoit la pénitence. Enfin, il adresse à ses frères une exhortation chaleureuse sur l'Observance de la Règle, la vocation, la perfection à laquelle Dieu a appelé tous les religieux et plus encore ceux qui sont dans les *Ritiri*, ou tout autre sujet d'édification.

Quant au régime de la table, on n'achète jamais de viande, et si les Bienfaiteurs font d'eux-mêmes la charité d'en envoyer, à l'exception des trois jours de fêtes de Pâques, de Noël ou de quelque fête qui tombe un dimanche, on n'en mange que trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi, au seul repas de midi, lors même que les Bienfaiteurs en enverraient en quantité suffisante pour tous les jours et tous les repas : de plus, quelle que soit la quantité offerte, on n'en sert qu'un seul plat d'environ cinq onces par tête.

Les autres jours, lundi, mercredi, vendredi et samedi, il n'y a pas de portion, mais seulement la soupe ou une tourte ou omelette, sauf le vendredi ou le samedi; du fromage et des fruits, sauf encore les vendredis et samedis.

Le soir, jamais de portion, mais seulement la salade ou un peu d'omelette ou de tourte. Le vendredi, on n'a que la soupe et de l'herbe.

Il y a dans les *Ritiri* quatre Carêmes, celui qui est commun à tous les chrétiens, des Cendres à Pâques, l'autre de l'Ascension à Pentecôte, un troisième du jour des Morts à Noël, et le dernier, de l'Epiphanie au 14 février ; en outre, les jours des vigiles commandées par l'Eglise et tous les vendredis, on observe le jeûne ; et l'on mange par terre, à genoux, aux sept vigiles de la Vierge, à celles de saint François et de saint Antoine, et alors on ne sert que de l'herbe et la soupe. Le vendredi saint, il n'est servi que de la salade que l'on doit manger au réfectoire à genoux. Pendant le Carême, on ne donne la portion en maigre que trois fois la semaine, comme cela se pratique aux autres jours de l'année où l'on peut faire gras ; et ce, nonobstant que les bienfaiteurs envoyassent pour les autres jours telles provisions qu'ils auraient jugé à propos.

Le P. Théophile pratiqua scrupuleusement ce régime

d'une manière invariable et dans toute sa rigueur. Et non seulement le Serviteur de Dieu était fidèle à ces observances pendant son séjour au couvent de *ritiro*, mais même hors du couvent, en voyage, pendant qu'il était occupé aux prédications de Carême ou à d'autres emplois semblables pour le bien spirituel du prochain. C'est un de ses compagnons les plus inséparables, le frère Joseph d'Afile, qui nous l'atteste, et qui ajoute qu'il était tout particulièrement fidèle à la discipline aux jours d'usage et veillait à ce que son compagnon y fût fidèle comme lui.

On ne peut en disconvenir : voilà un règlement de vie bien austère et qui ajoute à la règle franciscaine des œuvres surérogatoires auxquelles nul ne s'engage d'une manière définitive. Aucun religieux ne peut être contraint par commandement ni même par persuasion à l'accepter. Il a la libre faculté, selon que sa volonté l'y pousse, soit d'entrer dans un *Ritiro*, soit d'en sortir, quand bon lui semble, tant la persévérance dans ce genre de vie a dû paraître difficile aux Supérieurs de l'Ordre ! La fidélité du P. Théophile à y persister joyeusement jusqu'à son dernier soupir, c'est-à dire pendant l'espace de quarante ans, ne doit nous en paraître que plus admirable. La fidélité constante à toute règle semblait au grand Pape Benoît XIV une preuve suffisante d'héroïcité. Que sera-ce, quand il s'agit de pratiques qui rendent plus difficile et plus méritoire encore cette règle de saint François dont nous avons entendu saint Vincent Ferrier faire un si magnifique éloge? Il n'est donc pas surprenant d'entendre tous les témoins de la cause exprimer à l'envi leur admiration pour la générosité de cœur et l'esprit d'abnégation du P. Théophile et proclamer unanimement sa sainteté.

CHAPITRE VII

LES ÉTAPES DE VINGT-QUATRE ANS D'EXISTENCE. — LE RELIGIEUX. L'HOMME DE DIEU : FOI ET RELIGION.

Le Bienheureux Thomas de Cori aimait le couvent de Civitella et l'œuvre de Réformation qu'il y avait instituée comme la prunelle de ses yeux. Dès le jour où son saint ami se fut rangé parmi ses disciples, il envisagea sans crainte l'avenir de son entreprise. Une année ne s'était pas écoulée que, se reposant sur tant de ferveur du maintien de l'esprit qui régnait dans sa Communauté, il songea à s'en éloigner pour aller créer à Palombara une nouvelle maison de Récollection, tandis qu'il laisserait à Civitella le P. Théophile. Il ne fut pas étranger sans doute au choix qui fut fait de lui dès 1706 (1) pour la charge si délicate et si importante de Maître des Clercs. Les deux serviteurs de Dieu durent s'encourager souvent par lettres dans les dispositions saintes dont l'Esprit du Seigneur les avait animés, et le P. Théophile lui-même nous apprend la joie qu'il eut à passer quelques jours avec celui qu'il regardait comme le digne Père de son âme, lorsqu'en 1707, ses Supérieurs qui l'avaient mandé à Rome, lui permirent de faire une halte à Palombara tandis qu'il s'en retournait à Civitella.

(1) C'est à dessein que nous écrivons : *dès* 1706. Car les registres du couvent de Civitella mentionnent son nom au 31 janvier de cette année avec la qualité de Maître des Clercs. Sum., additionale, p. 1.

Quatre ans après, le Bienheureux Thomas donnait au P. Théophile un témoignage encore plus éclatant du cas qu'il faisait de ses vertus. Car, rappelé à Civitella, ce fut au P. Théophile qu'il voulut confier le couvent de Palombara et la continuation de la sainte entreprise. Les deux premières années qu'il passa dans ce couvent, 1709 et 1710, le P. Théophile y remplit les charges importantes de Lecteur de la règle, de Mystique en même temps que celle de Pénitencier. Les fonctions de gardien lui furent dévolues pendant le triennat qui suivit (1711-1713). Rappelé en 1714 à Civitella en qualité de Gardien, il eut l'immense consolation de ne plus se séparer, pendant l'espace de quatorze ans, de son saint ami, qui s'estima heureux de vivre trois ans sous l'autorité de celui qui avait été son plus zélé disciple et qu'il regardait désormais comme son maître. Mais leur joie fut bien plus grande encore lorsque, durant les six années qui suivirent (1717-1723), ils furent déchargés l'un et l'autre de tout emploi, voués uniquement, sans charge ni responsabilité, à la fidèle pratique de la règle. Ce bonheur sans mélange, le P. Thomas en jouit encore de 1724 à 1727, pendant que les fonctions de Gardien étaient de nouveau imposées au P. Théophile. A cette dernière date, le P. Thomas, âgé de soixante-douze ans, touchait au terme de son existence. Nous aurons à dire plus tard comment, pour retremper dans la vigueur de la discipline le couvent de Palombara, il fit en 1727 le sacrifice d'éloigner de lui son saint ami qu'il ne devait plus revoir ici-bas. Mais le plus grand témoignage de son estime et de sa confiance, il le lui avait donné durant ces quatorze années en faisant choix de lui pour son confesseur (1).

(1) Toutes les dates et les renseignements que nous venons de donner nous sont fournis par le *Summarium additionale* et le témoignage du P. Théophile lui-même consigné dans la *Responsio ad ani-*

En traçant aux Clercs que le Seigneur a appelés à être la part choisie de son héritage, l'idéal de conduite à embrasser, le saint Concile de Trente résume d'un mot toute sa pensée : « Il faut, dit-il, que leur vertu donne à leur vie un caractère de dignité calme et soutenue qui soit comme une vieillesse anticipée. *Quorum vita probata senectus sit.*

Cet idéal si rare, si difficile à réaliser pleinement, le P. Théophile l'atteignit du premier coup. Nous n'en voulons pour preuve que trois faits se rapportant aux premières années de religion dont nous recueillons les rares épisodes sauvés de l'oubli.

Le premier fait appartient à l'une des trop courtes années où aucun emploi ne lui était confié. Son Gardien, le P. Benoît de Cerchiara, ne l'aimait pas, ou du moins, se conduisait à son égard comme s'il ne l'eût pas aimé. Etait-ce de sa part antipathie ou simplement désir d'éprouver sa vertu? Voulait-il se rendre compte dans quelle mesure le disciple avait profité des leçons et des exemples de son saint maître le bienheureux Thomas? Le P. Antoine de Saint-Laurent qui ne relate la chose que comme la tenant de plus anciens que lui n'ose se prononcer. Toujours est-il que de toute façon la dé-

madversiones, p. 13; nous donnons ici tout au long ce témoignage de notre Bienheureux.

Invité en 1735 à déposer comme témoin devant Mgr Eustache Entrieri, alors suffragant du cardinal de saint Clément, depuis évêque de Nicotera, sur les vertus du P. Thomas de Cori, dont on instruisait le procès, il répondit : « J'ai très bien connu le P. Thomas de Cori : d'abord en 1703, au couvent de Saint-François de Civitella, abbaye de Subiaco. Je vécus avec lui une année environ; la deuxième fois, au couvent de Saint-François de Palombara, en 1707, où je passai quatre ou cinq jours, tandis que de Rome, je revenais à Civitella, ma résidence. La troisième fois, en 1714, au couvent de Civitella où je fus Gardien trois ans, l'ayant sous mon autorité; après quoi, nous restâmes six ans ensemble, tous deux inférieurs. Au triennat suivant, nommé de nouveau Gardien, je l'eus encore pour mon sujet. Mon supériorat terminé, nous avons encore vécu deux ans ensemble dans le même couvent, l'un et l'autre simples religieux. J'ai été longtemps son confesseur. »

monstration fut péremptoire. Le P. Benoît eut beau le pousser, le tourmenter, le harceler, le tourner et le retourner en tous sens, il ne vint pas à bout de sa patience. Le P. Théophile réalisait à la lettre le conseil de saint Paul : *Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien* (1).

Au moment où se passa le fait que nous allons raconter, notre Bienheureux était Vicaire à Civitella. C'est le P. Dominique de Saint-Damien, témoin et acteur qui va nous en faire le récit.

« A l'occasion de la Fête-Dieu, dit-il, nous nous rendîmes (conformément aux prescriptions du Concile de Trente) à l'Eglise paroissiale où devait se chanter la messe suivie de la procession du *Corpus Domini*. Les religieux montèrent aux orgues pour prendre part au chant, et comme je m'entendais un peu au jeu de l'instrument, afin d'aider et d'accompagner les chantres, je me mis à jouer de l'orgue. Or, je m'aperçus que le soufflet était endommagé et que les tuyaux ne recevaient plus le souffle. Pour réparer le soufflet, je relevai la planche qui couvre le caisson pour boucher le trou d'où l'air s'échappait. Mais voilà qu'ayant pris maladroitement d'un seul côté cette planche que je croyais légère, son poids fit qu'elle m'échappa, en sorte qu'elle alla frapper de pointe contre le front du P. Théophile, alors Vicaire à Civitella. Le coup fut violent ; le sang jaillit. Il n'en montra pas le plus léger mécontentement, le moindre ressentiment, et fut assez maître de lui pour que pas un mot de murmure n'échappât de ses lèvres. Il continua à chanter avec les autres comme si de rien n'était, et depuis, ne fit jamais allusion à ma maladresse (2). »

Lors de l'événement qui suit, il était Gardien.

(1) Rom., XII, 21. — Sum., n° 18, § 10.
(2) Sum., n° 19, § 2.

Nonobstant sa dignité, il aimait à se mêler aux travaux de ses frères comme le dernier de tous. Nous en verrons bien d'autres preuves dans la suite de cette histoire. Donc, ce jour-là, en vrais pauvres, ses frères étaient partis pour la forêt de Civitella pour y recueillir le menu bois, et le P. Théophile s'occupait comme les autres à ramasser les branches mortes et à en faire des fagots. Il était presque au bas de la colline sur laquelle ses frères étaient échelonnés. Tout à coup un tronc qu'un religieux avait ébranlé et déplacé de son équilibre, alors qu'il le croyait enraciné, se détache brusquement d'une roche élevée et se précipite avec une vitesse vertigineuse du côté où travaillait le Père Gardien. Empêché par la position qu'il occupait, le Père ne pouvait échapper au péril, et d'ailleurs, s'il s'écartait, d'autres risquaient de recevoir le choc. Tous tremblaient pour lui et poussaient des cris de détresse. Mais lui, tranquille et sans s'émouvoir le moins du monde, il s'abandonne à la Providence et continue son travail. Le tronc heureusement, au moment de l'atteindre, dévie de sa course, va frapper contre un arbre voisin, et laisse sain et sauf celui qu'on croyait menacé de mort, en sorte que tous criaient au miracle. Mais lui n'en ouvrit pas la bouche et n'eut garde d'y faire allusion, ni alors, ni depuis (1).

Voilà sur un quart de siècle de l'existence du P. Théophile, tous les détails chronologiques et épisodiques qui nous ont été transmis. Parfois, sans doute, un témoin nous relatera d'autres faits arrivés à Civitella, à Palombara ou dans les environs; mais sans date, et comme le séjour dans ces deux couvents tient un si long espace de sa vie, nous serions embarrassé pour spécifier à quelle époque précise il s'est passé.

Mais si durant ce long intervalle, les événements

(1) Sum., n° 18, § 5 et n° 19, § 54.

extérieurs tiennent dans quelques lignes, l'intensité de vie intérieure fut telle chez lui qu'elle réclame de longs développements. Pour en donner une idée aussi complète que possible, force nous est de distribuer notre cadre d'après l'ordre des idées et non d'après celui des faits. Pour faire connaître le P. Théophile sous toutes ses faces, il nous a paru bon d'envisager tour à tour en lui le simple religieux, le Supérieur et le Missionnaire ou l'homme apostolique. Et dans le religieux, nous examinerons successivement l'homme de Dieu et l'ennemi du vieil homme.

Et d'abord, l'homme de Dieu. De nos jours, la vraie notion du Christianisme tend à s'altérer dans bon nombre d'esprits, même sincères et bien disposés. A force de parler de son *Génie* et de ses bienfaits dans le monde, de ses avantages pour l'individu, la famille et la société, on n'en voit plus que le côté humain, et c'est tout au plus si les devoirs de l'homme envers Dieu sont acceptés au second plan et comme chose accessoire. Le rationalisme du dix-huitième siècle a soufflé sur nous. Parmi les ordres religieux, ceux que l'on prône le plus et dont on fait le plus de cas sont ceux qui s'occupent du soin des corps ou des intelligences. Les anciens Ordres, voués avant tout à la gloire de Dieu, sont aux yeux de beaucoup une quantité négligeable, et plus d'un se demande à quoi ils sont bons.

En donnant à leurs Ordres un but apostolique, saint François et saint Dominique n'eurent garde d'oublier de rappeler à leurs enfants que le culte de Dieu devait occuper parmi eux la première place. Et si, selon le mot de saint Denis l'Aréopagite, il n'est pas d'œuvre plus divine que de travailler au salut des âmes, ils en conclurent que, non seulement il fallait dans cette œuvre ne viser qu'à la plus grande gloire de Dieu, mais encore comprendre que de Lui seul vient le secours et

agir en conséquence. Saint Bernard s'effrayait à la pensée que le religieux qui se voue au bien du prochain est exposé à se dépenser au détriment de son âme. « Le canal, disait-il, qui déverse les eaux limpides d'une source donne tout et ne garde rien pour lui : le bassin, au contraire, se remplit d'abord et donne sa surverse plus abondante à proportion qu'il a reçu davantage. Soyez donc bassin et non canal. »

Ces belles paroles de saint Bernard, que saint Bonaventure a faites siennes, le Bienheureux Théophile ne cessa de les méditer et d'en faire la règle de toute sa vie.

Aussi ne cessa-t-il d'aspirer dans toutes ses pensées, ses paroles et ses actes, à s'unir à Dieu autant qu'il est possible d'y arriver ici-bas.

Or, Dieu est la Vérité même, et le premier devoir de l'homme envers Lui est d'adhérer fermement à sa parole, avant tout raisonnement, toute explication, sans essayer de la mesurer aux lumières étroites et vacillantes de sa faible raison. C'est le bien que lui procure la foi.

Dieu est la Sainteté même, et a droit à nos respects et à nos hommages : hommages et respects dont il a laissé à son Eglise le soin de régler les formules extérieures, et dont le Saint-Esprit a mission de diriger au fond de l'âme, les mouvements intérieurs. La vertu de religion nous fait rendre à la Sainteté et à la Majesté de Dieu les hommages qui lui sont dus.

Enfin, Dieu est la Bonté même. Il est tout Amour, et c'est par la Confiance et l'Amour qu'Il consomme ici-bas et dans l'éternité son union avec l'homme.

C'est une vérité élémentaire pour tout chrétien que l'homme ne peut se donner la foi ni par les raisonnements de son esprit, ni par les efforts de sa volonté. Cette vérité est pourtant bonne à rappeler au milieu de l'atmosphère de rationalisme que nous respirons et qui

trop souvent, en pratique du moins, nous fait parler et agir comme si nous étions Pélagiens. C'est le Saint-Esprit même qui, sans aucun mérite de notre part, répand en notre âme cette vertu infuse, ensemble avec l'espérance et la charité. Mais, hélas! nous portons ce trésor dans des vases fragiles. La foi est une lumière destinée à nous éclairer dans les ténèbres de ce monde. Heureux celui en qui aucun élément de perversion n'est venu l'obscurcir? Plus heureux encore celui qui a laissé à l'Esprit de Dieu toute latitude pour donner à ses rayons un plus vif éclat!

Tel le P. Théophile. Les enseignements de sa mère d'abord, ceux du prêtre ensuite, et enfin les clartés sublimes de la Théologie procurèrent toujours un aliment nouveau à sa foi : Les dogmes de notre sainte Religion, le mystère insondable de la Très Sainte-Trinité, ceux de l'Incarnation et de la Rédemption du Verbe et tout ce qui s'y rapporte, la divinité de l'Eglise le ravissaient. Les moindres paroles du saint Evangile fixaient son attention et lui inspiraient la ferme volonté d'y conformer sa conduite. Dieu, avec ses attributs divins, sa Toute-Puissance, son infinie Sagesse, son insondable Justice et sa Bonté plus insondable encore, était l'objet perpétuel de ses méditations. Sa foi était si vive que, pour lui, selon qu'il avait coutume de le dire, la vérité catholique était à l'état de chose évidente et qu'il n'avait pas besoin de miracles pour l'affermir. Autant il adhérait franchement à tout article de notre sainte religion, autant il détestait les faux dogmes et tout ce qui est contraire aux traditions apostoliques, à la doctrine des saints Pères et aux définitions de l'Eglise romaine, combien plus les maximes et les opinions opposées au Saint-Evangile! Il déclarait adhérer fermement à tout ce que notre Mère l'Eglise Catholique enseigne, tant implicitement qu'explicite-

ment (1). Et parce que le Pape est le Chef visible de l'Eglise militante, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, en signe de soumission et de respect, jamais il ne prononçait ou n'entendait prononcer son nom sans incliner la tête (2).

Aussi était-on frappé dans ses prédications, ses raisonnements usuels, ses exhortations spirituelles, ses leçons de morale et de mystique, de la solidité et de la pureté de sa doctrine.

C'est cette foi vive et ardente qui était l'inspiratrice et la source de son profond esprit de religion.

Tous ceux qui le connurent nous affirment qu'il ne perdait jamais de vue la présence de Dieu, et la suite de sa vie suffira pour nous en convaincre (3). Mais c'est surtout aux actes du culte public tel que la sainte Eglise l'a réglé qu'il apportait toute l'attention de son cœur.

Le saint Sacrifice de la Messe est le sommet culminant de la Religion. Il est appelé par antonomase, dans le langage de l'Eglise, l'*Action*. Qu'y a-t-il de plus grand, en effet, au Ciel et sur la terre, que l'Acte par lequel le Verbe Incarné continue d'une manière non sanglante la sanglante immolation du Calvaire ? Ceux qui ont intérêt à expliquer par la politique seule la conversion d'Henri IV, ou dont l'esprit est trop terre à terre pour trouver mieux, lui ont prêté cette parole : « Paris vaut bien une messe. » Notre foi nous dit qu'une messe vaut mieux que le monde entier, puisqu'elle est l'Action de l'Homme-Dieu, par qui et pour qui le monde a été fait.

Or, par une sublime inspiration, l'Eglise a attaché comme préparation et action de grâces à l'Action par excellence l'*Office* par excellence : la louange perpé-

(1) Sum., nº 9, § 74, 92, 108.
(2) *Ibid.*, § 109-124.
(3) *Ibid.*, § 20.

tuelle des âmes consacrées en union avec la louange perpétuelle des Anges et des Saints qui du reste, ne louent que par Jésus-Christ la majesté de Dieu.

Il faut penser à cela pour savoir toute l'importance que le P. Théophile attacha aux moindres rubriques du missel et du bréviaire.

Sachant, selon le bel enseignement de l'Imitation, que chaque fois que le Prêtre célèbre, il honore Dieu, réjouit les Anges, édifie l'Eglise, vient en aide aux vivants, procure le repos aux morts et se rend participant de toutes sortes de biens (1), le P. Théophile avait à cœur d'offrir chaque jour l'auguste Sacrifice de nos autels. Même de pénibles infirmités et de sérieuses indispositions ne l'en empêchaient qu'autant qu'il ne pouvait prudemment monter à l'autel. Il célébrait parfois dans un état de faiblesse tel qu'il fallait ensuite le reconduire à sa cellule en le soutenant (2).

Il passait de longs moments à s'y préparer (3) : la plupart du temps, il sollicitait de son confesseur une absolution avant de monter à l'autel, tant il sentait que la pureté des Anges et la sainteté d'un Jean-Baptiste ne suffiraient pas pour nous en rendre dignes ! Il ne craignait rien tant que d'être empêché dans cette préparation par des confessions ou d'autres affaires spirituelles ou temporelles de son ressort. Aussi avait-il bien soin de faire une première préparation, après les Matines, au cœur de la nuit, sachant qu'à cette heure il ne serait pas dérangé ; puis, avant de commencer, il se prenait toujours au moins quelques instants pour se recueillir (4).

(1) *Imitation de Jésus-Christ*, liv. IV, ch. v, v. 3.

(2) Sum., n° 9, § 13, 25, 45. Dans sa déposition au procès du bienheureux Thomas en 1735, il dit lui-même avoir célébré la messe tous les jours, « sauf une fois que je me trouvais en voyage. »

(3) *Ibid.*, § 60.

(4) Sum., n° 9, § 118.

Il n'avait pas de peine à le faire, et son application aux divins Mystères qu'il allait célébrer était si intense que son visage en était tout enflammé.

Tandis qu'il se rendait à l'autel, on remarquait sur ses traits une joie et un sourire angéliques. Il y avait dans sa manière de célébrer non seulement une dévotion et un recueillement profonds, mais un air de majesté qui révélait le sentiment de la grandeur infinie de l'acte accompli (1).

Il était si uni à Notre-Seigneur qu'avant comme après la Consécration, il lui fallait faire en quelque sorte effort sur lui-même pour revenir à lire sur le missel. Après la Consécration surtout, il était tout de feu, tant il était pénétré de son colloque avec Dieu et de sa présence au plus intime de son être par la sainte Communion. A certaines paroles, les inflexions de sa voix trahissaient les ardeurs de son cœur et la ferveur de son âme. Les assistants en étaient impressionnés ; on eût dit qu'il faisait passer en eux les émotions, l'attendrissement, la componction dont il était saisi (2). Les indifférents eux-mêmes sentaient leur foi se réveiller, tant les sentiments dont il était animé au dedans se reflétaient sur tout son extérieur. Aussi, bien des fidèles en étaient si édifiés qu'il leur suffisait de voir le P. Théophile monter à l'autel pour rester, bien que déjà ils eussent entendu une autre messe. C'est ce que faisaient souvent aussi les religieux.

Malgré cette ferveur merveilleuse, sa messe ne dépassait pas la demi-heure. Dans les débuts de son sacerdoce, il était un peu long, ce qui résultait, disait-il lui-même, de ce qu'il avait la langue épaisse, et se voyait obligé pour ce motif de prononcer lentement. Mais le

(1) Sum., n° 9, § 134.
(2) *Ibid.*, § 47, 132.

désir de se conformer à la règle donnée par l'Eglise, l'amena peu à peu à achever le Très Saint Sacrifice dans la limite indiquée.

Sa messe terminée, on le voyait retourner au chœur pour l'action de grâces, le visage tout embrasé des flammes eucharistiques. Il passait un long temps à remercier Dieu pour ce don de lui-même, et ne se retirait jamais sans avoir renouvelé les vœux de sa profession religieuse, comme il s'en ouvrit au P. Guillaume de Pomorance qu'il engagea à faire de même (1).

Comme sainte Thérèse, volontiers il eût donné sa vie pour une cérémonie de l'Eglise. Il ne mettait pas de distinction entre les rubriques préceptives et directives et faisait autant de cas des unes que des autres. C'était surtout aux messes solennelles dont la pompe est destinée à mieux faire ressortir la beauté et l'harmonie du sacrifice qui, commencé à l'origine du monde, consommé sur le Calvaire, se continue au Ciel, que notre bienheureux avait à cœur de ne rien omettre de ce qui pouvait en rehausser la majesté. Il voulait que les chants en fussent exécutés avec soin, dans un accord parfait des voix, sur un ton moyen qui permît à tous de rendre à l'unisson les belles modulations du chant grégorien. Car, se conformant en cela aux sages règles des *Ritiri*, il ne supportait pas les variations ou trop sensuelles ou trop savantes de la musique dans les églises dont il avait la garde. Il estimait que le chant sacré est institué pour aider la pensée à s'élever vers Dieu, non pour amuser, charmer et distraire les auditeurs. Aussi, un jour que, tenu au confessionnal au moment où commençait la grand'messe, il entendit le P. Zacharie de Lucques entonner une messe sur le mode figuré et cadencé, il sortit sans tarder du confessionnal, accourut au chœur, mit la

(1) Sum., n° 9, § 112.

main sur le livre de chant et lui dit avec force : « Entonnez le chant grégorien à deux chœurs. » — Quelques années plus tard, saint Alphonse de Liguori, étant Evêque de Sainte-Agathe des Goths, donnera publiquement la même leçon dans sa cathédrale aux chantres qui entonnaient sur un rythme musical figuré les litanies de la Très Sainte Vierge. L'un et l'autre prohibaient à l'Eglise un chant plus propre à produire la dissipation que l'édification des fidèles.

Ce fut le même sentiment de révérence pour l'auguste mystère de nos autels qui le porta à supprimer au couvent de Fucecchio un usage singulier. Aux messes des principales solennités, les membres des confréries laïques montaient jusqu'à l'autel majeur, le baisaient et y déposaient une aumône en argent. Or, un jour de Pâques que ceci s'était passé sans que le Père s'en fût aperçu, par suite de son recueillement profond, bien qu'il chantât lui-même la messe, tout à coup, en revenant à l'autel pour l'encensement, il aperçut les pièces déposées, et ne put s'empêcher de dire : « Qu'est-ce que cette souillure? » Et comme si cet argent eût été du feu qui le brûlait, il le jeta par terre où les enfants le ramassèrent.

Par esprit de religion, il voulait que les églises de *Ritiro* fussent proprement et décemment tenues, aussi bien que la sacristie et les ornements sacrés. Plus la pauvreté franciscaine exclut, même des églises, tout ce qui sent le luxe, plus il importe de montrer l'esprit de foi dont on est pénétré par le soin que l'on donne à l'ordre et à la propreté. C'est ce qui lui fit remplacer à Civitella un baldaquin misérable pour l'exposition du Très Saint-Sacrement par un autre plus convenable et plus majestueux.

L'Office divin, avons-nous dit, n'est que le cortège

officiel de prières par lequel l'Eglise nous prépare à la sainte Messe ou nous en fait ressouvenir.

Même récité en particulier, il est la prière publique. Mais combien cette prière est plus expressive, quand elle a lieu au chœur, avec l'accompagnement de ce cérémonial qui est l'étiquette de la Cour du Roi des rois!

Le P. Théophile était toujours ponctuel pour se rendre au chœur au son de la cloche. Il ne le manquait en tout ou en partie que dans le cas d'absolue nécessité. Il tenait tant à l'Office divin qu'à quelque heure qu'il arrivât de la visite des malades ou même d'un voyage lointain, de nuit comme de jour, si ses frères étaient au chœur, il s'y rendait incontinent, sans se donner le moindre répit, sans s'accorder le temps de respirer, de se reposer ou de prendre sa réfection.

S'il était hors de son couvent pour la prédication d'un carême ou une autre cause, il récitait l'Office divin à genoux, « comme je m'en suis rendu compte, dit l'Archiprêtre de Priscionani, Don Bernard Cerasi, tant à Capranica qu'à Prisciano, où il logeait chez moi. »

Par un vif sentiment de religion, chaque fois qu'il entrait dans le lieu saint, et avant d'y mettre les pieds, il baissait le capuchon. Aussitôt arrivé à l'église ou au chœur, il se prosternait le front sur le pavé, et baisait la terre, ce qu'il faisait aussi en sortant.

Pour témoigner plus de respect à la divine Majesté, il restait toujours debout sur ses pieds, sans appuyer ni les bras, ni les épaules, sans se servir de ce petit rebord qu'on appelle la *Miséricorde*. Au *Gloria Patri* de chaque psaume, à la doxologie des hymnes, il s'inclinait assez pour que ses mains pussent toucher les genoux. Il ne manquait pas non plus de faire des inclinations plus ou moins profondes, selon le cas, aux noms de Jésus, de Marie, de saint François d'Assise et

du saint dont on faisait l'office. Tous ces témoignages de respect, par l'attention qu'ils supposent, sont une garantie que la pensée de l'homme ne se laisse pas distraire du grand Dieu qui a droit à ce qu'on ne fasse pas son œuvre avec négligence.

Mais la piété filiale n'est pas toute dans la soumission et le respect. Elle se consomme dans la confiance et l'amour.

CHAPITRE VIII

LE RELIGIEUX HOMME DE DIEU. — CONFIANCE ET AMOUR.

La confiance du P. Théophile reposait sur la méditation de deux paroles de nos saints Livres dont l'intelligence pratique suffirait pour faire des Saints : celle de Notre-Seigneur. « Sans moi, vous ne pouvez rien faire, » et cette autre de saint Paul : « Je puis tout en Celui qui me fortifie. » Il est vrai que la parole de Notre-Seigneur ne doit s'entendre que des œuvres surnaturelles. Mais comme notre bienheureux entendait ne rien faire naturellement, ce sentiment de son impuissance absolue le jetait dans les bras de Dieu, Aussi attendait-il de Lui secours et assistance en tout et pour tout. Il avait un tempérament fougueux et colère; il le combattit avec une persévérance qui ne se ralentit jamais. Il était attentif à progresser toujours dans la vertu et s'appliquait très exactement en vue de cela à pratiquer non seulement les Commandements de Dieu et de l'Eglise, les conseils évangéliques, mais encore les moindres détails de la règle franciscaine et les coutumes particulières des Ritiri. « Quand je passais quelque temps loin de lui, dépose le P. Dominique de Saint-Damien, je le trouvais toujours plus fervent, plus mortifié, plus vertueux qu'auparavant. En dépit de son mauvais tempé-

rament que trahissait son visage exténué, son teint jaune, malgré ses incommodités, sa jambe raccourcie, une hernie douloureuse dont il souffrit de longues années, il ne sentait pas le poids des austérités, des fatigues. Nonobstant la chaleur, la pluie essuyées pendant un voyage nécessité par la visite ou la confession des malades, les prédications, la quête, aussitôt de retour, il se rendait droit au chœur, à l'oraison, au réfectoire, au chapitre, partout en un mot où se faisait un exercice de Communauté. Il ne perdait pas une minute de temps, employant même celui que la règle accorde à la récréation après les repas, à élever son âme par des entretiens sur Dieu ou à accomplir quelque acte de charité.

Jamais il ne laissait paraître la moindre trace de découragement ou d'abattement au milieu de ses fatigues ou des traverses qu'il rencontrait. A tous les malades, les affligés, les angoissés, il avait coutume de dire : « Confiance ! confiance ! » Il restait toujours égal. Point de trouble, d'impatience, de découragement dans l'adversité ; et, ce qui est plus difficile peut-être, point de transport de joie troublante et dissipante dans la prospérité, d'autant plus qu'il faisait tout le possible pour cacher ses actes de vertu et ce qui aurait pu le faire grandir dans l'estime des hommes. De tout, il bénissait le Seigneur, montrant par ses paroles et ses actes son abandon total et sa complaisance dans la divine Volonté. Pour réussir dans ses entreprises, il recourait à la prière, déclarant à Dieu ne rien attendre que des mérites de Jésus-Christ. Pour s'encourager et encourager les autres à bien faire, il disait souvent : « Le temps passe, la mort approche, l'Eternité nous attend. » Il disait encore : « Qui plus souffre en ce monde pour l'amour de Dieu, plus jouira dans l'éternité. » Et de fait, ses austérités, sa vie pénitente, les

travaux qu'il entreprit généreusement et sans se rebuter jamais pour le service du Très-Haut, sans recherche ni des applaudissements ni d'aucune récompense terrestre, donnent assez à comprendre qu'il n'attendait d'autre récompense que Dieu seul.

Mais Dieu ne mérite pas seulement d'être aimé à cause de ses bontés pour nous, Il le mérite plus encore pour être la Bonté par essence.

La vertu de charité qui nous fait aimer Dieu pour Lui-même était tellement enracinée dans le cœur du P. Théophile qu'il dirigeait vers Lui tous ses discours et ses opérations, sans souci aucun des intérêts du temps, ce qui lui faisait accomplir avec joie et promptitude les devoirs d'un parfait religieux. On sentait qu'il ne voulait respirer que pour aimer et louer Dieu. Il en parlait avec une ferveur qui saisissait. Aussi n'eut-il jamais sur les lèvres de paroles plaisantes ou légères, ni de discours inutiles et de nouveautés curieuses, en sorte qu'on eût plutôt dit un Ange chargé de louer Dieu qu'un homme de ce bas monde.

Après toutes ses actions, il poussait cette oraison jaculatoire qu'il enseignait aussi à ses frères : « Que ce soit pour l'amour de Dieu. » Il en faisait autant, quand lui survenait quelque peine ou quelque angoisse, ou quand, Supérieur, il recevait quelque témoignage de dépendance ou un secours de ses subordonnés ou des bienfaiteurs. Son grand amour se faisait connaître à son recueillement profond, à son union continuelle avec la divine Majesté. C'est pour en conserver la présence qu'il écartait tout discours vain et inutile et s'exerçait sans cesse ou à des œuvres de charité spirituelle ou à l'accomplissement de ses devoirs religieux, ou à la récitation des prières vocales ou enfin à des entretiens avantageux au bien des âmes.

Il remerciait Dieu fréquemment de l'avoir attiré dans

les maisons de *Ritiro* par l'épreuve que nous avons racontée.

Assidu à la méditation, il vivait dans une oraison continuelle. Il ne manquait pas d'une minute au temps consacré dans les *Ritiri* à l'oraison, qui est, nous l'avons dit, de deux heures et demie par jour, indépendamment des prières vocales, non compris aussi le temps qu'il passait au confessionnal, ou à la visite des malades.

Il faisait cette action d'une façon qu'on a peine à concevoir, quand on pense à l'âcreté naturelle de son sang et de ses humeurs et à sa terrible hernie. Malgré tout, jusqu'à l'âge de plus de soixante ans, pendant la saison la plus froide, alors qu'il semble qu'on ne pût se passer de feu, comme pendant la saison la plus chaude, alors que les insectes sont si gênants, il paraissait insensible à tout. Les mouches couvraient sa face et son crâne dénudé, les autres religieux ne pouvaient s'empêcher de remuer les jambes, piqués à chaque instant par ces animalcules incommodes que les vêtements de laine attirent en si grand nombre. Mais lui se tenait immobile comme une statue, sans tousser, ni cracher, et tellement absorbé en Dieu qu'on l'eût dit privé de sentiment. Si parfois un religieux était obligé de sortir de l'oraison et de lui demander une permission, il ne l'entendait pas, en sorte qu'il fallait le tirer par la manche, et le secouer fortement pour qu'il s'en aperçût. Quoi qu'il fît, au dedans, au dehors du monastere, il priait toujours. « Etant allé un jour dans sa chambre pour l'entretenir, dit le P. Ambroise de Trasilio, je le trouvai tout recueilli, à genoux devant une croix sur laquelle étaient peints les mystères de la Passion. Sans se relever, il répondit à ma demande et resta dans la même position. Il lui fallait, dit ce même Père, un secours spécial de Dieu, d'autant plus que, l'oraison terminée, il était frais et dispos et capable

d'accomplir les autres exercices de la communauté, Aussi s'accordait-on à dire qu'il était plus admirable qu'imitable (1). »

« C'était notre avis à tous, dépose le P. Bonaventure de Florence, qu'il était d'ordinaire en extase dans cet exercice : il ne voyait et n'entendait plus. Quand on lui secouait l'habit, il éprouvait une légère commotion, comme si les nobles puissances de l'âme profondément plongées dans l'union à Dieu, eussent été ramenées un moment à la réalité terrestre, après quoi elles remontaient. Par intervalles, il avait des tressaillements d'amour. »

Au reste, non content de faire oraison aux heures prescrites par la règle, il ne cessait de prier soit oralement, soit mentalement. Au rapport du P. Antoine de Saint-Laurent, le temps qu'il y passait entre le jour et la nuit se montait à huit heures environ : il récitait en son particulier le chapelet, l'office de la Vierge, les Psaumes de la pénitence, le Chemin de la Croix, et autres semblables prières. En somme, on peut dire que sa vie était une oraison continuelle . « Bien des religieux m'ont dit, ajoute ce Père, qu'allant de nuit à sa cellule, ils le trouvaient occupé à faire oraison, sans lumière par esprit de pauvreté. Il ne donnait que fort peu de temps au sommeil. » — « Me trouvant à Civitella, dit don Bernard Cerasi, je remarquai qu'il se rendait tantôt à une chapelle de l'église, tantôt à l'autre. Il avait à cœur de tenir toujours son esprit recueilli en Dieu, qu'il fût seul ou non. Je ne l'ai jamais vu inoccupé, et quand j'entrais dans la chambre que je lui avais destinée, je le voyais occupé ou à faire oraison ou à lire des livres de piété. » Ses religieux avaient remarqué aussi que, quand ils frappaient à sa porte, il ne leur

(1) Don Bernardin Peri, prêtre séculier. Sum., VIII, 170.

ouvrait pas tout de suite; même quand il s'occupait à un travail manuel, son esprit restait uni à Dieu. Sortait-il du couvent, il marchait toujours les yeux baissés, ne parlant à personne, mais récitant, en alternant avec son compagnon, des prières vocales, et s'il était salué par quelqu'un, il répondait simplement à son salut par une inclination de tête.

Pénétré de cette vérité que « nul ne va au Père Céleste que par son fils Jésus-Christ, » il avait pour la personne sacrée de l'Homme-Dieu une affection qui n'avait d'égal que son respect. Tous les Sacrements que ce Maître adorable a institués pour le bien de son Eglise lui inspiraient la plus vive reconnaissance, mais surtout le Sacrement d'amour par excellence, celui que l'Eglise appelle pour ce motif le Très Saint Sacrement. A la différence des autres qui ne nous sont donnés que transitoirement et confèrent seulement la grâce, celui-ci non seulement contient l'Auteur de la grâce, mais il nous la donne d'une manière permanente. Hélas ! il n'arrive pourtant que trop souvent que des âmes chrétiennes, même consacrées, qui croient théoriquement cette vérité, ne se conduisent pas autrement que si elles croyaient, comme Luther a essayé de l'inculquer à ses malheureux adeptes, que Notre-Seigneur n'est présent sur nos autels que pendant la messe, et point au delà. Cette conduite transperçait le cœur de notre Bienheureux. « Ah ! disait-il, lors même que Notre-Seigneur dans son Sacrement ne serait conservé qu'à Jérusalem, nous devrions tout faire pour aller le visiter : combien plus, du moment que nous l'avons sous le même toit que nous. » Sa foi en la présence réelle était cause que chaque fois qu'il arrivait dans le lieu saint, il se prosternait *in plano,* après avoir fait la génuflexion, baisait terre et adorait, le front dans la poussière. Il en faisait autant chaque fois qu'il passait devant le saint Tabernacle. Son attitude

était composée, son recueillement indicible. au point que nul bruit ne l'en distrayait. Les religieux, ses frères, remarquèrent qu'il avait pris l'habitude de faire sa visite à Notre-Seigneur jusqu'à quinze fois par jour,



NOTRE-DAME DE LAVASINA, PRÈS BASTIA
honorée aussi dans l'église de Corte

indépendamment de ses visites d'occasion. S'il passait devant une église où résidait le Très Saint Sacrement, il y entrait toujours, et tout son extérieur révélait ce qui se passait en lui. Quand l'église était fermée, il se prosternait encore sur le seuil et baisait terre. Et pour

celle du couvent, après le souper, ne pouvant plus pénétrer par la porte, il passait par l'escalier de la chaire, qui était extérieur, et de là, il adorait encore une fois son Bien-Aimé.

Entre l'Eucharistie et la Passion, le rapport est intime. « Chaque fois que vous mangerez ce Pain et que vous boirez ce Calice, dit le Sauveur, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à son second avènement (1). » Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que tant d'amour pour l'Eucharistie s'alliât en lui avec le plus tendre amour pour la Passion de Jésus-Christ. La montagne du Calvaire n'est-elle pas, au dire de saint François de Sales, la montagne des Amants (2)?

Sa dévotion à ce mystère était si tendre que toutes les fois qu'il en parlait, soit en chaire, soit dans ses conversations, il laissait voir combien son cœur était ému et pénétré, en sorte qu'il faisait naître dans ses auditeurs des sentiments de componction et d'amour envers notre adorable Rédempteur. En toute occasion, que ce fût dans ses prédications ordinaires, ses missions ou les entretiens privés, il ne recommandait rien tant que la dévotion à la Passion de Notre-Seigneur , la proposant comme moyen efficace aux affligés pour accepter avec résignation les croix de Providence, aux âmes tentées pour triompher del'ennemi de tout bien. Il y a tout lieu de croire qu'il en faisait souvent le sujet de son oraison, puisqu'il le conseillait aux religieux qui s'adressaient à lui pour la confession (3).

Une des pratiques les plus chères aux dévots de la Passion, et aussi les plus sanctifiantes, est l'exercice du Chemin de la Croix. Le P. Théophile devait y être d'autant plus attaché que c'est une dévotion essentiel-

(1) I, Cor., XI, 26.
(2) *Traite de l'amour de Dieu*, liv. XII, ch. XIII.
(3) Frère Joseph d'Afile.

lement franciscaine. Il faisait publiquement cet exercice avec la Communauté tous les vendredis et jours de fête; mais plusieurs religieux ont constaté en outre qu'il avait coutume de le faire en son particulier. Il avait reçu de Clément XII une croix représentant d'un côté le crucifix, de l'autre toutes les stations du *Via Crucis*. Le Saint-Père y avait attaché la faculté de gagner toutes les indulgences concédées à ce saint exercice. Le P. Ambroise de Trasilio nous dit l'avoir vu le pratiquant dans sa chambre où il le trouva agenouillé devant cette croix en allant l'y voir pour affaire.

Il ne le négligeait pas davantage durant ses voyages, et y engageait ses compagnons. « J'en ai été témoin deux fois, dit le P. Dominique de Saint-Damien, allant en sa société avec d'autres religieux clercs de Civitella au *Sagro Speco* (1). Il tenait d'une main la croix qu'il portait sur sa poitrine : il recommandait de le faire avec pause, méditant chaque mystère le long du chemin, s'agenouillant avant chaque station et rappelant à sa mémoire toutes les circonstances du douloureux voyage du Calvaire. » — « J'en pris motif, dit le frère Joseph d'Afile, pour lui demander un jour, tandis que nous allions de Civitella à Rome, si en faisant cet exercice le long du chemin, on gagnait les indulgences. Il me répondit : « Je ne fais pas les choses par intérêt, » d'où je compris qu'il n'avait pas uniquement en vue les indulgences, mais avant tout le désir de témoigner son amour à Jésus-Christ crucifié. »

Il est impossible d'être à ce point dévot à la Passion sans aimer Celle que le Sauveur nous donna pour mère du haut de la Croix. Sa tendresse filiale pour Marie ne peut se dire. Il en parlait à toute occasion avec grande ferveur, dans ses entretiens privés, ses catéchismes, ses

(1) Le Sagro Speco est la grotte qu'habita quelque temps saint Benoît, le glorieux Patriarche des moines d'Occident.

exhortations. Chaque jour, il récitait la Couronne des Sept-Allégresses. S'il allait hors du couvent, dans une localité où l'on fût occupé à l'église à réciter le Rosaire, il s'y portait avec empressement. Il récitait de plus l'Office de la Vierge, et s'exerçait à d'autres actes de piété envers la Reine du Ciel. Il se préparait avec soin à ses fêtes et les célébrait avec transport. S'il passait devant une de ses images, il s'inclinait avec respect, ce qu'il faisait aussi quand il prononçait ou entendait prononcer son nom.

Il aimait à s'unir aux Anges qui, au Ciel, louent par Jésus-Christ la Majesté divine, et tout particulièrement à l'Archange saint Michel, le prince de la Milice céleste. Tous les Saints lui étaient chers : il en récitait chaque jour les litanies : il invoquait spécialement saint François, saint Antoine de Padoue et les autres saints de son Ordre. Enfin, il avait la pieuse coutume de se recommander particulièrement au saint dont on faisait la fête. Sa soumission aux enseignements de l'Eglise et sa haine de l'hérésie lui inspiraient un culte respectueux de toutes les images pieuses.

Enfin, l'amour qu'il portait à Dieu lui inspirait une tendre charité, une sollicitude de tous les moments pour les Ames du Purgatoire. Le P. Dominique de Saint-Damien et ses autres intimes rapportent qu'il leur appliquait par manière de suffrage toutes les œuvres méritoires auxquelles il s'exerçait. Il avait fait en leur faveur la renonciation générale à la troisième partie de son mérite personnel dans la célébration de la sainte Messe, disposant de cette application tantôt à toutes les âmes en général, tantôt à quelque âme en particulier, selon l'inspiration de la grâce. Tous les soirs, il prenait le *Pardon* en leur faveur (indulgence des six *Pater*) leur appliquait les indulgences du Chemin de la Croix, récitait publiquement au chœur l'Office des Morts,

chantait de temps en temps la Messe de *Requiem* et leur faisait appliquer aussi des messes privées.

Nous ne dirons rien ici de sa charité envers le prochain : car comme il ne vécut jamais que pour lui, nous aurions à raconter toute sa vie. Ce que nous dirons du Supérieur, de l'homme apostolique, ses fondations de Zuani, de Palombara, de Fucecchio, que nous aurons à raconter, diront éloquemment à quel point il aima surnaturellement ses frères, les hommes, sans exception aucune.

On le voit : le plus pur esprit du Christianisme animait le P. Théophile. Il ne vivait que pour Dieu. Afin de Le mieux connaître et de L'aimer mieux, il s'unissait à Jésus-Christ : il vivait d'union avec la Mère du Sauveur, avec ses Anges et ses Saints, et par là travaillait sans relâche à devenir lui-même un saint à son tour.

CHAPITRE IX

LE RELIGIEUX. — L'ENNEMI DU VIEIL HOMME. CHASTETÉ ET MORTIFICATION.

« Le royaume des Cieux souffre violence, et ceux-là seuls qui se font violence l'emportent d'assaut. »

Cette sentence de Notre-Seigneur est universelle et ne souffre pas d'exception. L'homme nouveau, Jésus-Christ, ne se forme et ne croît en nous qu'à proportion que décroît le vieil homme, et celui-ci ne cède pas la place sans résistance. Il faut de l'énergie pour conquérir la vertu : il en faut plus encore pour la conserver : car la nature n'abdique jamais et dispute pied à pied le terrain à la grâce. Seulement si l'âme qui a entrevu la beauté de la vertu s'est armée de courage pour en faire la conquête, à mesure que s'ouvrent plus larges devant elle les célestes horizons, la crainte d'en descendre l'acharne toujours plus fort contre son opiniâtre ennemi.

L'Eglise nous donne une idée de ce courage des saints dans cette belle page de saint Jean Chrysostome qu'elle propose à notre méditation le jour de l'Octave de saint Laurent (1) :

« La vie présente est douce et pleine de charmes enivrants, non pas pour tous cependant, mais pour ceux

(1) Homil., in 3e noct., 17, Aug., brev., rom.

qui y sont attachés. Mais celui qui regarde au Ciel et en contemple les beautés ravissantes, la méprisera et ne l'estimera d'aucun prix. Il en est d'elle comme de la beauté des corps que l'on admire tant qu'on n'a découvert rien de plus beau; mais sitôt que nous apparaît un bien plus excellent, nous la dédaignons. Que si nous voulons nous aussi, examiner de près cette beauté et considérer la splendeur du royaume céleste, nous nous arracherons aussitôt aux chaînes du siècle. C'est une chaîne en effet, que l'attache aux choses de la terre. Que nous dit Notre-Seigneur pour nous engager à la rompre? « Celui qui aime son âme la perdra, et celui qui hait son âme en ce monde la garde pour la vie éternelle. » Ce langage semble énigmatique, il n'en est rien pourtant; il est, au contraire, plein d'une sagesse exquise. Et comment celui qui aime son âme la perdra-t-il? En condescendant à ses convoitises méprisables, en lui accordant au delà du nécessaire; tout comme, par contre, celui qui la hai en ce monde, la garde en ne l'écoutant pas quand elle lui demande des choses nuisibles. Et Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de dire : Celui qui ne l'écoute pas; mais celui qui la hait. De même, en effet, que quand nous haïssons quelqu'un, nous ne voulons pas même entendre sa voix, regarder son visage, pas même y penser, ainsi faut-il résister à notre âme, l'avoir en aversion, quand elle nous dicte quelque chose de contraire à la volonté de Dieu. »

Nous savons en quoi consiste le vieil homme qu'il nous faut haïr : « Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair et concupiscence des yeux et orgueil de la vie qui ne vient pas de Dieu, mais qui est dans le monde (1). » La chair étouffe dès le jeune âge les germes des nobles sentiments : l'amour des biens

(1) Ep., Joa, II, 16.

terrestres rétrécit le cœur dans l'âge mûr : l'orgueil envahit la vie tout entière du berceau à la tombe, révolte l'homme contre Dieu et se substitue à Lui.

C'est une obligation pour tout chrétien de museler ce triple ennemi : on y arrive par la fidélité aux Commandements de Dieu et de l'Eglise. Pour atteindre leur but avec plus de promptitude et de facilité, les religieux, y ajoutant la pratique des Conseils évangéliques, s'engagent à s'immoler sans cesse par le triple vœu de chasteté parfaite, de pauvreté et d'obéissance.

Après son entrée dans le cloître, les religieux qui vécurent avec lui dans les diverses maisons ont unanimement déposé que ses mœurs étaient non seulement irrépréhensibles, mais une leçon pour tous, même pour les plus anciens et pour ses supérieurs. Mais le témoignage le plus irréfragable, celui que le Pape Benoît XIV déclare faire preuve absolue dans un procès de canonisation, c'est la déposition de ceux qui furent les Confesseurs du Serviteur de Dieu, tant dans la province romaine qu'en Corse et en Toscane. Ecoutons le P. Antoine de Saint-Laurent : « Il haïssait le péché et s'abstenait de toute faute, même vénielle : sa conscience était sans tache. J'en suis bien informé, ayant été son confesseur tant à Civitella qu'en Corse, et je n'ai jamais trouvé en lui matière à absolution. » Le même Père nous dit avoir entendu don André Felici, Archiprêtre de Jenne, homme docte et judicieux, ne pas faire difficulté, après l'avoir confessé tout un Carême, pendant lequel le P. Théophile donnait la station, de dire qu'il avait confessé un saint. — Enfin le P. Philippe de Piémont, son confesseur pendant les sept dernières années de sa vie, déclara au docteur Alexandre Calverini, pendant la dernière maladie de notre Bienheureux, que durant les sept ans qu'il avait été son confesseur, il n'avait jamais trouvé en lui ombre de péché véniel volontaire.

Ainsi, il porta au tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon le souhait que nous fait l'Eglise au jour de notre régénération, blanche et sans tache la robe de son baptême, et, comme le Disciple bien-aimé, « élu Vierge par le Seigneur, il resta Vierge jusqu'à la mort, »privilège inappréciable, aussi glorieux qu'il est rare.

C'était un miroir de chasteté : son langage révélait sans cesse jusqu'où il en poussait l'amour ; il allait jusqu'à s'abstenir de dire une parole qui, de loin, eût pu éveiller une pensée peu modeste, et la garde de ses sens, de ses yeux en particulier, répondait à son langage. Lors même que, dans ses prédications, il devait flétrir le vice opposé, les termes et les expressions dont il se servait étaient si réservés qu'ils révélaient sa candeur virginale : jamais un sens équivoque ni glissant : on le sentait frémir, s'il entendait un séculier dire quelque parole déshonnête ; il reprenait ceux qui parlaient ainsi, et si la conversation prenait un tour mondain, ou bien il s'efforçait d'en changer le sujet, ou bien il s'éloignait. Tout geste, tout jeu de main, même innocent, entre religieux, lui faisait horreur.

« Il était si modeste, si vigilant sur ses yeux, dit le frère Joseph d'Afile, que je ne l'ai jamais vu fixer en face, même les hommes, et, voyageant avec lui, tant à travers la campagne qu'à travers les rues de la ville, je crois qu'il ne remarquait ni les arbres ni les maisons. »

Allait-il par les rues, ses yeux étaient fixés du côté de la terre, ses lèvres murmuraient quelque prière vocale, ou bien il engageait avec son compagnon un entretien pieux, édifiant par sa modestie ceux qui le rencontraient. Si on le saluait, il inclinait simplement la tête pour rendre le salut, sans mot dire ni lever les yeux. Il ne levait pas même les yeux pour parler à quelqu'un. On ne le vit jamais s'entretenir dans les rues, les places ou les boutiques, à traiter de choses inutiles ou indiffé-

rentes. S'il entrait chez un séculier, c'était pour le visiter, le confesser, assister un malade ou un mourant.

Il ne sortait du couvent que par nécessité, soit qu'on l'appelât pour son ministère, ou que l'obéissance l'envoyât en voyage, et rentrait sitôt ses affaires terminées. Il y retournait avec l'empressement d'une mère qui aurait laissé à la maison un enfant en bas âge.

Si, de Civitella, il allait à Subiaco, ce qui arrivait très rarement, il ne voulait passer la nuit chez personne, bien qu'il y eût là de résidence, le bienfaiteur de notre *Ritiro* de Civitella qui reçoit les religieux, et que beaucoup d'autres eussent le désir de le posséder chez eux.

Mais ce qui était surtout remarquable, c'est sa réserve avec les personnes du sexe. Il s'en débarrassait le plus tôt possible, même au confessionnal, et recommandait à ses frères de n'user jamais de paroles douces et tendres avec elles, mais d'un langage grave et réservé. Quand il devait leur parler, c'était en peu de paroles, toujours les yeux baissés, les mains dans les manches, en sorte qu'il était passé en proverbe que jamais femme ne lui avait vu la prunelle des yeux. « Je sais, dit le frère Joseph, que d'un si grand nombre de ses pénitentes, il n'en est pas une qu'il connût par son nom. On sentait qu'avec elles, il était sur des charbons ardents, tant il avait hâte d'en finir. Au reste, il ne traitait avec elles, en dehors du confessionnal, qu'en compagnie d'un religieux. »

Un matin (1), une femme trouva ouverte la porte de clôture et, dans sa simplicité, s'achemina avec un panier de champignons vers l'autre porte qui conduit au réfectoire. Le Serviteur de Dieu qui en sortait, surpris à cette vue, s'écria d'instinct : « Hors d'ici, hors d'ici ! » et, sur-le-champ, prit la fuite, comme s'il

(1) P. Bonaventure de Florence.

eût rencontré un serpent venimeux. La pauvre femme resta confuse, mais, avertie par d'autres religieux, et s'arrêtant à la porte, elle remit le panier au frère portier.

Mais le lis de la pureté ne croît qu'au milieu des épines. Aussi, pour conserver intacte la fleur de la virginité et émousser les mouvements déréglés du sens rebelle, n'y avait-il aucune mortification qui lui parût trop sévère.

Avant tout, il acceptait toutes les peines afflictives qui lui venaient de l'obéissance. « La règle, disait-il, nous commande d'aller déchaussés pour pâtir de froid ; à pied, pour pâtir de fatigue ; elle nous impose le jeûne pour mortifier la chair. » Mais n'oublions pas qu'à la règle franciscaine qui oblige tous les fils du Patriarche d'Assise, il avait volontairement ajouté les austérités particulières aux maisons de *Ritiro*. Il eut besoin d'une abnégation absolue pour vivre quarante ans durant sous un régime si sévère, alors que tant de religieux, tertiaires réguliers, prêtres et laïques, ne pouvaient continuer ce genre de vie que peu d'années, ou même de mois et de jours, mais lui n'en dévia jamais, et de plus s'y maintint jusqu'au bout avec la ferveur des premiers jours.

Certes, indépendamment de cela, les causes de souffrance et de mortification ne lui manquaient pas : il les portait en lui : Acreté d'humeur, poitrine délicate, avaries de tout genre et surtout cette affreuse descente du péritoine qui le gênait terriblement dans sa marche en dépit d'un méchant appareil : mais la hernie était irréductible et descendait de la longueur de 25 centimètres environ, en sorte que le frottement amenait des écorchures, des plaies qui suppuraient et devaient le faire horriblement souffrir. Et pourtant, jamais une plainte, mais au contraire sérénité de visage et fidélité à tous les exercices de la communauté.

Connaissant à quel point il aimait à mourir à soi-même, une année, tandis qu'il était à Civitella, ses Supérieurs l'envoient à Rome par une chaleur de canicule, pour entendre comme confesseur extraordinaire les religieuses d'un monastère à l'occasion de la fête de la Portioncule. Il s'arrache joyeusement à l'air frais de sa solitude pour se jeter au milieu des ardeurs d'une température tropicale.

Il dormait toujours dans son habit et capuchonné, et ne restaurait son corps que le moins possible. Souffrant de l'asthme, il était obligé de dormir assis, ce qui ne lui inspirait aucune plainte : il refusait même de recourir aux remèdes. Il dormait très peu, et le P. Antoine de Saint-Laurent, appelé pour une affaire très pressante à se rendre de nuit dans sa cellule, le trouva éveillé et occupé à réciter des prières. Que de fois au retour d'une visite de nuit à des mourants très éloignés du monastère, rentrant couvert de boue, tandis qu'il envoyait son compagnon prendre un repos nécessaire, lui, se le refusant, volait tout droit au chœur, ou à l'exercice commun, quel qu'il fût.

Cela ne l'empêchait pas de vaquer dans le jour à tous ses emplois. Encore s'il s'était réconforté par une nourriture substantielle et adaptée à son estomac débilité! Mais malgré un tempérament et des infirmités auxquels répugnaient les salaisons et les farineux, il ne voulait pas d'exception, observait tous les Carêmes et les jeûnes d'usage dans les couvents de *Ritiro* à l'égal des mieux portants. Même en faisant des voyages de vingt et vingt-cinq milles, il était jusque dans sa vieillesse très exact au jeûne, en sorte qu'un jour il s'affaissa en route, sans qu'il fût possible à son compagnon, Frère Joseph d'Afile, de le persuader de s'en exempter à raison de son âge avancé et de la route qu'il y avait encore à faire. « J'avais beau insister, dit le bon Frère, il me répondait que

les choses de Dieu ne doivent pas se mesurer à l'aune. »
D'autres fois, il disait : « Nous n'en mourrons pas, » ou encore : « Nous souperons ce soir. » Enfin, après une marche de trente milles à travers une neige épaisse, ou le corps inondé de pluie, les pieds ensanglantés par les pierres du chemin, il se contentait d'un peu de pain de châtaigne donné par aumône, d'un oignon ou de quelque autre grossier aliment.

Et non seulement il observait tous les jeûnes et vigiles de précepte et de règle, non seulement il y ajoutait des jeûnes de dévotion la veille des fêtes des saints qu'il invoquait plus particulièrement, Notre-Dame, les Apôtres, saint François, saint Antoine de Padoue, saint Michel et quelques autres; mais on peut dire que sa vie entière était un jeûne perpétuel. Rarement il mangeait toute sa portion, si modeste qu'elle soit dans un *Ritiro*. Jamais il ne parlait du manger ni du boire : il prenait ce qui se donnait à la Communauté sans se plaindre de la qualité des mets ou de la manière dont ils étaient apprêtés. Eloigné de toute recherche, volontiers il se nourrissait d'un pain bis pour donner le blanc aux pauvres, pour qui, presque toujours, il prélevait aussi une part sur sa portion. Il mettait si peu de vin dans son verre que c'est à peine si l'eau en changeait de couleur.

Il se mortifiait encore pour les mets qu'il avait à apprêter à son gré, tantôt en y mettant du sel ou du vinaigre à l'excès, tantôt en n'en mettant point du tout. Il était tellement mortifié dans ses sens qu'un matin il but du vinaigre pour de l'eau-de-vie sans s'en apercevoir. Un brave laïque lui avait offert une bouteille; mais il s'était trompé sur le contenu, et le Père l'avait fait servir à tous les religieux.

Il prenait rarement de la viande dans l'année, mais par contre, « par deux fois, dit le P. Guillaume de

Pomarance, on nous servit au réfectoire un potage nauséabond, l'un de légumes rongés par les charançons, l'autre d'un brouet qui puait la morue. Les religieux ne purent le manger, sinon lui qui le prit sans donner signe de répugnance. »

En outre, pour souffrir continuellement dans le sens du goût et avoir de l'amertume dans la bouche, il mâchait de l'absinthe en hiver, de la chicorée en été. Le Frère s'en aperçut; alors, pour couvrir sa mortification, il lui dit : « Cela va à mon estomac. »

En voyage, nul souci du nécessaire pour sa sustentation. « Après avoir marché toute une nuit, de Palombara à Rome, nous arrivâmes vers midi, dit le P. Antoine de Saint-Laurent, à l'hôtellerie du Four : nous célébrâmes nos messes dans une chapelle voisine; mais si je n'eusse demandé à l'hôte un peu de pain par aumône, il se serait contenté d'un échaudé qu'il mit dans un vase d'eau que lui avait prêté un laïque de Palombara. »

Les prédicateurs se pourvoient d'ordinaire de quelques soulagements. Quant à lui, allant prêcher le carême à Capranica, il s'abandonna à la Providence, et, sur le rapport de son compagnon, l'Archiprêtre, don Bernard Cérasi, lui envoya quelque chose qui pût le faire vivre.

Don Catani, chanoine doyen de la Collégiale de Saint-André de Subiaco, nous dit : « Je réussissais quelquefois à le retenir à ma table; mais il était comme au couvent, sans recherche pour la nourriture, et se privait de tout ce qui n'était pas nécessaire, en sorte que je ne sache pas qu'il ait jamais pris ni chocolat, ni café, ni autre boisson agréable. En dehors des repas, il ne prenait ni fruits, ni autre chose. Il disait à ses frères : « Ce que l'on prend à la table commune fait du bien à l'âme; mais ce qui se prend en dehors est intempérance. »

Non seulement, il ne buvait pas en temps ordinaire

en dehors de ses repas; mais par les plus fortes chaleurs, alors qu'on souffre le plus de la soif, il approchait le verre de la bouche, comme s'il buvait, et le posait sur la table sans s'être rafraîchi. Allant à un couvent voisin au plus fort de l'été et au gros de la chaleur, il faisait rafraîchir son compagnon, mais pour lui, rien.

On ne s'étonnera pas après cela qu'il ne se procurât pas le moindre soulagement en dehors des heures permises, et encore!.. Point de feu en hiver, sinon au temps où la Communauté avait coutume de se rendre au chauffoir commun; toutefois, s'il intervenait, c'était uniquement pour rendre plus suave aux autres le joug de la religion, fuyant la singularité comme une source de trouble et d'abattement pour les faibles. Mais il n'approchait pas du feu et se contentait de réchauffer son âme par des prières, lors même qu'il revînt d'une course par un froid piquant et que la pluie l'eût pénétré jusqu'aux os et crotté jusqu'à la ceinture.

Don Bernard Cerasi le remarqua pendant qu'il le logeait chez lui pour une prédication à Capranica. « Par les plus grands froids, dit-il, je ne le vis jamais approcher du feu : tout indisposé qu'il fût, il endurait avec patience les incommodités de la saison, sans en rien laisser paraître. »

Pour le vêtement, il préférait celui qui le ferait le plus souffrir. Peu importait que les coutures fussent mal faites ou que l'étoffe manquât de fond. Si le frère tailleur à ses débuts s'en excusait, il lui disait : « Peu importe, cela va toujours bien. »

Les soins même nécessaires du corps, imposés par la règle ou l'usage, lui fournissaient une occasion de mortifier sa chair. Le jour de barbe venu, il faisait en sorte de se faire raser par les plus inexpérimentés. « Je débutais dans mes fonctions de barbier, dit le P. Domi-

nique de Saint-Damien, et ma maladresse se compliquait encore à l'égard du P. Théophile de la difficulté qu'il y a à raser une figure anguleuse et amaigrie. Il subissait volontiers la rudesse de ma main, mais je souffrais de le voir pleurer malgré lui de la douleur cuisante, sans toutefois remuer la tête, ni dire mot, ni soupirer, ni donner le moindre signe de mécontentement. Il y avait bien d'autres barbiers; mais, de préférence, il se mettait toujours sous ma coupe. »

Le Père pria un jour Frère François de Livourne de lui rendre le même service. C'était un barbier si inhabile que le visage du patient fut bientôt tout tailladé, sans que le P. Théophile en laissât rien paraître. « A cette vue, dit le P. Ambroise de Trasilio, je lui dis : — Père Gardien, il vous coupe. — Laissez-le faire, » me répondit-il. « Pris de compassion, je me fis donner le rasoir et lui fis la barbe de l'autre côté. Le Père me laissa faire sans rien dire. Mais au réfectoire, il me mortifia, me reprenant de mon orgueil. J'avais, disait-il, voulu montrer que je m'y entendais mieux que le frère. Sur quoi, pour pénitence, il me priva du vin, si je ne me trompe. »

« Pendant que j'étais novice, dit le P. François Dominique de Lucques, me trouvant à la barberie pour aider les frères, comme il vit que j'étais inoccupé, il m'ordonna de lui faire la barbe. Sur ma réponse que je ne savais pas tenir le rasoir, le Père qui, pour souffrir davantage, recherchait ceux qui étaient les plus maladroits, insista. Je pris donc l'essuie-main, et lui, selon l'usage, s'agenouilla, baisa terre en disant *Benedicite*. Je le savonnai, et après l'avoir rasé de mon mieux sur les deux joues, je pris la lèvre supérieure ; mais en relevant le rasoir, je lui fis sous le nez une entaille qui atteignit le cartilage du milieu, en sorte que le sang coulait en abondance. Je me mis à trembler, mais il ne fit aucun mouvement :

il était absorbé en Dieu. Comme je n'osais plus continuer, après un moment, il me dit : « Que faites-vous? — Voyez, repris-je, Père Gardien, je vous ai coupé. » Il répliqua : « Allez de l'avant : *sine sanguinis effusione non fit remissio* (1). » Le médecin et ami de la maison, docteur Calverini, le rencontrant en cet état, lui dit : « Je m'aperçois, Père Gardien, que vous avez un bon barbier. — Que voulez-vous? C'est un pauvre apprenti qui m'a fait la barbe. Si j'ai besoin de saignée, il m'a bien servi. »

Mais quelque surprenant que soit comme mortification tout ce que nous avons dit, ce n'est rien auprès des macérations par lesquelles le Serviteur de Dieu s'étudiait à tourmenter son pauvre corps. Il portait autour des épaules et du cou des chaînettes de fer, plus une autre large de quatre doigts avec des pointes longues et très aiguës (2). « Je l'aperçus, dit le P. Antoine de Saint-Laurent, comme j'entrais un jour dans sa cellule. Sitôt qu'il me vit, il se hâta de la cacher : je pense qu'il venait de se l'ôter de la ceinture. »

Il se frappait, se lacérait, s'ensanglantait sans cesse par de cruelles disciplines. Outre les flagellations de règle trois fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi, il avait toujours quelque bonne raison pour y revenir d'autres fois, pendant le silence de la nuit, soit dans l'église, soit dans sa cellule. Pendant tout son Carême à Capranica, au dire de don Cerasi, chaque nuit, avant de se reposer, il se disciplinait, selon la confidence que fit au bon curé le Frère Charles, son compagnon. Le même témoin ajoute : « Moi-même, étant allé à Civitella,

(1) Sans effusion de sang, pas de pardon. (Hebr. IX, 22.)

(2) On conserve à Corte comme une précieuse relique une de ces ceintures en fer dans la famille de M. Antoine Pieragi, conseiller général de Corte. La même famille possède aussi la corde en laine et un fragment d'étole.

pour le Pardon d'Assise, vers les six ou sept heures du soir, au son de la cloche, les religieux se rendirent à l'église pour l'adoration du Très Saint-Sacrement, et, un quart d'heure après, selon l'usage, chacun se retira dans sa cellule. Mais le P. Théophile, resté dans l'église, se rendit à la chapelle de saint François, et une fois les religieux partis, commenca à se flageller âprement avec une chaîne de fer ou un autre instrument semblable, car, de la chambre contiguë à cette chapelle, qui m'avait été destinée, j'entendais un grand bruit, en sorte que je ne pus m'empêcher de pleurer. Le Frère Charles, en m'apportant à manger le lendemain, me confirma que c'était bien le P. Théophile qui se frappait si durement, comme il le pratiquait encore pour la fête de saint François. »

On a su que tous les vendredis, jour où, Supérieur, il baisait au réfectoire les pieds de tous les religieux, il se ceignait d'un âpre cilice qui lui faisait sentir ses pointes, tant quand il s'agenouillait que quand il se relevait. Bien plus, on a conjecturé qu'il finit par le garder toujours, sans le changer ni le laver, comme saint Hilarion, car on s'aperçut après sa mort qu'il avait profondément pénétré dans les chairs : « En visitant son corps, dit le médecin Calverini, je trouvai à la région lombaire en particulier une foule de petites cicatrices qui ne pouvaient venir que d'un cilice. Le P. Philippe de Piémont, son confesseur, m'a dit qu'il lui avait enlevé cet instrument de pénitence le premier jour de sa dernière maladie.

Certes, la nature frémit en face de tant de rigueurs. Les mondains pour qui nous n'écrivons pas, et peut-être même plus d'un chrétien pusillanime trouveront que c'est être meurtrier de soi-même que de traiter son corps de la sorte. S'il s'agissait de répondre aux mondains, nous leur dirions que les voluptés de tout genre aux-

quelles ils se livrent, ont fait de tout temps beaucoup plus de victimes prématurées que les austérités de la pénitence. D'ailleurs, il leur serait difficile de prouver que les austérités de la pénitence ont abrégé les jours du P. Théophile. Il fut emporté à soixante-quatre ans par une fluxion de poitrine, ce qui arrive à d'autres qu'aux mortifiés, et cette maladie est d'ordinaire moins dangereuse aux tempéraments maigres qu'aux santés exubérantes.

Aux autres qui ont la foi et respectent les enseignements de l'Eglise, nous citerons Benoît XIV (1). Il se pose cette question : « Toute intention de se donner la mort ou d'abréger ses jours étant écartée, un chrétien peut-il embrasser un genre de vie rigoureux pour une fin surnaturelle, telle que servir Dieu plus saintement, refréner la concupiscence, lors même qu'il puisse prévoir que ce genre de vie est capable d'accélérer sa fin? » Le savant Pape répond : « C'est l'avis des théologiens, et cet avis est l'expression de la vérité, qu'on peut agir ainsi licitement et avec mérite. »

Quiconque a la foi sait que la pénitence est d'un grand secours pour la prière, et que la prière et la pénitence réunies glorifient Dieu magnifiquement, nous unissent à Jésus-Christ, facilitent aux prédicateurs et aux confesseurs la conversion des âmes et procurent ainsi d'abondantes grâces pour soi et pour les autres et un poids éternel de gloire dans le ciel.

(1) Lib. 3, cap. 29, n° 6, de *Canoniz. sanct.*

CHAPITRE X

LE RELIGIEUX ENNEMI DU VIEIL HOMME.
PAUVRETÉ, OBÉISSANCE, HUMILITÉ.

S'il est une vertu que le monde ne comprenne pas, c'est la pauvreté. Les richesses, de quelque nature qu'elles soient, sont pour lui *les biens*. D'où il suit que la pauvreté, c'est la réunion de tous les maux. Par les biens de ce monde, on acquiert crédit, honneur, réputation. « Quiconque est riche est tout. » Et ces faux biens font perdre de vue les biens véritables, les biens éternels. D'où la pauvreté que le monde estime le plus grand des maux est pour les saints, et pour saint François en particulier, la perle de l'Evangile pour l'acquisition de laquelle on sacrifie tous ses biens.

Nul dans la suite des âges chrétiens n'eut le génie de la pauvreté comme saint François d'Assise. Il a poursuivi l'amour des richesses jusque dans ses derniers retranchements. Les autres fondateurs d'Ordres monastiques les ont proscrites chez l'individu, mais tolérées dans la communauté. Lui n'en a pas plus voulu pour l'une que pour l'autre. C'est le désintéressement le plus absolu, c'est le plus audacieux défi à la prudence humaine, le plus sublime abandon à la providence de Dieu.

Eh bien! nous nous demandons s'il est possible d'entrer plus avant dans l'esprit de saint François à cet

égard que n'y est entré le bienheureux Théophile, et nous ne le pensons pas.

« La règle séraphique, disait-il, a été instituée et fondée dans la pauvreté pour souffrir jusqu'au degré où la nature peut aller. » Il disait encore : « Que de pauvres sont plus mal que nous, et à combien de familles manque ce que nous avons ! Celui-là n'a pas le droit de s'appeler pauvre à qui rien ne manque. » S'il aima tant les *Ritiri,* c'est qu'on y pratiquait une plus stricte pauvreté, ce qui ne l'empêchait pas de dire : « Les religieux du *Ritiro* sont pauvres de profession ; mais en réalité ils ne le sont pas ; il n'y a de pauvres que ceux à qui manque la nourriture quotidienne. »

Il ne demandait jamais rien pour son usage personnel ; non seulement il ne possédait rien, mais il n'éprouvait aucun désir de posséder. Jamais on ne l'entendit se plaindre que la nourriture usitée dans les maisons qu'il habitait fût peu abondante, grossière ou mal apprêtée ; il la trouvait, au contraire, excellente et surabondante.

Il portait en hiver comme en été le même habit augmenté pendant le froid de deux pièces cousues à l'intérieur, l'une devant la poitrine, l'autre sur les épaules, pièces qu'il déposait à la lingerie pendant l'été. Il évitait en tout le superflu, se contentant d'un habit étroit et d'un manteau court, selon les statuts. Il ne portait qu'une seule tunique sans la tunicelle dont quelques-uns usaient par tolérance de la règle. Ayant su que le Révérendissime P. Joseph d'Evora, commissaire général, depuis Archevêque de Porto, avait fait faire pour tous les religieux la tunicelle en sus de la tunique commune, il se rendit de Civitella à Rome où je l'accompagnai, dit le P. Joseph, et là prouva par d'excellentes raisons que c'était contraire à la pauvreté, puisque tout religieux dans ce cas aurait eu trois habits, la tunique qu'il portait, l'habit de rechange et la tunicelle, ce qui

était en opposition avec la règle. Par ces raisons, il fit changer d'avis le Révérendissime qui sentit croître en lui l'estime qu'il avait déjà du P. Théophile, jadis son Supérieur à Palombara, au temps de la récollection ou du second noviciat.

Son bonheur était de porter les défroques des autres. Si, par mégarde, un religieux prenait son manteau, il ne s'en inquiétait pas et prenait alors celui qu'on lui donnait, ce qui arriva à Civitella où un Père se plaignant que son manteau était trop court, le robier, frère Jean-Baptiste de Pisciano, lui donna le manteau du P. Théophile à qui il en mit un des autres, sans qu'il s'en émût le moins du monde.

Tant au couvent qu'en dehors et en voyage, il portait des sandales découvertes et rattachées seulement par deux bandes de cuir sur les pieds, une petite et étroite du côté des doigts, l'autre un peu plus large sur le cou-de-pied.

Même devenu chauve, il ne portait pas de calotte, mais seulement contre le soleil et la pluie une espèce de capuche appelé en italien *capparone* ou chaperon. Le mouchoir dont il se servait était de toile commune, encore avait-il soin de ne pas le déployer tout entier, mais de n'en sortir qu'un petit coin hors de la manche, pour ne pas se donner des airs de grandeur. Il ne consentit jamais à user de tabac, l'estimant chose de luxe.

Dans sa chambre, il n'avait pour tout lit qu'une simple paillasse; pour tout mobilier que sa discipline, une croix suspendue au mur, quelque image de dévotion en papier, plus une autre croix dont nous avons déjà parlé, qu'il portait en voyage pour faire, le chemin de la Croix, et enfin son bâton de voyage. Sur une pauvre table devant laquelle était un misérable tabouret, le bréviaire avec quelques livres ascétiques, un

opuscule sur le Sacré Cœur de Jésus, et un ouvrage de morale.

Les travaux qui sont spécialement le lot des pauvres faisaient ses délices : telle la pratique de la vaisselle si chère à l'Ordre Séraphique, les fonctions de manœuvre, quand on faisait exécuter des ouvrages de maçonnerie. Mais surtout, en vrai frère mendiant qui prenait à la lettre ce titre de mépris, estimé par saint François un titre de gloire, c'était pour lui un vrai bonheur d'aller à la quête, surtout à travers la campagne, portant sur les épaules le sac rempli des provisions recueillies; cette charge du pauvre lui paraissait si belle, si précieuse à porter, que, quelque fatigue qu'il en ressentît, il suppliait ses compagnons de ne pas lui enlever une partie de son fardeau.

Nous n'en dirons pas davantage là-dessus, ayant à raconter bientôt les exhortations que, Supérieur, il faisait sur ce sujet, et les mesures auxquelles il eut recours pour faire pratiquer la pauvreté dans toute sa perfection.

Les richesses portent naturellement à la fierté et à l'indépendance : la soumission et l'obéissance sont au contraire inhérentes à la pauvreté.

Quand l'Eglise instruit un procès sur l'héroïcité des vertus d'un serviteur de Dieu, son premier soin est de s'informer dans quelle mesure il a été obéissant aux commandements de Dieu et de l'Eglise, belle leçon pour ces âmes soi-disant dévotes, fléau de la piété, qui sont toutes à des œuvres de surérogation et négligent pour elles l'essentiel de leurs devoirs. Tel ne fut pas le P. Théophile. Les commandements avant tout. Il y joignait le fidèle et scrupuleux accomplissement de tous les devoirs de son état, et la parfaite observance de la règle et des coutumes des *Ritiri*. C'était son avis qu'il n'est pas besoin d'autre chose pour être des Saints, et il

blâmait ceux qui visaient au superflu, au risque de manquer aux obligations de leur état.

Un signe de ses Supérieurs, quels qu'ils fussent, était pour lui un ordre. Il voyait dans leur volonté, la volonté de Dieu. « Le Seigneur ordonne, avait-il coutume de dire, il doit être obéi. » C'était sa maxime que l'obéissance est la clef des vertus, qu'elle doit être prompte, aveugle et sans réplique : que quand les Supérieurs commandent, il n'y a pas à hésiter ni à regarder aux fatigues et difficultés. Il ajoutait que qui mourrait pour l'obéissance, serait martyr, et il assurait que Dieu n'est pas avare de grâces à qui volontiers et de plein gré entreprend les œuvres confiées par les Supérieurs.

Ce que fut cette obéissance, même en présence des plus grands dangers et du péril de la vie, le récit des fondations dont il fut chargé par ses Supérieurs nous le fera connaître plus tard. Elle ne se démentit jamais en quelque temps qu'un ordre lui vînt, et quelque difficile que fût la mission qu'on lui confiait. C'était passé en proverbe chez ses frères que quand il s'agissait d'obéir, il serait allé chez les Turcs, sans faire la moindre objection.

Il était si avide de ne pas se déterminer par lui-même, quand son devoir n'y était pas intéressé, qu'il dépendait volontiers pour les choses indifférentes de ses inférieurs eux-mêmes. « Allant un jour, dit le P. Antoine de Saint-Laurent, de Civitella à Pisciano, en sa compagnie, une pluie violente nous surprit, et nous dûmes nous arrêter sous un rocher à mi-chemin. Bientôt ennuyé de rester là plus longtemps, et craignant d'arriver tard, je lui dis (il était alors vicaire du couvent de Civitella) : « Père Vicaire, ou avançons, ou reculons; car la nuit s'approche. » Et sans retard, ni réplique, il poursuivit la route, nonobstant la pluie qui tombait. Tant d'humilité m'é-

difia d'autant plus que j'étais encore jeune, en sorte que c'était à moi à obéir, à lui à commander. »

Un soir, Frère Frédéric de Sainte-Lucie lui reprocha d'avoir laissé allumée la chandelle du réfectoire après souper. Or, bien que désireux de se rendre aussitôt à l'Eglise pour ses prières, il se retourna sur-le-champ éteindre sa lampe.

Pendant qu'il prêchait à Cerreto, son compagnon qui retournait de la quête lui mit pour se décharger une partie du chemin le sac de pain sur les épaules, à quoi il se prêta de grand cœur.

De même, un soir d'octobre qu'ils rentraient tous deux au couvent, ils en trouvèrent la porte fermée. Les frères étaient au chœur en sorte qu'ils n'entendirent pas la sonnette : « Allons par l'église, » lui dit le frère Frédéric, et il se rend de ce côté. Mais à peine arrivé à la porte de l'église : « Retournons par là, » dit le frère, et lui, toujours obéissant, sans proférer une parole, retourne à la porte cochère qui venait de s'ouvrir, et se rend aussitôt au chœur.

Mais au fond, la pauvreté et l'obéissance elle-même ne sont conformes à l'esprit évangélique que dans la mesure où elles supposent l'humilité. Si elles procédaient de l'orgueil, elles ne seraient que des vertus hypocrites. Nous ne sommes vrais qu'à proportion que nous sommes humbles. C'est parce qu'il était orgueilleux que le démon « ne se tint pas dans la vérité ». Celui qui est humble voit à la lumière de Dieu son néant et sa misère : il la confesse, il ne fait rien pour la déguiser, il se réjouit qu'on la dévoile.

Les examinateurs de Subiaco, le Bienheureux Thomas de Cori, le P. Marc-Antoine et d'autres religieux de haute doctrine et de grande vertu tenaient le P. Théophile pour un homme également docte et saint. Pour lui, faisant attention à ce qui lui manquait et non à ce

qu'il avait acquis, il n'avait pas même l'idée de s'en prévaloir. « Quoiqu'il eût une mémoire angélique, dit un Père Graduë, il chercha toujours à cacher sa grande sagesse, heureux de paraître rustre, et n'employant dans ses prédications que des termes simples et adaptés à la capacité de tous. « Jamais un mot de lui à sa louange, dit le frère Joseph-Marie, bien que je me sois trouvé souvent seul à seul avec lui, même pendant de très longs voyages. Il semblait avoir totalement oublié sa naissance, sa doctrine, ses grandes entreprises. »

Bien plus, il préférait entre les divers emplois les plus vils. Faire du bois et des fagots dans la forêt, tourner le foin au pré, laver la vaisselle, s'employer à la lessive, balayer l'église, le dortoir, le cloître, servir de manœuvre aux maçons, puiser et porter de l'eau pour arroser le jardin, tout cela lui était familier, en sorte que son exemple excitait les autres à s'exercer à ces œuvres humiliantes que le Fils de Dieu ne dédaigna pas.

Dans son éloignement de l'estime et de la vaine gloire, il fuyait toutes les occasions d'être applaudi. « Retournant avec lui d'Olivano, dit le frère Joseph Marie de Sexto, et devant passer par Civitella, comme il se doutait qu'on lui rendrait quelque honneur, selon l'habitude qu'en avaient soit le peuple, soit les prêtres, heureux de venir à sa rencontre pour montrer le cas qu'ils faisaient de lui, il voulut passer par un chemin caché et dangereux, afin de s'épargner ces ennuis.

Toutes les œuvres de piété qu'il accomplissait en dehors de la communauté, comme les longues oraisons, les disciplines qui ne sont point de règle, il les cachait si bien qu'il pouvait espérer n'être pas découvert. Par bonheur, les saints sont naïfs : il ne leur vient pas à l'idée qu'on les épie pour s'édifier de tout ce qu'ils font ; d'ailleurs, pour ce qui est de ses macérations, il mettait

tant d'ardeur à châtier son corps qu'il était aisé d'entendre résonner du dehors les coups dont il se meurtrissait.

Humble avec tous, dit don Catani, il l'était surtout avec les prêtres devant qui il s'inclinait en leur baisant la main quand il les abordait, sans même se douter qu'on en conçût de l'admiration et qu'on s'en retirât ému et édifié.

Il ne parlait jamais latin dans sa prédication, sauf en citant la Sainte-Ecriture ou les Pères. Pour les cas de conscience, bien que les autres religieux s'exprimassent en latin, il se contentait de donner son sentiment en langue vulgaire.

Trop souvent, dans les discussions, ceux qui savent se montrent dégoûtés et dédaigneux envers ceux qui ne sont pas de leur avis. Mais notre bienheureux gardait toujours la même facilité de rapports, sans jamais se prévaloir de sa supériorité.

Il était si avide de se connaître et de s'abaisser devant le moindre de ses frères, qu'il priait le premier venu de lui faire connaître les défauts qu'il aurait pu voir en lui ; c'est ce qu'il pratiquait toujours, quand son devoir l'obligeait à faire la correction fraternelle à un religieux (1).

A tout moment, il se proclamait un misérable et signait ainsi ses lettres : « Frère Théophile de Corte, pécheur. » Au Chapitre, il s'accusait avant tout autre défaut de son orgueil, et ne perdait pas une occasion d'écraser les moindres mouvements de la nature qui en auraient eu l'apparence. « Se souvenant un jour, au moment de célébrer la sainte messe, d'avoir légèrement blessé le P. Romulus de Pistoie en supposant que celui-ci avait fait erreur à je ne sais quelle leçon des Matines, persuadé

(1) P. Bonaventure de Florence.

ensuite qu'il n'en était rien, il se mit à genoux dans la sacristie même à ses pieds, la corde au cou, et lui demanda pardon, quoique gardien (1). »

« C'est aussi la corde au cou, et les pieds dépouillés de ses sandales, qu'il se jetait aux pieds du confesseur chaque fois qu'il voulait se réconcilier, ce qu'il faisait très fréquemment, tous les deux jours, si je ne me trompe, et parfois même tous les jours. »

En parcourant les pages dans lesquelles nous montrions dans le P. Théophile l'*homme de Dieu,* plus d'un lecteur n'avait pu s'expliquer peut-être comment l'admirable religieux avait pu prendre un tel essor et voler si haut vers les régions célestes ? Ces deux derniers chapitres lui ont donné le mot de l'énigme. L'aéronaute qui veut s'élever dans les airs, jette son lest à mesure qu'il s'éloigne de la terre. C'est en se faisant l'ennemi persévérant du vieil homme qu'on peut espérer voir croître en soi l'homme nouveau et se revêtir de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aussi pouvons-nous appliquer au P. Théophile ces paroles de saint Bonaventure sur saint François.

« Il se proposait, Jésus-Christ aidant, de faire de grandes choses, et malgré la défaillance des membres, son esprit, fort et plein d'ardeur, espérait le triomphe dans de nouveaux combats contre l'ennemi de tout bien. Il ne saurait y avoir place en effet pour la langueur et l'indolence quand l'aiguillon de l'amour pousse toujours à de plus grandes choses. Et si grand était en lui l'accord de la chair et de l'esprit, telle la promptitude de l'obéissance, qu'alors qu'il tendait de tout son pouvoir à atteindre le sommet de la sainteté, non seulement la chair ne résistait pas, mais elle faisait effort pour devancer ses désirs (2) ».

(1) P. Jean Chrysostome de Lucques.
(2) Vita S. Francisci cap. XIV.

CHAPITRE XI

LE SUPÉRIEUR. — LES PENSÉES QUI LE DIRIGENT DANS LE GOUVERNEMENT. — EXERCICE DU POUVOIR

L'idée qu'on se fait du pouvoir est diamétralement opposée, selon que l'on se place au point de vue païen ou au point de vue chrétien. Dans l'esprit du monde qui est le contraire de l'Evangile, l'élévation au pouvoir est la plus haute satisfaction donnée à l'ambition et à l'orgueil de l'homme. Pour un saint qui se règle d'après les maximes de Jésus-Christ, rien n'est plus redoutable que le pouvoir, et sans le contrepoids d'une profonde humilité, il n'est pas plus possible d'en exercer les fonctions avec équité que de ne pas devenir la proie des tentations de tout genre auxquelles il expose.

Tout pouvoir est une *dignité* et une *charge*, une *dignité* dont on n'a pas à se prévaloir, puisqu'on n'en est investi que comme représentant de Dieu à qui seul appartient tout honneur et toute gloire; une *charge* dont les responsabilités et les conséquences sont incalculables. L'ambition voit surtout la *dignité* et s'en rapporte le mérite; elle ne se trouble pas beaucoup de la *charge*. L'humble redoute également l'une et l'autre; la dignité, parce qu'elle exalte et aveugle, la charge, parce qu'on

aura à répondre au jour du jugement de chacune des âmes sur lesquelles on a autorité.

Imbu de ces pensées, le P. Théophile était entré dans les maisons de *Ritiro* avec le désir et la conviction qu'il resterait toute sa vie obscur et ignoré. Mais l'obéissance dont il avait fait vœu le soumit à une rude épreuve. Sur les trente-sept ans qu'il y vécut, il en passa vingt-huit à exercer des charges, et bien des fois dans des circonstances extraordinaires qui exigeaient un tact, une prudence et un dévouement exceptionnels.

Tous ceux qui pendant un si long intervalle vécurent sous son gouvernement, nous attestent avec preuves à l'appui, qu'il fut toujours à la hauteur de sa tâche.

Au reste, pour mieux nous faire apprécier quel est l'esprit qui l'animait dans l'accomplissement de ses fonctions, la Providence a permis qu'un document écrit sous sa dictée en quelque sorte, nous en révélât tout le secret. Plusieurs supérieurs, ravis des merveilleux résultats obtenus par le P. Théophile, lui avaient demandé quelques conseils pour le bon gouvernement d'une communauté. Le P. Antoine de Saint-Laurent nous les a conservés, et nous les donnons ici avec la persuasion que tous nos lecteurs en retireront grande édification, et les supérieurs grand profit.

« 1° S'offrir tous les matins, et tous les religieux avec soi, à la Très Sainte Vierge, la priant de vouloir bien gouverner et protéger la maison comme son bien propre, prenant bien garde de rien entreprendre sans son assistance.

« 2° Demander souvent pardon à Dieu et à Marie de n'avoir pas correspondu à leur aide.

« 3° Veiller à éviter en soi et dans les autres la singularité sans motif; mais exiger toute la pratique des observances communes.

« 4° Ne mépriser aucun de ses frères, même relâché,

mais en avoir compassion; l'aider à s'amender, ne pas en murmurer ni souffrir les murmures des autres, et ne jamais corriger personne sans s'être auparavant reconnu plus répréhensible que lui.

« 5° Si la désobéissance d'un sujet nous émeut, nous confondre en considérant avec quelle ponctualité nous prétendons être servis, quand nous-mêmes servons Dieu si négligemment.

« 6° S'exercer dans les ministères bas, qui sont les moyens les plus efficaces pour acquérir l'humilité si nécessaire à un supérieur; et, en se prêtant le premier à ces services, amener les autres à faire de même.

« 7° Ne pas se fâcher, quand on reçoit sur quelque chose l'avis d'un inférieur, mais s'en montrer reconnaissant, d'autant que ces avis sont souvent très utiles.

« 8° Bien que le Supérieur ne puisse à l'extérieur préférer ses subordonnés à lui-même, il le doit toujours au for intérieur, s'estimant indigne de leur société, se confondant à la pensée que plusieurs d'entre eux progressent avec plus d'ardeur dans le chemin de la perfection.

« 9° Dans le cas de murmures ou paroles peu respectueuses envers sa personne, un supérieur doit, au moins quand il n'y a point scandale, se montrer bon et indulgent; mais en tout ce qui touche à l'honneur de Dieu, il doit se montrer ardent et sensible, quoique avec mesure dans le langage.

« 10° Que le Supérieur se persuade qu'il n'a pire conseiller que lui-même, ce qui l'amènera à suivre l'avis des autres de préférence au sien; à prendre le sentiment non seulement des *discrets* (1) et anciens, mais encore quelquefois des moindres.

(1) On appelle *discrets* dans l'Ordre franciscain les conseillers que la règle impose au Supérieur.

« 11° Là où suffit une correction secrète, s'en contenter, et s'il faut la faire en public, veiller à garder le calme de l'âme et à ne rien dire de blessant.

« 12° Quand ont lieu les conférences des cas de conscience, veiller à éviter les disputes ; mais après que chacun a donné ses raisons, l'inviter modestement à s'arrêter.

« 13° Quand le Supérieur s'aperçoit que ses sujets se plaignent à tort, particulièrement lors de la visite (1), qu'il ne se montre pas passionné, mais après une justification modérée, s'il le juge expédient, qu'il se dise que s'il n'a pas les défauts qu'on lui reproche, il en a de plus grands qu'il ne connaît pas, et qu'il prenne cette contrariété de la main de Dieu qui recourt à ce moyen pour le délivrer de la vaine gloire ou le punir de ses péchés passés.

« 14° Ne pas attendre de reconnaissance de son bon gouvernement et du bien qu'on fait aux autres, mais tenir pour certain que l'on n'a fait que son devoir en qualité de serviteur de tous ; et se bien mettre dans l'esprit que si l'on reçoit de la reconnaissance pour ce qu'on a fait, c'est peut-être à cela que se réduira en grande partie la récompense des fatigues essuyées, tandis que si les sujets sont ingrats, la récompense sera intégralement réservée pour l'autre vie. Ainsi soit-il.

« 15° Etre très vigilant sur les choses essentielles, comme l'Office divin récité posément et gravement, la célébration de la sainte messe avec l'observation des rubriques : la sainte pauvreté avec l'attention à éviter les provisions superflues et tout ce qui excéderait

(1) Il s'agit ici de la visite canonique dans laquelle le délégué des Supérieurs majeurs qui en est chargé a mission d'interroger les religieux l'un après l'autre pour avoir à déposer en conscience sur tout ce qui regarde le bon ordre du couvent.

dans la nourriture ; le silence exactement pratiqué.

« 16° Une fois la fidélité des divers officiers éprouvée, ne pas leur être à charge en les surveillant de trop près, bien qu'il soit à propos d'aller de temps en temps à la porte, pour voir comment on y procède.

« 17° Quand le Supérieur s'apercevra qu'il a découragé un sujet, il aura soin de lui remettre son âme en place.

« 18° Procurer en tout la paix intérieure et extérieure, sans se troubler pour rien de ce qui passe ; et si par hasard il arrivait au Supérieur d'être troublé, se hâter de recouvrer la paix du cœur, détournant sa pensée de sa misère, pour considérer l'ineffable bonté de Dieu qui est toujours prompt à tout pardonner ; puis, plus tard, au moment opportun, s'humilier devant Dieu et faire quelque pénitence, mais avec suavité d'esprit.

19° Enfin, il aura soin de regarder ses sujets comme des créatures de Dieu ; bien plus, comme des fils de sa divine Majesté qui les lui a confiés ; et pour ce motif, il aura à cœur de leur faire tout le bien qu'il peut, mais en se souvenant qu'il ne doit pas laisser de les mortifier, se donnant de la peine et se souvenant de la récompense qui lui est réservée, s'il en a bonne garde et du très dur jugement qui l'attend, s'il faisait son devoir avec négligence. »

La plus haute philosophie inspira-t-elle jamais des pensées plus belles et plus pratiques sur le gouvernement des hommes ? Mais il y a mieux que de formuler des maximes ; c'est d'y conformer toute sa conduite, et c'est ce qui nous reste à voir.

Si humble que fût la Très Sainte Vierge, quand il Lui fut prouvé que la volonté du Très-Haut l'appelait à la dignité de Mère de Dieu, Elle n'hésita point, mais dans son acceptation même, son humilité se trahit par ces mots : Voici la Servante du Seigneur.

Tel le P. Théophile. En dépit de son amour pour

l'obscurité, comme il se réglait en tout par les ordres de ses Supérieurs, s'il arrivait qu'ils lui imposassent une charge, il ne répliquait pas et acceptait sans rien dire la feuille d'obédience qui lui conférait ses pouvoirs. Que de fois il eut occasion de révéler là-dessus tout le fond de sa pensée !

Il enseignait à fuir toute dignité, tout honneur, toute supériorité tant dans la religion qu'au dehors. « Car, disait-il, ce sont là choses périlleuses, et seule l'obéissance peut contraindre à les accepter. » — « Ils font mal, disait-il encore, ceux qui intriguent pour avoir des charges. » Mais quand un religieux qui ne les avait pas recherchées montrait de la répugnance à les accepter, il répondait que l'obéissance le voulait ainsi, et que qui obéit est excusé devant Dieu des négligences qu'il peut lui échapper de commettre dans sa charge.

Une fois le fardeau mis sur ses épaules, il n'avait plus qu'un souci : remplir avec ponctualité tous les devoirs de son ministère ; et de fait, on ne remarqua jamais en lui le moindre manquement à ce que lui enjoignait comme supérieur le bien de ses sujets et la conservation de l'observance régulière.

Mais, se sentant incapable d'atteindre ce but par ses seules forces, il recourait à Dieu. Son arme habituelle, son grand soutien, c'était la prière qu'il allait répandre devant le Seigneur pour ses religieux. Pour cet effet, il se privait même de récréation, de temps en temps, et pendant que ses frères s'y livraient après le dîner, selon l'usage, il s'en allait plus d'une fois à l'église faire oraison ou se retirait à sa chambre. D'autres fois, il profitait de ce moment pour vaquer aux emplois les plus vils ou les plus fatigants. Que si parfois il allait à la récréation, c'était pour s'entretenir de spiritualité, des exemples des Saints, d'un point de règle, de rubriques, de morale, et autres choses semblables.

De même que son exactitude à remplir les moindres prescriptions de la règle était parfaite, il y exhortait sans cesse ses religieux avec des paroles comme celles-ci : « Faisons de bon cœur et avec zèle toutes les œuvres prescrites à la communauté, et nous sommes tous sauvés. » Il disait encore : « Pour être des Saints, il n'est pas besoin de faire de grandes choses; il suffit d'être exact aux œuvres communes des *ritiri.* »

Il craignait, ce qui n'arrive que trop souvent, que par présomption, de jeunes religieux ne voulussent faire autre chose sous prétexte de faire mieux et n'arrivassent avec le temps à négliger le principal pour l'accessoire. Un religieux lui ayant demandé un jour de réciter tous les jours l'office de la Vierge à des heures déterminées, comme le Père le faisait : « Dites plutôt le chapelet, lui répondit-il et étudiez la morale pour laquelle vous n'avez pas de temps de reste; par là, vous accomplirez mieux vos devoirs de confesseur auxquels l'obéissance vous destine. »

En prenant à Civitella la charge de Père Vicaire, il trouva établi l'usage de manger à terre tous les vendredis de l'année, ce qui ne plaisait pas à tous et avait des inconvénients. Comme cette pratique n'est pas dans la règle, il en référa dès la première visite au Père Provincial, et fit abolir cet usage qui fut restreint aux seuls vendredis de mars, aux vigiles de la Très Sainte Vierge, de saint François et de saint Antoine.

Mais s'il se renfermait dans l'observance de la règle, il veillait à ce qu'il ne s'introduisît pas le moindre relâchement. Parfois, autour de lui, ce zèle paraissait rigoureux, tant la fidélité persévérante pèse à l'inconstance de la nature. Il s'en affligeait sans s'en troubler, disant avec calme à qui l'en avisait que Dieu voulait par là l'exercer à la patience.

Mais il avait à cœur de leur inculquer avec douceur

que dans les couvents de *ritiro* tout doit se faire plus exactement, puisque c'est le but de leur institution, en sorte que bien des choses qui, dans les autres couvents, passent pour fautes légères, sont d'importance dans ces maisons où tout facilite la parfaite observance.

Son gouvernement était plein de sagesse et de discrétion. Pour obtenir la perfection, il employait des façons de parler et d'agir douces et suaves accompagnées d'un zèle aussi efficace que délicat. Conseils, exemples aboutirent à faire fleurir la règle dans toute la pureté de son esprit et à obtenir la perfection, autant qu'elle est possible ici-bas.

Tout manquement volontaire le faisait soupirer. Pour les manquements involontaires, bien que matériellement plus graves, il se montrait plus indulgent, se contentant d'avertir avec bonté, pour empêcher la récidive. Quelqu'un s'oubliait-il, il recourait d'abord aux corrections toutes charitables ; mais si elles ne suffisaient pas, il le réprimandait en public, lui donnant des mortifications, parfois une pénitence pour le faire rentrer dans la voie du devoir et l'esprit de son état, et aussi pour empêcher les autres de tomber dans les mêmes fautes.

Il était circonspect dans les pénitences, voulant non la confusion, mais l'amendement des délinquants. Aussi s'ils se corrigeaient dès le premier avis, il ne passait pas outre, pour ne pas rendre intolérable le joug de la religion. Au reste, après les reproches, il demeurait affable, comme s'il eût tout oublié.

Il brûlait du désir que le Seigneur fût bien servi et aimé. Parfait observateur de la règle, attentif à accomplir les moindres obligations de ses vœux, il parlait de l'une et des autres avec une ferveur spéciale dont il embrasait ses frères, les amenant à l'imiter.

Est-il besoin après cela de dire que parmi les négligences dont on pouvait se rendre coupable dans sa Communauté, celles qui visaient les devoirs envers Dieu lui allaient le plus au cœur?

Rien n'attirait son attention comme l'oraison. Il veillait à ce que tous y consacrassent intégralement le temps prescrit, deux heures et demie par jour, leur persuadant de ne pas se priver d'une source si féconde de biens spirituels. Il montrait un vif déplaisir si parfois quelqu'un s'en abstenait facilement et pour des motifs frivoles : il lui en faisait de sérieux et affectueux reproches. Si un religieux venait à s'endormir à l'oraison de nuit, il faisait d'abord quelque bruit pour essayer de l'éveiller, et s'il n'y réussissait pas, il se levait, allait le secouer, « comme il m'est arrivé à moi-même », dit humblement le Père Dominique-Antoine. S'il s'apercevait qu'un autre fît des prières orales au lieu de l'oraison mentale, il l'avertissait et le corrigeait. Il eût mieux aimé être tout à Dieu que de se préoccuper ainsi des autres ; mais c'était son devoir, et il n'avait garde d'y faillir.

On l'eût dit en extase au chœur. Aussi fut-on surpris de le voir un jour appeler au réfectoire le Père Octave de Florence et le reprendre pour avoir manqué quarante inclinations pendant l'Office; car il les avait comptées. Il l'obligea en réparation à les faire sur-le-champ.

C'est que, nous le savons déjà, il tenait aux rubriques comme à la prunelle de ses yeux, et veillait à ce que tous les acomplissent fidèlement, tant dans la récitation de l'Office divin que dans toutes les fonctions ecclésiastiques. Aussi, tous les trois mois, ou même tous les mois, il faisait à ses religieux une conférence sur ce sujet. De plus, chaque semaine, il relevait devant tous les manquements qui y avaient été faits.

Un jour, un religieux de chœur, en époussetant dans l'église, se laissa aller à une grave irrévérence. Le soir, au réfectoire, après une sévère réprimande, il le fit souper à terre au pain et à l'eau, pénitence qu'il donnait rarement. Mais le serviteur de Dieu, soit pour la lui faire mieux accepter, soit parce qu'il se regardait comme solidaire, en qualité de Supérieur, fit la pénitence avec lui, et, de son côté, à sa table, se condamna au pain et à l'eau.

L'esprit de religion qu'il demandait pour les choses saintes, il ne le réclamait pas moins pour les personnes consacrées. Tout geste familier ou jeu de mains entre religieux, même innocent, lui faisait horreur : « M'ayant vu, dit le P. Jean Chrysostome de Lucques, prendre pour rire, un frère par le nez, il m'en fit au réfectoire de sévères reproches, et me donna à réciter, les mains sous les genoux, cinq *Pater* et cinq *Ave.* »

Persuadé que le silence est l'atmosphère où s'alimente l'esprit de foi et d'oraison, il n'est rien à quoi il ne s'assujettît volontiers pour en faire jouir ses frères. Il le poussait jusqu'à se faire scrupule de sortir de sa chambre de tout le temps que la règle y consacre. Une fois, les maçons devant rebâtir une muraille du couvent, il exigea d'eux que pendant les heures de silence, ils suspendissent leurs travaux et se retirassent dans une alle pour ne pas troubler le recueillement.

Le Père Visiteur étant venu au couvent, le P. Théophile se rendit à son appartement pour lui souhaiter la bienvenue et lui présenter ses respects. Mais à peine avait-il poussé la porte et se trouvait-il en face du Visiteur qu'il entendit sonner le signal du silence. Aussitôt, il lui fit une profonde révérence, et s'en alla sans proférer une parole.

De même, un soir, par un sentiment de respect et de déférence pour le Père provincial des Réformés, il

était au réfectoire avec lui. Mais à peine le signal du silence donné, il se retira dans sa cellule.

Il s'employait avec zèle à ce que cette pratique fût respectée au *ritiro* non seulement par les religieux, mais encore par les étrangers qui y venaient, même les séculiers. « Il me souvient, dit don Hippolyte Rosati, vicaire forain d'Olevano, que me trouvant en compagnie de quelques prêtres et laïques à dîner à l'hôtellerie, à un moment donné on éclata de rire. Sur-le-champ, nous vîmes apparaître le P. Théophile qui nous recommanda pour l'amour de Dieu de ne pas faire de bruit et de nous souvenir que nous nous trouvions dans un *ritiro*, où s'observe un silence rigoureux. »

Si, dans le temps que la règle consacre au silence, il avait à appeler quelqu'un pour l'envoyer au chœur ou à l'église, il se servait d'un geste ou d'un léger bruit de lèvres. Quant à ceux qui parlaient, il les arrêtait en frappant doucement les mains l'une contre l'autre. Il était particulièrement sévère pour le grand silence pendant la nuit, voulant qu'on gardât le recueillement et qu'on fût d'une parfaite exactitude à se rendre à Matines, sans s'attarder le moins du monde.

Pour s'assurer de la fidélité à cette observance, il faisait une tournée après Matines avant de se coucher, et s'il trouvait des religieux qui parlaient, il les reprenait, les envoyait dormir, leur défendant d'aller dans les cellules les uns des autres.

Manquaient-ils au silence au chœur, à la sacristie ou même ailleurs, il leur faisait parfois signer la terre avec la langue en forme de croix.

Cette vie de silence le tenait dans la paix d'où il ne sortait jamais, ni quand il recevait une visite, ni quand il donnait des avis.

Elle ne contribua pas peu à lui donner les qualités les plus indispensables à un Supérieur.

CHAPITRE XII

LE SUPÉRIEUR — FERMETÉ, PRUDENCE, BONTÉ.

La pauvreté est le nerf de la vie franciscaine. Elle est la mère de ce filial abandon qui jette sans réserve le frère mineur dans les bras de la Providence. Mais que d'imperceptibles et pourtant réelles blessures lui fait à chaque instant, si l'on n'y veille, cette inconsciente soif du *tien* et du *mien* qu'excite en nous la concupiscence des yeux jointe au besoin d'indépendance!

En vrai fils de saint François, le P. Théophile enseignait à ses religieux les maximes les plus austères de la vraie pauvreté et s'étendait à plaisir sur ce sujet, ayant bien soin d'établir la différence qu'il y a entre la nécessité et la commodité. La première consiste dans l'indispensable, tant pour l'existence que pour le service de Dieu; d'où selon l'esprit de la règle, on doit se contenter du nécessaire et rejeter le superflu. Il en donnait des exemples : « Si, disait-il, un mouchoir de fil suffit, un autre en soie est superflu et ne peut se garder sans blesser la règle et sa conscience. » Il insinuait cette règle aux bienfaiteurs et à ses amis spirituels pour le cas où ils se proposaient de faire des dons en nature.

Les exemples du P. Thomas de Cori n'avaient pas peu servi à l'affermir dans ces pensées. La première fois que

le P. Théophile fut gardien du couvent de Civitella, il crut opportun de faire construire une hôtellerie pour les étrangers. Mais quand, ses pouvoirs expirés, le P. Thomas lui succéda, celui-ci n'eut rien de plus empressé que de faire abattre cette construction qui ne lui paraissait pas assez en harmonie avec la pauvreté des Frères Mineurs. Il était mû sans doute en cela par le souvenir d'une mesure semblable que saint François avait prise en son vivant. Le P. Théophile profita de cette leçon.

Et même pour les besoins réels, il voulait qu'en cas de nécessité, on recourût, pour être secouru, d'abord aux Supérieurs, puis à leur défaut, aux bienfaiteurs, et, en dernier lieu aux amis spirituels, quand les autres n'avaient pu leur venir en aide.

Mais il ajoutait que si la règle est stricte, elle est aussi discrète, d'autant plus qu'en cas de nécessité, les Supérieurs peuvent dispenser. Il ne voulait pas cependant qu'on réclamât à tout propos ces dispenses, parce que, sauf le cas de nécessité réelle, ce sont de transgressions.

Désireux de s'en tenir aux usages, il reprenait les religieux, même étrangers et de passage, qui portaient les sandales fermées à l'extrémité ou retenues par trois courroies au lieu de deux. Il les faisait couper selon les règles des *ritiri*, d'après lesquelles la majeure partie du pied doit être découverte, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Il ne voulait pas qu'il restât aux mains du Père temporel un seul denier de superflu, mais il le faisait distribuer sur-le-champ en aumônes.

Il voulait aussi que les frères quêteurs prissent l'aumône qu'on leur donnait spontanément sans rien accepter de ceux qui étaient pauvres auxquels il donnait plutôt une part de la quête.

Il leur défendait également de prendre au delà des aumônes requises pour l'entretien journalier de la communauté.

Il trouvait toujours que les bienfaiteurs donnaient trop : « Par amour de la pauvreté, dit le P. Ambroise de Trasilio, je l'ai vu bien des fois refuser leurs offrandes comme superflues, tout en les remerciant poliment de leur bonté; mais, ajoutait-il, la communauté étant pourvue de tout ce dont elle avait besoin, il ne pouvait plus rien recevoir. » Il en donnait à ses frères cette raison : « En acceptant au delà de nos besoins du moment, nous sommes pauvres de nom, mais non de fait. »

Il recommandait aux prédicateurs de ne rien prendre de superflu chez leurs hôtes, « la prédication ayant pour but de convertir les âmes, non de garnir la garde-robe. »

Souvent, dit le frère Bernardin de Castro-Plani, pendant que j'étais à la cuisine, il venait voir s'il n'y avait pas au delà du nécessaire, et dans ce cas, il me grondait et me disait qu'il était de mon devoir d'y veiller. S'il voyait par terre quelque grain de légume, il voulait qu'on le ramassât *comme étant la sueur des bienfaiteurs*. Cette réflexion n'est-elle pas touchante?

Pour le tabac, il inclinait à le ranger dans la catégorie du superflu, et de plus, en prendre à l'église lui paraissait irrespectueux. Remarquant le P. Benoît de Pontassiève qui prisait quelquefois au chœur, il l'avertit de ne plus le faire. Que si, en dehors du chœur, un de ses religieux en avait besoin, il lui recommandait de priser en cachette, modestement et modérément. Quant aux jeunes, il désirait qu'ils n'en prissent pas l'habitude, et se récriait contre ceux qui allaient trop souvent lui en demander, craignant qu'ils n'en abusassent.

Il ne pouvait souffrir dans ses religieux la moindre attache ni l'esprit de propriété. Pour y obvier, il faisait

tous les mois la visite de leurs cellules, et tout ce qu'il y trouvait de superflu, il le retranchait, faisant au coupable une affectueuse réprimande. Un clerc ayant donné quelques lambeaux d'un habit déchiré, sans la permission du Gardien, au P. Antoine de Saint-Laurent, il en fit des reproches à celui-ci comme plus ancien, lui disant qu'il ne devait pas souffrir que qui que ce fût lui donnât un objet quelconque sans autorisation.

Il rappelait aux prédicateurs qu'il envoyait qu'ils n'étaient pas maîtres de disposer de l'aumône que donnent les populations comme honoraires, mais qu'ils devaient la remettre intégralement au Père temporel ou administrateur apostolique pour l'employer au vestiaire des religieux.

Il défendit absolument de donner ou recevoir un présent sans la permission expresse du Gardien, et s'ils s'oubliaient à le faire, ou s'ils ne pouvaient faire autrement, il leur prescrivait de ne rien garder, mais de mettre tout en commun.

« Comme j'étais allé à Genezzano, dit le Frère Joseph d'Afile, notre pharmacien m'offrit un pot de compote, et comme j'en avertis le Père à notre retour à Civitella, il m'ordonna de le porter au cuisinier, pour qu'au réfectoire il le distribuât à tous les religieux, ce que je fis. »

Inutile de dire après cela qu'il refusait, selon la tradition franciscaine, toute constitution de rentes. C'est que, relativement aux besoins de la Communauté, sa confiance en Dieu était sans bornes, et quoi qu'il pût lui manquer pour l'entretien de ses frères, il ne se laissait pas abattre. Cette confiance ne fût jamais confondue, et rien ne lui manqua jamais. « A proportion que nous serons fidèles à nos observances, disait-il, Dieu nous enverra l'abondance, et si nous ne manquons pas à Dieu, Dieu ne nous délaissera pas. » Il en eut des preuves manifestes. Une fois, en temps d'hiver, par une neige

abondante, la Communauté n'avait pas de vin. Tout à coup, on frappe à la porte. Un bienfaiteur de Civitella apportait deux barils sur le cou. On lui demanda ce qui l'amenait. Il répondit qu'il s'était senti poussé par un mouvement intérieur si pressant qu'il avait été pour ainsi dire obligé à cet acte de charité. »

« Une autre fois, pareillement en temps de neige, dit Frère Gilles de Caspano, comme nous nous trouvions sans pain, je reçus ordre d'aller à la quête. Mais à peine avais-je fait un demi-mille que nous rencontrâmes, mon compagnon et moi, un domestique de dame Angèle Féroce de Genezzano qui portait au couvent sur un ânon un sac de pain. Nous nous en retournâmes avec lui, louant la Providence de Dieu. » C'était chaque fois une occasion nouvelle pour le Père d'animer tous ses frères à espérer en la miséricorde de Dieu et à se fier en sa Providence.

Rien ne l'arrêtait pour obtenir la perfection de la règle. Il ne faisait acception de personne et pratiquait une justice parfaite dans la distribution des punitions ou des récompenses, selon la nécessité ou le devoir.

Il tenait essentiellement à ce qu'on ne sortît pas du couvent sans nécessité, et qu'on s'empressât d'y retourner, faute de quoi, il réprimandait et corrigeait, « comme il me fit à moi-même, dit Frère Joseph d'Afile, me disant : « On ne gagne rien avec les séculiers, et un religieux hors de son couvent est comme un poisson hors de l'eau. »

« Etant à Civitella, dépose le Frère Gilles de Caspano, je fus assigné pour compagnon de quête à un religieux gradué : il resta un jour de plus que de besoin. A son retour et au mien, le Père gardien reprit non pas moi qui n'étais que frère, mais le Père qui était mon Supérieur. Du reste, il se contenta de le mortifier par son observation, sans ajouter de pénitence. »

Le P. Philippe de Castiglione ayant prêché l'Avent à Olevano, il ne rentra pas au couvent le soir même de la dernière prédication, selon qu'il le lui avait ordonné, mais séjourna jusqu'au lendemain matin. Le Père gardien l'en reprit avec douceur, et je restai édifié, dit don Rosati, de tant de suavité jointe à tant de zèle.

D'une manière générale, il recommandait instamment aux religieux de ne pas rester hors du couvent sans raison grave ; et s'il les envoyait, par nécessité, à quelque fête, à un office solennel, il voulait, quand ils ne pouvaient faire autrement que d'y prendre leur repas, qu'ils le fissent séparément, et non avec les séculiers, pour éviter toute dissipation d'esprit ; qu'ils pratiquassent la plus exacte sobriété dans le boire et le manger, pour ne pas scandaliser ceux chez qui ils étaient.

C'est par cette constance qui ne se démentit jamais qu'il parvint à introduire l'étroite observance dans les nouveaux *Ritiri* qu'il fut chargé de fonder, ou qu'il s'appliqua à la maintenir dans ceux où elle était déjà établie.

Son avis était que la grande cause du relâchement vient du respect humain qui empêche les Supérieurs d'enrayer le mal ou les inférieurs de faire la correction fraternelle. A ce propos, il racontait ce trait plaisant : « Deux Supérieurs de communauté furent rencontrés allant bravement à cheval, tandis que deux frères lais venaient à pied après eux, fatigués et mécontents. Comme on leur demandait où ils allaient : « Nous allons, répondirent-ils, à la maison du diable où vont aussi nos Supérieurs ; mais avec cette différence qu'eux y vont à l'aise, tandis que nous, par respect humain et pour ne pas les choquer, nous y allons aussi, mais abattus et efflanqués. »

Aussi ne se fâchait-il pas des observations qu'on pouvait lui faire, fût-ce en public. Tel ce religieux qui,

appelé à annoncer la parole de Dieu dans l'église de Fucecchio, lui adressa du haut de la chaire un blâme sévère sur ce qu'il appelait les indiscrétions du serviteur de Dieu qu'il traitait d'homme sans entrailles. Notre bienheureux ne lui en témoigna pas le moindre ressentiment.

Et pourtant ce prédicateur était d'autant plus répréhensible pour son incartade qu'au dire de ceux qui passèrent de longues années de leur vie avec le P. Théophile, il n'eut jamais de paroles ou d'actes déplaisants ou blessants pour personne. Il était plutôt doux que sévère. On le vit même souffrir d'être méprisé et vilipendé par tel de ses subordonnés sans pouvoir se décider à le châtier, ou moins encore à le dénoncer aux Supérieurs, de peur de le jeter dans le désespoir. Il se flattait, au contraire, de le ramener à de meilleurs sentiments par des reproches affectueux.

Même quand son zèle l'obligeait à punir, il savait se contenir dans les bornes d'une modération d'autant plus admirable qu'il avait un tempérament fougueux ; mais il arrivait toujours, par la force d'une vertu supérieure, à réprimer les mouvements de colère auxquels il était porté : tout dans son langage et son attitude révélait la source surnaturelle de sa peine. Il mortifiait en lui la sensibilité sous toutes ses formes, et supportait les injures avec une patience surprenante. Ayant un jour trouvé dans la cellule d'un religieux des oranges et des raisins, le Père lui fit subir une correction en public. Le coupable, humilié, l'accabla de paroles injurieuses, bien que, dans sa correction, le bon Gardien n'eût laissé paraître aucun mouvement d'humeur.

Un religieux d'un caractère peu endurant, ayant reçu du Père une correction pour quelque grave infraction aux règles, se laissa aller jusqu'à l'accabler d'outrages et en vint même jusqu'à composer contre lui de méchants

vers qu'il prononçait d'une bouche railleuse. Le patient serviteur de Dieu, par pitié pour son âme, supporta tout avec calme et se contenta de lui dire d'un air compatissant et attristé : « Taisez-vous, pauvre insensé, taisez-vous. »

Sa charité l'empêchait, même en ces cas, de juger défavorablement, encore moins de déprécier qui que ce fût en paroles, et il ne souffrait jamais qu'on se le permît en sa présence.

S'il voyait ses frères mélancoliques ou préoccupés, il les consolait avec charité, les animant à la constance, leur remontrant la joie qu'ils donneraient au Seigneur, s'ils souffraient de grand cœur ce qu'Il leur envoyait. Quand ils paraissaient affectés de l'austérité de la vie qu'ils avaient embrassée, ou de la fatigue des longues confessions : « Qui plus souffre en ce monde pour l'amour de Dieu, plus jouira dans le Paradis, » leur disait-il. Et encore : « Le temps passe, la mort vient, l'Éternité nous attend. »

C'est surtout comme Maître des Novices et directeur des âmes qu'il déployait cette prudence pondératrice qui est la vertu par excellence des Supérieurs. Il inspirait suavement à ces jeunes plantes les vraies maximes de l'Institut séraphique.

Aussi humble que prudent, même Supérieur, il recourait aux conseils des autres : car il se défiait de l'ardeur de son zèle qui le poussait à faire observer dans toute leur rigueur les lois des *Ritiri*, et prêtait l'oreille à ceux qui lui disaient qu'il y aurait avantage au début à aller lentement et à dissimuler les légères transgressions.

Il s'assujettissait même à prendre l'avis des plus simples et avait coutume de leur demander conseil. « Un jour, à Civitella, dit Frère Gilles, il me demanda mon avis sur le nombre de religieux qu'il pouvait en-

voyer à Cantarono, à cinq ou six milles de notre maison, une invitation nous ayant été faite pour accompagner un corps à la sépulture. Je lui répondis que mon sentiment sur ce point n'était pas nécessaire. Mais il me répliqua que c'était à l'effet de savoir ma pensée qu'il m'adressait cette demande. Alors je lui dis d'envoyer quatre frères et quatre prêtres, et il applaudit à mon dire, ajoutant que c'était son dessein, mais qu'il ne se fiait pas à lui-même. »

« Il me demandait souvent conseil, dit à son tour Frère Joseph, et dépendait en quelque sorte de ma volonté dans nos voyages. De même, dans les affaires du couvent, il s'en remettait à l'opinion des autres, même de pauvres laïques comme moi. Son humilité y trouvait son compte. Il a laissé, du reste, un souvenir particulier de cela à ses successeurs, leur disant « qu'on n'a pas de pire conseiller que soi-même ».

Les besoins temporels de ses frères ne le préoccupaient pas moins que leurs besoins spirituels. Il veillait à ce qu'aucun ne fût privé du nécessaire, et se rendait compte de tout ce qui importe, tant au service commun qu'à l'usage privé de chacun. Il veillait par lui-même à les pourvoir à propos, ne voulant pas qu'ils manquassent, ne fût-ce que pour peu de temps, de ce que la règle leur accorde.

Bien qu'il se privât sans regret, à l'occasion du boire et du manger, et qu'il trouvât un charme indicible dans la tempérance, on eût dit que la modération à l'égard des autres égalait la rigueur dont il usait envers lui-même. Ainsi, étant Père-Maître, il permettait à ses clercs, en été, de boire dans la journée, bien qu'il s'en dispensât toujours.

Quand il revenait d'une course avec son compagnon, il envoyait sans retard celui-ci se reposer dans sa cellule : avait-il plu, il le faisait passer au chauffoir commun

pour se sécher, ou, selon le besoin, au réfectoire pour prendre quelque chose, tenant à ce qu'il réparât les forces épuisées par la fatigue du voyage.

Il discernait les besoins de chacun, et voulait que les frères qui avaient travaillé au jardin prissent une réfection.

Dans la distribution des emplois, il avait soin de les proportionner aux forces de chacun, et quand il en destinait quelqu'un à un emploi pénible, il l'encourageait en lui promettant de lui donner un coup de main. « C'est ce qu'il fit à mon égard, dit frère Gilles, en m'établissant jardinier. Il m'assura qu'à toute requête de ma part, il prendrait la bêche. Il me recommanda de plus de ne pas trop me fatiguer, le premier devoir d'un religieux étant de garder la pensée de Dieu dans la solitude. »

Quand ses frères retournaient de la quête, il courait leur enlever des épaules leurs sacs, et les dispensait de Matines pour la nuit.

Il ne permettait aucune austérité ou pénitence de surérogation, les déclarant incompatibles avec la vie de communauté. « Qu'on se mortifie plutôt, disait-il, en laissant quelque chose à table. » — « Retranchez sur le pain à vos repas, » dit-il à un religieux.

Pour les moindres fatigues, il se montrait bon, donnait la permission de prendre un peu de pain pour goûter, ou, si l'on avait mal de tête, de s'étendre sur le lit. Si quelqu'un était indisposé, il voulait qu'il prît du repos, l'exemptait des Matines et lui disait : « Cette nuit, dormez, avec la bénédiction de Dieu. » Si le malaise persistait, il l'obligeait à s'exempter des charges communes et à prendre du repos pour recouvrer la santé. S'il était malade, il lui procurait sans tarder le secours du médecin, le visitait plusieurs fois le jour, le consolait, l'excitait à la résignation, à la patiente acceptation

des souffrances. « J'ai été, dit frère Gilles de Caspano, l'objet de ses charitables attentions pendant que j'étais malade d'une tumeur au genou qui me tint quarante jours au lit et exigea une opération. » Dans les cas graves, il apppelait même deux ou trois médecins, faisait veiller un religieux, avec cette seule réserva que pendant le grand silence, on ne dirait autre chose que l'indispensable et à voix basse, par respect de le règle et du repos des autres. « Je fus, dit le P. Antoine de Saint-Laurent, malade en Corse, durant onze mois, d'un vomissement de sang. Il ne voulut pas me permettre de faire le Carême de la Vierge, et s'en remit pour les autres à mon appréciation. Il me procura tous les secours nécessaires, et ses visites étaient aussi affectueuses qu'elles étaient fréquentes. »

Enfin, il ne perdait pas ses malades de vue durant leur convalescence, et recommandait au procureur de les pourvoir dans tous leurs besoins.

Terminons ce chapitre par une réflexion opportune.

Ceux qui ne comprennent pas la diversité des voies de Dieu selon la mesure de grâces de chacun, mettront cette discrétion du P. Théophile à l'égard de ses religieux en opposition avec les *excès* auxquels il se livrait lui-même. Qu'ils méditent ce passage de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

« La voie de l'homme n'est pas toujours en son pouvoir...

« Des indiscrets se sont perdus par la grâce même de la dévotion, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvaient, ne mesurant point leur faiblesse, mais suivant plutôt l'impétuosité de leur cœur que le jugement de la raison.

« Et parce qu'ils ont aspiré dans leur présomption, à un état plus élevé que celui où Dieu les voulait, ils ont promptement perdu la grâce.

« Ils avaient placé leur demeure dans le ciel, et tout à coup on les a vus pauvres et délaissés dans leur misère, afin que, par l'humiliation et le dénûment, ils apprissent à ne plus tenter de s'élever sur leurs propres ailes, mais à se réfugier dans les miennes. Ceux qui sont encore nouveaux et sans expérience dans les voies de Dieu peuvent aisément s'égarer et se briser sur les écueils, s'ils ne se laissent conduire par des personnes prudentes.

« Que s'ils veulent suivre leur sentiment plutôt que de croire à l'expérience des autres, le résultat leur en sera funeste, si toutefois ils s'obstinent dans leur propre sens (1). »

(1) Imit. liv. III, ch. VII, n. 2.

CHAPITRE XIII

RAPPORTS AVEC L'EXTÉRIEUR

Un supérieur n'a pas seulement autorité sur des sujets ; il a des rapports de divers genres avec ceux qui ne sont pas sous sa juridiction. Signalons d'abord ceux que le P. Théophile avait avec les religieux des autres communautés de son Ordre.

Quand des Pères d'une autre maison arrivaient dans le *Ritiro* où il était supérieur, il accourait avec empressement pour leur souhaiter la bienvenue, leur lavait les pieds avec humilité, en chantant des cantiques, notamment le *Magnificat*, après quoi il les leur essuyait, les baisait, et voulait que ses frères en fissent autant, avertissant la communauté par le son de la cloche de cet exercice qui touchait fort les étrangers, vu qu'il n'était pas usité dans les maisons qui ne sont pas de *ritiro*. « Il s'est ainsi humilié devant moi, dit le P. Antoine Dominique de Lucques, bien que je ne fusse encore que novice. » Le P. Bonaventure de Florence ajoute : « Bien des fois, j'ai reçu ce témoignage de charité, et étant allé un jour avec trois de mes novices de San Romano à Fucecchio qui n'en est qu'à trois milles, il nous traita tous de la sorte. »

Que si un religieux répugnait à être ainsi traité, il le

suppliait de le laisser faire et de ne pas le priver de ce mérite. Puis, diligemment, il faisait apprêter la table, la chambre, le lit, etc., réparant ainsi leurs forces épuisées et charmant tous ses hôtes par cette incomparable affabilité. Qu'on juge de l'impression qu'ils en retiraient.

Trop souvent l'esprit de corps fait que les communautés d'ordres différents se jalousent ou ne s'estiment pas comme il conviendrait. Notre bienheureux avait l'esprit plus large, et disait avec saint Paul : *Quid mihi est dummodo Christus annuntietur*. Que m'importe, pourvu que Jésus-Christ soit prêché (1)? »

Le P. Olivarès, jésuite, étant venu prêcher une mission à Fucecchio, vint au *Ritiro* prier le Père gardien de vouloir bien aider ses missionnaires à confesser. A peine l'eut-il entrevu que le P. Théophile vola au-devant de lui, et, avec grande humilité, se jeta à ses pieds, les lui baisa, lui disant avec une joyeuse simplicité : « C'est notre devoir. » Le Père missionnaire en fut si édifié qu'en se retirant, il dit à ceux qui étaient présents : « Voilà un saint! »

Il témoignait le même esprit de religion et de dépendance envers les Evêques et les Prêtres. Si un Evêque le demandait pour donner les exercices aux ecclésiastiques ou aux religieuses ou pour être confesseur extraordinaire de celles-ci, il mettait le plus grand empressement à obéir.

Il prévenait même les membres du clergé séculier dans le service dont ils pouvaient avoir besoin. Voici ce que nous raconte don Bernard Cerasi, Archiprêtre de Priscionani : « Un mois après ma prise de possession, la fête de la Pentecôte arriva, et je me trouvai seul sans autre confesseur pour m'aider. Tout à coup, le samedi soir, m'arrive en compagnie d'un frère, un religieux

(1) Philip. I, 18.

prêtre qui me dit qu'il est envoyé de Civitella par le P. Théophile, son Gardien, afin de m'aider à faire le catéchisme, entendre les confessions, comme il faisait lui-même, quand il venait chez moi. Je restai stupéfait de cette charité prévenante et demandai au Père comment le bon Gardien, sans que je l'en eusse avisé, avait été amené à m'envoyer un aide pour la première fête solennelle, dans la nécessité urgente où je me trouvais. Il me rapporta que le Père lui avait dit : « Ce pauvre Archiprêtre de Priscionani se trouve seul avec grand concours de peuple en ces fêtes : il faut aller l'aider ; c'est notre devoir. »

« D'autres religieux m'ont rapporté qu'au réfectoire, il avait recommandé à tous les Pères de se prêter volontiers à m'assister dès ma première requête. »

Sa reconnaissance pour les bienfaiteurs était aussi grande que possible. Il voulait que tous ses religieux la leur témoignassent dans toutes leurs prières et tout particulièrement au saint Sacrifice, qu'il voulait qu'on appliquât toujours à leurs intentions. S'ils venaient au Couvent, il les traitait avec cordialité, et les servait avec le plus humble dévouement. Il avait des attentions plus particulières pour eux dans leurs épreuves et leurs infirmités.

Il disait souvent à ses frères : « Nous mangeons le sang des pauvres : aussi sommes-nous obligés de recommander à Dieu ceux qui nous approvisionnent par charité, et de nous montrer miséricordieux envers les pauvres en les secourant. »

Ces paroles nous révèlent qu'il se regardait comme le dernier des pauvres et leur serviteur qui ne recevait des aumônes que pour leur en distribuer la plus large part possible. Etant Gardien, il pratiquait les œuvres de miséricorde en secourant les indigents qui demandaient l'aumône à la porte. Il avait recommandé au frère

Frédéric, son portier, de n'en renvoyer aucun mécontent. Il faisait faire pour eux, tous les jours, une grande marmite de soupe, sauf le vendredi où il ne leur servait que du pain. Il avait coutume de laisser pour eux une partie de sa portion au réfectoire, bien que cette maigre portion ne dépassât pas le poids de quatre ou cinq onces, ajoutant encore aux autres ce moyen de se mortifier.

Il réservait pour ceux d'entre eux qui étaient valétudinaires du pain plus blanc, gardant pour lui et ses frères du pain de qualité inférieure, et même du pain de maïs. Un jour qu'on avait envoyé un pigeon à servir à chaque religieux, il se priva du sien, et le fit donner aux pauvres. C'était la seule différence qu'il pût supporter dans la distribution du pain, de l'ordinaire et du dessert.

Volontiers, il faisait de ses propres mains cette distribution, quand il le pouvait, joignant souvent aux restes de la table d'autres mets qu'il avait fait cuire tout exprès. Avant la distribution, il les invitait à s'agenouiller, leur faisait quelques prières, leur enseignait des formules de prière ou la doctrine chrétienne, s'appliquant ainsi à nourrir les âmes en même temps que les corps.

Il veillait aussi à ce qu'on ne renvoyât pas sans les soulager les pauvres honteux qui venaient réclamer l'aumône le soir à l'*Ave Maria*. En se dépouillant pour eux des tuniques même et autres vêtements de ses religieux, il disait : « Si nous en donnons, nous en aurons. »

Tout cet ensemble de qualités lui attirait l'estime et l'affection de tous ; les exceptions étaient si rares qu'il ne vaut pas la peine de les relever. C'est ce qui a fait dire à un religieux dans sa déposition, qu'il regarde comme une merveille qu'en dépit de la peine que le

devoir de sa charge l'obligeait à faire tantôt à l'un, tantôt à l'autre, il se fût concilié tous les cœurs. Sa droiture et son héroïque humilité jointe à son inaltérable charité nous donnent la clef de cette énigme.

Nous avons déjà dit combien il était avide des emplois les plus abjects. Il était sur ce point comme sur tous les autres, à la tête de sa communauté. Il ne pouvait comprendre que séculiers et réguliers fissent cas de lui, tant pour le savoir que pour la vertu. Il allait souvent se prosterner aux pieds du Père Vicaire et lui dire ses fautes et ses défauts. En l'absence du portier, il en remplissait volontiers l'emploi, bien que Gardien.

Tous les vendredis, avant le dîner, il se passait la corde au cou, s'agenouillait devant chaque religieux présent au réfectoire, lui baisait les pieds, et cela avec une telle humilité qu'on eût plutôt dit un novice qu'un Supérieur. « Je me souviens même, nous dit le P. Dominique de Saint-Damien, qu'à l'expiration de ses pouvoirs de Gardien, en plein réfectoire, il se mit au cou la planche de cuisine à hacher les herbes, qui a les dimensions et le poids d'un livre de chœur, et se prosternant à deux genoux, il demanda pardon à tous ses frères des fautes de sa gestion et des peines ou chagrins qu'il pouvait avoir donnés. »

CHAPITRE XIV

L'HOMME APOSTOLIQUE. — LE PRÉDICATEUR. — DOUBLE PRÉPARATION : SCIENCE, PRIÈRE. — LE MISSIONNAIRE. — LE DIRECTEUR.

Il ne manque pas de demi-chrétiens pour dire que le temps absorbé par le service de Dieu est enlevé au prochain et nuit à la diffusion des œuvres. Autant dire que la source appauvrit le ruisseau, que le foyer est un obstacle au rayonnement de la chaleur. S'ils ne sont pénétrés par la divine charité, tous les penchants de l'homme sont plus ou moins imprégnés d'égoïsme, même cette inclination naturelle pour laquelle les positivistes ont inventé le mot barbare *d'altruisme*.

Si nous n'avons pas oublié les longues heures que le P. Théophile consacrait chaque jour à l'oraison, à l'office et aux autres exercices de piété, nous serons portés à nous demander s'il lui était possible de vaquer à d'autres occupations. Nous avons vu cependant avec quel zèle et quel esprit de suite il s'acquittait de ses fonctions de Supérieur sans négliger le moindre détail de ses rapports de charité avec les personnes du dehors et les pauvres en particulier. Tout ne se bornait pas là cependant. Les travaux apostoliques auxquels les témoins de sa vie nous attestent qu'il s'exerça sont de telle importance à eux seuls qu'ils suffiraient à une existence moins remplie. C'est qu'il ne pensait jamais à lui.

ce qui lui permettait de penser beaucoup aux autres. En vrai religieux, en vrai prêtre, ce qu'il ambitionnait surtout, c'était de gagner leurs âmes à Jésus-Christ qui les a rachetées et de les arracher au péché.

Le premier fruit du péché, c'est l'ignorance et l'erreur. C'est pourquoi Jésus-Christ a dit à ses Apôtres : « Allez, enseignez. »

Nous savons déjà que la science ne manquait pas à notre bienheureux. Il avait beau recourir à tous les moyens pour rester obscur. La haute intelligence dont il avait donné des preuves si éclatantes pendant ses études et les sages décisions qu'il rendait chaque fois qu'on venait le consulter sur quelque grave cas de conscience lui attiraient une grande considération et inspiraient à tous le respect et la confiance la plus entière. Bien des prêtres du territoire de l'abbaye de Subiaco étaient émerveillés de la sûreté de sa doctrine en théologie morale, entre autres le prévôt Spoletini, célèbre par sa science et très apprécié des Eminentissimes Commendataires. Il préférait le savoir du P. Théophile à celui de son maître le P. Thomas de Cori. Aussi venait-on le consulter de toutes parts, chaque fois qu'on était dans l'embarras, et ses conseils étaient aussi prudents que ses réponses étaient promptes pour les cas même les plus difficiles.

Mais son intelligence s'exerçait d'ordinaire dans une sphère plus modeste. Il s'appliquait à mettre à la portée de tous les plus hauts enseignements du dogme catholique, sentant que pour la plupart des hommes la doctrine, pour être comprise, doit être du lait, et non une nourriture apprêtée. Que ceux-là se détrompent qui s'imagineraient que le Verbe de Dieu ainsi présenté suppose moins de savoir dans celui qui l'expose. C'est le contraire qui est vrai. Un catéchisme bien fait, l'exposition d'une vérité sublime dans un langage simple sup-

pose un esprit aussi délié que profond « qui abrège tout parce qu'il sait tout », qui se fait comprendre de tous, parce qu'il comprend lui-même excellemment ce qu'il dit, et ne se contente pas de jeter de la poudre aux yeux de ses auditeurs.

Parmi les exhortations à ses frères qui revenaient le plus souvent, on l'entendait recommander de ne chercher dans la prédication que la gloire de Dieu et le profit des âmes. Aussi reprenait-il quiconque avait en vue d'acquérir du crédit et de la réputation, ou recourait aux ornements de la rhétorique. Il conseillait de prêcher de telle façon que les simples pussent comprendre ce qu'on disait. Il pratiquait ce qu'il enseignait. Il s'adaptait à la capacité des auditeurs, fuyait les raisonnnements abstraits ou trop relevés, les termes recherchés, se contentant d'un langage familier, parce qu'il cherchait le salut des âmes, non les applaudissements des hommes.

« J'étais, dit le P. Dominique de Saint-Damien, son disciple à Civitella. Comme nous passions par Caprarola, je fus à l'improviste appelé à prêcher, après quoi j'allai le trouver pour avoir son avis. Il me félicita pour avoir prêché à la bonne apostolique, avec zèle et sans ostentation d'éloquence. « Continuez, me dit-il, et n'écoutez pas les bavardages du monde : laissez-le dire ce qu'il veut. Votre manière de prêcher est la vraie. »

Pour le succès, il ne comptait en rien sur lui-même, ni sur ses industries, mais sur le secours de Dieu qu'il avait soin d'implorer par une prière fervente. Que peut l'homme, en effet dans une œuvre aussi divine que la conversion des âmes? Aussi l'on raconte qu'au moment d'aller prêcher un Carême, on le vit se prosterner la corde au cou, conjurant tous les religieux ses frères de l'accompagner de leurs prières, afin que le Seigneur l'assistât et le conservât dans sa grâce.

Au reste, ses ardeurs apostoliques ne s'arrêtaient pas

au cercle de ses œuvres personnelles. Dans son brûlant désir de voir Dieu craint, honoré, servi par toutes les âmes, dans son zèle pour la conversion des pécheurs et de tous les infidèles, pour la paix et la tranquillité entre les princes chrétiens, il ne cessait de prier à toutes ces intentions. Et cette flamme céleste éclatait de toutes parts dans ses sermons et ses exhortations publiques et privées.

Dans le but d'obtenir la protection de la Reine du Ciel, il faisait aussi, tandis qu'il était en cours de prédication, des pèlerinages à ses sanctuaires. « C'est ainsi, nous dit don Bernard Cerasi, que pendant qu'il prêchait le Carême à Capranica, il me mena visiter le sanctuaire de la Mentorella, dédié à la Bienheureuse Vierge Marie, au diocèse de Tivoli. Il est situé sur une montagne escarpée. C'était le lundi de la Semaine Sainte. Le long de la route, il récita force oraisons. A notre arrivée, il continua à prier longuement, comme s'il n'avait ressenti aucune fatigue, et le soir, il s'en retourna avec moi à Capranica à peu près à jeun, puisqu'il n'avait pris que sa part d'une *pagnotte* (1) divisée entre trois personnes. En chemin, selon sa coutume, le temps qui ne se passa pas à prier fut employé à discourir sur des cas de morale (2). »

Nous avons parlé de sa dévotion à la Passion. Aucun sujet ne lui était plus cher. Il voulait qu'aux jours de fête, on fît publiquement l'exercice du Chemin de la Croix avec un discours au peuple. Toutes les fois qu'il parlait sur ce sujet soit en chaire, soit dans ses conversations, il laissait voir combien son cœur était ému et affectionné, en sorte qu'il faisait naître dans ses auditeurs des sentiments de componction et d'amour envers notre

(1) Pagnotta, petit pain.
(2) Sum.

adorable Rédempteur. Il proposait cette dévotion comme moyen efficace aux affligés pour accepter avec résignation les croix envoyées par la Providence, aux âmes tentées pour triompher de l'ennemi de tout mal.

Le Curé de Capranica, don Bernard Cerasi, l'avait appelé un jour de fête en dehors du Carême pour entendre les confessions. « Comme après Vêpres il lui restait du temps libre, et ne voulant pas rester inoccupé, le Père me demanda, raconte le pieux curé, si j'avais le livre du Chemin de la Croix : puis, se ravisant : « N'importe, me dit-il, allons. » Nous entrons à l'Eglise, il y fait un discours au peuple, récite le Rosaire, entonne les Litanies, se rend processionnellement au Calvaire situé en plein air à quelque distance, et commence la première station. Il rappelle successivement à la mémoire des auditeurs tous les mystères du douloureux voyage du Sauveur en termes si véhéments, si efficaces qu'il provoqua un merveilleux silence, et excita dans les cœurs une componction profonde. Arrivé à la dernière station, il monte sur un petit tertre, y fait un discours pathétique sur les souffrances de Jésus-Christ, en sorte qu'il tire des larmes de tous les yeux. Je n'en fus pas surpris, sachant tout son zèle pour cette pratique pour laquelle il avait une croix ornée de médaillons représentant les quatorze stations. »

Une autre fois, arrivant encore à Capranica à l'heure où l'on récitait le Rosaire, il courut s'unir au peuple, bien que suant et fatigué de la route qu'il avait faite à pied ; puis, le Rosaire terminé, il gravit les marches de l'autel, prend pour thème ces paroles : *Ave maris stella*, et parle sur les gloires de la Vierge en termes de feu bien propres à exciter dans les cœurs une tendre dévotion et à solliciter le patronage de Marie.

Il en faisait autant chaque fois qu'il s'y rendait pour la quête, ou qu'il venait prêter aide et secours au bon curé.

L'estime et la confiance de don Bernard Cerasi pour le P. Théophile étaient sans bornes. Une amitié intime s'était formée entre eux, à la suite d'un carême que l'homme de Dieu fut invité à prêcher dans son église.

« J'étais alors chapelain à Capranica, nous dit-il. Il arriva le dernier samedi de Carnaval. Sachant combien ce temps est périlleux, il suggéra dès le lendemain de faire un triduum avec l'exposition du Très Saint-Sacrement; ce qui fut fait. Chaque soir, par un discours plein de zèle, il tendit à empêcher les déportements de ces jours de péché et entretint les fidèles d'œuvres de piété. Or, il avait si bien su persuader le monde au prône de la messe paroissiale du dimanche qu'il y eut tous les soirs grand concours, et qu'il ne se fit cette année ni travestissements, ni mascarades. »

Le même nous dit encore : « Les jours de fête, il expliquait fréquemment le saint évangile, brièvement mais avec clarté, cherchant les développements les plus utiles à son auditoire. Compris des plus simples, il y mettait tant de ferveur que plus d'une fois je n'ai pu m'empêcher de pleurer. »

Ce qui donnait plus de force à sa parole apostolique, c'était son parfait désintéressement. Ainsi il s'était aperçu qu'à Capranica, pour payer le prédicateur, la communauté ou paroisse exigeait des particuliers une quote-part proportionnée à la taxe de chaque foyer, sans en excepter les plus pauvres, en sorte que ceux qui ne pouvaient payer, empruntaient avec l'engagement de se libérer quand ils pourraient. Le P. Théophile appela don Cerasi, lui fit noter tous ceux que leur misère mettait hors d'état de payer et s'engagea au nom de la communauté à ne plus les molester, déclarant faire la remise aux pauvres de Jésus-Christ de ce à quoi ils auraient été tenus. Le pays fut profondément édifié de

tant de charité, car jamais aucun autre prédicateur n'avait songé à agir de la sorte.

Grâce à ces procédés délicats et à son désintéressement total, il conquit une autorité absolue sur les populations et put en obtenir ce que nul autre, à sa place, n'eût osé tenter. On sait combien le vulgaire est entêté parfois dans sa fidélité à des abus invétérés, choquants ou ridicules. Le Père en avait pourtant sans peine raison. Ainsi, il y avait à Capranica une pratique étrange. Sur la caisse des défunts, tant hommes que femmes, on déposait l'étole avec laquelle on leur avait fait la recommandation de l'âme, et on les accompagnait de la sorte jusqu'au cimetière. Le P. Théophile qui prêchait dans la paroisse s'en aperçut et remontra en un langage plein de bonté tout ce qu'il y avait d'inconvenant en cette pratique, en sorte que l'archiprêtre se décida à la supprimer et que le peuple n'en murmura point (1).

Il acceptait avec empressement pour sauver les âmes tous les genres de ministère qu'on lui proposait, missions, catéchismes, exercices spirituels, se faisant le débiteur de tous. Il avait une admirable efficace pour amollir les cœurs les plus obstinés, et faire embrasser aux pécheurs la pénitence. Il suffisait qu'on sût qu'il parlerait dans une église, ne fût-ce que pour un catéchisme, pour qu'il s'y fît un concours extraordinaire. Il discourait sur la morale, expliquant à ses auditeurs avec une liberté tout apostolique les maximes du Christianisme et leur enseignant le chemin du salut.

Débiteur envers tous, il était d'une bonté et d'une facilité d'accès particulière pour les membres du clergé. Les ecclésiastiques et les personnes les plus cultivées, les religieux et les religieuses faisaient volontiers sous lui les exercices spirituels, sachant par expérience le

(1) Sum. N° 13, § 10.

profit que tous en retireraient pour la réforme de leurs mœurs et leur renouvellement de vie. Don Romain Arquati, prêtre de Filettino qui habitait Rome, étant venu à Civitella pour faire les exercices sous la direction du bienheureux Thomas de Cori, avoua ressentir plus de satisfaction pour sa piété dans quelques entretiens familiers qu'il eut avec le P. Théophile que dans ses rapports avec le P. Thomas, et il éprouva les mêmes effets pour la confession, tant ce saint homme avait une ardeur communicative pour enflammer les cœurs de ceux qu'il dirigeait par ses paroles de feu et ses saintes exhortations. En se retirant, ils éprouvaient l'ardent désir de s'adonner au service du Seigneur et de l'aimer de toute leur âme. On n'éprouvait auprès d'aucun autre cette diffusion de grâce, ce stimulant pour la perfection que sa direction faisait naître. Sa parole en effet était accompagnée d'une particulière onction du Saint-Esprit pour exciter à la componction et tirer des larmes de ses auditeurs.

Et pourtant, il ne visait jamais à la popularité, et aucune considération humaine n'atténuait la liberté apostolique de son langage, quand il s'agissait de détourner de l'offense de Dieu. « On ne doit jamais, disait-il, sacrifier à l'opinion, quand le devoir est là, faute de quoi on expose son salut. »

Il avait un don de Dieu pour donner de sages conseils. Aussi tous y recouraient-ils, tant les prêtres que les séculiers. Les affligés surtout recevaient de lui des consolations merveilleuses. On le consultait souvent par lettres, tant pour la direction de l'âme que pour les cas de conscience.

Pour le bienheureux Théophile comme pour saint François de Sales, il n'y avait de bonne prédication que celle qui acheminait les auditeurs repentants vers le saint tribunal de la pénitence.

Il accueillait avec grande bénignité et une affection toute particulière quiconque se présentait, écoutait chacun avec patience. Plein de compassion pour les pécheurs, il priait sans cesse et faisait prier ses frères pour leur conversion. L'amendement de vie, des progrès sensibles dans la vertu furent la récompense de ce dévouement. C'est qu'il leur faisait connaître la bonté de Dieu, la laideur du péché, le danger de la damnation en sorte qu'il les amenait à demander pardon à Dieu du fond du cœur et à promettre de ne plus l'offenser, de peur de perdre sa grâce et son amitié.

Pour le salut des âmes, il semblait être insensible à toute fatigue. Il était assidu au confessionnal et y passait de longues heures, parfois du matin jusqu'à trois ou quatre heures du soir, sans faire acception de pauvre ni de riche, sans prendre nourriture ni repos. Et si, aussitôt après qu'il s'était retiré, on le réclamait encore, loin d'en murmurer, il accourait avec la même joie et sans se troubler.

Un matin, après des heures et des heures passées au confessionnal, il en sortit si fatigué qu'arrivé au réfectoire, il fut pris de défaillance, son visage était pâle au point que les religieux craignirent un accident. Le Père vicaire accourut et le soutint. Mais le serviteur de Dieu lui dit : « Ce n'est rien, ce n'est rien, » et se remit peu à peu.

Il mettait plus d'empressement encore à se rendre auprès des malades et à assister les moribonds. Il ne se le faisait pas dire deux fois. Sans égard à son état de santé, à la longueur de la course, à l'intempérie des saisons, il partait. Sitôt arrivé auprès du malade qui avait réclamé son ministère, il l'engageait par d'ardentes exhortations à bien se confesser et à recevoir les sacrements. Il l'entendait, le disposait à mourir en bon chrétien. Quand l'heure du trépas s'annonçait pro-

chaine, il ne cessait de l'assister qu'il n'eût rendu le dernier soupir, d'autant plus qu'il en était prié d'ordinaire, car tous désiraient son assistance à l'heure de leur agonie. Si le mal ne le mettait pas en danger imminent, il le consolait par quelques pensées surnaturelles et l'animait à la patience, à la soumission au bon vouloir divin, et cela avec tant de grâce et de zèle que les malades en restaient consolés, en sorte qu'ils le bénissaient et le proclamaient un saint. Quand il les voyait dans le besoin, il leur procurait des aliments et des remèdes.

Il ne renfermait pas en lui seul ce désir de conduire les âmes au ciel, mais il exhortait constamment ses frères à encourager les pusillanimes, leur insinuait de traiter les pénitents avec mansuétude, pour ne pas les rebuter : « Mes frères, leur disait-il souvent, soyons compatissants. »

Don Gaëtan Catani, doyen de la collégiale Saint-André de Subiaco, dépose ce qui suit : « Pour moi, j'avoue que si je n'avais été encouragé et stimulé par lui à me dévouer aux âmes dans le saint tribunal, j'aurais cédé à la répugnance que j'éprouvais et dont n'avait pas triomphé le P. Thomas de Cori. Mais le P. Théophile s'appliqua à me représenter les fruits spirituels dont je privais l'Eglise par cette attitude, et par toute sorte de raisonnements péremptoires, il m'amena à me dévouer à ces fonctions, revenant plusieurs fois sur ce sujet de vive voix et par lettres. Son exemple, au reste, ne m'enflammait pas moins que ses paroles. Car il ne perdait pas une occasion de rechercher le bien des âmes. Un jour, je lui écrivis que j'irais faire les exercices à Civitella en compagnie d'un seigneur de ma paroisse ; il en fut tout heureux et me répondit de tout faire pour le maintien de cette bonne résolution ; car il ne doutait pas que l'ennemi de tout bien ne l'en détournât. « Insistez donc, ajoutait-

il, car c'est un grand acte de charité. » Et pour ce qui regardait mes répugnances à confesser : « Gardez-vous me disait-il, de laisser Notre-Seigneur seul avec sa croix ; aidez-le à la porter, non par force, comme le Cyrénéen, mais comme un disciple tout aimant et un fidèle ouvrier. » Il voulait que je procédasse avec douceur, jamais avec rudesse, ceci ne réussissant pas, mais étant plutôt un obstacle. « Il faut, me disait-il, réserver la rigueur pour les obstinés qui ne font aucun effort pour s'amender. » Il m'animait à aider les âmes et à les gagner si bien qu'elles fussent toutes acquises à notre légitime Maître. »

Quant aux affaires temporelles des séculiers, il ne s'en mêlait pas ; mais il les adressait à leurs propres curés.

L'un des miracles les plus étonnants de cette existence apostolique fut la bonne entente dans laquelle le P. Théophile vécut avec tous les prêtres de paroisse. Ce dernier trait, joint à son humilité et à son désintéressement, explique tout. Il ne voulait pas de quêtes chez lui, disant qu'il fallait les réserver aux églises paroissiales. On ne faisait jamais en vain appel à son zèle, et son attitude était telle qu'on eût dit que c'était lui qui était l'obligé. « L'entourait-on de quelque témoignage de respect, dit Bernard Cerasi, il y montrait grande répugnance et cherchait à s'y dérober. J'étais tout mortifié de voir combien il s'abaissait devant moi. Dans nos entretiens avec les autres prêtres et séculiers, nous ne nous lassions pas d'admirer une si grande vertu. »

CHAPITRE XV

LA RÉFORME DE PALOMBARA. — UN PROJET DE FONDATION.
LA CORSE. — ÉTAT DU PAYS. — DÉPART ET VOYAGE.

En commençant notre chapitre VII, nous faisions observer que la suite chronologique des événements pendant la période de la vie du P. Théophile qui va de 1703 à 1727, tenait dans quelques lignes. Mais à partir de cette dernière date et surtout de 1730, l'existence de notre bienheureux devient plus mouvementée.

On se souvient de la haute estime qu'avait pour le P. Théophile le bienheureux Thomas de Cori, et des espérances qu'il avait fondées sur lui pour le maintien de l'esprit qu'il avait voulu insuffler aux couvents de *Ritiro*. Or, en 1727, il eut la douleur de constater que la Communauté de Palombara, dont ils étaient absents l'un et l'autre depuis quatorze ans, était bien déchue de sa fidélité première à l'étroite Observance. Affaibli par l'âge et par de douloureuses infirmités, notamment par un ulcère incurable à la jambe, il se défiait trop de lui-même pour entreprendre de remettre à point cette maison qu'il avait fondée. Mais il ne pouvait oublier qu'en 1709, il avait confié au P. Théophile le soin d'y continuer son entreprise et que son saint ami s'en était acquitté avec tant de succès qu'à son départ en 1713, il avait emporté l'estime et le regret de tous. Ce fut donc à lui qu'il fit donner par les Supérieurs de l'Ordre la

mission toujours difficile de remettre toutes choses en l'état primitif; car il en coûte moins d'ordinaire pour créer que pour réformer. Pour ménager la susceptibilité de ses frères, on ne lui donna pas la charge de Gardien, mais celle de Vicaire et de Maître des clercs, dont, au reste, l'importance est capitale, puisque c'est le maître des novices qui a entre les mains l'avenir d'une Communauté.

En apprenant le plein succès de la mission de son disciple, le P. Thomas entonna de grand cœur son *Nunc Dimittis*. Le 11 janvier 1729, l'intrépide champion de la règle averti depuis quelques jours par révélation du jour et de l'heure de sa mort, rendait son âme à Dieu au milieu de colloques embrasés avec Jésus et Marie dont il tenait l'image entre les mains. Des soixante-quatorze ans de sa vie, il en avait passé plus de cinquante dans la vie religieuse. Une absence de quarante-cinq jours de Palombara constatée sans date de jour ni de mois sur les registres de communauté de Civitella (1) nous fait supposer à bon droit que le P. Théophile vint assister aux derniers moments et aux obsèques triomphales de celui qui lui avait ouvert la voie de perfection où il était entré. Il est à supposer également que les Supérieurs de l'Ordre le chargèrent de consoler cette famille d'orphelins. Il revint les voir encore au mois de mars et au mois de mai (2). Sans doute, les religieux de Civitella n'avaient qu'une ambition : le posséder au milieu d'eux et vivre sous sa houlette douce et ferme à la fois. Mais il ne leur fut que prêté pour quelques mois. Dieu et les Supérieurs qui le représentent allaient en disposer pour de plus grands desseins. Voici à quelle occasion.

La province franciscaine de Corse subissait le contre-

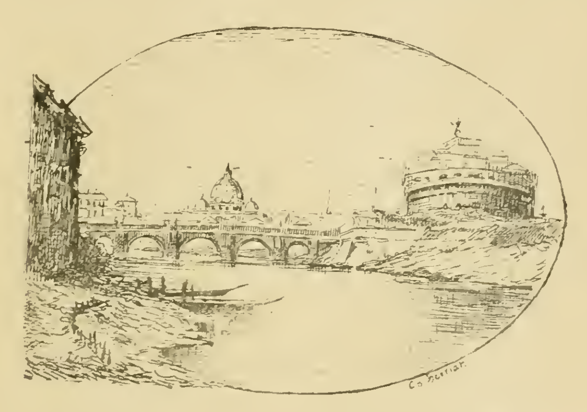
(1) Summarium additionale p. 1, in fine.
(2) *Ibid.*, p. 2.

coup des agitations auxquelles cette île infortunée était en proie depuis des siècles, à des périodes assez rapprochées les-unes des autres. Si dur que soit le joug d'une législation draconienne, il n'est rien auprès de celui qui fait dépendre un peuple de l'arbitraire d'un gouverneur et des volontés changeantes et capricieuses de ses lieutenants. Or, tel était le déplorable état de la Corse à ce moment. Après avoir joui dès le commencement du onzième siècle (cinquante ans avant que commençât en France le mouvement de l'affranchissement des Communes), d'une législation sage et paternelle que lui procura Sambucuccio d'Alando et qui lui fut maintenue par l'autorité des Pisans, l'ambition de Gênes, en vue d'arriver à supplanter sa puissante rivale, sema partout la discorde et fomenta les factions. Maîtres de la Corse, les Génois avaient, au début, respecté sa constitution patriarcale (1). Mais cela ne faisait pas l'affaire des gouverneurs et des employés de tout genre que Gênes envoyait dans l'île; gens tarés pour la plupart et grevés de dettes, qui regardaient le pays, non comme une province à administrer, mais comme un domaine à exploiter. On enlevait tous les emplois civils, militaires et ecclésiastiques aux indigènes pour les donner aux Génois. Chaque jour, on inventait quelque nouvel impôt; pour faire face à ces charges accablantes, le peuple se voyait dans la cruelle nécessité de tomber aux mains des usuriers qui le réduisaient à la plus extrême misère. De plus, fidèles au principe machiavélique : *Divisez pour régner*, ils semaient partout la discorde, enveni-

(1) D'après cette constitution, le peuple qui se réunissait en une assemblée en plein air connue sous le nom de *Consulte*, avait le droit de nommer ses représentants appelés de leur nombre les *Douze*, qui défendaient ses privilèges auprès du Gouverneur. Ils avaient aussi la garde des statuts et envoyaient un des leurs à Gênes, chargé, à titre d'*Orateur*, de défendre les droits du peuple devant le Sénat de la sérénissime République. Les communes existaient groupées en *pièves* ou cantons, ayant leurs *Pères de la Commune* ou podestats.

maient les partis, brouillaient les familles, en sorte que la vendetta prit des proportions effrayantes et que l'historien Filippini (1) compte pour le seul espace de trente ans vingt-huit mille assassinats.

En vain ce peuple infortuné avait fait appel à plusieurs reprises à la conscience de ses tyrans et à l'intervention des nations étrangères, de la France en particulier. En vain d'intrépides défenseurs du droit qu'on pourrait comparer aux *Juges* d'Israël, prirent en



Saint-Pierre de Rome et le château Saint-Ange.

main ses intérêts foulés aux pieds, depuis Giudice della Rocca jusqu'à Sampiero Corso. Un an avant l'époque où nous entrons de la vie de notre Bienheureux, les injustices et les vexations toujours croissantes, la menace de saisie faite par le collecteur d'impôts de Corte à un vieillard du Bozio, à qui manquaient deux petites pièces de monnaie (duo seini) pour verser la somme intégrale qu'on exigeait de lui, mirent le feu aux poudres. Le peuple exaspéré prit alors la résolution de refuser tout impôt. Bientôt une assemblée tenue à Furiani proclama généraux du peuple corse Ceccaldi et

(1) Histoire, XIe livre.

Giafferri qui usèrent de leur autorité pour apaiser les querelles de famille et rétablir la justice dans ses droits (1).

C'est au milieu des complications qui résultaient de ces graves événements que les Supérieurs franciscains de Corse demandèrent à leur T. R. P. Général de Rome la fondation d'un *Ritiro* dans leur province. Quels motifs pouvaient bien les y pousser? En patriotes éclairés, sentaient-ils un besoin plus pressant que jamais du secours du Ciel pour sauver le pays des difficultés au milieu desquelles il se débattait, et comptaient-ils qu'une maison de Récollection avec son surcroît d'exercices pieux et d'austérités le leur obtiendrait plus aisément? Ou bien espéraient-ils que par le crédit qu'ajouteraient à leurs prédications des vertus peu communes, les nouveaux venus exerceraient sur les populations une influence plus décisive? L'un et l'autre sans doute. Nous avons d'autant plus de raison de le croire qu'à la tête de la province franciscaine de Corse se trouvait en ce moment un religieux aussi remarquable par sa sainteté que par son savoir et son éloquence. C'était un docte Lecteur Jubilé (2), un prédicateur dont la parole vibrante entraînait les masses. Il appartenait à la famille des Grimaldi de Cervione, et s'appelait P. Isaïe de Campoloro du nom de la piève à laquelle appartenait son pays natal (3). Mais si les Supérieurs majeurs s'élevaient jusqu'à ces hautes considérations, nous allons voir bientôt que ce n'était point là le souci

(1) Gregorovius. Hist. des Corses, passim. Nous citons cet auteur parce que nous avons pu nous convaincre par nous-même qu'il a puisé aux sources authentiques et résumé fidèlement les auteurs anciens, notamment Ceccaldi et Filippini.

(2) On appelle dans l'Ordre lecteur jubilé un professeur qui, après avoir pris part aux deux concours de philosophie et de théologie, a enseigné pendant 12 ans au moins et soutenu des thèses publiques.

(3) Voir à l'appendice une notice sur le P. Isaïe de Campoloro.

du commun des religieux. Déjà au seizième siècle, s'il faut en croire l'historien corse Ceccaldi (1), les couvents de l'Observance s'étaient quelque peu relâchés de la sévérité de leur règle. Que sera-ce dans les temps troublés dont nous parlons? La discipline ne pouvait que perdre au milieu des agitations sociales, et la défense des intérêts populaires mêlait naturellement les religieux à toutes les questions de la politique et les exposait à l'oubli de leurs devoirs d'état. Ce qui les excusait à leurs propres yeux et peut-être au plus intime de leur conscience, c'est que, au milieu de toutes leurs épreuves, les Corses se réfugiaient toujours dans la religion. A travers les siècles passés, ils avaient eu maintes fois recours aux papes. Boniface VIII en 1256, Martin V en 1369, Eugène IV en 1443, Léon X en 1515 avaient prêté l'oreille à leurs plaintes. C'est pour leur faire honneur qu'un demi-siècle plus tard, saint Pie V agréait qu'un grand nombre d'entre eux prît du service auprès de lui et créait la célèbre garde Corse, dite des *huit cents*. Le malheur des hommes, même vertueux à un degré moyen, est de ne voir qu'un côté de la question, celui qui sied le mieux aux inclinations de leur nature. Notre-Seigneur nous a dit à bon droit : « Il fallait faire ceci, mais ne pas omettre cela » d'autant plus qu'omettre cela, c'est avec le temps tuer ceci.

Quoi qu'il en soit, pour qui y réfléchira tant soit peu, l'entreprise sollicitée par les Supérieurs provinciaux de Corse présentait de sérieuses difficultés. Ce n'était pas une raison pour reculer cependant; car elle s'imposait. Les Supérieurs de Rome, après avoir mûrement réfléchi et tout pesé devant Dieu, comprirent qu'ils avaient sous la main l'instrument le plus apte à réaliser leurs vues et les desseins de la Providence. La réforme de Palombara,

(1) Chronique, p. 11. Bulletin, IXe année.

bien que présentant de moindres obstacles, avait laissé deviner de quoi le P. Théophile était capable. Ils le mandèrent donc à Rome pour en délibérer avec lui.

Ce fut une vraie joie pour les Pères de l'*Ara Cœli* de le revoir. Ils ne pouvaient en revenir de constater tant d'humilité, tant d'aspirations à s'effacer, à n'être compté pour rien, dans un homme qui eût été à cette heure, s'il avait donné suite à son premier dessein, une célébrité scientifique, peut-être un Prince de l'Eglise. Son ardente charité pour ses frères le portait cependant à profiter de toutes les occasions que lui fournissaient ses visiteurs pour les pousser vers la perfection. « Il eût voulu, dit le P. Bonaventure de Florence, que la mesure de leurs vertus fût pleine jusqu'à déborder. Je me trouvais, ajoute-t-il, de passage au couvent d'*Ara Cœli* d'où je me rendais à la sainte Maison de Lorette, alors qu'il se rendait en Corse. Sachant que les Supérieurs m'avaient placé au couvent de Cori par nécessité, et que je n'habitais plus les couvents de Retraite, il me mit avec bonté la main sur l'épaule et me dit : « Vous fuyez donc la Croix? »

Nous savons déjà qu'il ne discutait jamais les ordres de ses Supérieurs. Indépendamment de ses grandes qualités pour le commandement et pour l'exemple, on lui eût donné la préférence sur tout autre, même à mérite égal, parce que des compatriotes devaient naturellement avoir moins de répugnance à voir prendre pied au milieu d'eux un Corse qui avait jadis fait partie de leur province. La même considération fit qu'on lui adjoignit d'autres Corses, comme il est aisé de s'en convaincre par les noms de localités accolés au nom de religion de ses trois coopérateurs principaux, les PP. Jean-Dominique de Bastia, Jean-Pierre de Campoloro, Antoine de Saint-Laurent. Les deux frères lais

étaient Italiens : c'étaient Frère André, tertiaire régulier de Civitella et Frère Joseph d'Afile.

Le P. Antoine de Saint-Laurent, de résidence à Civijella comme lui, avait été appelé à Rome en sa compagnie vers la fin du mois de mai. Ils durent y attendre deux mois environ la désignation, de la part des Pères de Corse, du couvent où devrait se fonder la maison de Retraite. On écrivit enfin que la fondation serait heureusement placée à Farinole.

Pour ne pas être trop à charge aux couvents qui les recevraient dans leur voyage à travers l'Italie, il fut convenu avec les Supérieurs que les PP. Jean-Pierre de Campoloro et Antoine de Saint-Laurent s'embarqueraient à Fiumicino pour Livourne et de là pour la Corse. Le P. Jean-Dominique de Bastia et le frère Joseph d'Afile firent le voyage par terre jusqu'à Livourne, et le P. Théophile prit pour son compagnon de route le frère André : il précéda ses frères de deux journées. Quand ils furent tous réunis, on changea de compagnons. Frère André fut assigné au P. Jean-Dominique, et le P. Théophile s'embarqua avec le frère Joseph sur le même bateau. Les autres avaient pris la mer quatre ou cinq jours auparavant.

Toutes les personnes graves et prudentes, non contentes d'approuver une si sainte entreprise, y applaudissaient de tout cœur. « Tout le long du chemin, jusqu'à Livourne, dit le Frère Joseph, dans tous les couvents où venait de passer avec nous le P. Théophile, j'entendais faire l'éloge du serviteur de Dieu et de l'entreprise qui lui avait été confiée. Le P. Louis de Sienne, fameux prédicateur, communément appelé *le Siennois*, aussitôt après m'avoir vu, me fit grande fête et me dit sa consolation d'avoir revu ce saint homme qu'il connaissait déjà pour être allé faire à Civitella les exercices spirituels à l'époque où le P. Théophile y était Gardien.

Heureux de cette rencontre, il lui avait manifesté le désir de l'avoir quelques jours dans son couvent de Sienne pour jouir du fruit de sa société.

« Grandes et continuelles furent les contradictions et adversités qu'eut à souffrir le serviteur de Dieu dès le début. On eût dit qu'en aucune manière Dieu ne voulait cette œuvre. A peine étions-nous embarqués à Livourne que nos marins subirent une tempête par laquelle nous fûmes ballottés deux jours sur les flots. Les matelots en étaient abattus, mais non le P. Théophile. Dans un coin du bateau, il faisait oraison avec une parfaite sérénité d'esprit.

« Dans la nuit du samedi au dimanche, vers les dix heures du soir, nous abordâmes à l'île Capraja, et nous allâmes tout droit au couvent de nos Pères. Tous reposaient. Le portier nous ouvrit cependant, et comme il y avait deux jours que nous n'avions pas mangé, je demandai quelque chose pour nous refaire. On ne me donna qu'un peu de pain que je fis bouillir avec de l'huile, du sel et de l'eau. Ce fut notre réfection. Le matin, quand les Religieux surent l'arrivée du vénéré Père, ils en furent réjouis, lui firent force politesses et voulurent qu'il célébrât la messe conventuelle. Ils eussent vivement désiré qu'il ne partît pas de quelques jours. Mais comme les mariniers devaient incessamment poursuivre leur route pour Bastia, nous dûmes remonter sur le bateau. Or, à deux milles de là, nous rencontrâmes une foule de barques qui toutes avaient stoppé : c'est que, à quelque distance, on apercevait deux navires que l'on soupçonnait être montés par des corsaires. Quand on eut découvert que c'étaient des Maltais, on continua la route, et vers les onze heures, nous débarquâmes au port de Bastia, d'où nous passâmes au couvent de l'Ordre, résidence du Provincial. »

L'esprit du mal qui pressentait les fruits abondants qu'allait faire le P. Théophile dans l'île où il abordait, n'eût pas été fâché de faire échouer son entreprise en produisant une catastrophe sur mer. Sa main se montra plus visible encore dans les événements qui vont suivre.

CHAPITRE XVI.

PÉRÉGRINATIONS DRAMATIQUES. 1730-1731.
OU LE MAL ABONDE, LA GRACE SURABONDE.

Dans la supplique au Souverain Pontife Pie VII concernant l'exposé des vertus du P. Théophile, l'avocat de la Cause, Jérôme-François Mattioli, disait : « Si ardues et si multiples sont les œuvres qu'il a accomplies; il les a poursuivies avec tant d'aisance, de promptitude, d'intrépidité, de joie, de fermeté d'âme, de constance de résolution, qu'elles ont excité à l'époque l'admiration et l'excitent encore (1). »

C'est surtout aux événements qui vont suivre que s'applique ce magnifique éloge. Nous allons assister aux péripéties d'une odyssée aussi longue que douloureuse, et nous ne croyons pas qu'il soit possible de pousser plus loin l'héroïsme d'une volonté dont nulle épreuve ne peut ébranler l'invincible résolution.

Ecoutons encore le Frère Joseph d'Afile :

« Le Provincial n'était pas à Bastia au moment de notre arrivée dans l'île. Il était en tournée de visite. Le supérieur local supposait qu'il avait dû se rendre au couvent de Corte pour y attendre le P. Théophile. Celui-ci séjourna cependant onze ou douze jours à Bastia pour

(1) Summarium. Informatio p. 1.

voir s'il y reviendrait, après quoi il prit le parti d'aller à Corte.

« Nous arrivâmes à Corte vers la mi-novembre. Dès qu'on eut vent de sa venue, bon nombre de prêtres et de séculiers accoururent avec allégresse au-devant de lui. C'était pour eux une fête de le revoir après trente ans d'absence. Tandis que nous nous rendions au couvent de Saint-François, quelques-uns se tenaient auprès du Serviteur de Dieu; les autres qui restèrent avec moi me faisaient le plus grand éloge du P. Théophile. Parmi eux, il s'en trouvait qui avaient été ses condisciples et l'avaient connu dès le bas âge. Ils rappelaient sa piété, son bon naturel, son talent, surtout son excellente mémoire. Ils disaient aussi la ferveur de son Noviciat, et les transports de joie qu'il fit éclater au jour de sa profession. Sa famille était heureuse entre tous de sa présence en Corse. Pourtant, malgré les prières instantes et réitérées qui lui en furent faites, il se refusa de loger dans la maison de ses parents. »

Heureux d'avoir retrouvé un tel trésor et pleins d'admiration pour une vertu si parfaite, les habitants de Corte imaginaient un moyen de le conserver au milieu d'eux. Sachant qu'il attendait le Père Provincial pour savoir où devait se fonder sa maison de retraite, ils allèrent jusqu'à concevoir le projet de chasser les Capucins de leur couvent pour l'y mettre à leur place. « Je me souviens entre autres, dit le Frère Joseph d'Afile, d'un certain Ange Félix Gaffori, homme bien posé dans le pays, qui mit toute son âme à obtenir du Père qu'il se rangeât à cet avis, se faisant fort d'en écrire à Rome et de faire aboutir ses démarches. Non content de ne pas se prêter à cette combinaison, le Père en désapprouva énergiquement l'idée comme contraire à toutes les convenances. » Nous en serons d'autant moins surpris que nous connaissons par des faits ses procédés délicats

envers tous les religieux, quels qu'ils fussent, combien plus envers des fils de saint François comme lui ! Du reste, comment Gaffori, son camarade d'enfance, pouvait-il oublier que Blaise de Signori avait poussé l'estime envers les Capucins jusqu'à projeter de devenir l'un des leurs ? Et plus que personne il les vénérait pour leur parfaite régularité ; car nous tenons de l'historien Marc-Antoine Ceccaldi qu'ils étaient de rigoureux observateurs de la doctrine évangélique (1).

« Nous attendîmes au couvent de Saint-François l'arrivée du Père Provincial. Dans l'intervalle, on examina quel serait le lieu de la province où aurait lieu la fondation. On savait que l'idée du Provincial et du Définiteur tendait à introduire la rigide Observance à Farinole ou à Nonza. Le T. R. P. Léonard de Corte, ex-Provincial, et d'autres religieux encourageaient le P. Théophile à insinuer au P. Isaïe de fonder le Ritiro à Campoloro, vu que les deux autres pays étaient trop pauvres.

« Mais le P. Théophile s'en tenait à ce que les Supérieurs avaient décidé. Néanmoins, le Provincial venu, il ne manqua pas, et les autres religieux avec lui, de lui représenter les difficultés que souffrait son projet.

« A peine lui eut-on suggéré que le couvent de Campoloro serait plus propice au but proposé, que le Provincial, qui était de cette contrée, embrassa volontiers cet avis et se rendit aussitôt à ce couvent avec le P. Théophile et moi. »

Campoloro (ou Cervione) était depuis longtemps la résidence des Evêques d'Aleria. C'est là évidemment ce qui devait incliner toutes les volontés à y fixer la maison de Retraite.

« Le Provincial y ouvrit la visite, laissa au P. Théophile les pouvoirs de confesser et prêcher, confirmés

(1) Ceccaldi, Chronique, p. 11. Bulletin de la Corse.

par l'Evêque, puis il s'en retourna à Bastia, d'où il promit d'envoyer au même P. Théophile le diplôme qui l'établirait dans ce couvent à titre de Directeur jusqu'au prochain Chapitre. Il voulait par cette mesure, ménager le Gardien qui s'y trouvait et qu'il était prudent de ne pas s'aliéner.

« Mais dans ce couvent se trouvait un P. Jean-Ange de Campoloro qui avait dans le pays bon nombre de parents : il était de plus le théologien de l'Evêque. Or, se doutant qu'il aurait à partir si l'on introduisait la vie de retraite dans la maison, il souleva contre le projet plusieurs séculiers, en leur disant qu'avant peu on enlèverait l'orgue, l'argenterie du couvent, et qu'on allait changer de résidence bien des religieux qui y habitaient.

« Cependant le Serviteur de Dieu alla trouver Monseigneur l'Evêque qui le reçut avec honneur et manifesta sa joie de la fondation. Cela ne faisait pas l'affaire du Gardien. Il me conseilla de suggérer au P. Théophile de partir, faute de quoi il arriverait du scandale. Quand j'en fis part au Serviteur de Dieu, il secoua les épaules et me dit : « Abandonnons-nous à Dieu. »

« Ceci se passait un samedi. La nuit suivante, comme d'habitude, le P. Théophile alla à Matines : je restai au chœur. Une heure après, le Père vint m'avertir qu'il voulait dire la messe dès l'aurore. Comme je lui demandais pourquoi il désirait célébrer de si bon matin : « J'ai jugé à propos de partir, » me répondit-il. A peine l'église était-elle ouverte qu'une grande multitude de gens armés y entra, et, la messe finie, se faufila dans le cloître. Le P. Théophile s'en alla prendre la bénédiction du Gardien, nous prîmes nos bagages, et le Serviteur de Dieu, passant sans trembler au milieu d'eux, alla prendre congé de son cousin qui se trouvait à Campoloro. Celui-ci lui demanda la cause d'un départ si

précipité. Il répondit : « Dieu le veut ainsi, et je m'en vais à Bastia prendre les ordres du Provincial. »
« Nous nous acheminâmes dans cette direction, et après une course de quarante milles, nous arrivions au terme du voyage. Le Provincial fut tout surpris, mais une fois informé du motif de son départ, il lui enjoignit d'aller à Nonza. »

Mais avant de tenter un essai à Nonza, le P. Antoine de Saint-Laurent nous apprend, dans sa relation, qu'on revint à l'idée primitive et que le P. Théophile fut envoyé à Farinole. Il se mit avec ardeur, dit le P. Antoine, à y jeter les fondements du *Ritiro*. Le Gardien de la maison feignit de condescendre à ses vœux. Mais sous main, il écrivit à ceux du pays pour leur notifier la venue du P. Théophile et le but qu'il se proposait. Il en résulta un tel tumulte que le lendemain, qui était un jour de fête, les personnes de religion de la localité se présentèrent en armes au couvent et se mirent à la recherche du saint homme. Il était à l'église où déjà il avait célébré la sainte Messe et exhorté le peuple, dans une allocution chaleureuse, à observer les divins Commandements. Les contradictions, les menaces pleuvaient de toutes parts. Au milieu de l'épreuve, loin de se contrister, le Père ne perdit point courage. Sa prudence et sa patience ne l'abandonnèrent jamais. Toutefois, voyant l'impossibilité d'aboutir pour le moment, afin d'éviter un plus grand mal, il crut convenable de se retirer dans une autre localité.

« Le Provincial décida alors qu'il se rendrait à Nonza. Mais, d'abord, il voulut s'y rendre lui-même avec son secrétaire et un autre religieux, pour préparer le terrain, pendant que le P. Théophile et ses compagnons attendraient à Bastia l'issue de ses démarches. »

Après ce qui venait d'arriver à Farinole, le résultat n'était pas douteux ; les deux localités étaient

trop rapprochées pour que le contre-coup de ce qui venait de se passer ne s'y fît pas sentir. Il s'y éleva une autre tempête. « Les séculiers ne voulurent pas l'entendre, en sorte qu'il se retira tout déconcerté. » C'est ce que nous atteste le P. Antoine de Saint-Laurent qui ajoute : « Mais le P. Théodore de Bastia, alors Définiteur, se crut en mesure de modifier l'état des esprits. Il m'en fit la confidence, et ce qui me le persuada, c'est qu'il me dit avoir à Nonza des parents parmi les principaux du pays. Le Provincial, à qui je fis part de ce que m'avait dit le Père Définiteur, accorda à celui-ci tous les pouvoirs et donna au P. Théophile des lettres de Directeur, en sorte que nous partîmes le lendemain matin pour Nonza. »

« Après une halte (incognito) dans notre couvent de Farinole (1), poursuit le frère Joseph, nous arrivâmes le soir à Nonza. Le jour suivant, le Père fit aux religieux une fervente exhortation, et commença à introduire dans la maison l'usage de l'oraison mentale, le silence et tous les autres exercices des *Ritiri*, tout en laissant au Gardien, par déférence, l'administration temporelle.

« Le samedi, après le dîner, le Père Gardien me donna ordre d'aller à la quête du pain à Olmeta, en compagnie du Frère Massée. A mi-chemin, nous rencontrâmes un jeune gars armé de pistolet qui demanda à mon compagnon où nous allions, et, sur sa réponse que nous allions à la quête du pain, il répliqua que nous n'en trouverions pas. Il me demanda si, moi aussi, j'étais un des *Ritiranti*. Arrivés au village, nous ne trouvâmes personne qui nous fît l'aumône, chacun nous disant que, du pain il n'y en avait pas. C'est à peine si notre

(1) Le Frère Joseph d'Afile ne nous dit rien des événements de Farinole, ce qui prouve qu'il ne s'y trouvait pas. Le P. Antoine, au contraire, le raconte tout au long et parle [illegible] de ce qui s'est passé à Nonza.

bienfaiteur attitré nous donna deux pains d'orge que nous rapportâmes au couvent escortés des menaces de tout ce monde qui nous disait : « Vous allez voir demain ce qui se passera au couvent. Nous ne voulons que les frères du pays. » On leur avait fait croire que les nouveaux religieux ne leur feraient plus l'aumône, ne se prêteraient plus ni à recevoir les confessions, ni à aucun secours spirituel. Je rapportai le tout au Père Gardien et au P. Théophile qui me dit : « Abandonnons-nous à Dieu. »

« Le lendemain, le Serviteur de Dieu célébra la messe conventuelle, fit la procession du Cordon et prêcha devant un auditoire nombreux presque tout en armes. La cérémonie finie, ils entrèrent au couvent, et moi, resté au chœur, j'entendais le tapage qu'ils faisaient et les efforts du P. Théodore, Définiteur, pour les apprivoiser et détruire leurs fâcheux préjugés. Il les assurait que les secours spirituels et les confessions leur seraient maintenus. Mais ils ne se laissaient pas persuader, et criaient : « Nous ne voulons d'autres religieux que les frères de céans. » En vain, le Définiteur les exhortait à prendre garde, et qu'il leur arriverait quelque châtiment du Ciel : « Soit, répondaient-ils, qu'il en pleuve sur nous et sur nos enfants. » Ce langage me fit horreur.

« Le P. Théophile, voyant que là, non plus, le Seigneur ne nous ouvrait pas la voie au but projeté, se décida, sans toutefois perdre la paix du cœur, à partir avec moi et le Père Définiteur. Sur le compte rendu qu'il fit au Père Provincial, il reçut pour destination le couvent de Pino, plus au nord du Cap, sur la côte ouest, comme Nonza et Farinole. La contradiction ne fut pas moindre dans ce couvent : on m'a rapporté qu'il y fut hué et obligé d'en partir.

« De Pino, il s'avança toujours plus au nord-ouest,



LE VAL DE LA RESTONICA

Au fond le mont Rotondo. (Environs de Corte.)

sur Rogliano que le Provincial lui désigna. Les contradictions, les menaces y furent telles qu'il dut s'en retourner à Bastia, résidence du Provincial. » Celui-ci se décida alors à diriger le docile et patient fils d'obéissance vers une contrée dont le caractère tranchait avec les pays parcourus jusqu'ici. Peu de jours après, il suggéra au T. P. Théophile de tenter la fondation du *Ritiro* à Caccia, à une distance de trente-cinq milles.

Le moment pouvait sembler bien mal choisi pour cette entreprise. On était arrivé à la saison d'hiver, et l'on allait quitter une région où la température est chaude toute l'année pour s'avancer à travers les pays montagneux. Or, nous avons des données pour croire que la température de cette année était particulièrement rigoureuse. Mais l'idée ne venait pas même au P. Théophile de s'arrêter le plus petit instant à des considérations de ce genre. « Le Provincial décida de s'y rendre avant nous, dans le but de préparer le terrain. » Le P. Théophile et ses compagnons devaient le suivre à petites journées et aller attendre à Rostino les ordres qu'il leur donnerait (1). « Ce voyage fut des plus pénibles. La neige se mit à tomber : le sol était glacé. Bientôt les pieds du Bienheureux furent ensanglantés. Ses souffrances étaient d'autant plus grandes que, ne pouvant, sur un sol glissant, marcher avec des sandales, il était obligé d'aller pieds nus. Et quand il arrivait quelque

(1) La piève de Vescovato correspondait au canton du même nom, celle de Casacconi au canton de Campile, celle de Rostino au canton de Morosaglia, et celle de Caccia au canton de Castifao et à une partie de celui de Lama.

Ceux qui suivront la marche de nos voyageurs sur une carte de géographie trouveront peut-être qu'ils ont pris le chemin de l'école, pour se rendre de Bastia à Caccia. Nous leur ferons observer que les belles routes de la Corse ne datent que de la Restauration, et qu'à cette époque, où l'on ne voyageait guère qu'à pied ou à dos de mulet, nos religieux devaient aller de préférence de couvent en couvent au terme de leur course.

part, il ne trouvait, pour réparer ses forces, que du pain de châtaignes et d'autres mauvais aliments, comme il nous arriva quand nous eûmes quitté Vescovato, où nous avions logé chez les Capucins. La neige était tombée en si grande abondance, sans parler de celle qui tombait encore, pendant que nous continuions notre route du côté de Rostino, que nous ne savions plus où mettre les pieds. Il nous en serait arrivé autant le jour suivant, pendant lequel nous poursuivîmes notre route, si la compassion de quelques pauvres campagnards ne les eût amenés à faire la trace sur la neige avec des pelles. Mais le Serviteur de Dieu n'en faisait pas cas. » — « Les flocons de neige étaient si abondants, dit de son côté le P. Antoine de Saint-Laurent, qu'on n'en voyait plus ni ciel ni terre. Un de nos frères se lamentait de voyager par un temps si périlleux. Il le reprit à l'instant, l'invitant à se taire comme son compagnon, qui était plus résigné (1). »

« Le soir, nous arrivâmes en cet état, poursuit le même Père, à la piève de Casacconi, où nous fûmes recueillis par les Pères Servites. La neige était si haute qu'elle nous montait presque à la poitrine. Elle ne cessait de tomber, et nous avions voyagé en cet état une journée entière. Or, nous devions poursuivre notre route le lendemain, pareillement dans la neige. Je restai les pieds gelés et dus me faire soigner au couvent de Rostino. Mais l'infatigable Père, avec ses autres compagnons de voyage, parmi lesquels se trouvaient le Frère Joseph d'Afile et Frère André, tertiaire de Civitella, continuèrent leur route. » En effet, au témoignage de Frère Joseph, ils étaient à Rostino depuis dix jours, quand le Père Provincial leur fit dire d'aller le rejoindre à Caccia. « Le Père Théophile, dit le Frère

(1) Sum. N° 9, § 43.

Joseph, partit en ma compagnie, malgré la neige. Plus d'une fois, par compassion, je le priais de me donner son cabas où il tenait ses manuscrits ; mais il refusait, ne voulant pas me surcharger, alors même qu'il nous fallait passer les fleuves à gué.

« Ce long et pénible voyage à travers la Corse coïncida avec l'Avent, et nonobstant que parfois nous fissions vingt-cinq et trente milles en un jour, il refusait de manger en dehors des heures fixées pour l'observance du jeûne, et quand je lui disais que nous n'y étions pas tenus, il me répondait que les choses de Dieu ne se mesurent pas à l'aune : d'autres fois, il disait : « Nous n'en mourrons pas, » ou encore : « Nous aurons le temps de souper ce soir. » Mû par son exemple, je me décidais, moi aussi, à en faire autant, ne pouvant l'amener à rabattre quelque peu d'une telle austérité, bien que, à deux reprises, il en subît une défaillance ; mais sitôt ses forces tant soit peu revenues, il poursuivait sa route, disant : « Ce n'est rien, ce n'est rien . » Et malgré que cette marche à travers les âpres montagnes de la Corse, par l'hiver et les neiges, remplît ses pieds de crevasses par où le sang coulait, il ne se lamentait, ni ne se plaignait, mais il allait toujours, sans que se démentissent sa patience et sa bonne humeur (1).

« Il fut le seul à ne pas se troubler ni se dégoûter. Au contraire, son courage croissait toujours par suite de sa confiance en Dieu, qu'il nous engageait à partager. De fait, s'il ne m'eût encouragé, plus d'une fois je m'en serais allé ; je lui disais en toute sincérité : « Nous avons laissé la réalité pour l'ombre (2), » mais lui répondait avec vivacité : « Laissons faire Dieu : Dieu nous aidera, Dieu pensera à nous (3). »

(1) Sum. N° 19, § 51-52.
(2) Noi abbiamo lasciato il proprio per l'appellativo.
(3) Sum. N° 18, § 25-26.

« Nous trouvâmes à Caccia le Père Provincial. Non loin de là est un autre bourg appelé Castifao. Or, le Provincial n'ayant fait aucune ouverture aux habitants de ce pays, mais seulement à ceux de Caccia, les gens de Castifao vinrent en nombre, le jour suivant, à la maison faire tapage : ils étaient presque tous armés, et, la nuit venue, brisant la clôture, ils entrèrent dans le couvent en criant : « Hors d'ici les *Ritiranti :* nous ne voulons d'autres frères que ceux de céans. » On a dit qu'ils voulaient exterminer le Provincial qui procurait cette fondation (1). »

Devant cette opposition, le Père Provincial se détermina à diriger le Père Théophile sur Corte, où il prêcherait en son temps le Carême, tandis que lui-même s'en retournerait à Bastia. Quant au Père Antoine de Saint-Laurent, il passa deux mois à Rostino pour se remettre et ne vint rejoindre le Père Théophile qu'après le Carême, alors qu'il s'était déjà établi à Zuani.

Le Frère Joseph d'Afile nous dit encore : « Pendant que le Père se trouvait au couvent de Corte, il était d'un grand secours aux religieux pour le confessionnal et les autres œuvres de piété. Or, on l'appela un jour pour la confession d'un malade qui habitait assez loin de la ville si bien qu'il ne retourna avec moi que longtemps après le coucher du soleil. Avant de partir, il avait reçu la licence et la bénédiction du Père Gardien. Mais à notre retour, comme je sonnais à la porte, le portier accourt et, sans nous ouvrir, bien qu'il sût que c'était nous, s'écrie d'une voix éplorée : « Père Théophile, excusez-moi, mais j'ai ordre du Père Gardien de ne pas vous ouvrir. Attendez pourtant ; je vais retourner de nouveau vers lui, en demander l'autorisation. » Ce qu'il fit ;

(1) Sum. N° 7, § 135.

et je dis entre temps au Père : « Où irons-nous cette nuit ? » Et lui, sans se troubler : « Nous nous mettrons sous un arbre, et Dieu nous aidera. » Mais pour moi, je ne me contentais pas de cette solution : il soufflait une horrible tramontane, et par ce temps de décembre, le froid était vif. Le portier revint enfin et nous ouvrit. Le Père, voyant que les religieux étaient à table, se dirigea vers le réfectoire pour demander au Gardien sa bénédiction. Nous vîmes alors les religieux s'avancer vers nous, et ils dirent : « Excusez, Père Théophile. » Et lui : « Ne faites pas attention : ce n'est rien. » Le Père Gardien était remonté à sa cellule. Il alla l'y trouver, et je l'accompagnai. Son visage était souriant comme s'il n'eût pas reçu d'affront, et il ne fit aucune doléance. Je sus depuis par les religieux qu'au retour du frère portier, les principaux Pères du couvent, et en particulier le T. R. P. Léonard de Corte, s'étaient montrés peinés de cette extravagance, et alors le Père Gardien s'était levé du réfectoire tout troublé, et s'était retiré chez lui (1). »

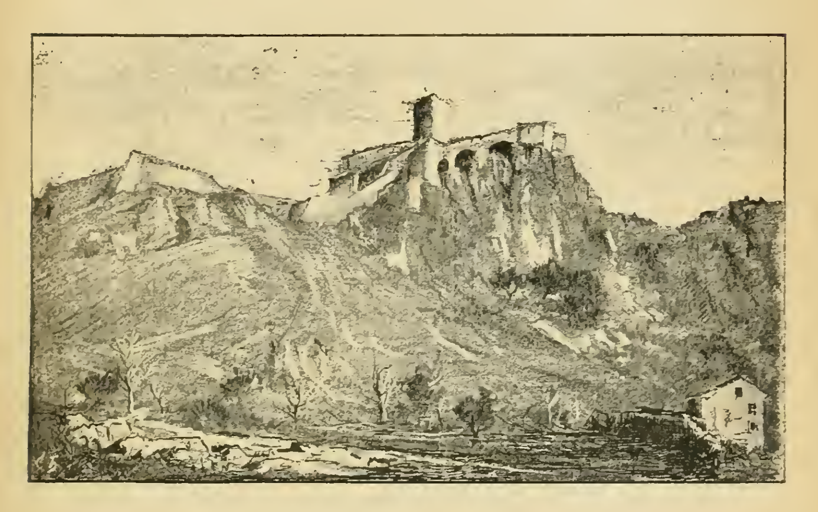
Dans cette circonstance et les autres semblables, il ne laissait échapper aucun signe d'irritation, encore moins de vengeance. Il évitait d'en parler, sauf pour avoir compassion de ses persécuteurs. Aussi avait-il un grand empire pour amollir les cœurs les plus irrités (2).

C'est pendant que le P. Théophile se trouvait à Corte, attendant dans la paix et l'oraison l'ouverture du Carême, que Ceccaldi et Giafferri, que nous avons vus proclamer généraux du peuple Corse, ouvrirent dans cette

(1) Sum. N° 19, § 47. — Le Père Chrysostome de Lucques, Sum., n° 7, § 57, rapporte le même fait comme ayant eu lieu à Zuani. Il ajoute cependant à la fin qu'il ne se souvient pas s'il eut lieu à Zuani, à Campoloro ou ailleurs. Nous nous en rapportons au Frère Joseph qui ne se séparait pas du Bienheureux.

(2) Sum. N° 18, § 21.

ville, en février 1731, une assemblée législative. Ils avaient profité d'un armistice de quatre mois pour parcourir l'intérieur de l'île, apaisant partout les querelles de famille et rétablissant la justice dans ses droits. Ce parlement vota les lois, la levée en masse et



LA CITADELLE DE CORTE
Vue de la gorge du Tavignano.

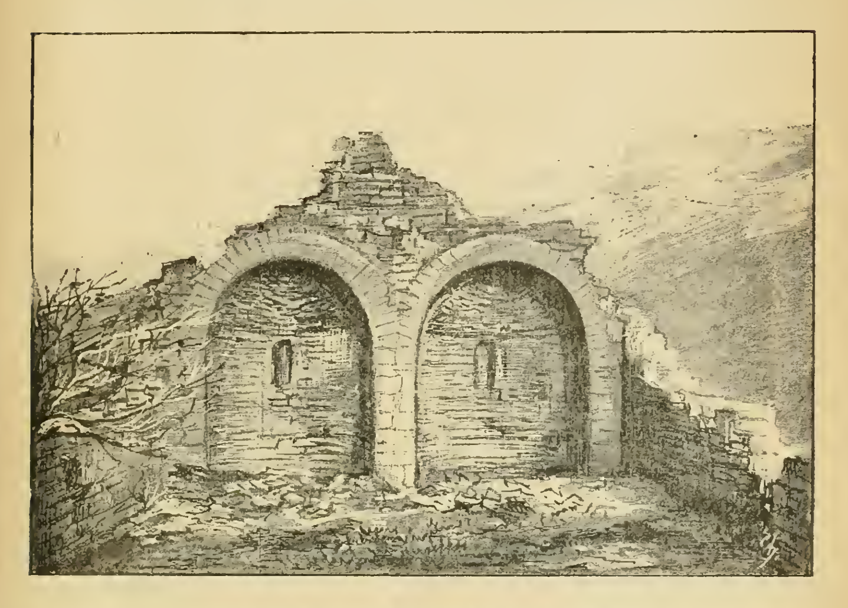
l'organisation de la milice et de l'administration. Les députés s'engageaient par serment à ne plus tolérer le joug de la République Sérénissime. Les franciscains de Corte et de tous les autres couvents de la Corse étaient à la tête du mouvement. Une assemblée de théologiens fut convoquée au couvent d'Orezza. On y décida que si Gênes continuait à frustrer la Corse de ses droits, la guerre devenait pour celle-ci un cas de légitime défense, et que le peuple se trouvait délié du serment de fidélité (1).

(1) Gregorovius traduit par Lucciana. *Hist. des Corses*, p. 90.

Cette décision, conforme à l'enseignement de saint Thomas relatif aux excès de la tyrannie, ne pouvait trouver un contradicteur dans le P. Théophile. Mais il n'y a pas trace qu'il ait été consulté. Peut-être même la rudesse des manières du Père Gardien envers lui venait-elle de ce qu'il le soupçonnait de tiédeur à cet endroit, parce qu'il gardait toujours son âme dans le calme et ne s'enthousiasmait que pour les choses célestes ; non qu'il fût indifférent au bonheur de ses compatriotes, mais parce qu'il avait longuement médité sur ces paroles du divin Maître : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa Justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » C'est surtout au moment d'engager une guerre juste qu'un peuple doit s'en souvenir, pour ne pas souiller par des excès une cause sainte et légitime.

Aussi croyons-nous que ce fut dans cet enseignement, qui ne sort pas de la région sereine des principes, que se renferma le P. Théophile durant les prédications du Carême. Afin d'être plus à portée des fidèles et de se mettre à leur service aussi souvent qu'ils en auraient besoin, il n'habita pas, durant la sainte Quarantaine, le couvent de Saint-François situé à une trop grande distance de la paroisse. Sa famille eût voulu en profiter pour lui offrir un asile. Pour la seconde fois, il s'y refusa. Il y eût été trop bien, et d'ailleurs il ne voulait pas du relief humain que lui eût procuré la cohabitation avec une des premières familles du pays. A son gré, le moindre taudis était toujours trop beau pour lui. « Il prit donc, nous dit le frère Joseph, un logement qu'on lui désigna près de l'église, où il n'y avait que nous deux. Ses parents revinrent à la charge pour que, du moins, il prît un repas avec eux, ou, à défaut, leur fît visite. Mais il leur répondit : « Non, non, nous sommes bien ici. » Une seule fois, il alla prendre un

repas à la maison Arrighi. Cela ne l'empêchait pas d'être très affectueux pour ses parents qu'il consolait dans leurs épreuves, sans toutefois laisser paraître aucune curiosité relativement à leurs affaires. Il est bon d'observer que les parents dont il est ici question n'étaient ni son



LES RUINES DE SAINTE-MARIE LA GRANDE
(Environs de Corte.)

père, ni sa mère, qui, depuis quelque temps avaient passé de ce monde à une vie meilleure.

Cet isolement de tout contact extérieur, sauf en ce qui concernait son ministère, favorisait son amour de l'oraison et de la mortification, et lui laissait le choix d'un régime alimentaire à sa convenance. Gite incommode, mets insipides, solitude complète, que pouvait-il désirer de plus ? Grâce à cette combinaison, son corps serait aussi mal à l'aise que possible, et son âme ne serait pas

exposée à laisser tomber à terre la moindre parcelle des mérites que ce Carême lui offrait l'occasion d'acquérir pour le Ciel,

Des prédications de cette Quarantaine, nul écho n'est venu jusqu'à nous. On se l'explique aisément. La guerre qui mit la Corse à feu et à sang, au moment où s'instruisit le premier procès de béatification, ne permit pas à l'évêque d'Aléria de recueillir les dépositions des témoins sur les vertus du serviteur de Dieu. Mais on peut conjecturer sans peine les fruits abondants qui en résultèrent pour le pays. La conquête des âmes est facile, quand la prédication de l'exemple a préparé celle de la parole évangélique.

Au reste, Dieu la lui facilitait par des effets de puissance surnaturelle dont on nous parle ici pour la première fois et qui plus tard se reproduisirent très souvent. Plus d'une fois, pendant ce Carême, une femme en mal d'enfant fit appeler le P. Théophile, toujours disposé, par sa grande charité, à accourir sans retard auprès des malades en danger, à toute heure du jour et de la nuit. On le priait de déposer sa corde sur le lit, de donner sa sainte bénédiction à la patiente, et les douleurs aussitôt devenaient plus supportables, et la délivrance s'accomplissait heureusement. C'est du frère Joseph que nous tenons ces détails.

CHAPITRE XVII

ZUANI. — LE COUVENT. — LA LUTTE. LA VICTOIRE. — 1731.

Avec les solennités pascales, la mission du P. Théophile à Corte prenait fin. Son amour de l'obéissance ne lui permettait pas d'y séjourner pour son plaisir. Il n'eut donc rien de plus empressé que de revenir à Bastia pour prendre les ordres du Père Provincial, ramenant avec lui le bon frère Joseph d'Afile, son inséparable compagnon. C'est ce frère, qui lui resta fidèle au milieu de toutes les traverses qu'il eut à subir, qui nous annonce comment se termina cette odyssée. On conçoit toutes les perplexités du digne provincial, après les multiples échecs subis précédemment; celui de Caccia, en particulier, où son autorité personnelle avait été foulée aux pieds. Enfin, après bien des hésitations, il décida que le P. Théophile se rendrait à Zuani, village de la Piève de Serra, aujourd'hui canton de Moïta. Le lecteur voudra bien nous y suivre. Nous supposons qu'il ne lira pas sans quelque plaisir le pèlerinage qu'à son intention, autant que pour satisfaire notre piété, nous avons fait le 9 août 1894 dans ce lieu sanctifié par le séjour de notre cher Bienheureux, et où, après des épreuves et une patience, qui font involontairement penser au saint homme Job, il arriva à fonder dans la paix et l'amour de Dieu une communauté modèle où pussent

venir se retremper ses frères des quarante couvents de l'Observance qui existaient en Corse en ce moment.

Le couvent de Zuani est situé entre le village de ce nom et celui d'Ampriani. Le site en est superbe. Bâti sur le flanc d'une colline qui l'abrite contre les vents du nord, à huit cents mètres d'altitude, et comme noyé dans une épaisse châtaigneraie, il domine à l'est toute la plaine d'Aléria, qui se déploie de l'étang de Diana à celui d'Urbino. L'embouchure du Tavignano, les ruines de l'antique cité d'Aléria, avec son fort et les modernes constructions qui font revivre son nom ; le domaine de Casabianda et toute cette partie de la plaine orientale, qui est la plus fertile de l'île, offrent aux regards du touriste, qui les contemple des fenêtres du couvent par une belle journée, une vue ravissante. Plus loin, et dans la même direction, la Méditerranée dont le bleu ne se détache que par une ligne à peine perceptible de l'azur des cieux.

En face, c'est-à-dire au midi, le panorama change complètement d'aspect et forme avec le premier un frappant contraste. Ici, la vue se repose sur une succession de collines qui s'étagent les unes sur les autres en un vaste amphithéâtre. Au premier plan, la colline dévalant jusqu'à la rivière du Corsiglièse, qui coule entre les deux versants, et sur le sommet de laquelle se perche le coquet village de Pietraserena. Au deuxième, le col de Castel-Vecchio de la commune d'Antisanti, formé par l'encaissement du Tavignano. Plus loin, la montagne du *Christe eleison*, qui domine le canton de Ghisoni. Et tout au fond, dans le lointain, estompée sur l'horizon et puissamment frangée par des pins fantastiques, la grande artère centrale, les monts Giovanni, qui abritent le canton de Bastelica, et séparent le delà du deçà des monts.

A l'ouest, l'horizon est vite borné par la petite mon-

tagne de Piedicorte, qui sépare le canton de ce nom de celui de Bozzio, dont plusieurs villages possèdent des propriétés communales dans la partie de la plaine d'Aléria appelée *Les Lunarie ;* leurs habitants les cultivent depuis un temps immémorial. La route muletière qui descend de cette plage et qui est très fréquentée, passe à cinquante mètres du couvent.

Les Franciscains s'établirent à Zuani, au témoignage de l'historien Ceccaldi (1) en 1540. On lit sur les murs du couvent deux autres dates qui indiquent que quoique bâti sur un plan unique, il n'a été mis en l'état actuel qu'à des époques assez éloignées les unes des autres. Ainsi, sur le mur extérieur du chœur, une pierre taillée porte le millésime de 1692. Une autre, dans la cour intérieure, côté sud, a la date de 1775. Nous savons en outre que le P. Théophile a construit lui-même l'aile occidentale en 1732 ou 1733.

Ce couvent forme un quadrilatère régulier se composant de trois ailes d'habitation et de l'église. Au centre, une cour fermée de tous côtés, d'environ quatre cents mètres carrés. Au nord, l'église, de belles dimensions, avec porte d'entrée vers l'est ; sa grande nef a trente mètres de longueur sur six mètres cinquante de large, et environ huit mètres de hauteur du pavé à la voûte : elle est de style italien, comme presque toutes les églises corses, avec trois chapelles latérales de chaque côté. Les deux plus rapprochées du chœur sont plus élevées et plus enfoncées et donnent à l'édifice la forme d'une croix latine.

Le chœur, avec l'arrière-chœur situé derrière l'autel, avait onze mètres de longueur. Une niche en la partie supérieure du mur et qui devait dominer la hauteur du maître-autel lui-même, contenait une statue de la Vierge

(1) Ceccaldi, *Chronique*, p. 11.

en marbre blanc, que l'on voit aujourd'hui dans l'église paroissiale de Zuani, située, ainsi que le village, à un peu plus d'un kilomètre. Les chapelles latérales étaient dédiées à saint François, saint Antoine de Padoue, saint Roch, saint Bernardin de Sienne. Au-dessus de la porte d'entrée, tribune avec orgue, dont les vieillards se souviennent d'avoir employé à leurs jeux les tuyaux en étain. Au chevet de l'église, un clocher octogone, de forme gracieuse, mais silencieux et plongé dans le deuil comme tout le reste.

Hélas ! oui, ce ne sont plus aujourd'hui que des ruines, et ces ruines n'ont pas été faites par le temps, mais par des démolisseurs, qui ont employé les matériaux à leur usage privé. Les paroisses du canton s'en sont partagé les ornements. Avec la statue de la Vierge, Zuani s'est adjugé les stalles de l'arrière-chœur, presque tout le pavé et une cloche ; Ampriani, l'Enfant Jésus vénéré et quelques ornements ; Zalana, des ornements et deux cloches; Matra, a deux statues en stuc qui ornent encore son maître-autel.

Dans les trois ailes habitées, on comptait au premier étage jusqu'à quarant cellules de deux mètres soixante-quinze sur deux mètres cinquante, quelques-unes même plus petites. Celles de l'est sont un peu plus grandes : l'une d'elle est ornée d'une fresque représentant un Christ en Croix; peut-être était-ce celle du gardien. Il nous serait doux de penser que le P. Théophile a souvent fixé ses regards attendris sur ce Crucifix, qui n'est pas sans expression.

Dans le corridor qui mène aux cellules de l'aile orientale, à la place de la pendule, une autre fresque en forme de médaillon représentant un saint François dans la gloire.

Au-dessous, au rez-de-chaussée, est le réfectoire de neuf mètres sur cinq. Sur le mur du fond, on lit encore

cette sentence en lettres rouges : *Charitas, Silentium, Obedientia* (1).

La porte d'entrée était à côté de l'église. Un vestibule destiné à recevoir les gens du dehors et communiquant sans doute avec un parloir, contient le long de ses murs des bancs en pierre sur lesquels durent s'asseoir les pauvres, ces amis du Cœur de Jésus et du franciscain, auxquels le P. Théophile venait distribuer avec tant d'amour les aliments qu'il leur avait réservés ou qu'il avait fait apprêter tout exprès pour eux. Au-dessus de la porte de clôture, on lit ces paroles :

« *Estote milites Christi ut sit misericordia* (2). »

et ces autres, destinées à rappeler le but spécial du *Ritiro :*

« *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus* (Osée, 11, 14) (3). »

Autour du couvent, un magnifique jardin d'environ deux hectares, avec source et arbres fruitiers encore en rapport. Des lis aux fleurs d'une blancheur immaculée, jadis cultivés peut-être par notre Bienheureux, ont résisté jusqu'ici aux outrages de la charrue et repoussent un peu partout. Nous nous sommes fait un bonheur d'en rapporter quelques bulbes, dont il nous semble que les fleurs auront pour nous un parfum d'une particulière suavité.

Au-dessous, dans la belle châtaigneraie, le peuple remarque encore le châtaignier des moines, le plus beau de tous. On suppose que ses fruits étaient chaque année la dîme volontaire que le propriétaire offrait en hommage aux fils du pauvre d'Assise (4).

(1) Charité, Silence, Obéissance.
(2) Soyez les soldats de J.-C. afin d'obtenir miséricorde.
(3) Je la conduirai dans la solitude et lui parlerai au cœur.
(4) Nous devons plus d'un trait de ce tableau au pinceau délicat de M. Casanova, curé d'Antisanti, qui, déjà en 1893, avait fait ce pèlerinage à notre intention, et qui a bien voulu le renouveler avec nous en 1894.

Quand on est là, comme on s'y trouve bien! On pense au cri du cœur de saint Bernard : « O bienheureuse solitude! O unique béatitude ici-bas! Là, l'air est plus pur, le ciel plus limpide, l'horizon plus vaste, Dieu plus près de nous (1)! »

Mais si le but a tant d'agréments, qu'il en a coûté pour l'atteindre! De Piatraserena, pour arriver jusqu'au couvent, il faut descendre longtemps par une pente abrupte jusqu'au moulin activé par les eaux du Corsiglièse et remonter ensuite une rampe fort raide. Nous avons fait ce trajet tantôt à pied, tantôt à selle, par des sentiers de chèvre où le pied du cheval, comme celui du piéton, trouve à peine sa place, se heurtant parfois à une pointe de roc ou à une racine d'arbre, et parfois, glissant sur des cailloux mobiles qui rendent la marche chancelante et incertaine, image frappante de ce qui allait se passer au moment où notre bienheureux arriva dans ces contrées qui n'ont point jusqu'ici changé d'aspect et dont une civilisation qui ne cherche que le bien-être corporel, n'est pas encore venue déflorer le charme âpre et fortifiant.

Le frère Joseph, dans son récit, avoue que « le Père Provincial avait bien peu d'espoir de réussir dans son nouvel essai et d'arriver au bout de l'entreprise tant soupirée. Mais le P. Théophile partit volontiers, m'ayant toujours pour compagnon de route. » Nous savons comment ils charmaient la longueur du chemin par l'oraison, le Chemin de Croix, les entretiens édifiants. On ne saurait languir auprès d'un Saint, pour peu qu'on ait envie de lui ressembler. C'était le cas du bon frère qui nous dit encore :

« Il y eut là dix ou douze jours de tâtonnements après

(1) O beata solitudo! O sola beatitudo! ibi aer purior, cœlum propinquius, familiarior Deus.

lesquels Dieu inspira au Père Gardien, le P. Malachie, la pensée d'encourager l'envoyé de Dieu dans ce dernier essai de fondation. Il m'en fit part d'abord en secret, puis au Vénérable. Finalement, ils s'abouchèrent tous deux avec le P. Bonaventure de Pianello, ex-Provincial, et, après avoir bien examiné la situation et l'état du couvent, le P. Théophile se déclara prêt à tout ce que Dieu voulait. Le P. Bonaventure en communiqua la nouvelle au Père Gardien : elle fut transmise par lui au Père Provincial qui, en retour, envoya les lettres de Gardien au P. Théophile (1). » Mais si le gardien de la maison se démit en sa faveur de l'autorité, le P. Antoine de Saint-Laurent nous dit que notre Bienheureux lui en laissa le titre et gouverna les religieux en qualité de Président, fonctions qui n'ont qu'un caractère transitoire (2). »

Investi de ces pouvoirs, le 19 mai, au matin, veille de la fête de saint Bernardin, le saint Supérieur commença l'introduction de la règle et l'observance du Ritiro. Mais que de patience, de mansuétude il eut encore à déployer dans ces circonstances (3)! Il est vrai que le frère Joseph se contente de nous dire : « Il y eut bien quelque trouble ; mais, par la grâce de Dieu, toute contrariété put être surmontée, et l'œuvre fut en bonne voie. » On sent que le bon frère s'était habitué aux épreuves, à force d'en subir, et qu'il partageait la longanimité de son bien-aimé Père. Mais au témoignage du P. Jean Chrysostome de Lucques, les choses ne se passèrent pas aussi simplement que cela. « Les religieux qui demeuraient dans le couvent étaient très opposés à la réforme (4). On présenta au peuple de ces contrées la fondation sous un

(1) Frère Joseph d'Afile,

(2) Le P. Antoine de St-Laurent, qui nous donne ces derniers détails, nous dit que c'est à ce moment que, guéri de son rhumatisme crural, il alla le rejoindre. Sum. N° 7, § 17.

(3) F. Jean-Baptiste de Civitella.

(4) Sum. N° 7, § 50.

jour tel qu'il s'agita, se souleva, soit à l'instigation des religieux du couvent, soit par mauvais instinct, et protesta qu'il n'entendait en aucun compte qu'on y fît la moindre innovation. Or, le Serviteur de Dieu, fort de l'ordre de ses Supérieurs, ne se laissa pas décontenancer et poursuivit son projet au milieu des plus graves contradictions et de périls de toute espèce. Car la foule entrant en une fureur extrême, était résolue à l'assommer; quelques-uns furent assez hardis pour l'assaillir avec des sagaies. « On les eût dits ensorcelés, dit le P. Anselme Martinelli (1). » Il ne broncha pas devant ces menaces de mort, et sa constance triompha de leurs mauvaises dispositions (2).

C'est que non seulement sa résignation à la volonté de Dieu était admirable, mais une joie céleste éclatait sur son visage, au milieu de tout ce tumulte (3). Espérant toujours contre toute espérance, il avait dit : « Laissons faire Dieu : Dieu nous aidera, Dieu pensera à nous. » — « Et sa parole se vérifiait, dit le frère Joseph, alors que je m'y attendais le moins. Ce fut vraiment l'œuvre de la Providence, que l'établissement de l'Institut à Zuani. Ce qui le prouve, c'est que les couvents que la prudence humaine avait fait désigner d'abord par nos Supérieurs n'eurent pas la bonne fortune de celui de Zuani auquel personne ne pensait et où Dieu le voulait (4). »

Ce fut une joie immense pour le P. Isaïe, qui s'était armé de la prière comme d'un bouclier pour abriter son saint ami contre les traits d'une haine aveugle. Il en rendit à Dieu des actions de grâces. Mais combien fut-il plus heureux encore quand il apprit qu'en peu de temps la discipline, l'austérité et la sainteté de vie n'étaient

(1) Notes manuscrites.
(2) Sum. N° 7, § 92-93-94.
(3) Sum. N° 7, § 11-20. Déposition du P. Antoine.
(4) Sum. N° 18, § 26.

pas moins florissantes à Zuani que dans les maisons de retraite si édifiantes de Civitella et de Palombara. C'était merveille de voir avec quelle avidité les religieux, en vrais fils de saint François, embrassaient ce genre de vie nouveau pour eux (1).

Comment s'était opéré ce miracle de conversion? C'est ce que nous allons raconter.

(1) P. Anselme Martinelli. Notes manuscrites.

CHAPITRE XVIII

L'ACTION DU P. THÉOPHILE DANS LE SPIRITUEL, — LE TEMPOREL. ÉVANGÉLISATION DU DIOCÈSE D'ALÉRIA 1731-1735

Quand les passions sont soulevées, rien ne les bride comme la douceur du langage. Une fois apaisées, le retour est d'autant plus rapide et plus complet qu'elles avaient été plus déchaînées. Ces pauvres religieux qui n'étaient pas mauvais au fond, mais qui avaient eu le malheur d'écouter leur imagination et leur sensibilité plutôt que la raison et la foi, rougirent de n'avoir pas tenu compte des sages conseils que leur avaient prodigués le P. Malachie et le P. Bonaventure. Ils eurent à cœur de faire oublier au P. Théophile, par une docilité parfaite, les avanies dont ils l'avaient abreuvé et que notre Bienheureux avait dévorées en silence. Quand il vit qu'ils étaient rentrés en eux-mêmes, il les réunit en Communauté et leur fit entendre qu'il n'agissait pas sous l'impulsion d'un caprice, mais uniquement pour pratiquer l'obéissance qu'il avait vouée aux Supérieurs de l'Ordre. Eux aussi devaient se rendre à leur commandement, étant tenus par leurs vœux à s'y soumettre. Il les exhorta à observer exactement la règle en vue de plaire à Dieu, d'acquérir la vertu et la perfection et de se rendre utiles aux peuples (1).

(1) Sum. N° 7, § 17. Père Antoine de Saint-Laurent.

Ces paroles qui, peu de jours auparavant, n'eussent servi qu'à les irriter davantage, les touchèrent profondément. Il y avait dans le ton de sa voix, dans l'humilité de son attitude, dans l'accent de conviction profonde qui accompagnait tous ses discours tant d'onction pénétrante et persuasive qu'il était impossible d'y résister. Au reste, depuis qu'il était au milieu d'eux, ils avaient observé tous ses mouvements, toutes ses démarches avec le secret espoir de le trouver en défaut en quelque chose, et ils n'y étaient pas arrivés. Dieu qu'il consultait dans l'oraison lui communiquait, dans ses rapports avec eux, des procédés d'une prudence et d'une habileté consommées. Ils n'avaient pu surprendre sur ses traits le moindre signe d'impatience ou d'indignation, en face de leur mauvais vouloir ou de leurs trames indignes. Ils n'avaient pu reprocher à ses lèvres aucune parole blessante ou seulement vive. Mais ce qui dépassa tout, c'est que, quand, honteux de leur résistance, fatigués de leur opposition, touchés enfin de remords, ils se furent déclarés vaincus, il ne triompha pas de leur soumission, et ménagea leur susceptibilité au point qu'ils ne se sentirent pas humiliés de leur défaite. Chez le vainqueur, en effet, ils aperçurent un homme qui s'anéantissait devant Dieu et lui rapportait tout honneur et toute gloire, et eux-mêmes eurent conscience de n'avoir cédé les armes qu'à Dieu seul. Heureux les sujets, quels qu'ils soient, dont les Supérieurs ne se prévalent pas de leurs succès et s'effacent si bien, quand leurs idées triomphent, qu'il est évident pour tous qu'ils n'en faisaient pas une question personnelle! En ce cas, la victoire n'a rien d'éphémère; les résultats en sont définitifs et durables. Il en fut tellement ainsi dans le cas présent, qu'une fois soumis au P. Théophile, ils ne voulurent plus se séparer de lui. Ils auraient eu le droit, nous le savons, de demander à s'en aller dans un des nombreux couvents de

la province, celui de Piedicorte, par exemple, qui était dans le voisinage. Mais aucun d'eux ne voulut user de ce privilège, tant ils s'estimaient heureux d'avoir un saint pour les guider. Ces dispositions s'étendirent de proche en proche et gagnèrent les autres maisons qui avaient si opiniâtrement résisté à la mission de l'homme de Dieu et rendu impossible chez eux l'établissement projeté. On se faisait un bonheur de venir de toutes parts se mettre sous sa direction, pour les exercices spirituels. Ainsi firent quelques prêtres et séculiers de Campoloro (1). Malgré toutes les contradictions qu'il avait endurées dans ce pays, il les accueillit avec grande affabilité. Ceux-ci lui manifestaient humblement leurs regrets : « Nous avons été trompés, » lui disaient-ils. Ils eussent voulu qu'il retournât chez eux, pour y fonder un autre Ritiro. Mais ce ne pouvait être la volonté des Supérieurs : il fallait avant tout établir solidement celui de Zuani. Les populations de Campoloro voulurent du moins jouir de sa présence. La vénération qu'il inspirait fit qu'il fut souvent appelé dans ce pays pour la confession. Il s'y rendait volontiers, « et quand nous y allions pour la quête, nous dit frère Joseph d'Afile, l'abondance de leurs aumônes jetait nos religieux dans l'admiration (2). »

S'il en était ainsi des régions plus ou moins distantes, que sera-ce de Zuani et des environs, qui jouissaient quotidiennement du bienfait de sa présence? Ce n'est pas pour les saints que se vérifie la sentence de Tacite : « Le respect s'accroît à proportion que la perspective est plus lointaine (3). » Les Pères jouissaient jusque-là du bénéfice de diverses chapellenies. Notre Bienheureux y renonça et voulut qu'on les laissât toutes aux prêtres

(1) Sum. N° 19, § 50.
(2) Sum. N° 14, § 50.
(3) Major é longinquo reverentia.

séculiers, l'Eglise les ayant ordonnés à titre de bénéfice ou de patrimoine, tandis que les religieux le sont au titre de pauvreté, et les franciscains plus que tous les autres. C'était un acte de justice ; mais la justice a ses héroïsmes comme la charité. Cette façon d'agir qui lui concilia dès l'abord l'affection du clergé, inspira au peuple autant de compassion que d'édification. « Mais, pauvrets, comment pourrez-vous vivre ? » leur disait-on de toutes parts. Et le Serviteur de Dieu de répondre : « Dieu y pourvoira (1). » Il alla plus loin et prohiba toutes les quêtes qui auraient pu être contraires à l'esprit rigide de l'Institut. Défense de quêter le blé, le vin et d'en faire la provision. Il avait trouvé dans la clôture du couvent vingt-quatre ruches d'abeilles : il les fit enlever, bien qu'elles servissent uniquement pour l'usage de la cire de l'église. C'était un approvisionnement. Comme les oiseaux du Ciel, il fallait vivre au jour le jour et ne pas se soucier du lendemain. Il les fit donc transporter chez le syndic. Pour le même motif, il fit arracher une vigne qu'il trouva également dans la clôture. Déjà, il avait supprimé pour les Prêtres de sa Communauté les honoraires des messes de service, les legs de messes journalières, les dons manuels, « en sorte que notre Père temporel, un prêtre appelé don Carlo, et tous les habitants du pays étaient persuadés qu'on ne pourrait par la suite avoir de quoi vivre avec une pauvreté aussi absolue, dans un pays montueux où les vivres sont rares. C'était tenter Dieu, disaient-ils. » Mais le P. Théophile répondait toujours d'un visage calme et d'un ton joyeux : « Dieu y pourvoira. » Dieu y pourvut en effet. Des aumônes aussi fréquentes que spontanées lui arrivèrent tous les jours, en sorte qu'il fallut prier les bienfaiteurs de s'arrêter, parce qu'on avait le nécessaire. De fait, non

(1) Sum. N° 14, § 50.

seulement on eut de quoi suffire à l'alimentation des religieux, dont le nombre fut porté de dix à dix-huit ou dix-neuf, mais de plus, le Serviteur de Dieu, voyant d'une part les effets de la Providence, de l'autre les demandes d'admission de nouveaux sujets, se vit obligé à bâtir une autre aile pour dortoir, ce qui ferma le cloître, ouvert jusque-là, au point que, pour aller au chœur, on passait par l'église, et que les séculiers pouvaient entrer dans les salles de service. En peu de temps, le nouveau bâtiment fut achevé. Nous allons bientôt dire comment il contenait environ vingt cellules. Ainsi, il réalisait ce qui n'avait pu se faire depuis cent quatre-vingt-dix ans que le couvent s'était établi en cet endroit.

« Et non seulement, observe frère Joseph, jamais rien ne nous manqua au point de vue de la quantité, mais encore à celui de la qualité. Au commencement, nous n'avions que de mauvais vin, du pain de châtaignes. Une fois la fondation solidement établie, quoique la famille eût plus que doublé, nous reçûmes en aumônes du pain de froment, du bon vin, ce que nous trouvions miraculeux, car ces pays sont petits et pauvres. Ces braves gens mangeaient du pain d'orge et faisaient pour nous du pain de blé (1). »

En retour, il s'efforçait de les dédommager de leurs libéralités, en leur envoyant les primeurs du jardin. Quand ils le visitaient, ils étaient si confus de ses bontés qu'ils disaient : « Oh ! quel homme que ce Père Théophile (2) ! »

Mais s'il acceptait avec reconnaissance les mets qu'on lui offrait spontanément, il ne pouvait consentir à ce qu'on provoquât une offrande quelconque. Les religieux

(1) Sum. N° 14, § 50.
(2) P. Jean-Chrysostôme de Lucques.

de Zuani avaient avant lui l'usage d'échanger le pain de châtaignes appelé dans le pays *pisticine,* contre de la viande ou des fromages. Le Père réprouva et supprima cet abus.

« Quand j'étais portier, dit le frère Joseph, deux bergers vinrent un jour me demander de ce pain, et je leur en emplis leur gibecière. Ils me demandèrent alors combien de viande ils devaient apporter en retour. Je leur répondis, d'après l'ordre du Père, qu'ils ne devaient rien et qu'ils voulussent bien accepter ce pain par charité. Je les vis alors se regarder l'un l'autre avec admiration. »

Parmi les religieux restés à Zuani après la transformation du couvent en maison de retraite, il s'en trouvait qui étaient avancés en âge et conservaient certaines singularités qui contrastaient avec l'étroite observance. Le P. Bonaventure de Pianello, déjà vieux, avait voulu néanmoins rester dans le ritiro. Or, il écoutait ses goûts à table ; il est vrai qu'ils étaient bien modestes : dégoûté de la viande, il n'en aimait que le bouillon. Alors, une de ses vieilles pénitentes appelée Marie-Jeanne, irréprochable de mœurs, était dans l'usage de lui envoyer quatre pagnottes de châtaignes, dites *pisticine,* qu'il se faisait mettre à sa place à table, sous sa serviette, comme aussi quelques châtaignes blanches et passées au feu. Le P. Théophile l'engagea avec tant de bonté à mettre un terme à cette singularité qu'il se décida à manger tout comme les autres. Le P. Bonaventure le fit même de grand cœur et ne put s'empêcher de dire : « Oh ! les bons procédés qu'a ce P. Théophile ; on ne peut avec cela que se ranger à son avis. »

Il y avait encore au couvent de Zuani un autre abus. Les religieux invités aux funérailles y recevaient un repas dans la maison du défunt. Les parents tenaient par là sans doute à attirer la miséricorde de Dieu sur

ceux qu'ils avaient perdus. Le serviteur de Dieu s'y prit avec tant de bonnes grâces à leur égard qu'ils se rangèrent à son avis, bien qu'au début ils fussent choqués de la répugnance du Bienheureux à ce qu'on prît un repas hors du couvent. « Les suffrages par lesquels nous faisons du bien à vos morts sont achevés, leur disait-il. A quoi bon prolonger un séjour qui ne tourne qu'à la dissipation? » Alors les bienfaiteurs prirent le parti d'envoyer de leur propre gré l'aumône au couvent, aumône à laquelle toute la communauté participait. Car nous savons que c'était son principe que tout ce que l'un des frères recevait devait être mis en commun. Quant aux messes en faveur du défunt, à la récitation de l'Office, aux prières de l'association pour la bonne mort, il refusait tout honoraire qu'on eût voulu lui offrir en retour : car il était d'avis qu'un frère mineur n'a droit à aucun salaire qu'à celui qui lui vient du Ciel, et, que les aumônes volontaires qui suffisent à ses besoins quotidiens méritent bien en échange les prières des pauvres frères mendiants qui les ont reçues de la générosité des fidèles.

C'est pour eux aussi, pour leur édification et encore pour attirer sur eux des grâces, qu'il voulait que les religieux psalmodiassent, aux heures fixées, le saint Office, mais c'était avant tout pour glorifier Dieu au nom de la sainte Eglise. Aussi, pour rien au monde, n'eût-il voulu que la prière publique cessât de retentir, ne fût-ce qu'une demi-journée, dans le chœur de sa chapelle. Il allait même au delà de l'adage : *Tres faciunt capitulum. Il faut être trois au moins pour constituer un chapitre.* « Un jour, dit frère Joseph, que les religieux étant appelés à rehausser par leur présence une fête qui se célébrait dans un pays voisin, il ne restait au couvent que le P. Théophile et moi, il m'appela, bien que je

ne fusse que simple frère, pour l'aider à réciter à deux chœurs Sexte et None, ce que je fis bien volontiers. »

Nous savons déjà son amour pour le silence. C'est la pratique la plus sanctifiante, mais aussi la plus difficile à obtenir, pour peu que des personnes étrangères, même respectables, mettent le pied dans la maison. « L'année qui suivit la fondation du ritiro (c'est encore le frère Joseph qui parle), le Père fut prié d'aller prêcher le Carême à Zalana, à deux milles du couvent. A son départ, il me recommanda d'avoir l'œil pour que tout allât bien, comptant sur ce que j'avais, plus que les autres, la pratique de l'Institut. Or, un jour, pendant que j'étais à la cuisine, je m'aperçus qu'on parlait fort à la salle commune, en se chauffant, et qu'on y faisait un peu de bruit. Je m'y rendis, et, d'une voix douce et respectueuse, invitai un des religieux prêtres, venu de la maison de Civitella, de parler plus doucement. Il le prit en mauvaise part, et un samedi que le Père revenait pour quelques heures à Zuani, il se plaignit de mon observation, ignorant les ordres que j'avais reçus. Le Père parut ne pas y prendre garde. Mais le Carême fini, comme quelques prêtres séculiers étaient venus au couvent pour la conférence du cas de conscience, il les retint pour le dîner. Profitant de ce que je faisais quelque bruit avec les assiettes, à la cuisine, il m'appela au réfectoire et m'adressa une vive réprimande, après quoi il s'étendit sur le silence parfait qui devait régner dans les *Ritiri* et termina en me donnant une pénitence. J'acceptai la mortification sans me plaindre, mais en ne me jugeant pas bien coupable. Peu après, comme je devais aller à la quête en sa compagnie, il me dit : « Frère Joseph, ne m'en veuillez pas, si je vous ai donné une pénitence pour le bruit des assiettes : je ne l'ai pas fait pour vous, mais pour donner à comprendre au reli-

gieux que vous avez admonesté et à toute la communauté combien il importe de garder le silence. »

Ce que le bon Frère ne dit pas, mais ce que nous devinons sans peine, c'est qu'il fallait que le P. Théophile l'eût en très grande estime pour en agir de la sorte avec lui.

C'est sans doute pendant la prédication de ce Carême que Dieu opéra par son serviteur un prodige dont l'imagination populaire fut vivement impressionnée. On l'appela un jour à l'église pour exorciser une pauvre obsédée qui lui demandait de la délivrer de l'esprit malin dont elle était tourmentée depuis longtemps, sans que les exorcismes auxquels on avait eu recours l'eussent soulagée. C'était un jour sur semaine. Le Père s'y rendit et la fit venir dans la chapelle de saint Antoine. A peine avait-il commencé les exorcismes qu'elle fut instantanément libérée. Cette personne était de Zalana. La chose se passa si secrètement que les religieux n'en surent rien sur le moment. « Mais, le jour suivant, nous dit le frère Joseph d'Afile, m'étant rendu à Zalana où m'appelait la quête, on m'en parla à pleine bouche. Les habitants me montrèrent en preuve de la délivrance de l'obsédée un massif de châtaigniers par où ils assuraient qu'avait passé l'esprit malin, au moment de son expulsion, et où il avait causé de grands dommages. Il y avait en effet bien des châtaigniers arrachés du sol et des branches emportées comme par un tourbillon (1). »

Malgré son amour pour la pauvreté, il était d'avis qu'on cultivât des fleurs dans le jardin du monastère pour en orner les autels. Il suivait des yeux avec amour leur développement et tressaillait d'aise quand elles embaumaient de leur parfum le Sanctuaire de Celui que l'Ecriture appelle *la Fleur des champs et le Lis des val-*

(1) Sum. N° 21, § 5.

lées. Or, il arriva qu'un frère novice fut assez osé pour arracher ces fleurs, parce qu'un autre que lui s'était mêlé de les soigner. Cette indélicatesse alla droit au cœur du P. Théophile, puisque du même coup, le novice blessait les deux vertus qui lui étaient les plus chères, l'amour de Notre-Seigneur au saint autel et la charité envers le prochain. Il s'apprêtait à le punir avec quelque rigueur. « Je le sus, dit le P. Antoine de Saint-Laurent; mais je savais en outre que le coupable, qui s'attendait à un châtiment humiliant, était résolu à quitter le saint habit, plutôt que de se soumettre à la pénitence (1). Pour ce motif, j'engageai le Père à ne pas le châtier, mais seulement à lui faire une monition. En vrai zélateur de l'Observance et de la mortification, il me répondit avec douceur : « Père Antoine, mettez-vous dans mon froc, et puis dites ce que vous feriez. — Volontiers, lui dis-je, je me mettrai dans votre froc ; mais vous, mettez-vous dans le mien. » Là-dessus, il se radoucit et lui fit peu après une admonition énergique, mais pleine de bonté, au réfectoire, devant tout le monde, en sorte que le novice mortifié et amendé fit un peu plus tard sa profession et vécut d'une manière très édifiante. »

Il avait un faible pour tous les frères lais en général, et pour le jardinier en particulier. Nous avons dit comment il s'était engagé envers le frère Gilles de Caspano en lui confiant cet emploi, de prendre lui-même la bêche, à sa requête. « Voyant un jour, dit celui-ci que tant de bonté avait touché, que les chenilles me dévoraient les herbages du jardin, j'allai le trouver dans sa cellule, et le priai de donner une bénédiction contre ces insectes, ajoutant que je ne voulais pas toutefois qu'il se dérangeât ni qu'il mît le surplis ou fît le tour du jardin en jetant de l'eau bénite sur les plantes : il me suffisait

(1) Sum. N° 13, § 162.

qu'il se mît à la fenêtre, tant j'avais foi en son intervention. C'est ce qu'il fit, et désormais mon jardin ne subit plus aucun dommage des chenilles (1). »

Heureux de son gouvernement et de ses exemples, les religieux voyaient les demandes d'admission au couvent du *Ritiro* se renouveler fréquemment. C'est ce qui décida le Bienheureux, nous l'avons dit déjà, à projeter la construction d'une aile qui aurait de plus l'immense avantage d'assurer la clôture des religieux et leur complète séparation d'avec le dehors. Cette aile, édifiée au couchant, s'éleva comme s'élèvent les maisons des pauvres. Lui-même se fit ouvrier, les autres religieux suivirent son exemple et la population leur apporta un concours persévérant. Malgré son infirmité, le Père allait chercher dans les environs les matériaux nécessaires. Un jour qu'il portait une grosse pierre, il tomba sous son fardeau et en souffrit horriblement. On le voyait, intrépide, descendre à plusieurs reprises par la pente abrupte de la montagne jusqu'au Corsiglièse qui coule au fond de la vallée, y recueillir le sable que les eaux charrient dans leur parcours et en remonter péniblement de grandes charges sur ses épaules meurtries jusqu'au sang. Le peuple en éprouvait de la compassion : on allait jusqu'à lui ôter son fardeau des mains, en disant : « Pauvre frère ! » Mais lui continuait à servir les maçons et à porter les matériaux. On se demandait où il puisait la force qu'il déployait en ces circonstances, alors surtout que ce travail servile ne le dispensait en rien de la ponctualité à tous ses devoirs de religion.

C'est vers cette époque que notre Bienheureux opéra un miracle dont le Frère Frédéric nous a transmis le souvenir. « Allant avec le Père à la quête, dit-il, comme

(1) Sum. N° 14, § 12.

nous traversions un torrent rocailleux (le Corsiglièse, sans doute), je tombai et m'écorchai le devant de la jambe droite sur une longueur de quatre doigts environ, en sorte que le sang coulait et la peau s'était arrachée et presque détachée. Au sortir du torrent, le Père me mit la main sur l'écorchure, me remit la peau en place en la pressant fortement ; à l'instant, la douleur cessa, la peau reprit son adhérence : plus de trace de sang, ni de mal (1). »

Quels horizons ouvrait à son apostolat la confiance des peuples ! En effet, si l'édifice matériel lui tenait tant au cœur, parce qu'il était destiné à abriter ses frères, dont la famille allait toujours croissant, il était une autre œuvre, l'œuvre d'édification spirituelle, pour laquelle le cœur de l'apôtre rêvait de se dépenser tout entier. Il fut servi au delà de ses désirs. La réputation de sa sainteté croissant toujours (2), on le demanda de divers côtés pour prêcher des missions, et l'Evêque d'Aléria, plein d'admiration pour son zèle fructueux, lui conféra tous ses pouvoirs pour toute l'étendue de son diocèse. Fort de ces encouragements dans lesquels il vit un ordre du ciel, il s'entendit avec les religieux ses frères pour commencer cette admirable campagne de conversions, que devait reprendre et poursuivre avec un merveilleux succès, douze ans plus tard, le grand missionnaire du dix-huitième siècle, Saint Léonard de Port-Maurice, lui aussi religieux mineur de l'Observance, affilié au *Ritiro* du couvent de Saint-Bonaventure du Mont-Palatin, à Rome, où ses reliques reposent sous son autel.

Ce que nous avons dit de l'état de la Corse à cette époque peut nous faire entrevoir les rudes assauts que

(1) Sum. N° 22, § 17.
(2) Sum. N° 19, § 50.

le P. Théophile eut à livrer au démon pour lui arracher les âmes. Toutefois, les esprits n'étaient pas encore surexcités au point où ils le furent en 1744. C'est ce qui nous explique pourquoi nous n'avons pas à relater ici des épisodes dramatiques, tels que ceux dont est semé le récit de la prédication de saint Léonard (1).

(1) Voir à l'Appendice une notice sur les travaux de saint Léonard de Port-Maurice en Corse.

CHAPITRE XIX

CONVERSION DE DON LUIGI. — ACTION POLITIQUE DU P. THÉOPHILE.

Dieu bénissait donc visiblement l'apostolat de son Serviteur.

Mais entre toutes les conquêtes que valut à Notre-Seigneur Jésus-Christ le zèle séraphique de notre Bienheureux, il en est une qui égale à elle seule la conversion de tout un peuple. En effet, contribuer pour quelque chose à discerner une vocation sublime, mettre au cœur de celui qui en est honoré la conviction de son élection divine, faire monter ses désirs de perfection à la hauteur de la mission qui lui est destinée, le lancer comme un géant qui prend l'essor pour parcourir sa carrière, voilà l'œuvre apostolique par excellence. Et Dieu n'eût-il envoyé le P. Théophile à Zuani que pour lui faire atteindre ce résultat, il eût été largement dédommagé de sa peine et récompensé au delà de toute espérance. Nous voulons parler de la conversion et de la préparation sacerdotale d'un prêtre éminent en doctrine et en vertu, d'un grand Prédicateur doublé d'un grand Saint, de celui que le peuple corse connaît, vénère et invoque en son rude idiome sous le nom de *u beatu Lodovigu,* de don Luigi de Zuani qui, cinquante ans plus tard, devait mourir à Calenzana en odeur de sainteté, après avoir signalé son passage au milieu des

populations de l'île par des exemples, des prodiges et des prédications qui firent de cet humble missionnaire apostolique resté jusqu'à sa mort prêtre séculier, le digne émule du P. Théophile et de saint Léonard de Port-Maurice (1).

Au moment où le P. Théophile mit le pied à Zuani, don Luigi comptait à peine dix-neuf printemps, et ne songeait nullement au Sacerdoce. Ce n'est pas qu'enfant, il n'en eût senti l'attrait, et c'est peut-être le motif pour lequel sa famille l'avait confié au curé de Tallone, paroisse à proximité de Zuani pour suivre le cours des études de latinité auxquelles il se livra avec ardeur. Par malheur, il y avait rencontré un condisciple dont le langage et les exemples eurent sur lui la plus funeste influence. Son caractère d'ailleurs était loin d'être aimable. On rapporte qu'il était hautain, indocile et dissipé. Dans la société qu'il s'était choisie, l'orientation de ses pensées avait complètement change ; non pas que nous croyions qu'il fût devenu un impie, un débauché : mais ses pensées étaient tournées vers le monde, et c'est dans la vie commune qu'il comptait se fixer prochainement par un honnête mariage, quand une catastrophe imprévue brisa pour toujours l'avenir qu'il rêvait et le jeta sans partage dans les bras de Jésus-Christ. A l'approche du jour où il allait unir sa destinée à celle de la douce et chaste créature dont son cœur avait fait choix, on rapportait à Zuani le cadavre de sa fiancée noyée, par un accident dont les détails nous sont restés inconnus, dans la rivière voisine

(1) Les détails que nous donnons sur don Luigi ici et à l'appendice n'ont pas le même degré de certitude que le reste de notre récit. Ils reposent uniquement sur une tradition orale qui parfois met en présence des circonstances contradictoires parmi lesquelles nous avons choisi celles qui nous ont paru les plus vraisemblables et les plus naturelles.

enflée soudain par la fonte des neiges. Pour calmer cette immense douleur, pour apaiser les flots agités de ce cœur broyé, anéanti, Dieu mettait sur ses pas le P. Théophile. Sa sainteté avait jeté un si vif éclat au milieu des angoisses d'une lutte humainement impossible à soutenir, son cœur s'était révélé si fort au milieu de la tempête, si bon, si compatissant envers tous ses frères que le pauvre meurtri de la vie se jeta dans ses bras comme dans ceux d'un Père qui disait à tous avec Jésus : « Venez à moi, vous qui souffrez et qui succombez sous le fardeau de l'existence, et je vous soulagerai. »

Le jeune Jean-Marc Luigi épancha sa douleur, étudia à la lumière de la Providence la terrible leçon qu'il venait de recevoir. Il lui sembla qu'à côté des aspirations légitimes auxquelles il avait livré son cœur de vingt ans, il s'était mêlé des sentiments moins élevés, et qu'en se penchant avec trop d'ardeur pour s'abreuver à la source limpide des affections innocentes, il avait quelque peu remué la vase qui gît au fond et laissé s'agiter ces passions troublantes que l'on a tant de peine à apaiser quand elles ont essayé de monter à la surface. Certains couplets où se reflétaient ces mouvements de la nature dégradée lui furent toute sa vie un amer remords. Quand, contrit et repentant, il se releva des pieds de son saint ami, il était transfiguré. A la pauvre créature emportée par un coup imprévu dans le sein de l'éternité où l'arbre reste toujours ce qu'il était au moment de la chute, il garda le souvenir fidèle de la prière et d'une charité secourable, telle que l'Eglise la réclame pour nos chers défunts. Mais une voix intime et persuasive qui le rendait avide du céleste idéal l'attira vers cette vocation toute surnaturelle où, non content de penser à sa propre sanctification et à celle de ses proches, comme c'est le devoir de tout chrétien, quel qu'il soit, il consacrerait à

la gloire de Dieu toutes les forces vives de son être et dépenserait à la sanctification et au salut du prochain tout ce que Dieu lui mettait au cœur d'intelligence et de volonté. Il ne résista pas à l'appel de Dieu.

Sur-le-champ, il prit une résolution héroïque, et sans prendre congé de personne, pas même de ses parents, il partit pour Rome où de fortes et solides études devaient le préparer à la mission à laquelle Dieu l'appelait. C'est là qu'il dut revoir son saint ami, deux ans après, lorsque, quittant la Corse par ordre de ses Supérieurs, le P. Théophile revint en Italie et s'arrêta quelque temps dans la Ville éternelle.

En rentrant en Corse, ses études achevées et toutes les ordinations reçues, don Luigi se fixa d'abord à Corte et demanda une cellule à ce couvent de Saint-François, si cher au P. Théophile, pour y abriter et y fortifier la grâce de son sacerdoce. Bientôt il fut appelé à évangéliser plusieurs provinces et devint un prédicateur puissant en œuvres et en paroles, se mettant sous les pieds de tous par une humilité que le souvenir de sa jeunesse ne faisait que rendre plus profonde, châtiant son corps et le réduisant en servitude, de peur qu'après avoir prêché et converti ses frères, il ne devînt lui-même un réprouvé. Le P. Léonard évangélisait les diocèses de Mariana et d'Aléria. C'est peut-être ce qui poussa don Luigi à aller rompre le pain de la parole aux peuples de la Balagne et du Niolo. C'est en Balagne qu'il a laissé le plus profond souvenir : c'est là qu'il passa les dernières années de sa vie, là qu'il mourut et qu'une vertu semble encore aujourd'hui sortir de ses cendres (1).

Le P. Théophile ne recueillit pas lui-même les fruits de cette merveilleuse conquête. « Autre, dit Notre-Sei-

(1) Voir à l'appendice quelques détails conservés par la tradition sur sa vie, son ministère et les grâces opérées par son intercession.

gneur, est celui qui sème, autre celui qui moissonne (1). » Mais Il sait la part de mérite de chacun, et Il rend à chacun selon ses œuvres.

A peine notre admirable Gardien entrevoyait par les dispositions présentes ce que serait bientôt son converti de la veille, qu'au mois d'octobre 1734, lui arrivait de Rome l'ordre de quitter cette terre arrosée de ses larmes, de ses sueurs et de son sang, où déjà les moissons se levaient de toutes parts blanchissantes, mûries qu'elles étaient au soleil de l'amour divin, et courbant sur leurs tiges leurs épis d'or.

Mais nous ne serions pas complet, si, avant de quitter la Corse, nous ne faisions une excursion sur le terrain de la politique où la charité amena notre Bienheureux et si nous ne racontions même certains faits arrivés dans l'île après son départ, mais dont il nous semble impossible qu'il ne faille pas faire remonter, au moins en partie, jusqu'à lui le principe qui les inspira.

Ainsi donc, avant de repasser avec lui la mer et de le suivre en Italie, pour faire connaître dans toute son étendue l'action sociale exercée en Corse par le P. Théophile durant les quatre années de son séjour à Zuani, il nous faut dire dans quelle mesure il fut associé par la Providence aux événements publics, et pour cela reprendre les choses au point où nous les avons laissées au chapitre seizième.

Nous y avons parlé de l'Assemblée législative de Corte en 1731 et de l'Assemblée de Théologiens au couvent d'Orezza, sur le cas de légitime défense des Corses vis-à-vis de Gênes. Aussitôt les quatre mois d'Armistice expirés, la République Marchande trouva bon de riposter à cet acte de vigueur, en exigeant une soumission à discrétion et la livraison des deux généraux Ceccaldi et

(1) Ioa. IV, 37.

Giafferri dont ils n'avaient pu réussir à se débarrasser par le poignard ou le poison. On répondit à ces conditions orgueilleuses autant qu'injustes par un soulèvement général. La République, en ce pressant danger, implora le secours des Allemands. L'empereur Charles VI lui fournit à titre de mercenaires huit mille hommes, moyennant 30,000 florins par mois, plus 100 florins par chaque homme tué ou disparu. Les Génois, calculateurs comme tout peuple mercantile, s'étaient contentés de quatre mille hommes au début, sous le commandement de Wachtendonk. Il était douloureux pour les Corses de voir les puissances étrangères, consultant la politique des résultats plutôt que la justice, n'intervenir dans leurs affaires comme amis, que pour les compromettre ; comme ennemis, que pour seconder la tyrannie. C'est le système dont l'Europe s'est fait une règle depuis qu'elle a secoué l'autorité des Papes, système d'indifférence morale, qui devait infailliblement suivre celui de l'indifférence en matière de religion, sanctionné par le traité de Westphalie. Une nouvelle assemblée décida de faire appel aux compatriotes exilés sur tous les rivages. L'appel fut entendu, et qui ne put venir envoya de l'argent et des munitions.

Pendant que le gouverneur, Camille Doria, couvrait le pays de ruines, le général Wachtendonk, envoyé en Balagne pour la soumettre, se faisait cerner par les troupes indigènes. Il y eût perdu jusqu'à son dernier homme, sans la clémence de Giafferri, qui renvoya sains et saufs à Bastia le général allemand avec son armée, à la seule condition qu'il exposerait à Charles VI les griefs des Corses. Un armistice de deux mois fut accepté de part et d'autre pour faire parvenir à Vienne les réclamations du peuple corse.

On y répondit par un second envoi de quatre mille Allemands. L'armée étrangère, commandée par Doria

et de Vins, après diverses escarmouches, trouva son tombeau dans la sanglante bataille de Calenzana, le 2 février 1732 (1). Ceccaldi s'y couvrit de gloire. La vaste plaine voisine du bourg où s'accomplit ce fait d'armes porte encore le nom de *Campo-Santo dei Tedeschi* « Cimetière des Allemands .» La tradition locale



RUINES DE SAINT-JEAN

contemple cette plaine avec un mélange de respect et de fierté nationale; et chaque année, en l'anniversaire des morts, le clergé asperge d'eau bénite le *Campo-Santo dei Tedeschi,* demandant au ciel la paix éternelle pour les vaillants tombés en cet endroit (2).

Une nouvelle armée impériale partit pour la Corse, ayant à sa tête le prince Louis de Wurtemberg. Il proposait l'armistice aux insulaires, s'ils déposaient les

(1) Gregorovius, *Hist. des Corses*, chap. III, passim.
(2) Marmocchi, *Abrégé de la Géographie de la Corse*, Bastia, 1852, . 146.

armes. Il allait, sur leur refus, engager une nouvelle campagne, et les Corses s'apprêtaient à se retirer dans leurs montagnes, pour leur faire une guerre de partisans, quand la cour de Vienne reconnut loyalement que le peuple corse avait été lésé dans ses droits, et ordonna de conclure une paix qui les lui restituait (1).

Pendant que le prince de Wurtemberg combinait ses plans avec Wachtendonk et son état-major, avant que se fît la paix dont nous venons de parler, le P. Théophile eut à faire une excursion sur le terrain de la politique, à la demande des habitants de Zuani et des environs. Les troupes impériales, qui avaient sans doute éprouvé les effets de la valeur de ces montagnards, s'apprêtaient à les châtier, et nulle résistance ne leur était possible, les forces étant trop inégales. Il leur fallut donc parlementer. Ils s'adressèrent au P. Théophile pour obtenir du général en chef la charte de pardon qui les ferait rentrer en grâce avec la République de Gênes. Le saint religieux n'hésita pas à se rendre à leurs désirs. Le prince de Wurtemberg (2) avait le fort de son armée, neuf mille hommes environ, à Corte. C'est là que le P. Théophile vint le trouver. Son couvent était en ce moment plein de soldats, ce qui ne lui permit pas d'y prendre gîte. Ses parents, riches et honorés, s'empressèrent de l'inviter à aller chez eux. C'était la troisième fois qu'ils en faisaient la tentative. Il refusa, comme nous le pressentions, et choisit pour domicile la maison de l'un des moindres du pays. « Le soir venu, dit son compagnon de route, le P. Antoine de Saint-Laurent, qui nous donne tous ces détails, le soir venu, nous n'eûmes pour tous mets qu'un morceau de pain et un

(1) Gregorovius, opere citato, ibid.

(2) Dans le Summarium, les témoins disent par deux fois Vittemberg et non Wurtemberg. Les historiens écrivent tour à tour Wurtemberg et Wirtemberg. Voir le dict. d'hist. et de géog. de Dézobry et Bachelet.

oignon à nous deux. Il m'engagea à en remercier Dieu et à m'en contenter, car c'était bien le moins que nous eussions à faire. »

« La piété, a dit saint Paul, est utile à tout : elle a les promesses de la vie présente aussi bien que de la vie future. » Seulement, elle se contente pour elle-même de celles-ci, mais utilise volontiers celles-là pour le prochain. Le Serviteur de Dieu se conduisit avec tant d'habileté et de bonne grâce, qu'il obtint non seulement ce qu'il demandait, mais de plus que l'armée ne passât pas par Zuani pour se rendre à Aléria, bien que ce fût son chemin (1). Il épargna ainsi à ce peuple avec lequel il s'était identifié les ennuis qui résultent, tant au point de vue des violences que des bonnes mœurs, du passage d'une soldatesque qui se considère comme en pays conquis.

C'est tout ce que nous a conservé l'histoire sur les événements importants auxquels prit part le P. Théophile. Mais nous avons fait observer qu'au moment où il quitta la Corse par ordre de ses Supérieurs, en octobre 1734, il s'en préparait d'autres pour l'année suivante auxquels nous croyons que son influence ne fut pas étrangère. Il est donc à propos que nous les relations ici.

La guerre, surtout quand elle éclate entre chrétiens, répugne toujours à l'Eglise et à ses Prêtres. Mais du moment que la malice humaine en fait une nécessité inéluctable, il est du moins consolant pour eux de voir que des belligérants se mettent sous les auspices de la Religion et de la Justice. Nous avons déjà vu l'assemblée des Théologiens d'Orezza proclamer le bon droit des Corses. Pourtant, les princes de la terre refusaient de

(1) La belle route qui longe jusqu'à Aléria le cours du Tavignano n'existait pas à cette époque.

les prendre sous leur protection. Il fut doux alors pour le P. Théophile de voir ses compatriotes, leurs généraux Ceccaldi, Giafferri et Hyacinthe Paoli à leur tête, se mettre sous la protection de la Très Sainte Vierge, dont l'image fut placée sur le drapeau national, et nommer Jésus-Christ leur Gonfalonier ou porte-étendard. C'est ce qui se fit en 1735. Or, nous sommes autorisé à croire que notre Bienheureux fut pour beaucoup dans l'inspiration qui amena cette résolution sublime. N'oublions pas qu'il avait séjourné à Corte quelque temps, deux ans auparavant, et que Philippe-Antoine Gafforj, podestat de la cité, influent dans les conseils des chefs, était son ami d'enfance. Est-il possible de supposer qu'ils ne se soient pas entretenus de ce qui faisait la préoccupation de tous les esprits?

Cet acte ne fut pas sans d'heureux effets. L'Espagne, si elle n'apportait pas son concours positif, déclara du moins qu'elle ne soutiendrait jamais avec ses troupes les prétentions de Gênes. L'empereur, retenu par ses propres embarras en Pologne, refusa de lui continuer le secours de ses mercenaires (1). La Corse pouvait donc se promettre, ou de se battre à armes égales, ou de contraindre son ennemi à la respecter. C'est en effet cette dernière hypothèse qui se réalisa.

En dépit de toutes les traverses que les troubles publics apportaient au pays, l'œuvre du P. Théophile était solidement assise à Zuani. Des hommes comme lui auraient besoin de pouvoir être à plusieurs endroits à la fois. Ses Supérieurs avaient des projets pour lesquels il leur était nécessaire. C'est ce qui fit qu'ils le rappelèrent en Italie. S'estimant un serviteur inutile, il n'eut pas même l'idée que son absence pût faire un vide. Il partit aussi simplement qu'il était venu, ne cherchant pas à

(1) Gregorovius. *Hist, des Corses*, ch. IV.

provoquer de ces adieux émouvants qui laissent trace dans le souvenir de ceux dont on se sépare.

Dans un sermon pour la Présentation, saint François de Sales engage avec la Mère de Dieu ce touchant colloque : « Où allez-vous, ô glorieuse Vierge, avec ce petit poupon? — Je m'en vais en Egypte. — Et qui vous y fait aller? — La volonté de Dieu. — Mais sera-ce pour longtemps? — Tant que Dieu voudra. — Et quand reviendrez-vous? — Quand Dieu le commandera. — Mais quand vous reviendrez, ne serez-vous pas plus joyeuse qu'en y allant? — Oh! non, certes. — Et pourquoi? — Parce que je ferai aussi bien la volonté de mon Dieu en y allant, en y demeurant, qu'en revenant. — Mais en vous en retournant, vous irez en votre patrie? — O Dieu! je n'ai point d'autre patrie que d'accomplir la volonté de mon Dieu. »

Ce dialogue sied mot pour mot à ce que nous savons du P. Théophile.

CHAPITRE XX

DE ROME A PALOMBARA, — CIVITELLA, — FUCECCHIO
1735

La lettre du Commissaire Général de l'Ordre qui rappelait en Italie le P. Théophile, lui prescrivait seulement d'avoir à se rendre à Rome pour y recevoir sa nouvelle destination. Il partit aussitôt, sans hésitation ni retard, en compagnie du frère Frédéric de Sainte-Lucie qui ne devait plus le quitter.

On pourrait croire que ce ne fut pas sans déchirement qu'il dit adieu à ce Ritiro de Zuani dont l'enfantement avait été si douloureux pour lui, où il avait dépensé tant de sueurs, où il laissait une Communauté si prospère. Mais n'oublions pas qu'au rapport de tous ceux qui l'ont connu, le Bienheureux ne faisait jamais de retour sur lui-même. Une seule pensée planait sur toutes les autres : celle de la volonté de Dieu manifestée par ses Supérieurs. Il est vrai que tout un peuple l'accompagnait en pleurant, si bien que son premier historien a comparé ces adieux à ceux de saint Paul aux Prêtres d'Ephèse (1). Mais, tout en compatissant à ce chagrin, le Bienheureux ne le comprenait pas, persuadé que tout autre eût mieux fait que lui, et que son œuvre serait plus prospère encore, lui parti. N'avait-il pas été trop longtemps exposé à se tromper en exerçant l'autorité?

(1) Cenni. dal P. Luigi Paoletti. 1852, p. 18.

Quoi de plus doux que de pratiquer l'obéissance ? Aussi, le long de la route, au dire de son compagnon, s'en allait-il plein de joie, louant Dieu, se répandant en prières et en action de grâces. Savait-il bien cependant ce qui l'attendait ? Non, car on ne lui avait rien spécifié. Ses Supérieurs avaient bien leurs raisons pour le rappeler. Mais ils n'avaient pas jugé à propos de les lui faire connaître, et il ne lui venait pas même à l'idée qu'ils eussent pu faire autrement. Serait-il supérieur ou inférieur ? Par inclination, il penchait vers ce dernier parti ; mais il n'eût pas voulu, en manifestant trop vivement ce désir, influencer leurs décisions. Il s'abandonnait donc à la Providence, également disposé à faire grandement les petites choses ou à faire humblement les grandes, deux choses aussi difficiles et aussi dignes d'admiration l'une que l'autre.

C'est dans ces sentiments qu'il arriva à Rome et alla s'agenouiller aux pieds du Ministre Général des Frères Mineurs. Qui nous dira l'émotion des saints en présence de ceux qui sont investis de l'autorité d'en haut pour les commander ? Un frémissement de respect filial passe dans tous leurs membres, quand ils arrivent devant eux, et leur façon noble et simple de l'exprimer saisit tous ceux qui les contemplent. C'est qu'ils ne regardent ni à l'âge, ni à la vertu, ni au talent, cette triple couronne devant laquelle l'amour-propre lui-même s'incline quand la passion ne l'égare pas. Leur foi dépasse ces hauteurs moyennes, pénètre au delà des nuages qu'amoncelle le raisonnement humain pour discuter l'autorité, et vole d'un bond jusqu'au principe premier de qui procède toute paternité au Ciel et sur la terre.

D'après une tradition fidèlement conservée parmi les descendants paternels et maternels du Père Théophile, pendant le court séjour que fit à Rome notre Bien-

heureux à son retour de Zuani, il y rencontra Antoine-François Santiaggi et Antoine Ferracci, tous deux de Corte, qui avaient fui quelques années auparavant devant la colère des Génois ; ils s'apprêtaient à rentrer en Corse pour répondre à l'appel des généraux Ceccaldi, Giafferri et Paoli. Le Père profita de cette occurrence pour les charger d'un souvenir précieux à remettre aux siens. C'était une corde franciscaine et une chaîne de fer qu'il destinait à une pieuse parente dont il connaissait la ferveur, et à qui, dans son enfance, il avait appris à lire. Ces objets sont encore précieusement conservés aujourd'hui par Mme Pieraggi et sa fille Mme Cervoni. Plus d'une grâce a été obtenue par leur contact. On nous a fait l'honneur de nous en remettre une parcelle considérable.

Le Père Guillaume de Pomarance a raconté au Père Chrysostome de Lucques qu'il vit à la même époque un neveu du P. Théophile, cuirassier dans l'armée pontificale. Persuadé que le temps n'était pas loin où il aurait à déposer sur la sainteté du Père, il recueillit avidement de sa bouche tous les détails qu'il put sur l'enfance du Bienheureux, détails que nous avons pieusement relatés au commencement de cette biographie (1).

Vers la fin du mois d'octobre, le Père Théophile reçut sa destination pour Palombara. Bien que deux fois déjà nous l'ayons suivi dans cette localité, nous n'avons pas encore familiarisé le lecteur avec les horizons qui encadrent ce bourg de la Sabine et son couvent de Pères franciscains. Nous allons réparer cet oubli.

A quelque distance du mont Gumaro dont le voisinage rend son climat humide, à 37 kilomètres de Rome, se dresse sur un petit mamelon, entre les deux voies Nomentane et Tiburtine, le bourg de Palombara

(1) Sum. N° 4, § 13.



PALOMBARA

dont les trois mille habitants, sobres et laborieux, cultivent des champs fertiles où serpentent des cours d'eau d'une fraîcheur et d'une limpidité incomparables. A l'est se dressent au loin les Apennins ; du côté opposé, le Tibre roule des eaux jaunâtres. Jadis, attiré par la beauté du site, Aurélien y fit construire une superbe villa dont les restes somptueux ont été découverts en ce siècle. Les archéologues sont d'avis que Palombara s'élève sur les ruines de Cameria et non de Crustumerium, comme on l'avait cru.

Dès 1216 , la seigneurie de Palombara passa des Oddoni aux Savelli dont l'antique palais qui a l'aspect d'une forteresse, a vu à la fin du quinzième siècle la lutte de cette famille unie aux Colonna contre les Orsini. Un siècle après sa prise par les Espagnols en 1556, cette place passa aux Borghèse qui l'achetèrent en 1637.

Palombara a deux paroisses : Saint-Blaise construite par Honorius III et Saint-Jean-l'Evangéliste dont le clocher majestueux domine au loin : Le bourg possède aussi deux couvents : celui de l'Argentilla et celui des Franciscains qui nous intéresse tout particulièrement. Situé à un kilomètre du pays sur une grande esplanade et entouré d'un pittoresque bosquet, il fut construit à la prière du Père Philippe de Marra par le seigneur Jacques Savelli, en vertu d'un bref de Pie II du 25 octobre 1485.

Son église est modeste. Un remarquable tableau sur bois représentant la Madone avec le divin Enfant et saint François et saint Antoine de Padoue à leurs pieds orne le maître-autel. L'artiste a mis dans la main de saint François un rouleau sur lequel on lit : *Virgo, precor, valeat lustris domus alma Sabella*. De deux fresques extérieures, celle qui est sur la porte principale représente la Vierge Mère ; l'autre, sur le mur opposé, Samson emportant sur ses épaules les portes de Gaza.

En ces derniers temps, le gouvernement italien a confisqué la majeure partie du couvent où ne résident plus que trois ou quatre religieux. Au siècle dernier, trois grands Serviteurs de Dieu l'ont illustré par leur séjour : le Vénérable Marc-Antoine de Villadadda du diocèse de Milan, le Vénérable Père Hilaire de Guaitella de Corse et notre Bienheureux (1).

Les pouvoirs qui furent conférés au P. Théophile pour le diocèse de Sabine par le Cardinal-Evêque sont datés du 1er novembre. Qu'est-ce qui avait déterminé ses Supérieurs à l'envoyer dans cette maison qu'il avait gouvernée jadis une première fois ? « Il s'agissait, nous dit le Frère Frédéric qui l'y suivit, de mettre un terme à quelque relâchement. » La ferveur s'y était de nouveau ralentie, et sa présence fut jugée le moyen le plus prompt et le plus efficace de remédier aux déchéances de la faiblesse humaine. Pour pallier sans doute aux yeux des religieux qu'il s'agissait de ramener à l'exacte observance de la règle, le motif de son arrivée au milieu d'eux, il fut désigné pour prêcher l'Avent à l'église Majeure (2), et c'était pour s'y préparer dans la solitude qu'il y arrivait un mois à l'avance. L'œuvre de la sanctification des religieux et celle de la localité marchèrent de front et, loin de se nuire, ne firent que s'entr'aider. Le résultat fut aussi consolant qu'il pouvait l'être.

Bientôt le couvent de Civitella réclama à son tour la présence du P. Théophile. On y était fervent ; mais on avait l'ardent désir de se retremper encore plus dans la ferveur auprès de ce foyer incandescent. Dès le mois d'avril, il était nommé gardien de Civitella. Néanmoins, Palombara le disputa à son nouveau poste et eut le

(1) Voir à l'appendice une notice sur le V. Hilaire de Guaitella.
(2) Il y avait déjà prêché en 1728.

bonheur de retarder son départ de quelques mois : En voici le motif.

Il se passait à ce moment dans cet humble couvent de la Sabine un événement du plus haut intérêt pour la famille franciscaine. En avril 1735, Mgr Eustache Entrieri (1), depuis évêque de Nicotera en Calabre, mais alors suffragant du cardinal de Saint-Clément pour la Sabine, avait reçu mission d'instruire le procès destiné à introduire en cour de Rome la cause de béatification du V. Thomas de Cori. C'est, on s'en souvient, ce saint religieux qui avait érigé en *Ritiro* la maison de Palombara et qui, en 1728, avait eu à cœur d'y faire envoyer le P. Théophile pour rétablir la discipline dans toute sa vigueur. Un rapprochement involontaire s'établissait dans tous les esprits entre le saint déjà parti pour le ciel et celui qu'on avait sous les yeux. Mais l'impression fut bien plus profonde encore, lorsqu'on sut les égards dont le prélat qui présidait la commission du procès entourait le P. Théophile, et les paroles qu'il avait prononcées à son sujet. Nous en avons la relation authentique dans une lettre que Mgr Entrieri écrivit lui-même au P. Zacharie de Lucques un an après la mort du Serviteur de Dieu, le 17 avril 1741 : « J'eus la bonne fortune de m'entretenir quelques jours avec le P. Théophile à Palombara où j'eus à l'interroger sur les vertus et les miracles du V. Thomas de Cori. J'admirai son angélique modestie, le doux charme de sa conversation qui me ravissait le cœur, sa profonde humilité, la sagesse de ses réponses aux questions du procès, les clartés de son intelligence pour discerner les vertus, les grâces et les miracles de ce grand serviteur de Dieu. La considération de tout cet ensemble de qualités qui concordait si bien avec sa réputation de

(1) Responsi, ad animadv, p. 25, n° 52, et Sum., n° 6, § 62. Ibid. N° 27, § 46.

vertu, son zèle pour aller ériger en divers endroits des couvents de Récollection, où Dieu serait mieux servi, et la règle de saint François mieux observée, fit que je voulus, pour ma consolation, l'avoir à ma table. Bien des fois, en présence de l'Archiprêtre de Monte-Rotondo, de don Jean-Baptiste Tosi, procureur fiscal, du vicaire forain de Palombara, et du notaire Charles Cavallini, tous occupés à ce même procès, je dis que nous faisions l'examen d'un saint par un autre saint ; que le P. Théophile était plus saint que le P. Thomas de Cori dont on instruisait la cause et qu'un jour viendrait où on en ferait autant pour lui. Voilà ce que j'ai répété, non seulement en présence des personnes ci-dessus, mais encore dans toutes mes conversations. »

Même après que les dépositions canoniques eurent été reçues, le P. Théophile ne quitta pas immédiatement Palombara, à la grande joie des religieux. Différa-t-on son départ pour le cas où les examinateurs auraient besoin de le rappeler? Toujours est-il qu'il y séjourna tout le temps pascal et n'arriva à Civitella que le 29 mai pour les solennités de Pentecôte.

Enfin le couvent de Civitella eut le bonheur de lui ouvrir ses portes. Ce dut être une grande joie de part et d'autre. En même temps qu'ils le regardaient comme une de leurs gloires, les religieux de cette résidence ne pouvaient s'empêcher de le considérer comme leur bien. N'avait-il pas passé au milieu d'eux dix-huit ans de sa vie? Pour lui, ce couvent était l'image du Paradis terrestre. C'est là qu'il avait reçu les plus abondantes communications du ciel, là qu'il avait connu le P. Thomas de Cori et apprécié sa sainteté, là enfin qu'après une hésitation qu'il se reprochait comme une faute et une lâcheté, il s'était voué sans partage et pour toujours à la vie héroïque des maisons de Retraite. C'est dans ce couvent que la dépouille mortelle du Père de

son âme reposait dans l'attente de sa glorification. Il pourrait aller s'agenouiller souvent sur cette tombe bénie et puiser auprès de ces reliques, d'où s'exhalait une vertu puissante, l'esprit de grâce dont ce Bienheureux avait été doté pendant l'exil de cette vie.

Il put lui sembler un moment que les premiers beaux jours de sa jeunesse monacale allaient revivre dans ce séjour de paix et de solitude. Mais l'estime de ses Supérieurs ne lui permit pas d'arriver à la complète illusion de ces années si doucement écoulées. La charge de Gardien pesait de nouveau sur ses épaules. Il les courba en signe de soumission sous le fardeau et s'abandonna au bon plaisir divin.

Cependant le couvent de Civitella pouvait-il espérer de conserver longtemps encore son saint Gardien ? Les charges sont d'ordinaire triennales, mais à la condition que, dans l'intervalle, on n'ait pas à confier aux sujets qui en sont investis des missions plus urgentes. Or, il était assez aisé de pressentir que quelque grand projet se méditait. Les esprits étaient en éveil, et l'on s'attendait à quelque entreprise analogue à la mission confiée cinq ans auparavant au P. Théophile. En effet, le projet dont il va être question était arrêté dès les derniers jours de 1735 (1), et sans doute quelque chose en avait transpiré, puisque don Hippolyte Rosati, vicaire forain d'Olevano, au diocèse de Palestrina, nous dit : « Peu avant son départ, m'étant rendu à Civitella, je demandai au P. Théophile s'il y resterait encore longtemps : — J'y suis volontiers, me répondit-il, mais si on m'envoie l'obédience pour ailleurs, je m'en rapporterai à l'obédience et à la volonté des Supérieurs (2). »

« En effet, nous dit le frère Joseph d'Afile, je me

(1) Synopsis vitœ, p. 3. N° 9.
(2) *Ibid.*, p. 3. N° 9, § 8.



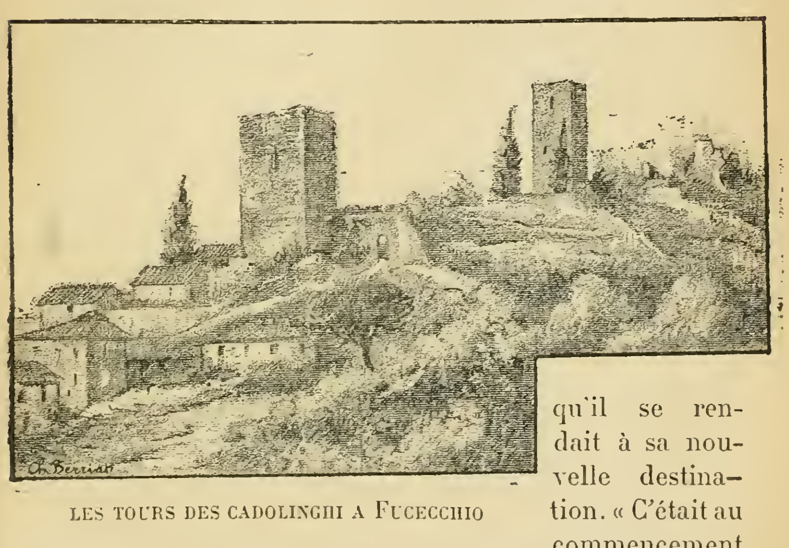
VUE GÉNÉRALE DE FUCECCHIO. A DROITE, LE COUVENT DES FRANCISCAINS

trouvais avec lui à Civitella, quand l'ordre lui vint de se rendre à Rome pour passer de là en Toscane, afin d'y fonder un nouveau *Ritiro*. Je vis avec quelle joie et quelle promptitude il accomplit le commandement reçu. Il partit sans tarder, nonobstant toutes les épreuves endurées en Corse, épreuves qui m'enlevèrent le courage de m'offrir à l'accompagner. » Les appréhensions du bon frère ne le trompaient pas. Au reste, il fallait que ces appréhensions fussent bien fortes pour le décider à se séparer de celui avec lequel il avait identifié son existence à Zuani et dont il a proclamé lui-même que sa société avait été pour lui un inestimable bienfait de la bonté de Dieu.

Le bien produit par les maisons de Retraite partout où elles avaient été établies, faisait désirer depuis longtemps au P. Jean-Antoine de Sainte-Croix, Vice-Commissaire général de la Famille Cismontane, qu'un couvent de ce genre fût établi dans la province de Toscane. C'était aussi l'avis unanime de tous les autres Supérieurs de l'Ordre. On s'était arrêté dès l'abord au choix du couvent de la Vierge aux Cinq-Chemins, situé aux portes de Fucecchio, dans le diocèse de Samminiato. Le plein succès obtenu à Zuani garantissait, pensait-on, le résultat projeté, si l'on confiait l'entreprise au zèle aussi intrépide qu'efficace du P. Théophile. On n'eût pas voulu toutefois, et avec raison, passer par les tâtonnements pénibles auxquels on en avait été réduit en Corse, faute d'étudier suffisamment d'avance le champ d'opération. Pour ce motif, il fut décidé que le saint religieux se rendrait à Florence où la proximité des lieux permettrait de se livrer à un examen plus précis.

Le P. Théophile suivit avec une scrupuleuse ponctualité toutes les prescriptions qui lui furent faites. Il partit à petites journées en compagnie du frère Fré-

déric de Sainte-Lucie, plus courageux que le frère Joseph d'Afile. Les couvents qui eurent le bonheur de le posséder le long de sa route en ont conservé le souvenir. Tel celui de Caprarola, qui l'avait déjà reçu e venait de Corse et qui le reçut encore, alors



LES TOURS DES CADOLINGHI A FUCECCHIO

qu'il se rendait à sa nouvelle destination. « C'était au commencement de février, » nous dit le P. Dominique de Saint-Damien (1). Il descendit aussi au couvent de la Doccia, près Fiesole. « C'est là que je commençai à le connaître, nous dit avec émotion le P. Benoît de Ponsevio. Il en partit pour Florence où il devait attendre dans le couvent de Tous-les-Saints le choix définitif auquel on se serait arrêté après mûre délibération. » L'enquête fut assez longue, et la décision ne fut prise que dans la deuxième quinzaine d'avril. On fit venir aussitôt de la Doccia le P. Benoît, et à peine était-il

(1) Ex processu apost. Sublac. Folio 222.

arrivé à Florence que le couvent de la Vierge de Fucecchio fut officiellement choisi, le P. Théophile désigné pour Gardien et le P. Benoît pour Vicaire de la nouvelle fondation (1).

Fucecchio est une petite ville de cinq ou six mille âmes, sur la rive droite de l'Arno, entre Pontedera et Empoli, à une distance d'un kilomètre environ du fleuve. Ses premières maisons commencent dans la plaine et s'étagent ensuite en amphithéâtre sur un gracieux coteau que dominent deux tours antiques où grimpe le lierre des ruines.

C'est le dernier anneau des collines qui se prolongent sur la rive droite de l'Arno du mont Albano au col de Cerreto. Les deux tours en ruines gardent le souvenir de la domination des Cadolinghi. Ces puissants seigneurs de Fucecchio au moyen âge, possédaient en outre les fiefs de Pescia, de Monte-Cascioli et de Settimo et le comté de Fistoie. L'une des perles de cette famille fut la bienheureuse Berthe, fille du comte Lothaire, abbesse du monastère de Vallombreuse de Carsiglia. Mais une autre de ses gloires, assurément ignorée de la plupart de nos lecteurs, c'est d'être la souche des Bonaparte. Ce nom que Napoléon devait rendre illustre entre les plus fameux commence avec Guillaume dit Buonaparte, fils de Gianfaldo, conseiller de la commune de Florence en 1260. Un vieux parchemin dont nous donnons aux pièces justificatives la partie décisive, ne permet pas de révoquer en doute l'authenticité de cette origine (2).

Du sommet du monticule, où Fucecchio est bâti, l'œil plonge au loin à travers la belle vallée de l'Arno bornée à quatre kilomètres de la rive gauche par une chaîne de col-

(1) Sum., N° 2., § 7.
(2) Voir aux notes et documents.

lines au pied de laquelle on aperçoit San-Romano, San-Miniato, et plusieurs autres pays d'importances diverses. La rue de la Vierge plantée d'arbres, traverse tout le pays : c'est d'elle que partent toutes les autres qui montent en serpentant jusqu'au sommet couronné par une collégiale insigne, que desservent un archiprêtre et quinze chanoines ; à côté, un hôpital, un beau couvent de Clarisses ; plus loin, deux paroisses succursales, et enfin le couvent de l'Observance, à l'extrémité inférieure de la rue de la Vierge, dans la partie plane de la Cité.

Après avoir visité le couvent de Zuani, nous avons voulu pousser au mois d'août 1894, notre pèlerinage jusqu'à Fucecchio. Nous arrivions au soir de la fête de l'Assomption, au moment où le soleil couchant dorait l'édifice de ses derniers feux, devant l'église du monastère, ornée sur toute la largeur de sa façade d'un porche dont la colonnade rappelle ces cloîtres lumineux que Fra Angelico a peints dans ses admirables chefs-d'œuvre. A droite est la porte du couvent qui donne entrée sous un beau cloître de même architecture, encadrant une assez grande cour carrée. Dans l'intervalle des arcades, un artiste novice a peint sous le porche de l'église une gracieuse image de la Vierge, et, tout autour des cloîtres, des fresques de médiocre facture représentant les divers épisodes de la vie de saint François ; mais les sentences en vers placées au-dessous les interprètent avec piété et talent. Plusieurs sont empruntées aux plus belles strophes de Dante sur le Séraphin d'Assise.

L'église, de même style qu'à Zuani, est un peu moins grande. Derrière l'autel est le chœur des religieux séparé du reste de l'édifice par un mur qui laisse libre les deux côtés de l'autel et ne monte pas jusqu'à la voûte. Il supporte l'image de la Vierge qui a donné

naissance au couvent, et au-dessus un grand crucifix. C'est au pied de ce mur qu'a reposé, du côté du chœur, depuis le 4 décembre 1744, époque de sa translation de la sépulture commune jusqu'au jour de sa béatification, le corps du saint religieux dont nous écrivons la vie. Là se sont opérés de grands miracles dont nous aurons à parler plus tard.

Du chœur et de la sacristie part un escalier qui mène au dortoir. Avant d'y arriver se trouve la cellule où mourut le bienheureux, convertie en chapelle où l'on peut célébrer. A gauche de la porte est son portrait avec ces mots : *Effigie di V. Servo di Dio P. F. Teofilo di Corte che nell'anno 1736 cresce in Sacro Ritiro questo Convto, ove egli lasciava le sue spoglie mortali insieme coi suoi cari ed amati fratelli e figli per bearsi in Dio il di 19 maggio 1740* (1).

Et sur la porte : D. O. M.

Hoc in cubiculo, admirabilis vitæ quadrienno vixit venerabilis Servus Dei P. Theophilus a Curte, in eoque obiit die XIX Mai MDCCXXXX (2).

La chambre est voûtée avec une fresque au milieu de laquelle est un ange tenant un lis d'une main, une croix de l'autre : toute la vie du bienheureux en deux symboles. Sur l'autel, un Crucifix aux chairs ensanglantées, haut d'un mètre. On croit que c'est celui qu'il portait dans ses missions. A côté, un tout petit appartement servant de sacristie, où se conserve sous verre une obédience écrite de sa main sept jours avant sa mort,

(1) Portrait du Vénérable Serviteur de Dieu P. Théophile de Corte, qui, en l'année 1736, éleva ce couvent à la dignité de sainte retraite : il y laissait sa mortelle dépouille en même temps que ses chers et bien-aimés Frères et Fils pour revêtir en Dieu la lumière de gloire, le 19 mai 1740.

(2) *Au Dieu Très bon et Très grand*

Dans cette chambre vécut durant quatre ans d'une vie admirable le Serviteur de Dieu, P. Théophile de Corte. Il y mourut le 19 mai 1740.

par laquelle il envoyait un religieux à San-Romano pour y être de famille (1).

Les cellules ou dortoirs sont distribués en deux corridors formant la croix : le noviciat est à part. Il y a en tout quarante cellules.

Le réfectoire, où l'on ne peut s'empêcher de penser aux mortifications journalières qui en faisaient pour le serviteur de Dieu un autel du sacrifice, est orné, au-dessus de la porte d'entrée, d'une statue de l'Immaculée-Conception, et dans le fond, d'une copie de la Cène de Léonard de Vinci. Tout autour, au-dessus du lambris, court une inscription restaurée en 1880, mais dont l'original remonte à l'époque qui nous occupe.

Egredientes hospitio armet oratio, et ingredientes occurrat oratio antequam sessio, nec prius corpusculum requiescat quam anima pausetur : quotidie de scripturis sanctis aliquid dicatur. Orationi lectio, lectioni succedat oratio. Ama scientiam scripturarum, et carnis vitium non amabis. Non cibi ante sumantur nisi oratione præmissa, nec recedatur à mensà nisi referantur gratiæ Creatori. Solemnia non tàm ciborum abundantia quàm Spiritùs exultatione celebremus, quia valde absurdum est nimià saturitate velle honorare Sanctos quos scias Deo placuisse

(1) En voici la teneur : « Parte da questo Coñto della Vergine di Fucecchio per il Coñto di S. Romano, dove per dispositione del M. R. Diffinitore è stato collocato di famiglia fr. Antonio di S. Miniato Terziario di M. Ossti di questa Eña Procia di Toscana. Il Sign[r] lo benedica ad accompagna.

Fucecchio la V[e], li 12 maggio 1740. F. Teophilo di Corte, Guard°

De ce couvent de la Vierge de Fucecchio part pour le couvent de San Romano où, par la disposition du Rev. Ministre Définiteur, il a été placé de famille, Frère Antoine de San Miniato Tertiaire des Mineurs Observants de cette Eminentissime Province de Toscane. Que le Seigneur le bénisse et l'accompagne.

Fucecchio la Vergine, le 12 mai 1740.

F. Théophile de Corte, gardien.

jejuniis. D. Hieronymus, de vità monachorum. [Restauratum anno 1880 (1).]

Le couvent de Fucecchio remonte à 1611. En voici l'origine. Les habitants de ce bourg antique tenaient en grande vénération une image de Marie placée dans un tout petit oratoire au lieu connu sous le nom des *Cinq-Chemins*. Quelques pieux habitants se firent céder cet oratoire par l'autorité locale, bâtirent vers 1610 une modeste chapelle où ils établirent la Confrérie de la Charité au profit des indigents et la confièrent, pour la desservir, aux religieux de San-Romano, à titre de chapelains. Les fidèles de Fucecchio s'attachèrent à eux, et, voulant régulariser le service, eurent la pensée de bâtir, pour leur commodité, un petit couvent à côté de cette chapelle plus que modeste, ce qui fut fait en 1611. Le terrain en fut donné par un certain Baptiste de Pasquala-Rotti qui, les autres bienfaiteurs aidant, édifia le couvent pour six religieux, à la charge par eux de célébrer à perpétuité une messe par semaine pour le bien de son âme.

Dans la suite, on agrandit le couvent et l'église; la famille religieuse s'accrut, entourée de tout temps de la sympathie de la population.

Telle était donc la maison où le P. Théophile avait mission de fonder un *Ritiro*. Nous savons sa manière de

(1) Qu'à notre sortie de la maison, la prière soit notre armure et qu'à notre entrée elle nous vienne au devant, avant toute pensée de nous asseoir; ne donnons pas à notre misérable corps son repos avant que l'âme se soit reposée. Que chaque jour, quelque passage de la Sainte-Ecriture soit lu à haute voix. Qu'à la prière succède la lecture, à la lecture, la prière. Aimez la science des Ecritures et vous n'aimerez pas le vice de la chair. Qu'on ne prenne pas de mets, sans les avoir fait précéder de la prière, et qu'on ne s'éloigne pas de la table sans avoir rendu grâces au Créateur. Célébrons nos solennités, non pas tant par l'abondance des mets que par la joie de l'esprit, vu qu'il est tout à fait absurde de vouloir honorer par une satiété exagérée les saints que vous savez être devenus agréables à Dieu par leurs jeûnes. (St Jérome. *De la Vie des Moines*. — Restauré en 1880.)

voyager. Il partageait son temps entre la prière, Chemins de Croix, Rosaires des sept Allégresses, oraison mentale et conversations pieuses, avec son compagnon de route. Pendant qu'autour de lui se déployaient ces belles campagnes, sa conversation était sans doute au ciel, et à mesure qu'il approchait, il invoquait les Anges gardiens de ceux au milieu desquels il allait vivre, afin qu'ils lui suggérassent les meilleurs procédés pour les tourner vers Dieu, leur Créateur. Le long du chemin, cependant, à droite et à gauche, soit qu'il arrivât à son but par San-Romano, ou qu'il se fût arrêté à San-Miniato, pour offrir à l'évêque diocésain ses respectueux hommages, des ormeaux disposés en allées prêtaient leur solide appui aux tiges flexibles de la vigne féconde; car aujourd'hui comme au temps d'Horace et de Virgile, on a conservé l'usage antique de marier la vigne à l'ormeau, et l'été, quand les longues tiges feuillées chargées de grappes vermeilles s'enlacent en vertes guirlandes qui se prolongent indéfiniment d'un arbre à l'autre, vous diriez les apprêts destinés à faire honneur à la visite d'un prince. Si le frère Frédéric de Sainte-Lucie qui l'accompagnait l'a invité à faire trêve un moment à la mortification habituelle de ses yeux pour jeter un regard sur ces pampres disposés avec un art dont la nature avait fait tous les frais, il est probable qu'il aura répondu au bon frère par ce texte du prophète Isaïe : *Vinea enim Domini exercituum, domus Israël est* (1). C'est la maison d'Israël qui est la vigne du Seigneur des armées. » Le Seigneur ne lui avait-il pas dit, comme aux ouvriers de l'Evangile : « Allez-vous en travailler à ma vigne (2). » Mais le jour approchait où lui aussi pouvait dire : « J'attendais qu'elle me donnât des raisins, et elle ne m'a produit que du verjus (3) ».

(1) Is. v., 7.
(2) Matth. xx, 7.
(3) Is. v., 4.

CHAPITRE XXI

LE P. THÉOPHILE A FUCECCHIO. — DÉBUTS DIFFICILES. RÉACTION EN RAPPORT AVEC LA RÉSISTANCE.

Si la Corse était le seul pays où le P. Théophile eût été en butte à des épreuves de tout genre, le lecteur serait peut-être tenté d'en imputer uniquement la responsabilité au pays où les faits se sont passés, et non à la pauvre nature humaine déchue. Qu'on se détrompe. Les vies des Saints en tous pays abondent en faits de ce genre. Saint Jean de la Croix en Espagne, le Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle en France, Sainte Elisabeth en Allemagne, saint Joseph de Cupertin et notre Bienheureux lui-même en Italie, ont eu beaucoup à souffrir de la part de leurs frères en religion. La vraie raison en est que les vertus moyennes ne peuvent pas plus s'accommoder des vertus parfaites que les natures vicieuses ne peuvent supporter les vertus moyennes. Il se produit dans le monde moral quelque chose de ce qui a lieu dans l'ordre physique, quand une colonne d'air chaud survient à l'improviste dans une atmosphère refroidie. L'air froid se précipite dans le nouveau milieu avec d'autant plus de violence que la différence de température est plus considérable. Mais pour peu que persévère la source de chaleur qui a fait surgir le conflit, le résultat final ne peut qu'être excellent. Car une fois l'équilibre à peu près rétabli, il est évident que, par la

diffusion de la chaleur dans l'air ambiant, la moyenne de l'atmosphère, et aussi de la vertu, se sera élevée à un degré supérieur.

Mais il y a de cet effet dans le monde moral une raison particulière qui résulte du jeu de la volonté libre. Tout idéal sublime porte ombrage à qui, entrevoyant le sacrifice qu'il comporte, ne veut pas s'y résoudre. Or, tandis que dans le fond, cet idéal réalisé par un Saint, est un reproche d'autant plus importun qu'il est plus concluant, on aime à se persuader que c'est par zèle pour le bien qu'on le repousse. Notre-Seigneur l'avait prédit à ses Apôtres : « Je vous dis ceci, afin que vous n'en soyez pas scandalisés : On vous chassera des synagogues ; bien plus, l'heure vient où quiconque vous fait mourir, croit faire une œuvre agréable à Dieu (1). » Ce fut le cas de Saul à l'égard de saint Etienne. Mais saint Etienne, par sa prière et par son exemple, transfigura Saul en Paul, en fit l'Apôtre des Gentils, le vase d'élection. L'amour quand il est pur et parfait, triomphe toujours de la haine, surtout quand cette haine se prend de bonne foi pour du zèle.

En même temps que le P. Théophile se rendait à Fucecchio, le Père Provincial notifiait par une circulaire la fondation à tous ceux qui relevaient de lui, et invitait à habiter le nouveau *Ritiro* tout religieux de bonne volonté qui en aurait l'inspiration.

C'est le 24 avril 1736 que le serviteur de Dieu arriva à Fucecchio. Il ne paraît pas qu'il ait montré ses lettres de Gardien dès son arrivée. On dirait même que son prédécesseur croyait, ou feignait de croire, que ses pouvoirs n'étaient pas périmés. Il accueillit d'abord son successeur avec affabilité ; mais quand il se fut rendu compte du but pour lequel il était venu, il changea de

(1) Ioa. xvi, 2.

procédés, le maltraita et l'accabla d'injures(2). Pareille chose doit nous étonner d'autant plus qu'il avait reçu comme tous les autres la circulaire du Provincial. Seulement, croyant avoir de bonnes raisons à faire valoir, il la regardait comme non avenue. Il n'était pas sans savoir qu'à plusieurs reprises, l'Autorité avait capitulé en Corse devant les mutineries des couvents où le P. Théophile s'était présenté pour établir la Réforme.

Quoi qu'il en soit, lorsque, quinze jours après, arriva le frère Frédéric de Sainte-Lucie, il refusa net de le recevoir, sous le prétexte que son obédience était adressée au P. Théophile et pour un couvent de *Ritiro* : « Or, disait-il, c'est moi qui suis ici gardien, et ce couvent n'est pas un *Ritiro* (1). »

En même temps, il essayait de modifier les décisions des Supérieurs et écrivait à Florence pour requérir leur intervention. N'ayant pu réussir de ce côté, il recourut à l'Evêque de Samminiato et fit tout pour le gagner à sa cause. Cet expédient n'ayant pas réussi davantage, il poussa l'audace jusqu'à en appeler au pouvoir séculier et fit présenter un mémoire au Grand-Duc de Toscane, Jean Gaston de Médicis, en quoi il fut aussi mal inspiré qu'il était coupable : car la piété du Prince lui eût interdit de s'immiscer dans les affaires de l'ordre purement ecclésiastique, et d'ailleurs il était sympathique à la transformation projetée (2).

Déçus dans leurs espérances sur le recours à des moyens plus ou moins légaux, un certain nombre de religieux qui entraient dans les vues du gardien, ne pouvant se faire à l'idée d'un genre de vie si austère et si retiré, eurent recours à la mutinerie et essayèrent de gagner

(1) P. Dominique-Antoine de Lucques. Sum., n° 10, § 23 .
(2) Sum. N° 7, § 103. — Jean-Gaston de Médicis, fils et successeur de Cosme III (1723-1737), a été le dernier Grand-Duc de Toscane de la maison des Médicis.

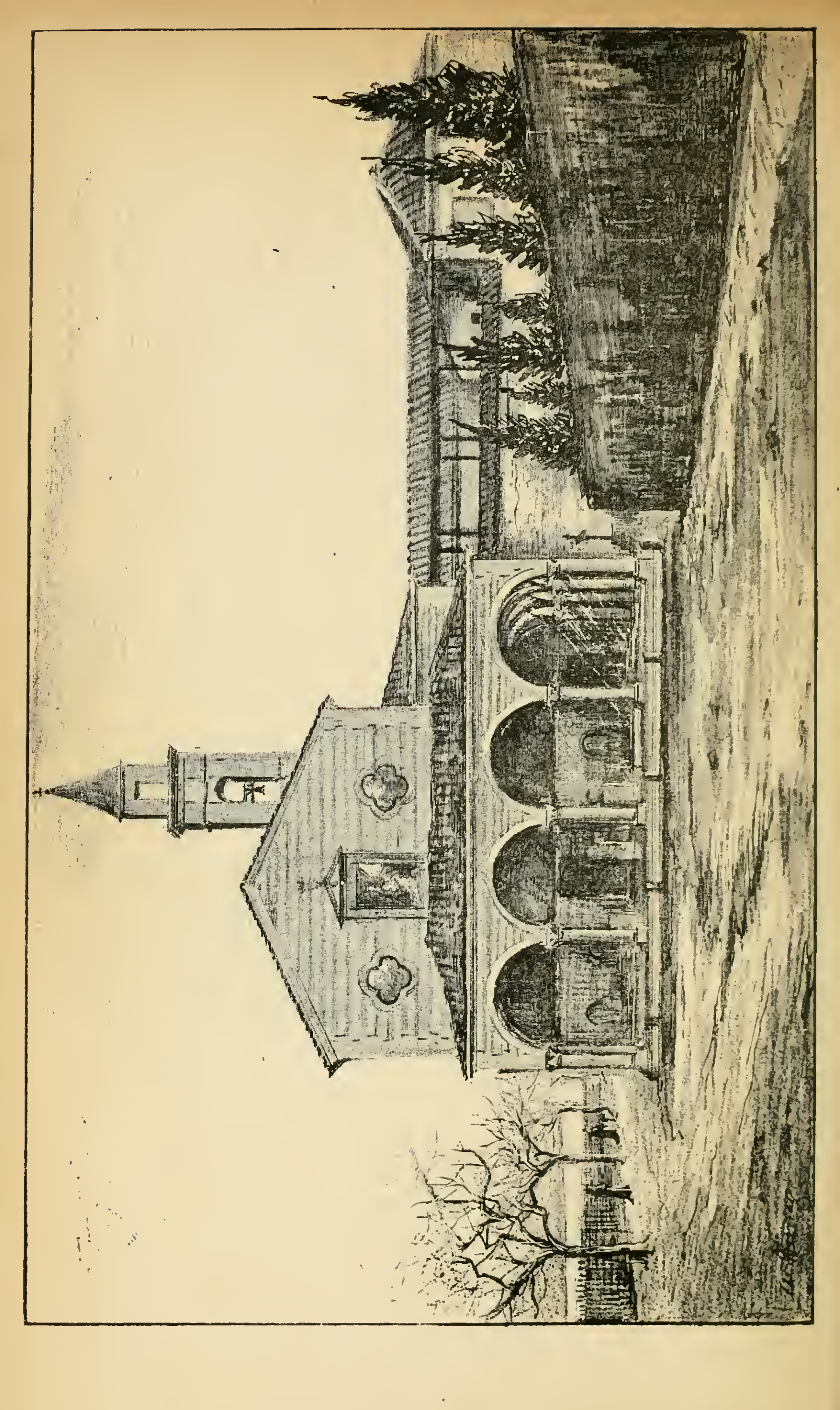
le peuple à leur cause. Pour y arriver, ils couvraient leur lâcheté du manteau du zèle. « Une fondation de ce genre, disaient-ils, serait plutôt un mal qu'un bien pour les fidèles. Ne pensant qu'à eux-mêmes, ils ne serviraient plus le peuple ni l'Eglise (1). » — « Dans un *Ritiro*, ajoutaient-ils, on vit comme des ours; le peuple ne peut recevoir des religieux l'assistance qu'il en a reçue jusqu'à ce jour; le service de l'Eglise ne sera plus fait exactement; c'est une de leurs pratiques de célébrer toutes les messes de grand matin. De plus, une fois le *Ritiro* fondé, les séculiers ne pourront plus venir, quand il leur plaira, frayer en toute liberté avec les religieux dans le couvent, les Constitutions s'y opposant. Ils n'acceptent pas l'argenterie; ils aliéneront donc celle qui s'y trouve comme chose superflue (2).

« Et puis, à quoi bon des changements ? Est-ce que les innovations n'engendrent pas toujours des discordes, des inquiétudes et de la confusion dans une communauté (3)? »

On essaya aussi de faire entendre au P. Théophile que, s'il voulait fonder un *Ritiro,* à la bonne heure, mais que le lieu était mal choisi : la solitude ne pouvait être gardée, à cause que le couvent était trop rapproché du pays. Le Père répondit : « Il n'en sera que plus glorieux à Dieu et plus profitable aux âmes. »

Cependant, tout ce qui s'était dit de défavorable à cette fondation trouvait peu à peu créance, même parmi les religieux qui n'avaient pas comploté la résistance; les ecclésiastiques et les personnes les plus haut placées, mus par ces calomnies, firent une opposition violente. L'émotion fut telle qu'une députation des habitants vint

(1) Sum. N° 7, § 127.
(2) P. Dominique-Antoine da Lucques, Sum. N° 10, § 23.
(3) Sum. N° 7, § 59.



dire au P. Théophile que s'il ne quittait pas le pays avec ses compagnons, ils mettraient le feu au couvent et l'y brûleraient. Il reçut cette ambassade sans perdre contenance et dit : « Ce sont là choses possibles (1). »

C'était tous les jours quelque nouvelle avanie. On entrait de nuit dans le jardin, et l'on y commettait des larcins et des dégradations. La Fête-Dieu approchait. Dans leur rage, ils lui firent dire que s'il faisait tant que d'aller à la procession du *Corpus Domini,* ils le couvriraient d'affronts et le poursuivraient à coups de pierres. Pour ne pas donner occasion à un tel désordre, à la persuasion de quelques religieux plus bienveillants et d'autres personnes moins acharnées, le Père s'abstint de s'y rendre, ainsi que le P. Philippe, le frère Frédéric et un autre, tertiaire régulier de sa suite. « Si je ne puis, dit-il, accompagner en personne Jésus dans son Sacrement, je l'accompagnerai de cœur (2). »

Un pieux prêtre séculier de Fucecchio, don Gaspard Donati, suivait des yeux cette lutte entre la sainteté résignée et les passions furibondes. « Comprenant le bien qui résulterait de cette réforme, j'essayai, nous dit-il, de le remonter, craignant que son zèle ne fût refroidi par les persécutions. Il me répondit qu'il en était tout heureux au contraire, ces contradictions étant le signe évident de la volonté de Dieu et de son bon plaisir. Pour lui, il était disposé à tout souffrir, pourvu qu'il aboutît à réaliser les intentions de ses Supérieurs. » Il animait ses compagnons à la même confiance. « Dans les œuvres divines, leur disait-il, le démon a un rôle à remplir. Confions-nous en Dieu : laissons-Le faire : si c'est sa gloire, le succès est assuré. » Chaque fois qu'ils se lamentaient des injustes procédés des habitants pour

(1) Sum. N° 7, § 68.
(2) *Ibid.* § 114, et n° 18, § 59.

empêcher l'œuvre, il leur répondait d'un esprit prophétique : « Faisons le service de Dieu, et ils se calmeront (1). »

Le voyant si paisible en face de l'orage, on essaya de le prendre par la faim. Un jour, quand la Communauté fut réunie au réfectoire, ils dirent qu'il n'y avait rien à manger et que les bienfaiteurs se refusaient à donner, par la raison qu'ils ne voulaient pas le *Ritiro*. En preuve, le panetier fit circuler une corbeille de morceaux de pain sec, disant : « Mes Pères, il n'y a rien autre. » Et le P. Théophile, avec sa patience habituelle, prit d'un air souriant quelques-uns de ces morceaux, les mangea et rentra dans sa cellule (2).

Ce ne fut pas un cas isolé, car ces malheureux, dont plusieurs étaient du pays même et ne voulaient ni changer de vie, ni s'en aller, firent entendre à leurs parents et amis qu'il suffirait, pour que l'opposition aboutît, qu'ils refusassent toute offrande aux frères quêteurs (3). Aussi, plus d'une fois, le pain manqua à la communauté fidèle, et en maintes circonstances, le P. Théophile et ceux qui lui étaient attachés, se virent réduits à se nourrir de pain de maïs, tandis que ceux qui étaient en rupture de ban accaparaient à leur profit les aumônes et les intentions de messes.

Il fallut faire acheter du pain par le Père temporel deux vendredis consécutifs. Son compagnon s'en affligeait ; mais il le consola en l'assurant que cela ne se renouvellerait jamais plus (4).

Nonobstant toutes ces contradictions, le saint homme était animé d'une pleine confiance, comptant avant tout sur la protection de la Très Sainte Vierge, à qui il était

(1) Sum. N° 9, § 105-106, etc.
(2) Sum. N° 47, § 59 et 96.
(3) *Ibid.*,
(4) Sum. N° 10, § 33.

particulièrement dévot. Interrogé par les religieux qui lui étaient attachés si cette fondation serait stable, il répondit sans hésitation : « Oui, car elle ne repose pas sur les faibles épaules du frère Théophile, mais sur le bras du Tout-Puissant et de la bonne Mère. » Il déclara en outre qu'il appuyait ses espérances sur la protection de l'Archange saint Michel et de saint Antoine de Padoue, à qui il voulut que chaque jour on adressât des prières particulières, comme la pratique s'en continua depuis.

De Florence, les supérieurs envoyèrent pour apaiser le tumulte un de leurs Pères lecteurs, le Père F. de Buti (1). Aussitôt, quarante personnes vinrent le trouver et protestèrent contre tout changement. Celui-ci fut d'avis de suspendre la fondation jusqu'au 14 juin. Cette date souriait au P. Théophile. C'était le lendemain de la fête de saint Antoine de Padoue, et il était persuadé que cet aimable saint, dont il se promettait de célébrer la fête avec le plus de solennité possible, ferait aboutir son dessein (2).

Il avait pris le parti de temporiser et d'attendre patiemment l'heure de Dieu. Elle se fit attendre assez longtemps. Les religieux rebelles, dépités de voir qu'il leur fallait s'en aller, firent main basse sur les provisions et vendirent jusqu'à l'huile qu'ils trouvèrent (3) ; si bien qu'un soir qu'on avait de la salade, on n'eut pas de quoi la garnir. Le réfectorier en fit part au P. Théophile qui lui répondit : « Dieu y pourvoira. Confions-nous en Lui : l'huile ne nous manquera pas. » De fait, le lendemain matin, arrivait à la porte du couvent un homme menant une bête de somme chargée de deux barils d'huile.

(1) Le P. Guillaume de Pomarance, qui nous raconte le fait, nous dit qu'il a oublié le nom de ce Père et ne se souvient que du nom du pays.

(2) Sum. N° 7, § 97.

(3) *Ibid.*, § 131. De visu.

Comme le portier, frère Frédéric, lui demandait qui l'envoyait, il répondit : « C'est un bienfaiteur qui ne veut pas être connu et ne vous demande qu'une chose : prier pour lui. »

Le pain manquant aussi, le P. Philippe de Piémont, avec la permission de son Supérieur, prend le sac et s'en va faire la quête avec un frère lai : et là où, aux premiers jours de la fondation, avant que le pacte de famine eût été conclu, on ne rapportait qu'une douzaine de pains, il en rapporta ce jour-là une trentaine.

C'était évidemment un retour d'opinion. On vit dans ces deux événements quelque chose qui tenait du prodige. En dédommagement du pain matériel, le P. Philippe leur rompit le pain de la parole divine. Le P. Théophile lui cédait ce soin, heureux de s'éclipser toujours et désirant attirer le moins possible l'attention sur lui, puisqu'il était le but principal de la haine. Les pieux exercices furent suivis avec fruit, et un grand bien s'en suivit. A la suite, chaque jour de fête, il faisait le Chemin de la Croix, adressait une fervente exhortation à chaque station, et le peuple y venait en foule. Il résolut alors de donner les exercices spirituels aux Ecclésiastiques de la contrée : tous s'y rendirent, et, quand ils furent terminés, le peuple resta édifié de la modestie, de la gravité du maintien et du bon exemple qui furent les fruits de cette retraite, en sorte qu'il commença à ouvrir les yeux et à changer d'opinion à l'égard du P. Théophile et de ses compagnons.

Tout ceci se passait à l'approche de la fête de saint Antoine de Padoue. C'était le jour, on s'en souvient, auquel avait été renvoyée la prise de la possession du couvent comme maison de récollection. Confiant en la puissante protection de ce grand Thaumaturge, le P. Théophile voulut célébrer solennellement cette fête et décida d'y prendre la parole. Il fit le panégyrique du

Saint avec sa ferveur habituelle et une onction de langage qui ravit l'assemblée. Parmi les nombreux auditeurs, se trouvait Antoine-Dominique Checchi de Fucecchio, pour lors, fermier des fours de cette localité. Il fut si enchanté, si édifié de tant de zèle qu'au sortir du sermon et à peine rentré chez lui, il envoya au couvent tout le pain qu'il avait au four : puis, se rendant auprès du Serviteur de Dieu, il le pria, chaque fois que le pain lui manquerait, de l'en avertir sans tarder, parce que, volontiers, il lui en donnerait. Cette action fut très agréable à Dieu ; car le brave homme, qui était pauvre alors, prospéra si bien dans ses affaires qu'il devint l'un des négociants les plus à l'aise du pays. Ses fils et ses descendants jusqu'à ce jour ont conservé le même dévouement pour le *Ritiro* (1). Non content de cette libéralité, il prit l'engagement pour lui et sa postérité, de fournir tous les religieux de sandales et réparations de chaussures.

Les autres, impressionnés par cet exemple, et voyant que, quoi qu'ils fissent, les religieux auraient de quoi subsister, se remirent à leur faire l'aumône comme auparavant. Bien plus, il y eut un véritable engouement, et ils envoyèrent toutes sortes d'aliments, pain, vin, viande, poisson et autres provisions, en telle abondance que le P. Théophile se crut obligé de les faire retourner, vu qu'on ne pouvait en recevoir au delà des besoins journaliers ; mais son refus était accompagné, comme de juste, de courtoisie et de gracieux remerciements.

Chose digne de remarque ! Tant que le relâchement avait existé dans cette maison, on n'avait pu y établir qu'un petit nombre de religieux, à raison de la rareté des aumônes. Mais à peine la ferveur rétablie, les au-

(1) Voir aux notes et documents, n° VII, la charte de gratitude délivrée à la famille Checchi en 1851.

mônes vinrent de toutes parts, sans qu'on eût besoin de les solliciter, tant du côte des habitants de Fucecchio que de celui des étrangers, et en si grande abondance qu'il fut possible d'augmenter la famille religieuse pour autant de monde qu'il y eut de la place. Jamais depuis, malgré cela, le nécessaire pour l'honnête et frugal entretien de la maison ne fit défaut, bien que, selon son principe, le Père y supprimât désormais les quêtes générales de blé et autres usitées jusque-là, et que, contrairement aussi à l'usage antérieur, on n'acceptât plus d'honoraires de messes. En effet, il fit mettre dans la sacristie une note prescrivant de ne point prendre d'aumône pour le saint Sacrifice, mais d'appliquer toujours pour les bienfaiteurs. Malgré cela, il lui fallut maintes fois faire retourner les offrandes des fidèles, la communauté étant abondamment pourvue, comme pour faire toucher du doigt que moins il intervient d'habileté humaine dans les Œuvres de Dieu, plus visiblement la Providence fait sentir son intervention (1).

(1) Sum. N° 7, § 107-108.

CHAPITRE XXII

SUPRÊME EFFORT DE SATAN. — DIEU GLORIFIÉ. LES DERNIERS RAYONS DU SOLEIL COUCHANT.

La grande préoccupation du P. Théophile était de tout rapporter à Dieu seul. Aussi, quand à la date du 13 juin, les passions furent apaisées et qu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, le premier acte par lequel il affirma son autorité fut d'exiger qu'on se levât à minuit pour chanter en chœur les Matines de l'Office de saint Antoine de Padoue. Cette pratique n'avait jamais existé dans ce couvent, par le fait de la tiédeur des religieux qui l'habitaient. C'était placer du coup en première ligne les devoirs de religion envers Dieu au prix des sacrifices les plus généreux. Là, comme dans tous les autres couvents établis sur le même modèle qu'il avait été appelé à gouverner en qualité de Gardien, il eut une attention toute particulière à ce que l'Office divin se récitât de jour et de nuit, aux heures désignées d'après les usages de la Sainte Eglise, et qu'il s'y récitât posément et dévotement. Tous devaient être rendus au Chœur un peu avant l'heure déterminée, sans dispense aucune, sauf un motif urgent. Il se réservait le souci de sonner les cloches et d'exciter les religieux à l'heure. Longtemps, il voulut prendre à sa charge le réveil, tout Gardien qu'il fut, se levant le premier de tous, afin d'amener tous ses frères à arriver ponctuellement pour

les Matines et les Vêpres. Même quand il en eut chargé un autre, il ne s'en désintéressa jamais. Si le réglementaire oubliait de sonner, il le faisait lui-même. L'ayant oublié une fois, dit le P. Dominique Antoine de Lucques, il me priva de dîner et ne me fit servir qu'un verre de vin (1).

Quant à ses contradicteurs, il en eut vite raison. Il est vrai que la plupart des anciens religieux s'en étaient allés ailleurs, parce qu'ils ne s'étaient pas laissé le temps de le connaître. Mais que d'autres sollicitèrent comme une faveur l'honneur de les remplacer! Quiconque se mettait sous sa direction, qu'il fût religieux ou séculier, bientôt gagné par ses paroles suaves et persuasives, lui rendait les armes, si bien que non seulement ceux qui avaient été dès le début sympathiques à la fondation, mais encore ceux qui lui avaient fait opposition, à peine mis en relation avec lui, restaient tellement séduits par ses bonnes et charitables manières, qu'ils le vénéraient comme un homme de Dieu. C'est au point que plusieurs devinrent des bienfaiteurs insignes de la maison. Ils louaient en public et en particulier ses vertus admirables. Aussi, en peu de temps, son nom fut-il sur les lèvres de tout le peuple de Fucecchio comme d'un Saint et reçut-il tous les témoignages de respect que l'on rend aux Saints. Comment n'en eût-il pas été ainsi? Il prenait à tâche de rendre le bien pour le mal. Il avait une particulière bonté pour ceux qui l'avaient le plus contrarié dans la fondation : il les recevait affectueusement, les embrassait avec tendresse et se prêtait, à leur requête, à entendre leur confession. S'ils faisaient allusion à la peine qu'ils lui avaient causée (ce dont il se fût bien gardé lui-même), il leur disait en les embrassant : « Ce n'est rien! ce n'est rien! Dieu l'a voulu ainsi. » On

(1) Sum. N° 14, § 75.

remarquera surtout en ce genre sa conduite à l'égard du fermier des Corsini et de son fils qui s'étaient comportés envers lui d'une manière indigne. Ils avaient levé le bâton sur sa tête pour le fustiger et menacé de le jeter en bas de l'escalier. Ils furent visités par le malheur, et ce fut le P. Théophile qui, avec grande charité, se fit un devoir de les assister à l'article de la mort (1).

Il eut de nombreux abus à réformer et mille précautions à prendre pour ne pas s'aliéner la sympathie de certains amis dont les relations devenaient parfois importunes. Ainsi, parmi les prêtres séculiers qui l'avaient soutenu de leur crédit au milieu des déboires qu'il venait d'essuyer, se trouvait le pieux Nicolas Fanciullaci, prêtre de science et de vertu, mais qui se croyait un peu trop chez lui au couvent. Il avait pris, avant la fondation du *Ritiro*, l'habitude de s'y rendre et de s'installer dans la bibliothèque toutes les fois qu'il le trouvait bon. Or, quelque estimable que fût ce prêtre, cela ne pouvait guère avoir lieu sans un certain laisser-aller, et d'ailleurs on pouvait bien supposer que d'autres revendiqueraient le même privilège, s'il lui était maintenu. C'est pourquoi, un jour qu'il venait au couvent pour y consulter les livres, le P. Théophile lui dit avec bonté qu'il se voyait obligé de lui retirer cette faveur : en conséquence, il le priait de ne plus venir ainsi à toute heure dans la Communauté, qui avait besoin pour se réformer de vivre dans la séparation des personnes du dehors. Don Nicolas ne se montra point froissé de cette juste observation (2). Comment l'eût-il été, alors qu'il lui fut donné de le voir pendant la nuit de Noël transfiguré au moment où l'on récitait les Matines, immobile, les mains jointes comme un extatique (3)?

(1) Sum. N° 19, § 145.
(2) Sum. N° 11, § 53.
(3) Sum. N° 14, § 126.

Il resta l'ami du Père et plus tard, après sa mort, eut à déposer comme témoin sur sa sainteté.

Un autre usage qui prêtait aussi à des abus, mais qui présentait d'autant plus de difficulté à déraciner qu'il pouvait blesser un grand nombre de personnes à la fois, consistait à donner un repas aux séculiers le jour de la fête de saint Antoine de Padoue. Il le toléra une ou deux fois, après quoi il s'y prit de telle manière que, sans froisser personne, il laissa périmer cette coutume.

Pourtant, on put appréhender un jour que la paix du cloître ne fût de nouveau troublée. Une année s'était écoulée sans le moindre accident, lorsqu'un événement étrange put faire craindre que tout ne fût à recommencer. Le P. Théophile avait cru le moment venu de faire poser sans inconvénient une claire-voie entre le Sanctuaire et la nef des fidèles, selon la pratique des *Ritiri*. Ce changement déplut à un jeune impertinent du nom de François Guidotti. Etait-ce un de ces dévots grincheux pour qui la religion se renferme en un petit nombre de pratiques extérieures, que la routine leur a rendues chères, et qui croient tout perdu si on les contrecarre dans ce qui cadre avec leurs idées? J'inclinerais à le croire. Il était contrarié, nous dit le Frère Bernardin de Castro Plani, de ne pouvoir plus entrer à son gré dans le couvent comme par le passé (1). Un autre témoin suppose en outre qu'il y fut poussé par un petit nombre de religieux du pays qui étaient restés et trouvaient le régime trop austère. Donc ce Guidotti poussa l'audace jusqu'à enlever la porte de la claire-voie et à l'emporter sur ses épaules à un mille de distance sur les bords de l'Arno, au milieu des broussailles. De plus, il osa dérober la clef de la porte cochère et le bénitier en laiton. « Je me désolais auprès de lui de cette impertinence,

(1) Sum. N° 13, § 85.

nous dit le docteur Calverini. Il me répondit : « Dieu éclairera celui qui a fait cela : il faut avoir de la patience (1). » Mais les religieux ne l'entendaient pas ainsi. S'imaginant que les désordres de l'année précédente allaient recommencer, ils étaient d'avis, les uns de porter plainte à Mgr l'Evêque de Samminiato, les autres à la justice séculière, pour qu'on recherchât le délinquant, et qu'on lui fît subir un châtiment exemplaire. Le Père se recueillit pour se recommander à Dieu (2), puis, rejetant leurs instances, il leur dit : « Patience ! Le coupable viendra de lui-même se déclarer, me baisera les mains et demandera pardon. » C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Pris de remords, le pauvre Guidotti revint désolé dès le lendemain (3), se jeta aux pieds du Père, implora son pardon, lui baisa humblement la main et le pria de l'entendre en confession. Le Père accueillit avec charité le prodigue, l'embrassa tendrement, le confessa et le renvoya consolé (4). Il ne voulut pas même qu'il réparât le dommage (5).

Dieu merci, ce nuage dissipé par la mansuétude du Père ne se reforma plus. Contrairement aux craintes que les religieux tièdes leur avaient inspirées, les habitants de Fucecchio et des environs expérimentèrent bientôt les fruits spirituels de la fondation du *Ritiro*. On accourait même de loin à l'église du couvent, et les âmes s'en retournaient embaumées de la fervente charité des religieux qui, fidèles à la résidence, s'y employaient sans relâche à l'administration des Sacrements, à la direction des âmes, à la prédication et au catéchisme, aux missions et aux exercices spirituels, à la visite des

(1) Sum. N° 7, § 76.
(2) Sum. N° 13, § 48.
(3) Sum. N° 19, § 156, et n° 18, § 67.
(4) Sum. N° 13, § 85.
(5) *Ibid.*, § 48.

infirmes et à l'assistance des moribonds. Et les anciens religieux eux-mêmes, qui ne s'en étaient pas allés, n'eurent plus d'attention qu'à leur vraie perfection (1). Combien d'autres étaient venus augmenter la famille et répondaient pleinement aux désirs de leur saint Gardien ! Trois d'entre eux, le P. Philippe de Piémont, les frères Frédéric de Sainte-Lucie et Jean-Baptiste de Civitella l'avaient déjà connue en Corse et l'appréciaient tous les jours de plus en plus. Les PP. Benoît de Ponsevio et Athanase de Burgo a Bugianis, Gervais de Filatteria étaient venus étudier auprès de lui, dès les premiers jours de son arrivée à Fucecchio, les voies de la sainteté. Le P. Guillaume de Pomarance fut trois ans son vicaire et son confesseur et ne le quitta en 1739 que pour aller remplir ailleurs des fonctions élevées auxquelles l'avait formé son contact quotidien avec lui. Le P. Jean Chrysostome de Lucques avait été tellement impressionné en le voyant lorsqu'il se rendait à Rome le 5 mai 1736, pour y prendre part au concours de théologie : son attitude en face des oppositions qu'il subissait était si bien celle d'un prédestiné que, l'année suivante, désireux de marcher sur ses traces, il obtint de ses Supérieurs d'interrompre ses hautes études pour venir passer avec lui un an et demi. Il y fit avec grande ferveur une retraite sous sa direction, vécut pieusement sous sa discipline et jouit de ses saints exemples, et il y serait resté plus longtemps si le P. Théophile qui avait le discernement des esprits, comprenant qu'il pourrait faire plus de bien ailleurs, ne lui eût conseillé de reprendre et de poursuivre sa carrière théologique, tant les saints, avec une largeur de vue que leur donne leur parfait désintéressement, ont horreur de fondre tous les hommes dans leur moule, si excellent

(1) Sum. N° 12, § 52-53.

qu'il puisse leur paraître ! Le P. Zacharie de Lucques sollicita et obtint de se ranger sous sa direction en 1738. Deux autres jeunes Pères, originaires de la même ville, P. Dominique-Antoine et Jean-Baptiste, le suivirent pour faire l'un son premier, l'autre son second noviciat. En même temps, le frère Bernardin de Castro Plani, de résidence à San-Romano, à trois milles de Fucecchio, voyait réaliser son vœu le plus ardent et venait, sur sa demande, grossir l'heureuse famille des religieux de la Vierge. Enfin, les PP. Léopold de Massa-Ducis et Ambroise de Trasilio prirent place au sein de la Communauté en 1739 et purent se réchauffer aux derniers rayons de ce soleil couchant dont les ardeurs devenaient toujours plus vives à mesure qu'il approchait des rivages éternels. Son contact réchauffait et sanctifiait. Plusieurs de ceux qui sont décédés dans cette maison ont laissé après eux un parfum de prédestination : tels les PP. Bonaventure de Pianello, ex-Provincial, Benoît de Pontassiève, Athanase de Burgo a Bugianis, le frère Bernardin de Rostino et cet admirable frère Frédéric de Sainte-Lucie de Corse, par l'intercession de qui le Seigneur a daigné opérer quelques miracles (1).

Ceux qui ne vivaient pas en sa société venaient le plus souvent possible s'édifier auprès de lui. De ce nombre était le P. Bonaventure de Florence qui, tout en résidant à San-Romano, en qualité de maître des novices, venait fréquemment prendre ses conseils et se confesser à lui. De son côté, le P. Théophile, répondant à des invitations pressantes, se faisait un devoir de visiter de temps en temps ses frères de San-Romano et permettait souvent à ses religieux d'en faire le but de leur promenade (2). Seulement, comme la discipline était un peu moins

(1) Sum. N° 2, et Resp. ad animadv. N° 47 et Seq.
(2) Sum. N° 17, § 80-81.

sévère à San-Romano, il tenait qu'à leur retour, ils n'introduisissent rien de ce qui aurait pu porter atteinte à l'austérité de leurs usages. Nous avons eu occasion de dire déjà à quel point il défendait tout don des religieux aux séculiers et réciproquement, sans permission, et si elle était accordée, l'objet offert devait passer à la Communauté. Défense aussi de se faire des présents entre eux, même de peu de valeur. « Je le sais bien, nous le dit le P. Ronaventure; car, étant maître des novices à San-Romano, si je donnais aux novices de Fucecchio du papier, du tabac ou des objets de dévotion dont je savais qu'ils avaient besoin, à leur retour au couvent, ils déposaient le tout entre ses mains. »

De Florence furent envoyés par un bienfaiteur en don à l'église du Ritiro de Fucecchio un ciboire, un bénitier avec son aspersoir, le tout en argent ; mais le Serviteur de Dieu le refusa comme superflu (1).

Ses relations avec le clergé séculier, très nombreux à Fucecchio, étaient excellentes et fructifiaient en bénédictions célestes. Nous avons déjà nommé le prieur Nicolas Fanciullaci. Parmi les témoins du procès, nous remarquons encore don Gaspard Donati, père temporel du couvent, don Jean Toussaint de Marabottis, don Bernardin Peri, don Dominique de Ciccis, don Antoine-Pascal Benvenuti, don François Masini. Tous ces bons prêtres se réunissaient au Ritiro chaque samedi pour prendre part à la Conférence des cas de morale que la science du P. Théophile rendait aussi intéressante que son accueil était attrayant. Tous ceux qui y avaient pris part étaient invités à dîner. En les recevant, il leur baisait les mains, et son humilité jointe à sa charité donnait à ces réunions un charme indéfinissable. Les prêtres des environs s'y rendaient aussi et se faisaient

(1) Sum. N° 12, § 52-53.

une joie de l'entretenir quelques instants : tels don Joseph-Marie Tondoli, Piévan de Saint-Jean-Baptiste, don François Pamicacci, curé de l'église de Saint-Barthélemy de Gévenna (1). Ce qui le leur rendait plus cher, c'est qu'il pouvait leur dire comme saint Paul : « Je n'ai été à charge à personne *Neminem gravavi* (2). Il prohiba les quêtes d'argent qu'on faisait dans l'église pour l'entretien des autels et permit seulement que les séculiers qui en avaient le droit fissent la quête en dehors, et encore ne l'autorisa-t-il qu'à regret et à cause des doléances de ceux qui étaient chargés du soin des autels (3).

S'il était si réservé quand il s'agissait du culte divin qui lui tenait tant à cœur, que sera-ce quand il s'agissait de l'entretien de la maison? Souvent, dit don Gaspard Donati, père temporel, alors que j'avais dans les mains des aumônes pour le couvent, le P. Théophile se refusait à les accepter tant que le besoin n'était pas urgent (4).

Le P. Théophile avait soixante ans au début de cette fondation. Comme les fruits mûrs, il était toujours plus doux, plus affectueux pour ses frères à mesure qu'il avançait vers le terme de sa carrière. Sa tendresse allait parfois jusqu'à l'imprudence. Il apprend un jour qu'un jeune religieux, le P. Jean-Baptiste de Lucques, qui faisait alors son second noviciat, s'est mis au lit et se désole dans la crainte d'être atteint d'une hernie. C'était l'heure de l'Office. Pressé par le temps et n'ayant pas sur l'heure d'autre moyen de le soulager, le P. Théophile s'écarte un moment, détache son propre bandage et le lui passe à l'instant, croyant, dans sa belle simpli-

(1) Sum. N° 12, § 54.
(2) Sum. N° 2 et Resp. ad. animadv. N° 47 et Seq.
(3) II, Cor. xii, 16.
(4) Sum. N° 17, § 78.

cité, secourir ainsi le novice affligé. Pour lui, il s'en alla sans bandage au chœur où l'office commençait (1).

Il est vrai que son infirmité était une de ces hernies complètes et irréductibles qu'on ne peut jamais contenir totalement (2). Mais si elle ne l'exposait pas au danger de mort, elle était de la nature de celles qui font le plus horriblement souffrir. Son médecin, le docteur Alexandre Calverini, essaya bien de l'exhorter à se soigner, à se ménager, à prendre de meilleurs aliments. « Oh ! lui répondit-il, la belle manière de m'enseigner à faire le Supérieur et à donner le bon exemple (3) ! » Et comme le docteur lui remontrait que sa santé en dépendait : « Mieux vaut vivre saintement, lui répondit-il, que vivre longtemps (4). »

Ce docteur Calverini était un homme de foi autant que de science. Natif de Fucecchio, il avait longtemps exercé à Florence et rentra dans son pays d'origine (5) en 1737. Nous aurons occasion de reparler de lui.

Pour le Père, ni l'âge, ni les infirmités ne l'empêchaient de rendre aux fidèles les services les plus pénibles et les plus fatigants.

Ne pouvant supporter que le peuple de Fucecchio fût privé du pain de la divine parole, il suppléait toujours le prédicateur, quand celui-ci était empêché, et le faisait avec un zèle vraiment apostolique et une sainte liberté, en sorte que les pécheurs se convertissaient, même des jeunes gens des plus libertins et des plus obstinés. Aussi l'évêque de Samminiato et les autres prélats voisins se servaient de son ministère pour donner les exercices au clergé et aux religieux et pour l'employer aux œuvres

(1) Sum. N° 17, § 68.
(2) Proc-apostolic. S. Miniati fol 571 terg.
(3) Resp. ad animadv. N° 424.
(4) Sum. N° 8, § 125.
(5) Sun . N° 2, viii, Testis.

consacrées au profit spirituel des âmes. De toutes parts, on recourait à ses bons offices. Il ne laissait passer aucune occasion de secourir tout le monde avec promptitude dans les besoins tant de l'âme que du corps, sans égard à la fatigue, aux dérangements, à la santé. Tous les jours, il écoutait des heures entières les confessions des personnes de toutes qualités. Son accueil était pour toutes d'une affabilité et d'une tendresse de père. Ses exhortations portaient avec elles une efficace qui inspirait l'horreur du mal et le ferme propos de ne plus pécher. Il embrasait les cœurs d'amour pour la vertu.

Aussi, quand il eut trépassé, son convoi fut suivi d'un nombre incalculable de ses pénitents qui, tout en larmes, disaient qu'ils ne trouveraient jamis plus pareil confesseur.

Aux infirmes, aux affligés, il recommandait la patience, la résignation au bon plaisir de Dieu et les exhortait à subir volontiers leur croix, parce que Dieu le voulait ainsi. La puissance de ses discours était plus grande encore avec les moribonds pour les disposer à bien mourir. Ses paroles avaient tant de force et de vertu que les âmes troublées recouvraient le calme, s'abandonnaient à la disposition de la Providence. Bien des témoins racontent les merveilleux effets de ses exhortations sur divers infirmes. En novembre 1736, une jeune mère de famille, atteinte d'hydropisie, Marie-Alexandrine Cicci, née Franconi, ne pouvait se résoudre à quitter la vie et ses enfants dans sa trente-septième année. Mais à peine eut-elle confessé ses fautes au P. Théophile que, comblée des consolations divines, elle fit à Dieu le sacrifice de sa vie « à l'admiration et à l'édification de toute sa famille », nous dit son fils Dominique (1).

(1) Sum. N° 12, § 101-115.

Comme, chaque fois que, pour assister un moribond il quittait son couvent, il avait à cœur d'y rentrer le plus tôt possible, dès que cette pauvre dame eut trépassé, ce qui arriva à une heure du matin, alors qu'il n'avait rien voulu accepter de toute la soirée, il tint à s'en retourner sans retard, tenant pour règle de ne découcher que par absolue nécessité, et ne s'arrêtant jamais en route, pas plus de jour que de nuit (1).

Il marchait toujours d'un pas si agile que son compagnon avait peine à le suivre. Une nuit d'hiver, il venait à peine de se coucher qu'un habitant de Poggio distant de un mille environ vint frapper à la porte pour un malade. Il était huit heures du soir environ; le temps était sombre, la pluie tombait, les chemins pleins de boue eussent été impraticables même de jour. Le portier, frère Frédéric, tout en l'éveillant, lui énumère toutes les difficultés que nous venons d'indiquer. Le Père s'assied un léger moment sur son lit, puis, résolu : « Allons, » dit-il. Et il s'avança d'un pas si alerte et si joyeux que son compagnon, impuissant à le suivre, s'arrêta sous le toit d'un four à la distance d'un quart de mille environ du terme. Ce qui restait à parcourir de chemin était plus mauvais encore. Le Père entendit le malade, après quoi il revint tranquillement rejoindre son compagnon (2).

Le matin du Pardon d'Assise 1737, après être resté à confesser de l'aube à midi, comme il se mettait à table pour prendre quelque chose, sa soupe n'était pas à moitié mangée que la clochette sonna; on requérait un prêtre pour aller voir à deux milles un homme gravement malade. Le Serviteur de Dieu, considérant que les autres Pères étaient bien fatigués, crut ne pas devoir

(1) Sum. N° 12, § 116.
(2) *Ibid.*, § 131.

les soumettre à cette corvée; il détache donc sa serviette, se lève de table et accourt auprès du malade sans regarder à la longueur de la route, à la chaleur et à son état de jeûne (1).

Allant un jour à Calle, à une distance de trois milles, entendre la confession d'un chevalier infirme, il tomba à l'improviste dans un trou d'eau glacée. Son compagnon, frère Frédéric, ému de compassion, s'affligeait de cet accident ; mais il se tut bientôt d'admiration à la vue de la grande patience du bienheureux qui lui dit avec grâce et douceur : « Ce n'est rien, ce n'est rien. Jésus-Christ ne doit pas porter seul sa croix; nous devons bien la porter, nous aussi, » et il continua sa route jusqu'à la maison du malade, sans montrer le moindre déplaisir du froid de la saison rendu plus sensible par ce bain forcé. Quand il fut arrivé, on alluma du feu pour le sécher, et, le cavalier confessé, sans s'arrêter davantage, il retourna au couvent, où il ne dit mot de son accident (2).

De son côté, le frère Gervais de Filatteria nous dit : « Etant allé en sa compagnie à San-Romano par un mauvais temps, à une époque où l'Arno était sorti de son lit, la boue ne nous laissait avancer qu'avec grande difficulté. La nuit étant survenue par suite de la lenteur de notre marche, tandis que je m'inquiétais à la pensée que nous pourrions bien choir dans quelque fossé, il me disait : « Allons, allons, ayons confiance, Dieu nous aidera. » La Providence leur vint en aide en effet. La maison d'un brave campagnard se trouvait sur leur chemin : le bon paysan prit la peine de se déranger et de les accompagner jusqu'au couvent avec des torches de paille qu'il tenait allumées devant eux, car, sans lumière, il eût été impossible de s'en tirer (3).

(1) Sum. N° 12, § 80.
(2) Sum. N° 18, § 41.
(3) Sum. N° 19, § 87 et 139.

Un autre jour, le P. Théophile se rendait avec le P. Emile de Lucques, de Fucecchio à Lucques. Il fit tout le voyage jusqu'à un mille de cette ville, à un endroit appelé Saint-Vite, avec une paire de sandales dont le cordonnier avait oublié de river les pointes des clous à l'intérieur. Le P. Émile remarqua bien que son compagnon boitait le long du chemin, mais l'attribuant à la suite de l'accident qui l'avait laissé infirme, il n'en fit pas cas. A Saint-Vite, après une course de dix-sept milles, le P. Théophile, à bout de forces, voulut voir ce qu'il y avait dans ses sandales, et le P. Emile, les lui retirant, s'aperçut que les clous lui avaient percé tout le talon : il comprit le martyre que son pauvre gardien devait avoir souffert durant un si long voyage et dit en se retournant vers le Père : « Mais c'est là tenter Dieu ! » Et lui de répéter son éternel refrain : « Ce n'est rien, ce n'est rien (1). »

Ecoutons maintenant le P. Zacharie de Lucques : « Le premier dimanche de l'Avent, j'allais prêcher à Sainte-Croix de Vol d'Arno, à un mille et demi de Fucecchio, et comme il avait fait de grandes pluies les jours précédents, je fus heureux de profiter d'une occasion pour ménager mes jambes. Ce même matin, le P. Théophile partait à pied pour Empoli, se rendant chez les religieuses dominicaines du couvent de l'Annonciade. Il en retourna tout crotté par une pluie battante qui l'avait mouillé jusqu'aux os. Nous nous trouvions en ce moment au réfectoire. Il y vint tout droit, posa son bâton, son chapeau, et se mit à table avec les autres. Le repas fini, comme je rentrais dans ma cellule, il me suivit. Alors, il m'aida à m'asseoir sur mon lit. Je le priai de me soulever les pieds et de les étendre, ce dont j'étais incapable. Pourtant, la route de Fucecchio à Sainte-Croix, outre

(1) Sum. N° 19, § 87.

qu'elle n'est que d'un mille et demi, est empierrée et unie, tandis que celle qui va à Empoli est de sept milles, et de plus toute boueuse et en fort mauvais état. Ajoutez que je n'avais que trente-deux ans, tandis qu'il en avait plus de soixante (1). »

Peut-on voir plus de sollicitude maternelle jointe à plus d'oubli de soi et de mortification écrasante pour la nature !

Eh bien ! ce Père si compatissant se montrait d'une inexorable sévérité en face d'un exemple qui eût mis la règle en péril.

C'était en 1739. Le P. Guillaume de Pomarance avait été appelé à d'autres fonctions par ses supérieurs, et le P. Philippe de Piémont lui avait succédé en qualité de vicaire et de confesseur de notre bienheureux. Ces fonctions le mettaient en évidence, et ses actes servaient de règle et de moule pour tous les autres religieux. Or, il advint qu'aux approches de la fête du Très Saint Rosaire, ce Père s'engagea, à l'insu de son gardien, à aller donner un sermon dans une des paroisses voisines. Quand vint le moment de s'y rendre, il en parla au P. Théophile. Celui-ci avait besoin de prêtres et de confesseurs pour son Eglise, et il lui refusa net la permission demandée. Là-dessus, le P. Philippe avisa le curé qui l'attendait, de la difficulté survenue. Le curé, à son tour, vint supplier le gardien de ne pas le frustrer dans son attente, lui faisant observer que le P. Philippe lui avait donné sa parole. Le serviteur de Dieu trouva déplaisant que son vicaire se fût engagé sans avoir pris l'avis de son supérieur. Il persista dans son refus ; puis, au réfectoire, il appela au milieu le P. Philippe, lui adressa de sérieux reproches, bien qu'il eût été son collaborateur dans la fondation du *Ritiro ;* de plus,

(1) Sum. N° 14, § 130.

pour pénitence, il le mit au pain et à l'eau pendant le repas.

C'est qu'à ses yeux, un tel exemple, parti de si haut, eût singulièrement infirmé la discipline s'il n'eût été sévèrement corrigé.

Le P. Philippe comprit la pureté d'intention qui dirigeait son supérieur, et se soumit avec grand esprit de foi à la leçon qui lui était donnée. Il ne vécut pas assez pour être appelé à déposer sur les vertus du bienheureux ; mais les paroles qu'il prononça au moment où il l'assistait à sa dernière heure et que nous aurons occasion de faire connaître au lecteur, sont le plus bel éloge qu'il pût en faire : elles ont pesé d'un grand poids au tribunal des juges qui eurent plus tard à se prononcer sur l'introduction de la cause.

La vertu du P. Théophile lui attirait de toutes parts des attentions et des témoignages de vénération qui lui étaient fort à charge. Les femmes surtout, dont les relations avaient toujours fait peur à son austérité, ne se laissaient pas rebuter par son excessive réserve. Les religieuses Clarisses du monastère de Saint-André, dont il était le confesseur extraordinaire, eussent voulu profiter de cette occasion pour avoir avec lui un entretien spirituel à la grille du parloir. On dit au Père que la communauté l'attendait près de la porte. « Je n'ai plus rien à faire avec elles, » répondit-il, et au moment où il allait franchir le seuil, sans se tourner en plein, il leur donna sa bénédiction (1).

Une dame de Florence, de la plus haute noblesse, la veuve du marquis Charles Rinuccini, née Victoire Guicciardini, passait l'été en villégiature aux environs de Fucecchio. Attirée par la réputation de sainteté du serviteur de Dieu, elle se sentit portée à le consulter

(1) Sum. N° 16, § 38.

sur une affaire de la plus haute importance. Elle confia son désir au prieur Nicolas Fanciullacci, que nos lecteurs connaissent déjà. Sa sagesse et sa modestie jointes à son son rang firent que le pieux prieur n'hésita pas à solliciter du Père l'entrevue qu'elle demandait. Le saint gardien ne se fit pas prier ; il se rendit aussitôt à la porte latérale de l'église qui correspond au cloître, et là, debout, tête basse, le capuchon ramené sur le front, se tenant de flanc, sans jamais tourner le visage de son côté, il l'écouta quelque temps, répondit solidement en peu de mots à ses questions, après quoi il prit congé d'elle.

Le docteur Calverini, médecin et ami du P. Théophile, savait la démarche de la marquise et la revit après l'entretien. « Je lui demandai, dit-il, si elle serait en état de faire son portrait. — Impossible, me répondit-elle : il n'y a pas moyen de voir son visage. »

La noble marquise fut édifiée d'une telle modestie. Dans son admiration, elle en conçut une si haute idée qu'elle voulut l'avoir pour directeur tout le temps qu'elle séjourna dans son château d'été, et continua le reste du temps à lui confier par lettres les affaires de son âme.

Quand il fut mort, la vénération qu'elle avait pour lui la porta à demander comme relique un morceau du vêtement qu'il avait porté. Se souvenant de la question qu'il lui avait adressée au retour de sa première entrevue, le docteur Calverini lui porta le masque qu'il venait de prendre sur le visage du vénéré défunt. C'est sur ce masque que la noble dame fit graver par un habile artiste le portrait que nous avons de lui (1).

Ce sont là des vertus faites pour imposer l'admiration dans tous les temps, mais combien plus quand on pense qu'elles ont fleuri au sein de ce dix-huitième siècle

(1) Sum. N° 8, § 122 ; n° 13, § 48 ; n° 16, § 37, 41, 48 ; n° 19, § 102.

où l'esprit de scepticisme, de révolte et de volupté avait tout envahi. Ne dirait-on pas Jean-Baptiste revenu sur la terre, tandis qu'Hérode cauteleux et débauché est partout et prélude par ses honteux plaisirs aux sanglantes saturnales de la Révolution? Tant il est vrai que Dieu ne délaisse jamais son Eglise et que sa grâce, toujours féconde, fait germer à toutes les époques des fruits de sainteté dignes des plus beaux siècles de son histoire !

Le Père gémissait de se voir l'objet de tant de respect. Qu'il eût aimé la solitude de son bien-aimé couvent de Civitella ! Mais comme ses supérieurs lui continuaient toujours la charge de gardien de Fucecchio, chaque fois que ses pouvoirs lui arrivaient, il inclinait la tête et disait aux religieux : « Le Seigneur veut me faire expier mes péchés encore cette année (1). »

Il s'en dédommageait en tâchant de s'unir le plus intimement possible à Celui qui est la voie, la Vérité et la Vie. Les heures coulaient dans l'extase à ses pieds. Une chose lui manquait cependant, quand il était à l'église. Du chœur où il se tenait, on ne pouvait voir le saint Tabernacle, ni le prêtre offrant l'auguste sacrifice de la Messe. Pour obvier à cet inconvénient, sa dévotion l'eût poussé à faire une ouverture au mur adossé au maître-autel. Mais le Père Vicaire, son confesseur, lui fit observer que l'image de la Vierge, qui avait donné naissance au couvent et qui s'élevait au-dessus, ne pourrait plus être conservée en ce cas. C'est ce qui le fit renoncer à son projet (2). Au reste, nul moins que lui n'avait besoin d'yeux pour croire et exciter sa ferveur. « Ah ! disait-il, lors même que Notre-Seigneur dans son sacrement, ne serait conservé qu'à Jérusalem, nous devrions tout faire

(1) Sum. N° 15, § 26.
(2) Sum. N° 9, § 116.

pour aller Le visiter ! Combien plus, du moment que nous l'avons sous notre toit (1) ! »

Aux ardeurs séraphiques qui l'embrasaient de plus en plus, on pouvait pressentir que le voile serait bientôt déchiré et qu'il irait avant peu contempler face à face Celui dont l'aimant l'attirait si fort ici-bas.

Il était tellement absorbé en Dieu qu'un matin du mois d'avril 1740, pendant qu'il se préparait à célébrer la sainte Messe, il ne s'aperçut pas d'un tremblement de terre qui saisit tout le monde d'épouvante. Les religieux étaient au chœur occupés à dire Tierce, lorsque de violentes secousses leur firent craindre que l'église, la maison, tout s'écroulât sur leurs têtes. Poussés par le sentiment naturel de la conservation, ils se précipitèrent dehors. Seul, le P. Théophile resta et ne s'aperçut de rien. Mais quand, au moment de se rendre à la sacristie, il ne vit plus personne autour de lui, ne s'expliquant pas qu'on eût ainsi cessé la divine Psalmodie, il sortit, et voyant ses frères effarés, éperdus, il leur reprocha leur frayeur et l'abandon du service de Dieu. Quand on lui en eût donné la raison, il dut confesser qu'il n'avait pas eu le moindre sentiment de ce qui s'était passé (2).

Un mois après, il rendait son âme à Dieu, et allait consommer dans la gloire cette union déjà si avancée dans l'exil de ce monde. Mais avant de raconter cette précieuse mort, nous avons à faire connaître les dons surnaturels dont Dieu favorisa son serviteur, et les miracles qu'il lui donna d'opérer pendant sa vie mortelle.

(1) Sum. N° 9, § 125.
(2) Ex processu apost. S. Miniati fol 234 tes. et resp. ad animadv. 139. N° 381.

CHAPITRE XXIII

DONS SURNATURELS. — MIRACLES PENDANT LA VIE.

Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité par qui se donne à Lui sans mesure. Nous en avons pour garant sa parole : « Je glorifierai quiconque me glorifiera (1). » C'est la raison qui explique l'abondance des faveurs célestes dont fut comblé le P. Théophile qui ne rechercha et n'aima que la gloire de Dieu en toutes ses actions, sans réserve aucune, au point de ne voir en soi rien de bon, mais son absolue misère. Dieu aime les humbles qui s'oublient eux-mêmes pour ne penser qu'à Lui. Ajoutons que son âme étant vide à ce point de tout amour de soi, Dieu trouva la place libre et vacante, en sorte qu'Il y pouvait répandre à son aise la plénitude de ses dons. C'est ce qu'il fit, étant dans l'usage de payer au centuple dès ce monde les sacrifices que fait l'homme de ses concupiscences et le crucifiement de sa chair. Nous allons dire quelque chose de ces dons surnaturels qui furent prodigués au Serviteur de Dieu, afin de compléter ce que les circonstances nous ont amené à en laisser entrevoir dans le cours de notre récit.

Que notre bienheureux jouît souvent des plus hautes communications avec la divinité dans l'exercice de l'oraison mentale, c'est ce qu'on a pu déduire déjà de

(1) I Reg. II, 30.

son immobilité de statue pendant des heures entières, nonobstant les tortures de son infirmité; et ce qui, plus encore, jetait dans la stupeur de l'étonnement ceux qui étaient présents, c'était de le voir, tout ce temps, la face remplie de mouches, sans qu'il fît le moindre mouvement avant qu'eût fini le temps de l'Oraison. C'est au point, nous le savons, que si un religieux était obligé de sortir pour une nécessité urgente et devait lui en demander licence d'après la règle, il ne pouvait se faire entendre qu'en lui secouant fortement le froc. Pendant la sainte Messe, il était si composé, si uni à Dieu qu'avant comme après la Consécration, il lui fallait faire comme un effort pour revenir à lire sur le missel la suite du Canon (1). Dans ces élévations de son âme vers Dieu, quelle était la mesure dans laquelle le P. Théophile voyait et goûtait la souveraine douceur, il serait téméraire d'en tenter l'explication. Ce qui est sûr, c'est que, nonobstant qu'il eût naturellement le teint olivâtre, il sortait de l'oraison rouge et enflammé, les yeux mouillés de pleurs, le cœur palpitant, signe manifeste que ce bien infini, cette beauté incommensurable, Dieu enfin s'était communiqué à lui, et que son âme était éprise et enchaînée par des attraits si puissants que les effets en rejaillissaient sur le corps lui-même. « Malheureux que nous sommes, s'écrie en parlant de ces faveurs son premier historien (2), créés de Dieu pour les jouissances spirituelles les plus sublimes, nous rampons dans la fange des terrestres voluptés, nous ne respirons que pour elles, et nous trouvons en elles notre plein contentement. Et après cela, nous voulons le Paradis ! ce beau séjour où ne sont que des plaisirs spirituels pour lesquels

(1) P. Sum. N° 21, § 3.
(2) P. Luigi Paoletti, *Cenni sulla vita*, etc. Les considérations des premières pages de ce chapitre sont traduites de l'ouvrage italien de cet auteur, p. 97 et seq.

nous n'avons à présent aucun goût? Et que voulons-nous faire d'un tel Paradis? Si Dieu, sa vérité, ses perfections, ses joies pures et toutes célestes ne commencent pas à nous charmer ici-bas, comment pourront-ils nous charmer là-haut dans leur durée sans fin? Bienheureux Théophile! qui, ayant détaché dès longtemps son grand cœur de tout ce que le monde goûte, et desséché en lui tout amour de la terre dans sa racine, se façonne une intelligence claire et sereine, un cœur libre et pur en état de recevoir ces délices qui, même dans la vallée des larmes, lui faisaient goûter un vrai Paradis! »

Cette élévation de son âme en Dieu au temps de l'Oraison fut-elle une extase dans la rigueur du terme, c'est ce que nous ne trancherons pas. Mais voici comment s'exprime dans sa déposition le P. Jean Chrysostome de Lucques invité à s'en expliquer devant les juges apostoliques :

« A mon jugement, dit ce Père, Lecteur en théologie, l'extase est une élévation d'esprit de la créature aimante vers le Créateur, objet de son amour : il en résulte une abstraction des seuls sens extérieurs par le moyen d'images ou d'idées imaginatives, et graduellement, peu à peu, à la différence du ravissement qui, violemment et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, abstrait de tous les sens, tant intérieurs qu'extérieurs, par le moyen de lumières surnaturelles. Les signes de l'extase sont que l'extatique n'entend pas la voix qui l'appelle, ni ne sent les incommodités que peut lui procurer son état maladif, ni les ennuis qui peuvent lui venir des objets extérieurs.

Je suis fondé à croire que le P. Théophile éprouva fréquemment des extases dans le temps de l'Oraison mentale, en présence de la Communauté, et cela, pour l'avoir vu immobile tout le temps, sans aucun appui, les yeux fermés, le visage serein, quoique plein de

mouches, toujours à genoux, *in plano,* sans entendre qui l'appelait, ni sentir la douleur de ses indispositions, ni le froid, ni le chaud, ni les piqûres des insectes. Selon moi, la nature et la qualité de ces extases résidaient seulement dans une abstraction des sens extérieurs. A ma connaissance, elles étaient fréquentes et avaient lieu presque chaque fois qu'il se mettait en oraison, tant en hiver qu'en été : elles duraient tout le temps de l'oraison (1). »

Ajoutons qu'il en était favorisé même en d'autres circonstances. Nous n'avons pas oublié, sans doute, le récit du tremblement de terre.

Ses religieux étaient convaincus, en outre, qu'il avait en partage le discernement des esprits. « Un matin, au réfectoire, en 1737 (c'est le P. Dominique Antoine de Lucques qui parle), comme il avait dû faire une exhortation à ses frères, il sortit en disant ces paroles : « Remercions Dieu de ce que, dans cette maison, il ne se commet pas de péché mortel (2). »

Les délicatesses de Dieu envers lui ne s'arrêtèrent pas là. Il le favorisa aussi du don de prophétie et déchira pour ses regards le voile de l'avenir. Nous avons vu comment il prédit que celui qui avait emporté la grille du *presbyterium* à Fucecchio se repentirait et la rapporterait à sa place, comme il advint un ou deux jours après le méfait (3). Nous avons dit aussi l'assurance qu'il avait donnée, quand, faute d'aumônes, on avait dû acheter le pain pour la Communauté, que ce serait pour la dernière fois, ce qui se vérifia (4).

De même, quand on l'appelait auprès des malades, et que les personnes présentes lui demandaient ce qu'il

(1) Sum. N° 21, § 21 et seq.
(2) *Ibid.*, § 8.
(3) *ibid.*, § 12.
(4) *Ibid* , § 13.

en pensait, s'il répondait : « Confiance, confiance, ayez la foi, » le malade guérissait; si, au contraire, il disait : « Il n'y a pas à y compter, il y a peu d'espoir, » ou encore : « Il faut se résigner à la volonté de Dieu, » et autres choses semblables, les malades mouraient. Or, il ne pouvait conjecturer le résultat, autant qu'il me semble, dit le P. Jean Chrysostome de Lucques, par des moyens naturels, mais par une particulière illumination de l'âme et une inspiration divine, et je ne sache personne qui en ait jugé autrement. Le docteur Alexandre Calverini en a été bien des fois témoin, et il sait que ces prédictions ont procuré un grand profit spirituel aux âmes, et à Dieu une grande gloire (1).

L'épouse de Liboire Benvenuti, Lucie, avait égaré le reçu d'une somme de soixante écus, qu'elle avait payés à un certain Rumigiali de Pistoie, fermier de l'octroi de la viande, et craignait d'être obligée de payer deux fois. Elle recourut au serviteur de Dieu, et, après avoir fait à ses pieds sa confession, elle le pria de la recommander à Dieu, pour qu'elle pût retrouver son reçu qu'elle avait en vain cherché partout. Le Père l'engagea à se confier en Dieu, l'assurant qu'elle retrouverait son reçu. Peu de jours après, son fils le découvrit dans une cassette, sans pouvoir s'expliquer qui l'y avait mis (2).

La dame Geneviève Traviani, épouse de Thomas Landini, soupirait après un fils depuis longtemps et désespérait d'en avoir. Elle se recommanda à notre Bienheureux pour obtenir de Dieu cette grâce par son intercession. Il l'assura qu'elle serait exaucée, ce qui se réalisa. Elle eût désiré en avoir un second, et revint se recommander à lui de nouveau : « Oh ! oh ! contentez-vous de celui-là, » lui répondit-il. Et de fait, elle n'en

(1) Sum. N° 21, § 20.
(2) Sum. N° 22, § 12.

eut pas d'autre. Mais celui qu'elle mit au monde était communément appelé « l'enfant du miracle (1) ».

« J'avais, nous raconte le prêtre don Bernardin Peri, un cousin du nom d'André, fils d'Alexandre Peri. A l'âge de vingt-deux ans, il voulut se faire religieux Mineur de l'Observance. Mais comme les Constitutions font défense d'accepter ceux qui ont plus de dix-huit ans, il ne pouvait obtenir l'autorisation. Je recourus alors au P. Théophile pour obtenir la dispense. Il me répondit : « Recommandez-vous à Dieu ; votre cousin sera religieux. » Et de fait, un an après, à l'âge de vingt-trois ans, il prenait le saint habit, et faisait ensuite profession dans l'Ordre où il persévéra jusqu'à la mort (2). »

Non content de couronner de la sorte son Serviteur d'honneur et de gloire, le Très Haut lui accorda aussi la faveur d'opérer des vertus (3), c'est-à-dire d'accomplir des miracles, privilège insigne de l'Eglise de Jésus-Christ par lequel resplendit aux yeux de tous son éclatante sainteté. Il convenait que cette sainteté fût manifestée de façon à distinguer la vraie Epouse de celles qui y prétendent sans l'être : c'est pourquoi le Rédempteur promit que jamais le témoignage des miracles ne manquerait à son Eglise (4). Ce témoignage manque au protestantisme, et cela seul suffirait à démontrer qu'il n'est pas l'œuvre de Jésus-Christ !

Nous avons entendu déjà le frère Frédéric de Sainte-Lucie nous raconter comment le P. Théophile l'avait instantanément guéri en Corse d'une blessure au genou qui résultait d'une chute.

Ecoutons maintenant le docteur Calverini nous parler

(1) Sum. N° 21, § 25 et seq.
(2) *Ibid.*, § 30.
(3) Ep. 1 Cor. XII, 10.
(4) Marc XVI, 17-18.

d'une autre guérison, plus surprenante encore, dont ce même frère fut favorisé à Fucecchio.

« Il était venu au frère Frédéric, compagnon de voyage du P. Théophile, une tumeur au genou de la grosseur d'un pain ou d'un melon, en sorte qu'il ne pouvait s'agenouiller sans être gravement incommodé. Il recourut à moi, en qualité de chirurgien, pour se la faire soigner. Lui ayant fait observer qu'il serait besoin d'une opération suivie d'une longue convalescence, il refusa de faire l'incision que je jugeais nécessaire, vu que la tumeur n'était pas de nature à se résoudre ni à mûrir par suppuration. Le frère qui redoutait la douleur de la taille et plus encore le danger d'en devenir boiteux, me dit : « J'attendrai mon Gardien. » Celui-ci, en qualité de confesseur extraordinaire des religieuses, était allé ce jour-là à Castel-Franco. A son retour, le frère Frédéric lui fit voir cette tumeur : « Ayez foi, ayez foi, » lui répondit-il. Et ce disant, il lui mit la main sur la tumeur et la lui pressa fort en faisant le signe de la Croix, comme il en avait été prié. En un clin d'œil, la douleur cessa, l'enflure s'évanouit complètement, à la grande joie et consolation du bon frère. Je constatai le fait peu de jours après en retournant au couvent pour lui faire l'opération (1). » « La vue de mon genou guéri le jeta dans la stupeur, ajoute le frère Frédéric : « Grand bien vous fasse, me dit-il ; votre foi vous est venue en aide. »

Voici ce que nous raconte à son tour le frère Jean-Baptiste de Civitella.

« Me trouvant de famille au couvent de la Vierge de Fucecchio, comme ma profession avait toujours été celle de charpentier et maçon, je fus employé à confectionner la barrière ou grille de bois destinée à séparer le Sanctuaire du reste de l'église, en compagnie de Pierre-

(1) Sum. N° 22, § 11 et 18.

Marie Camarlinghi, scieur de long de Fucecchio. Or, en équarrissant une poutre avec la hache, le scieur, ayant rencontré dans le bois un gros clou qu'il n'avait pas soupçonné, ébrécha son instrument. Il n'y avait plus moyen de se servir de la hache devenue impropre au travail, en sorte que Pierre-Marie s'en alla déjeuner, tandis que je restais au chantier avec la varlope. En ce moment parut le Serviteur de Dieu qui prit la hache dans la main et dit : « Comment vont faire ces pauvres enfants pour continuer leur travail? » Le scieur, qui venait de paraître sur la porte, répondit avec moi qu'il fallait nécessairement envoyer la hache à la forge pour la réparer. Mais le Père, tenant toujours le fer à la main, et le tournant en tous sens, s'écria : « Pauvres enfants! pauvres enfants! » Puis il déposa la hache et s'en alla. Je continuai à travailler, et quand le scieur eut fini de déjeuner, il prit la hache et la trouva sans entaille ni dèche, comme si elle n'eût jamais été ébréchée. Il me la montra, et nous en fûmes tous deux emerveillés, si bien que Pierre-Marie me disait : « Je n'étais pourtant pas ivre ce matin. Je sais bien que j'ai ébréché ma hache, et maintenant je la trouve intacte (1). »

« Souvent, dit le P. Dominique-Antoine de Lucques, j'étais pris pendant l'oraison de violentes douleurs de tête : Je me rendais alors auprès de lui, pour qu'il posât la main sur mon front, comme c'est l'usage pour donner la permission de sortir. Il ne s'apercevait de rien, si je ne le secouais par l'habit; alors, revenu à lui, et connaissant mon besoin, il me mettait les mains sur la tête; j'étais à l'instant guéri, et je retournais à ma place continuer l'oraison (2). »

Un tertiaire prêtre, nommé Jean-Charles de Sienne,

(1) Sum. N° 22, § 19 et suiv.
(2) Sum. N° 9, § 73.

qui demeurait dans le *Ritiro* de Fucecchio, se trouvait depuis quelque temps impuissant à se mouvoir librement, par l'effet d'une sciatique ou d'un rhumatisme dont il souffrait habituellement, en sorte qu'il ne pouvait plus remplir aucun emploi au service de la Communauté. Il en était profondément affligé, et comme il versait son chagrin dans le cœur du Serviteur de Dieu, il le pria instamment de le bénir avec son chapelet. A peine était-ce fait que le tertiaire se sentit délivré de toute douleur, et commença à marcher librement, à courir même à travers le jardin du couvent, à la stupeur de ceux qui le virent si promptement remis en parfaite santé (1).

« J'allais un jour à la campagne avec le P. Théophile, raconte le frère Bernardin de Castro-Plani, et comme nous passions devant la maison d'un campagnard, une petite enfant de six à sept ans, notoirement aveugle par l'effet de la variole ou de je ne sais de quel autre accident, lui fut présentée par sa mère qui le pria d'avoir compassion de cette pauvre créature qu'elle lui avait conduite au couvent la veille pour la lui faire bénir. Le Père lui répondit : « Ayez encore un peu patience : Dieu y pourvoira. » Peu de jours après, je sus que l'enfant avait recouvré la vue. Tout récemment, son frère m'a dit qu'elle la recouvra le jour suivant, et qu'elle mourut à l'âge de 13 ans sans plus avoir souffert de ses yeux le reste de sa vie. Le Père n'avait fait que la bénir avec la petite croix de son chapelet, puis il lui avait donné un morceau de pain bénit, en disant à la mère d'en faire de la bouillie (2). »

Passons à la déposition du P. Zacharie de Lucques : « Prêchant le carême au couvent de Fucecchio où

(1) Sum. N° 22, § 9 et 10.
(2) *Ibid.*, § 13.

j'étais de famille, il advint que le deuxième jeudi de Carême où l'Eglise nous fait lire l'Evangile du mauvais riche, alors que je devais faire le sermon sur l'enfer, au moment de monter en chaire, je fis pour soulever la porte un effort qui me donna aux reins une douleur telle qu'à peine je pouvais respirer. Je dus écourter mon sermon et descendre de chaire, et il me fallut mettre au lit. Le P. Théophile vint aussitôt me visiter, et comme je le priais de me guérir, afin que je pusse accomplir ma tâche, il me dit : « Ayez confiance. » Puis, prenant le crucifix de son chapelet, il signa les reins en disant : *Potentia Dei Patris*, *Sapientia Dei Filii*, *Virtus Spiritus Sancti* (1), formule dont il se servait d'ordinaire en bénissant les malades et en d'autres circonstances. Immédiatement, comme si de mes reins se fût détaché un grand poids, je fus tout à fait délivré, et pus continuer ma prédication quadragésimale sans le moindre ressentiment de mon mal (2). »

En 1739, Marie Lucrèce, enfant de quatre ans, fille de Jean Donati, avait souffert l'espace de deux mois, d'une indisposition des yeux qui lui causait une grande douleur. Une tache blanche lui couvrait presque les deux prunelles : elle ne pouvait ouvrir les yeux, ni regarder quoi que ce fût, surtout la lumière et le feu. Le P. Théophile vint la voir au lit, qu'elle gardait, la bénit, et le lendemain matin, on trouva ses yeux ouverts : elle put les promener en pleine lumière et devant le feu sans aucune douleur. Huit jours après, la tache disparaissait, et elle y voyait parfaitement. Or, l'homme de l'art avait jugé qu'elle était en péril de perdre définitivement la vue (3).

(1) Puissance de Dieu le Père, Sagesse de Dieu le Fils, Vertu de l'Esprit-Saint.

(2) Sum. N° 22, § 16.

(3) Sum. N° 28, § 51.

Il nous est rapporté deux autres faits miraculeux arrivés la même année. Dès avant sa mort, on recueillait avec empressement les objets ayant servi à l'usage du bienheureux, et on les conservait précieusement comme des reliques auxquelles le Seigneur accordait une vertu curative.

Toussaint de Domenico, fermier de Jean Laria, atteint de la poitrine, était condamné par les médecins et avait déjà reçu les derniers sacrements quand sa femme lui appliqua avec foi une parcelle du vêtement du P. Théophile. Aussitôt un abcès crève : il rejette par la bouche quantité de matières purulentes, et, sous peu, revient complètement à la santé (1).

Marie Stella, épouse de François Micheletti, s'était fait aux cils d'un œil deux blessures d'un doigt et demi environ de longueur et d'un demi-doigt de largeur. Le médecin lui avait appliqué un médicament de glaire d'œuf et retournait le lendemain pour le renouveler, quand il la trouva parfaitement guérie. Elle y avait appliqué avec foi une relique du vêtement du P. Théophile (2).

La femme du docteur Dominique Cicci de Fucecchio, Anna Cicci, était en mal d'enfant, et les médecins, voyant que la délivrance se faisait attendre indéfiniment et mettait ses jours en péril, furent d'avis que l'enfant ne pourrait venir au monde sans le secours des fers. La pauvre femme se résigna à l'opération, mais auparavant elle fit appeler le P. Théophile, son confesseur, pour recevoir l'absolution. Le bon Serviteur de Dieu accourut sur-le-champ et la confessa. Comme il sortait de la chambre, le mari vint au-devant de lui et le pria de recommander sa femme à Dieu, afin que l'opération

(1) Sum. N° 28, § 52.
(2) *Ibid.*, § 53.

réussit. « Qu'en pensez-vous, Père Théophile, lui dit-il, faut-il faire cette opération? — Quelle opération, répliqua le Père, quelle opération? Ayez foi, ayez foi. Je vais de ce pas au couvent; avec mes religieux, nous nous mettrons à prier Dieu, et j'espère qu'elle sera sauvée, elle et son enfant. » De fait, peu après, la dame mit heureusement au monde, sans le secours des hommes de l'art, un garçon que l'on baptisa sur-le-champ (1).

Voici enfin, pour terminer, deux autres faits qui tiennent à la fois du miracle et du don de prophétie.

Lucie Benvenuti, épouse de Liboire Benvenuti, a raconté, et c'était d'ailleurs chose connue de tous à Fucecchio, que sa délivrance s'annonçant comme très périlleuse, le P. Théophile fut mandé et lui dit : « Soulevez-vous, car en cet état vous ne pouvez enfanter. » Elle se dressa donc contre la volonté des femmes qui l'assistaient. A peine soulevée, elle accoucha heureusement d'un garçon.

Quatre mois après, comme elle était sur la porte de sa maison avec l'enfant au bras, voyant passer le Père, elle l'appela et lui dit : « Père Théophile, c'est par vos mérites que j'ai eu cet enfant. » Alors, le bienheureux prit l'enfant dans ses bras, lui fit sur le front le signe de la croix et le rendit à sa mère en lui disant : « Faites cas de cet enfant; il sera prêtre et prédicateur. » La chose paraissait bien difficile, tant il y avait de la misère dans cette maison. Et pourtant, la prédiction se vérifia d'une façon tout à fait inattendue. En effet, un prêtre nommé Comparini, qui avait un bénéfice (2) de juspatronat (3), de cette ville de Fucecchio étant venu à

(1) Sum. N° 22, § 4.

(2) En italien, *uffiziatura*, bénéfice qui n'obligeait qu'à la récitation de l'Office divin.

(3) Le *juspatronat* est un bénéfice dont le titulaire est laissé au choix de la personne, ou de la famille qui l'a fondé.

mourir, on conseilla à Lucie de le demander pour son fils, et bien qu'elle n'eût pas d'aboutissants pour réussir, elle y fit concourir son fils qui l'obtint au concours public, ce qui lui permit de le pousser dans la carrière ecclésiastique et de devenir prêtre et curé de la paroisse de Calle (1).

Une autre fois, à Santa Croce, une dame Rose, épouse du docteur Prò, étant mise en péril de mort dans les mêmes conditions que Lucie Benvenuti, le Père la bénit et lui assura qu'elle mettrait au monde un fils qui deviendrait religieux de l'Observance. Le tout s'est accompli, et ce religieux reçut à sa prise d'habit le nom de Père Antoine-Laurent de Santa-Croce (2).

Tout concourait donc à augmenter de jour en jour la réputation de notre admirable religieux, et la sainteté de sa vie, et les opérations mystérieuses de la grâce en lui, et les vertus qui sortaient de lui. Cette haute opinion de sa sainteté ne se renfermait pas dans le cercle de ses confrères des provinces par où il avait passé, ni de quelques dévotes ou des simples de ce monde. A l'unisson, le Clergé séculier et régulier, toutes les personnes constituées en dignité, les docteurs *in utroque jure*, les Prélats les plus renommés pour leur doctrine et leur vertu, tous le jugeaient de la même façon. Cette opinion ne subit ni interruption, ni arrêt; elle alla croissant, prenant son essor de l'abbaye de Subiaco, où se trouvait Civitella, pour se répandre de plus en plus en Sabine, dans toute la Corse, dans les diocèses de Samminiato et de Florence. Partout on n'en parlai qu'avec le plus profond respect. De toutes les bouches s'échappaient d'unanimes louanges; il n'y avait qu'une voix pour acclamer sa sainteté. Au reste, n'avons-nous

(1) Sum. N° 21, § 16 et 17.
(2) *Ibid.*, § 18.

pas vu que son pays natal fut le premier à la constater. Le frère Joseph d'Afile ne nous dit-il pas que, sur son passage, les Corses émus disaient : « Voilà le Père Saint. » Les auteurs de toutes les calomnies, de tous les mépris, de toutes les persécutions, des contradictions de toute espèce, subjugués eux-mêmes par son calme surhumain et sa bonté céleste, se jetaient à ses pieds, convertis et repentants, et proclamaient partout leur défaite bienheureuse et son glorieux triomphe. De là, cet empressement à l'appeler au confessionnal, auprès des moribonds : de là ce désir fréquent de faire sous lui les exercices spirituels, de le prendre pour directeur de conscience, de le consulter comme un oracle dans les difficultés de tout genre, au couvent ou par correspondance, tant il avait gagné les cœurs, l'estime et l'affection de tous. Quel prix on attachait à sa présence, à ses paroles, à ses lettres dont l'autographe était gardé comme une relique ! D'elles, en effet, sortait une vertu réconfortante contre toutes les craintes, les angoisses, les hésitations, les tentations, les périls et la puissance de Satan ! C'est qu'il était un de ces hommes glorieux par leurs mérites, qui se sont acquis une mémoire impérissable et dont l'Eglise reconnaissante proclame les bienfaits (1). Leur nom est un parfum précieux dont la suavité attire à eux les générations à venir. Quelle différence avec ceux qui, grands seulement aux yeux du monde, ont reçu d'un peuple vain une vaine récompense (2) !

(1) Eccli., XLIV, 1, 6, 7, 14.
(2) P. Luigi Paoletti, p. 107. S. Aug.

CHAPITRE XXIV

BIENHEUREUX TRÉPAS.

Notre bien-aimé Père pouvait donc dire avec saint Paul : « J'ai combattu le bon combat ; j'ai consommé ma course, persévéré dans ma fidélité ; il ne me reste plus qu'à recevoir la couronne de justice que Dieu a promise à ceux qui L'aiment (1). »

Et pourtant son humilité était si profonde que par intervalles, aux saints désirs de voir Dieu se mêlaient des sentiments de crainte et de répugnance à paraître devant le Souverain Juge. Nous avons de lui une lettre, l'une des dernières qu'il ait écrites, où se révèlent bien ces dispositions. Elle est d'un mois avant sa mort. Le lecteur sera tout heureux d'en voir ci-contre le *fac-similé* fidèle. En voici la traduction :

Au Très Révérend Père Ignace-Marie de Rome, lecteur en théologie et chapelain des Mineurs de l'Observance, Rome, Ara-Cœli.

« Que toujours soient loués Jésus et Marie !

« Très Révérend Père,

« Dans la même semaine où votre paternité avait la bonté de m'écrire sur les quatre religieux morts à

(1) II. Tim. IV, 7-8.

7. Aprile 1740.

Siano sempre lodati Gesù, e Ma.

Molto Rev.do P.re P.rone Sing.mo

Nell'istessa settimana, in cui la P. S. si compiace darmi notizia di 4 Religiosi defonti costà, m'è giunto l'avviso di 4 altri morti in questa Provincia. Si cammina; ed io per mia miseria provo tuttavia l'istessa ripugnanza al morire: preghi dunque per carità il Sig.re che mi dia grazia d'accommodarmi volontieri a quel passo. Scrivo all' M. R. Emilio, che si trova in Livorno, ove per ord.e del P. Rmo V.e Comiss.o Ptle deve far un processo, e si tratterrà costì sin dopo Pasqua; e lo salutarò da sua parte. Ieri mattina celebrai la Messa, ch'ella mi richiede. Se la posso servir in altro, si prevalga liberam.te, e con ciò l'abbr.o cordialm.te nel Sig.re, da cui le imploro felicità la S.ta Pasqua. Fucecchio la V.a li 7 Ap.e 1740

Di V.P. M.R.

Umiliss.o et obb.mo Ser.e
Fr. Teofilo di Corte [illegible]

FAC-SIMILÉ D'UNE LETTRE DU BIENHEUREUX ÉCRITE LE 7 AVRIL 1740, UN MOIS ENVIRON AVANT SA MORT.

Al Molto Rev.do P.re P.rone sing.mo
il P. fr. Ignazio M.a di Roma
Lettor Teol.o e Cappell.o de M. O.

Roma — Araceli

Rome, j'ai reçu avis de quatre autres morts décédés dans cette province. Cela va vite. Et moi, dans ma misère, je ressens toutefois la même répugnance à mourir. Priez donc par charité le Seigneur qu'il me fasse la grâce de me préparer volontiers à ce passage.

« J'écris au T. R. P. Emile qui se trouve à Livourne où, par ordre du Révérendissime Commissaire Général, doit s'instruire un procès : il y restera jusqu'après Pâques. Je le saluerai de votre part.

« Je dois demain matin célébrer la messe que vous me demandez. Si je puis vous être utile en quelque autre chose, disposez de moi en toute liberté.

« Dans ces sentiments, je vous embrasse de cœur en Notre-Seigneur, à qui je demande pour vous les plus heureuses saintes fêtes de Pâques.

« De votre paternité vénérée,

« Le très humble et très obéissant serviteur,

« Fr. Théophile de Corte, *pécheur* (1). »

Fucecchio la Vierge, le 7 avril 1740.

Pour que sa mort, précieuse devant Dieu entre toutes, répondît au caractère dominant de sa vie, il était convenable que celui qui n'avait respiré que pour donner Dieu aux âmes et les âmes à Dieu, mourût victime de cette belle vertu de charité qui est la plus excellente de toutes et les enlace toutes de ses sublimes étreintes.

Nonobstant les grandes fatigues endurées, les travaux apostoliques incessants, les mortifications dont il était coutumier, le Père s'était maintenu robuste et bien portant depuis le jour où il avait pris les rênes du gouvernement au 14 juin 1736 jusqu'au mois de mai 1740 (2). Aussi, le

(1) Nous devons la possession de cette inestimable relique au R. P. Candido Mariotti qui nous l'a offerte en témoignage de son amitié.
(2) Sum. N° 24, § 68.

10 de ce mois, voulut-il se rendre à trois milles de Fucecchio pour faire à un pauvre campagnard qui l'avait fait appeler, la charité de le confesser. Or, bien que l'on fût au cœur du printemps, il y avait ce jour-là dans l'atmosphère un de ces retours de saison qui surprennent les meilleures santés. Une bise froide soufflait avec violence, si bien que le P. Zacharie de Lucques, redoutant pour son âge ce brusque changement de température, essaya à plusieurs reprises de l'empêcher de partir, et s'offrit à y aller lui-même : « Non, mon fils, repartit le saint Gardien : c'est moi qu'ils ont demandé, je veux leur faire cette charité (1). »

Dès cette course, il fut mal à son aise, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à fréquenter le chœur pour l'office divin de jour et de nuit. Mais le 13 mai, il fut assailli dans la matinée par une forte fièvre qui le força à se jeter sur son lit. Nous nous servons à dessein de cette expression ; car il ne voulut entendre parler ni ce jour-là ni les suivants de se dépouiller de ses vêtements (2).

Cependant, une pleurésie s'était déclarée. Le malade était abattu, ce qui porta ses religieux à lui conseiller de se dispenser du saint Office et de le remplacer par d'autres prières. Il en fit la demande à son confesseur qui la lui accorda ; mais il n'usa pas longtemps de cette licence ; car son abattement ayant quelque peu cessé, il voulut le reprendre et le P. Benoît de Ponsevio lui ayant demandé pourquoi il n'usait pas de la dispense : « Les dispenses, répondit-il, ne valent qu'autant que dure la nécessité (3). » Or, le 15 était un dimanche, et l'on faisait l'office du jour. Nonobstant les dix-huit

(1) Sum. N° 24, § 56.
(2) *Ibid.*, § 57 et 68.
(3) *Ibid.*, § 50.

psaumes des Matines, la longueur des autres heures, il le récita en entier, et, autant que possible, aux heures de la Communauté. Jusqu'au bout, son grand esprit de foi lui faisait attacher le plus grand prix à la prière publique de l'Eglise. Par compassion pour son état, un religieux de passage au couvent, le P. Emile de Lucques, s'offrit, pour le soulager, à le réciter avec lui, ce qu'il accepta d'autant plus volontiers qu'il se conformait ainsi davantage à cette forme de dialogue que suppose l'Office divin. Bien que le mal fît des progrès sensibles, il continua cette pieuse pratique jusqu'à son dernier jour avec grande attention et dévotion, de la même manière qu'il le pratiquait en pleine santé.

Le 16, sur le conseil du médecin, on lui fit une forte émission de sang qui n'amena pas d'amélioration sensible. Le malade, avisant alors le docteur Ribotti, médecin de la Communauté, lui demanda ce qu'il pensait de son état. « Puisque votre révérence m'invite à lui parler en toute liberté, répondit le docteur, je lui dirai que son mal va s'aggravant et qu'elle est en un réel danger de la vie. » Le P. Théophile le remercia et parut apprendre avec joie cette nouvelle qui lui faisait espérer de s'en aller bientôt dans la maison du Seigneur (1).

Le docteur Calverini, son ami et son pénitent, chirurgien de mérite, vint aussi le voir, et, sur son désir, lui dit plus nettement encore que le docteur Ribotti que pour ce mal il n'y avait pas de remède : « Que Dieu vous récompense de me parler de la sorte, lui dit-il. Je suis obligé pour cela à prier pour vous. Dieu est le maître de me faire mourir où Il veut, comme Il veut et de la manière qu'Il veut. » Il ajoutait : « Je suis bien heureux d'avoir une maladie qui laisse jusqu'au bout

(1) Sum. N° 24, § 25-26.

l'usage des facultés et permet de profiter ainsi de tous les instants pour le ciel (1). »

Mais s'il était indifférent à la vie, il tenait essentiellement à recevoir en pleine connaissance les Sacrements de la sainte Eglise. Le saint Viatique lui fut apporté avec toute la solennité désirable. Tous les religieux faisaient à Notre-Seigneur l'escorte d'honneur et s'avançaient processionnellement. Sitôt qu'il vit arriver dans sa cellule le Très Saint Sacrement, il se dressa sur sa pauvre couche, s'y mit à genoux et, les mains jointes, reçut la sainte Communion en des dispositions si ferventes que tous se sentirent remués jusqu'au plus intime de leur être (2).

Le lendemain, 17, sentant le mal s'aggraver de plus en plus et convaincu qu'il s'avançait à grand pas vers l'Eternité, il voulut recevoir encore le secours de la grâce actuelle et la force pour soutenir vaillamment les assauts de l'ennemi infernal dans la lutte que l'esprit des ténèbres engage avec l'âme à ses derniers moments. C'est pourquoi il domanda à être muni du Sacrement de l'Extrême-Onction, pour que son âme fût purifiée de tous les restes du péché et réconfortée contre les défaillances de la nature. Au moment où le prêtre s'apprêtait à le lui administrer, tous ses frères étant réunis, il leur fit une courte allocution sur les grands bienfaits de Dieu envers nous, et demanda pardon à tous pour ce qui avait laissé à désirer dans son gouvernement, exprimant le regret de ne pas avoir fondé le *Ritiro* avec toute la perfection de régularité qu'il aurait fallu, par considération pour l'humaine fragilité, après quoi, il les bénit au nom du Seigneur. Ensuite, il reçut le Sacrement avec une pro-

(1) Sum. N° 24, § 7.
(2) *Ibid.*. § 54-55.

fonde humilité et un grand abandon à la volonté de Dieu (1).

Cependant, le P. Zacharie qui était de Lucques, aurait voulu, pour l'honneur de sa ville natale, l'y faire transporter, sous prétexte qu'on y trouverait des sommités médicales qui pourraient le tirer d'affaire. Il ne visait qu'à une chose : obtenir pour Lucques la possession des reliques de celui dont il prévoyait la glorification ici-bas et qui avait grande réputation dans cette ville. A l'insu de son Gardien, il se procura une calèche, qui vint au couvent pour le prendre et le conduire au couvent de Lucques. Quand le P. Théophile en fut informé, il le manda dans sa cellule et lui dit d'un ton de reproche : « Et qui croyez-vous donc que je suis? — Vous êtes mon Père Gardien, répondit le P. Zacharie. — Je ne suis pas le Roi de France, mais un simple pauvre frère : je ne veux pas de pareilles choses. » Il fallut renoncer à ce projet : mais l'esprit fécond et dévoué du P. Zacharie imagina autre chose. Il s'employa pour faire venir du moins à Fucecchio un médecin renommé de cette ville, le docteur Jean-Laurent Graziani. Informé des démarches qui se faisaient à cet effet, le P. Théophile fit tant et dit tant qu'il ne voulait en aucune manière qu'on fît pour lui ce qui se fait pour les riches, il se proclama tellement un misérable tout à fait indigne de ces attentions qu'on ne voulut pas le désobliger (2).

Enfin, comme le terme de sa vie approchait de plus en plus, le P. Emile de Lucques qui récitait avec lui le saint bréviaire et qui avait pu apprécier en ces quelques jours la perte que l'Ordre était à la veille de faire, lui suggéra l'idée de prier Dieu avec ardeur de lui prolonger

(1) Sum. N° 24, § 48.
(2) *Ibid.*, § 61-62.

l'existence pour affermir davantage le couvent dans la bonne voie, et de dire avec saint Martin de Tours : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail. » Il se releva sur son lit et, d'un ton grave, répondit avec fermeté : « Si je me croyais nécessaire au bien de ce couvent, je me croirais damné (1). »

Les prêtres séculiers allaient le visiter aussi . Don Bernardin Peri s'y rendit en compagnie de don Antoine-Pierre Panicacci. Celui-ci insistait à son tour pour qu'il fît tout le nécessaire en vue de recouvrer la santé, ajoutant que s'il venait à manquer, le *Ritiro* risquerait fort d'être à terre : « Si le Seigneur me veut ici, dit-il, patience, et si je manque, Dieu y pourvoira par des religieux plus dignes qui feront progresser l'œuvre : car je suis, moi, un grand pécheur (2). »

Durant toute sa maladie qui dura sept ou huit jours, on n'entendit jamais sortir de sa bouche aucune plainte, malgré toutes les douleurs aiguës qu'apporte avec elle la pleurésie. Son visage était d'une sérénité qui ne reflétait pas le moindre nuage. Tout révélait son indifférence à recevoir de la main de Dieu la mort ou la vie, selon son bon plaisir.

Le P. Philippe, son confesseur, lui ayant demandé s'il se confiait en Jésus-Christ et se disposait volontiers à comparaître devant son tribunal : « Oh ! oui, mon Père, oui, oui, » répondit-il d'une voix assurée. Avec la même tranquillité, il réclama aussitôt de lui sa bénédiction pour accomplir le voyage de l'éternité.

C'était le 19 mai, dernier jour de sa vie. Dans l'après-dîner, le religieux qui se tenait toujours auprès de lui s'était absenté un moment, lorsqu'arriva l'heure des

(1) Sum. N° 24, § 63.
(2) Sum. N° 8, § 175.

vêpres pour la communauté. On sait quel était son zèle pour l'office divin. N'entendant pas sonner la cloche pour convoquer les religieux au chœur, au bout d'un moment, il n'y tint plus, se dressa sur son lit et frappa vivement de son bâton contre la porte. A ce bruit, on accourut pour savoir ce qui arrivait : « Est-ce ainsi, s'écria-t-il, que l'on traite le service de Dieu? L'heure des vêpres est passée, et l'on ne sonne pas! Je ne suis pas encore mort, et déjà l'on commence à faire peu de cas de l'Office divin? » On s'empressa de se rendre à ses désirs, et les vêpres furent sonnées, ce qui donna satisfaction à son zèle. De son côté, il récita vêpres et complies avec le P. Emile : après quoi, prenant dans ses mains la croix qu'il portait avec lui dans ses voyages, sur laquelle étaient gravés tous les mystères de la Passion, il commença avec une grande contrition de cœur le pieux exercice du Chemin de la Croix pour lequel le Pape Clément XII avait attaché à cette Croix toutes les indulgences, et il le poursuivit jusqu'à la fin. Sa faiblesse était si grande que le religieux qui l'assistait était obligé de lui soutenir la croix.

Désirant ensuite purifier de plus en plus sa conscience, et se reprochant l'émotion qu'il avait manifestée quand il avait appelé et frappé à la porte pour reprocher le retard apporté à la psalmodie des vêpres, il pria son père spirituel de l'absoudre. Une fois réconcilié, il demanda sans retard l'absolution générale et toutes les indulgences de l'Ordre, l'application de l'indulgence *in articulo mortis,* ne voulant négliger aucun des moyens de purification que la sainte Eglise met à la disposition de ses enfants au moment du passage du temps à l'éternité. Il confia à son confesseur ce qu'il faudrait faire après sa mort. Puis, fixant les yeux sur une Croix suspendue au mur de la cellule du côté droit, il se mit à réciter avec énergie et ferveur quelques prières d'un ton

de voix assez élevé. C'était environ une heure avant l'*Ave Maria* (1). Alors comme il parut évident qu'il ne lui restait que peu de temps à vivre, on convoqua toute la communauté, et quand on fut réuni dans la cellule, le P. Philippe commença la recommandation de l'âme que le malade suivit avec grande attention, répondant à voix basse *Ora pro me*, chaque fois que ses frères disaient *Ora pro eo*. On lui avait auparavant demandé de donner sa bénédiction à tous, ce qu'il avait fait d'un ton élevé et intelligible (2).

Le docteur Calverini, toujours présent, suivait avec émotion tout ce qui se passait. Voyant le calme du patient et celui de son confesseur le P. Philippe, qui n'avait d'autre souci que de faire gagner au mourant toutes les indulgences dont il pouvait disposer, sans se préoccuper de l'exhorter, il lui demanda quel nouveau genre de préparation à la mort était celui dont il usait envers le P. Théophile : « C'est, lui répondit celui-ci, que la passion dominante et la constante préoccupation de ce père pendant sa vie a été de gagner des indulgences. Aussi, je cherche à le satisfaire le plus que je peux sur ce point; étant parfaitement tranquille sur l'état de sa conscience, puisque, durant sept ans que j'ai été son confesseur, je n'ai jamais trouvé en lui l'ombre d'un péché véniel volontaire (3). »

Quand les prières des assistants furent terminées, le serviteur de Dieu fixa son regard vers un angle de sa cellule comme si un personnage mystérieux s'y fût trouvé, et, le visage troublé, mais intrépide, tenant en

(1) L'*Angelus*. A Rome, on compte les vingt-quatre heures à partir de l'*Angelus* du soir dont l'heure varie selon la saison. L'*Angelus* se sonne au coucher du soleil, après quoi les heures se succèdent jusqu'au lendemain soir, en comptant de une à vingt-quatre. Ainsi, une heure avant l'*Ave Maria* est la vingt-troisième heure.

(2) Sum. N° 24, § 11.

(3) Sum. N° 11, § 50.

main le crucifix qu'un religieux lui soutenait, il parlait avec force et d'un ton de voix élevé; mais il n'articulait plus bien, en sorte qu'on ne pouvait comprendre ce qu'il disait. Seulement un des assistants put, en inclinant l'oreille, entendre ces paroles : « Un seul Dieu, un en la Trinité de personnes, une âme, une éternité. » Il demeura en cette attitude de tête, de mains et de pieds, immobile, les yeux tout grands ouverts, l'espace de deux heures, depuis une demi-heure avant l'*Ave Maria* jusqu'à une heure et demie de nuit. Tous les assistants conjecturèrent qu'il soutenait pendant tout ce temps les violents assauts du prince des Ténèbres. Il reprit après ces deux heures la pose et la sérénité de visage qu'il avait auparavant. Fixant alors ses regards sur son Seigneur crucifié, son refuge et son espérance en ce redoutable passage, et le couvrant de ses baisers brûlants, il se mit à réciter quelques prières que personne n'entendait. L'un des religieux présents, lui demandant ce qu'il disait, en eut cette réponse : « J'ai l'intention de dire en ce moment tout ce que me commande la sainte Eglise. » Puis il souleva par trois fois la main droite, et prononça ces paroles de saint Hilarion : « Sors de ce corps, ô mon âme : que crains-tu? que crains-tu? » Comme il disait ces mots, avec la paix et la sérénité d'un juste peintes sur ses traits, il rendit l'esprit et alla jouir dans le sein de Dieu de la récompense éternelle promise au bon et fidèle serviteur.

Que pouvait-il craindre en effet? Tant de pénitence jointe à tant d'innocence, tant de douceur et de force, tant de recueillement intérieur et tant de zèle apostolique, tant de savoir et tant d'humilité, tant de sacrifices et tant de désintéressement, tant d'amour de Dieu et tant de mépris de soi devaient lui avoir attiré cette mesure de mérites bonne, serrée, pressée, débordante dont parle

Notre-Seigneur en son Evangile (1). Né le 30 octobre 1676, il s'en fallait de cinq mois et quelques jours, pour qu'il atteignît, le 19 mai 1740, sa soixante-quatrième année. Dans cette carrière déjà longue, pas un jour qui ne fût marqué par un progrès en avant, pas un seul où le péché eût gravé sa trace et laissé après lui des suites funestes. Quel moment que celui où il vit se réaliser pour lui cette parole de son Séraphique Père, que si souvent on lui avait entendu répéter au milieu de ses travaux et de ses tribulations : « Si grand est le bien que j'attends que toute peine m'est délices! » Il ne l'attendait plus : il le possédait, et c'était pour toujours. Et ce bien, ce n'était rien de créé, si grand soit-il : c'était Dieu lui-même, Dieu qui dit à ses élus comme à Abraham : « C'est moi, moi-même qui serai ta récompense grande au-dessus de tout ce qui se peut concevoir (2). »

(1) Luc, VI, 38.
(2) Genes. XV, 1.
Plusieurs détails de ce chapitre sont empruntés à une relation trouvée dans les papiers d'un ancien curé de Tivoli, transmise à M. Saliceti, par lui au regretté M. Venturini, archiprêtre de Corte, qui nous en a donné communication. Cette relation concorde avec les dépositions contenues dans le Summarium.

CHAPITRE XXV

FUNÉRAILLES TRIOMPHALES

C'est à peine si le P. Théophile était resté six jours alité, du 13 au 19 mai. Aussi, lorsque dans la matinée du 20 mai, la nouvelle de sa mort se répandit, elle surprit la plupart des fidèles de Fucecchio qui ne le savaient pas malade. Alors, de toutes parts, retentit dans la petite ville ce cri d'universels regrets : « Le saint est mort! » La perte était immense ; car celui que l'on pleurait était par sa charité le bien de tous, et il s'en trouvait bien peu, si toutefois il s'en trouvait, qui ne lui fussent redevables en quelque chose. Le deuil était donc grand, et il était public. Toutefois on ne pleure pas les saints, comme on pleure les autres hommes. Si leur départ de ce monde prive ceux qui restent de leurs conseils, de leurs exemples, de leurs bienfaits, on a la certitude qu'ils sont au ciel, et que devenus plus puissants dans la gloire, ils feront sentir leur protection, selon toute l'étendue de la charité qu'on leur connaissait, à tous ceux qui les invoquent avec confiance et désir sincère de les imiter. Il semble qu'à leur égard, le ciel soit plus rapproché de la terre, et que l'atmosphère entre eux et nous soit d'une transparence lumineuse telle que l'éloignement se fasse à peine sentir.

Ces sentiments et autres semblables agitaient toutes les âmes à Fucecchio dans la matinée du 20 mai 1740,

et le deuil était tempéré par l'espérance de la protection attendue, et par la certitude de posséder sans retour la sacrée dépouille de ce corps qui n'avait jamais cessé, durant soixante-quatre ans, d'être le sanctuaire de la Divinité.

Dès que le P. Théophile eut trépassé, la communauté, se conformant aux prescriptions du rituel, entonna la belle prière qui empruntait à celui à qui elle s'appliquait sa signification totale : *Subvenite, Sancti Dei.* « Accourez, saints de Dieu, venez au devant, Anges du Seigneur, accueillez son âme, et présentez-la devant le Très Haut. »

Et avec quelle émotion ils continuèrent : « Qu'Il te reçoive, ce Christ qui t'a appelé, et que les Anges t'emmènent dans le sein d'Abraham. Accueillez son âme, présentez-la devant le Seigneur. »

« Donnez-lui, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière perpétuelle brille sur lui.

Présentez-la devant le Seigneur. »

Aussitôt après, la précieuse dépouille fut disposée de la manière que l'ont réglé les usages de l'Ordre des Frères Mineurs, et le 20, dès dix heures du matin, on la transporta processionnellement à l'église. Quand les portes du couvent s'ouvrirent pour le défilé de la procession, hommes, femmes, enfants des deux sexes, prêtres, tous pleuraient et disaient à haute voix : « Le Père saint est mort (1). » Déjà dans l'église s'était rassemblé un immense concours de peuple, si bien que les religieux qui portaient et ceux qui accompagnaient le corps, eurent toutes les peines du monde pour fendre la foule. A peine les prières étaient-elles achevées autour du défunt, et les religieux s'étaient-ils retirés au chœur pour réciter l'Office de *Requiem* que tout le monde fit irruption comme un torrent qui rompt toutes

(1) Sum. N° 25, § 75.

les digues pour approcher de la bière. On se pressait pour lui baiser les pieds, les mains, le visage dont la vue excitait une tendre dévotion. Plus il avait été réservé de son vivant, plus il avait écarté de lui les témoignages de respect, et plus on se sentait pressé de lui en rendre maintenant.

L'empressement s'accrut d'un moment à l'autre, et l'on en vint à lui déchiqueter l'habit, les cheveux, les ongles, les paupières, la tunique de dessous (1). La chose alla au point qu'il fallut, pour empêcher une nudité peu décente, le transporter à la sacristie, l'y revêtir d'une autre bure, après quoi on entoura le cercueil d'une barrière de bancs pour pouvoir achever sans difficulté nouvelle les saintes cérémonies (2). Mais la foule ne désemplissait pas. Ceux qui s'y trouvaient tenaient à y rester, et les flots qui survenaient resserraient de plus en plus les rangs. On ne se rassasiait pas de le contempler. Rien dans les traits qui inspirât la frayeur : tout en lui excitait la dévotion et l'amour ; et au lieu d'implorer pour lui la miséricorde divine, on se recommandait à lui dans la persuasion qu'il jouissait de la vision béatifique. Les faits étaient là pour confirmer la voix du peuple par la voix de Dieu même. Pour lui, les lois de la nature étaient suspendues. Pour donner satisfaction à la piété des fidèles, il avait fallu retarder de quarante-huit heures les obsèques (3). Or, durant les quarante-neuf heures que le corps saint resta exposé à la piété des fidèles, non seulement il ne donna aucun signe de corruption, mais il resta toujours flexible, de couleur naturelle, particulièrement aux lèvres, restées vermeilles et purpurines comme celles d'une personne vivante. A travers les paupières entr'ouvertes,

(1) Sum. N° 25, § 44 et 45.
(2) *Ibid.* § 43.
(3) *Ibid.* § 54.

les yeux semblaient vivants et regardaient le ciel; ils apparurent clairs et brillants, lorsqu'à plusieurs reprises, on en souleva les paupières (1). Aussi les visiteurs ne se lassaient pas de le contempler, de le vénérer, de le prier pour en obtenir des grâces. Ce n'étaient pas seulement des gens du peuple et des artisans, mais des ecclésiastiques et les plus qualifiés du pays et des pays circonvoisins. On s'y rendit non seulement de Corretto, de Lampovecchio, d'Empoli, de Santa-Croce, de Castel-Franco, de Santa-Maria-in-Monte, de Montecalvoli, de Montecarlo, mais encore de Pistoie, de Florence et de Livourne (2).

Aussitôt qu'elle fut informée de sa mort, la marquise Victoire Renuccini écrivit au docteur Calverini pour avoir des détails exacts sur la dernière maladie et le bienheureux trépas, ayant mission d'en rendre compte à la Sérénissime Electrice de Toscane qui avait conçu la plus grande estime de ses vertus et de sa sainteté (3).

La marquise était d'autant plus désireuse de garder le souvenir de ses traits que la modestie excessive de notre bienheureux l'avait plus empêchée de les contempler de son vivant. Pour la satisfaire, le docteur Calverini eut soin de faire prendre à un artiste distingué le masque en cire pour en tirer ensuite le portrait. C'est celui que nous avons. L'impression de ce beau visage était telle qu'il fut aisé à un célèbre graveur de faire avec ce masque un vrai chef-d'œuvre qui reproduit exactement, non seulement les traits, mais encore le caractère distinctif de cette âme si intérieure et si recueillie en Dieu.

Environ quarante heures après la mort, le docteur Calverini tira du sang du cadavre, et, à la surprise de

(1) Sum. N° 25, § 10.
(2) *Ibid.*, § 3, 26 et 68.
(3) Sum. N° 27. § 25.

toutes les personnes présentes, parmi lesquelles se trouvait le frère Gervais de Filatteria, il sortit de la veine un jet vif et coloré (1). Le corps avait été alors porté à la bibliothèque. Lorsque le même docteur ouvrit les côtes pour en extraire le cœur, le sang était toujours vif, si bien que le P. Blaise de Monte-Fallonico en remplit un flacon, d'autres le reçurent sur un linge blanc.

Le cœur fut réduit en parcelles et distribué entre les assistants. On mit les entrailles dans un vase qui fut déposé dans le caveau.

Enfin, le corps fut enfermé dans une forte caisse en bois. On eut soin d'y renfermer dans un tube en ferblanc toute la relation destinée à prouver, quand besoin serait, l'identité du cadavre. La caisse, solidement clouée, fut munie du sceau de l'Ordre.

Mais avant que le corps fût livré à la sépulture, Dieu avait manifesté par des prodiges éclatants la sainteté de son serviteur.

Pendant l'exposition du cadavre, le bruit se répandit qu'une religieuse du monastère des Franciscaines de Saint-André, atteinte d'une douleur au genou qui l'empêchait de s'en servir, s'étant appliqué un morceau du vêtement qu'on venait de dépecer au catafalque, avait été guérie, et s'était élancée dans le couvent en disant : « Grâce! grâce! Je suis guérie par la grâce du Père Théophile. » Voici ce qui s'était passé.

Sœur Marie-Joséphine Brignole, religieuse professe voilée, était prise d'un tiraillement de nerfs aux jambes, accompagné d'une tumeur sous le genou de la grosseur d'un œuf, qui l'empêchait d'aller par la maison, de descendre ou de monter l'escalier sans de grandes douleurs, en sorte qu'elle s'était décidée à appeler le médecin.

(1) Sum. N° 25, § 11.

Entendant parler de la mort du Serviteur de Dieu, bien connu dans le monastère, puisqu'il en était le confesseur extraordinaire, elle eut foi en lui, et comme une de ses sœurs lui apporta un morceau de l'étoffe de son vêtement, elle se l'appliqua sur la jambe. Au même instant, les larmes lui vinrent aux yeux : elle sentit un frémissement par tout le corps. Toute douleur s'était évanouie, et la santé lui fut complètement rendue (1).

Ce ne fut pas le seul prodige obtenu. A peu près au même moment, Pierre de Michel Nardi, souffrant de la goutte aux deux pieds, n'eut pas plus tôt appris la mort du P. Théophile qu'il se rendit au couvent de la Vierge, et s'agenouilla devant le cadavre qu'on venait de porter à la sacristie pour lui passer d'autres vêtements. Il l'invoque du fond du cœur, lui baise les pieds et sent soudain une amélioration; il peut marcher d'un pas alerte, en sorte que, de retour chez lui, il gravit aisément l'escalier, comme au temps où il était en pleine santé. Sa guérison était complète et définitive (2).

Le même jour, la mère de Luc Boschini dont les doigts des mains étaient retirés au point qu'elle ne pouvait travailler, se rendit près du cercueil du P. Théophile pendant que son corps était exposé dans l'église. Elle lui prit les pieds avec grande foi et dévotion, de la manière qu'il lui était possible, et tout à coup, les doigts retournèrent à leur place. C'est ce que la servante de cette dame attesta au frère Ange de *Buon Convento* (3).

Toujours dans cette même journée, la fille de Christine, épouse de Jean-Marie Falorni, qui ne pouvait se tenir debout sur ses pieds, tant ils étaient endoloris, appliqua sur la partie malade un linge teint dans le

(1) Sum. N° 28, § 46.
(2) *Ibid.*, § 47.
(3) *Ibid.*, § 12

sang du P. Théophile, et incontinent, elle commença à pouvoir se tenir droite et à marcher (1).

De même, Marie-Madeleine Javolacciaj, atteinte à plusieurs reprises d'une angine qui avait amené le médecin à l'opérer jusqu'à quatre fois, se voyant prise de fièvre, souffrait horriblement de la gorge, au point de ne pouvoir presque plus respirer, ni avaler quelques gouttes d'eau. Elle se fit conduire près du cercueil exposé à l'église, pria qu'on approchât la main du défunt de sa gorge, et s'en retourna chez elle sans douleur ni fièvre. Depuis, l'angine ne lui revint plus (2).

Mais le plus surprenant des faits extraordinaires arrivés en cette journée de grâce, est celui dont le P. Jean Chrysostome de Lucques a déposé sous la foi du serment.

Quelques jours avant sa mort, le P. Théophile était allé à Ceretto Guidi visiter et confesser la dame Thérèse Piscatori gravement malade. Au moment de la quitter, il lui dit : « S'il vous arrivait quelque chose, envoyez-moi chercher sans retard. » Or, quelques moments après la mort du Serviteur de Dieu, l'infortunée atteinte d'une esquinancie noire qui la suffoquait, désespérait de sa vie, lorsque soudain le Père lui apparut bien visiblement et lui dit en guise de reproche : « Pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé chercher? Ne vous ai-je pas dit de m'appeler dans votre détresse? » Puis, il la bénit et disparut ; sur quoi la mourante s'endormit d'un bienfaisant sommeil, se releva saine et sauve à l'admiration des assistants et des domestiques (3).

Faut-il s'étonner, après ces événements que la rumeur publique colportait partout, que ces funérailles aient eu plutôt le caractère d'un éclatant triomphe que

(1) Sum. N° 22, § 13
(2) Sum. N° 28, § 74.
(3) Sum. N° 27, § 2.

d'une pompe funèbre? Et quand, sur le soir du 21 mai, à quatre heures de l'après-midi, le cadavre enfermé dans une caisse en bois scellée, fut déposé dans la sépulture commune des religieux, on se dit qu'avant peu ces reliques précieuses seraient transférées en un lieu plus honorable et que le jour viendrait où elles seraient exposées sur les autels à la vénération publique.

CHAPITRE XXVI

RÉPUTATION DE SAINTETÉ APRÈS LA MORT. — ELLE VA CROISSANT, ET DIEU LA CONFIRME PAR DE NOMBREUX MIRACLES. — TRANSLATION DE SES RESTES.

La gloire humaine est passagère, et de plus, elle est vaine. Quelle folie pour l'homme de négliger le bonheur éternel et d'aspirer ici-bas à une immortalité qui lui échappe! Belle immortalité, dit saint Augustin, qui consiste à être loué où vous n'êtes pas, à être torturé où vous êtes! Mais il n'est pas jusqu'à cette menteuse survivance tant caressée qui ne leur échappe aussi. Au moment où ils disparaissent de la scène du monde, leurs partisans se donnent bien du mal pour leur procurer de pompeuses funérailles, donner leur nom à une rue ou à un monument, leur dresser des statues. Leur mémoire périt avec ce bruit factice, et rien de tout cela ne les sauve de l'oubli. Un pèlerinage de convention au jour anniversaire de leur mort, avec quelques adeptes toujours plus rares assemblés à grand renfort de réclame pendant quelques années, peut-être quelques lignes dans un dictionnaire historique. Mais tout cela, même pour les plus illustres, n'est que l'ombre d'un grand nom, *magni nominis umbra,* comme l'a dit le poète latin. Eh! la plante est-elle vivante pour entrer dans la classification d'un herbier, l'animal pour être empaillé avec art et placé dans la vitrine d'un muséum,

un grand homme pour figurer dans la galerie d'un musée Grévin quelconque? S'attirent-ils autre chose qu'un regard distrait, ces portraits de famille alignés dans la galerie des ancêtres?

Que vos amis, ô mon Dieu, sont autrement honorés sur la terre! Non seulement les honneurs qui leur sont rendus ne sont ni éphémères, ni vides de sens, mais ils vivent dans la pensée, dans le cœur des fidèles aussi bien que dans le sein de Dieu. On pense à eux, on les aime, on les invoque, on leur parle comme à des êtres vivants, agissants, puissants. Et ils prouvent par des miracles qu'ils entendent ceux qui s'adressent à eux, que, tranquilles sur leur sort, ils sont en sollicitude sur le nôtre; que Dieu, source de cette eau jaillissante pour la vie éternelle à laquelle ils s'abreuvent sans cesse, les traite comme ses amis et les fait entrer en part de sa toute-puissance. Aussi, leur réputation va toujours croissant. Elle se manifeste par des bienfaits sans cesse renouvelés, et la voix du vrai peuple chrétien faisant écho à la voix de Dieu hâte de ses vœux le jour où leur gloire sera portée à son comble et où il sera permis de leur dresser des autels.

Quand la dalle funèbre eut recouvert les restes du P. Théophile, il pouvait sembler que le concours diminuerait à l'Eglise de la Vierge. Il n'en fut rien. Affligés de ne pouvoir plus contempler la sainte dépouille, ceux qui étaient arrivés trop tard se jetaient à genoux sur sa tombe, la couvraient de baisers et y prolongeaient leurs ferventes prières. Ils faisaient aux religieux une douce violence pour avoir quelque brin de ses vêtements qu'ils recevaient avec révérence et emportaient comme un trésor; et ceux qui ne pouvaient se rendre à Fucecchio, faisaient de chaudes instances pour participer à cette faveur. Un prêtre des environs ayant obtenu, par une considération personnelle pour son caractère, une man-

che de sa tunique, se vit obligé de la diviser en mille parcelles pour satisfaire à la dévotion des personnages les plus distingués. Cette dévotion ne se ralentit pas dans la suite, et l'on vit souvent des personnes du plus haut rang, tant de l'un que de l'autre sexe, venir de Fucecchio et des pays environnants, se recommander à lui. D'autres venaient le remercier des grâces reçues ou en obtenir de nouvelles. Car tous croyaient en son puissant crédit auprès de Dieu. Les villes éloignées elles mêmes, Florence, Sienne, Pistoie, Pescia, Lucques, Livourne, Colle, etc., recouraient à son intercession. Il fallut envoyer des reliques jusqu'à Modène (1). Il en fut de même bientôt de son portrait que l'on avait eu soin de graver sans rayons ni auréole, selon les prescriptions de la sainte Eglise. Et cette réputation de sainteté, loin de diminuer, allait toujours croissant. C'est qu'elle avait son fondement dans la sainteté de vie du bienheureux, et n'était pas l'effet d'une affection aveugle qui aurait germé dans le cœur de quelques admirateurs suspects. On y reconnaissait la volonté de Dieu de glorifier son serviteur (2). Les personnes qui l'invoquaient étaient des personnes graves et dignes de foi. Il suffisait au reste, pour avoir confiance en lui, de rappeler ses vertus, la richesse des dons de Dieu à son égard et le bon usage qu'il en avait fait (3). Aussi cette réputation ne trouva-t-elle pas un seul contradicteur. A la suite du concours des peuples, son nom devint si populaire que plusieurs nouveau-nés le reçurent au baptême par le désir qu'avaient les parents de mettre leurs enfants sous son patronage (4). Le P. Benoît de Ponsevio, que l'on appelait fréquemment auprès des malades pour les confesser

(1) Cenni sulla vita dal P. Luigi Paoletti, p. 115.
(2) Sum. N° 26, § 22,
(3) Sum. N° 27, § 1.
(4) *Ibid.*, § 8.

et les assister à l'heure de la mort, nous dit que tous les suppliaient de les recommander au P. Théophile (1).

A l'évêché de Samminiato, le Vicaire général put montrer au frère Joseph d'Afile tout un grand faisceau de dépositions de personnes qui avaient reçu des grâces diverses. Sur le territoire de Subiaco, dans toute la Toscane, en Corse, c'était un concert unanime d'estime, tant de la part de gens du peuple que d'ecclésiastiques, de religieux, de nobles, de savants, de personnes prudentes et désintéressées (2). Au couvent de Fucecchio, il fallut tenir un registre authentique des attestations de miracles et de faveurs extraordinaires. Il fut dressé et tenu par le P. Guillaume de Pomarance, vicaire du couvent (3).

Le P. Zacharie de Lucques reçut mission d'aller recueillir les attestations dans les localités où le P. Théophile avait séjourné. « Six mois après sa mort, nous dit-il, je me rendis à Rome, et avec l'autorisation du Général, Révérendissime Père Gaëtan de Laurino, sous la direction du Postulateur des Causes de nos Saints, Père Joseph-Marie d'Arzio, lecteur jubilé, mort depuis dans les fonctions de visiteur de la province des Marches en odeur de sainteté, j'allai sur le territoire de l'abbaye de Subiaco, au couvent de Civitella, pour recevoir l'information de ces religieux sur la vie du P. Théophile et l'opinion qu'ils avaient de lui. Il me fut prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils en avaient une très haute. Il en fut de même de toute la région de Subiaco, de la part des prêtres, chanoines et autres personnes considérables, Dom Hippolyte Pugnetti de Plaisance, moine et doyen du Mont-Cassin, connu dans tout Rome pour sa vie édifiante, me dit un matin : « Votre P. Théophile était prudent comme le serpent et simple comme la colombe ;

(1) Sum. N° 26, § 14.
(2) *Ibid.*, § 21.
(3) Sum. N° 27, § 7.

prudent comme le serpent, car de même qu'en péril de mort, le serpent cache sa tête, ainsi votre gardien cachait au monde toutes les grandes vertus qu'il possédait; simple comme la colombe, car il n'eût pas su donner à entendre qu'il pensât mal de quelqu'un. »

« Je trouvai le même concert d'estime dans la terre de Palombara, en Sabine, fief de l'Excellentissime famille Borghèse, non seulement parmi tous les religieux du *Ritiro*, mais encore chez les personnes de quelque notoriété de ce pays, tant prêtres que laïques, et en particulier chez don Jean-Baptiste Tosi, procureur fiscal dans le procès du P. Thomas de Cori (1). » Le P. Zacharie relate le jugement porté par Mgr Entrieri sur le P. Théophile, dont nous avons fait mention à la date du mois d'avril 1735.

Quant aux miracles qui lui furent attribués, le P. Jean Chrysostome qui en vit les attestations authentiques entre les mains du P. Guillaume de Pomarance, nous affirme qu'ils étaient très nombreux (2). Nous allons raconter quelques-uns de ceux qui figurent au procès en suivant l'ordre chronologique.

Le premier nous est raconté par le religieux même qui en fut favorisé. « Peu de jours après la mort du P. Théophile, nous dit le frère Bernardin de Castro Plani, je me trouvais fortement agité de scrupules, et comme l'imagination travaillait sans cesse et me ramenait à chaque instant à mon idée fixe, il m'en resta de telles douleurs de tête que je me demandais si je n'en deviendrais pas fou. Un jour que j'étais plus terriblement tourmenté qu'à l'ordinaire, je me jetai tout habillé sur mon lit, frémissant en face du cauchemar de la mort que je croyais voir venir, lorsque, me rappelant que

(1) Sum. N° 27, § 9.
(2) *Ibid.*, § 1.

j'avais une parcelle du vêtement du Serviteur de Dieu, je la pris et me l'appliquai sur la tête. A peine était-ce fait que la douleur disparut complètement. Je me levai calme et content. Il y a bien du temps de cela, et depuis je n'ai plus eu de scrupules. Or, je dois faire observer qu'avant de m'appliquer la relique, je n'avais fait aucun remède, ni recouru à aucun autre moyen pour me guérir de ce mal affreux (1). »

Le fait qui suit est du 27 mai 1740, huit jours après la mort du Bienheureux.

Marie-Jeanne, fille de Dominique Baccheroni, épouse de Thomas Berrocci de Saint-Jean Evangéliste de Monte-Magno, au diocèse de Pistoie, avait été pendant trois ans tourmentée d'atroces douleurs d'estomac. Malgré les soins de divers médecins et chirurgiens auxquels elle recourut durant tout ce laps de temps, et les nombreux remèdes employés d'après leurs ordonnances, le soir du 27 mai 1740, se trouvant au lit en proie à ses crises, elle versa dans un verre plein d'eau un fil du vêtement du Serviteur de Dieu et but cette eau avec grande foi. Dès le lendemain matin, elle se sentit soulagée et fut dès lors complètement guérie.

Neuf jours après, 5 juin 1740, autre manifestation de la puissance de notre bien-aimé Père à Pontedera.

Atteinte de rhumatisme, Catherine Tribolati, épouse de Jérôme Ruggieri, avait, à la suite d'une fausse couche arrivée après deux mois de grossesse, éprouvé des pertes de sang qui épuisèrent toutes ses forces. Son médecin, le docteur Philippe Braccini, ne voyait d'autre moyen pour guérir un tel mal qu'un traitement long et minutieux; encore trouvait-il la malade débilitée au point de ne pouvoir le supporter. Aussi l'avait-il condamnée; et, sur ses conseils, elle reçut les derniers

(1) Sum. N° 28, § 9 et 10.

Sacrements. A ce moment, Anne Cedri de Pontedera lui apporta un morceau du linge du P. Théophile. Elle se recommanda à lui, en même temps qu'elle appliquait la relique, et instantanément elle fut délivrée de tous les symptômes de son mal. Le médecin, qui s'attendait à la trouver le lendemain ou morte ou agonisante, fut stupéfait de la voir levée et occupée à ses soins domestiques. Aussi fit-il, sous la foi du serment, une attestation signée de lui et authentiquée par notaire, à la date du 24 juin de la même année (1).

Le mois suivant, 17 juillet 1740, nouveau prodige.

Yolande, fille de Victor Pecchioli de Florence, épouse du docteur Jean-Baptiste Chiostri de Laterina, habitant Livourne, avait tellement enflé qu'elle se croyait dans un état intéressant, ce que croyaient aussi les sages-femmes et divers professeurs de médecine et chirurgie. Au bout de neuf mois, elle ressentit dans les flancs et les reins des douleurs telles qu'elle crut que son heure était venue. Trois jours se passèrent ainsi sans résultat. Elle eut alors quelques heures de répit après lesquelles les douleurs revinrent aiguës pendant plus d'une semaine. En face de ce problème, les médecins crurent qu'il était plus à propos de ne pas donner de remède et de laisser agir la nature. Mais les douleurs ne discontinuaient pas, surtout sur le soir, en sorte qu'elle pria son confesseur, le P. Bonaventure Santoni de Livourne de lui donner quelque relique du Père Théophile, persuadée que par son intercession elle serait délivrée. Le Père lui porta un peu de toile teinte du sang du Serviteur de Dieu, lui fit réciter trois *Pater, Ave, Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité et appliquer la relique. A l'instant, elle sentit par tout le corps comme le froid du marbre trois heures durant, et à la suite, les pesanteurs

(1) Sum. N° 23, § 9 et 10.

disparurent. Le lendemain, le corps avait sensiblement diminué de grosseur; au bout de trois jours, les proportions étaient naturelles, et ce résultat s'était opéré sans aucune perte de sang ni d'humeur.

Nous voici au 16 août 1740.

Marie-Rose Fanciulla, fille de Jean-Baptiste Cappanova de Gênes, habitant Livourne, souffrit d'horribles douleurs de rhumatisme, quinze jours durant. Aucun remède ne pouvait la soulager. Une parcelle de toile teinte dans le sang du Père Théophile lui rendit complètement la santé (1).

Dans les premiers jours de septembre de la même année 1740, à Citta di Colle, Sauveur Luci, atteint d'une fièvre maligne et d'un transport au cerveau qui put faire craindre un moment pour sa raison, fut regardé comme perdu par les médecins, notamment par le docteur Marzi di Poggibonzi. Aussi, dès le premier moment lucide qu'il eut, on le fit se confesser et faire son testament ; car on ne croyait pas qu'il allât au delà du lendemain. On lui porta le masque en cire pris sur le visage du Père Théophile : il se recommanda à lui de cœur pendant qu'on le lui appliquait. A l'instant, il fut soulagé de la tête, la fièvre diminua, et peu de jours après, il était hors d'affaire, et son état de santé s'est depuis parfaitement soutenu (2).

L'année suivante 1741 ne fut pas moins féconde en faveurs miraculeuses. Dès le 23 janvier, Hyacinthe d'Etienne Tognozzo de Castel-Vecchio, atteint d'une pleurésie compliquée, reçut le saint Viatique, car le danger de mort était évident. On l'engagea à implorer l'intercession du Père Théophile. Il fit vœu de visiter son tombeau s'il recouvrait la santé, en même temps,

(1) Sum. N° 28, § 70.
(2) *Ibid.*, § 56.

on lui appliquait une parcelle de son vêtement. Le mal, cependant, s'aggravait au point qu'il allait trépasser; mais quelques jours après, il fut soulagé et recouvra enfin la santé. Aussi exécuta-t-il son vœu et porta un *ex-voto* : toutefois pour éviter toute apparence de culte public, on ne le laissa pas exposé aux regards des visiteurs (1).

Le 27 mars, Marie-Madeleine, mère du Très Révérend don Jean Dominique Dignacci, piévan ou curé doyen de Castel-Vecchio di Pescia, était également désespérée des médecins. Elle avait d'abord été assaillie par une forte fièvre froide qui persista longtemps et fut suivie d'une fièvre chaude. On craignit que la poitrine ne fût prise, et pour affaiblir le pouls, on lui pratiqua une saignée. Quelques jours après, il fut constaté qu'elle était atteinte de fièvres putrides avec complication. Divers remèdes lui furent donnés sans résultat notable. De plus, on découvrit que son mal venait d'une descente de l'utérus dont elle souffrait d'autant plus que la poitrine était secouée par un catarrhe violent et continu qui ne lui laissait pas de repos, l'empêchait de s'asseoir sur son lit, et gênait singulièrement la respiration. Ce mal entraînait avec lui d'autres infirmités, rétention d'urine, écoulement de matières purulentes qui brûlaient ce qu'elles touchaient. Claire de François Cecchini et Pamphilie, veuve de Jean Chiavacci, qui la soignait nuit et jour, en compagnie de sa belle-fille, Marie-Jeanne, épouse de son fils François, découvrirent que la patiente avait au bas de l'échine une tumeur de la grosseur d'un pain. De plus, des symptômes alarmants faisaient croire à un commencement de putréfaction de l'utérus, et les remèdes se succédaient les uns aux autres sans résultat. Voyant la

(1) Sum. N° 28. § 63.

malade empirer de jour en jour, Vincent Nardi, médecin de Vellano, habile dans son art, qui avait été appelé en consultation s'y refusa par la raison que le mal était sans remède. Sentant qu'elle s'en allait peu à peu, la malade déjà fortifiée quelques jours auparavant par le secours du Saint Viatique, réclamait l'Extrême-Onction. C'est alors que son fils don Jean Dominique, le piévan de cette cure, se souvint qu'il était en possession d'un morceau de l'habit du P. Théophile, et recourut au serviteur de Dieu avec une foi vive, faisant vœu d'aller visiter son sépulcre et d'y appendre un *ex-voto*, s'il rendait la santé à sa mère. Après une courte prière, il mit dans une cuillerée d'eau un fil de ce vêtement, et se tournant vers sa mère : « Mère, lui dit-il, dites trois fois : P. Théophile, venez à mon aide. » La malade fit par deux fois l'invocation demandée ; mais accablée par le mal, elle ne put ajouter la troisième. Alors, son fils lui fit avaler la cuillerée contenant la relique. C'était à la tombée de la nuit de l'octave de Pâques. Elle s'endormit et reposa paisiblement, bienfait dont elle était privée les jours précédents. Les douleurs cessèrent. Le lendemain matin, elle fut débarrassée des humeurs par les voies naturelles : la fièvre disparut. Les jours suivants, le corps eut ses fonctions régulières : la poitrine se débarrassa petit à petit de son catarrhe. Enfin, revenue en pleine santé, elle porta son *ex-voto* à la tombe du Serviteur de Dieu. S'il ne fut pas appendu pour la raison donnée plus haut, il a du moins été conservé privément par les Pères du couvent de Fucecchio (1).

28 mai 1741.

Antoine-Joseph de Pierre-Jean Scarpellino habitant Cameana, hameau de San Michele Arcangelo, au diocèse de Pistoie, district d'Artimino, bailliage de Carmignano,

(1) Sum. N° 28, § 5 et 58.

fut affecté, du 23 avril au 28 mai, de douleurs et de fièvres, sans éprouver le moindre soulagement des remèdes nombreux qui lui furent donnés. Le soir de ce dernier jour, se sentant plus mal que de coutume, il s'appliqua au dos une parcelle du vêtement du Père, en se recommandant à lui. Il s'endormit, et le matin à son réveil, il se trouvait délivré de toute fièvre et de toute douleur, si bien que, le 24 août suivant, il venait visiter le tombeau du Serviteur de Dieu, selon qu'il en avait fait vœu (1).

27 août 1741.

Dominique de Thomas Daddi, potier de son état, souffrait d'une enflure de jambe au point de ne pouvoir ni l'étendre, ni s'asseoir; ses douleurs étaient atroces. L'application d'une relique lui rendit si bien la santé que le lendemain, de ce même pied qui avait été si malade, il pouvait de nouveau pousser la roue de son tour (2).

L'année suivante, 1741, nous fournit un miracle à la date du 22 août.

Gesualde Vannuci, jeune homme de 22 ans, fut atteint à deux heures de nuit d'un mal très aigu et très périlleux, appelé par les médecins choléra humide : les vomissements et déjections ne cessèrent durant douze heures sans discontinuation. Dans l'impuissance des remèdes, le malade eut recours à l'application d'une parcelle du vêtement du Père vénéré. A l'instant même, vomissements et diarrhée cessèrent (3).

Nous voici en 1743. Deux miracles nous sont signalés. Le premier est du mois d'avril.

Marie Verdiane Donati avait au genou droit une inflammation qui la faisait souffrir au point de rester au

(1) Sum. N° 28, § 64.
(2) *Ibid.*, § 48.
(3) *Ibid.*, § 49.

lit. Le médecin lui ordonnant d'y appliquer un cataplasme de mauve, elle mit sur le mal un peu du linge du P. Théophile, ce qui la soulagea : la guérison suivit de près (1).

Celui qui fut favorisé du deuxième miracle au mois d'août suivant n'est autre que le docteur Alexandre Calverini, professeur de chirurgie qui avait soigné le P. Théophile et qui fit après sa mort l'autopsie de son coprs. Il raconte lui-même sa guérison.

« A la fin du mois d'août 1743, je fus éprouvé par des douleurs articulaires : j'eus d'abord recours à des fomentations de linges chauds, mais sans résultat. Je fis prendre alors quelques reliques que j'avais du Serviteur de Dieu : du linge teint du sang qui jaillit de sa veine après sa mort, sa cuiller et une parcelle de son cœur que je me réservai lorsque je fis l'autopsie. Après l'application de ces reliques à la partie malade, la douleur s'évanouit, et comme ces douleurs articulaires circulent d'ordinaire d'une jointure dans les autres, en quelque endroit que la douleur me reprît, je recourais au même moyen avec le même résultat, ce qui m'affranchit de tout mal. Je vis en cela la réalisation de la promesse qu'il m'avait faite de prier Dieu pour moi (2). »

14 mai 1744.

En 1743, Marie-Madeleine de Sylvestre Tombari, de Calcinaja, fut en proie, sept mois durant, à une fièvre continue qui ne cédait devant aucun remède. Un peu de linge imbibé du sang du bon Père la guérit. Au bout d'un an, voyant que la fièvre n'était plus revenue, elle alla faire la relation de sa guérison au couvent de la Vierge (3).

(1) Sum. N° 28, § 50.
(2) *Ibid.* § 6.
(3) *Ibid.* § 55:

Après ces guérisons et d'autres encore, l'autorité ecclésiastique s'émut et crut convenable de transférer le corps du vénéré défunt dans un caveau spécial. A cet effet, on creusa une fosse dans le chœur, le long de la partie postérieure de l'autel majeur. Le 10 décembre 1744, par autorité de Mgr Suarez, évêque de Samminiato, la translation s'accomplit. Ce jour-là, le vicaire général de l'évêque, répondant à la supplique du ministre provincial et du définiteur de la province de Toscane pour les mineurs de l'Observance, se rendit à Fucecchio, et, la nuit venue, fit exhumer le cadavre en présence de témoins et du notaire à ce requis. Après en avoir fait la reconnaissance et bien constaté l'identité du corps réduit à l'état de squelette, il le fit remettre dans la bière et transporter à l'endroit désigné. Cette translation eut lieu par respect pour la sacrée dépouille et aussi afin que, si la cause de béatification était introduite, on n'eût pas de doute sur l'emplacement où étaient les os, et qu'on pût les distinguer sans peine de ceux des autres religieux défunts. En mémoire de ce qui venait de se faire, on grava une inscription simple qui fut apposée sur le mur adossé à l'autel, sans aucun éloge personnel pour le défunt (1). Il n'appartient en effet qu'à l'Eglise de glorifier les élus de Dieu, et nul n'a le droit de prévenir ses jugements.

(1) Sum. N° 25, § 30, 41, 49, 57, 71, 83, et n° 26, § 2.

CHAPITRE XXVII

NOUVELLES MANIFESTATIONS SURNATURELLES. — INTRODUCTION DU PROCÈS. — LES MIRACLES DEVANT LE TRIBUNAL DE L'ÉGLISE.

La nouvelle disposition de la sépulture du P. Théophile répondait bien aux sentiments les plus intimes de ce cœur tout embrasé d'amour pour Dieu qui avait fait de l'autel et du chœur le centre de toutes ses pensées et de toutes ses affections. Elle satisfaisait pleinement aussi la piété des religieux qui, privés de sa présence sensible, ne pouvaient venir chanter les louanges du Seigneur sans s'unir à lui et s'agenouiller, ne fût-ce qu'en passant, sur cette tombe bénie. Mais c'était en même temps un grand sacrifice pour bon nombre de fidèles : car si les hommes pouvaient être autorisés à arriver jusqu'au chœur, la clôture l'interdisait aux femmes. Néanmoins, leur confiance ne se ralentissait pas, et ne pouvant entrer dans le Sanctuaire, elles lui adressaient leurs prières de la nef de l'église. Quels que fussent ceux qui allaient à lui avec foi, il leur prouvait qu'il n'était pas insensible à leurs maux. Les miracles se renouvelaient souvent encore, et nous allons en relater quelques-uns de ceux qui furent opérés après 1744.

Florence, 30 janvier 1748.

Le premier auditeur de la chambre grand-ducale, l'illustrissime Seigneur Gaular, eut le chagrin de voir

un de ses fils atteint pendant tout le mois de janvier d'une forte fièvre causée par une tumeur au visage et des douleurs de dents qu'on ne trouvait pas moyen de calmer. Vers les onze heures du soir, on appliqua au malade un morceau de linge du Serviteur de Dieu. Soulagé aussitôt, il demanda qu'on le laissât dormir, ce qu'il fit jusqu'à sept heures du lendemain. A son réveil, il s'écria : « Je suis guéri, » et le 27 novembre suivant, en compagnie d'autres seigneurs, il se rendit au tombeau du Bienheureux pour rendre grâces (1).

De Poggibonsi, 25 mai 1759.

Joseph Allegretti de Poggibonsi était tourmenté d'un squirre au gosier qui l'empêchait de respirer. A bout de remèdes, il résolut d'aller à Bientina, au Sanctuaire de Saint Valentin dans l'espoir de recouvrer la santé par les mérites de ce glorieux martyr. Or, comme il passait par Fucecchio le soir du 25 mai, il s'arrêta chez son beau-frère. Mais le lendemain matin, la fièvre avait augmenté. Le médecin lui tira plusieurs fois du sang, en même temps qu'il le médicamentait. L'amélioration n'arrivant pas, un ami l'engagea à se recommander au Serviteur de Dieu dont on lui appliqua un mouchoir sur la poitrine. Il sembla au malade qu'on lui dilatait la partie malade; il se sentit soulagé, vomit quantité de sang et d'autres matières. Il était guéri de sa fièvre, de ses douleurs et du squirre qui les lui causait (2). »

Du 18 novembre même année.

Le chanoine Antoine-Dominique Marucci passait près d'un endroit où l'on faisait une mine dans un tronc d'arbre. Or, un éclat du bois l'atteignit au tibia avec tant de violence qu'il en tomba dans un trou : il crut avoir la jambe cassée. Au moment de la plus forte dou-

(1) Sum. N° 28, § 57.
(2) *Ibid.*, § 67.

leur, on lui appliqua sur la plaie une relique qui le soulagea. Appliquée à plusieurs reprises, elle le remit dans son état normal (1).

Lucques, 5 juin 1750.

Une religieuse du monastère des Converties de la Cité et République de Lucques qui avait voulu prendre l'habit dans ce monastère, non par contrainte, mais de son propre choix, en vue d'acquérir beaucoup de mérites devant Dieu, souffrait depuis longtemps d'un continuel et abondant vomissement de sang qui l'avait mise en péril de mort. Après une consultation de médecins, divers remèdes furent prescrits; mais elle ne pouvait rien garder, ni nourriture, ni potions : la perte de sang par vomissements cessa, il est vrai, mais pour s'effectuer d'une autre manière, et du reste, elle rendait tout ce qu'elle prenait avec des douleurs qui avaient amené une déviation des côtes et de tous les os, avec un poids sur l'estomac qui l'empêchait de rester au lit.

Son confesseur qui vint la voir fut ému de compassion, sachant que de tout le lait qu'on lui avait ordonné, elle n'avait pu, durant quatre ou cinq jours, garder une seule goutte. Il l'exhorta à se tenir prête à mourir, puisque les remèdes ne produisaient pas d'effet. Le jour suivant, la Sœur infirmière la ramena au confessionnal où son Père spirituel l'invita à se confier en Dieu et à recourir au P. Théophile, dont il lui donna un portrait, une parcelle de tunique et du linge trempé dans son sang, l'invitant à les appliquer sur sa poitrine, à réciter avant de manger trois Pater, Ave, Gloria à la Très Sainte Trinité, à se recommander avec foi au Serviteur de Dieu, et à se tenir dans la sainte indifférence. La religieuse, de retour à l'infirmerie, fit tout ce qui lui avait été suggéré, communiqua à l'infirmière sa confiance en la bonté du Père

(1) Sum. N° 28, § 66.

en sorte que tant l'infirmière qu'une bonne vieille infirme s'unirent à elle dans ses prières. L'effet ne se fit pas attendre. Elle mangea aisément sa soupe : dès la première bouchée , elle se sentit comme renaître l'estomac ; elle l'acheva, mangea un couple d'œufs, but tranquillement, sans qu'il en résultât rien de fâcheux. Les forces lui revinrent au point qu'il n'y paraissait plus de trace de mal. Elle se rendit aussitôt à l'église avec les autres et y récita un *Te Deum*. Le soir, repas excellent. Le dimanche matin, elle fit la sainte Communion, et depuis, tout alla de mieux en mieux (1).

Une dame Arménie Neccucci de Castel-di-Piano, en proie à d'horribles douleurs de tête, reçut la visite de sa nièce Camille Arrighi qui lui porta un morceau du vêtement du Serviteur de Dieu. Elle le mit sur la tête de la malade qui fut subitement soulagée. Or, la relique lui ayant été réclamée, voici qu'à quelque temps de là, la migraine lui reprit de plus belle. Elle se fit rendre la précieuse relique, et son mal s'étant fréquemment renouvelé, elle se la fit céder définitivement, et désormais ses douleurs ne la reprirent plus (2).

En recueillant toutes ces faveurs signalées qui proclamaient si haut le crédit du P. Théophile auprès de Dieu, en prenant bonne note des appréciations de ceux qui l'avaient connu partout où il avait passé, les Pères de Fucecchio et leurs Supérieurs, aussi bien que l'Evêché de Samminiato, posaient la première base de l'enquête canonique préparatoire, confiée par l'Eglise aux Ordinaires, lesquels, une fois qu'elle est terminée, doivent en déférer le résultat au Saint-Siège apostolique. C'est ce qui eut lieu, selon toutes les formes réglées par la sagesse des Pontifes romains, en 1750, c'est-à-dire dix ans

(1) Sum. N° 28, § 68.
(2) *Ibid.*, § 15.

seulement après le bienheureux trépas du P. Théophile. On avait eu soin de recueillir dans l'intervalle tous les documents qui pourraient être demandés un jour : l'extrait de baptême qui avait été requis pour son entrée en religion, la copie de l'acte de son Ordination, le diplôme de lecteur et de prédicateur qui lui fut délivré en 1701. Peu de mois après sa mort, le 18 septembre 1740, fut envoyée de Corte la déposition des Podestats de cette ville sur les vertus pratiquées par le saint religieux, alors qu'il était encore dans le siècle. Enfin, au moment où commençaient les formalités du procès, le Gardien du couvent de Saint-François de la même ville, 7 mai 1750, dépêcha l'attestation de sa prise d'habit et de sa profession monastique.

Le tribunal institué par l'Ordinaire, l'évêque de Samminiato, dans l'affaire qui nous occupe, bien qu'il ne prononce pas en dernier ressort et ne fasse qu'ouvrir les voies au jugement du Saint-Siège, est cependant constitué de la même manière. Il est présidé par l'évêque lui-même, ou, à son défaut, par son vicaire général spécialement délégué à cet effet. Il y a deux juges assesseurs. Ils ont prêté serment au préalable sur les saints Evangiles de remplir fidèlement la mission qui leur est confiée de dresser les procédures nécessaires. C'est aussi ce que fait le promoteur de la foi, gardien vigilant de la pureté de la doctrine et de la morale, à qui est confiée la charge de relever dans les dépositions des témoins tout ce qui répugne à la sainteté ou à la vérité. Le postulateur de la cause a charge de chercher tous les témoins qu'il sait en état de déposer en faveur de son héros. Les juges et le promoteur de la foi ont également le droit de citer d'office ceux dont ils croient obtenir des renseignements pouvant servir à la connaissance de la vérité. Tous les témoins doivent être de bonne réputation et appartenir à la religion catholique.

Ils jurent sur les saints Evangiles de dire la vérité tant sur les interrogatoires que sur les articles qui leur seront proposés. Tous jurent en outre de garder inviolablement le secret sur les interrogations et articles comme sur leurs réponses et dépositions, le tout sous peine d'excommunication majeure réservée au souverain Pontife.

Les interrogatoires portent 1° sur les vertus, 2° sur les miracles, 3° sur l'absence de tout culte public rendu au personnage dont il s'agit d'introduire la cause.

Pour donner une idée à nos lecteurs de la manière dont il est procédé dans ces interrogatoires, nous allons rapporter trois miracles avec les détails qui furent donnés devant les juges du tribunal de l'Ordinaire de Samminiato. On y pourra suivre avec intérêt les précautions que prend l'Eglise pour arriver à la parfaite constatation des faits qui lui sont signalés.

Le premier est la guérison de Pascal Benvenuti. Nous avons d'abord la relation de son cousin don Bernardin Péri, prêtre séculier.

« Mon cousin Pascal Benvenuti, dit-il, se trouvait à pêcher au lac de Campiglia de Maremma, et avait fait une provision de poisson pour la porter à Volterra. En chemin, il avait à passer le fleuve Cecina dont il supposait le gué facile. Mais il se vit tout à coup dans un endroit où il en avait par-dessus les épaules. En danger de se noyer, il recourut au P. Théophile, mort depuis deux mois environ. A peine l'avait-il invoqué avec foi qu'il se trouva, sans savoir comment, sur l'autre rive, sain et sauf, tant lui que sa bête qu'il avait fait passer devant. Il assure que sans ce secours surnaturel, il était infailliblement perdu. »

Sur ce rapport, les juges du procès de Samminiato font comparaître Antoine-Pascal Benvenuti lui-même. Celui-ci s'explique en ces termes :

« Au mois de juin 1740, je ne sais pas précisément

quel jour (car voilà dix ans que ceci m'est arrivé) je me rendis à Campiglia, village de Maremma, ou pour mieux dire au lac de ce pays, étant fermier de ce lac, pour pêcher du poisson que je me proposais de porter à Volterra pour le vendre. J'en eus assez pour la charge de ma jument avec laquelle je m'acheminai tout doucement du côté de Volterra. Or, il avait plu beaucoup, et le fleuve Cecina qu'il s'agissait de passer était considérablement grossi. La nuit, déjà survenue, m'empêcha de me rendre compte de la crue. Je me hasardai donc à entrer dans l'eau avec ma jument chargée de poisson au gué dit de *Malagamba;* mais les trous ne manquent pas dans ce fleuve, chacun le sait. Je ne m'en doutais pas pour le point où j'en étais, et d'après la facilité que j'eus aux premiers pas que j'y fis, je me figurai pouvoir le passer aisément, bien que je m'aperçusse que la crue d'eau était considérable. Mais voilà qu'au milieu du fleuve, je me trouvai de l'eau jusqu'au cou, et la jument avec sa charge était toute sous l'eau. Je me vis en péril de mort et me recommandai aussitôt à Dieu en invoquant l'assistance de saint Antoine de Padoue et du P. Théophile à qui je dis : « Père gardien, priez Jésus pour moi. » Au même instant, je vis sur l'autre rive saint Antoine ensemble avec le P. Théophile , gardien en son vivant. Alors, reprenant courage, en un moment, sans que je puisse dire comment cela se fit, je me trouvai sur la rive avec ma jument. A peine y étais-je que j'entendis le P. Théophile me dire de n'avoir pas peur. En même temps, il leva la main droite pour me réconforter et disparut. »

Les juges lui demandent à quoi il a reconnu que ceux qui étaient sur la rive étaient, l'un saint Antoine, l'autre le P. Théophile. Il répond : « Je reconnus distinctement que l'un des deux était saint Antoine, parce que, revêtu de l'habit des Frères conventuels, il avait dans les bras

l'Enfant-Jésus : son visage était plutôt jeune que vieux ; autour de sa tête resplendissaient des rayons de lumière, en sorte que je compris bien que c'était là saint Antoine que j'avais invoqué. Quant au P. Théophile, il ne m'était pas difficile de le connaître, parce que, tandis qu'il vivait, j'avais bien des fois parlé et traité avec lui, vu que je me confessais toujours à lui. Je reconnus son visage qui était celui qu'il avait de son vivant ; sa voix, sa taille plutôt, petite que grande. De plus, il avait les mains dans les manches de sa tunique, comme c'était son habitude. Mais quand il me dit ces mots : « Ne craignez rien, » il sortit la main de la manche, la leva vers moi, pour me donner courage, à ce que je crois.

Je ne vis rien autre chose, parce qu'ils disparurent en un clin d'œil, tant l'un que l'autre. »

Après ce récit, quatre autres témoins comparaissent, relatant le même fait (1).

Voici une autre déposition encore plus circonstanciée.

Il s'agit de la R. Mère Innocente Berti, religieuse professe au monastère de Sainte-Claire de Castel-Franco. Après qu'elle a eu prêté serment, on lui demande son âge et l'époque de son entrée en religion.

Réponse. — J'ai, dit-elle, vingt-neuf ans, et à la Noël prochaine, il y aura douze ans que j'ai pris le saint habit dans ce monastère.

Demande. — Pendant les douze ans de religion, avez-vous eu quelque maladie ? Si oui, faites connaître cette maladie et comment vous en avez été guérie.

R. — Par la grâce de Dieu, j'ai toujours été en santé, sans infirmité aucune, sauf à une époque où me vint une tumeur au côté gauche. J'en fus guérie, voici comment : Sachant les grâces qu'opérait le Serviteur de Dieu P. Théophile de Corte, mort en odeur de sainteté

(1) Sum. N° 28, § 16 et 17.

au couvent de la Vierge aux Cinq-Chemins, du bourg de Fucecchio, un soir j'eus la foi vive que si je me recommandais à lui, je serais guérie. Ayant un morceau de son vêtement, je me l'appliquai avec confiance sur la tumeur. Aussitôt après, je me mis au lit, m'endormis, et le matin, au réveil, comme je touchais de la main la partie malade, je constatai que la tumeur avait totalement disparu,

D. — De quelle grosseur était cette tumeur ?

R. — De celle d'un œuf de poule.

D. — Vous causait-elle de grandes douleurs ?

R. — Des douleurs atroces qui m'empêchaient de travailler, de faire dans le couvent les fonctions qui m'étaient confiées.

D. — Combien de temps avez-vous souffert de la douleur que la tumeur vous causait ?

R. — J'ai eu cette tumeur six mois durant. Je souffris trois mois sans rien dire à personne, puis, j'en parlai à la Mère Prieure qui me fit visiter par le médecin aux soins de qui je fus les trois mois restants.

D. — Le médecin fit-il quelque remède pour guérir cette tumeur?

R. — Oui, il m'ordonna d'arroser la tumeur d'eau de mauve salée, ce que je fis en appliquant sur la partie malade une éponge trempée dans cette eau.

D. — Ce remède vous soulagea-t-il ?

R. — Je ne sentis pas de soulagement, si bien que le médecin, voyant que j'éprouvais toujours les mêmes spasmes, revenus à trois reprises, sinon davantage, il me conseilla de me laisser opérer, disant qu'une tumeur dure et folliculaire comme celle que j'avais ne pouvait se résoudre sans le bistouri; mais je ne voulus pas y consentir.

D. — Avez-vous fait d'autres remèdes que les lotions d'eau de mauvé ?

R. — Oui, quand le chirurgien vit que je ne consentais pas à l'opération, il m'ordonna des frictions avec de l'huile d'amande camphrée.

D. — Avez-vous fait usage de ce remède : et si oui, vous a-t-il soulagée ?

R. — Oui, je le fis, mais sans résultat : la douleur et les spasmes ne cessaient pas. Le médecin se décida alors à me faire une saignée au bras droit; mais la douleur, loin de disparaître, s'en accrut au contraire.

D. — Le médecin recourut-il alors à d'autres remèdes?

R. — Il me fit essayer des fomentations à l'eau de Tettuccio arrosée de sel. Or, les spasmes allaient croissant, ce qui ramena le docteur à la solution d'une opération à laquelle je répugnais toujours.

D. — Vous souvient-il du moment où vous eûtes l'inspiration d'appliquer sur la tumeur la relique du vêtement du P. Théophile ?

R. — Je m'en souviens fort bien. Ce fut le soir du 9 mai 1748. J'eus la pensée de me recommander à lui et fis le vœu d'envoyer, en cas de guérison, deux cierges à son couvent, de me confesser et communier chaque année au jour anniversaire de sa mort. Puis, j'appliquai sur la tumeur la relique, me mis au lit, m'endormis, et à mon réveil, le lendemain, je n'avais plus ni tumeur ni douleur.

D. — Resta-t-il à la partie endolorie signe ou cicatrice de la tumeur disparue ?

R. — Je regardai et ne vis aucune trace ni cicatrice, comme si je n'avais jamais rien eu, si bien que je pus faire désormais tous les emplois et travaux comme auparavant, ce que j'ai continué depuis, grâce, je le vois clairement, à l'intervention du Serviteur de Dieu.

D. — Y a-t-il des religieuses qui connaissent ce que vous venez de déposer ?

R. — Oui, plusieurs, mais surtout les deux reli-

gieuses chargées alors de l'infirmerie, savoir : Sœur Marie-Thérèse Berti, ma sœur, et Sœur Melchtilde de Thérèse Lazerini, plus la Mère prieure d'aujourd'hui, Sœur Joconde Riviera et la Mère prieure de l'époque, Sœur Jésualde Potentini, et enfin, notre médecin qui revint me visiter quelque temps après.

D. — Comment s'appelle ce médecin ?

R. — Antoine Landi qui exerçait et qui exerce encore à Castel-Franco.

D. — Avez-vous jamais fait d'attestation relativement à la grâce que vous dites avoir reçue ? Si oui, vous souvient-il des jours, mois et année ?

R. — J'ai fait une attestation, mais ne me souviens pas de l'époque : je me souviens bien d'avoir déposé sur ma guérison avec serment : Ce serment me fut déféré par don Antoine-François Turi.

D. — Si vous voyiez votre attestation, la reconnaîtriez-vous ?

R. — Assurément ; car je l'écrivis de ma main : ainsi je la reconnaîtrai parfaitement :

Alors, Sa Seigneurie Révérendissime montra au témoin son attestation faite en date du 20 novembre 1748, commençant par ces mots : *In Dei nomine Amen*, et finissant par ceux-ci : *Je, Sœur Innocente Berti, confirme tout ceci par serment.*

Don Antoine Turi reconnaît la vérité de tout ceci et en fait lecture. Invité à prêter serment sur les saints Evangiles par Sa Seigneurie Révérendissime, il déclare avoir reconnu et reconnaît avoir ratifié et ratifie la vérité de tout ce que dessus dans tous ses détails, ce qu'il a écrit et signé de sa main.

Après cela, on lui demanda si elle aurait quelque chose à ajouter, à sa déposition.

R. — Je puis dire qu'au moment où je sentis la disparition de la douleur et de la tumeur qui m'empêchaient

d'exercer l'office de choriste, je voulus essayer de chanter pour voir si vraiment j'étais guérie. De fait, je me mis à chanter et y réussis sans douleur ni gêne de respiration. La grâce était complète; car je chante comme auparavant, sans qu'il en résulte le moindre inconvénient.

Sur un dernier avis, elle répond avoir déposé la vérité et se retire après avoir prêté un serment confirmatoire et signe son interrogatoire de sa propre main en ces termes :

« Moi, Sœur Marie-Innocente Berti, ai déposé comme dessus et signé de ma main. »

Enfin, après confirmation du fait par deux témoins, on lit la déposition par lettre du docteur, qui l'a signée :

« Pour ne pas manquer à mes devoirs, je m'empresse de satisfaire aux ordres de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime en Lui présentant la brève relation qu'Elle désire sur la maladie de Sœur Berti.

« Sœur Marie-Innocente Berti, religieuse professe au vénérable Monastère de Sainte-Claire de Castelfranco, âgée de... de tempérament mélancolique, de constitution assez frêle, garda cachée des mois et des mois au côté gauche de la poitrine sur les deux fausses côtes, une tumeur du genre folliculaire, c'est-à-dire froide. Elle fut enfin contrainte d'en parler quand la tumeur, s'étant développée, lui fit éprouver une douleur aiguë, accompagnée de fièvre. La tumeur atteignait les dimensions d'un œuf de poule...

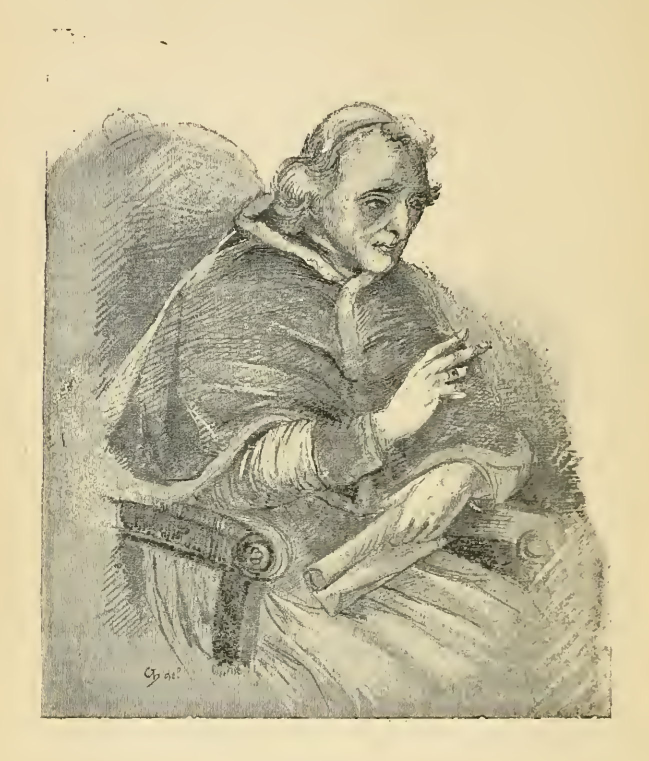
A la dureté qu'elle présentait, je crus raisonnablement qu'il était impossible qu'elle pût se résoudre. (Ici, des détails techniques.)

Signé : Antoine Landi (1).

Castelfranco, 15 août 1750.

(1) Sum. N° 28, § 18 à 40.

Donnons encore un troisième interrogatoire. La personne guérie est cette Thérèse Costa de Ceretto-Guidi qui déjà avait reçu une faveur semblable avant la



PIE VII.
Il déclare le P. Théophile de Corte vénérable
le 8 septembre 1817.

sépulture du Père, et dont il a été question sous le nom de Thérèse Pescatori.

« J'ai passé, dit-elle, par une autre maladie au mois de mai 1749.

D. — Quelle maladie ?

R. — Je m'alitai d'un mal de gorge accompagné de

fièvre, ce qui fut cause qu'on me fit au bras droit une saignée qui me soulagea un peu. Seulement, après deux nuits, la fièvre n'ayant pas complètement disparu, à la suite d'un court sommeil, je m'éveillai avec la gorge tellement enflée que le menton se confondait avec elle ; la chair était devenue noire, et qui pis est, la respiration était gênée au point que j'en étais suffoquée. J'avais dans les chairs des tiraillements tels qu'on eût dit que j'étais étranglée par trois cordes de guitare. Dans ce misérable état, il me revint à l'esprit les paroles que le Père m'avait dites de compter sur lui dans mes besoins. J'en eus la confiance que je recevrais du soulagement par son intercession. Or, au moment où je m'y attendais le moins, je vis entrer le Serviteur de Dieu par la porte, toute fermée qu'elle fut, et bien qu'il fît noir, vu que je tenais la lumière renfermée sous un vase, je le reconnus parce qu'il était entouré d'une grande clarté à la faveur de laquelle je pouvais bien distinguer ses traits. Je le vis clairement venir à pas lents en face de moi, et je commençai alors à me recommander à lui en ces termes : « Oh ! Père Gardien, vous êtes venu à moi, bien que je ne vous eusse pas appelé : c'est le moment de m'aider ; je me sens mourir : rappelez-vous que vous m'avez promis de me secourir. »

« A peine avais-je ainsi parlé qu'à mon grand chagrin, je ne le vis plus : il avait disparu.

D. — Après cette apparition, vous êtes-vous sentie débarrassée de votre mal ?

R. — Non pas tout de suite ; mais j'appelai la servante du mieux que je pus. Elle se leva sur-le-champ, s'approcha de mon lit, et je lui ordonnai de m'apporter un morceau du vêtement du Serviteur de Dieu, ainsi qu'un autre teint de son sang, la priant d'en mettre un peu dans une cuiller pleine d'eau bénite. Je l'avalai. Or, bien que je me sentisse étouffer, ou plutôt que le mal

parût s'aggraver, je repris : « Oh ! Père Gardien, c'est le moment de me secourir : si vous ne le faites, je serai morte demain. Rappelez-vous votre promesse de me venir en aide. » A ces mots, je m'endormis et restai en cet état jusqu'au matin. A mon réveil, je me trouvai sans fièvre et totalement délivrée de mon angine. »

La servante Marianne Consigli, son mari, Rosalinde Pescatori, son médecin, qui est en même temps son parent, Gaëtan Pescatori, et son curé, don Antoine Sylvestre Ciofi, attestent le miracle (1).

Ces trois interrogatoires nous aident à saisir quelque chose de la physionomie de ce premier procès dit informatif, dans lequel comparaissent trente-huit témoins, interrogés respectivement sur vingt-six chefs et spécialement sur les vertus en général et chacune des vertus tant théologales que morales en particulier; sur la réputation de sainteté et sur les miracles, et enfin sur l'obéissance au décret d'Urbain VIII concernant le non-culte.

Envoyés à Rome, aussitôt terminés, les actes de ce procès furent reconnus valides par la Sacrée Congrégation des Rites et par suite approuvés.

Ces démarches préliminaires achevées, au mois de décembre 1755, un décret émané du Souverain Pontife Benoît XIV déclara l'Introduction de la cause un fait accompli. Quelques années après, la Sacrée Congrégation expédia des lettres rémissoriales à l'Evêque de Samminiato pour la confection des procès apostoliques sur les mêmes sujets qui avaient déjà fait l'objet des procès informatifs. Un procès apostolique rémissorial eut lieu dans le territoire de Subiaco en 1758, et un autre rémissorial et compulsorial (2) à la fois à Sammi-

(1) Sum. N° 28, § 40 à 45.

(2) Un procès *compulsorial* est celui qui prend tous les moyens pour rechercher les pièces et les preuves. Le *rémissorial* renvoie devant un juge supérieur l'examen ou la décision de l'affaire.

niato en 1768 et 1769. A cette occasion, le Saint-Siège ordonna une seconde reconnaissance du corps du Serviteur de Dieu. Elle eut lieu dans la même forme que la première, et les sceaux furent de nouveau apposés sur la caisse qui contenait ses restes précieux. Le corps fut de nouveau remis sous terre à la même place derrière l'autel majeur. Dans ce dernier procès, le frère Bernardin de Castro-Plani, témoin d'office, relata un miracle qui venait de s'accomplir au dernier moment.

Le 19 avril 1769, Félicité, épouse de Liboire Checchi, de la paroisse Sainte-Marie de Cortenuova près Empoli, se rendait au tombeau du P. Théophile pour le remercier de ce que, par son intercession, il l'avait délivrée d'intolérables douleurs endurées trois mois durant (1).

Tous ces procès heureusement achevés selon les règles de l'Eglise furent portés à Rome en 1771. Le postulateur était le P. Louis-Marie de Rome, Lecteur jubilé. Le cardinal Boschi, Ponent de la cause, proposa le doute s'il conste de la validité de tous les procès instruits tant par l'autorité apostolique que par l'Ordinaire.

Ouï le P. Dominique de Saint-Pierre, promoteur de la foi, la Congrégation des Rites répond *affirmativement*, si le Saint-Père le trouve bon. 17 août 1771.

Au nom du cardinal Marefusci, préfet de la Congrégation, le secrétaire Mgr Galli expose le cas au Saint-Père qui y donne son adhésion le 24 août suivant.

Les choses eussent marché rapidement, si les événements qui se préparaient n'en eussent entravé le dénouement. Aussi nous faut-il arriver à l'année 1815 pour voir fonctionner en vue de l'examen de l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu la triple congrégation d'usage : une première appelée *anté-préparatoire* eut

(1) Sum. N° 26, § 20.

lieu au mois de novembre 1815 dans la demeure du Révérendissime cardinal Galeffi, rapporteur de la Cause : la seconde, *la préparatoire* fut célébrée au mois de janvier 1817 dans le palais apostolique du Vatican; enfin *la générale* eut lieu en présence du souverain Pontife Pie VII, le 4 septembre de la même année, dans le palais apostolique du Quirinal. Le Souverain Pontife, après avoir mûrement examiné toutes choses et répandu devant Dieu des prières pour une affaire d'une telle gravité, saisit l'heureuse circonstance de la fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie pour rendre son décret, déclarant qu'il conste des vertus théologales et cardinales et de leurs annexes à un degré héroïque dans le Vénérable Serviteur de Dieu Théophile de Corte (1). Recueillons de ce décret les paroles suivantes :

« Que par un bienfait singulier de la Providence, les hommes éminents dans tous les genres de vertus qui, parvenus au plus haut degré de perfection, ont fait resplendir au loin par leurs exemples le flambeau de la piété chrétienne, aient brillé à toutes les époques, c'est ce dont se réjouit la sainte Eglise, comparée pour ce motif à une tour crénelée avec ses munitions de guerre, à laquelle est suspendue toute l'armure des forts.

« Parmi les plus remarquables dont l'exemple mérita d'être proposé à l'imitation des fidèles, même de leur vivant, le jugement commun de tous rangeait le Vénérable Théophile de Corte, de la famille des Mineurs de l'Observance, qui, au siècle dernier, travailla, tant dans l'île de Corse que dans le royaume de Toscane, soit à ramener dans le sentier de la justice, par le ministère de la parole, les brebis égarées, soit à ériger des maisons de retraite de son Ordre pour l'accomplissement

(1) Acta Ord. Minorum, anno VIII, 1889, mense maio, p. 7 et seq.

plus parfait de la règle, avec un tel zèle pour la gloire de Dieu, une telle vigilance à éviter les moindres fautes, un tel éclat de vertus que, reproduisant en lui l'image de Jésus-Christ, et par ses œuvres et par ses discours, il a produit de jour en jour de nouveaux accroissements des fruits de justice et de sainteté (1). »

Le 8 septembre était bien choisi pour rendre ce décret qui conférait au P. Théophile le titre de Vénérable. On ne pourrait désigner une date plus agréable à celui qui s'était toujours distingué par une dévotion singulière envers la Reine du ciel.

(1) Decretum Sti Miniati..., super dubio an constet de Virtutibus in gradu heroïco.

CHAPITRE XXVIII

TRAVAUX PRÉPARATOIRES A LA BÉATIFICATION. — MIRACLE REQUIS

Premier fait proposé :

GUÉRISON INSTANTANÉE ET PARFAITE DE JOSÉPHINE ALÉATI

« Les causes de béatification ou de canonisation, dit Benoît XIV, se traitent en toute rigueur, comme les affaires criminelles : c'est le principe général de la Congrégation des Rites. Il faut donc qne les faits soient prouvés avec la même certitude, et les procédures examinées avec autant de sévérité que pour la punition des crimes.

Les témoignages suspects ou peu concluants, qui ne suffiraient pas pour condamner à mort un accusé, sont, par les mêmes défauts, incapables de fonder une déclaration de sainteté (1). »

C'est à obtenir ce résultat que l'Eglise, dans sa sagesse, a constitué dans tout procès de ce genre un promoteur de la foi, vulgairement appelé avocat du diable, mais bien plus digne d'être appelé l'avocat-né des intérêts de Dieu et de sa religion.

Le décret de Pie VII qui proclamait l'héroïcité des vertus du P. Théophile prouvait que les juges apostoliques n'avaient rien trouvé dans les dépositions des té-

(1) De canoniz. Sanctor, lib. II, cap. VII, analyse de Boudeau Migne heol. curs. compl. T. 8.

moins qui ne tendît à confirmer dans le sens de l'affirmative le résultat des enquêtes concernant les différents titres qu'il s'agissait de prouver. Mais pour arriver à autoriser, même d'une manière restreinte, le culte public que décerne le décret de béatification, de nouvelles formalités étaient requises.

« Ce n'est pas pour prodiguer les honneurs du culte public, dit le même auteur, que l'Eglise romaine est en possession du droit de les décerner. Des vertus héroïques démontrées par des actions éclatantes, que les témoignages authentiques rendent incontestables, suffiraient peut-être pour certifier la sainteté des Serviteurs de Dieu qui les ont pratiquées. Ce sont des modèles à imiter, s'ils ont persisté jusqu'à la mort dans l'accomplissement de toute justice. Mais fût-il facile de prouver cette persévérance, pour ôter jusqu'au moindre soupçon, un zèle plus prudent et plus sévère attend encore que le Ciel lui-même se déclare par des prodiges sensibles en faveur de ceux que les hommes doivent honorer. L'intérêt de la religion exige cette rigidité. Les âmes bienheureuses qui jouissent des délices du Ciel, sans être proclamées sur la terre, n'en sont point offensées. »

On nous objectera peut-être que les miracles avaient abondé, soit pendant la vie, soit après la mort du P. Théophile. Mais outre que tous les prodiges, quoique véritables, n'offrent pas à l'esprit humain le même caractère de puissance ou de merveilleux, la sacrée Congrégation ne consent à reprendre, après la vénérabilité, le procès en vue de la béatification qu'autant qu'il lui sera présenté deux nouveaux miracles revêtant toutes les qualités requises. Voici les seuls miracles qui, dûment constatés, trouvent crédit auprès d'elle.

« Il existe trois sortes de vrais miracles. Quelques-uns paraissent exiger tout le bras du Créateur, parce que la nature entière est capable de les produire. C'est le

premier ordre de miracles. D'autres, moins étonnants, pourraient s'attribuer à ces intelligences pures, dont le savoir et l'activité sont au-dessus des nôtres. C'est le second genre. Il est aussi des révolutions que l'homme lui-même peut occasionner par les secours de l'art; mais quelquefois le concours des circonstances les fait recevoir au nombre des miracles. C'est la troisième espèce.

« Ceux du premier ordre n'ont pas besoin d'autre règle que le témoignage de la raison, qui reconnaît l'empreinte de la divinité. C'est ainsi que la résurrection d'un mort passe pour un prodige indubitable. On applique à ceux de la seconde classe tous les principes qui font distinguer l'œuvre de Dieu des prestiges du démon. Mais on ajoute, pour ceux du troisième rang, des lois qui les mettent à l'abri de toute erreur et qui ne permettent pas de les confondre avec les effets de l'art ou le cours ordinaire de la nature. C'est ainsi que les guérisons sont admises au rang des vrais prodiges, pourvu qu'elles soient revêtues de sept conditions absolument indispensables : 1° que les infirmités soient considérables, dangereuses, invétérées; qu'elles résistent communément à l'efficacité des remèdes connus, ou du moins qu'il soit long et difficile avec ce secours, d'en extirper la cause. La Congrégation des Rites commet cet examen aux plus intègres et aux plus habiles des médecins. 2° Que la maladie ne soit point encore à son dernier période, en sorte qu'on en pût raisonnablement attendre le déclin. 3° Qu'on n'ait point encore employé les moyens ordinaires dont la médecine ou la pharmacie font usage, ou du moins qu'on soit assuré, par le temps et les circonstances, que leur vertu ne peut influer dans le bien-être du malade. 4° Que la convalescence soit subite et instantanée : que les douleurs ou le danger cessent tout à coup, au lieu de diminuer avec le temps et par degrés, comme dans

les opérations de la nature. 5° Que la guérison soit entière et parfaite, une délivrance ébauchée n'étant point digne du nom de miracle. 6° Qu'il ne soit point survenu de crise ou de révolution sensible, capable d'opérer seule. 7° Enfin, que la santé soit constante et sans rechute, autrement on n'aurait qu'un instant de relâche, au lieu d'un soulagement entier et merveilleux.

« La Congrégation des Rites exige rigoureusement le concours et la preuve de ces circonstances, pour approuver les guérisons qu'on lui propose, et le Promoteur de la foi ne néglige aucune des difficultés que peuvent lui suggérer la nature du mal, et les connaissances que les experts lui fournissent pour mettre, s'il se peut, en défaut la sagacité des solliciteurs (1). »

Or, de 1817 jusqu'en 1878, aucun miracle revêtant toutes les conditions précitées n'était venu donner l'espoir d'une béatification prochaine en ce qui concernait le Vénérable Théophile. Enfin, « Dieu qui console les humbles et accueille avec faveur les ferventes prières de ses enfants » après plus d'un demi-siècle durant lequel notre bien-aimé Père n'avait cessé de prodiguer quotidiennement ses faveurs aux fidèles de Fucecchio selon la mesure de leurs besoins, daigna les favoriser par son crédit de deux miracles signalés sur son tombeau. Grâce à eux, la cause reprit un nouvel essor et put attendre un heureux et prochain dénouement. Nous allons les raconter.

Le premier est la guérison parfaite et instantanée d'une jeune fille, Joséphine Aleati, atteinte d'un rachitisme incurable avec déformation de la jambe gauche (2).

(1) Benoît XIV opere cit. lib. IV, chap. IV analyse de Baudeau ut suprà.
(2) Tout ce qui va suivre concernant l'un et l'autre miracle est tiré des dépositions juridiques contenues dans le *Summarium super dubio*

Son père Cyrille Alcati, dit Guastalla, chapelier, dépose que sa deuxième fille, née le 17 novembre 1874, était à sa naissance d'une santé parfaite. Mais dans son sixième mois, elle fut prise de convulsions qui ne cessèrent pas durant les sept mois suivants (1). La mère de l'enfant, Thérèse Daddi, ajoute que ces convulsions que rien n'annonçait, se produisaient instantanément, et deux fois le jour, à midi et sur le soir pendant l'espace de trois quarts d'heure (2). L'enfant s'agitait, geignait, s'affaissait dans les larmes : sa respiration était pénible et ses muscles se contractaient. La bouche, les yeux étaient contournés; elle écumait. Cet état passé, elle prenait ses aliments et reposait deux ou trois heures. Ces convulsions lui prenaient périodiquement tous les 19 ou 20 de chaque mois.

Après le septième mois, aux convulsions succéda une tumeur à la cuisse gauche qui s'étendait jusqu'au genou : le membre était tout enflammé ; on ne pouvait le toucher sans faire souffrir l'enfant. La douleur lui faisait pousser des cris aigus; il n'en sortit jamais d'humeur. Les médecins, les docteurs de l'hôpital de Lucques Barsotti et Giannini déclarèrent que l'os était atteint et que la guérison était impossible (3). Trois mois durant, on employa les emplâtres de lin et d'autres médicaments conjointement avec des bains d'eau salée. Ce fut en vain, et l'enfant resta deux ans dans le même état. On essayait de la faire tenir sur ses pieds; mais elle s'affaissait sur elle-même. Les médecins dirent à la

an et de quibus miracutis Constet in casu et ad affectum de quo agitur ? c'est-à-dire *S. Miniati beatificationis et canonizationis Ven. Servi Dei Fr. Theophili a Curte sacerdotis professi ordinis Minorum S. Fr. de Observantià.* Nous nous contenterons de renvoyer au paragraphe correspondant de chacun des deux miracles.

(1) § 1, 7.

(2) § 16-17.

(3) § 18.

mère qu'il était bien difficile que l'enfant guérît jamais; en grandissant, peut-être son état s'améliorerait, mais à coup sûr elle resterait boiteuse (1).

Le père qui habitait Lucques depuis quelque temps, vint, alors qu'elle avait dix mois, à Fucecchio, où il fit visiter l'enfant par les docteurs Pera et Turchetti Centicanti, qui s'accordèrent à dire que l'os était carié et le mal incurable. Les bains salés, les bains d'eau de noix, ordonnés de nouveau, furent sans effet (2). La pauvre enfant, impuissante à marcher, se traînait par terre comme un avorton. L'estomac était débilité, et rien de ce qu'elle prenait ne lui profitait, ni consommés, ni jaunes d'œufs, ni huile de foie de morue. Chaque médecin avait son idée; les médicaments se multipliaient sans résultat. Le docteur Pera nous dit qu'il essaya pour sa part vésicatoires, teinture d'iode, frictions, bains salés, ferrugineux, etc. Tout fut inutile (3), si bien qu'on y renonça. Entre le dernier médicament, qui fut le bain dans l'eau de noyer, et la guérison, il s'écoula trois mois. La pauvre mère, en effet, le mois d'août 1877 venu, voyant de plus en plus l'inutilité des traitements, et qui plus est, que tout leur résultat avait été d'empirer la situation, désespéra de voir sa fille se remettre. Elle pleurait et se désolait, disant qu'elle était abandonnée et que les médecins ne lui donnaient plus d'espoir. Le docteur Pera, qui aura plus tard à déposer sur son état, dit qu'elle était atteinte d'une coxalgie de caractère scrofuleux avec contraction musculaire très forte de l'articulation correspondante, si bien que la malade, ayant la jambe fortement pliée et contractée, ne pouvait se tenir sur ses pieds (4), malgré ses trois ans; et son mal la

(1) § 19.
(2) § 21.
(3) § 74-75.
(4) § 79-80.

tenait toujours ou étendue dans son lit, ou gisant sur le sol comme un chiffon. Impuissante à remuer sa jambe, elle demandait aux personnes qui venaient la visiter de la prendre et de la changer de place (1).

Les phénomènes apparents étaient : tuméfaction de la région de la hanche gauche, déformation de toute cette région, impossibilité, par suite de la contraction musculaire de l'articulation, de s'appuyer sur ses pieds (2).

« J'en conclus, dit le docteur Pera, que le mal était très grave, et, en supposant même qu'à la longue le développement normal de l'organisme pût améliorer son état, elle resterait toujours estropiée (3). Au reste, je conseillai de répéter chaque année les bains salés, bien que je doutasse de leur efficacité. »

Le docteur Turchetti partage et confirme le dire de son confrère (4).

Cependant, le besoin d'acquérir quelque argent à sa famille avait décidé le père à voyager ; il s'était rendu en Suisse. La gêne était dans la maison où la pauvre mère était restée seule avec ses deux filles, l'aînée âgée de sept ans et la malheureuse infirme. Tant de souffrance physique chez son enfant, tant de misère du côté des choses les plus nécessaires à la vie, avaient aigri l'infortunée. Aussi, lorsqu'au mois de novembre, une pieuse voisine, Astrée Mannini, voyant qu'il n'y avait plus rien à attendre du côté de la terre, lui conseilla de se tourner du côté du ciel, et lui parla de recourir au P. Théophile qui opérait tant de prodiges, la pauvre mère, dans sa désespérance, lui répondit : « Va, va, que parles-tu des saints? Je ne crois pas à ces bêtises. » De

(1) § 33-34.
(2) § 83.
(3) § 84.
(4) § 105-106.

son côté, la sœur d'Astrée, Théodora Mannini, nous raconte qu'elle lui dit aussi : « Oh ! pourquoi ne la portez-vous pas sur la pierre tombale du vénérable Théophile ? » Elle répondit : « J'aurais honte de le faire, bien qu'il faille plutôt rougir du mal que du bien (1). » — « Tu es un peu incrédule, répliqua Théodora, tu n'as pas de religion. » Les deux sœurs essayèrent à plusieurs reprises de lui suggérer la même chose, puis enfin, elles se turent et laissèrent agir la grâce et le temps, ces deux facteurs de Dieu. Bientôt elles eurent la consolation de constater que le germe déposé dans son cœur avait brisé sa rude écorce, et que la confiance s'y faisait jour. Trois jours après, ayant vu dans la boutique de ces personnes l'image du Vénérable, Thérèse leur dit : « Donnez-moi cette image, afin que j'invoque le P. Théophile en faveur de ma petite. » — « Je la lui remis, dit Théodora ; elle fut exposée quelques jours dans la chambre de l'infirme, et quelques jeunes filles s'unirent à la mère pour faire devant quelques prières. Je fournis de l'huile, et l'on tint une lampe allumée jour et nuit. Elle ne pouvait faire la dépense d'un cierge à faire brûler : on le lui fournit aussi (2). » On nous a conservé les noms des ferventes chrétiennes qui unirent leurs supplications pour faire violence au ciel. Outre Astrée et Théodora Mannini, on nous cite Octavie Comparini, Adèle Golleni, Elise Masani, Adèle Banti et sa jeune sœur Marie, à peine âgée dix ans (3). « Nous récitions, dit l'une d'elles, le rosaire et les litanies de Lorette ; nous lisions quelques prières et disions cinq Pater, cinq Ave, cinq Gloria, le tout à l'honneur du Vénérable Théophile à l'effet d'obtenir la guérison de Joséphine. Souvent la mère se prosternait devant l'image, la baisait

(1) N° 2, § 27-28.
(2) N° 2, § 36.
(3) N° 2, § 13.

et disait : « Béni Saint, faites-moi cette grâce. » Parfois, elle soulevait la petite, pour qu'elle en fit autant. « Recommande-toi au Saint, lui disait-elle, pour qu'il te fasse la grâce de te guérir. » Et l'enfant, bien que si jeune, joignait les mains et se recommandait à lui. »

Dès le premier jour, il leur sembla que l'image changeait de couleur et devenait rouge. Au second jour, Ida, sœur de la malade et Marie Banti, les deux plus jeunes de la troupe, prétendirent avoir vu comme des gouttes d'eau ou de sueur courir sur le visage du Vénérable, lequel semblait couvert de taches (1).

Cependant le cœur des mères est impatient dans ses désirs. Au troisième jour du Triduum, la mère de Joséphine dit à Astrée Mannini : « O chère Astrée, je vois bien maintenant qu'il n'y a pas de changement dans l'état de l'enfant. » Mais Astrée, ayant fixé le portrait du Vénérable, lui dit : O Gegia (forme populaire de Thérèse), vois comme il est tout plein de taches. Dans trois jours, ou la petite meurt, ou il la rend à la santé (2). »

Encouragées par ces signes qui leur semblaient de bon augure, ces excellentes personnes se rendaient tour à tour ou toutes ensemble dans la chambre. Elles y portaient de l'ouvrage, tenaient compagnie à la mère et à la paralytique, et de temps en temps se reprenaient à prier. Entre autres prières, dit Adèle Banti, nous disions : « Béni Saint, faites-lui la grâce de guérir : oui, faites-le. » Et Théodora Mannini : « Pendant ces prières, la mère portait l'enfant à côté de moi, et je dis à la petite : « Je te recommande au Vénérable Théophile pour qu'il te fasse la grâce. » La mère me dit : « Oui, dis encore un Ave Maria. » Et moi : « Brave petite, prie-le

(1) N° 2, § 39.
(2) § 45 et § 31.

de t'envoyer en Paradis ou de te rendre à la santé. » Et la pauvre mère se prosternait souvent dans la journée devant l'image, la baisait et l'implorait : « Béni Saint, faites-moi la grâce de guérir l'enfant, et aussi de lui donner un peu de pain. »

On persévéra ainsi l'espace de quelques jours. « Le dernier jour, nous dit la mère, au coup de midi, à cette heure où nous avions coutume de faire nos prières, j'étais seule à travailler avec mes fillettes, et la tristesse me serrait le cœur. En ce moment, me disais-je, tous vont dîner, et moi, je suis là sans un morceau de pain à donner à mes enfants. Je vais prier. Alors, je me levai, et allant devant l'image du Vénérable Théophile, je lui dis : « Béni Saint, vous voyez que nous sommes pressées par la faim : soulagez ma pauvre malade, et rendez-lui la santé. ».

Après cela, n'ayant rien à donner à l'enfant, elle sortit pour aller lui chercher quelque chose et laissa l'aînée, Ida, à la fenêtre, pendant que la jeune se traînait sur le sol. Mais habituée qu'elle était à invoquer son céleste protecteur, elle lui parlait le visage fixé sur l'image vénérée.

Cependant la mère rentrait et appelait de la rue Ida, lui disant de s'avancer sur l'escalier extérieur, sans doute pour lui remettre une partie de son fardeau. Pendant qu'Ida s'avançait au-devant de sa mère, Joséphine se dressa et lui vint après en s'écriant : « Sœur, sœur, attends-moi; j'y vais avec toi. » Ida, la voyant la suivre, se mit à crier : « Mère, mère, accourez, la petite est guérie. » La mère s'élance, et trouve Joséphine debout qui allait et venait. Elle se mit à pleurer, se demandant si c'était un songe, et ne pouvant en croire ses yeux (1).

(1) N° 3, § 13 et seq.

Cependant, à mesure qu'elles apprenaient la guérison, les personnes qui avaient coutume de venir prier, accouraient, et voyant l'infirme libre de l'usage de ses membres, ellès s'écriaient : « Oh ! voilà bien un miracle en vérité ! Le Bienheureux en a fait bien d'autres ; mais celui-là est de tous le plus frappant. »

« Comme j'allais voir la malade, selon ma coutume, dit Adèle Banti, la mère me dit en venant au-devant de moi : « Je pleure de joie, mon Adèle, j'ai reçu la grâce, l'enfant a recouvré la santé. » Et je vis la petite qui marchait librement (1). ».

Tout le monde se rendit à la maison pour voir la miraculée, et nul ne contestait le prodige, tant il était évident !

Théodora Mannini était absente en ce moment et ne rentra que sur le soir. La mère de Joséphine se décida à l'emmener dehors avec elle, et par habitude de prudence, elle voulait la tenir par la main, craignant qu'elle ne tombât ; mais enfin elle la laissa marcher seule. « Quand je la vis debout dans ma boutique, dit Théodora, je la pris pour sa sœur. « Que fait Ida ? » lui dis-je. « Ne vois-tu pas, me répondit sa mère, que c'est Beppina, à qui le Vénérable a fait la grâce ? » — « Tu vois, répondit Théodora, et tu n'avais pas la foi ! Tu étais un peu huguenote (2) ! » Elle se mit à rire. Et d'autres en grand nombre, ne voyant plus l'enfant se traîner à terre, comme elles avaient l'habitude de l'y trouver, lui disaient : « Où avez-vous mis votre petite ? » — « La voici, répondait-elle, c'est le Vénérable Théophile qui lui a fait cette grâce. » Le fait est que toute trace de mal avait disparu et pour toujours.

On se plaisait à demander à l'enfant : « Qui t'a gué-

(1) N° 3, § 24.
(2) § 15.

rie ? » Elle répondait : « Le Vénérable Théophile. » Et elle sautait et gambadait avec ses compagnes (1).

Quelques jours après, Thérèse Aleati pria Léopold Comparini de lui faire une lettre pour son mari qui, à son retour de Suisse, s'était attardé en Lombardie. Quand il revint, il eut la joie de constater par lui-même l'exacte vérité (2).

« Trois ou quatre mois après, nous dit encore la mère, le Père Gardien du couvent me fit appeler, et me fit tout raconter du fil à l'aiguille. Il me dit : « Allez au médecin, et faites-vous faire le certificat de la maladie et de la guérison. » J'allai au docteur Turchetti et au docteur Pera. Celui-ci, quand je lui annonçai la guérison, me dit : « Qu'elle soit guérie, bon; mais elle restera boiteuse. — Mais non pas, lui répliquai-je. — Eh bien ! reprit-il, avant que je fasse le certificat, amenez-moi l'enfant. » Je la lui amenai : il la fit marcher dans sa chambre, et voyant qu'elle était libre de tous ses membres, sans qu'il lui restât trace de son mal : « Vraiment, dit-il, je ne crois pas aux miracles des Saints. Mais quoi !!! » Et il me délivra le certificat que je remis aux mains du Père Gardien (3).

Voici comment s'en expliqua plus tard le docteur Lelius Pera devant le tribunal ecclésiastique : « Je puis attester que l'enfant fut un jour laissée seule à la maison dans une chambre où était l'image du Vénérable Théophile. Avant la sortie de sa mère, l'enfant marchait sur ses genoux et ses mains. A son retour, elle allait librement sur ses jambes. Frappée de ce fait, elle s'empressa de le raconter à ses voisins. Elle m'en demanda, à moi aussi, l'explication. Je ne pus d'aucune façon m'en rendre compte. Je fus appelé sur-le-champ, et je cons-

(1) § 77.
(2) § 78.
(3) § 17.

tatai la guérison. Je ne pouvais l'attribuer aux remèdes, ni aux ressources de la nature qui n'opère pas ainsi instantanément. S'il est des cas de ce genre où la guérison arrive, elle a lieu graduellement et peu à peu. La mère me demanda plus tard un certificat, sans me dire à quelle fin, et je le lui délivrai en toute conscience.

« Ne pouvant admettre ceci comme étant l'effet des médicaments ni des ressources de la nature, je ne peux l'attribuer qu'à une grâce miraculeuse, et j'entends par là l'intervention d'une cause surnaturelle (1). »

Quant au docteur Turchetti, pour être moins explicite, son attestation en dit assez pour affirmer le miracle :

« J'ai ouï dire que la mère de la petite malade ayant demandé la grâce au Bienheureux, l'enfant, immédiatement, sans aide aucune, se mit à marcher.

« Je l'ai vue marcher librement à travers les rues (2). »

Tel est le premier miracle soumis à l'appréciation des Eminentissimes Cardinaux en vue de la béatification. On y constate de la manière la plus évidente la maladie et le sentiment avéré des docteurs sur sa gravité et l'impossibilité d'en guérir ; l'impuissance des remèdes ; le recours au saint défunt ; la guérison soudaine et radicale sans retour ni ressentiment. Faut-il s'étonner après cela que tout ce qu'il y avait de sérieux dans Fucecchio, et notamment ceux qui avaient vu l'état de la pauvre enfant aient cru au miracle.

(1) § 54-57.
(2) § 77.

CHAPITRE XXIX

Deuxième fait proposé :

GUÉRISON INSTANTANÉE ET PARFAITE DE FRANÇOIS TOGNETTI, ATTEINT DE PARAPLÉGIE A FUCECCHIO.

Dans le fait qui nous reste à raconter, il n'est point question, comme dans le précédent, d'une enfant qui ne discernait pas sa main gauche de sa main droite, mais d'un jeune homme de quatorze à quinze ans qu'un mal cruel atteint dans la fleur de sa jeunesse, et réduit à l'impuissance absolue de faire usage de ses jambes, en dépit des soins des médecins dont les remèdes de tout genre, essayés en pure perte, n'ont d'autre effet que de le laisser dans un état toujours pire. Les médecins appelés à examiner sa constitution, nous disent qu'il est par nature d'un tempérament lymphatique, qu'il porte dans la conformation de la poitrine une difformité dont le miraculé lui-même nous expliquera la cause au moins occasionnelle. Mais tout ce qui, dans sa nature, aurait pu contribuer à lui procurer le mal dont il a tant souffert, ne sert qu'à prouver davantage la source toute surnaturelle de sa guérison.

Nous laisserons parler le plus possible le malade qui se reconnaît redevable au P. Théophile de la transformation subite opérée en lui, en faisant accompagner son récit de certains détails intéressants fournis par son

père et sa mère. Nous y ajouterons les assertions des témoins, le sentiment de deux médecins, en attendant celui des trois docteurs que la Congrégation des Rites mettra en présence pour discuter le cas et formuler leur décision finale.

« Avant ma maladie, nous raconte François Tognetti, je faisais l'état de garçon tailleur et travaillais le plus souvent à Fucecchio chez Pierre Doddoli et autres patrons. Parfois j'allais exercer mon état à la campagne, chez les paysans. Durant trois ou quatre mois, je vins à Stabies dans la boutique d'André Benvenuti d'où j'allais également faire des journées à la campagne (1). J'ai été aussi à Livourne et à Florence dans les mêmes conditions. J'ai toujours dormi dans les maisons, et si j'ai éprouvé des sueurs, je ne m'en suis mal trouvé que le jour où j'allais de Stabies à Fitto di Cecina.

J'étais d'une bonne constitution. Si je suis un peu voûté, c'est à la suite d'un coup donné contre l'éperon d'un pont, alors que j'étais allé me baigner dans un cours d'eau, vers l'âge de dix ou douze ans (2).

Donc, en 1858, je partis de Stabies, pays voisin de Fucecchio où je travaillais, pour aller à Fitto di Cecina. Je me proposais de rattraper le courrier (appelé Charles Benvenuti). J'allais d'un pas leste, bien plus je trottai au pas de course jusqu'à Castelfranco. Là, je rejoignis mon courrier. Inondé de sueur comme j'étais, je montai sur son char, et arrivai à Fitto di Cecina le soir du même jour. A peine descendu de voiture, je commençai à sentir comme des fourmillements à la jambe gauche depuis la hanche jusqu'en bas. On me conseilla de la frictionner avec du vinaigre ou un autre liquide chaud au moyen d'un morceau de drap (3).

(1) § 20.
(2) § 19.
(3) Sum. III, § 1, 2, 3.

Le lendemain, il allait plutôt plus mal que mieux, mais son maître qui en avait besoin voulut le ramener à la campagne. Seulement, le soir venu, la fatigue l'obligea à rentrer au village. Nouvelles frictions, mais « ce fut sans résultat, reprend François, et mon état empirant, le médecin, dès sa première visite, me conseilla d'aller à l'hospice de Pise. Mais au lieu de cela, après sept ou huit jours, profitant de l'occasion du messager, je me fis ramener chez moi à Fucecchio. »

« A son retour de Fitto di Cecina, nous dit son père, je m'aperçus qu'il boitait d'une jambe ; mais je crus qu'il avait tourné le pied. Il me dit que non, mais qu'en chemin la jambe avait commencé à le faire souffrir (1). »

De son côté, sa mère observa « que ses jambes tremblaient et qu'il avait peine à se tenir debout. Pourtant, il allait encore un peu (2). »

« Je me mis au lit, ajoute François : le docteur Jean Fieschi vint m'y visiter, et me fit appliquer un vésicatoire. » On le purgea, on lui mit des sangsues, on lui recommanda de tenir les jambes chaudes, d'y mettre des emplâtres de farine de lin, et finalement, après dix ou douze jours, on conseilla aux parents de le transporter à Florence, à l'hôpital de Sainte-Marie-la-Neuve. Son séjour y fut de vingt-sept jours (3).

Voyant que son état ne s'améliorait pas, il préféra en sortir et aller travailler à son métier de tailleur. Un de ses frères vint le chercher, et il entra au cours Trinitari, au service du sergent Scuri, tailleur de l'armée (4). « J'y faisais ce que je pouvais, nous dit-il, car ma jambe

(1) § 31-32-43.
(2) § 51-52.
(3) D'après le régistre de l'hôpital. François ne parle que de quinze jours, § 4.
(4) § 6.

était toujours en triste état, et je la traînais, appuyé sur un bâton sans lequel je n'aurais pu appuyer le pied à terre. »

« Après trois ou quatre mois, le mal persistant, Scuri me conseilla de retourner à l'hospice. » Son père et son frère vinrent le chercher, car il ne tenait plus même sur l'autre jambe.

Les remèdes reprirent de plus belle. Ce furent d'abord des bains. « On m'en donna de toute espèce, sulfureux, ferrugineux, salés. A mesure que ces bains se renouvelaient, le fourmillement prenait aussi l'autre jambe : il fallut me prendre en poids pour me mettre au lit. Je puis dire que j'avais perdu mes jambes, puisque, en posant les pieds à terre, je ne sentais pas de base, et mes pieds étaient mous comme du coton (1). »

Sur ces entrefaites, sa pauvre mère vint le voir. Elle nous donne elle-même les détails de cette douloureuse entrevue. « Je l'engageai à se lever, nous dit-elle : il me chercha un prétexte pour ne pas le faire, et me dit qu'il avait peur du gardien. Comme je sortais de l'hôpital, une dame me dit : « Savez-vous pourquoi il ne se lève pas ? il a perdu l'usage de ses deux jambes. » Ce qu'elle me disait, elle le savait par son mari malade dont le lit touchait celui de mon fils. Je retournai auprès de lui et lui dis : « Est-il vrai que tu as perdu tes jambes ? » Il se mit à pleurer, et je pleurai avec lui.

Me voyant en cet état, une femme s'approcha de moi et me dit : « Tenez-vous tranquille : je vais vous mener à une personne qui a certaine graisse humaine dont les frictions le guériront en deux ou trois jours. Bien que je ne la crusse pas, j'allai néanmoins à cette femme qui me donna une petite fiole avec l'assurance formelle qu'après deux ou trois frictions, il serait guéri.

(1) § 7.

Je retournai aussitôt à l'hospice et dis à mon fils : « Cher enfant, sois tranquille : je te guérirai. » Je lui frottai les jambes et lui recommandai de continuer à s'en faire frictionner. J'attendis sept ou huit jours, retournant souvent pour voir l'effet Il n'y en avait pas (1). »

La mère partie, le patient fut de nouveau à la merci de la Faculté. « On m'appliqua d'abord des ventouses aux jambes, une trentaine environ à divers intervalles, si bien que j'eus les jambes bandées du genou au pied. Ce remède n'opérant rien, il y eut consultation, et on décida de m'appliquer deux très grands sétons, comme on fait aux chevaux, l'un qui allait du cou au croupion, l'autre, d'un rein à l'autre rein, formant ainsi la croix avec le premier (2).

On ne fut pas plus avancé. Nouvelle consultation à laquelle prirent part les professeurs Paoli, Morelli et Zannetti. A la suite, on me donna le lendemain une forte secousse électrique, et l'on appliqua aux reins deux cautères qui restèrent ouverts quelques mois sans efficacité (3). »

Troisième consultation. « A celle-ci, nous dit le père, mon fils m'a dit qu'entre professeurs et praticiens, ils étaient environ soixante-cinq, parmi lesquels les docteurs Mori et Morelli (4). On y décida de recourir aux douches d'eau très froide, ce qui eut lieu trois jours consécutifs. Quand il fut question des douches, le professeur Zannetti dit au malade : « Essayons encore de cela. » Ensuite les deux autres lui dirent : « Nous avons tout essayé : l'art de la médecine ne peut plus rien trouver à vous faire. Remettez-vous en à la volonté de

(1) § 54-57.
(2) § 10.
(3) § 11.
(4) § 36-37.

Dieu : Lui seul peut vous guérir. » Et le professeur Zannetti, après lui avoir demandé s'il ne serait pas mieux chez lui que là, lui conseilla de s'en aller pour échapper aux fièvres d'hôpital (1).

« Je sortis de l'hospice, nous dit-il, le Vendredi-Saint 1860, et fus transporté dans une chaise à porteur jusqu'à la *locanda* du messager (Benvenuti) qui me reconduisit jusqu'à sa remise à Fucecchio. »

« C'était une heure après minuit, continue la mère, quand le voiturier vint nous dire d'aller chercher notre fils. J'allais partir : mais il voulut que ce fût mon mari qui s'y rendit. Quand mon mari l'eut pris à califourchon sur ses épaules, et ramené chez nous, nous le réchauffâmes et le mîmes au lit. Tout le bas du corps était perclus. Je lui fis divers remèdes de ma façon, vins chauds, bains de myrte, d'airelle, de sauge, romarin, etc., tout fut inutile. Où on le plaçait, il fallait disposer les jambes qui restaient comme on les laissait. Ni pinces, ni poils tirés fortement, ni bain de vin bouillant ne le trouvaient sensible (2). »

Cette mère infortunée le transporta à bras le corps jusque chez le professeur Centofanti qui lui fit raconter son odyssée et dit à la pauvre femme, sans même prendre la peine de le visiter : « Si vous ne lui reformez d'autres jambes, il ne guérira pas (3). » Consulté de nouveau avec son collègue Fieschi, ils lui dirent tous deux : « Ma fille, vous avez besoin de patience. » Et ils commandèrent à la *Miséricorde* la confection d'un chariot pour le transporter à travers le pays et à l'église : On le plaçait sur le chariot comme un sac de paille ou un morceau de bois. « Mes jambes s'atrophièrent et se desséchèrent, nous dit François, en

(1) § 13.
(2) § 58-60.
(3) § 75-87.

sorte qu'on eût dit deux sacs vides. » Et quand on le portait comme un petit enfant, elles battaient en tous sens : « Si nous le placions près du feu, dit F. Cenci, son oncle, quand la flamme le touchait presque, les jambes faisaient un bond. Nous croyions alors qu'il les eût retrouvées ; mais à peine retiré en arrière, elles lui battaient comme deux morceaux de bois. On le piquait, et il ne sentait rien (1). »

L'impossibilité où l'on se trouvait d'attendre le moindre changement d'une intervention humaine quelconque, concentra bientôt les pensées des habitants de Fucecchio sur un seul point. Un certain Laurent, surnommé Sedicino, dit au père de Tognetti : « Pourquoi ne le portez-vous pas sur la tombe du Bienheureux Théophile? » Une pieuse femme en dit autant à sa mère. Lui-même manifesta le même désir. Le char de la Miséricorde n'était pas encore confectionné; ce fut un excellent voisin nommé Abraham Nelli qui fut prié de le transporter sur sa charrette. Il fallut le prendre à bras à la porte de l'église et le porter en poids jusqu'au chœur. Aussitôt déposé sur la tombe, il s'y prosterna, puis le P. Théophile Federighi, accompagné du Frère Alexis, lui donna la bénédiction, revêtu de la cotta et de l'étole, et après une demi-heure environ, Nelli le reprit sur son cou, le remit sur son char et le ramena chez lui, pendant qu'il récitait le Rosaire (2).

Le chariot de la Miséricorde achevé, François se fit de nouveau porter deux ou trois jours après sur le saint tombeau où il passa une heure environ à prier. Il y serait même resté plus longtemps, nous dit-il lui-même, s'il ne s'était fait tard. Cette fois, il ne reçut pas la bénédiction.

(1) § 108.
(2) § 2.

Il a soin d'ajouter qu'en même temps que ceci se passait, une image du Vénérable était suspendue à la tête du lit de ses parents. On y allumait des cierges, et on y faisait des prières (1).

L'infirme demanda à être transporté une troisième fois. Dès la veille, par les soins de sa mère, il s'était confessé et avait reçu la sainte communion.

« Le matin, vers les dix heures, raconte-t-il, je voulus être porté sur la tombe du Vénérable. Mon père, François Cenci et d'autres, surtout des jeunes gens, parmi lesquels Victor Aleati, dit le chanoine, aidèrent à porter le chariot jusque sur la tombe. En me levant du chariot, on me posa sur un petit tabouret, de façon que les pieds reposassent sur la pierre sépulcrale. Ils s'éloignèrent, allant, qui dans l'église, qui dehors, pendant que je restais à prier. Peu après, vint le P. Théophile Arrighi qui me fit la bénédiction usitée, m'exhortant à avoir confiance au Bienheureux (2). Le P. Théophile alla, au sortir du chœur, converser avec le père de Tognetti sous le cloître voisin.

« Il était parti depuis un quart d'heure, continue François, et je continuais à prier, levant de temps en temps les yeux vers l'image de Jésus crucifié placée devant moi, le suppliant d'accorder au Bienheureux Théophile le pouvoir de me guérir, lorsque soudain, je sentis une secousse ; les jambes s'allongèrent, ce qu'elles ne pouvaient faire auparavant. La secousse fut telle que les pieds frappèrent contre le mur distant de trois ou quatre doigts. En ce moment, je fus tellement agité qu'il me prit un tremblement : je ne pouvais ni pleurer, ni prier. Tout seul, je me levai sur mon siège ; je me prosternai à terre, et m'étendis sur la tombe du Bienheureux.

(1) § 3.
(2) § 4.

« Peu après cette sorte de commotion passée, je me levai sur mes genoux, pleurant et priant sur la tombe, la tête appuyée contre le mur de l'autel, et toujours seul, je laissais couler mes larmes et mes prières (1).

« Vers midi ou midi et demi, arriva François Cenci avec d'autres jeunes gens, parmi lesquels Victor Aleati; et je les priai de me sortir de là, leur disant : « Prenez-moi à bras; je veux faire de moi-même ces deux pas (2). »

« Quand Abraham Nelli, Constantin Rosati, d'autres et moi le vîmes remuer les jambes, nous dit François Cenci, nous crûmes qu'il avait un évanouissement, et nous accourûmes pour lui porter secours. Mais il nous dit : « Laissez-moi : je veux voir si je peux marcher de moi-même. » Il ajouta que tout à coup il lui avait semblé qu'on lui tirait les jambes (3). »

« Ainsi soutenu sous les bras par Cenci et Constant Rosati, j'arrivai au fond de l'Église. Ils me replacèrent dans le chariot, et nous nous mîmes en chemin.

« Arrivé au bas de la montée de Saint-Antoine, je voulus descendre du chariot et leur dis : « Je veux faire l'ascension de moi-même. » Cenci et un autre me prirent sous le bras, et j'arrivai à l'oratoire de saint Antoine. »

C'est à ce moment sans doute que Victor Aleati et Louis Lotti l'aperçurent. Louis qui avait marché cent mètres environ, s'étant retourné, dit à son compagnon : « Regarde le bossu comme il court. » — « Et nous retournâmes, dit Victor Aleati, vers le chemin qu'il avait pris. Nous rencontrâmes son père qui sortait de l'église et qui me demanda : « De quel côté est allé mon François? »

(1) § 5 et 6.
(2) § 7.
(3) § 62.

Je le lui indiquai. En ce moment, Tognetti marchait fort bien tout seul (1). »

Cependant Tognetti nous dit : « J'étais à bout de forces, vu le long temps que je ne marchais plus, en sorte que je m'assis sur les degrés de l'oratoire, attendant le chariot. J'y rentrai seul, m'appuyant sur un bras du chariot, et je fus reconduit jusqu'à la porte de ma maison où je descendis, appuyé sur le bras de quelqu'un, et arrivai ainsi à ma boutique, distante d'une dizaine de mètres. J'ai ouï dire que les gens, me voyant marcher ainsi, disaient entre eux : « Regardez Tognetti, comme il marche bien : il est en voie de guérison. » Mais à moi, on ne dit rien.

« J'ai su depuis que ma mère dit à ceux qui rapportaient à la maison le chariot vide : « Mais, mon enfant, où l'avez-vous laissé ? » — Ils répondirent : « On l'a conduit à bras jusqu'à la boutique. » Elle répliqua : « L'insensé ! Comment se hasarde-t-il à aller de lui-même à la boutique, au risque de donner de la tête sur le sol? »

Ma mère accourut à la boutique, et me gronda d'être allé de la sorte, me répétant : « Insensé, pourquoi t'exposer à aller ainsi, au risque de te casser la tête? » — Je lui dis : « Oh! qu'il me semble que je vais bien (2)! »

« Je restai stupéfaite, dit la mère elle-même, en le voyant debout. Je le pris sous mon bras, et nous parcourûmes toute la rue de Saint-André, pour qu'on me le vît. Tout le monde suivait : on eût dit un spectacle de mascarade, et tous disaient : « Vois Tognetti (3). »

Tognetti reprend : « Je restai dans la boutique jusqu'au soir après le soleil couché. J'en sortis tout seul, et,

(1) § 40.
(2) § 10-11.
(3) § 30.

à l'aide d'une mesure de tailleur qui me servait de canne, je m'en allai chez moi et montai l'escalier tout seul. Il n'y avait à la maison qu'un de mes frères, en ce moment malade, qui me dit : « Tu seras guéri avant moi. » Je lui répondis : « Depuis que j'ai été sur la tombe du Bienheureux, il me semble que je suis guéri. »

Peu après rentra ma mère qui réitéra ses reproches, me grondant surtout d'avoir gravi l'escalier de moi-même. Je lui fis la même réponse qu'à mon frère. »

A ce moment arriva son autre frère, Michel. « La nuit précédente, dit-il, partant pour le marché de Lucques, j'avais laissé mon frère François dans son état habituel d'infirmité, et le soir à mon retour, j'appris qu'il avait reçu la grâce. Je ne le croyais pas ; mais arrivé à la maison, je le vis qui marchait. »

Le jour même de la guérison, on prenait plaisir à lui faire monter et descendre l'escalier (1). »

Le miraculé nous dit encore : « On soupa, et j'allai me coucher. Je me déshabillai de moi-même, alors qu'auparavant j'avais besoin qu'on m'ôtât les habits et qu'on m'aidât à monter sur le lit.

« Quand ma famille me vit monter sur le lit sans l'aide de personne, ils se mirent à chuchoter entre eux.

« Le lendemain matin, jour de dimanche, vers sept ou huit heures, comme ma mère venait, selon sa coutume, m'habiller et me descendre du lit, je lui dis : « Donnez-moi mes vêtements : je me lève tout seul. » Ainsi fis-je, et, à l'aide de la règle qui me servait de bâton, je descendis tout seul l'escalier, et allai seul aussi à la boutique où je restai quelques heures. Vers les dix heures, mon père vint et me dit : « As-tu fini? Je veux te mener et te montrer dans le pays. » J'allai avec lui, appuyé sur son

(1) § 85.

bras, me servant d'une petite canne dont j'aurais pu me passer (1).

« Le monde, en me voyant marcher ainsi, était émerveillé. Bien des gens se mettaient à la fenêtre. Beaucoup nous accostaient pour demander comment cela s'était fait, et mon père, après avoir raconté la manière dont le Bienheureux m'avait accordé la grâce, disait : « Vous le voyez.... tant de fois vous ne croyez à rien (2) ! »

« Le soir du même jour, je retournai, en compagnie de mon père et appuyé sur son bras, à l'église des pères pour y faire mes dévotions et remercier Dieu et le Bienheureux de la grâce reçue, comme j'ai continué depuis à le faire toujours, plus ou moins selon l'occurrence, et comme je le ferai jusqu'à la fin de mes jours.

« Depuis cette époque, j'ai toujours été dans le même état de santé, et je puis marcher même sans bâton. »

Il se remit au travail immédiatement après et put aller à pied à Samminiato et autres marchés.

On essaya bien d'épiloguer, de trouver une explication naturelle à la guérison, de la trouver incomplète.

Un prêtre, don Joseph Montanelli, qui a déposé devant le tribunal, nous dit cependant quelle fut l'impression produite sur un voisin de Tognetti, qui avait des préjugés et qui le voyait tous les jours.

« Je lui demandai, nous raconte-t-il, s'il s'était écoulé un intervalle entre le temps où il était porté en chariot, et celui de sa guérison. Il me répondit : « Aujourd'hui, il était perclus dans son chariot ; demain, il marchait tout seul. » Celui qui parla ainsi est un charretier du nom de Joachim Benvenuti.

Aussi Michel, frère de François Tognetti, a-t-il bien raison de dire : « Quant aux fanfarons d'impiété (fara-

(1) § 15.
(2) § 16-17.

butti) qui mettent tout en doute, il n'y en a pas tant que ça ; mais ce sont gens qui disent tout ce qui leur vient à la bouche et parlent tantôt d'une façon, tantôt de l'autre. »

Au reste, les suites de la guérison sont là pour nous prouver qu'elle fut aussi solide et durable qu'elle avait été prompte.

« Peu après ma guérison, c'est Tognetti qui parle, je me mis à faire le marchand ambulant. Il en est résulté que j'ai fait des voyages fort nombreux et fort longs. Vers 1868, en compagnie d'autres, je suivis l'armée en Lombardie et en Vénétie, m'arrêtant dans les principales villes et les pays par où la troupe avait passé. Tous ces voyages se faisaient en charrette et en vendant mes marchandises. La plupart du temps, nous couchions soit en charrette, soit, en été, à la belle étoile. Je fis entièrement à pied le chemin de Pontremoli à l'autre côté de l'Apennin. Depuis, j'ai parcouru le pays de Naples, les Romagnes, les Marches, les Abruzzes : j'ai fait ces longs trajets à trois reprises différentes au moins : en général, j'ai voyagé avec la charrette, et je n'en ai ressenti que de très légères fatigues (1). »

Ce n'est pas tout. Son père nous ajoute : « François n'a plus été malade, sauf une légère fatigue d'un œil. Il s'est marié, et a eu sept enfants si beaux, si frais, qu'on ne les croirait pas issus d'un père qui a tant souffert et à qui le médecin avait conseillé de ne pas se marier (2). »

« Depuis, nous dit également sa mère, il n'a plus eu besoin de médecin, et quand, pour quelque affaire, le docteur de la maison est venu chez moi, il m'a dit : « Quelle belle famille a votre fils! Quelle grâce il a reçue (3)! »

(1) § 18, 19, 20.
(2) § 27.
(3) § 33.

Tels sont les deux miracles dont on fit choix en vue d'obtenir la Béatification du glorieux Serviteur de Dieu dont nous avons raconté la vie.

Grâce à la diligente activité du Révérend Père Tite Marconcini, religieux de l'Observance, Vice-Postulateur de la Cause et Gardien de Fucecchio, ils furent exposés avec soin au T. R. P. Bernardin de Cryptis Castri, Postulateur Général pour l'Ordre, décédé depuis. Celui-ci, tout bien considéré, les jugea dignes d'être soumis à l'approbation de la Sacrée Congrégation en vue du but si longtemps désiré. Aussi supplia-t-il très humblement N. S. Père le Pape Léon XIII de daigner accorder des *Lettres rémissoriales* à l'adresse de l'Evêque de Samminiato à l'effet de construire en vertu de son autorité apostolique, le procès sur ces deux guérisons merveilleuses. Le Saint-Père y accéda avec bonté. En conséquence, les deux procès furent menés séparément avec une grande sollicitude dans la Curie épiscopale de Samminiato, l'un en 1881, l'autre en 1883. Envoyés à Rome, après quelques difficultés aisément surmontées, ils furent reconnus comme valides et approuvés. Les deux miracles dont la preuve y est exposée, y furent mûrement examinés et discutés. On put dès lors prévoir l'heureux résultat si ardemment désiré, tant dans l'Ordre de Saint-François que par les fidèles soit de la Toscane, soit de la Corse, chez qui le souvenir du Père Théophile est toujours vivant.

Ce grand bonheur devait enfin nous être concédé en 1895, comme il nous reste à l'écrire pour la conclusion de cet ouvrage.

CHAPITRE XXX

LES CONGRÉGATIONS TENUES EN VUE DE L'APPROBATION DES MIRACLES. — DÉCRET SUR LES MIRACLES. — DÉCRET DE BÉATIFICATION. — LES SOLENNITÉS QUI S'ENSUIVENT.

L'histoire, de concert avec la poésie, a immortalisé le nom du sage Fabius qui, par sa temporisation, rétablit la fortune de Rome en face de la fougue impétueuse d'Annibal. Les sages lenteurs de la Rome pontificale sont plus admirables encore, parce qu'elles viennent du Ciel et sont comme une participation à l'éternité de Dieu. L'impatience naturelle à l'homme pourrait faire trouver bien long le temps qui s'est écoulé entre les procès des miracles terminés en 1881 et 1883 et le jugement suprême du Vicaire de Jésus-Christ. Mais il est aisé de réfléchir qu'il n'y a que le surnaturel et le divin qui puisse survivre à ces temporisations calculées et que la passion humaine aussi facile à oublier qu'à s'émouvoir n'y saurait résister.

Ce ne fut que dix ans après que, fidèle à ses règles immuables, l'Eglise reprit l'examen des deux miracles que nous avons rapportés tout au long. « Deux objets principaux, dit Benoît XIV, sont comme la base des discussions qui s'agitent à cet égard dans la Congrégation des Rites : 1° Les faits sont-ils bien prouvés? C'est le langage et la qualité des témoins qui décident, quand les actes qui contiennent les dépositions ont toute l'autorité d'une procédure juridique. 2° Ces faits sont-ils surnaturels? On en juge par l'examen des circonstances, par une science consommée des lois ordinaires de la

nature et des ressources de l'art ; enfin, par les suffrages des philosophes, des médecins, des jurisconsultes et des théologiens les plus habiles, chacun dans le ressort de sa profession (1). »

L'examen des deux miracles en question se fit en quatre sessions, selon les prescriptions rigoureusement exigées. La réunion *antepréparatoire* eut lieu le 10 mai 1892 dans le palais du cardinal Louis Serafini, d'illustre mémoire, rapporteur de la cause. L'année suivante, deux assemblées *préparatoires* eurent lieu dans le palais apostolique du Vatican le 22 avril. On mit encore près de deux ans à éclaircir et dissiper les objections qui pourraient se rencontrer ; un docteur expert fut adjoint à ceux qui avaient eu mission d'apprécier tout spécialement le second miracle, et enfin, la question ayant été reprise, après que la lumière s'était faite plus complète, le 15 janvier de la présente année 1895, il fut décidé que l'assemblée générale se tiendrait prochainement en présence du souverain Pontife. Elle eut lieu le 2 avril. Dans cette dernière congrégation, le Révérendissime Cardinal Vincent Vannutelli, qui avait succédé au Cardinal Serafini dans la charge de rapporteur, proposa la discussion du doute : *S'il conste des miracles pour le cas et à l'effet dont il s'agit, et quelle est la valeur de ces miracles.* Tous les cardinaux présents et les autres Pères consulteurs émirent l'un après l'autre leur suffrage. Le souverain Pontife Léon XIII, tout en laissant assez voir qu'il inclinait vers une décision favorable, fut d'avis, vu l'importance de la question, de différer encore la sentence, et d'implorer en attendant, avec plus d'instance auprès du Père des Lumières, l'assistance de la divine Sagesse.

(1) *De beatif. et canon.* Analyse de l'ouvrage de Benoît XIV, par Beaudeau, liv. IV, chap. 3.

Enfin, le 23 mai, et ici nous citons les paroles même du décret, « En ce jour propice où se célèbre l'anniversaire solennel de l'Ascension de Notre-Seigneur au ciel, le Saint-Père a été d'avis qu'il n'y avait pas lieu de différer plus longtemps à donner son suprême témoignage aux miracles apportés à l'appui de la cause du vénérable Théophile, lequel se distingua durant sa vie par un amour singulier pour les triomphes du Christ, afin que, par un conseil de l'adorable Providence, en ce temps malheureux où l'impiété s'attaque avec tant de violence contre la foi, le flambeau de ces miracles contemplé avec ravissement par les fidèles, les attire avec plus d'ardeur vers les biens célestes.

« En conséquence, après avoir célébré les saints mystères, il s'est rendu dans la salle royale du Vatican, et assis sur le trône pontifical, il a fait approcher de lui les Révérendissimes Cardinaux Gaëtan Aloïse-Masella, Préfet de la Congrégation des Rites et Vincent Vannutelli, Ponent de la Cause, en même temps que le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la foi, et moi-même, secrétaire soussigné, et en présence de tous, Il a déclaré qu'il conste des deux miracles proposés, savoir, pour le premier : guérison instantanée et parfaite d'une coxalgie opiniâtre, accompagnée de symptômes très graves en la personne de la jeune fille Joséphine Aléati ; pour le second : de la guérison instantanée et parfaite d'une paraplégie invétérée résultant d'une myélite sclérotique sur la personne de François Tognetti.

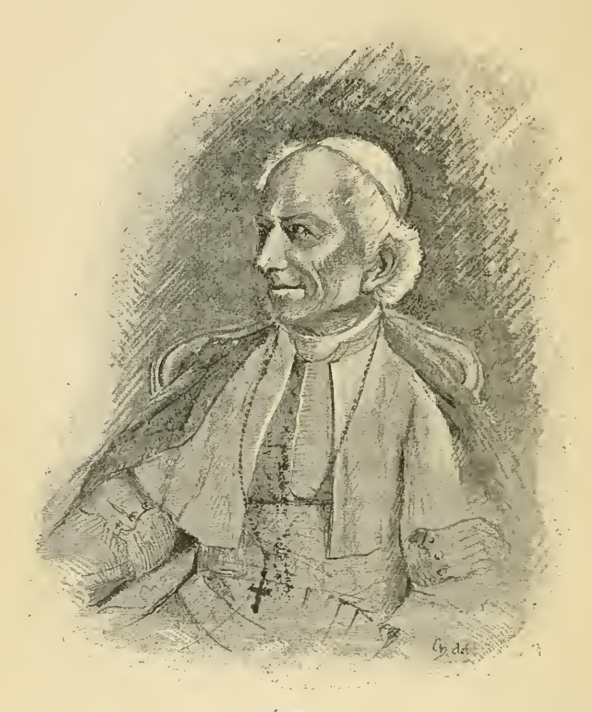
En outre, Il a ordonné que le présent décret soit publié et consigné dans les actes de la sacrée Congrégation des Rites, ce 23 mai 1895.

Signés : Gaetan, Card. Aloïsi-Masella,
Préfet de la Cong. des Rites.

Place † du sceau.

Louis Tripepi, *Secrétaire.*

Après la publication solennelle de ce décret, la cause entrait à pleines voiles dans le port. Restait à discuter, selon les formes usitées, le doute si le vénérable Serviteur de Dieu pouvait recevoir en toute sûreté le culte solennel et public réservé aux Bienheureux. « A cet



LÉON XIII
béatifie le P. Théophile de Corte, le 24 septembre 1895

effet, le cardinal Vannutelli, rapporteur de la cause, eut soin que cette discussion eût lieu le 18 juin dans une assemblée générale tenue en présence de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dans son palais apostolique du Vatican. Tous ceux qui y prirent part, tant les Révérendissimes Cardinaux que les Pères Consulteurs de la

Congrégation des Rites, opinèrent à l'unanimité pour l'affirmative. Mais Sa Sainteté, continuant la ligne de conduite sage et prudente qu'Elle avait tenue pour l'approbation des miracles, jugea bon, à raison de la gravité de l'affaire, de continuer quelque temps encore à invoquer par des prières ferventes les lumières de la Sagesse suprême.

« Cependant, au jour où l'Eglise, dans ses mystères, célèbre chaque année la mémoire de saint Bonaventure, immortelle gloire de l'Ordre franciscain, voulant satisfaire tout particulièrement aux vœux des habitants de la Corse et de la Toscane, et à ceux de toute la famille des Mineurs de l'Observance, Léon XIII opina pour que ce héros éminent de la perfection religieuse qui avait merveilleusement reproduit les vertus de saint Bonaventure et la sagesse puisée dans la méditation de ses ouvrages, reçût le nom et les honneurs des bienheureux, voulant par là pourvoir dans sa sollicitude à cette nouvelle protection dont notre siècle a si grand besoin, et se concilier auprès du Très-Haut le secours de cet homme puissant sur le Cœur de Dieu, afin que, par ses prières et son crédit, il ramène au plus tôt, à l'unité catholique, les nations dissidentes.

« En conséquence, après avoir pieusement célébré les saints mystères dans sa chapelle domestique au Vatican, s'étant assis sur le trône pontifical, il fit approcher les Révérendissimes Cardinaux Gaëtan Aloïsi, Masella, Préfet de la sainte Congrégation des Rites, et Vincent Vannutelli, Ponent de la Cause, en même temps que le R. P. Augustin Caprara, Promoteur de la Foi, et le secrétaire de la Congrégation, et déclara en leur présence *qu'il pouvait être procédé sûrement à la béatification solennelle du vénérable Serviteur de Dieu, Théophile de Corte.*

Par son ordre, ce décret, comme le précédent, fut

publié, déposé dans les actes de la Sacrée Congrégation, avec prescription de rédiger, quand le moment en serait venu, les lettres apostoliques en forme de Bref sur cette Béatification (1). »

C'est le 24 septembre suivant, jour de la fête de Notre-Dame de la Merci, que furent signées les lettres apostoliques. Mais il est d'usage que leur publication n'a lieu qu'au jour même où la fête de la béatification se célèbre. En attendant cet heureux jour, Mgr Augustin Caprara, Promoteur de la foi, assisté du R. P. Candide Mariotti, Postulateur de la cause, se rendit à Fucecchio et fit, le 18 octobre, la reconnaissance authentique des restes du saint religieux : c'était la troisième. Les sceaux du cercueil étaient parfaitement conservés, et ces précieuses reliques furent retirées du sol, après vérification, pour être exposées à la vénération des fidèles, quand le moment en serait venu.

Les lettres de béatification sont le résumé le plus authentique et le plus éloquent à la fois de la belle vie que nous avons essayé de raconter. Aussi le lecteur qui nous a suivi jusqu'ici, sera-t-il heureux, s'il ne l'a déjà fait, de lire au commencement du volume ce document pontifical d'une si haute portée. Nous en donnons ici de nouveau la conclusion qui sera aussi celle de notre ouvrage.

« Touché, dit Léon XIII, des supplications, tant de la famille entière des Mineurs de l'Observance que des habitants de la Corse et de la Toscane, Nous, par notre Autorité apostolique, en vertu de ces lettres, accordons la faculté que le vénérable Serviteur de Dieu, Théophile de Corte, Prêtre profès de l'Ordre des Mineurs de Saint-François de l'Observance, soit à l'avenir appelé

(1) Extrait du décret sur le doute an... tuto procedi possit ad solemnem V. servi Dei Beatificationem. Pridié Idus Julias 1895.

du nom de Bienheureux ; que ses ossements ou reliques soient exposés à la vénération des fidèles (avec cette réserve toutefois qu'on ne les portera pas dans les processions solennelles), et que ses images soient ornées d'auréole. De plus, par Notre même Autorité, nous concédons qu'il soit récité de lui l'office et la messe du commun des confesseurs non Pontifes, avec les oraisons propres par nous approuvées, en se conformant aux rubriques du missel et du bréviaire romain. Cette récitation de l'office et célébration de la messe, nous la concédons dans les limites seulement du diocèse de Samminiato et dans toutes les églises des maisons religieuses de l'Ordre de Saint-François des Mineurs de l'Observance pour tous les fidèles qui sont tenus à la récitation des heures canoniques ; et quant aux messes, à tous les prêtres, tant séculiers que réguliers qui se rendront aux églises où la fête se célèbre.

« Enfin, Nous concédons que les solennités de la Béatification du vénérable Serviteur de Dieu Théophile de Corte se célèbrent dans les sanctuaires susdits avec l'office et la messe du rite double majeur, ce que nous ordonnons que l'on fasse aux jours qui seront désignés par l'autorité légitime, dans le cours d'une année à supputer du jour où les mêmes solennités auront été célébrées dans la salle du Portique supérieur de la Basilique vaticane...

Donné à Rome, près saint Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 24 septembre 1895, de notre Pontificat le dix-huitième. »

Désormais donc, l'Eglise notre mère, nous parlant par la bouche du successeur de Pierre, nous permet de dire, et nous le disons du fond du cœur :

Bienheureux Théophile, priez pour nous !

FIN



NOTES ET DOCUMENTS



NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT LA VIE

DU BIENHEUREUX THÉOPHILE DE CORTE

I. — DÉPOSITION DES NOTABLES DE CORTE SUR LEUR COMPATRIOTE BLAISE DE SIGNORI, DEPUIS PÈRE THÉOPHILE.

In nomine Dei, amen.

Li magnifici Filippo Antonio Gafforii, e Gian-Francesco Adriani. Podestà di questa Citta di Corte, ed in loro Compagnia li nobili Angelo Felice Gafforii, Valentino Canale, e Giuseppe Maria Arrighi, Anziani e Podestà del Commune di detta Città, congregati in forma solita, assieme colli Nobili deputati de Consiglio richiesti per la verità dal molto Rev. D. Andrea Arrighi Dottore in ambe le Leggi, e Parroco di S. Lucia della Pieve di Talcini, figlio del fù Simone Arrighi, Cugino primo del Rev. fù Padre Téofilo, del quale in appresso fanno piena e indubitata fide a chiunque leggera e vedra la presente, anche con loro respettivo giuramento, toccate uno dopo l'altro le Scritture in mano di me, sottoscritto Notaro e Cancelliere della Magnifica Citta suddetta, che il préfato Padre Téophilo, minore osservante della Provincia di Corsica, al secolo Biaggio, morto, come si dice, il Maggio prossimo passato in Fucecchio, Stato di Firenze, Provincia di Toscana, era Figlio legittimo e naturale del fù Nobile Giovanni Antonio de Signori, e detto Nobile Giovan Antonio era figlio legittimo e Naturale delli furono Nobili Giacomo, e Girolama de Signori, e la Madre di detto fù Padre Teophilo fù la Nobil Maria Maddalena, figlia legittima e naturale delli furono Nobili Simone e Francesca Arrighi.

Attestano parimente con giuramento, come sopra, che non solamente detto P. Téophilo, ma li suddetti Nobili suoi

Genitori ed Avi Paterni e Materni, erano pure di questa Città, nati e abitati continuamente in essa, tutti morigerati; e che vivevano onoratamente colle proprie Rendite, facendo la figura frà quelli del primo Rango della Citta.

Attestano parimente collo stesso giuramento, che detto Padre Teofilo, nato circa l'anno 1678 (1), fu accettato per Novicio in questo medesimo Convento de Minori Osservanti di Corte l'anno 1693 à 17 settembre, e finito l'anno, vi fece la sua Professione solenne in mano del fu Padre Bernardino di Corte, vicario e Maestro de Novizi di detto Convento.

Di tutto quanto sopra li detti Magnifici Podestà, Anziani, e Deputati del Consiglio rendono la ragione della loro respettiva scienza, per essere il tutto pubblico e notorio, perche hauno conosciuto li detti Padre Theophilo, e Nobili Giovan Antonio, e Maria Maddalena, Genitori, ed avere inteso dire da suoi Maggiori, e viverne intieramente assicurati che li suddetti Avi Paterni e Materni, erano ancor' essi nati e abitati in questa Città, et ricavarsi ancora la sussistenza di tutto questo loro Attestato da publiche scritture.

Ordinando detti Magnifici Podestà ed anziani, che se rilasci copia del presente Atto in mano del detto Rev. Signor Dottor Andrea Arrighi, avendo egli cosi richiesto.

Dato in questa Città, nel luogo della solita Radunanza, l'anno di nostra salute 1740, à 18 del mese di Settembre, giorno di Domenica, ora terza circa etc., Presenti Testimoni li Nobili Teodoro Arrighi, e Carlo Boërio.

Bonchel in fede etc., Paolo Francesco della prefata Città chiamati Baldacci Notaro, e della Magnifica Comunità Cancelliere.

Sequitur legalitas in formà, etc.

Cet acte déposé au procès, fol. 344, est relaté dans le *Summarium* n° 3, B, p. 18.

II

ACTE DE BAPTÊME DU BIENHEUREUX

Anno Dñi 1676, die 1ª novembris, Ego Joannes-Baptista Arrigus, rector parrochialis Ecclesiœ Sancti Marcelli de Curte, in eadem Ecclesia baptizavi Infantem ex legitimo matrimonio natum die 30 octobris proxime elapsi, ex Joanne-Antonio de Signori, olim Jacobi, et Maria Magdalena, quondam Simonis Arrighi, conjugibus hujus parochiæ; cui impositum est nomen Blasius. Patrini fuere Marianus Arrigus.

(1) La date est erronée. Le registre de baptême porte 1676.

quondam Viviani, et Francisca-Maria de Signori, filia Julii ambo ex eadem Parochia.

Sum., n° 3, p. 17.

III

Saint François à Bonifacio.

Nous donnons cette page de Grégorovius, parce qu'elle consigne la tradition de Bonifacio, bien que le style laisse percer en plus d'un endroit les sentiments d'un hérétique sur les saints. (Grégorovius était protestant.)

« Le couvent abandonné de San-Géuliano que l'on aperçoit au-dessus du golfe fut, dit-on, élevé à l'occasion de l'arrivée de saint François. Une nuit, je ne sais à la suite de quel voyage, le saint homme entra dans le port de Bonifacio, et descendit à terre. Il frappa à la porte d'une maison et demanda l'hospitalité. Mais loin d'être accueilli comme Charles-Quint, on lui ferma la porte au nez, car le désordre et la négligence de sa mise le faisaient ressembler à un bandit. Le pieux moine s'éloigna tristement; il trouva un gîte dans une caverne, non loin du port, et, après s'être recommandé à Dieu, il s'endormit. Sur ces entrefaites, une domestique vint déposer des ordures dans la grotte, comme elle en avait l'habitude. Mais à peine y eut-elle pénétré qu'elle y vit resplendir une soudaine lueur, et cela la troubla tellement qu'elle versa ses immondices presque sur le saint; car c'était lui qui répandait cette lumière. Saint François se leva alors et dit à la servante avec son doux sourire : « Mon amie, ne te gêne pas. On sait bien que j'ai passé toute une année dans une étable. » La stupide jeune fille s'enfuit à toutes jambes en poussant de grands cris et alla partout raconter qu'elle avait vu dans la grotte un homme dont quelques parties du corps projetaient des rayons. La nouvelle s'en répandit rapidement : les Bonifaciens accoururent en foule au lieu indiqué; et quand ils eurent trouvé le saint. ils le soulevèrent affectueusement dans leurs bras, et le prièrent avec beaucoup de caresses de leur laisser un souvenir. « Mes amis, répondit-il, perpétuons la mémoire de ce jour en élevant ici un couvent. » On apporta donc des matériaux, et saint François posa la première pierre de l'édifice; puis il dit adieu à ses amis et s'embarqua. Comme il n'avait pas encore été canonisé, on ne put donner son nom au couvent qui s'appela San-Giuliano. Mais plus tard, les Bonifaciens élevèrent en son honneur l'église de Saint-François. »

Grégorovius, Corsica, chap. VIII.

Mais nous avons mieux sur ce point qu'une tradition

vague présentée par Grégorovius en un style par trop fantaisiste.

Tous les auteurs de l'Ordre des Frères Mineurs relatent l'arrivée de saint François en Corse vers 1214. Le P. Gonzaga, Ministre Général, dans un ouvrage officiel, composé après qu'il avait fait la visite de tous les couvents de l'Ordre et compulsé sur place toutes les traditions, écrivait en 1580 : *Si antiquissimæ simul atque receptissimæ seniorum traditioni aurem accommodare velimus, hæc Corsicæ Provincia nullum alium sui auctorem a Beatissimo Patre nostro Francisco agnoscit... nam etc.* Et cette tradition est expliquée par une attestation jurée des Pères, faite en 1670, que le saint fondateur est venu lui-même en Corse.

Le chanoine Porri, conservateur de la bibliothèque d'Ajaccio en 1821, dans un rapport officiel à M. le Préfet de la Corse de l'époque, relate en citant Gonzaga cette tradition. « Le premier de tous les couvents de la Corse, dit-il, est dû à saint François lui-même, qui, de retour de l'Egypte, fonda en 1218 ou 1219, à un tiers de lieue de Bonifacio celui de Saint-Julien *extra muros...* Il existait tout près de cet établissement une grotte que le patriarche avait choisie pour sa demeure, pour les prières et les méditations. Elle fut incluse par la suite dans le jardin et devint une petite chapelle qui était visitée avec la plus profonde vénération. »

Mémoire imprimé dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse,* IX[e] année, page 339.

IV

TÉMOIGNAGE DU PROCÈS-VERBAL DE LA CÉRÉMONIE

Ego infrascriptus Guardianus hujus Conventùs S. Francisci Curtis fidem facio et in Dño attestor, Dnúm Blasium de Curtis indutum fuisse habitu S. Francisci pro Clerico a Patribus Minoribus Regularis Observantiœ in eodem Conventu S. Francisci Curtis Alarien Diœcesis anno Dñi 1693, die 21 septembris, cui impositum fuit nomen Frater Theophilus.

Item fidem facio et in Dño attestor Clericum Fratrem Theophilum de Curte receptum fuisse ad professionem in eodem Conventu S. Francisci Curtis anno Dñi 1694, die 22 septembris. Ita constat ex libro, in quo annotatae fuere vestitiones novitiorum : qui liber asservatur in Archivo ipsiusmet Conventus, ut supra. In quorum fidem mea manu subscribo, et sigillo Conventus ejusdem munio.

Datum in eodem Conventu S. Francisci Curtis die 7 maii, anno 1750.

Frater Joannes Petrus de Alesano, Guardianus, ut supra...

V

COPIE DU DIPLOME QUI LUI CONFÈRE LES TITRES DE LECTEUR ET DE PRÉDICATEUR

Frater Cherubinus à Nardó Strictioris Observantiæ Minorum S. Patris nostri Francisci, Sac. Theologiæ Lector Emeritus, et in hac Cismontana Familia tam Observantium quam Reformatorum Commissarius Generalis et Servus.

Dilecto nobis in X^to Patri Fratri Theophilo à Curte, nostrœ Observantis Provinciœ Corsicœ Sacerdoti, Salutem in Domino sempiternam.

Quamquam cunctos Religionis nostræ Alumnos tam spiritualibus quàm temporalibus ornamentis pro viribus confovere paternœ Charitatis affectu compellamur : magis tamen eos peculiaribus et gratiis cumulare contendimus quorum studia et merita id exigere novimus ac postulare. Cúm igitur per attestationes tuorum Patrum Lectorum ad manus nostras exhibitas constet te Sacræ Theologiæ studium complevisse, ut merito inter Concionatores et Lectores nostri Ordinis venias adscribendus, nos de tuæ vitæ probitate cœterisque conditionibus prærequisitis certiores effecti, his nostris præsentibus litteris, Te sacri Verbi Dei concionatorem et Artium Lectorem instituimus, et institutum declaramus cum facultate utraque munera exercendi quoties, servatis servandis, ad ea fueris applicatus.

Vale. Nostri tuis in orationibus memor. Datum Romœ ex Ara Cœli die 10 décembris, anno 1701.

Frater Cherubinus a Nardó Commissarius Generalis.

De mandato suæ Rmæ. Paternitatis.

Frater Bonaventura Faventinus,
Secretarius Generalis.

LOCO † SIGILLI.

VI

NOTE SUR LES BONAPARTE

Que les Bonaparte soient les descendants des Cadolinghi, cela ne fait pas l'ombre de doute après le témoignage authentique qui suit. C'est un ancien parchemin tiré de la bibliothèque capitulaire d'Empoli que M. Passerini a retrouvé aux

Archives d'Etat à Florence. En voici la partie décisive que nous donnons avec la traduction, ce latin barbare demandant un peu d'usage pour être interprété.

Ianfaldus de Florentia filius c. m. (claræ memoriæ) Domini Ugonis que Widi qui fuit comes, pro anima sua et Dominæ Imeldæ Ugolini Nesli uxois suæ et Willielmi (qui) nuncupatur Buonaparte filii sui et dictæ Dominæ Imeldæ, obtulit at que donavit hospitali constructo in loco qui dicitur Rosario, a quondam Ugone Magno comite abavo suo et Ficecli Domino et filiique Willielmi nuncupati Bulgari item Comitis et a Domina Lilia comitissa uxore sua, pro pauperibus alendis et peregrinis recipiendis omnes res. etc.

Gianfaldo de Florence, fils d'illustre seigneur Hugues de feu comte Guido offrit et donna pour le bien de son âme, de celle de dame Imelda Ugolini Nesli son épouse, de celle de son fils Guillaume surnommé Buonaparte issu de son mariage avec ladite dame Imelda, et pour celle du fils de feu comte Guillaume dit le Bulgare, tout ce qu'il avait à l'hospice construit par feu le comte Hugues, seigneur de Fucecchio son bisaïeul et par dame la comtesse Lilia son épouse, au lieu dit Rosario pour y entretenir les pauvres et recevoir les pèlerins, etc.

Après la défaite du parti gibelin, ceux des Bonaparte qui s'étaient rangés sous ses drapeaux durent se réfugier à Sarzana en Lunigiane auprès des Malaspina, puissants seigneurs de ce pays; puis en 1529, François, fils de Jean Bonaparte, fut envoyé comme commandant d'un régiment en Corse par la République de Gênes. Grégorovius établit leur généalogie comme il suit :

Francesco BONAPARTE
|
Gabriel BONAPARTE
(Décoré du titre de *messer* pour avoir élevé des tours contre les barbaresques.)
|
Geronimo BONAPARTE, *Egregius*, *Procurator nobilis*
(Chef des Anciens à Ajaccio.)
|
Francesco BONAPARTE
(Capitano de la Ville.)

Sebastiano BONAPARTE	Fulvio BONAPARTE
Carlo BONAPARTE, *nobilis*	Ludovico BONAPARTE, 1632 (Marié à Maria de Gondi.)
Guiseppe BONAPARTE (Ancien de la ville.)	

Guiseppe BONAPARTE
(Ancien de la Ville.)

Sebastiano BONAPARTE, *Magnificus*
(Ancien de la Ville 1769.)

Luciano BONAPARTE
(Archidiaconus.)

Carlo Maria BONAPARTE
(Né le 29 mars 1746,
époux de Létitia Ramolino,
père de Napoléon.)

Une autre branche des Bonaparte resta en Toscane : elle s'établit d'abord à Florence, puis à San-Miniato. Elle avait sa sépulture à l'église de Santo Spirito de Florence. Grégorovius y a lu sur une pierre tumulaire du cloître fornée d'un blason portant une étoile au-dessus et au-dessous de la fasce :

S. DI BENEDITTO
DI PIERO DI GIOVANNI
BUONAPARTE E. DI SUA DESCENDENTI (1).

Puisque nous en sommes à parler de la famille Bonaparte, il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'apprendre qu'un membre de cette famille, Julie Bonaparte, faisait partie au dix-septième siècle d'un couvent de Sainte-Claire, fondé par Mgr Giustiniani, à Ajaccio, sa ville épiscopale. Voici ce qu'en dit le chanoine Porri dans son rapport au préfet de la Corse en 1821. « Vers la fin du seizième siècle, plusieurs femmes pieuses prirent l'habit de Saint-François et le parti de vivre retirées en communauté. En 1607, la religieuse nommée Claire, qui s'était distinguée parmi les autres par son zèle et par sa piété, se trouvant au lit de mort, confirma par testament la donation qu'elle avait déjà faite de sa maison pour servir de monastère sous la protection de sainte Claire... En 1620, le 27 juin, Mgr Fabien Guistiniani établit le monastère.

Les religieuses Magdeleine Bocognano... Julie Bonaparte et Libanie Bastelica, qui, depuis quinze ans, portaient l'habit de Saint-François, y furent admises pour y mener une vie exemplaire et utile au public... Les religieuses... se chargeaient de l'éducation des demoiselles des familles nobles et particulièrement de celles qui avaient le malheur de perdre leurs parents.

(1) V. Gregorovius Corsica t. 2, p. 173 et 174.
V. aussi Sommario storico delle famiglie celebre Toscane par Tiribilli-Giuliani revu par Passerini, Firenze 1866. Repetti Com Geografico de storico della Toscana Firenze 1835 tip-Tofani.

VII

CHARTE DÉLIVRÉE A LA FAMILLE CHECCHI PAR LES RELIGIEUX DU COUVENT DE FUCECCHIO.

Au nom du Seigneur.
Ainsi soit-il.

Un des principaux devoirs de notre Institut séraphique étant de dédommager nos bienfaiteurs par des devoirs de piété et de religion, leur donnant des biens spirituels en retour des temporels qu'ils nous dispensent, Nous, gardien et religieux du saint *Ritiro* de la Vierge de Fucecchio, considérant les nombreux services rendus à ce saint *Ritiro* par la très honorable famille Checchi de Fucecchio, et nous souvenant de la cordiale reconnaissance dont l'a entourée le Vénérable Serviteur de Dieu, P. Théophile de Corte, nous sommes réunis en délibération pour consigner dans la présente charte leurs plus signalés bienfaits, pour qu'il en rejaillisse toujours la plus grande gloire de Dieu et du saint fondateur, un plus grand lustre pour la maison Checchi, et la particulière gratitude dont nous honorons nos bienfaiteurs.

Les insignes libéralités de la famille Checchi prirent commencement à l'époque de la fondation de ce Saint Ritiro, qui fut faite par le zèle du Vénérable Serviteur de Dieu, P. Théophile de Corte, l'an du Seigneur 1736, alors qu'il avait à subir les fortes oppositions soulevées dans le pays de

In nomine Domini.
Amen.

Siccome uno dei principali doveri del nostro Serafico Istituto si è quello di corrispondere a nostri Benefattori cogli uffizii di pietà e di religione, donando loro beni spirituali per i temporali che ci somministrano; cosi noi, Guardiano e Religiosi del santo Ritiro della Vergine di Fucecchio avendo in considerazione i molteplici servizi fatti a questo Santo Ritiro della Onoratissima famiglia Checchi di Fucecchio, e memori della gratta corrispondeuza usatagli dal Venerababile Servo di Dio il Padre Teofilo da Corte, siamo venuti nella deliberazione di registrare nella presente memoria i piu segnalati rapporti, onde ne resulti sempre piu la maggior gloria di Dio e del Santo Fondatore, maggior lustro e decoro della casa Checchi, la gratitudine e la preferenza con cui onoriamo i nostri Benefattori.

Le singolari beneficenze della famiglia Checchi ebbero origine dall'Epoca della fondazione di questo S. Ritiro, fatta per opera del Ven. Servo di Dio il P. Teofilo di Corte l'anno del Signore 1737, mentre a fron-

te delle forti opposizioni insorte nel Paese di Fucecchio, già falsamente prevenuto contro la novità del Santo-Ritiro, fino a negare la limosina del pane ai religiosi, il signore Anton. Domenico Checchi, ripieno di corragio e di zelo, unitosi al S. Fondatore, soccorse il Santuario con larghe limosine, e di più con eroica liberalità volli in seguito provvedere tutti i religiosi del S. Ritiro di Sandali e risolature e quanto obbisognasse in questo genere : in oltro, con raro ed ammirabile esempio, morendo, lascio raccomandato a suoi eredi di continuare verso i religiosi gli stessi caritatevoli providementi, come infatti hannó pienamente eseguita la pia intenzione pel corso continuo settant'anni, e tuttora seguono con magnanima liberalità ed edificazione del popolo i di lui pii e generosi nepoti, i Signori Anton. Guiseppe e Pietro Checchi che, avendo eréditato assieme co loro respettivi figli col sangue la pietà eziandio e benemerenza del loro grand'Avo, si sono resi i Benefattori e più insegni e più benemeriti di questo S. Ritiro.

Quindi è che il Venerabile Fondatore, mosso da tanti benefizi volle con particolare distinzione onorare la casa Checchi colla sua confidenza e stimo, e preferirla con speciale ricom-

Fucecchio, faussement prévenu de longue main contre la nouveauté du Saint Ritiro, jusqu'au point de refuser l'aumône du pain aux religieux. Le sieur Antoine-Dominique Checchi, rempli de courage et de zèle, prenant parti pour le Saint Fondateur, secourut le Sanctuaire par de larges aumônes, et de plus voulut, par une libéralité héroïque, pourvoir dans la suite tous les religieux de sandales et resse-melages et de tout ce que de besoin en ce genre. En outre, par un rare et admirable exemple, il laissa en mourant à ses héritiers la recommandation de continuer envers les religieux les mêmes charitables secours, comme en fait, ils ont pleinement exécuté ses pieuses intentions pendant une suite continue de soixante et dix ans. Aujourd'hui encore, avec une libéralité magnanime, à la grande édification du peuple, ses pieux et généreux petits-fils, les sieurs Antoine-Joseph et Pierre Checchi, marchant sur ses traces, et ayant hérité aussi bien que leurs fils respectifs, de la piété et des mérites de leur bisaïeul avec le sang, ils se sont faits les Bienfaiteurs les plus insignes et les plus méritants de ce saint *Ritiro*. Aussi, le Vénérable Fondateur, mû par de si grands bienfaits, voulut, par une distinction singulière, honorer la maison Checchi de sa confiance et de son estime et lui accorder en retour un privilège singulier, ordonnant à

cet effet à tous les prêtres de famille au couvent de la Vierge d'appliquer chaque année au jour de Noël, une messe chacun en faveur de la susdite famille Checchi; et afin que ce pieux privilège ne tombât jamais dans l'oubli, il manda aux Gardiens qui viendraient après lui d'observer la même pratique de pieuse souvenance, comme par la grâce du Seigneur l'ont observé jusqu'ici tous les supérieurs *pro tempore*, et comme on continue à l'observer aujourd'hui.

Tels sont les témoignages de piété que nous nous sommes fait un devoir d'esquisser sur ce papier, comme gage de l'estime et de la reconnaissance particulière que nous professons pour cette très honorable famille, et qu'avec plaisir nous attestons par notre signature : et pour lui donner plus d'autorité et de considération, nous nous faisons un devoir de le présenter à Rome à notre Père Révérendissime Commissaire Général, afin qu'il daigne l'honorer de sa signature authentique.

Que le Dieu qui ne laisse pas sans récompense une gorgée d'eau froide donnée pour son amour, se charge de récompenser de sa main libérale ceux-ci et tous nos autres bienfaiteurs dans la mesure de nos désirs, afin que toujours s'accomplisse sur eux cette infaillible promesse que leur a faite le Rédempteur lui-même : « Vous recevrez le

pensa, ordinando a tale effetto a tutti i Sacerdoti della Famiglia d'applicare ogni anno nel giorno del Santo Natale, una messa per ciascheduno a favore della suddetta famiglia Checchi e affinche questa sua pia ricompensa non venisse mai in dimenticanza, racomandò a guardiarni che sarebbero venuti dopo di lui di praticare la stessa pietosa memoria, siccome per grazia del Signore l'hanno praticata finora tutti i superiori *pro tempore*, e si và tuttorà praticando.

Questi sono quei pietosi monumenti che ci siamo fatti un dovere di compendiare in questo foglio, come pegno della stima e gratitudine parziale che professiamo a questa rispettabilissima Famiglia che però ci sotoscriviamo con piacere di proprio pugno : e per maggior validità e decoro, ci facciamo un pregio di presentarlo in Roma al nostro Padre Reverendissimo, Commissario Generale, affinche si degni d'onorarlo colla sua autentica firma.

Quel Dio poi che non lascia senza merito anche un sorso d'acqua fredda donata per suo amore, sia quello che ricompensi a larga mano questi e tutti gli altri nostri Benefattori a misura di nostri voti, onde si adempia sempre sopra di essi quella infalli-

bile promessa fatta loro dal Redentore medesimo : *Centuplum accipietis , et vitam æternam possidebitis.*

centuple et vous posséderez la vie éternelle. »

Pour copie.

Cª Io Fra Leonardo di Rostino confermo quanto sopra.

Cª Io Fra Francesco Maria di Carrara, confermo quanto sopra.

Cª Io Fra Bonaventura di Livorno, confèrmo quanto sopra.

Cª Io Fra Agostino di Castel Diana , confermo quanto supra.

Cª Io Fra Antonio Rossi, confermo quanto supra.

Cª Io Fra Antonio di Parrana, confermo quanto Supra.

Cª Io Fra Daniele di Fornovalesco, confermo quanto supra.

Cª Io Fra Gaëtano di Siena, Guardiano, confermo quanto sopra.

Cª Ego Fr. Hilarius Canelli , Commis : Geñlis confir.

Attestosi che la presente copia é totalmente conforme al suo originale il quale conservasi in Casa della Famiglia dei Signori Checchi di Fucecchio.

In fede di che Fra Angelo Serafino Lucchesi Mñtro Proñle.

Fucecchio la Vergine, in S. Visita, li 23 septembre 1851.

Moi, frère Léonard de Rostino, confirme tout ce que dessus.

Moi, Fr. François-Marie de Carrare, confirme, etc.

Moi, Fr. Bonaventure de Livourne, confirme, etc.

Moi, Fr. Augustin de Castel-Diana, confirme, etc.

Moi, Fr. Antoine Rossi, confirme, etc.

Moi, Fr. Antoine de Parrana, confirme, etc.

Moi, Fr. Daniel de Fornovalesco, vicaire, confirme, etc.

Moi, Fr. Gaëtan de Sienne, Gardien, confirme, etc.

Moi , Fr . Hilaire Canelli , Commissaire Général , approuve et confirme.

Nous attestons que la présente copie est entièrement conforme à l'original qui se conserve dans la maison de la famille des Sieurs Checchi de Fucecchio.

En foi de quoi, etc.

Frère Ange-Séraphin Lucchesi, Ministre Provincial.

Fucecchio la Vierge , en visite canonique, le 23 septembre 1851.

Sur cette copie authentique délivrée en 1851, ou du moins sur celle qui nous en a été délivrée à Fucecchio, nous

n avons pas la date exacte de cette charte : mais du passage où il est dit que la famille Checchi continue ses libéralités au couvent de la Vierge depuis soixante-dix ans, il résulte qu'elle a été rédigée en 1806, puisque c'est en 1736 que Antoine-Dominique Checchi commença à secourir ce couvent.

NOTICES

SUR

QUELQUES SAINTS PERSONNAGES CORSES

Morts en odeur de sainteté

LE BIENHEUREUX MARTIN DELLA ROCCA

Franciscain (quinzième siècle)

appelé communément par le peuple en son idiome,
Santu Frate Martinu della Rocca

Né à Sartène, ce Père vécut parmi les religieux de Saints François dans le cours du quinzième siècle, et mourut vera 1500 au couvent de Bilia, après avoir illustré toute ls province de la Rocca et la Corse par sa sainte vie, les œuvre-merveilleuses de son apostolat et de nombreux miracles. Il fut contemporain des bienheureux Thomas de Florence, Antoine de Stronconio, Pacifique de Cerano et Guillaume de Speloncato, et, comme eux, opéra un bien durable dans l'île alors si terriblement éprouvée. Plein de mérites, il s'envola au ciel, laissant à l'église du couvent de Bilia sa dépouille et son sépulcre devenu glorieux, grâce aux grands prodiges que la piété des peuples obtenait de Dieu par son intercession. On se souvient particulièrement de ceux qui eurent lieu en 1505.

Vers cette date, le couvent ayant été détruit par les Barbaresques, son culte se perpétua dans le dévot sanctuaire qui lui fut érigé près de Grossa où, surtout à l'occasion de sa fête, de nombreux fidèles accourent en pèlerinage le 1er septembre pour implorer la puissante intervention de celui qu'ils appellent *Santu frate Martinu,* et toujours, il exauce promptement comme par le passé ceux qui le prient avec dévotion. Les écrivains franciscains et la tradition populaire racontent des choses étonnantes sur le serviteur

de Dieu qu'aucun décret pontifical n'a béatifié, mais qui est honoré des fidèles par un culte immémorial et non interrompu, ce qui peut faire espérer que Rome le sanctionnera un jour.

LE BIENHEUREUX ALEXANDRE SAULI.

(1530-1592)

S'il est un sentiment que des luttes plusieurs fois séculaires aient profondément gravé au cœur des Corses, c'est leur antipathie instinctive contre les Génois. Il est à remarquer cependant que cette haine s'est évanouie chaque fois qu'aux siècles passés, les premiers Pasteurs des diocèses de l'île choisis dans le clergé italien leur étaient envoyés par leurs oppresseurs. Rien ne révèle mieux combien la religion est au-dessus des factions et des divisions politiques, le prêtre vraiment digne de ce nom ne voyant dans les populations auxquelles il est envoyé que des âmes rachetées par Jésus-Christ qu'il a mission d'instruire, de consoler et de conduire au ciel. Tel fut le bienheureux Alexandre Sauli.

Ses parents, Dominique Sauli et Thomasine Spinola issus de familles patriciennes de Gênes, habitaient Milan quand il naquit en 1630, l'année même où fut fondée la Congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul, connus sous le nom de *Barnabites*, nom qui leur vient de l'église de Saint-Barnabé où ils se réunirent d'abord. Son éducation fut digne de sa naissance et cultiva des talents remarquables. En même temps qu'il écoutait les leçons des maîtres qui lui parlaient au dehors, il prêtait l'oreille de son cœur à ce Maître intérieur qui nous parle sans bruit de paroles, mais fait faire à qui L'écoute des progrès rapides dans la science des saints. On remarqua chez lui dès le bas âge un grand amour de la prière, la pratique du jeûne et une filiale tendresse pour la Mère de Dieu. Pour lui plaire, il voua de bonne heure à Dieu la chasteté parfaite. Tout jeune encore, il sollicita la faveur d'être admis dans la Congrégation des Barnabites. Pour l'éprouver, les supérieurs lui proposèrent, un jour, que le peuple était assemblé sur une place autour d'une troupe de comédiens, de s'avancer jusqu'à eux, portant une grande croix sur les épaules, au risque de s'attirer des moqueries et des insultes. L'intrépide jeune homme n'hésita pas et, par un discours pathétique sur le mépris du monde, ravit ses auditeurs, les toucha et mit en fuite les baladins.

Admis dès lors dans la Congrégation des Clercs Réguliers et honoré du sacerdoce, il s'y consacra sans réserve au service de Dieu et du prochain. Il n'est point de fatigue à

laquelle il n'endurcît son corps par les travaux et les veilles. Son zèle dans le ministère de la prédication fut couronné de succès, grâce au don singulier qu'il avait de toucher les cœurs les plus endurcis. Il puisait sa force au pied des autels et dans la sainte communion qu'il ne recevait jamais sans être embrasé d'un feu divin. Il cumula les fonctions de prédicateur avec celles de professeur de philosophie et de théologie dans l'université de Pavie. Il instituait de pieuses confréries, poussait à la fréquentation des sacrements et dirigeait des communautés désireuses d'être formées par lui à la perfection de leur état. D'illustres évêques déclarèrent avoir appris de lui le vrai genre de la prédication pastorale. Elu à trente-deux ans supérieur général de sa Congrégation, il lui donna par sa capacité un nouveau lustre et la gouverna avec une prudence et une piété qui poussèrent bon nombre d'esprits distingués à se mettre sous sa conduite. Parmi eux se trouvait saint Charles Borromée qui faisait profession d'être entré grâce à lui dans le sentier de la perfection et prenait ses conseils pour le gouvernement de son Eglise de Milan.

A ce moment, saint Pie V cherchait partout des saints pour les placer à la tête des diocèses vacants. Il jeta les yeux sur notre bienheureux pour évangéliser la Corse. Cette île, que des missionnaires venus de Rome, avaient convertie au Christianisme dès la plus haute antiquité, comptait alors cinq diocèses. C'est celui d'Aléria qui fut confié au nouvel évêque. Cette ville construite sur la côte orientale à l'embouchure du Tavignano par le dictateur Sylla, et prospère sous les Romains, était bien déchue. Par les lettres de saint Grégoire le Grand, on sait qu'au quatrième siècle, cet illustre Pontife était en rapport avec son évêque nommé Pierre. Lorsqu'en 1570, saint Pie V envoya le bienheureux Alexandre en Corse, le diocèse aussi bien que la ville d'Aléria était dans un état lamentable. Sacré par saint Charles Borromée, l'élu du Seigneur s'embarqua sans retard avec trois prêtres de sa Congrégation. Il eut la douleur de constater dès l'abord que par suite de la non-résidence de ses prédécesseurs, il n'y avait plus dans ce pauvre diocèse ni piété ni discipline. L'ignorance était si grande que Dieu était partout méconnu. Aléria n'était plus qu'une ombre de ville désolée par les fièvres de marais, et désertée une grande partie de l'année comme toute la plage qui l'environne. Sauf trois ou quatre, les bourgades étaient inhabitées et à peine en trouvait-on quelqu'une où l'on pût faire décemment l'office divin. Dispersés dans les bois à travers les montagnes, les peuples étaient abandonnés à eux-mêmes, ne recevaient plus d'instruction chrétienne, et les prêtres

eux-mêmes vivaient dans l'ignorance complète de leurs devoirs. Il lui fallut presque seul porter remède à tous les maux à la fois. Sans église, sans maison, il fixa d'abord sa résidence à Tallone, sur une hauteur, à quatre lieues d'Aléria.

Allant au plus pressé, il réunit son clergé en synode, comme faisait saint Charles à Milan et, par de sages règlements, entreprit les réformes les plus urgentes. Lui-même donna à ses prêtres l'exemple pour les catéchismes et la prédication. La visite de son diocèse présentait d'immenses difficultés en des pays dépourvus de routes tant soit peu entretenues. Il n'oublia pas un hameau, même les endroits réputés les plus inaccessibles. On accourait en foule : car malgré tout, à travers mille superstitions et des misères sans nombre, la foi restait au fond des cœurs. Il n'était pas d'être si dégradé, si grossier, si sauvage que sa parole n'émût, que sa parole n'entraînât. Il le fallait bien pour éteindre des haines invétérées, pacifier des factions toujours prêtes à en venir aux mains. Plus d'une fois, il se jeta au milieu des combattants, au péril de sa vie. Mais le respect et l'amour qu'il inspirait à tous calmaient comme par enchantement les cœurs les plus ulcérés. C'est ainsi qu'il parvint à réformer partout d'anciens abus, à abolir des pratiques scandaleuses, à relever des églises en ruines ou même en bâtir de nouvelles et à les pourvoir de tout ce qu'exige la décence du culte. Préoccupé de l'avenir, il fonda des séminaires et des collèges où la jeunesse pût s'instruire et se former aux bonnes mœurs.

Cependant les trois religieux qu'il avait amenés avec lui étaient morts épuisés de fatigue entre ses bras. Il lui fallut les suppléer et faire à lui seul ce qu'ils faisaient à quatre. Au milieu de tant de travaux, invariablement fidèle aux règles de son Institut religieux, on ne saurait croire à quel point il était sobre dans ses repas, simple dans sa tenue, scrupuleux administrateur des revenus ecclésiastiques, fort modestes d'ailleurs dans un diocèse aussi misérable. Il n'en faisait pas moins de larges aumônes. Un jour, arrivaient sur la plage huit cents matelots échappés aux mains des pirates, dépourvus de toute ressource. Il les accueillit en père, leur offrit l'hospitalité et pourvut à leur entretien. Prodigue pour ses ouailles non seulement de ses revenus, mais de sa vie, pendant que la peste désolait son peuple, on le vit présider, les pieds nus et ensanglantés, des prières publiques pour apaiser le courroux du Ciel, visiter les malades, pourvoir à tous les besoins de l'âme et du corps. On l'appelait déjà l'Ange de paix : on l'appela désormais le Père des pauvres et l'Apôtre de la Corse.

Les excursions des corsaires africains qui infestaient la

côte orientale l'obligèrent à quitter Tallone. Il alla d'abord s'établir à l'autre extrémité de son diocèse, à Algajola, petit bourg sis sur la côte occidentale. Mais soit que le même inconvénient s'y rencontrât, soit qu'il sentît le besoin d'occuper une position plus centrale, il se rendit à Corte et se fixa enfin définitivement à Cervione où il bâtit sa cathédrale et l'évêché et établit son chapitre.

Toujours préoccupé de l'instruction et de la sanctification de son clergé, il lui adressa de sages *avertissements* et composa pour lui des *Entretiens* dont saint François de Sales faisait grand cas. La précision et la netteté avec lesquelles il expose la doctrine de l'Eglise faisaient dire au saint docteur que la matière y est épuisée.

Conformément aux prescriptions de l'Eglise pour les évêques, il faisait régulièrement sa visite *ad limina* avec la plus grande dévotion. On en profitait partout en Italie pour obtenir de lui des prédications et des conseils qui, rehaussés par ses exemples, faisaient de ces voyages comme autant de missions. Gênes, Milan, Rome l'accueillirent avec amour. Quatre souverains Pontifes l'eurent successivement en grande estime. Sa prédication fit une impression profonde sur l'esprit de Grégoire XIII. Saint Philippe de Néri appréciait à leur valeur ses talents et sa sainteté. Il n'est pas jusqu'aux ennemis de la religion qui n'en subissent le charme. Un calviniste de Genève était venu dogmatiser en Corse. Par une conférence qu'il eut avec lui, il l'éclaira et le ramena au giron de l'Eglise. Par un discours improvisé, il gagna à Jésus-Christ, dans Rome, quatre Juifs des plus qualifiés. Ce n'est pas seulement dans les livres qu'il puisait ses lumières, mais dans la contemplation dont il posséda le don au plus haut degré. Souvent son visage y rayonnait : il était ravi en Dieu et réconforté par les concerts des Anges. Sa foi était si grande que par le secours de ses prières, qu'il lui arriva de prolonger parfois l'espace de vingt-quatre heures consécutives, il apaisait les tempêtes, et opérait des guérisons éclatantes. Un jour, vingt galères barbaresques s'approchaient de la Corse pour la piller. L'épouvante était partout : déjà on avait offert au saint évêque un cheval pour s'enfuir. Lui, sans s'intimider, alla prier un instant dans une chapelle, puis il revint sur la plage et recommanda à tout le monde d'avoir confiance en Dieu. En effet, une bourrasque s'éleva qui fit périr tous les navires (1).

Grand par ses œuvres, plus grand encore par sa patience et son humilité, il supporta avec douceur des outrages publics. Frappé d'une pierre en plein visage, il alla demander

(1) *Les Petits Bollandistes*, t. IV, p. 643.

et obtint du gouverneur de l'île le pardon pour l'auteur de ce criminel attentat.

Cependant bon nombre d'églises d'Italie enviaient à la Corse ce saint et illustre pasteur. Sollicité par les villes de Tortone et de Gênes, il refusa d'acquiescer à leurs désirs. Mais enfin un ordre du Pape Grégoire XIV lui imposa, en 1591, l'important évêché de Pavie. Il s'y rendit sans retard, mais en prédisant que l'année ne finirait pas qu'il ne quittât cette terre. Néanmoins, tout entier à ses nouveaux diocésains, il entreprit de les visiter, ayant soin de revenir à Pavie à chaque solennité pour officier dans sa cathédrale. Mais brisé par son austérité de vie et tant de travaux accomplis, il fut arrêté en tournée pastorale à Calozzo dans le comté d'Asti : Réconforté par une vision céleste, il y mourut saintement le 16 octobre 1592. Son corps d'où s'exhalait une suave odeur fut transporté à Pavie et enseveli dans l'église Majeure. Bon nombre de miracles s'accomplirent à son tombeau, et Benoît XIV le béatifia le 23 avril 1741, jour où sa fête se célèbre en Corse et à Pavie aussi bien que dans les maisons des Barnabites.

(D'après les *Petits Bollandistes* et le bréviaire romain au supplément.)

LE VÉNÉRABLE BERNARDIN DE CALENZANA

Religieux des Mineurs Réformés (1591-1653)

Ce grand Serviteur de Dieu naquit en Corse, à Calenzana, gros bourg de la Balagne près de Calvi, en 1591. Il était fils unique de Benoît Alberti et d'Honorine Benjamini, cultivateurs des plus aisés du pays. Elevé dans la crainte de Dieu, il correspondit fidèlement aux leçons de ses parents qui l'avaient obtenu du ciel par leurs prières. Entre toutes ses vertus, il se signala de bonne heure par sa tendre charité envers les pauvres. Prenant pour eux sur sa nourriture, il leur donnait tout ce qui, dans sa maison et dans les terres de son père, se trouvait sous sa main. Sa pitié s'étendait jusqu'aux animaux. Trouvant ces procédés exagérés, son père le reprit sévèrement, un jour qu'il remplissait d'olives les cabas des pauvres. Mais par un prodige, Dieu prit sa défense, lorsque, ayant distribué à des malades, bouteilles par bouteilles, un tonneau de vin vieux mis en réserve, l'enfant battu par sa mère qui trouva le tonneau à sec, la ramena à la cave et lui rendit le fût rempli d'un vin exquis.

Ayant, à 15 ans, perdu sa mère, il fut mis à une rude épreuve. Son père qui n'avait que ce seul héritier de son nom, voyait de mauvais œil les attraits de ce jeune homme

pour la vie angélique. Il l'engagea à songer à fonder une famille, et recourut même pour atteindre son but, au moyen auquel avaient eu recours les frères de saint Thomas d'Aquin. Pendant que Bernardin dormait, il introduisit furtivement dans la chambre celle qu'il lui destinait pour compagne. Mais Dieu, visitant l'adolescent par un songe mystérieux, lui inspira à son réveil tant d'horreur pour le piège qui lui était tendu, qu'il quitta la nuit même la maison paternelle et se réfugia au couvent d'Alziprato, distant de 1,500 mètres de Calenzana, chez les Mineurs réformés. Son père, déçu dans son perfide dessein, accourut furieux, menaçant les religieux de la vendetta, et jurant qu'il serait le bourreau de son fils. Celui-ci, paraissant à une fenêtre du couvent, essaya en vain de l'apaiser : comme il persistait dans son projet, son père partit en lui lançant sa malédiction, comme jadis Bernardone avait fait à l'égard de saint François d'Assise.

Pour le soustraire aux violences de Benoît Alberti, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de Marana, à 45 kilomètres de là. Revêtu du saint habit avant l'âge de 16 ans, il correspondit aux espérances que faisaient concevoir de si héroïques débuts. Malgré sa jeunesse et sa faiblesse de complexion, il rivalisa de générosité avec les vétérans de la vie religieuse. Ce qui charmait le plus ses frères, c'était, avec une profonde humilité, cette simplicité de colombe, cette vivacité de foi, qui constituent son caractère dominant.

Le début de ses études faisait espérer de merveilleux résultats. Sa mauvaise santé obligea pourtant à se contenter pour lui des connaissances nécessaires aux religieux exclusivement appliqués au ministère ordinaire. Il tourna dès lors tout son zèle vers l'étude de la perfection et étonna ses frères par les plus rares exemples de toutes les vertus. Prêtre vers 1617, il fut souvent envoyé à la quête, ce qui convenait très bien à son amour de l'humilité et de la mortification. Mais ces fréquentes sorties ne le distrayaient pas des célestes pensées. Il était en oraison ou en prière vocale du matin au soir. Ses humbles fonctions de mendiant étaient en même temps pour lui l'occasion d'un fructueux apostolat que facilitait la réputation de sainteté dont il fut dès l'abord suivi. Dieu donnait à son esprit des lumières pour le mettre en état de pourvoir par ses paroles aux besoins de chacun.

Le voyant si éclairé dans les voies de la sainteté, ses supérieurs l'envoyèrent en 1641, à Tuani, près Belgodere, en qualité de Maître des novices. Bien que son humilité s'en alarmât, il s'acquitta avec autant de succès que de zèle de ce ministère important. Arrachant d'abord avec un art surprenant de ces âmes d'élite tout germe d'affection terrestre, il

les lançait dans la pratique des vertus et l'étude de la sainte oraison, leur proposant comme le plus excellent de tous les sujets la passion de Notre-Seigneur. La sainteté de ceux qui sortirent de son école révéla assez ce que valait un tel maître.

Il obtint le même résultat dans les fonctions de Gardien qui lui furent confiées en divers couvents. C'est qu'il était le premier à la peine et donnait en tout l'exemple à ses frères. De plus, il gouvernait d'autant mieux les autres qu'il était tout entier lui-même sous la direction du Saint-Esprit. Sa conversation était toujours dans les cieux, et ses discours se terminaient par des aspirations ferventes. Rien dans ses voyages ne pouvait le distraire de ses ravissements. Souvent, se croyant seul, il laissait éclater le feu qui le dévorait, et les cœurs se fondaient d'attendrissement. Parlait-on des amabilités infinies de Dieu, il éclatait tout à coup en sanglots et entrait dans l'extase. Qu'on juge par là du peu de cas qu'il faisait de toutes les joies terrestres. Par contre, ses élans vers le ciel rendaient la vigueur à son corps affaissé par la fatigue, et le poussaient à de nouveaux travaux pour la gloire de Dieu. Car cet extatique avait un cœur d'apôtre. Il inculquait à tous l'amour de Dieu. Il se servait pour cela de petites feuilles sur lesquelles il avait écrit de sa main : *Jesus, Crux et Maria sint auxilium et liberatio tua*, que Jésus, sa Croix et sa Mère vous soient secours et délivrance. Ce qu'il obtint de grâces pour les âmes et pour les corps par ce moyen si simple serait impossible à dire. Il allait de Dieu à ses frères et de ses frères à Dieu. Le saint office où son attitude était austère et pleine de religion, la sainte messe qu'il faisait précéder d'une longue préparation, étaient l'occasion d'un débordement de ferveur. Souvent il y restait en extase pendant une heure entière. Après sa messe, il en entendait d'ordinaire une autre que le plus souvent il servait. Ne pouvant plus contenir sa ferveur, il lui arrivait alors souvent d'improviser des chants d'amour mêlés de sanglots amoureux dont tous les assistants étaient attendris.

Ce don des larmes était surtout abondant quand il s'entretenait de la Passion. Il ne tarissait jamais sur ce sujet. A la suite des larmes, les ravissements : quand il en revenait, s'il se trouvait en compagnie, confus et silencieux, il prenait la fuite. Combien qui, le rencontrant sur leur chemin, pour le plaisir de le voir entrer en extase, l'invitaient à chanter les strophes qu'il avait composées sur la Passion. Obéissant à leur invitation, il s'enivrait de ses transports et finissait par être ravi en leur présence.

Mais plus Dieu l'exaltait, plus il s'humiliait et était avide

de mépris. Ce fut pour lui une joie immense, étant Gardien au couvent de Tuani, d'être déposé et envoyé comme simple religieux à Alziprato par un Père Visiteur, qui s'était cru méprisé parce que le P. Bernardin, rendu momentanément sourd par un catarrhe, ne l'avait pas entendu et l'avait prié de répéter sa demande. Par contre, il redoutait singulièrement les honneurs et s'enfuyait d'un repas auquel l'épouse du gouverneur de l'île avait obtenu, à force d'instances, qu'il assistât, et cela, à cause du trop d'honneur qui lui était fait. Seulement, en dépit de tout, il était proclamé un saint. Pour s'en punir, il se livrait à de terribles pénitences. Déjà, Dieu le faisait beaucoup souffrir des plaies nombreuses et profondes qu'il avait aux jambes. Les vers y pullulaient et le dévoraient vivant. Au milieu de ces douleurs, il jubilait et remettait en place les vers qui tombaient de ses plaies. Pur comme un ange, il était simple comme un enfant. Les religieux s'en amusaient et lui racontaient les choses les plus invraisemblables qu'il écoutait d'un air sérieux. Un frère lui dit un jour que le sel allait manquer, mais qu'on pourrait en semer aux premières pluies. La pluie venue, voilà le P. Bernardin qui s'en va au jardin semer du sel, pendant qu'on rit des fenêtres : « Allez, allez, leur dit le simple, vous n'avez pas la foi. Au reste, j'eusse cru n'importe quoi plutôt qu'un mensonge dans la bouche d'un religieux. » De fait, sa confiance en Dieu était sans bornes et fut récompensée par d'innombrables prodiges. Quel que fût le besoin pour lequel on recourût à lui, son premier mot était : « Ayez foi, » puis il faisait sur ceux qui s'adressaient à lui le signe de la croix. Par ces procédés si simples, il délivrait les malades de leurs infirmités, chassait les esprits malins des possédés, arrêtait les tempêtes, éteignait les incendies les plus violents. Les papiers qu'il distribuait obtenaient les mêmes effets. Pour ranimer la foi chancelante d'un chrétien de Montemaggiore, il tint un long moment sa main sur le feu et la retira aussi fraîche que s'il l'eût mise dans un bouquet de roses. Cette puissance sur les éléments se révéla dans une foule de circonstances. Après un signe de croix, il revient avec son Gardien à son couvent par une pluie battante, pour être à temps au saint office, sans que l'un et l'autre fussent mouillés.

Pour laisser achever à des maçons la réparation de la toiture de l'église de Marcasso, il fait d'un signe de croix que l'eau qui continuait à tomber à verse tout autour, laisse les ouvriers poursuivre leur travail sans se mouiller. Par le même signe de la croix, il arrête les forces de l'ouragan déchaîné contre une aile en construction du couvent d'Alziprato, et permet aux maçons de continuer l'ouvrage, tandis

qu'à côté l'eau descend à torrent sur le sol. Il protège de même façon un de ses frères et lui, dans un voyage de Bastia en Balagne, dont ils voient le terme sans être mouillés, bien qu'il n'eut point cessé de pleuvoir. Grâce à lui, des dames venues à l'église d'Alziprato, passent à pied sec un torrent débordé, et sont garanties contre les eaux du ciel. Bien plus, surpris une fois par un épouvantable tourbillon dans la montagne de Giovo, où ne se trouvait pas même une cabane, il convoque autour de lui tous les bergers du voisinage, décrit avec des croix un grand cercle qui les enserre, et les protège tous de la sorte contre la tempête. Grêle et pluie les environnent sans les toucher. En cet endroit, crurent du gazon et des plantes appelés depuis en souvenir le *bosquet du P. Bernardin.* La même faveur s'y perpétua depuis pour les voyageurs qui s'y réfugiaient avec foi. Nous passons d'autres faits du même genre. Disons seulement que par des croix qu'il bénit et fit planter dans les champs de la piève de Giussani, il les garantit des grêles et des vents désastreux. Par un signe de croix, il arrêta soudain, comme si on eût jeté dessus une avalanche d'eau, un violent incendie près d'Omesssa, en un lieu appelé Quercigrossa. Il fit produire aux olives de Pierre-Ange de Cateri 120 livres de plus qu'il n'en attendait, si bien que le propriétaire voulut en faire bénéficier les pauvres de la contrée. Quelques essaims bénis par lui avec ces feuilles qu'il distribuait, se multiplièrent en peu de temps jusqu'au nombre de six cents. Sa bénédiction chassa de la maison du notaire de Giussano et même de la contrée, les serpents qui l'infestaient. Dans deux voyages entrepris avec un de ses frères, une fois pour se rendre à Marcasso, une autre fois à Alziprato, il commanda au soleil, et la lumière se prolongea sur la terre jusqu'à ce que leur course fût achevée.

Le prodige resté le plus populaire et que les peintres ont aimé à reproduire, est celui qu'il opéra un jour, qu'avec un de ses frères, ils s'étaient rendus à Calvi pour la quête du poisson. Les pêcheurs comme les Apôtres sur le lac de Génésareth, s'étaient donné bien de la peine pour rien. Nos deux religieux s'en retournaient la corbeille vide, et le compagnon de Bernardin se désolait : « Ayez foi, lui dit le Serviteur de Dieu, et posez la corbeille dans l'eau. » A peine avait-il plongé sa corbeille qu'il la retirait débordante de poissons frétillants. Et ce ne fut pas le seul prodige de ce genre.

Quant aux guérisons miraculeuses, elles étaient si nombreuses et si fréquentes que le nom du P. Bernardin en était devenu fameux dans l'île entière. Dans la Balagne qu'il habita le plus longtemps, il n'est guère de pays qui ne

comptât de ses miraculés : Muro, Cassano, Catteri, Sta Reparata, S. Quirico, Monticello, Felicito, Corbara, Lavatoggio, Nessa, Algajola, Occhiatana. On nous parle encore d'autres guérisons opérées à Omessa, à Venzolasca, à Aléria. L'évêque de cette ville, Mgr Donghi, fut immédiatement guéri d'une chute de cheval qui avait opéré à sa poitrine des lésions fort graves. Plusieurs autres chutes de cheval, des jambes, des bras cassés, une hydropisie, les maladies de tout genre cédèrent à une prière du Vénérable. Vincent Fondacci de Sta Reparata, devenu muet, étant enfant, lui fut présenté après cinquante jours par son père en larmes, dont il exigea pour la guérison la réconciliation avec ses ennemis. Promesse faite et guérison obtenue, l'enfant redevint muet, dès que le père eut changé d'avis, et il ne fut définitivement guéri qu'après que la complète réconciliation fût devenue un fait accompli.

Le P. Bernardin ne fut pas moins célèbre pour sa puissance contre les démons. Ils sont innombrables, les traits qu'on raconte de la délivrance des possédés par la vertu du Serviteur de Dieu. Et ces traits se sont accomplis en public et sous le regard de nombreux témoins. Nous savons ce qu'en pense le rationalisme contemporain. Mais il n'est pas notre règle de foi, et l'on a dit avec raison que le moyen le plus efficace pour le démon d'arriver à ses fins, a été de poussser ses suppôts à nier son existence. Jamais il n'a plus éclaté que de nos jours.

Ces victoires sur Satan étaient obtenues non seulement par une foi vive, mais par d'âpres pénitences, des jeûnes, toute sorte de macérations et de mortifications. De plus, il exigeait que ceux qui assistaient aux exorcismes, se fussent auparavant réconciliés avec Dieu par une bonne confession et une fervente communion.

Son esprit de prophétie se révèle par des prédictions circonstanciées, à des pères et des mères sur la naissance et la vocation de leurs enfants. Il annonçait la guérison des uns, la mort des autres. Un jour, il appelle un de ses cousins, lui conseille de purifier sa conscience et de communier à raison d'un grave danger dont il était menacé ce jour-là. Après que ses désirs eurent été exaucés, les deux parents se quittent en s'embrassant. Le soir, son parent était frappé de la foudre dans sa vigne.

Quant à la pénétration des cœurs, on eût dit que rien ne pouvait échapper à son regard scrutateur. Il découvrait l'action du démon là où personne ne s'en doutait et voyait à distance des meurtres qui se commettaient, des maladies avant qu'on lui en eût parlé. Un bandit courait les champs, emportant un vase sacré contenant la sainte Hostie. Il le

sut par révélation et invita son compagnon à s'agenouiller.

Déjà nous avons parlé de ses ravissements. Ils lui prenaient partout. Il était soulevé de terre pendant un temps plus ou moins long, parfois une heure entière, dans l'église, à la campagne. Dieu le favorisait de célestes visions. A Sant-Antonino, chez le capitaine Savelli, son hôte le vit resplendissant de lumière dans un oratoire où il s'était retiré. Un autre jour, le voyant hors de soi par des transports d'amour, il entra dans sa chambre et lui en demanda la raison. Bernardin l'invita à adorer l'Enfant Jésus qui, avec sa divine Mère, faisait ses délices. Un parfum suave fut pour lui le signe de la vérité de ce qu'il disait.

Cette vie plus du ciel que de la terre prit fin en 1653. Le Père était dans sa 62e année, et se trouvait de résidence à Marcasso. Il prit mal en allant visiter deux malades au village voisin de Lavatoggio. A la mère de l'un des deux, Jean-André Negretti, il annonça la prochaine guérison de son malade, et sa mort à lui non moins prochaine. La pauvre femme se désolant, il lui promit son assistance au paradis, et la pria de lui envoyer au couvent le lendemain son autre fils Jean-François. Quand celui-ci, fidèle au rendez-vous, entra dans sa pauvre cellule où il était ravi en extase, il sentit une odeur suave, présage d'immortalité : « Dis à ta mère, lui dit-il, revenu à lui, que nous ne nous reverrons plus sur la terre. Au revoir au paradis. » Il se fondait en oraisons jaculatoires, en actes d'amour de Dieu, et exhortait à l'abandon au bon vouloir divin quiconque venait le visiter. Muni des derniers sacrements qu'il avait lui-même demandés, quand il sentit venir la fin, il fixa les yeux au ciel, et, les très doux noms de Jésus et de Marie sur les lèvres, s'endormit paisiblement dans le Seigneur le 29 septembre 1653 à l'heure de complies.

Le concours des peuples autour de son corps exposé dans la chapelle fut immense. Il fallut le changer trois fois de vêtements dont on se faisait des reliques. Entre les fidèles venus de partout, se distinguaient ceux de Calenzana, affligés d'être privés de la possession de son corps. Ils tentèrent de l'enlever de force ; mais les habitants de Marcasso, de Lavatoggio et de Catteri prirent les armes pour le garder.

Enseveli dans l'église de Marcasso, il opéra plus de miracles après sa mort que pendant sa vie, qui, pourtant n'avait été qu'un tissu de miracles. Un grand nombre de guérisons furent opérées à son tombeau sur des personnes des deux sexes d'Algajola, de Lumio, d'Aregno, d'Occhiatana, d'Olmeta, etc. Il guérissait aussi les âmes. Offensé par un prêtre, un certain Joseph d'Aregno avait résolu de lui

ôter la vie. Mais une fièvre ardente survint qui l'arrêta dans son projet sans calmer sa haine. On l'engage à aller demander à Marcasso sa guérison par les mérites du P. Bernardin. Après une courte prière sur son tombeau, il est terrassé, et, l'oreille contre le sol, il entend distinctement une voix qui lui prescrit la réconciliation, et lui promet en retour sa guérison. L'une et l'autre eut lieu.

Grâce à ces miracles et à une foule d'autres, la réputation de sainteté croissant tous les jours, l'évêque de Sagone se décida en 1692, à ouvrir le premier procès informatif. Pendant ce procès, à plusieurs reprises, les vivres furent multipliés en faveur de ceux qui l'instruisaient au couvent. Les procès furent reçus à Rome en 1694. Mais la cause ne fut introduite qu'en 1745. Alors commencèrent les troubles qui ne devaient finir qu'en 1815. Reprise en 1864, cette cause s'annonce comme devant aboutir prochainement.

LE P. HILAIRE DE GUAITELLA

Guaitella où naquit ce religieux est un hameau situé non loin de Ville-di-Piatrabugno, dans l'arrondissement de Bastia. Nous avons fort peu de détails sur sa vie. On nous dit seulement qu'à l'autel comme au confessionnal, il se révélait vraiment un homme de Dieu et un saint. Bien des fois, durant la sainte messe, il fut ravi en d'ineffables extases, le corps élevé de terre, ne touchant à rien, et vivant un moment, même en son extérieur, de la vie des esprits bienheureux qui contemplent l'adorable Essence. Il avait reçu de Dieu le don de pénétrer les cœurs et d'en scruter les secrets les plus profonds. Son grand zèle pour le salut des âmes le portait à passer des journées entières au confessionnal où, plus d'une fois, il rappela à ses pénitents les péchés qu'ils avaient oubliés ou cachés. On constata aussi chez lui le don de prophétie. Le P. Casimir de Rome raconte qu'il prédit deux jours avant qu'elle arrivât, la mort du frère Igneo, alors que chacun le croyait relevé de ses infirmités. Dieu l'avait également investi d'une puissance particulière sur l'esprit infernal que souvent il chassa du corps des possédés.

Il mourut en odeur de sainteté le 26 juillet 1715 au *Ritiro* de Sant Angelo de Zelfi, dans les Pouilles, qu'il était allé fonder par ordre de ses supérieurs. Dès qu'il eut trépassé, les fidèles des pays environnants accoururent en foule vénérer sa précieuse dépouille. De son corps s'exhalait une odeur parfumée comme celle de la violette. Chacun voulait em-

porter une relique des effets qui avaient appartenu au saint religieux. On se partagea pièces par pièces son froc mis en lambeaux.

LE P. ISAIE DE CAMPOLORO

La Corse était jadis divisée en pieve ou cantons qui portaient un nom différent d'ordinaire de leur chef-lieu. Mais souvent les chefs-lieux étaient appelés du nom de la piève. C'est ainsi que le P. Isaïe, né à Cervione, est appelé d'ordinaire de Campoloro.

Cervione est un bourg de 15 à 1,600 âmes qui a gardé quelque chose de la distinction de ville épiscopale dont l'honora le bienheureux Alexandre Sauli, quand il eut vu qu'il lui était impossible de résider à Aléria, titre de son évêché. Rien là d'étonnant, les évêques qui succédèrent au bienheureux ayant tous été prélats de doctrine et de zèle, et s'étant entourés de chanoines dignes d'être le sénat épiscopal. Le pays est agréable, le climat tempéré.

Le père de notre Vénérable était Laurent Grimaldi; sa mère Marie Franceschi, tous deux bons chrétiens et d'honnête lignage. Il vint au monde au mois d'août 1691 et fut baptisé dans la cathédrale sous le nom de Jean-Dominique.

Son enfance s'écoula dans la piété et toutes les vertus de son âge. Rien ne le prouve mieux que son entrée en religion chez les Pères de l'Observance en 1706, alors qu'il avait quinze ans à peine. On lui donna le nom d'Isaïe, et pour son premier noviciat, il fut envoyé au couvent de Corte où il fit sa profession solennelle, après quoi il passa pour le second noviciat au couvent de Canari. Ensuite il alla étudier la philosophie à Rome au couvent d'Ara Cœli d'où il passa successivement pour les études théologiques à ceux de *Tous-les-Saints* de Florence et de Saint-François de Lucques. Il retira des leçons qui lui furent données un profit notable, et reçut ensuite les titres de lecteur de philosophie, puis de théologie dans les études générales de son Ordre. On admira dans l'exercice de ces fonctions non seulement ce que son talent avait de remarquable, mais encore un travail assidu grâce auquel il excella en philosophie et plus encore dans toutes les sciences théologiques, Dogme, Morale et Mystique, toujours désireux de se rendre utile au prochain, en même temps qu'il s'appliquait à vivre d'après les enseignements de l'Evangile et des saints de son Ordre. Aussi mettait-il tous ses soins à mettre en pratique tout le premier ce qu'il se proposait d'enseigner aux autres, et cela principalement

quand il était appelé à être le théologien de quelque prince, ce qui lui arriva plusieurs fois et dont il s'acquitta avec une parfaite rectitude de conscience.

En 1728, ayant accompli le cours légal de lecture générale, il fut créé lecteur Jubilé, puis supérieur provincial de la Corse, fonctions qu'il remplit trois ans avec un zèle plein de prudence. C'est à cette époque que de concert avec le P. Théophile de Corte, il fonda le sacré Ritiro au couvent de Zuani, œuvre glorieuse à Dieu et de grande utilité pour tous les religieux qui, sans se départir de leur obédience et du corps de leur province, désirent mener en commun une vie plus austère que celle qui se pratique dans les autres couvents de l'Observance.

Après les trois ans de son provincialat en 1732, il se rendit à Rome, où, tandis qu'il servait de théologien aux Eminentissimes Cardinaux Acquaviva et Calcagnini, il apporta tous ses soins à composer son Carême qu'ensuite il alla prêcher dans les chaires les plus distinguées, applaudi pour son talent, et ce qui vaut mieux encore, produisant des fruits de salut au sein des populations. Il porta donc la parole de Dieu dans les villes les plus importantes de l'Italie : Città della Pieve, Foligno, Città di Castello, Fano, Ascoli, Florence, Rome, Naples. Son éloquence lui attira dans chacune de ces stations quadragésimales autant d'applaudissements qu'elle porta de fruits. Mais la maladie le ramena au bout de huit ou dix ans dans son île natale où l'on espérait que l'air du pays lui rendrait la santé. Il la recouvra du moins en partie, et ce ne fut que pour se vouer dans le couvent de Zuani à la mortification de son corps et à la sanctification de son âme.

Cependant de nouvelles indispositions le forcèrent à descendre d'un lieu dont l'altitude apporte aux poitrines délicates une fraîcheur préjudiciable, et il retourna au couvent de Campoloro où les exercices de piété, l'oraison, la prédication, la confession, la direction spirituelle et d'autres œuvres de miséricorde occupèrent tous ses instants jusqu'en l'année 1755. Son zèle le poussa alors à parcourir la Corse en missionnaire pour éteindre de sanglantes inimitiés au sein des populations, et à faire construire pour les femmes une maison pieuse du Tiers Ordre franciscain : elle fut commencée peu après à Campoloro sous le titre de Sainte-Elisabeth. On ne se lassait pas d'admirer les fruits abondants que produisait la ferveur de cet admirable religieux. Mais comme il arrivait à Taglio, éprouvé peut-être par la rigueur du froid, il tomba malade le soir du 14 mars dans la maison d'un chrétien nommé Innocent Marie.

En ce moment même, la population tout entière put voir pendant de longues heures cinq lumières distinctes posées

sur le toit de la maison où il était alité. La maladie empira de jour en jour, et le 21, le saint religieux rendait son âme à Dieu.

L'opinion de sainteté qu'avaient de lui les fidèles fut cause que dans leur enthousiasme, ils empêchèrent que son corps ne fût transporté à Campoloro. On le déposa dans l'église du couvent voisin de Saint-François de Tavagna, des Mineurs Réformés. Or, il arriva en ce moment qu'un infirme dont les membres étaient retirés depuis longtemps, en reprit instantanément le libre usage, aussitôt après qu'on l'eut approché du corps du Serviteur de Dieu. A la suite de cet événement, les principaux du clergé et du peuple, en présence du notaire et de toute la foule, prièrent un chirurgien de lui ouvrir les veines, trente heures après sa mort. Il en sortit de chacune du sang en abondance, spécialement de la veine de la tête qui, du 23 mars à minuit jusqu'au lendemain à midi, coula en filet continu, en sorte que tous accouraient pour en avoir. Enfin, on l'enferma dans une caisse avec l'inscription de son nom au-dessus, et on le déposa dans la sépulture commune des religieux.

SAINT LÉONARD DE PORT-MAURICE

Nous ne raconterons de la vie de saint Léonard que quelques traits se rapportant à son séjour en Corse. Le saint ressemble par plus d'un côté à notre bienheureux Théophile. Mais il avait à un plus haut degré le tempérament du missionnaire, et sa parole de feu, secondée par les dons célestes, soulevait toutes les populations vers lesquelles il était envoyé. Après avoir successivement évangélisé le diocèse d'Albenga, son pays d'origine, et le grand-duché de Toscane pendant plus de vingt ans, sans accepter jamais le moindre secours temporel de Cosme III à qui il déclarait fièrement qu'il avait un Maître plus grand que lui, il vint, en 1730, prêcher à Rome plusieurs missions par ordre de Clément XII, puis dans tous les Etats de l'Eglise, dans le royaume de Naples et par toute l'Italie. En quelque endroit qu'il parût, aucune église n'était assez vaste pour contenir son auditoire, en sorte qu'il prêchait la plupart du temps en plein air. Enfin, en 1744, le Sénat de Gênes, impuissant à réduire les Corses par les armes, eut l'idée de faire appel au zèle de saint Léonard. Plût au Ciel qu'il eût toujours été aussi bien inspiré! Mais l'admirable missionnaire n'eut garde de se proposer un but politique. Il savait la parole de Notre-Seigneur : « Cherchez le royaume de Dieu et sa

justice, et le reste vous sera donné par surcroît. » Il bornait son ambition à établir au sein de ces populations troublées par de longues guerres civiles la crainte et l'amour de Dieu et l'observation de ses commandements.

Débarqué à Bastia au mois de mai, il put constater dès les premiers jours les tristes résultats des inimitiés politiques et des haines de famille : on avait pu compter en deux ans plus de deux mille meurtres. Il commença son ministère dans la ville de Mariana (1). Elle était divisée en trois factions sur le point de s'égorger, et dans son auditoire, il n'y avait pas d'homme qui ne fût armé de fusils, de pistolets et de poignards. Dès le premier sermon, la paix fut rétablie, les armes déposées, et l'on s'embrassa publiquement.

Ceux de Casinca furent plus rétifs. Deux jours de suite, ils se rendirent à la mission armés jusqu'aux dents. Le Père qui avait feint d'abord de ne pas s'en apercevoir les supplia de venir sans armes. Après les grandes vérités, il avait prêché, selon son habitude, sur le saint Nom de Jésus. Vint ensuite le sermon de la Sainte Vierge. Ils ne purent l'entendre sans conclure la paix et s'embrasser tous.

A Castel d'Arqua (que je crois être Castellare di Casinca), le saint missionnaire eût pu prendre l'église pour un retranchement où les deux factions armées allaient se livrer un dernier assaut. Les cœurs étaient si revêches qu'au moment de donner le dernier sermon, rien n'était changé. Les adieux du Saint amollirent ces âmes de bronze. En signe de réconciliation et de réjouissance, ils firent en l'air une décharge générale des armes à feu.

L'été se passa tout entier à parcourir par monts et par vaux les villes et les bourgades de l'île, toujours à pied malgré l'âge et les infirmités, toujours béni de Dieu dans son ministère de charité fréquemment autorisé par la puissance des miracles.

Isolaccia, dans la Tavagna (2), au diocèse d'Aléria, lui opposa une résistance opiniâtre. C'était une population composée pour la plupart de réfractaires vivant de rapines et de brigandage, sans nul souci de s'instruire des choses

(1) Mariana, qui devait sa fondation à Caïus Marius, comme Aléria à Sylla, était le siège d'un évêché. Mais les évêques l'avaient quittée depuis longtemps à cause de sa déchéance et de l'insalubrité du climat, et habitaient Bastia où ils avaient fait de l'église Sainte-Marie dans la citadelle leur cathédrale dès 1575. Bastia n'était pas une ville ancienne. Elle commença à prendre de l'importance lorsque Biguglia, qui longtemps avait été la résidence du gouverneur, fut abandonnée, ce qui eut lieu peu à peu dans le courant du xve siècle (1453) Le couvent franciscain fondé par le comte Vincentello d'Istria, resta habité pendant plus d'un siècle encore.

(2) Aujourd'hui canton de Pero-Casevecchie.

de la religion. Divisée en deux factions rivales dont chacune se baignait depuis vingt ans dans le sang de l'autre, elle semblait irréductible à toute conciliation. Le Père, toutefois, était parvenu à incliner l'une des deux vers la paix. Mais Lupo, le chef de l'autre, qu'à ses blasphèmes horribles on eût pu croire possédé du démon, faisait trembler les siens et les rendait réfractaires à toute idée de réconciliation. L'heure du départ avait cependant sonné pour le saint missionnaire. Dans la nuit qui précéda sa dernière journée, un terrible incendie dévora la maison qu'il habitait, en sorte qu'à peine put-on le sauver par une fenêtre. Calme cependant, quand le jour fut venu, il célébra le saint Sacrifice, prêcha et érigea le Chemin de la Croix. Comme il rentrait dans la maison incendiée, le plancher s'effondra et le blessa gravement dans sa chute. Faute de médecins et de médicaments, on jugea nécessaire de le transporter dans la ville voisine. Tous ces bandits entouraient avec curiosité et non sans intérêt le brancard sur lequel gisait le blessé. « Puisque nous partons d'ici désolés, à cause de vous qui n'avez pas voulu faire la paix, leur dirent les religieux qui l'accompagnaient, aidez-nous à porter notre Père. » Tous s'offrirent et Lupo comme tous les autres. Chargé du saint fardeau, le bandit n'eut pas plus tôt fait quelques pas qu'il s'écria : « Arrêtez, arrêtez. » Puis, comme pris d'un remords satanique, faisant écarter tout le monde, il dit au Saint : « Pourtant, mon Père, Dieu me dit de ne pas faire la paix. — Ah! mon fils, répondit saint Léonard, le diable, oui; mais Dieu ordonne le contraire. — Si Dieu me l'ordonne, reprit Lupo, je le ferai. » Et déchargeant son fusil, il s'écria : « Vive la paix! » Et tous, déchargeant à leur tour leur fusil, répétèrent : « Vive la paix! »

Après cet accident, saint Léonard, épuisé, dut retourner en Italie, non sans espoir et sans désir de revenir un jour continuer ses missions. Mais pendant qu'il se rétablissait, les événements avaient marché. Après deux ans de paix préparés par l'intervention du marquis de Maillebois, la guerre se ralluma. Nouveau Guillaume Tell, l'héroïque Giampietro Gaffori enleva la citadelle de Corte aux Génois, au risque de la vie de son fils, et le soulèvement devint général. Saint Léonard ne pouvait songer à revenir dans un pays tout entier aux pensées de lutte. Il reprit le cours de ses prédications à Gênes, Lucques, Ferrare, Bologne, Ravenne, Spolète, Terni, la Sabine et le royaume de Naples. Enfin, à la veille du Jubilé de l'année sainte 1750, Benoît XIV le rappela à Rome. Ses succès y furent plus immenses que jamais. La place Navone lui servit quinze jours d'église. Les cardinaux assistaient en corps à ses prédications que

présida quatre fois le souverain Pontife en personne. Malgré ses 73 ans, il avait toujours le même empire sur les âmes.

C'est alors qu'après diverses retraites dans les communautés de Rome, il établit au Colisée les stations du Chemin de la Croix que la domination piémontaise devait détruire après l'invasion de 1870. On lui doit aussi la diffusion de la Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus établie en l'église de Saint-Théodore.

Avide de nouvelles conquêtes, il était allé évangéliser de nouveau les diocèses de Lucques et de Bologne, groupant autour de sa chaire des auditoires de trente mille âmes, quand, averti de sa fin prochaine, il revint à Rome dans son couvent de Saint-Bonaventure pour y mourir et lui laisser sa dépouille mortelle. Béatifié par Pie VI, il a été canonisé par Pie IX le 29 juin 1867.

(Extrait et résumé de l'*Auréole séraphique*, t. IV, p. 316, au 26 novembre.)

DON JEAN MARC LUIGI

Nul autant que le religieux n'a part à ce centuple promis ici-bas en sus de la vie éternelle à celui qui laisse tout pour le nom de Jésus. Si notre don Luigi avait appartenu à un Ordre monastique, ses frères n'auraient pas manqué, aussitôt après sa mort, de préparer les éléments du procès introducteur de la cause, le postulateur général des causes de l'Ordre aurait mis tout en mouvement pour connaître les témoins et les faire citer devant l'Ordinaire, et des bases sérieuses auraient été assises pour dresser, quand le moment en serait venu, le procès selon les formes canoniques.

Mais don Luigi était prêtre séculier, et tandis que la voix populaire redisait à tous les échos en quelle réputation de sainteté il avait été pendant sa vie et après sa mort, on ne voit pas qu'un seul homme se soit levé pour sauver de l'oubli les événements détaillés de cette existence (1). A peine quelques lambeaux épars sauvés des injures du temps par une tradition qui ne garde que les faits saillants sans pouvoir garantir leur authenticité contre les infidélités de la

(1) Ajoutons comme circonstance atténuante que sept ans seulement après la mort de don Luigi éclatait la Révolution française dont la Corse ressentit si vivement le contre-coup, et que jusqu'en 1815, les esprits enivrés par les exploits de Bonaparte ne songeaient guère à dresser les procès-verbaux des Actes d'un saint à canoniser. Mais on eût été encore à temps, en 1815, à consulter les contemporains de don Luigi, à Zuani, en Balagne et dans le Niolo.

mémoire d'une part, l'exagération de l'autre. Nous allons essayer cependant de donner pour l'édification des fidèles ce que nous en avons recueilli.

Nous l'avons dit : Don Luigi était un converti. Mais s'il n'avait pas droit à la béatitude promise aux immaculés (1), il a part à celle qui a été proclamée par le même prophète-roi sur ceux dont les iniquités ont été parfaitement remises et les péchés effacés (2). Il disait avec saint Augustin : « Trop tard je t'ai connue, Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, trop tard je t'ai connue, trop tard je t'ai aimée. » Et comme le poids de la chair lui avait ravi la vue de cette spirituelle beauté, il lui déclara une guerre acharnée. Il pratiqua la mortification à un degré héroïque. Comme on avait cru s'apercevoir qu'il aimait beaucoup les fruits, les truites et certains gâteaux, on lui en servait souvent. Il s'en aperçut et se condamna à n'en prendre qu'une seule fois par an. Il mangeait une seule fois par jour et tellement peu qu'il fallait recourir à l'intervention de son confesseur, dans la crainte qu'il ne tombât d'inanition. Très souvent, il se contentait de pain sec et de l'eau des fontaines.

Il portait toujours un rude cilice et prenait souvent la discipline. On crut remarquer qu'à certains moments il redoublait de violence contre lui-même. C'était lorsque sous ses fenêtres des enfants de rue poussés par des gens malintentionnés chantaient les couplets de jeunesse qu'on lui attribuait.

En fait de société, il aimait beaucoup celle des ecclésiastiques, peu celle des séculiers, point du tout celle des femmes. Comme son saint ami le Père Théophile, il ne les regardait jamais en face quand elles venaient le consulter et leur répondait souvent sans se tourner.

Avec l'esprit de mortification, le Père Théophile lui avait passé son esprit d'humilité profonde et son esprit d'oraison. Si le style, c'est l'homme, la seule lettre qu'on ait conservée de lui révèle bien ces dispositions admirables. Elle est écrite à l'abbé Antoine-Marie Bianconi, « son ami bien-aimé dans le Seigneur ». Il le remercie de sa tendre charité, des appartements dont il lui a cédé l'usage, et de cette condescendance si bienveillante qui *daigne s'abaisser jusqu'à lui.* En retour, s'il peut lui être de quelque utilité, il sera tout à sa disposition. En terminant, il lui recommande la pratique de l'oraison mentale. Cette lettre est du 16 mars 1778.

Son influence en chaire fut immense sur ses contemporains. Le concours des populations l'obligea plus d'une fois,

(1) Ps. CXVIII.
(2) Ps. XXXI.

pendant ses missions, à prêcher en plein air. Comme saint Léonard, il avait le don surnaturel de se faire entendre à distance, si bien que les malades et les autres personnes empêchées de se rendre au sermon entendaient de fort loin ce qu'il disait. La parole de Dieu lui semblait un don assez grand pour qu'on n'hésitât pas à se déranger afin d'aller l'entendre. Il ordonnait donc de tout quitter, même le pain dans le four, pour assister à la mission. Et, nous dit la chronique, le pain ne se brûlait pas, et toujours il était cuit à point.

Le don de prophéties et de miracles accompagnait et justifiait sa parole. Deux marchands ambulants de la Balagne se trouvaient au Niolo. Le prédicateur les invite au sermon, mais en vain. « Vous vous en repentirez bientôt, » leur dit-il. Au col de Vergio, ils furent assassinés pendant qu'avait lieu le sermon. Et le prédicateur annonça le fait à son auditoire, en lui recommandant l'âme de ces infortunés.

Un orage éclata un jour pendant qu'il prêchait à Calenzana. Il s'arrête, se met à genoux et invite les fidèles à en faire autant, ajoutant qu'un grand châtiment allait tomber. Quelques instants après, il se relève, annonçant que le châtiment était tombé. En effet, l'église de Muro venait de s'effondrer, emportant dans sa ruine de nombreuses victimes.

Un autre jour, il recommanda un malheureux que la mort frappait subitement près du village. Vérification faite, on constata qu'il ne se trompait pas. « Allez, dit-il une autre fois, allez à tel endroit : une femme y est restée suspendue à un arbre. Elle s'était arrêtée pour voler des amandes en se rendant au sermon. » Même constatation.

Don Luigi était d'une trempe de caractère qui n'avait d'égale que son éloquence. Elle se signala de bonne heure, et il faut qu'elle se soit fait remarquer à Rome pendant qu'il s'y préparait au sacerdoce, pour qu'en des temps troublés, le Saint-Siège l'ait investi, au moment de son retour dans son île natale, d'une mission importante et qui réclamait une énergie de volonté peu commune.

C'était au plus fort de la lutte désespérée que la Corse soutenait contre Gênes pour s'arracher définitivement à son joug. Le général Paoli ne reculait devant aucun moyen pour réprimer tout excès de faiblesse ou de corruption. La *giustizia Paolina* est restée proverbiale en Corse. Les hommes politiques, même les plus vertueux, sont exposés assez souvent, pour atteindre leur but, à des abus de pouvoir.

Parmi ceux dont l'opposition à Paoli était la plus redoutable, se trouvait l'ambitieux Matra, qui avait ses intelligences à Zuani où il était allié avec la famille Panzani : il

y avait recruté dans sa nombreuse parenté des partisans fidèles et dévoués. Parmi ceux-ci se trouvaient les membres de la famille d'un prêtre connu dans la tradition sous le nom de *Prete Paolo.* Ne pouvant atteindre les révoltés qui gardaient la campagne, Paoli crut trouver dans la raison d'état la justification d'une mesure qui blessait à la fois le droit naturel et le droit canonique. Dans l'espoir de dompter la parenté en rupture de ban, le général s'empara du prêtre et le détint en prison comme otage. Il espérait sans doute obtenir par là une prompte solution; il n'en fut rien. Les partisans de Matra ne se soumirent pas, et *Prete Paolo* resta sept ans sous les verrous.

Don Luigi qui était de Zuani, fut mis sans doute au courant de ce qui se passait, et en référa au Saint-Siège. Rome s'émut d'un pareil abus de pouvoir, et donna, à ce qu'on dit, mission à don Luigi de faire au gouverneur de la Corse des remontrances respectueuses. Sur le refus du général d'accorder l'élargissement de son prisonnier, l'envoyé de Rome lui fit entendre que sa persistance attirerait sur lui les foudres de l'Eglise. Le général répond à la menace d'excommunication par une menace de mort. Alors don Luigi : *Eccellenza, ne io il primo martire, ne voi il primo tiranno.* La foi prit le dessus dans l'âme chrétienne de Paoli, et par son ordre, le prêtre fut immédiatement remis en liberté.

Cette scène est d'une grandeur antique. Don Luigi avait su parler comme Ambroise : Paoli sut agir comme Théodose.

Don Luigi passa les dernières années de sa vie à Calenzana. Don Pasquale Bianconi, piévan de la paroisse, venait de mourir et don Luigi d'écrire aussitôt : *Don Pasquale mi ha preparato la mia stanza.* L'hospitalité lui fut offerte en effet par l'abbé Antoine-Marie Bianconi, grand-oncle de M. l'abbé Joseph Gabrielli de Calvi qui possède une précieuse autographe du saint prêtre.

Une bonne femme voulut avoir l'honneur de fournir les draps de lit au saint missionnaire pour tout le temps de son séjour à Calenzana. Mais les deux jeunes clercs qui faisaient la chambre du Serviteur de Dieu lui répétaient sans cesse que les draps étaient toujours blancs comme neige. Quand ils cédaient aux instances de la pieuse femme, celle-ci déposait avec respect dans une armoire les draps qui avaient servi. Elle les prêtait aux malades, et un jour, souffrant d'une violente névralgie, elle prit un de ces draps non lavés, s'en enveloppa la tête et fut guérie à l'instant.

Jour par jour on relatait de lui quelque grâce due à son intercession. Le pain sec dont il se nourrissait était un

fébrifuge assuré pour les fiévreux qui se recommandaient à lui. « Va chercher mon bréviaire, disait-il à un fiévreux qui prenait le soleil sur la place de l'église. — J'irai, répondit celui-ci, si vous me débarrassez de mes fièvres. — Vas-y, répliqua don Luigi, elles te quitteront. » Elles le quittèrent si bien qu'il mourut de vieillesse de longues années après, sans plus avoir jamais été malade.

Une femme vint un soir lui parler de la maladie de sa fille; Il ne la reçut pas. « Que la mère se confesse, lui fit-il répondre, et la fille ne tardera pas à guérir. » La guérison suivit de près la confession.

A une malheureuse qui croyait voir dans sa fille une possédée, il cria de loin : « Mariez-la selon ses désirs, et le démon la laissera tranquille. » Sitôt dit, sitôt fait, ou plutôt, la guérison précéda le mariage.

La tradition nous dit qu'il prédit sa mort. Il avait parmi les moines franciscains un ami intime d'une vie aussi sainte que la sienne. Dans leur dernière entrevue, ils eurent le pressentiment qu'ils ne se reverraient plus ici-bas. Le religieux demanda si, à l'heure du trépas, le mourant ne donnerait pas au survivant un signe pour lui annoncer son trépas. Don Luigi le lui promit. Une flamme mystérieuse annonça en effet au religieux que son saint ami avait quitté la terre.

C'est à Calenzana qu'il mourut. La vénération du peuple exigea que son corps restât exposé dans l'église pendant cinq jours. C'était le 18 décembre. La température devint aussitôt tellement douce que l'on put dire :

Per cinque giorni esposto
L'aria si sereno come di Agosto (1).

Des femmes qui lavaient dans la rivière voisine au moment du trépas, furent surprises de la transition subite qui se produisait dans l'atmosphère.

Pendant les funérailles qui furent très solennelles, des hommes en armes gardaient le précieux cadavre que, sans cela, les fidèles auraient dépouillé, sinon mutilé.

On a conservé longtemps des mouchoirs teints de son sang et des parcelles de son cœur et de ses poumons. La bonne femme qui, de son vivant, lui fournissait les draps de lit, fit évanouir un panaris en appliquant à son doigt un morceau du cœur de celui que le peuple appelle : *u beatu*.

Son corps repose tout près du Sanctuaire, du côté de l'Evangile. Voici son épitaphe :

(1) Pendant les cinq jours qu'il fut exposé, l'air fut aussi doux qu'au mois d'août.

D. O. M. Joanni Marco Luigi, Aleriensis diœcesis Presbytero, extraordinariæ scientiæ ac pietatis, — Alteri Demostheni sacris in missionibus, — in quibus labore ac fama sanctitatis vitam explevit, — die XVIII Decembris MDCCLXXXII. Bartholomæus et Joseph Maria fratres Bonaccorsi, — Tanto viro devoti ac grati animi, — Posuere.

Le petit sac en basane où il portait une tête de mort a été distribué par parcelles à des malades ou à des femmes en couche. Son bréviaire a été laissé par l'abbé Antoine-Marie Bianconi à M. Marini Mathieu.

On garde comme une relique son *Imitatio Christi* annotée de sa main. Il en est de même de la table sur laquelle son corps fut exposé avant la sépulture, de son bâton de pèlerinage, de quelques sermons manuscrits, tous objets que la famille Gabrielli conserve avec un soin jaloux.

La terre de son tombeau était un fébrifuge très efficace; on l'avalait délayée dans de l'eau.

L'heureux possesseur de son bréviaire a préservé son jardin des sauterelles en répandant de cette même terre le long des murs. M. le chanoine Bianconi, curé de Calenzana, tient de sa grand'mère maternelle qu'en ayant répandu quelques pincées sur les blés, les charançons qui les dévoraient, quittèrent le grenier, descendirent à l'entresol et se précipitèrent dans des seaux à moitié pleins d'eau préparés à cet effet.

Un enfant de Lumio, mort prêtre dans un âge très avancé, avait des coliques affreuses. Sa pieuse mère le conduisit à Calenzana, le fit coucher de son long sur la pierre tombale, et la guérison fut immédiate et complète.

Voilà plus d'un siècle que don Luigi est mort, et son souvenir est toujours vivant. *In memoria æterna erit justus* (1).

LE P. JUSTIN DI LOTA

Capucin

Le P. Justin naquit en 1756, à Lota, piève correspondant au canton de Saint-Martin, dans le cap Corse. Sous la direction de ses pieux parents, il grandit dans la crainte et l'amour de Dieu. Bien jeune encore, il entra dans l'Ordre des Capucins. Novice, étudiant, prêtre, il fut l'édification de ses frères.

(1) Nous devons ces détails à M. le chanoine Bianconi, curé de Calenzana, au R. P. François-Marie Paolini, et à M. l'abbé Joseph Gabrielli, arrière-neveu de don Antoine-Marie Bianconi, l'hôte du Serviteur de Dieu.

C'est avec la plus grande ferveur qu'il embrassa toutes les pratiques de piété qui pouvaient le sanctifier. Il brûlait de zèle pour le salut des âmes, et en même temps, doué d'une humilité rare, il suppliait Notre-Seigneur de le rendre méprisable aux yeux du monde par amour pour lui. Pour dompter la chair, il macérait son corps et le soumettait à un jeûne perpétuel. En outre, il dormait peu. Dès son entrée dans l'Ordre, avec l'assentiment de ses supérieurs, il prit l'habitude de passer la moitié de ses nuits devant le Très Saint-Sacrement. Sa douceur, son inaltérable patience, son ardente charité le faisaient chérir de ses frères qui le désignaient aux Romains comme un saint. Son âme fit d'étonnants progrès dans l'oraison mentale; de nuit ou de jour, quiconque pénétrait dans sa cellule le trouvait à genoux, les bras étendus, entièrement plongé en Dieu. Bien des fois, il fut ravi en extase. Les dons surnaturels lui vinrent en abondance. Il entrevit à plusieurs reprises les événements futurs. Il prédit sa mort dans les circonstances suivantes :

L'an 1810, fut publié à Rome le fatal décret de la suppression de toutes les congrégations religienses. Obligé, lui aussi, de partir, le P. Justin répétait souvent : « Non, en dépit du décret d'expulsion, je ne quitterai pas Rome. » Il faisait allusion par là à sa mort prochaine qu'il connaissait par une lumière intérieure.

En effet, il tomba malade, et sans rien dire ni au Père gardien, ni à l'infirmier, ni aux religieux, il passa deux jours seul dans sa chambre avec une fièvre aiguë. Le Révérend Père Gardien, Léopold de Cadore, ayant besoin de lui parler, entra dans sa cellule, et le trouvant affaibli par la fièvre, lui fit des reproches de ce qu'il n'avait pas averti l'infirmier. Il répondit avec calme : « Ce n'était pas nécessaire, vu que cela n'aurait servi à rien. »

Il consentit cependant par obéissance à se rendre à l'infirmerie, où, après avoir demandé pardon à tous les religieux et reçu les sacrements de la sainte Eglise avec ferveur et abandon à la Providence, il rendit son âme à Dieu, entre les mains du R. P. Ferdinand, Romain, son confesseur depuis de longues années, le 28 mai 1810, à l'âge de 54 ans dont 33 en religion.

La nouvelle de la précieuse mort du Serviteur de Dieu s'étant répandue aussitôt, un concours immense de personnes de tout âge et de toute condition accourut de Rome et des villages voisins pour visiter et vénérer sa dépouille mortelle.

En présence d'une si grande affluence de peuple, le Révérend Père Gardien se vit dans la nécessité de différer l'inhumation pour satisfaire à leur dévotion.

Pendant les trois jours que le corps resta exposé à la véné

ration publique, il fallut le changer trois fois de vêtements, les fidèles étant empressés à en recueillir des parcelles.

Plusieurs personnes attestaient qu'il avait prédit sa mort, et parmi le peuple, on publiait aussi plusieurs grâces et guérisons d'infirmes et d'estropiés obtenues par son intercession. Tout le peuple répétait d'une commune voix : *C'était un saint.*

En présence de tant de démonstrations populaires et spontanées, le Révérend Père Gardien fit donner au Serviteur de Dieu une sépulture à part dans la chapelle de Saint-Paul de l'église de l'Immaculée-Conception, place Barberini, avec cette inscription :

Hic jacet servus Dei, Pater Justinus à Lota in Corsica, sacerdos Capucinus qui XXVIII Maji 1810, œtatis sua 54 obdomivit in Domino.

Malheureusement, pendant cette longue période de jours néfastes, les religieux, étant expulsés et dispersés, ne purent s'occuper de recueillir ces déclarations et de les rédiger en procès canonique. Néanmoins, on voit encore de nos jours des fidèles agenouillés prier au tombeau du Serviteur de Dieu.

Le P. Justin était le grand-oncle des Cagninaci et Ricoveri de Lota.

LE VÉNÉRABLE FRANCESCHINO DE GHISONI

S'il fut jamais un foyer chrétien, ce fut bien celui de Martin Mucchielli et d'Anne Gregori. Pauvres des biens de la fortune, ils étaient très riches en vertus. Ils habitaient Ghisoni, paroisse de l'arrondissement de Corte. Le 17 décembre 1777, Dieu leur fit don d'un fils dont la sainteté devait un jour arrêter les regards des hommes comme des anges. Cet enfant de bénédiction reçut au saint baptême les noms d'Ours-François. Connu sous ce dernier nom, il fut appelé par ses contemporains d'un charmant diminutif, justifié par sa petite taille. On l'appela Franceschino ou petit François. C'est à peine s'il connut son père, ou du moins le souvenir ne lui en resta pas présent. Chargée seule du soin de son éducation, sa pieuse mère mit tous ses soins à le conserver innocent. En cela, elle fut puissamment aidée par les Franciscains de l' Observance qui avaient près de là un couvent. Ils lui donnèrent avec les maximes de la piété et de la crainte de Dieu les premiers éléments des lettres. L'enfant assistait à la messe chez eux, y remplissait les fonctions d'enfant de chœur. C'est bien volontiers qu'il allait chez eux. Mais les meilleurs enfants ont leurs caprices, et si parfois il y montrait quelque répugnance, sa mère le

pressait, le châtiait au besoin, ce qui lui fit dire plus tard : « Bénie soit ma mère qui me stimulait au bien et me corrigeait de mes désobéissances même par des coups. »

Dès l'âge le plus tendre, il était d'une modestie, d'une dévotion, d'une douceur de manières qui portait au bien ses camarades et même des personnes d'un âge plus avancé. Le jeu ne l'attirait pas ; mais par contre, il faisait ses délices de rester dans sa maison, même dans sa chambrette, pour y prier devant les images de la Très Sainte Vierge et des Saints dont il tapissait les murs. Par l'assiduité à l'étude, il suppléa à ce qui lui manquait du côté de la mémoire. Il était pacifique au point de ne se fâcher jamais, même quand ses compagnons ou d'autres le molestaient. Son amour de la justice le portait, si parfois dans le petit coin de terre de sa mère, il trouvait des châtaignes tombées des arbres du voisin, à les y rapporter. Ce qu'il aimait par-dessus tout, à mesure qu'il grandissait, c'était de converser avec les religieux, et d'employer tout le temps que ses études et les travaux domestiques n'absorbaient pas, à rester au couvent ou dans l'église. Il servait dévotement les messes, mettait tout en ordre dans la sacristie, balayait, ôtait la poussière. Bien des fois, tout petit, il resta toute la nuit enfermé dans l'église, seul sans la moindre frayeur, chose rare chez les enfants. Il s'unissait, au chœur, aux religieux, surtout au chant des complies, et comme il avait une belle voix, qu'il se tenait dans une attitude édifiante, on eût dit voir et entendre un ange. Il prenait même la discipline avec les frères aux jours fixés par leurs constitutions, en sorte qu'on put prévoir dès lors qu'il serait appelé à entrer dans l'Ordre séraphique. Il n'avait que onze ou douze ans quand il eut l'immense malheur de perdre sa mère et de rester orphelin et abandonné. Il ne lui restait qu'une sœur utérine nommée Darie (sa mère étant veuve d'un premier mari quand elle avait épousé son père) chez qui il fut accueilli. Mais celle-ci qui était mariée, tant parce qu'elle habitait à la campagne que parce qu'elle était de très pauvre condition, ne pouvait trop pourvoir ni à l'instruction ni à l'entretien de son frère.

Les Pères de Ghisoni mus de compassion pour l'orphelin, se chargèrent de tout son entretien.

Cela ne fit que confirmer de plus en plus l'adolescent dans la pensée d'embrasser le saint Institut. Bien volontiers ceux-ci y eussent donné la main, s'il avait eu l'âge voulu ; mais les vicissitudes politiques de ces temps et les menaces qui pesaient sur leur tête l'empêchèrent de réaliser tout d'abord son pieux dessein. Néanmoins, en attendant, il continua son genre de vie de solitude et de silence, vivant presque toujours retiré, vaquant à l'étude, à la prière et au travail,

prenant plaisir à peindre avec des sucs d'herbe de saintes images dont il continuait à tapisser les murs de sa chambre. Voyant cette aptitude naturelle pour la peinture, sa sœur et son beau-frère eurent l'idée de l'envoyer à Rome chez son oncle Paul-Baptiste Mucchielli, cousin germain de son père, médecin de profession, homme de bonnes mœurs et de piété, pour qu'il pût s'y livrer à l'aise à l'étude de la peinture. Franceschino y consentit volontiers. Faisant donc donation à sa sœur du peu qu'il avait, vers la fin de mai 1798, il partit pour Rome. Il avait vingt et un ans accomplis.

Son oncle l'accueillit avec bonté, et, peu de temps après, le mit en apprentissage non pas chez un peintre, comme il l'imaginait, mais chez un chapelier; puis, peu après, on ne sait pourquoi, chez un ébéniste, métier pour lequel il avait de l'attrait dès l'enfance. Le premier travail qu'il fit en ce nouvel état fut une petite croix bien ouvragée qu'il garda toujours avec amour, que, frère, il porta suspendue à son chapelet et qu'aujourd'hui l'on conserve comme relique. Dans ce nouveau genre de vie, il ne changea pas de conduite, resta pieux et fervent comme chez lui. Très appliqué à son travail, il passait tout le temps qui lui restait non dans l'oisiveté et les amusements, mais à la visite des églises, plus spécialement à Saint-André delle Fratte où il servait les messes, chantait l'Office, et priait continuellement avec grande ferveur. Par l'effet d'une disposition de la Providence, il s'adressa un jour au P. Pierre de Venaco de Corse, Mineur de l'Observance, alors confesseur des Clarisses de Saint-Laurent *in Panisperna*, pour lui faire sa confession et le prier d'être à l'avenir son directeur spirituel. Le P. Pierre, homme de prudence et de vertu, mort depuis en odeur de sainteté, reconnut bientôt la bonté et l'innocence du jeune homme qui venait à lui; il l'accueillit avec affection et eut sans tarder l'idée d'en faire son frère dans l'Ordre. Le jeune homme qui n'avait pas d'autre désir, en avertit aussitôt son oncle, qui en bon chrétien qu'il était, y acquiesça pleinement. Le P. Pierre adressa donc le jeune homme au supérieur de la province romaine à *Ara Cœli*. Son acceptation eut lieu sans retard. Le provincial qui ne tarda pas à se convaincre de son excellent esprit et de sa ferme détermination à devenir un religieux parfait, lui assigna pour couvent de noviciat le fameux *Ritiro* de Saint-François de Civitella. Tout étant réglé, notre postulant s'y rendit de Rome à pied, le paquet de ses effets sur ses épaules, heureux que le Seigneur eût exaucé ses vœux les plus ardents

Nous avons décrit cette maison sainte que, nonobstant les changements des révolutions, les peuples ont en véné-

ration aujourd'hui comme par le passé. Il suffit de visiter la contrée pour savoir ce qu'on en pense.

Le Père gardien de Civitella l'accueillit avec affection, prévenu qu'il était en sa faveur par une lettre du P. Pierre de Venaco qui lui annonçait un jeune homme de grandes espérances et dont les vertus éclipseraient peut-être un jour celles du bienheureux Thomas de Cori.

Notre postulant revêtit le saint habit le 24 octobre 1800. Son nom ne fut pas changé, et le diminutif même lui fut conservé. Les novices admiraient en lui un modèle de retraite et de silence, de respect et d'obéissance aux supérieurs, d'humilité et de pauvreté, d'exacte observance de toute la discipline régulière. Aussi à peine l'année de probation achevée, le 26 octobre 1801, fit-il la solennelle profession à la grande joie de ses maîtres et de ses frères qui avaient pu apprécier sa bonté et sa vertu peu communes.

A partir de ce jour, loin de s'attiédir jamais, il fit des progrès continus dans la voie de la perfection religieuse. Et soit parce qu'il était plus avancé en âge qu'en savoir, soit parce qu'on ne voulait pas se séparer d'un sujet si précieux, il ne fut pas envoyé pour les études dans un autre couvent à ce destiné, comme c'est l'usage, mais il resta à Civitella où il se perfectionna dans la connaissance du latin, après quoi ses supérieurs lui firent conférer la tonsure et les ordres mineurs par l'Eminentissime Cardinal François Galeffi à Subiaco le 20 octobre 1805. Il avait vingt-huit ans. Aussi l'invita-t-on à se disposer à recevoir les ordres majeurs. La considération de la dignité sacerdotale et de la responsabilité qui en découle le fit s'en reconnaître tout à fait indigne, comme jadis le séraphique Patriarche. En conséquence, il supplia la Très Sainte Vierge de lui obtenir, si c'était le bon plaisir de Dieu, un empêchement qui l'arrêtât sur le seuil du sacerdoce. Il fut exaucé à l'instant, car, sa prière finie, il fut atteint d'épilepsie, et les attaques s'étant succédées fréquentes et toujours plus fortes, on dut renoncer à l'honorer du sacerdoce et des fonctions les plus importantes du cloître.

Dès lors, il poursuivit avec une ferveur toujours plus grande l'humble genre de vie où il était entré, et pour lequel il respirait uniquement. Ses journées se passaient toutes dans l'enceinte du cloître, l'église ou la cellule. Il n'allait pas même au jardin de sa propre volonté ou pour se distraire, mais à de rares intervalles par obéissance ou, à tout le moins, par convenance. Deux fois seulement en sa vie, il sortit du couvent : la première, pour visiter le célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Conseil à Genazzano qui est tout près; la seconde, lorsque, sous le gouvernement de

Napoléon, il fut chassé avec les autres religieux de son asile sacré et s'en vint à Rome. Encore se présenta-t-il avec une sainte audace devant le préfet Tournon pour le prier de lui permettre de retourner dans son couvent de Civitella et d'y demeurer. La permission lui en fut accordée à condition qu'il ne porterait pas l'habit religieux. Transporté de joie, il y retourna et y mena une vie sainte le reste de ses jours. On prétend qu'à l'intimation du gouvernement de sortir du couvent, il répondit : « Non, je ne puis quitter le lieu où m'a placé saint François lui-même. » Enfin, après la chute de Napoléon, les religieux chassés s'en retournèrent avec transport dans leur saint *Ritiro*. Le frère Franceschino fut chargé par son supérieur des fonctions de sacristain qu'il accepta volontiers et exerça vingt et un ans avec un admirable dévouement, bien que continuellement tourmenté par son mal. Du reste, il s'exerça aussi aux autres offices du couvent, souvent aux plus humbles, selon le besoin et l'ordre des supérieurs pour qui il professa toujours la plus ponctuelle obéissance. Pur comme un ange, il passa ainsi toute sa vie en oraison continuelle, dans l'exacte observance des lois claustrales et l'exercice des vertus les plus héroïques, notamment l'humilité et la mortification. Cher à tous par ses bons procédés et sa sainteté de vie, il était honoré non seulement par les personnes du commun, mais par tout ce qu'il y avait de plus recommandable par la naissance et le savoir. Dieu le favorisa de dons surnaturels, extases, ravissements, pénétration des cœurs, qui lui fit opérer bien des choses qui tiennent du prodige.

Pour tout dire en un mot, sa vie fut celle d'un parfait religieux, d'un vrai fils et imitateur du saint patriarche d'Assise. Il supporta l'épilepsie dont les accès étaient aussi fréquents que violents, non seulement avec patience et résignation, mais encore d'un cœur joyeux. Jamais il ne demanda au Seigneur d'en être délivré, ne voulant pas disait-il, se séparer de son ami. C'est ce mal, dont les crises allèrent toujours croissant, qui finit par lui ôter la vie. Il mourut le 25 janvier 1832, muni de tous les sacrements qu'il reçut avec une admirable dévotion. Il n'avait guère plus de cinquante-quatre ans; mais il n'avait cessé de donner l'exemple des plus grandes vertus.

Le Vénérable Franceschino avait dans le mal caduc une source perpétuelle de souffrance et de mortification. Il ne s'en contentait pas. Il lui arriva, lorsque sa fatigue le retenait dans sa chambrette, de passer deux ou trois jours sans manger. Venu à la cuisine pour prendre son dîner, il frappait, et si l'on n'ouvrait pas, entrait en oraison et s'en allait quelque temps après sans rien dire. Au réfectoire, si

l'obéissance ne le contraignait à plus, il se contentait de pain et de potage : encore demandait-il au réfectorier le pain moisi et dur, bien qu'il eût de mauvaises dents. Il mêlait à la soupe des cendres, de la poussière, à son vin de l'eau sale. Au temps des châtaignes, il prenait pour lui celles que les autres rejetaient. Souvent avec sa langue, il faisait des croix sur le sol; il mortifiait l'odorat en respirant les odeurs les plus infectes. Sa paillasse, qu'il n'avait acceptée que par ordre de ses supérieurs, était dure comme la pierre et pleine d'insectes qu'il laissait pour souffrir, malgré sa répugnance pour la malpropreté. Ceint sous les vêtements d'une corde qui lui déchirait les flancs, usant d'un cilice mêlé de fils de fer qu'on finit par lui interdire, il s'ensanglantait par de dures disciplines, si bien qu'on ne lui permit que celle de corde; mais les nœuds qu'il y fit, la violence des coups sur la chair nue amenèrent encore ses supérieurs à la lui interdire et à ne lui permettre que l'usage d'une corde sur les vêtements. Ces adoucissements étaient pour lui un pénible sacrifice. « Comment pourrai-je me sauver, disait-il, je mange, je bois, je ne fais pas de pénitence! Ah! misérable que je suis! » Sa mortification intérieure n'était pas moindre. Pas de volonté propre, joie d'être humilié, grondé, réprimandé. Plus il s'abaissait ainsi, plus il se rapprochait de Dieu dans l'oraison, et il y était comblé des grâces célestes. Aussi avait-il des lumières merveilleuses sur toutes choses. Ses frères, les prêtres les plus distingués prenaient plaisir à s'entretenir avec lui. Le cardinal Galeffi s'enfermait des heures avec lui dans sa cellule, aimant à le consulter. On se recommandait de toutes parts à ses prières, et ce n'était pas en vain; car de son vivant déjà bien des miracles furent obtenus par son intercession. Il prédit divers événements, entre autres la chute de Napoléon dès 1812, au moment de la guerre de Russie.

Il semble qu'il ait prévu sa mort. Depuis un mois, les attaques d'épilepsie étaient devenues plus fréquentes. Sur la fin, il les avait toutes les heures, puis tous les quarts d'heure. Pour la sainte Communion, on le transporta à l'église dans la chapelle du bienheureux Thomas. Cinq jours avant sa mort, il recommanda qu'on balayât bien sa chambre parce qu'il y viendrait du monde. Deux jours après, l'archiprêtre de Civitella étant venu le voir avec un autre conduit par le gardien, il prit la main de l'archiprêtre pour la baiser, comme il faisait à tous les prêtres. L'archiprêtre lui fit diverses questions pour arriver à savoir le jour exact de sa mort, mais sans obtenir de réponse. Alors le gardien : « Ne comprenez-vous pas ce qu'on vous dit? On vous demande quel sera le jour où par votre mort vous délivrerez le *Ritiro*

de son embarras. » Alors : « Quelle fête est-ce demain? » On le lui indiqua : « Ce ne sera pas demain. — Et après demain? » On lui désigna cette fête. Il joignit les mains en signe de joie et s'écria : « Oh! la belle journée! oh! la belle journée! » L'archiprêtre resté seul, insista, lui disant qu'il voulait le voir monter en Paradis. A ce mot, il s'assit sur le lit, serra la main du prêtre et lui dit : « Plût à Dieu, mon frère, que nous pussions tous deux aller en Paradis! Oh! quelle gloire, quel honneur, quel contentement ce serait pour nous! »

On eût dit que toutes les vertus de sa vie reluisaient en ce moment d'un éclat nouveau, comme une lumière qui jette de plus vives clartés avant de s'éteindre. Jamais une plainte, toujours la paix et le sourire aux lèvres. Peu avant de mourir, il recommanda aux religieux la reconnaissance pour les bienfaiteurs du couvent, demanda pardon des scandales, de la peine, des ennuis qu'il avait donnés. Le gardien lui demandant quand il voulait mourir : « Je suis à vos ordres, » répondit-il. Alors le Père gardien commença à haute voix le psaume *Lætatus sum;* le malade ouvrit les yeux, prit ces paroles pour un ordre et, à ces mots : *In pace, in idipsum dormiam et requiescam*, rendit paisiblement son âme à Dieu.

Les miracles ne manquèrent pas après sa mort. Le premier de tous fut que son corps gardé du mercredi au dimanche pour satisfaire au concours du peuple n'exhala pas de mauvaise odeur et resta frais, exhalant même quatre jours après une odeur de violette. Son corps fut déposé dans l'église, du côté de l'épître, à la place occupée par celui du Bienheureux Thomas avant sa béatification. Les guérisons obtenues depuis furent innombrables.

Un an après cette bienheureuse mort, à la demande des religieux ses frères et de tous ceux qui l'avaient connu, le Postulateur général de l'Ordre fit dresser les articles, interrogatoires, instructions, etc., pour le Procès *ordinaire* et informatif sur la sainteté de vie, les vertus et les miracles. Commencé immédiatement à Subiaco, il fut terminé après dix ans. Vint ensuite le Procès de non-culte. En septembre 1844, le Procès fut porté à Rome, jugé conforme aux règles, et l'on pensa immédiatement à *l'introduction de la Cause* après la dispense des dix ans à attendre après la présentation du Procès ordinaire et de la recherche et examen des écrits du Serviteur de Dieu. En février 1846, le cardinal Altieri fut nommé cardinal *Ponent* de la Cause. En même temps, le Procès de non-culte rédigé à Subiaco était présenté à la Sacrée Congrégation. Deux ans après, en septembre 1848, la commission pour l'*introduction de la Cause* fut signée, confirmée par Pie IX. Dès lors,

notre Franceschino était vénérable. En février 1849, expédition à Subiaco des lettres rémissoriales pour le *Procès apostolique* sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles *in genere :* un mois après, expédition d'autres lettres rémissoriales tant à Subiaco qu'à Ajaccio pour le Procès apostolique *in specie* dit communément procès *ne pereant probationes.* En septembre 1850, approbation de la sentence de *non-culte* confirmée par Sa Sainteté. En février 1855, ouverture du procès sur la réputation de sainteté *in specie;* même mois, l'année suivante, décret de confirmation de ce procès. En avril 1856, expédition à Subiaco des lettres rémissoriales pour le Procès apostolique sur les vertus et les miracles *in specie,* procès le plus important et le plus difficile de tous qui n'a pas moins duré de quinze ans. En 1857, ordre de rechercher les écrits : examen détaillé et approbation en 1879; ils se réduisent à une trentaine de lettres, écrites la plupart au cardinal Galeffi.

Le *Summarium* rédigé sur les Procès ordinaire et apostolique, a été imprimé en 1880. Le 31 juillet 1883, après la réponse aux *animadversions* du Procureur de la foi, fut tenue la première Congrégation dite *antépréparatoire,* au palais du cardinal Bilio, alors *Ponent,* sur les vertus à un degré héroïque. Ce Cardinal mort, le cardinal Monaco La Valetta le remplaça en mars 1884. La deuxième Congrégation sur les vertus, dite *préparatoire*, devait se tenir aux premiers jours de mai 1890.

Espérons que cette cause aura bientôt un heureux dénouement, et qu'il nous sera donné de rendre un culte public à cet aimable Serviteur de Dieu.

CHARLES-DOMINIQUE ALBINI

Oblat de Marie-Immaculée

(1790—1839)

Cet admirable religieux n'est pas né en Corse, mais la mort, d'après l'Eglise, est une autre naissance plus heureuse que la première pour les élus, et par cette seconde naissance, le P. Albini appartient à la Corse. Il naquit à Menton, dans la principauté de Monaco, le 26 novembre 1790, de parents en qui des mœurs chrétiennes s'alliaient à une honnête aisance. Jacques Albini, son père, cultivait ses terres; sa mère s'appelait Laurence Bosano. Il fut baptisé le 28 du même mois, et reçut pour patrons sur les fonts sacrés saint Charles et saint Dominique, dévorés l'un et l'autre pendant

leur vie du zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Il avait un frère, Jean Albini : tous deux furent élevés dans la crainte du Seigneur. Notre futur Oblat correspondit fidèlement aux soins de ses parents et se tint toujours à l'écart des mauvaises compagnies; il était honnête en ses paroles, doux en ses procédés, bien que vif par nature. A l'approche de sa première communion qu'il ne fit qu'à treize ans, selon la pratique de l'époque, on le vit employer à de pieux exercices le temps que ses camarades donnaient au jeu. Pour s'y mieux préparer, à la confession fréquente, il ajouta la visite des églises, s'adonna à l'exercice du chemin de la Croix et se recommanda avec une ferveur peu commune à la très sainte Vierge et à saint Louis de Gonzague. A partir de cette époque, on le vit fréquenter les sacrements avec une piété toujours plus grande. C'est le 2 août 1805 qu'il reçut le sacrement de Confirmation.

Orphelin de bonne heure, puisqu'il perdit son père à l'âge de quatorze ans, le 29 mars 1804, et sa mère deux ans après (26 mars 1806), il se jeta entre les bras de Dieu, et sa piété envers la Mère de Dieu s'en accrut d'autant.

Il aimait à s'arrêter à l'oratoire des pénitents blancs dédié à l'Immaculée Conception et allait souvent en pèlerinage au sanctuaire populaire de Notre-Dame de l'Annonciade, à Puypin, près Menton.

On était ravi de la foi avec laquelle il servait la sainte messe, de son assiduité au catéchisme, aux instructions, dont il pouvait rendre ensuite un compte exact. Déjà même, missionnaire dans l'âme, il catéchisait, il instruisait à son tour. D'une intelligence peu commune, il s'appliqua aux études avec un succès qui le fit remarquer aux écoles pies dirigées par l'Institut de Saint-Joseph de Calasanct. C'est là qu'il fit ses classes élémentaires et ses humanités. Il y conquit l'estime de ses maîtres et de ses condisciples par l'innocence de ses mœurs et la docilité de son caractère. Sa connaissance de la langue de Virgile et de Tite Live fut telle qu'on a pu dire de lui plus tard : « Il écrit et manie le latin comme un Romain du temps d'Auguste. »

A mesure qu'il croissait en âge, la piété et la pureté de mœurs, la charité et l'humilité devenaient de plus en plus les traits distinctifs de sa conduite. Répondant à l'appel de Dieu, il entra au grand séminaire de Nice établi à Cimiès. Il fit l'édification de tous, tant pendant son séjour dans cette sainte maison que durant les vacances où il se mettait tout entier au service de son curé. Sous-diacre en 1813, diacre en 1814, il eut le bonheur de voir Pie VII lorsque, revenant de Fontainebleau, il passait à Menton pour rentrer dans ses Etats. C'était une belle préparation au sacerdoce dont il fut

honoré l'année suivante. Sept ans après, le supérieur du séminaire qui avait apprécié sa vertu et ses talents, le faisait rappeler par Mgr l'évêque dans cette sainte maison, en qualité de directeur. Dans l'intervalle, il exerça le saint ministère à Menton, secondant son pieux curé et allant en même temps prêcher et catéchiser aux alentours. En même temps, il trouvait des moments pour donner des leçons aux enfants en qui il découvrait des aspirations pour le sacerdoce. Alliant la prudence à l'ardeur du zèle, il eut dès lors un don pour toucher les pêcheurs, réconcilier les ennemis, régulariser les unions illégitimes. Déjà, par la pauvreté de son ameublement, sa vie de règle, de retraite et de mortification, il préludait à la vie religieuse, et gagnait si bien la confiance des religieuses Augustines qu'elles le demandaient et l'obtenaient pour confesseur. « Si j'avais quatre prêtres comme l'abbé Albini, disait l'évêque, Mgr Colonna d'Istria, mon diocèse serait vite transformé. »

Qu'on juge par là des regrets qu'éprouva ce prélat lorsque le saint prêtre lui demanda à entrer dans la Congrégation naissante des Oblats de Marie-Immaculée. Fondée à Aix depuis peu d'années par l'abbé de Mazenod sous le titre de missionnaires de Provence, c'est du pape Léon XII lui-même qu'elle recevait avec son nouveau titre cette bénédiction qui l'a fécondée et propagée jusqu'aux extrémités de la terre. Or, le P. de Mazenod étant venu prêcher à Nice une retraite d'hommes, le jeune Albini fut captivé par ce genre de vie qui consacrait par vocation spéciale une élite de prêtres à l'évangélisation des pauvres. Enrôlé parmi eux, il vint faire son noviciat à Aix, patrie du fondateur, où se trouvait le berceau de l'Institut, et y prit les livrées religieuses le 17 juillet 1824. Il se distingua si bien par son amour de l'oraison, son obéissance, sa modestie, sa fidélité à tous les exercices qu'un de ses compagnons disait de lui qu'il avait plus fait pour le noviciat que le Père Maître lui-même. L'édification qu'il apportait à ses frères était d'autant plus grande qu'il avait trente-quatre ans, que sa santé était délicate, et qu'il était peu fait aux mœurs du pays et à la langue française.

Par une exception que le Saint-Siège ratifia plus tard, il fut admis à la profession avant l'expiration de l'année de noviciat. Il en avait à peine fait trois mois et demi quand il prononça ses vœux le 1er novembre de la même année. Aussitôt, pour être en état de se rendre plus utile, il se livra à l'étude des langues française et provençale, tout en prêchant et confessant beaucoup, et en donnant des retraites aux communautés. Il se multipliait, évangélisait les pauvres, remplaçait les aumôniers des prisons et de l'hospice des

aliénés, et toujours avec profit pour les âmes. Son zèle s'occupait surtout des malheureux et des petits. En 1827, du mois de mars au mois d'août, nous le voyons à Nîmes, se prodiguant pour les mêmes œuvres et pour la prison centrale où sa connaissance de l'italien lui permettait d'entrer en rapport avec les Corses. En octobre, il fut nommé professeur au grand séminaire de Marseille et remplit ces fonctions si importantes jusqu'en 1835, révélant autant d'aptitudes pour l'enseignement que pour la direction, et imprimant par sa régularité cet amour de l'ordre et du silence si nécessaires à la formation des aspirants au sacerdoce. En même temps, il était aumônier des sœurs de Saint-Charles et prêchait des retraites, mais surtout il se dépensait à l'œuvre des Italiens dans l'église du Calvaire. Un bien incalculable s'ensuivit.

Mais l'attrait dominant de son zèle apostolique était l'œuvre des missions. C'est aussi la fin principale de la Congrégation des Oblats : elle se propose de procurer par là la gloire de Dieu et le salut des âmes les plus délaissées, d'où la devise *Pauperes évangelisantur*. C'est pour se dépenser à cette œuvre que le P. Albini avait quitté le ministère paroissial : elle fut la pensée suprême de toute sa vie. Obéissant d'esprit et de cœur quand on l'appliquait à d'autres fonctions, il souffrait alors moralement de ne pouvoir dépenser son zèle. C'est pour faire plus de bien dans les missions, qu'il compléta les connaissances déjà acquises, par l'étude approfondie des saintes Ecritures, des Pères et de la vie des saints et qu'il s'exerça à toutes les vertus religieuses et apostoliques en vue de gagner plus d'âmes à Jésus-Christ. C'est à l'école de saint Alphonse de Liguori et de saint Léonard de Port-Maurice qu'il entretenait les flammes dont il était dévoré.

Quelque multipliés que fussent ses travaux, il ne s'en laissait pas absorber. Toujours le premier à tous les exercices, il aimait tant la règle que, même seul, il sonnait l'exercice et se rendait à l'église pour faire ses dévotions et réciter le saint office. Ecrasé par les confessions, il demandait à son supérieur ce qu'il devait faire, et s'y conformait de tout point.

Selon la règle, à l'approche d'une mission, il multipliait les mortifications corporelles, et redoublait de ferveur dans la prière, se recommandant en même temps aux âmes ferventes, aux communautés, aux scolastiques et aux novices de sa Congrégation.

Persuadé que là, comme au séminaire, l'ordre et la règle sont une source de grâces, il suivait ponctuellement la méthode indiquée. Loin que les difficultés qui s'annonçaient

le rebutassent, nonobstant les fatigues, voyages, intempéries des saisons, etc., il allait au-devant des entreprises par l'ardeur de ses vœux, toujours prêt à obtempérer à un simple désir.

Aussi les fruits répondaient-ils à ses saintes ardeurs. Il subjuguait ses auditeurs par l'onction de sa parole simple et évangélique, par le langage éloquent de son austérité, par l'ascendant de son zèle éclairé et sympathique, et partout il opérait des merveilles de conversion.

En Provence, il donna, de 1824 à 1827, quatorze missions ou renouveau de missions dans les trois départements des Bouches-du-Rhône, des Basses-Alpes et du Gard. Il apparut partout comme un homme de Dieu, et les plus grands pécheurs allaient à lui avec confiance.

Mais c'est surtout en Corse que devait se révéler dans sa plénitude la vocation du P. Albini. Il y fit tant de bien que l'évêque d'Ajaccio ne crut pas trop dire en l'appelant le François Xavier de son diocèse. L'ardeur de sa foi lui eût fait désirer d'aller dans les missions verser son sang pour Jésus-Christ. Il allait répandre en Corse ses sueurs et la flamme de sa vie.

C'est en octobre 1835 que le P. Albini arriva dans cette île. Le séminaire d'Ajaccio était à fonder. Jusque-là les élèves du sanctuaire venaient faire à Aix leur éducation cléricale. Mgr Casanelli confia aux Oblats cette œuvre, la plus importante pour l'avenir de l'Eglise. Chargé de la fondation du nouveau séminaire qui embrassait toute la série des études, depuis les classes élémentaires de latin jusqu'à l'enseignement intégral de la théologie, le P. Guibert, mort depuis cardinal archevêque de Paris, et natif d'Aix comme le P. de Mazenod, prit avec lui parmi ses auxiliaires le P. Albini dont il fit son professeur de morale et son remplaçant au besoin. Il en fut admirablement secondé. « Il suffirait de le voir, a-t-il dit lui-même, pour se faire l'idée d'un homme tout de Dieu, entièrement détaché des choses de la terre. »

L'année suivante, il fut nommé supérieur de la maison de Vico, où Mgr Casanelli qui était de cette localité établit les Oblats dans une ancienne maison de Franciscains. Tout était à créer au temporel et au spirituel. Le P. Albini suffit à tout, et rendit à cette résidence le mouvement d'autrefois. Mais le P. Guibert avait besoin de lui à Ajaccio, en sorte qu'un an après, il dut cumuler ces fonctions avec celles de directeur du séminaire, ce qui l'obligeait à faire tous les quinze jours, tous les mois au plus tard, des voyages pénibles. Cela ne dura pas. Mais au gouvernement de la maison, au ministère des missions, il ajouta la formation

d'un certain nombre de jeunes prêtres corses pour exercer d'après la méthode des Pères Oblats les fonctions des missionnaires auxquelles les Oblats ne pouvaient suffire.

Dès 1836, il se livra à l'œuvre des missions avec tant de zèle que nonobstant tous les autres ministères dont il était chargé, il en prêcha quatorze. Moita, l'Ile-Rousse, Santa-Reparata, Ajaccio, Coggia, Calcatoggio, Albertacce, Guagno, Ota, Linguizetta, Letia eurent tour à tour le bonheur de l'entendre. Les fruits en furent incalculables. A Coggia, les concubinaires vinrent en grand nombre faire amende honorable à l'église. A Calcatoggio, il fit faire la paix à deux ennemis irréconciliables, Gentili et Farinani. A Albertacce, il put amener 15 concubinaires à faire bénir leur mariage, autant à Guagno. Il avait pourtant à vaincre de terribles obstacles; une ignorance crasse, et par suite l'abandon total des sacrements. Partout ses sermons sur le pardon des injures, sur la Passion de Notre-Seigneur tiraient des larmes de tous les yeux. A Canale di Verde, les inimitiés étaient si profondes qu'il y avait eu dix meurtres en moins de quatre ans, dont un dans l'église. A la voix du saint prédicateur, on criait de toutes parts : *Pace, perdono, perdono a tutti*. Ce village était en hostilité ouverte avec Linguizetta. Il obtint une réconciliation générale. A Linguizetta, les partis ennemis ne marchaient que le fusil au bras. Le jour de la procession de pénitence, on le vit marcher en tête, pieds nus. Les cœurs se fondaient à cette vue. Mêmes résultats à Letia.

Tous ces effets de grâces étaient dus à l'aménité de caractère et à la sainteté de vie du missionnaire. « C'est, disait de lui Mgr de Mazenod, un ange de vertu et un charmant sujet. » Et le Père Guibert ajoutait que c'était « l'homme le plus saint qu'il eût connu ».

Il marchait toujours en la présence de Dieu, visitait souvent Notre-Seigneur au Très-Saint-Sacrement et, pendant les missions, passait parfois les nuits en prière. On disait de lui : « Il est tout concentré en Dieu. » Son amour pour Marie était filial et communicatif. Complètement détaché de tous les liens terrestres, il écrivait à un de ses neveux : « Je ne puis rien pour vous. » Son mépris du monde était total. « Eh ! quoi ! écrit-il à une âme qu'il dirige, avez-vous encore des désirs terrestres? » Voici quelques-unes de ses maximes : « Si nous nous accusons, Dieu nous excuse. Ayons un peu plus d'abandon à la Providence qui protège toujours la simplicité. » Il répétait sans cesse : « Dieu soit béni ! » Avide de réparation, le blasphème lui faisait horreur. De là, sa grande dévotion au Sacré-Cœur.

Il eut comme tous les saints, ses contradicteurs, même dès ses jeunes ans. A Menton, il avait été traqué par un haut

personnage qu'il gagna à force de patience. Ceux dont il contrariait les passions le faisaient parfois souffrir. Dans sa communauté même, la manière d'être et d'agir en mission n'était pas au gré de tous. Il ne s'en offusquait ni ne s'en troublait. « Dieu n'est jamais plus près de nous, disait-il, que lorsqu'il nous traite sans douceur et nous abreuve d'amertume. » Aussi sa devise était : « Ne nuire à personne, être utile à tous. »

Il était d'une humilité simple, mais profonde. « Je ne suis qu'un grand indigent, répétait-il volontiers : ce sont mes péchés qui mettent obstacle au bien que Dieu veut faire par mon ministère. » Il se trouvait si « gauche » et si « pauvre » en spiritualité qu'il regardait comme un miracle que tant d'âmes allassent à lui et qu'il leur fît quelque bien.

Sa vie était tellement pleine qu'on a de la peine à comprendre qu'il ait pu suffire à tout. C'est que, comme saint Alphonse de Liguori, il avait fait vœu de ne pas perdre une minute de temps.

Il résulte de divers faits bien authentiques que Dieu favorisa son serviteur de dons surnaturels. Le P. Guibert écrivait de Guagno : « On ne parle partout que des miracles qu'il opère. »

Il eut le don de prophétie. Ainsi pendant qu'il prêchait la mission de l'Ile-Rousse, le maire s'opposait à la plantation de la croix. « Dans peu, lui dit-il, vous viendrez me demander de la planter. » Et le surlendemain, le maire venait en effet lui faire cette demande. A Guagno, une femme restait impénitente : il lui prédit des châtiments sur sa maison et sur ses enfants. Sa maison fut incendiée, et les enfants y périrent. A Canale di Verde, le bon curé s'affligeant de ce que l'appartement du rez-de-chaussée où le père couchait était inondé : « Cela n'arrivera plus, » répondit-il. Or, on remarqua que deux orages terribles, survenus depuis, qui bouleversèrent tout le reste du presbytère, respectèrent cet appartement. Il eut la douleur de prédire d'un séminariste à Vico qu'il serait le scandale de l'Eglise un jour, ce qui se vérifia.

Il n'avait pas moins *le discernement des esprits*. A Marseille, un inconnu l'accoste pour lui demander quelque service. « Il faut avant tout, lui dit le Père, vous réconcilier avec votre femme. » A Ajaccio, il rappelle à un certain Pascal Poli une promesse faite en secret. A Vico, il révèle à une femme qui se confessait un péché qu'elle avait commis et qu'elle taisait.

On constata qu'il était favorisé *de ravissements*. A Marseille, un de ses confrères le trouva dans sa chambre le visage lumineux. A Ajaccio, un jour de l'Immaculée-Conception,

ses servants le voient ravi en extase au moment de l'élévation, et ne touchant plus à terre. De même à Letia. Récitant un jour le bréviaire en voyage avec un séminariste, la nuit venue, une clarté, qu'aperçut de loin un berger, les entoure jusqu'aux épaules pour leur permettre d'achever la récitation de l'office.

Grâces de guérisons. Tandis qu'il évangélisait Noyers-sur-Jabron dans les Basses-Alpes, un homme qui s'était moqué de la Mission et des Pères fut subitement frappé de mutisme. Touché de repentir, il pria le P. Albini de dire une messe pour lui et recouvra la parole à ces mots du dernier Evangile : *Et Verbum caro factum est.* — Par l'imposition des mains, il guérit aussi un père de famille qui était devenu fou furieux. On assure même qu'une jeune enfant qui était morte, revint à la vie après application sur son corps des cheveux du Père.

En Corse, à Nesa, il rendit la santé à un homme atteint du haut mal. A Appriciani, il prédit à un homme qui labourait le dimanche, un châtiment : peu après, sa charrue se brisa. A Linguizzetta, Ruffini fut entièrement délivré d'une plaie à la jambe. Une femme en douleurs d'enfantement allait mourir à Canale di Verde, quand une médaille envoyée par le Père la soulagea. — Un enfant criait jour et nuit ; après que le Père lui eut imposé les mains, il fut délivré. Un bon prêtre encore vivant, M. Latestière, curé d'Ota vint à la vie après que le P. Albini eut remis au docteur, son père, qui le soigna dans sa dernière maladie la médaille qu'il portait à son cou. — C'est un fait avéré à plusieurs reprises que des croix de mission très lourdes étaient rendues légères par son contact et faciles à soulever. Ces croix devinrent des buts de pèlerinage très fréquentés, et des grâces sans nombre furent obtenues devant elles.

Epuisé de travaux et d'austérités, il mourut à quarante-huit ans. Mais en peu de temps, il avait parcouru une longue carrière. Aux premiers jours de novembre 1838, il tomba exténué de fatigue. Rentré en convalescence en janvier 1839, il rechuta et mourut à Vico le 20 mai. « Cette mort, érivait le P. Guibert, n'a pas fait une impression de tristesse, mais a laissé la certitude de sa possession de Dieu. » Une foule innombrable se pressa autour de son corps, quand on l'eut exposé : on lui faisait toucher divers objets, on voulait de ses reliques.

En 1851, ses restes furent transférés dans l'église du couvent en présence de NN. SS. Casanelli, évêque d'Ajaccio, de Mazenod, évêque de Marseille, Guibert, alors évêque de Viviers. Sa réputation de sainteté était solidement assise et reposait non seulement sur le souvenir de ses

hautes vertus, mais sur les faveurs obtenues par son intercession. Ainsi, à Arbori, un homme se proclamait guéri d'atroces douleurs intestinales par l'application d'une parcelle de sa soutane. Un boiteux, Fieschi, fut délivré de toute douleur à son tombeau. C'est devant son portrait qu'à Soccia, le lieutenant Ottavi recouvra la santé. A Arbori, dans un violent incendie, Geronimi, Pierre-Antoine, conjura le fléau au moyen d'une relique, un morceau de son cilice, qu'il portait à son cou. Son frère Xavier fut guéri par cette même relique, de douleurs qui semblaient devoir amener la mort.

Un de ses frères d'armes, le P. Tempier, a raconté comment Mlle Marie Jourdan demeurant à Marseille, rue Pavillon, 25, se voyant désespérée à la suite de deux opérations pratiquées au sein pour l'ablation d'un cancer, commença une neuvaine en l'honneur du Serviteur de Dieu le 12 septembre 1850. Aussitôt les douleurs cessèrent.

La cause de ce serviteur de Dieu est en voie de s'instruire et paraît avoir tous les éléments requis pour aboutir.

Dieu est admirable dans ses saints!

LE CARDINAL ZIGLIARA

(1833-1893)

L'illustre Cardinal naquit à Bonifacio, de parents honnêtes le 29 octobre 1833, et reçut au baptême le nom de François. La solidité de ses sentiments religieux, la vivacité et la promptitude de son intelligence le firent remarquer dès ses jeunes ans à l'école primaire que dirigeaient avec zèle et succès dans cette ville les disciples du Bienheureux de la Salle.

A l'époque de sa première communion, le P. Louis Piras, de la Compagnie de Jésus, envoyé pour quelque temps au sein de sa famille au moment où les religieux de son Ordre étaient persécutés un peu partout, remarqua le jeune homme, se chargea de lui donner les premiers principes de latinité et l'entoura de sa paternelle sollicitude. Le jeune Zigliara ne l'oubliera jamais, et plus tard, devenu Cardinal, il le fera venir à Rome et le gardera quelque temps auprès de lui. Ce ne fut pas assez pour son cœur reconnaissant; la piété filiale qu'il avait pour son ancien maître, il l'étendit à toute la Société de Jésus dont il ne cessait de rappeler les éminents services rendus à l'Eglise.

Faute de loisirs cependant, le P. Piras que d'ailleurs ses supérieurs ne tardèrent pas à rappeler, ne put poursuivre

cette éducation aussi loin qu'il l'eût désiré; mais la ténacité et la pénétration d'esprit de l'élève continuèrent seules ce qui avait été si bien commencé, et son application le rendit maître passé dans la connaissance du latin et de l'italien. Ce fut le savant P. Reginald Barbiani qui l'initia à la langue de Démosthène.

Cependant le pieux jeune homme sentait au fond du cœur le doux attrait de l'appel de Jésus, et il résolut de dire au siècle un éternel adieu. Son cœur se tournait vers Rome et avait fait choix de l'Ordre des Frères Prêcheurs pour y servir Dieu dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. A ce moment, le P. Imbrenda des religieux franciscains, après avoir prêché à Bonifacio, s'apprêtait à visiter la Ville Eternelle; il consentit à emmener avec lui le jeune Zigliara. A peine arrivé, notre pieux aspirant va frapper à la porte du couvent de la Minerve. Un examen des anciens de l'Ordre les convainc que le postulant a toutes les qualités de l'esprit et du cœur requises, et le 6 mai 1851, il est admis à commencer son épreuve.

Envoyé peu après à Anagni, il y revêtit le 12 octobre, les livrées symboliques des fils de saint Dominique, reçut en religion le nom de Thomas-Marie et prononça l'année suivante, après un noviciat des plus fervents, ses vœux solennels, à la suite desquels il revint à Rome pour se livrer à l'étude de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie et des autres sciences physiques. C'est au collège de Saint-Dominique de Pérouse qu'il reçut les leçons de sacrée théologie au moment où le cardinal Pecci, depuis Léon XIII, gouvernait ce diocèse. C'est cet illustre pontife qui lui donna l'onction sacerdotale le 17 mai 1856.

Transféré à l'Académie de Saint-Thomas à Rome où il eut pour maître le P. Paul Carbo, Espagnol, dont le savoir était éminent, il conquit aux applaudissements de tous le titre de Lecteur en théologie.

Pour le préparer à l'enseignement des sciences sacrées, le P. Vincent Jandel, Maître général de l'Ordre, qui appréciait son sens droit, sa piété, son savoir, son amour du travail, le fit passer quelque temps au couvent de Corbara en Corse; puis de retour dans sa province, il fut choisi par les préposés au gouvernement du séminaire et de la ville à donner aux jeunes clercs l'enseignement de la philosophie. En même temps, il avait dans le couvent des Prêcheurs la charge de Maître pour les auditeurs de théologie et les novices, remplissait les fonctions de prédicateur et se faisait remarquer comme directeur des consciences.

Pendant son séjour à Viterbe, les circonstances devinrent difficiles, et au péril même de sa vie, il ne recula pas à se

dévouer. C'était au temps où les soldats français défendaient les droits du Pontife romain; nommé leur aumônier, il les assistait, les consolait, et risquait ses jours au chevet de ceux qu'avait atteints une maladie contagieuse. Enfin, lorsque les révoltés se furent emparés de Viterbe, tandis que ses frères avaient dû fuir, il y resta seul avec un compagnon, ne se laissa pas abattre par les menaces, mais quêtant un peu partout de l'argent, il se rendit, intrépide, auprès du chef des séditieux et, pour quelque somme, préserva le monastère de la ruine. Quand ses Supérieurs le rappelèrent à Rome, tout Viterbe, clergé et peuple, l'accompagna de ses regrets. Au couvent de la Minerve, on lui confia les jeunes profès auprès desquels il remplit ses fonctions avec un tact parfait, tempérant par la suavité de ses procédés l'austérité du commandement, réconfortant de nuit et de jour les novices, ceux-là surtout qu'il voyait d'une santé débile ou d'un caractère porté au découragement. Il s'appliqua avec autant d'ardeur que de modestie à promouvoir parmi ses Pères l'observance régulière et l'amour du culte divin.

Cependant il avait parcouru toute la série des épreuves scolastiques, recevait le diplôme de Maître, et le collège de la Minerve le comptait parmi ses Régents. Il s'acquitta dans la perfection de la charge d'enseigner, interprétant avec amour la doctrine de saint Thomas comme la plus en harmonie avec la révélation divine et la foi chrétienne, et la défendant contre ses contradicteurs, sans pourtant oublier jamais les égards ni la charité qui leur étaient dus. Aussi, quelques-uns même de ceux qui avaient des préjugés contre l'école thomiste, avaient coutume de dire qu'il y avait plaisir à traiter avec Zigliara à raison de la rectitude de son intelligence, de l'oubli de soi qui se révélait en toute sa conduite, si bien qu'on voyait qu'il n'avait à cœur que la pure recherche de l'éternelle vérité.

Ce n'est qu'après une préparation très sérieuse et consignée par écrit qu'il montait dans sa chaire de maître, estimant qu'il n'est pas à propos de se fier à l'improvisation : car celui qui enseigne doit savoir parfaitement de mémoire ce qu'il dira, l'ordre de ses matières et la manière de les présenter, faute de quoi il risque d'être obscur ou prolixe, de s'écarter de son sujet, de ne pas être en état de répondre aux questions qui lui seront adressées, et de fatiguer ou d'ennuyer ses auditeurs.

La tempête qui en 1873 s'éleva contre les religieux contraignit maîtres et disciples à quitter leur maison de la Minerve. En vue de préserver l'Ordre et l'enseignement d'une secousse funeste, Zigliara va trouver les Pères du Saint-

Esprit, directeurs du séminaire français dans la rue Santa-Chiara, à côté du couvent, leur demande un asile pour les expulsés. Sa prière est écoutée, et les Prêcheurs reçoivent un local où il leur sera permis de servir Dieu et de vaquer aux études accoutumées. Ainsi fut conservé le collège de Saint-Thomas auquel l'administration du P. Zigliara rendit son antique splendeur. Il avait pour auditeurs à ses cours non seulement ses frères et d'autres clercs, mais des prélats même qui louaient unanimement sa sagesse, son savoir, la lucidité et la gravité de son langage, son éloquence et son aménité. En même temps, il était consulté tour à tour par des théologiens, des philosophes, des hommes versés dans la politique et l'administration civile qui venaient tous chercher auprès de lui une solution à leurs difficultés.

Les honneurs venaient le chercher : il n'en voulut pas. Elu prieur du couvent de la Minerve, il supplia le provincial de ne pas lui imposer ce fardeau. Le gouvernement français lui offrit l'évêché de Nice : il n'en voulut pas davantage. Appréciateur vigilant du mérite, Léon XIII vint chercher dans son humilité le frère Thomas-Marie qui s'ignorait lui-même et le fit en 1879 cardinal de la sainte église romaine avec le titre de diaconie des saints Cosme et Damien.

Cette dignité ne l'enorgueillit pas, et il continua à se conduire avec la modestie du moindre de ses frères, changeant à peine quelque chose à sa vie de règle, gardant chez lui le vêtement de l'ordre, accueillant tout le monde, ses frères surtout, avec un visage bon et souriant, traitant la famille de ses serviteurs sans rudesse, mais plutôt avec amour et bienveillance.

Chaque jour il célébrait les saints mystères avec grand esprit de religion. Quand il en était prié, il s'acquittait avec gravité et précision des fonctions cardinalices et assistait de grand cœur à toutes les cérémonies de l'église.

Même orné de la pourpre, il s'appliqua avec la même ardeur à mettre en lumière la vérité par ses écrits. Accablé de travail, il répondait à ses amis qui l'invitaient à prendre un peu de repos qu'un cardinal est fait pour le travail, non pour se prendre des loisirs. Il a laissé en témoignage de cette vie laborieuse et infatigable de nombreux ouvrages où se révèle son beau talent de penseur et de philosophe. C'est à lui que le souverain Pontife confia le soin de l'édition des œuvres de saint Thomas qu'il voulait digne du monde chrétien auquel il se proposait de l'offrir. Dans tous ces travaux, l'illustre cardinal n'eut rien plus à cœur que de promouvoir par sa parole et ses écrits la gloire de son Dieu. Aussi, sachant que « Dieu est admirable dans ses saints », donna-t-il

tous ses soins aux causes de canonisation. C'est ainsi qu'il travailla avec ardeur à la béatification du vénérable J.-B. de la Salle et de Modestin de Jésus-Marie, de Pierre-Martyr Sanz et ses compagnons, morts pour la foi, dont il démontra la sainteté avec une éloquence qui fit l'admiration des membres de la Congrégation des Rites. D'autres causes l'eurent pour cardinal Ponent, entre autres celles de Jean-Jacques Olier, du vénérable Bernardin de Calenzana, Michel Le Nobletz, Jeanne de la Noue, etc. Il était préfet de la Congrégation des études, vice-président de l'Académie romaine de Saint-Thomas d'Aquin : le souverain Pontife lui assigna pour prendre part à leurs travaux les Congrégations de la Sainte-Inquisition, des Evêques et Réguliers, de la Propagande, de l'Index, des Rites, des Indulgences et reliques, des affaires ecclésiastiques extraordinaires. A toutes, il rendit de grands services. Quels fruits ne pouvait-on pas présager à l'Eglise et à son Ordre de tant d'activité jointe à tant de savoir? Mais l'une et l'autre devaient retirer plus d'avantages encore des exemples de vertu qu'allait faire éclater sa maladie. Atteint d'une affection au cœur, il s'achemina lentement vers une hydropisie qui devait le conduire à la tombe.

La sollicitude du souverain Pontife lui fit un ordre d'aller demander à un ciel plus clément le rétablissement de sa santé. Désireux de ne pas être privé de la société de ses frères, il obtint de se rendre au couvent de Fiesoli. En dépit de l'état d'infirmité qui l'accablait, il excitait par sa parole et son exemple tous les jeunes religieux à l'amour de l'observance régulière, de la vie commune et du culte divin, au zèle pour les études sacrées. Son oraison était continuelle. Parfois il allait de Fiesoli à Florence qui n'en est pas bien éloignée et visitait avec respect la demeure de saint Antonin répétant souvent et engageant son entourage à répéter cette antienne du Rite dominicain à l'honneur du saint archevêque : *In humilitate magnus, in paupertate dives, in corpore angelus, o beate Antonine, ora pro nobis, quæsumus* (1). Le souverain Pontife qui espérait toujours, l'avait nommé cardinal-prêtre du titre de Sainte-Paraxède, puis évêque de Tivoli. Mais, la maladie s'aggravant de jour en jour, il revint à Rome et se vit bientôt forcé de garder le lit. Comprenant alors que Dieu allait disposer de sa vie, il se mit en mesure de répondre à son appel avec promptitude et docilité. On lui disait que de toutes parts se faisaient des prières pour le rétablissement de sa santé : « La divine Providence est plus sage que nous, répondait-il. Demandez plutôt à Dieu qu'il me soit propice et daigne accomplir en moi son bon plaisir. » Interrogé s'il souffrait beaucoup : « Beaucoup moins que je ne mérite,

disait-il. Le Seigneur qui sait mon peu de patience ne m'éprouve que modérément. » Et pourtant les médecins qui le soignaient affirmaient que ses douleurs étaient grandes.

C'est avec action de grâces qu'il endura un mal qui se prolongeait : » C'est là, disait-il, un grand bienfait du Seigneur : il me rend ainsi faciles les préparatifs du départ, et me met à même de mieux juger bien des choses que le souci des affaires ne m'avait pas permis de considérer de près auparavant. »

Sa dévotion était remarquable. Chaque jour il entendait la messe et y communiait. Souvent il contemplait une image de la Bienheureuse Vierge placée sous ses yeux, la saluait du regard, la montrait de la main, voulant qu'une lampe brulât toujours devant Elle. Il dictait, le jour à son secrétaire, la nuit à ses frères de la Minerve, des sentences ou des élévations pieuses sur la Mère de Dieu. Il avait l'habitude de tenir à la main le rosaire et donna l'ordre qu'on le déposât sur sa poitrine dans son sépulcre. Lui-même choisit d'avance les prières qu'on lirait à ses derniers moments; la prière de saint François Xavier : « O Dieu, je vous aime, » le cri de saint Augustin : *Domine Jesu, noverim te, noverim me,* et supplia qu'au moment de son décès on chantât le *Salve Regina.*

Dès la fin de janvier 1893, on le crut à la veille de son dernier jour ; aussi reçut-il l'Extrême-Onction et le saint Viatique. Quand il vit ses frères réunis dans sa chambre, il leur demanda pardon pour tous les manquements dont il se serait rendu coupable envers eux. Dieu, cependant, voulut que l'homme extérieur se détériorât lentement, afin que de jour en jour l'homme intérieur se renouvelât toujours davantage. Aux premiers jours de mai, sa fin prochaine ne fit plus de doute pour personne. Le pieux cardinal se réjouit que la mort, messagère du Très-Haut, vînt le chercher au mois consacré à Marie, mois précieux pour lui à raison des grands bienfaits dont il lui ramenait l'anniversaire,

« C'est au mois de mai, disait-il, que quittant la Corse, je vins à Rome et fus reçu dans l'Ordre : c'est dans ce mois que j'ai été consacré prêtre, et plus tard admis dans le Sacré-Collège : c'est en ce mois que je remettrai mon âme aux mains de mon Créateur. » Et ce fut le 6 mai, date de son départ de Bonifacio, 43 ans auparavant, que pour la dernière fois, il put recevoir la sainte Eucharistie. Sur son lit de mort, il s'estimait heureux que dans tous ses enseignements ou ses écrits, il ne se fût rien glissé qui fût tant soit peu en opposition avec les sentiments de la chaire de saint Pierre.

Le terme de sa vie approchait. Le Général de l'Ordre, le Révérendissime Procureur, les autres Pères les plus haut

placés de la province romaine accoururent auprès de son lit de souffrance. Les frères de la Minerve qui, tout en continuant à s'acquitter de leurs fonctions monacales et de leurs études, avaient à cœur de passer les nuits auprès de l'auguste malade, accoururent aussi. Il avait aussi constamment auprès de lui le Révérendissime P. Raphaël Pierotti, maître du Sacré Palais, son fidèle ami de toute sa vie religieuse, Mgr Ant. Savelli, chanoine de la Basilique libérienne, Joseph de Chiara, ses amis intimes dont les soins ne lui avaient jamais manqué d'un instant.

Cependant, la lutte entre la vie et la mort se prolongeait et le terme demeurait incertain. La plupart eurent donc à se retirer pour ne pas être à charge au malade; il ne resta près de lui qu'un petit nombre de ses fidèles. Le 10 mai, vers midi, la suprême agonie commença. Les frères, appelés de nouveau, chantèrent, pour répondre à son désir, le *Salve Regina* que le moribond entendit les larmes aux yeux. Vers une heure et demie, il expirait doucement, bercé par cette suave prière.

Le souverain Pontife le pleura et fit avec effusion l'éloge de celui qui avait, disait-il, bien mérité de l'Eglise, et qui fut attaché du fond du cœur au Siège apostolique.

Le lendemain de sa mort, la solennité de ses funérailles eut lieu à la Minerve. Mgr Aloys Canestrari, vicaire de l'Evêque de Tivoli, officiait, et la messe de Requiem était chantée par le chœur de la Sixtine. Etaient présents onze Cardinaux, l'Ambassadeur de la République française et du prince de Monaco près le Saint-Siège, bon nombre des plus illustres membres du clergé. N'oublions pas la famille franciscaine associée dans le deuil comme dans la joie aux fils de saint Dominique dès l'origine des deux Ordres.

L'absoute fut donnée par l'Eminentissime Cardinal Serafini.

Le 12, sa dépouille mortelle fut portée au cimetière Saint-Laurent et déposée selon son désir, dans la commune sépulture de ses frères, ayant voulu être humble dans la mort comme dans la vie. Plein d'une tendre charité pour sa famille religieuse, il s'était moins glorifié de son titre de Prince de l'Eglise que de la pauvreté de son Père Saint Dominique.

« Et maintenant, nos frères, écrivait le Révérendissime Père général, P. André Frühwirth, dans sa circulaire, recueillons les enseignements de cette existence. Le P. Zigliara fut pieux, candide et modeste; loin de rechercher les honneurs, il refusa même à plusieurs reprises ceux qu'on lui offrait; plein de mépris pour les richesses, d'amour pour la pauvreté, il nous seconda beaucoup dans le maintien de la vie commune. Son zèle à la poursuite de la vérité, sa

constance, son ardeur à la prêcher, son obéissance au Pontife romain sont proclamés par la voix universelle. Ce qui n'est pas un petit mérite pour lui, c'est que frappé par la maladie dans là vigueur de l'âge et du talent, obligé de laisser inachevées beaucoup d'autres entreprises, il adora humblement la divine volonté, s'estimant un serviteur inutile et ne recherchant que la sanctification de son âme.

Gardons fidèlement la mémoire de celui qui, tout orné de la pourpre qu'il fut, voulut être traité comme l'un d'entre nous, et en qui brillèrent des vertus dont l'imitation peut être proposée non seulement à ceux qui sont en dignité, mais aux plus obscurs d'entre les frères. »

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

TABLE

DES GRAVURES, VIGNETTES ET FAC-SIMILÉS

Paris. — Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard.



Entretiens avec N.-S. Jésus-Christ pour les jours de Communion à l'usage des associés de la Communion réparatrice. 9e édition, 1 vol. in-32. . . . 1 50

Courtes réflexions proposées aux chrétiens qui vivent dans le monde, traduites en grande partie d'un opuscule italien publié par le R. P. Sanvitali, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32. . . . . 1 25

Neuvaines et Prières à Notre-Dame de Perpétuel Secours. In-32 . . . . 0 35

La Journée sainte et chrétienne proposée par le grand apôtre des Indes, saint François-Xavier, de la Compagnie de Jésus, traduit de l'italien, in-32. . 0 40

Abrégé des méditations du P. Fabius-Ambroise Spinola de la Compagnie de Jésus, traduit de l'italien et publié par l'auteur des « Avis spirituels ». 1 volume in-18. . . . . 3 25

De Bethléem au Tabernacle, ou comment Jésus nous aime. 1 vol. in-32 . . . . 1 50

Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 1 volume in-32 . . . . 1 50

OUVRAGES DE Mgr DEMIMUID

Pierre le Vénérable, ou la Vie et l'influence monastique au XIIe siècle, in-8°. . . . . 3 »

Perboyre (Le Bienheureux Jean-Gabriel), in-12 illustré . . . . 1 »

Saint Vincent de Paul, panégyrique prononcé le 9 juillet 1891, in-8°. 0 50

OUVRAGES DE Mgr DUPANLOUP

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

De l'Education. 3 vol. in-12 . . . . 10 50

Tome Ier. De l'Education en général. — Tome II. De l'Autorité et du Respect dans l'éducation. — Tome III. Les Hommes d'éducation.

De la haute Education intellectuelle. 3 vol. in-8°, 22 fr. 50. — Le même, 3 vol. in-12 . . . 10 50

Tome Ier. Les Humanités. — Tome II. L'Histoire, la Philosophie et les Sciences. — Tome III. Lettres aux Hommes du monde sur les études qui leur conviennent.

Les Hommes d'éducation. Tome III de l'éducation, 1 vol. in-8°. . . . . 5 »

Les Humanités. Tome Ier de la haute éducation. 1 vol. in-8° 7 58

L'Histoire, la Philosophie, les Sciences. 1 beau vol. in-8°. 7 50

Du Dimanche. 1 vol. in-18 . . . . 1 25

Le Catéchisme Chrétien, ou un Exposé de la doctrine de Jésus-Christ, offert aux hommes du monde, suivi d'un sommaire de toute la doctrine du symbole par Bossuet. in-8° 2 50

Méthode générale de Catéchisme recueillie des ouvrages des Pères et des docteurs de l'Eglise et des catéchistes les plus célèbres depuis saint Augustin jusqu'à nos jours. 3 beaux volumes, in-12 . . . . 9 »

La Chapelle Saint-Hyacinthe. Souvenirs des catéchismes de la Madeleine, par un ancien disciple de Mgr l'évêque d'Orléans, 1825-1835. — Instructions, Homélies, Sermons, etc. 2 vol. in-18 . . . . 6 »

De la Souveraineté pontificale. 3e édition. 1 vol. in-12. . . . . 3 »

Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille sur les attaques dirigées contre la Religion par quelques écrivains de nos jours. — 6e édition. 1 vol. in-18 . . . . 1 »

Conseils aux jeunes gens, sur l'étude de l'Histoire, in-12 . . . . 3 »

Le Mariage chrétien. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens, encadré de vignettes. . . . . . . 4 »

L'Enfant. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens, encadré de vignettes. . . . . 4 »

La Femme studieuse. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens, encadré de vignettes. . . . . . . 4 »

Lettres sur l'éducation des filles et sur les études qui conviennent aux femmes dans le monde. 1 vol. in-12. . . . . 4 »

De la Dévotion au Très-Saint-Sacrement. 1 vol. in-18. . . . . 0 80

Conférences aux femmes chrétiennes. 1 vol. in-12 . . . . 4 »

Lettres choisies. 2 vol. in-8°. . . . . . . 10 »

Entretiens sur la prédication populaire. 1 vol. in-8° . . . . 5 »

Derniers jours de Mgr Dupanloup, avec une préface de S. Gr. Mgr l'Archevêque d'Alby. 1 volume in-16 . . . . 2 »

Mgr Dupanloup devant le Saint-Siège et l'Episcopat. Recueil des hommages rendus par le Souverain Pontife et les Evêques à sa personne et à sa mémoire; avec une introduction par M. l'abbé Chapon, vicaire de la cathédrale d'Orléans. 1 vol. in-12. . 4 »

Portrait de Mgr Dupanloup, fait en 1878 par M. Portier de Beaulieu, eau-forte sur papier de Chine ou papier de Hollande. Prix. . . . . 2 »

Portrait de Mgr Dupanloup, par Tuerlinx. 2 »

Mgr Dupanloup et la liberté. Sa vraie doctrine, par l'abbé Chapon, Chanoine honoraire d'Orléans. 1 vol. in-12 . . . . 4 »

OUVRAGES DU R. P. FÉLIX, S. J.

Deux discours prononcés aux congrès de Malines 0 25

Economie sociale. . . . . 1 »

La Destinée. Première retraite de Notre-Dame . 3 »

L'Eternité. Deuxième retraite de Notre-Dame . 3 »

La Prévarication. Troisième retraite de Notre-Dame . . . . 3 »

Le Châtiment. Quatrième retraite de N.-D . . 3 »

Les Passions. Cinquième retraite de N.-D . . 3 »

Le Prodigue. Sixième retraite de Notre-Dame . 3 »

La Confession, pourquoi on se confesse, pourquoi on ne se confesse pas. Septième retraite de N.-D . . 3 »

L'Article 7 devant la raison et le bon sens. In-8° . . . . 3 »

— *Le même,* in-12 . . . . 1 »

Photographie du R. P. Félix . . . . 1 »

M. Renan et sa « Vie de Jésus » . . 1 »

OUVRAGES DE MGR FREPPEL

Œuvres polémiques. 8 volumes in-12. . . 24 »

Tome 1er. In-8° . . . . 6 »

En préparation le tome X . . . . 3 »

L'Instruction obligatoire 0 25

OUVRAGES DU R. P. GRATRY

PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, PROFESSEUR DE THÉOLOGIE MORALE A LA SORBONNE ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Etude sur la Sophistique. 1 vol. in-8°. . 5 »
De la Connaissance de Dieu. 2 vol. in-12. 8 »
De la Connaissance de l'Ame. 2 v. in-12. 7 50
Les Sophistes et la Critique. 1 vol. in-8°. 6 »
Lettres sur la Religion. 1 volume in-8° . 6 »
— *Le même,* 1 volume in-12. . . . . 3 »
Les Sources. Nouvelle édition. 1 volume in-18. 2 50
Les Sources de la Régénération sociale. 1 volume in-18 . . . . 1 50
La Philosophie du Credo. 1 volume in-8°. 5 »
Petit Manuel de Critique. 1 volume in-8°. 1 50
Souvenirs de ma Jeunesse. Œuvres posthumes, l'enfance, le collège, l'école potytechnique, Strasbourg et le sacerdoce. — 1 volume in-18. . . . . . . 3 »
Méditations inédites. Œuvres posthumes. 1 volume in-18 . . . . 4 »
Crise de la Foi, trois conférences philosophiques de Saint-Etienne-du-Mont, 1863. 1 vol. in-18 . . . 1 50
La Morale et la Foi de l'Histoire, 2 volumes. In-8° . . . . 12 »
— *Le même*, 2 vol. in-12 . . . . 7 50
Commentaire sur l'Evangile selon saint Matthieu. Deuxième partie seule. (La première partie est épuisée.) 1 vol. in-8° . . . . 4 »
Henri Perreyve, nouvelle édition, précédée d'une préface par S. Ém. le Cardinal PERRAUD, évêque d'Autun, membre de l'Académie francaise, et suivie d'une notice sur les derniers jours de M. l'abbé Perreyve, par M. l'abbé E. BERNARD, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Mois de Marie de l'Immaculée-Conception. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 . . . . 2 50
La Logique, 2 vol. in-8° . . . . 12 »
— *Le même.* 2 vol. in-12 . . . . 7 50
Une Etude sur la Sophistique contemporaine, 1 vol. in-8° . . . . 5 »

OUVRAGES DU R. P. LOUIS DE GRENADE

Le Dévouement à Dieu, in-12 . . . . 2 50

La Religion chrétienne, in-12 . . . . 2 50

La Vertu, ses privilèges, in-12. . . . 2 50

Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ méditée, in-12 . . . . 2 50

Mystère de la Rédemption, in-12. . . 2 50

Service de Dieu, ses motifs et sa pratique, in-12 . . . . 2 50

La Science des Saints, 6 vol. in-12.

OUVRAGES DU R. P. LAUNAY

(DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES)

Histoire générale de la Société des Missions-Etrangères. 3 vol. in-8° 22 50

Les Cinquante-deux Serviteurs de Dieu. Français, Annamites. Chinois. 2 vol. in-8° . . . 6 »

Mgr Verrolles. 1 vol. in-8° . . . . 6 »

Les Missionnaires français en Corée. 1 vol. in-12 . . . . 1 50

OUVRAGES DE S. EM. LE CARDINAL MEIGNAN

Les Evangiles et la Critique au dix-neuvième siècle. In-8° . . . . 5 »

Le Monde et l'Homme primitif selon la Bible. In-8°. . . . . 5 »

Les Prières de la célébration du Mariage, avec instructions et conseils pratiques. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens, encadré de vignettes . . 4 »

Instructions et Conseils aux familles chrétiennes. — Le mariage. — Les enfants. — La famille. 1 vol. in-16, en caractères elzéviriens . . . . 3 »

OUVRAGES DE Mgr MÉRIC

Les Elus se reconnaîtront au Ciel. 1 vol. in-12. Nouvelle édition . . . . 2 »

La Chute originelle et la responsabilité humaine. In 12. . . . . 2 »

L'autre vie. 2 vol. in-12. . . . . 6 »

Vie de M. Emery. 2 vol. in-12 . . . . . . 6 »

— *Le même,* 2 vol. in-8°. . . . . 12 »

Les Erreurs sociales des temps présents. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

La Vie dans l'Esprit et dans la Matière. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

OUVRAGES DU R. P. NOUET

Guide de l'âme en retraite. 3 vol. in-12 . 8 »

Dévotion envers N.-S. Jésus-Christ. 3 vol. in-12 . . . . 8 »

Pratique de l'amour de Dieu. In-12 . . 2 50

Le Chrétien à l'école du Tabernacle. 1 vol. in-12 . . . . 3 »

Retraite spirituelle de dix jours. In-12. 2 50

Introduction à la vie d'oraison. In-12. 3 »

OUVRAGES DE S. E. LE CARDINAL PERRAUD

ÉVÊQUE D'AUTUN, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Œuvres pastorales et oratoires. 4 volumes, in-8°. . . . . . , ... 24 »

L'Oratoire de France aux XVIIe et XIXe siècles. 1 vol. in-12. . . . . 3 50

Les Paroles de l'heure présente (1870-71). 1 vol. in-12 . . . . 3 50

A propos de la mort et des funérailles de M. Ernest Renan. Souvenirs et impressions. 2e édition précédée d'une lettre de S. S. Léon XIII, 1 vol. in-18 . . . . 1 »

Le P. Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel. 1 vol. in-8° 1 50

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ CHARLES PERRAUD

CHANOINE HONORAIRE D'AUTUN

Méditations sur les sept paroles de N.-S. Jésus-Christ en Croix. 5e édition précédée d'une introduction et suivie d'un épilogue de Mgr l'Evêque d'Autun, de l'Académie française, 1 vol. in-18. . 3 »

Paroles de N.-S. Jésus-Christ, tirées des Saints Evangiles, 1 vol. in-32 (édition de luxe) . . . . 3 »
Le même ouvrage (édition ordinaire) . . . . 2 »

La Libre-pensée et le Catholicisme. Conférences de Saint-Roch, année 1885, 1 vol. in-12. . 3 »

Le Christianisme et le Progrès. Conférences de Saint-Ambroise, année 1881, 1 vol. in-12. . . 3 »

L'Abbé Charles Perraud, par Augustin Largent, Prêtre de l'Oratoire, Professeur d'Histoire Ecclésiastique à la Faculté de Théologie de Paris, 1 vol. in-18 . 2 »

Allocution prononcée au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de l'Abbé Charles Perraud, dans l'église cathédrale d'Autun, le 24 février 1892, par M. l'Abbé Planus, Vicaire général, 1 vol. in-8° 0 50

La Mort et les Funérailles de M. l'Abbé Charles Perraud. 1 vol. in-8° . . . . . . 1 »

Allocution prononcée au Service célébré pour le premier Anniversaire de la mort de l'Abbé Charles Perraud, dans la Chapelle des Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu, le mercredi 18 janvier 1893, par M. l'Abbé A. Mugnier, 1 vol. in-8° . . . . 1 »

OUVRAGES DE L'ABBÉ H. PERREYVE

CHANOINE HONORAIRE D'ORLÉANS, PROFESSEUR A LA SORBONNE

Lettres du R. P. Lacordaire à des jeunes gens, recueillies et publiées par l'abbé H. Perreyve, augmentées de lettres inédites et des approbations de NN. SS. les archevêques et évêques. 1 volume in-12, 11e édition . . . . 4 »

Méditations sur les saints Ordres (Œuvres posthumes). Suivies d'instructions pour la première communion, et de méditations sur quelques versets de l'évangile de saint Jean. 1 vol. in-12 . . . . . 3 50

La Journée des malades. Réflexions et prières pour le temps de la maladie, avec une introduction par le R. P. Petetot, supérieur de l'Oratoire de l'Immaculée-Conception. 1 volume in-12, 9e édition revue et augmentée 3 50

Biographies et Panégyriques. *Biographies :* Le R. P. Lacordaire. — Herman de Jouffroy. — Rosa Ferrucci. — Mgr Baudry. — *Panégyriques :* Saint Thomas

d'Aquin. — Saint Louis. — Sainte Clotilde. — Jeanne d'Arc. 1 beau vol. in-12, 2e édition 3 50

Lettres de l'Abbé Henri Perreyve (1850-1865), 6e édition, augmentée de plusieurs lettres, avec une lettre de Mgr l'évêque d'Orléans et le portrait de l'abbé Perreyve. 1 vol. in-18 jésus. . . . . . 4 »

Lettres de Henri Perreyve à un ami d'enfance (1847-1865). 1 volume in-12, 6e édition . . . . 4 »

Méditations sur le Chemin de la Croix, 11e édition. 1 vol. in-18 . . . . 1 50

Pensées choisies, extraites de ses œuvres et précédées d'une introduction par Mgr Perraud, Evêque d'Autun, membre de l'Académie française. 1 v. in-18. 1 50

Monseigneur Baudry, Evêque de Périgueux et de Sarlat. 1 vol. in-18 . . . . 0 40

Etudes historiques (Œuvres posthumes). Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique, 1 volume in-18 . . . . 4 »

Sermons. Sermons inédits. — Une station à la Sorbonne. 1 vol. in-12. . . , ... 4 »

OUVRAGES DU R. P. DE RAVIGNAN

Entretiens spirituels, recueillis par les Enfants de Marie (couvent du Sacré-Cœur de Paris 1855), suivis d'un choix de ses pensées. 7e édition, 1 volume in-18 anglais. . . . . 3 »

Suite des entretiens spirituels, recueillis par les Enfants de Marie, couvent du Sacré-Cœur, 1856 et 1857, suivis de quelques passages de sa correspondance. 2e édition, 1 volume, in-12 anglais. . . . . . . 3 »

Souvenirs d'instruction et de retraite (1845-1856), 1 volume in-18 . . . . . . 1 »

Souvenirs des conférences du R. P. de Ravignan, prononcées en 1842, pendant la station de l'Avent, à la métropole de Besançon. — Première partie, conférence des hommes. — Seconde partie, conférence des dames ; ouvrage approuvé par Son Eminence le cardinal Gousset, archevêque de Reims. 1 volume in-18 anglais. 2 50

Vie du R. P. Xavier de Ravignan, de la

Compagnie de Jésus, par le R. P. A. de Ponlevoy, de la même Compagnie. 13e édition, 2 volumes in-12, avec portrait. . . . . . . , ... 7 50

OUVRAGES

PUBLIÉS PAR

LES RR. PP. DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Actes de la captivité et de la mort des cinq Pères de la Compagnie de Jésus, par le R. P. de Ponlevoy. 1 vol. in-12, 17e édition. 2 »

Alexis Clerc, Marin et Jésuite, par le R. P. Daniel. 1 vol. in-12. . . . . 4 »

Année du Sacré-Cœur de Jésus. Lectures, actes et méditations pour le premier vendredi de chaque mois, par le P. d'Hérouville, de la Société de Jésus. Nouvelle édition in-32 . . . . 1 »

Appel contre l'esprit du siècle, précédé d'un coup d'œil sur les principaux objets de l'enseignement, par le P. Marin de Boylesves. 2e édition, 1 vol. . 0 50

Composition oratoire (de la), principes et applications, par le P. Guérin, de la Compagnie de Jésus. 2 vol. in-12 . . . . 5 »

Connaissance (de la) et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le P. J.-B. de Belingan, de la Compagnie de Jésus, in-32 . . . . 0 75

Considérations sur les principales actions du chrétien, par le P. Crasset, précédées du portrait de l'auteur et d'une notice sur sa vie et ses vertus, par un Père de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12. 1 50

Devoir du Chrétien dans les jours d'épreuve et de combats, par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jésus. In-18 . . . . 0 80

Directeur spirituel des âmes dévotes et religieuses (le), par saint François de Sales, avec des Pensées et Prières sur l'Eucharistie, pour tous les jours de la semaine. Edition revue par le P. V., de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32. . . . . 1 »

Doctrine spirituelle de Bossuet, extraite de ses Œuvres, par un Père de la Compagnie de Jésus, avec indication des tomes et pages des Œuvres de Bossuet. 1 vol. in-12 . . . . 2 50

Etudes classiques (des) dans la société chrétienne. par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jésus. 1 beau vol. in-8° 5

Etudes de Théologie, de Philosophie et d'Histoire, publiées par les PP. Charles Daniel et Jean Gagarin, de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs Pères de la même Compagnie. 1re série. 2 vol. in-8° . . . . 10 »

Excellence de la dévotion (de l') au Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. de Gallifet, de la Compagnie de Jésus; nouvelle édition, par un Père de la même Compagnie. 1 vol. in-18 . . . . 3 »

Gloire de saint Joseph représentée dans ses principales grandeurs, avec des exercices de dévotion pour l'honorer et le servir, par le R. P. Jacquinot. Nouvelle édition, par un Père de la Compagnie de Jésus . . . . 2 »

Histoire du Bienheureux Canisius, de la Compagnie de Jésus, apôtre de l'Allemagne, par J.-M.-S. d'Aurignac. 1 vol. in-12 . . . . 3 50

Instruction de la jeunesse (de l'), par le R. P. Jean Crasset, de la Compagnie de Jésus, suivi de la paraphrase de l'Oraison dominicale du même auteur, pour servir de préparation à la mort. 1 vol. in-18 . . 0 60

Manuel des congrégations de la bienheureuse Vierge Marie affiliées à la congrégation de Rome, dite *Prima-Primaria,* à l'usage des Enfants de Marie, par le Père François Vincent, de la Compagnie de Jésus. 2 »

Maladie et mort du R. P. de Ravignan, par le R. P. de Ponlevoy, de la Compagnie de Jésus, avec un portrait. 1 vol. in-8° . . . . 1 »

Le Marquis de Montcalm, par le R. P. Martin. 1 vol. in-8° . . . . 3 »

Maximes de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, avec les sentiments de saint François Xavier. Nouvelle édition, par un Père de la même Compagnie. 1 beau vol. in-18. édition de luxe . . . 3 »
— *Le même,* édition ordinaire. 1 vol. in-18. . . . 1 50

Méthode d'oraison, avec une nouvelle forme de méditations pour toutes sortes d'états, par le R. P. Jean Crasset, de la Compagnie de Jésus; nouvelle édition revue par un Père de la même Compagnie. 1 vol. in-12 . 0 80

Méthode pour converser avec Dieu, suivie du bon emploi du temps, par le R. P. Boutauld. 1 volume in-32 . . . . 1 50

Mission de Cayenne et de la Guyane française, par le P. de Montézon. 1 vol. in-8° . . . . 5 »
— *Le même.* 1 vol. in-12. . . . . 3 »

Mission de la Cochinchine et du Tonkin, avec gravure et carte géographique, par les RR. PP. de Montézon et Estève. 1 vol. in-8°. . . . . 5 »
— *Le même*, in-12 . . . . 3 »

Notices historiques sur quelques membres de la Société des Pères du Sacré-Cœur et de la Compagnie de Jésus, pour faire suite à la vie du R. P. Varin, par le Père A. Guidée, de la même Compagnie. 2 vol. in-12 . 5 »

Notice historique sur le R. P. François Renault, de la Compagnie de Jésus, mort le 8 décembre 1860, par le R. P. Ach. Guidée, de la même Compagnie. 1 volume in-12 . . . . 2 50

Notice historique sur le P. Leleu, de la Compagnie de Jésus; par le R. P. Ach. Guidée, de la même Compagnie. (*Extrait des Notices historiques des Pères du Sacré-Cœur.*) 1 vol. in-18. . . . . 0 30

Notice historique sur le Frère Firmin Heigny de la Compagnie de Jésus, par le R. P. A. Guidée. (*Extrait des Notices historiques des Pères du Sacré-Cœur.*) 1 volume in-18 . . . . 0 30

Paroles tirées de la sainte Ecriture, ouvrage posthume du R. P. Bouhours, de la Compagnie de Jésus; nouvelle édition. 1 vol. in-18 . . . . 0 40

Poésies françaises distribuées et annotées à l'usage de la classe de seconde, par le P. Arsène Cahours. Poétiques divers; poésies lyriques. 1 vol. in-12 . . 3 50

Protestante (une) convertie au Catholicisme par sa Bible et son livre de prières. 1 vol. in-18. . . . 3 »

Récréations dramatiques à l'usage des écoles, patronages, pensionnats, comprenant le Tambour nocturne, le Dissipateur, le Jeune homme à l'épreuve, Herménégilde, les Sept dormants, par un Ami de la jeunesse. A. M. D. G.
— Chaque pièce se vend séparément . . . . . . 1 »

Sentences et élévations spirituelles. 1 vol. in-32 . . . . 0 80

Souvenirs de guerre et de captivité, par le R. P. de Damas, 1 vol. in-12. . . . . 2 »

Union avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. Saint-Jure. 1 vol. in-12 . . . . . 2 50

Une Correspondance pendant l'Emigration (1792-1795). Lettres inédites de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du duc de Berri et du duc d'Enghien, par le R. P. Sommervogel 1 25

Vallet (Marie-Emile), mort à Amiens le 27 décembre 1862, à l'Ecole libre de la Providence, tenue par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 . . . . 1 »

Veille (la) **de l'éternité** ou un jour de retraite, par le R. P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32 . . . . 0 80

Vie du R. P. Xavier de Ravignan, de la Compagnie de Jésus, par le P. A. de Ponlevoy, de la même Compagnie. 2 beaux volumes in-12, 13e édition, avec portrait. 7 50

Vie du Bienheureux Canisius, ou l'Apôtre de l'Allemagne au xve siècle; tableau de sa vie publique et de sa vie intime, tracé principalement d'après ses lettres et mémoires inédits, par le P. V. Alet, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-12 . . . . 2 50

Vie du R. P. Joseph Varin, religieux de la Compagnie de Jésus, ancien supérieur général des Pères du Sacré-Cœur en Allemagne et des Pères de la Foi en France, par le P. Achille Guidée, de la même Compagnie. 2e édition, revue, corrigée et augmentée. In-18 jésus . 2 50

Vie du P. Gauthier, de la Compagnie de Jésus, par le P. J. Noury, de la même Compagnie. In-12. . 1 50

Vie du B. Alphonse Rodriguez, frère coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, béatifié le 12 juin 1829, par Sa Sainteté Léon XII. Nouvelle édition. 1 vol. in-18 anglais 2 50

Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation Sainte-Marie, par le P. Croiset, de la Compagnie de Jésus; le Mémoire de la bienheureuse, le Décret de la béatification, avec une introduction par le P. Charles Daniel, de la même Compagnie. In-18 . 1 50

Vie du R. P. Robert Southwell, par le Père Alexis Possoz, de la Compagnie de Jésus. 1 volume in-18 jésus . . . . 2 »

Vie chrétienne (la) au milieu du monde, ou Maximes de la sagesse divine, tirées des paroles de l'Ecriture sainte, par le P. Michel Boutault, de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition, par un Père de la même Compagnie. 1 vol. in-18 . . . . 2 »

Vie de Notre-Dame, par saint François de Sales, tirée des œuvres du Bienheureux, par le R. P. Ch. Clair, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32 . . . . . 2 »

Vive Jésus! Exercices spirituels pour les dix jours de la solitude, selon l'esprit du bienheureux François de Sales, tirés pour la plupart de ses écrits, et dressés à l'usage des religieuses de la Visitation Sainte-Marie; nouvelle édition, revue par un Père de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-18 . . . . 1 50

Vive Jésus! Méditations pour les solitudes annuelles, tirées de plusieurs petits mémoires trouvés écrits de la saincte main de nostre bienheureux Père François de Sales, dressées pour les sœurs du premier monastère de la Visitation d'Annecy, par saincte Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. Nouvelle édition, par un Père de la Compagnie de Jésus. [illegible] édition . . , ... 3 »
— *Le même*, petite édition 1 50

Vrai portrait de Notre-Dame (le), tracé par saint François de Sales. Entretiens pour les fêtes de la très sainte Vierge et le mois de Marie, recueillis dans les ouvrages du Bienheureux, par le P. C. Clair, de la Compagnie de Jésus. 1 vol. in-32 . . . . 0 80

Le catalogue complet sera adressé *franco* à toute personne qui en fera la demande à M. TÉQUI, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon. — Paris.

Paris. — Imp. Téqui, 92, rue de Vaugirard.



